

**PROJET DE BUDGET-PROGRAMME
POUR L'EXERCICE BIENNAL
1980-1981**

Volume II

(Chapitres 15 à 32 et chapitres 1^{er}, 2 et 3 des recettes)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-QUATRIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 6 (A/34/6)



NATIONS UNIES

New York, 1979

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Le présent volume contient les chapitres 15 à 32 et les chapitres 1^{er}, 2 et 3 des recettes du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981. L'avant-propos et les annexes ainsi que les chapitres 1^{er} à 14 figurent dans le volume I.

TABLES DES MATIERES

Volume I

Sigles souvent utilisés

Avant-propos

Annexes à l'avant propos

- Annexe I. Tableau récapitulatif du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981 et analyse du taux de croissance réelle
- Annexe II. Analyse du total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)
- Annexe III. Dépenses non renouvelables (1978-1979 et 1980-1981)
- Annexe IV. Projections des taux de change et des taux annuels moyens d'inflation pour 1979, 1980 et 1981, par principaux lieux d'affectation
- Annexe V. Postes permanents approuvés pour l'exercice biennal 1978-1979 et demandés pour l'exercice biennal 1980-1981 au budget ordinaire
- Annexe VI. Ventilation des crédits ouverts pour 1978-1979 et des crédits demandés pour 1980-1981 par chapitre (programme) du budget et par principaux objets de dépense
- Annexe VII. Analyse des taux relatifs d'accroissement de ressources qui sont proposés, par rapport aux directives données par le Comité du programme et de la coordination
- Annexe VIII. Fonds extra-budgétaires: tableau récapitulatif, par chapitre, des ressources en personnel prévues et des montants estimatifs des dépenses prévues en 1978-1979 et en 1980-1981 pour: a) des services fonctionnels et administratifs, et b) des projets opérationnels
- Annexe IX. Tableau récapitulatif des coûts indirects répartis pour l'exercice biennal 1980-1981

A. — Prévisions de dépenses

Chapitres

TITRE PREMIER. — POLITIQUES, DIRECTION ET COORDINATION D'ENSEMBLE

1. — Politiques, direction et coordination d'ensemble

A. — *Organes directeurs*

- 1. — Assemblée générale
- 2. — Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)
- 3. — Comité des contributions.
- 4. — Comité des commissaires aux comptes de l'ONU (et son secrétariat)
- 5. — Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (y compris la participation de l'ONU aux dépenses du secrétariat de la Caisse)
- 6. — Conseil mondial de l'alimentation
- 7. — Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

B. — *Direction exécutive et administration*

- 1. — Le Secrétaire général
- 2. — Le Cabinet du Secrétaire général
- 3. — Cabinet du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires de l'Assemblée générale
 - a) Bureau du Secrétaire général adjoint (y compris la Division des affaires de l'Assemblée générale)
 - b) Groupe spécial des droits palestiniens
- 4. — Bureau des secrétaires généraux adjoints aux affaires politiques spéciales

- 5.—Bureau des questions politiques spéciales
 - a) Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales et Coordonnateur des programmes spéciaux d'assistance économique
 - b) Groupe des programmes spéciaux d'assistance économique
- 6.—Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève
- 7.—Bureau du Coordonnateur de l'aide à la reconstruction et au développement du Liban
- 8.—Ancien Bureau des affaires interorganisations et de la coordination

TITRE II.—AFFAIRES POLITIQUES ET AFFAIRES DU CONSEIL DE SECURITE; MAINTIEN DE LA PAIX

2.—Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité; maintien de la paix

A.—*Organes directeurs*

- 1.—Le Conseil de sécurité, ses comités et commissions
- 2.—Comité du désarmement
- 3.—Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

B.—*Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité*

- 1.—Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité (y compris le Groupe de la coordination et de l'information politique)
- 2.—Programmes d'activités
 - a) Division du Conseil de sécurité et des commissions politiques
 - b) Centre pour le désarmement
 - c) Division de l'espace extra-atmosphérique
 - d) Division des affaires politiques
 - e) Section des mers et des océans

C.—*Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer*

- 1.—Secrétariat de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer
- 2.—Sessions de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer

D.—*Missions spéciales*

- 1.—Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine (ONUST)
- 2.—Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan
- 3.—Dépôt de l'ONU à Pise
- 4.—Division des missions (personnel chargé des communications)

E.—*Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient*

TITRE III.—AFFAIRES POLITIQUES, TUTELLE ET DECOLONISATION

3.—Affaires politiques, tutelle et décolonisation

A.—*Organes directeurs*

- 1.—Conseil de tutelle
- 2.—Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux
- 3.—Comité spécial contre l'*apartheid*

B.—*Département des affaires politiques, de la tutelle et de la décolonisation*

- 1.—Direction exécutive et administration
- 2.—Division des services de secrétariat
- 3.—Division de l'Afrique
- 4.—Division des Caraïbes, de l'Asie et du Pacifique

C.—*Namibie*

- 1.—Conseil des Nations Unies pour la Namibie (y compris le bureau de la SWAPO)
- 2.—Bureau du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie
 - a) New York
 - b) Lusaka
 - c) Gaborone
- 3.—Assistance aux Namibiens

D.— *Centre contre l'apartheid*

TITRE IV.—ACTIVITES ECONOMIQUES ET SOCIALES ET HUMANITAIRES

4.—Organes directeurs (activités économiques et sociales)

A.—Conseil économique et social, ses commissions et comités techniques et autres réunions périodiques

- 1.—Conseil économique et social
- 2.—Comité du programme et de la coordination
- 3.—Comité de l'examen et de l'évaluation
- 4.—Comité de la planification du développement
- 5.—Commission de la condition de la femme
- 6.—Comité des ressources naturelles
- 7.—Commission de la population
- 8.—Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement
- 9.—Comité de la science et de la technique au service du développement
- 10.—Commission du développement social
- 11.—Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance
- 12.—Commission de statistique

B.—Conférences spéciales

- 1.—Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme
- 2.—Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables
- 3.—Sixième Congrès pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

5.—Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale

6.—Département des affaires économiques et sociales internationales

A.—Direction exécutive et administration

B.—Programmes d'activité

- 1.—Questions et politiques relatives au développement
- 2.—Economie et technologie des océans
- 3.—Population
- 4.—Science et technique
- 5.—Développement social et affaires humanitaires (Vienne)
- 6.—Statistiques (New York et Genève)

C.—Appui aux programmes

- 1.—Planification et coordination des programmes
- 2.—Administration et services communs

7.—Département de la coopération technique pour le développement

8.—Bureau des services du Secrétariat pour les questions économiques et sociales

A.—Direction exécutive et administration

B.—Programme d'activité : services du Secrétariat pour les questions économiques et sociales

9.—Sociétés transnationales

A.—Organes directeurs

Commission des sociétés transnationales

B.—Secrétariat

- 1.—Centres sur les sociétés transnationales
- 2.—Services communs du Centre et des commissions régionales
 - a) Service commun Centre/CEA
 - b) Service commun Centre/CEE
 - c) Service commun Centre/CEPAL
 - d) Service commun Centre/CEAO
 - e) Service commun Centre/CESAP

10.— Commission économique pour l'Europe

A.— Direction exécutive et administration

B.— Programmes d'activité

- 1.— Alimentation et agriculture (y compris les produits forestiers)
- 2.— Questions et politiques relatives au développement
- 3.— Environnement
- 4.— Etablissements humains
- 5.— Développement industriel
- 6.— Commerce international
- 7.— Ressources naturelles
- 8.— Science et technique
- 9.— Statistiques
- 10.— Transports

C.— Appui aux programmes : services administratifs et services communs

11.— Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

A.— Organes directeurs

B.— Direction exécutive et administration

C.— Programmes d'activité

- 1.— Alimentation et agriculture
- 2.— Questions et politiques relatives au développement
- 3.— Environnement
- 4.— Etablissements humains
- 5.— Développement industriel
- 6.— Commerce international
- 7.— Ressources naturelles et énergie
- 8.— Population
- 9.— Science et technique
- 10.— Statistiques
- 11.— Transports I: transports, communications et tourisme
- 12.— Transports II: transports maritimes, ports et voies navigables
- 13.— Développement social et affaires humanitaires

D.— Appui aux programmes

- 1.— Services de conférence
- 2.— Gestion des activités de coopération technique
- 3.— Services administratifs et services communs

12.— Commission économique pour l'Amérique latine

A.— Organes directeurs

B.— Direction exécutive et administration

C.— Programmes d'activité

- 1.— Alimentation et agriculture
- 2.— Questions et politiques relatives au développement
- 3.— Environnement
- 4.— Etablissements humains
- 5.— Développement industriel
- 6.— Commerce international
- 7.— Ressources naturelles et énergie
- 8.— Population
- 9.— Science et technique
- 10.— Statistiques
- 11.— Transports
- 12.— Développement social et affaires humanitaires

D. — Appui aux programmes

1. — Relations extérieures et services d'information
2. — Services de conférence
3. — Bibliothèque et services de documentation
4. — Gestion des activités de coopération technique
5. — Services administratifs et services communs

13. — Commission économique pour l'Afrique

A. — Organes directeurs

B. — Direction exécutive et administration

C. — Programmes d'activité

1. — Alimentation et agriculture
2. — Questions et politiques relatives au développement
3. — Enseignement, formation, main-d'œuvre, gestion et emploi
4. — Etablissements humains
5. — Développement industriel
6. — Commerce international
7. — Main-d'œuvre, gestion et emploi
8. — Ressources naturelles et énergie
9. — Population
10. — Administration et finances publiques
11. — Science et technique
12. — Statistiques
13. — Transports
14. — Développement social et affaires humanitaires

D. — Appui aux programmes

1. — Services de conférence
2. — Gestion des activités de coopération technique
3. — Administration et services communs

14. — Commission économique pour l'Asie occidentale

A. — Organes directeurs

B. — Direction exécutive et administration

C. — Programmes d'activité

1. — Alimentation et agriculture
2. — Questions et politiques relatives au développement
3. — Etablissements humains
4. — Développement industriel
5. — Commerce international
6. — Main-d'œuvre, gestion et emploi
7. — Ressources naturelles et énergie
8. — Population
9. — Finances publiques
10. — Science et technique
11. — Statistiques
12. — Transports
13. — Développement social et affaires humanitaires

D. — Appui aux programmes

1. — Services d'information
2. — Services de conférence
3. — Gestion des activités de coopération technique
4. — Administration et services communs

Sigles souvent utilisés

A. — Prévisions de dépenses (suite)

Chapitres	
TITRE IV. — ACTIVITES ECONOMIQUES ET SOCIALES ET HUMANITAIRES (suite)	
15.—Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	3
16.—Centre du commerce international	11
17.—Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	14
A.—Organes directeurs	21
1.—Conseil du développement industriel et son Comité permanent	21
2.—Troisième Conférence générale de l'ONUDI	22
B.—Réunions et conférences spéciales	24
C.—Direction exécutive et administration	25
D.—Programmes d'activité	27
1.—Coordination des politiques	27
2.—Etudes et recherches industrielles	33
3.—Opérations industrielles	42
E.—Appui aux programmes	50
1.—Services de conférence, information et relations extérieures	50
2.—Services administratifs et services communs	54
18.—Programme des Nations Unies pour l'environnement	58
A.—Organes directeurs	64
B.—Direction exécutive et administration	66
1.—Cabinet du Directeur exécutif	66
2.—Secrétariat du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	69
C.—Programmes d'activité	72
1.—Liaison et représentation régionale	72
2.—Environnement	74
3.—Désertification	77
4.—Gestion du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement	79
D.—Appui aux programmes	80
1.—Services de conférence	80
2.—Services administratifs et services communs	82
3.—Travaux de construction (Groupe de planification du Siège)	84
19.—Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	85
A.—Organes directeurs	91
B.—Direction exécutive et administration	93
C.—Activités relatives aux établissements humains	97
D.—Services administratifs et services communs	102
20.—Contrôle international des drogues	106
A.—Organes directeurs	111
B.—Division des stupéfiants	113
1.—Direction exécutive et administration	115
2.—Programmes d'activités	115
C.—Secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants	118
D.—Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues	122

<i>Chapitres</i>	<i>Pages</i>
21.—Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	125
A.— <i>Organes directeurs</i>	131
B.— <i>Direction exécutive et administration</i>	132
C.— <i>Programmes d'activité</i>	135
1.— <i>Protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés</i>	135
a) <i>Direction et coordination de la protection</i>	135
b) <i>Direction et coordination de l'assistance</i>	138
c) <i>Coordination régionale au Siège</i>	141
d) <i>Opérations ordinaires hors Siège</i>	144
2.— <i>Opérations humanitaires spéciales</i>	147
D.— <i>Appui aux programmes</i>	148
1.— <i>Administration, gestion et services généraux</i>	148
2.— <i>Relations avec l'extérieur, information et appels de fonds</i>	151
22.—Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe	154
A.— <i>Direction exécutive et administration</i>	160
B.— <i>Programmes d'activité: coordination des secours, planification préalable et prévention des catastrophes</i>	163
C.— <i>Appui aux programmes: services administratifs et services communs</i>	169
23.—Droits de l'homme	172
A.— <i>Organes directeurs</i>	176
B.— <i>Direction exécutive et administration (y compris le Bureau de liaison de New York)</i>	182
C.— <i>Activités dans le domaine des droits de l'homme</i>	184
24.—Programme ordinaire de coopération technique	190
A.— <i>Services consultatifs sectoriels</i>	192
B.— <i>Services consultatifs régionaux et sous-régionaux</i>	194
C.— <i>Développement industriel</i>	196
 TITRE V.—JUSTICE INTERNATIONALE ET DROIT INTERNATIONAL 	
25.—Cour internationale de Justice	197
A.— <i>Les membres de la Cour</i>	201
B.— <i>Personnel du Greffe</i>	203
C.— <i>Services communs</i>	204
26.—Activités juridiques	206
A.— <i>Organes directeurs</i>	212
1.— <i>Commission du droit international</i>	214
2.— <i>Commission des Nations Unies pour le droit commercial international</i>	216
3.— <i>Tribunal administratif des Nations Unies et son secrétariat</i>	218
B.— <i>Réunions et conférences spéciales</i>	220
C.— <i>Bureau des affaires juridiques</i>	223
1.— <i>Direction exécutive et administration</i>	227
2.— <i>Programmes d'activité</i>	230
a) <i>Service du droit commercial international</i>	230
b) <i>Fonctions incombant au Secrétaire général en sa qualité de dépositaire des traités; enregistrement et publication des traités</i>	233
c) <i>Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international</i>	236
d) <i>Division de la codification</i>	237
e) <i>Division des questions juridiques générales</i>	241

TITRE VI.—INFORMATION

27.—Département de l'information	245
A.—Département de l'information (New York)	249
1.—Direction exécutive et administration	253
2.—Programmes d'activité	255
a) Division de la radio et des moyens visuels	255
b) Division de la presse et des publications	261
c) Division des relations extérieures	265
d) Division de l'information économique et sociale	268
3.—Appui au programme: service administratif	272
4.—Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme	274
B.—Genève	275
C.—Centres d'information	278

TITRE VII.—SERVICES COMMUNS D'APPUI

28.—Administration, gestion et services généraux	281
A.—Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion	286
B.—Bureau des services financiers	288
1.—Bureau du Sous-Secrétaire général (contrôleur)	292
2.—Division du budget	294
3.—Division de la coordination	296
4.—Division de la comptabilité	298
5.—Division de la trésorerie	301
C.—Bureau des services du personnel	304
1.—Bureau du Sous-Secrétaire général	308
2.—Division de la coordination	311
3.—Division du recrutement	313
4.—Division de l'administration du personnel	316
5.—Service médical	318
D.—Bureau des services généraux (New York)	321
1.—Bureau du Sous-Secrétaire général	326
2.—Service de la sécurité et de la sûreté	328
3.—Division des achats, des transports et des bâtiments	330
4.—Division des communications, des dossiers et des services commerciaux	335
5.—Division des missions	341
6.—Services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes	344
E.—Service de gestion administrative	357
F.—Division de vérification intérieure des comptes	361
1.—New York	364
2.—Genève	366
G.—Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques	369
1.—Bureau du Directeur	372
2.—Service de calcul de New York	374
3.—Bureau interorganisations pour les systèmes d'information (participation de l'ONU) ...	377
4.—Centre international de calcul (Genève) [participation de l'ONU]	378
H.—Services administratifs et financiers (Genève)	379
1.—Bureau du Directeur	383
2.—Section de l'amélioration de la gestion	385
3.—Division du budget	387
4.—Division des finances	389
5.—Division du personnel	391

I.— <i>Division des services généraux (Genève)</i>	394
1.— Cabinet du Chef de la Division	398
2.— Archives, dossiers et courrier	400
3.— Services des bâtiments et services techniques	402
4.— Section de la sécurité	404
5.— Services des achats, des transports et des travaux divers	406
6.— Services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes	409
J.— <i>Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)</i>	412
1.— New York	416
2.— Genève	425
3.— Commissions régionales	428
K.— <i>Dépenses diverses</i>	433
L.— <i>Activités administratives financées en commun</i>	437
1.— Commission de la fonction publique internationale	440
2.— Corps commun d'inspection	443
3.— Secrétariat du Comité consultatif pour les questions administratives (participation de l'Organisation des Nations Unies)	447
M.— <i>Services administratifs (Vienne)</i>	451
1.— Administration	456
2.— Service des bâtiments	457
3.— Service de la sécurité et de la sûreté	458
4.— Bureau de coordination	459
5.— Services communs	460
29.— Services de conférence et bibliothèques	461
A.— <i>Département des conférences (New York)</i>	465
1.— Direction exécutive et administration	468
2.— Division de traduction	470
3.— Division d'interprétation et des séances	472
4.— Division de la rédaction et des documents officiels	474
5.— Division des publications	477
6.— Service administratif	482
B.— <i>Service des conférences (Genève)</i>	487
1.— Direction exécutive et administration	490
2.— Division des conférences	494
3.— Division d'interprétation	495
4.— Division linguistique	497
5.— Division des documents	499
C.— <i>Service des conférences (Vienne)</i>	502
D.— <i>Bibliothèque (New York)</i>	505
1.— Direction exécutive et administration	508
2.— Services de bibliothèque et de documentation	510
E.— <i>Bibliothèque (Genève)</i>	512
1.— Direction exécutive et administration	516
2.— Services de bibliothèque	518
F.— <i>Bibliothèque (Vienne)</i>	520

TITRE VIII.—DEPENSES SPECIALES

30.— Obligations émises par l'Organisation des Nations Unies	521
---	------------

TITRE IX.—CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL

31.— Contributions du personnel	523
--	------------

TITRE X.—DEPENSES D'EQUIPEMENT

32.—Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	527
--	-----

B.—Prévisions de recettes

Chapitres
des recettes

1.—Recettes provenant des contributions du personnel	537
2.—Recettes générales	538
A.—Recettes provenant de loyers	539
B.—Remboursement au titre des services fournis aux institutions spécialisées et à d'autres organismes	539
C.—Intérêts bancaires	540
D.—Vente de matériel usagé	540
E.—Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	540
F.—Contributions d'Etats non membres	541
G.—Services de télévision et services analogues	541
H.—Remboursement, à l'occasion du retrait de participants, de la cotisation versée par l'Organisation à la Caisse commune des pensions du personnel	541
I.—Remboursement, par les institutions spécialisées, de la part des dépenses de la Commission de la fonction publique internationale qui est à leur charge	541
J.—Remboursement, par les institutions spécialisées, de la part des dépenses du Corps commun d'inspection qui est à leur charge	541
K.—Recettes accessoires	541
3.—Activités productrices de recettes	542
A.—Activités placées sous la direction du Service de gestion commerciale	546
1.—Vente de timbres-poste de l'ONU (New York, Genève et Vienne)	546
2.—Magasin de souvenirs (New York)	551
3.—Comptoir d'articles pour cadeaux	553
4.—Restaurants et services annexes (New York)	554
5.—Redevances: médailles commémoratives	555
6.—Redevances: plaquettes d'argent massif représentant les drapeaux des Nations Unies ..	555
7.—Exploitation du garage (New York)	556
8.—Personnel de supervision et d'administration dont le coût est imputé sur les recettes ...	558
B.—Vente de publications	559
C.—Services destinés aux visiteurs	563
1.—Visites guidées (New York)	563
2.—Service des visites (Genève)	566
3.—Visites guidées (Vienne)	569

SIGLES SOUVENT UTILISES

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CAC	Comité administratif de coordination
CCQA	Comité consultatif pour les questions administratives
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEAO	Commission économique pour l'Asie occidentale
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPAL	Commission économique pour l'Amérique latine
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CIOIC	Commission intérimaire pour l'Organisation internationale du commerce
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
CPC	Comité du programme et de la coordination
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le dégel
FUNU	Force d'urgence des Nations Unies
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OCDE	Organisation de coopération de de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONUST	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine
OUA	Organisation de l'unité africaine
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

A. — PREVISIONS DE DEPENSES
(suite)

TITRE IV

ACTIVITES ECONOMIQUES ET SOCIALES ET HUMANITAIRES (suite)

CHAPITRE 15. – CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT

TABLEAU 15.1 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978- 1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
46 960,3	(1 630,0)	(3,4)	-	-	236,6	0,5	(1 393,4)	(2,9)	45 566,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
45 330,3	-	-	-	-	%

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) <u>Services fonctionnels et administratifs</u>		
Services fonctionnels	589,0	642,0
Services administratifs	1 752,0	1 900,0
Fonds général d'affectation spéciale et fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées	1 179,0	668,0
Total a)	3 520,0	3 210,0
b) <u>Projets opérationnels</u>		
PNUD	15 177,0	16 500,0
Fonds d'affectation spéciale pour les projets	3 202,0	3 500,0
Total b)	18 379,0	20 000,0
Total, a) et b)	21 899,0	23 210,0

Total, coûts directs	68 776,9
-----------------------------	-----------------

47 821,5

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	116 642,7
---	------------------

TABLEAU 15.2 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale			
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%		
A. Organes directeurs : Sessions de la Conférence	275,8	(275,8)	-	-	-	-	-	-	-
B. Direction exécutive et administration :	1 401,8	25,4	1,8	-	5,6	0,3	31,0	2,2	1 432,8
1. Directeur exécutif	857,9	15,0	1,7	-	3,5	0,4	18,5	2,1	876,4
2. Coordination des politiques	413,1	7,1	1,7	-	1,7	0,4	8,8	2,1	421,9
3. Relations extérieures	622,4	11,0	1,7	-	2,3	0,3	13,3	2,1	635,7
4. Activités d'information									
5. Bureau de liaison de New York	345,2	(62,8)	(18,1)	-	25,3	7,3	(37,5)	(10,8)	307,7
C. Programmes d'activité :									
1. Questions monétaires, questions financières et développement	7 925,0	145,6	1,8	-	27,2	0,3	172,8	2,2	8 097,8
2. Produits de base	8 189,0	(2 162,2)	(26,4)	-	24,5	0,2	(137,7)	(26,1)	6 051,3
3. Articles manufacturés et semi-finis	4 256,4	76,6	1,7	-	19,9	0,4	96,5	2,2	4 352,9
4. Transports maritimes, ports et transports multimodaux	3 437,8	62,8	1,8	-	15,9	0,4	78,7	2,2	3 516,5
5. Transfert des techniques	3 021,3	232,1	7,6	-	17,6	0,5	249,7	8,2	3 271,0
6. Coopération économique entre pays en développement	2 685,3	273,0	10,1	-	15,7	0,5	268,7	10,1	2 954,0

TABLEAU 15.2 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981
 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %	
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale				
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			
7. Commerce entre pays à systèmes économiques et sociaux différents.	1 742,5	33,0	1,8	-	8,3	0,4	41,3	2,3	1 783,8	-
8. Pays en développement les moins avancés, sans littoral et insulaires	1 313,7	95,2	7,4	-	6,3	0,4	104,5	7,9	1 418,2	-
9. Assurances	893,5	84,5	9,4	-	4,8	0,5	89,3	9,9	982,8	-
10. Facilitation du commerce	349,3	5,9	1,6	-	1,7	0,4	7,6	2,1	356,9	-
D. Appui aux programmes :										
1. Gestion des activités de coopération technique	162,0	2,7	1,6	-	0,8	0,4	3,5	2,1	165,5	-
2. Affaires de la Conférence	3 575,9	(342,9)	(9,5)	-	10,8	0,3	(332,1)	(9,2)	3 243,8	-
3. Services administratifs et services communs	5 492,4	140,8	2,5	-	44,7	0,8	185,5	3,4	5 677,9	-
Total	46 960,3	(1 630,0)	3,4	-	228,6	0,5	(1 393,4)	(2,9)	45 566,9	-

**TABEAU 15.3 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)**
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires						Total révisé de la base de 1978-1979 (10) (11) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)	
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)			
A. Organes directeurs :	275,8	275,8 ^{a/}	-	-	-	-	-	(275,8)	-
B. Sessions de la Conférence et administration :									
1. Directeur exécutif	1 401,8	-	-	-	22,3	3,3	(0,2)	25,4	1 427,2
2. Coordination des politiques	857,9	-	-	-	14,3	0,8	(0,1)	15,0	872,9
3. Relations extérieures	413,1	-	-	-	6,8	0,5	(0,2)	7,1	420,2
4. Activités d'information	622,4	-	-	-	10,4	0,7	(0,1)	11,0	633,4
5. Bureau de liaison de New York	345,2	-	44,2	-	8,4	0,3	(115,7) ^{e/}	(62,8)	282,4
C. Programmes d'activité :									
1. Questions monétaires, questions financières et développement	7 925,0 ^{d/}	-	-	-	132,1	14,6	(1,1)	145,6	8 070,6
2. Produits de base	8 189,0	2 271,1 ^{b/}	-	-	87,3	21,6	-	(2 162,2)	6 026,8
3. Articles manufacturés et semi-finis	4 256,4	-	-	-	66,8	11,0	(1,2)	76,6	4 333,0
4. Transports maritimes, ports et transports multimodaux	3 437,8	-	-	-	53,4	10,2	(0,8)	62,8	3 500,6
5. Transfert des techniques	3 021,3	-	-	-	43,1	16,1	173,9 ^{e/}	232,1	3 253,4

TABLEAU 15.3 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
 (AUX TAUX REVISES DE 1979) (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires					Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'écroulement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979				
			Foires permanentes (3)	Autres objets de dépenses (4)	Foires permanentes (5)	Autres objets de dépenses (6)	Ajustements spéciaux (7)		
6. Coopération économique entre pays en développement	2 685,3	-	211,0	-	42,6	11,5	7,9	273,0	2 958,3
7. Commerce entre pays à systèmes économiques et sociaux différents	1 742,5	-	-	-	26,7	6,7	(0,4)	33,0	1 775,5
8. Pays en développement les moins avancés, sans littoral et insulaires	1 313,7 ^{d/}	-	73,1	-	21,5	3,9	(0,3)	98,2	1 411,9
9. Assurances	893,5	-	66,6	-	14,2	3,9	(0,2)	84,5	978,0
10. Facilitation du commerce	349,3	-	-	-	5,5	0,6	(0,2)	5,9	355,2
D. Appui aux programmes :									
1. Gestion des activités de coopération technique	162,0	-	-	-	2,5	0,2	-	2,7	164,7
2. Affaires de la Conférence	3 575,9	462,8 ^{a/}	47,8	-	49,9	8,8	13,4	(342,9)	3 233,0
3. Services administratifs et services communs	5 492,4	-	-	-	54,4	86,3	0,1	140,8	5 633,2
Total	46 960,3	3 009,7	442,7	-	662,2	201,0	73,8	(1 630,0)	46 330,3

Note : le solde des ajustements indiqués dans la colonne 7 a été arrondi lors du traitement sur ordinateur.

^a Cinquième session de la Conférence (mai 1979).

^b Coût d'activités approuvées pour 1977-1978 au titre du programme intégré pour les produits de base.

^c Ajustement imputable au transfert d'un poste D-2 du Bureau de liaison de New York à la Division du transfert des techniques, recommandé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son premier rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1978-1979 (A/32/8, par. 11.A.12).

^d Ajustement imputable au transfert d'une partie du crédit ouvert pour le programme "Questions monétaires, questions financières et développement" au nouveau programme "Pays en développement les moins avancés, sans littoral et insulaires".

TABLEAU 15.4 -- POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>	1					
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	9	9	-	-	9	9
Administrateur général (D-1)	17	17	-	-	17	17
Administrateur hors classe (P-5)	46	46	3	3	49	49
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	52	52	4	4	56	56
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	59	59	2	2	61	61
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	31	31	1	1	32	32
Total	216	216	10	10	226	226
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	14	14	-	-	14	14
Autres classes	169	169	15	15	184	184
Total	183	183	15	15	198	198
TOTAL GENERAL	399	399	25	25	424	424

TABLEAU 15.5 - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis provenant de	Coûts indirects imputés au chapitre 15
Chapitre 28.	
A	36,8
B	716,6
C	267,2
D	343,7
E	91,4
F	230,9
G	1 090,9
H	2 357,7
I	5 508,7
J	253,1
K	57,8
L	99,7
M	-
Chapitre 29.	
(2)	14 285,3
(3)	14 899,7
(4)	6 248,0
(5)	1 334,0
REPARTITION DES COÛTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE	- a/
TOTAL, COÛTS INDIRECTS REPARTIS	47 821,5
COÛTS DIRECTS	68 821,2
TOTAL, COÛTS DIRECTS ET COÛTS INDIRECTS REPARTIS	116 642,7

a/ Le coût des services fournis au Centre du commerce international (chap. 16) n'a pas été imputé à ce chapitre.

Sens des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre 28. Administration, gestion et services généraux

- A. Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
- B. Bureau des services financiers
- C. Bureau des services du personnel
- D. Bureau des services généraux (New York)
- E. Service de gestion administrative
- F. Division de vérification intérieure des comptes
- G. Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
- H. Services administratifs et financiers (Genève)
- I. Division des services généraux (Genève)
- J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
- K. Dépenses diverses
- L. Activités administratives financées en commun
- M. Services administratifs (Vienne)

Chapitre 29. Services de conférence et bibliothèques (New York, Genève et Vienne)

- (2) Services d'interprétation et des séances
- (3) Traduction, édition et dactylographie
- (4) Publications et documentation
- (5) Bibliothèques

15.1 Au moment où le présent projet de budget-programme a été établi, la cinquième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (Manille : 7 mai-1er juin 1979) n'avait pas encore eu lieu. A l'ordre du jour de cette session sont inscrites toutes les grandes questions dont la CNUCED est chargée. On a présumé que les décisions qui y seraient prises amèneraient à modifier de façon notable le programme de travail de la CNUCED au cours du prochain exercice biennal. Aussi, afin de ne pas préjuger l'issue de la

Conférence, on s'est borné dans le présent projet de budget-programme à réévaluer la base de ressources de 1978-1979, en indiquant les effets que l'inflation aurait sur cette base en 1980 et 1981.

15.2 Des montants estimatifs révisés tenant compte de la réorientation du programme de la CNUCED comme suite aux recommandations qu'aura formulées la Conférence à sa cinquième session seront présentés en temps voulu.

CHAPITRE 16. - CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

TABLEAU 16.1 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
7 844,5	202,2	2,5	188,7	2,4	135,1	1,7	526	6,7	8 370,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle .. (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
8 046,7	188,7	88,3	-	100,4	1,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

a/

Total, coûts directs	8 370,5
----------------------	---------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

719,3

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	9 089,8
--	---------

a/ Les ressources extra-budgétaires du Centre figurent dans le budget présenté par son Directeur (ITC/OD/BUD/7 et Corr.1).

TABLEAU 16.2 - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis provenant de	Coûts indirects imputés au chapitre 16	Sans des lettres et chiffres de la première colonne :
Chapitre 28.		Chapitre 28. Administration, gestion et services généraux
A	-	A. Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
B	91,4	B. Bureau des services financiers
C	-	C. Bureau des services du personnel
D	-	D. Bureau des services généraux (New York)
E	15,7	E. Service de gestion administrative
F	39,6	F. Division de vérification intérieure des comptes
G	-	G. Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
H	133,5	H. Services administratifs et financiers (Genève)
I	-	I. Division des services généraux (Genève)
J	-	J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
K	-	K. Dépenses diverses
L	-	L. Activités administratives financées en commun
N	-	M. Services administratifs (Vienne)
Chapitre 29.		Chapitre 29. Services de conférence et bibliothèques (New York, Genève et Vienne)
(2)	202,6	(2) Services d'interprétation et des séances
(3)	75,9	(3) Traduction, édition et dactylographie
(4)	160,6	(4) Publications et documentation
(5)	-	(5) Bibliothèques
REPARTITION DES COÛTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE	- a/	
TOTAL, COÛTS INDIRECTS REPARTIS	719,3	
COÛTS DIRECTS	8 370,5	
TOTAL, COÛTS DIRECTS ET COÛTS INDIRECTS REPARTIS	9 089,8	

a/ Non compris le coût des services que la CNUCED (chap. 15) fournit au Centre du commerce international.

Centre du commerce international

16.1 Par sa résolution 2297 (XXII) en date du 12 décembre 1967, l'Assemblée générale a approuvé l'accord établissant, à la date du 1er janvier 1968, le Centre du commerce international, géré conjointement et à titre permanent par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en tant qu'associés égaux. Les parties contractantes au GATT ont adopté une décision parallèle le 22 novembre 1967 (document du GATT publié sous la cote SR/24/14). Ces décisions avaient pour objet d'intégrer les ressources et les activités de la CNUCED et du GATT dans le domaine de la promotion du commerce. Dans sa résolution 1819 (LV) en date du 9 août 1973, le conseil économique et social a réaffirmé que le Centre était le point central de toutes les activités d'assistance technique des Nations Unies dans le domaine de la promotion du commerce. En novembre 1974, l'Assemblée générale a confirmé que le statut juridique du Centre était celui d'un organe subsidiaire à la fois de l'ONU et du GATT¹.

16.2 Le budget du Centre est établi par son Directeur en fonction d'un programme de travail² et compte tenu des recommandations y relatives formulées par le Groupe consultatif commun CNUCED/GATT du Centre du commerce international³, qui est le principal organe intergouvernemental chargé d'examiner chaque année la politique et le programme de travail du Centre. Le budget détaillé du Centre fait l'objet d'un document distinct⁴ dont sont saisis la Commission budgétaire, financière et administrative du GATT, les parties contractantes au GATT, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et l'Assemblée générale.

16.3 Une importante réorganisation du secrétariat du Centre a été entreprise en 1978 sur la base d'une étude effectuée avec l'aide d'un bureau indépendant de consultants en matière de gestion qui a été achevée à la fin de 1977. En procédant à cette réorganisation dont le budget détaillé du Centre donne une description complète, le

¹ Voir A/C.5/1604, A/C.5/1533 et A/9608/Add.9.

² ITC/AG (XII) 60.

³ ITC/AG (XI) 157 et ITC/AG (XII) 64.

⁴ ITC/OD/BUD/7.

Directeur a bénéficié des avis du Service de gestion administrative de l'ONU.

16.4 Le projet de budget-programme établi initialement par le Directeur pour l'exercice biennal 1980-1981 prévoyait des dépenses d'un montant de 17 148 200 dollars, dont l'ONU et le GATT couvriraient chacun 8 410 000 dollars, le reste des dépenses (328 000 dollars) étant couvert par les recettes accessoires. Le projet de budget prévoyait un accroissement des ressources de 922 600 dollars, dont la plus grande partie était liée d'une part au déménagement du Centre des locaux loués dans la rue du Valais et la rue de Lausanne qu'il devait quitter pour s'installer dans d'autres locaux loués rue Montbrillant, et d'autre part par les propositions concernant les ressources en personnel, notamment a) la création de trois nouveaux postes P-5, y compris l'inscription au budget ordinaire d'un poste précédemment financé par des fonds d'affectation spéciale, et de deux nouveaux postes d'agent des services généraux, b) le reclassement du poste de Directeur du Centre au rang de Sous-Secrétaire général.

16.5 Il faut rappeler que les projections du taux d'inflation utilisées dans le budget du Centre sont différentes de celles de l'ONU. Selon ces dernières, le montant total des dépenses serait de 17 288 800 dollars, dont l'ONU et le GATT couvriraient chacun 8 480 000 dollars, le reste des dépenses (328 000 dollars) étant couvert par les recettes accessoires.

16.6 Pour des raisons de discipline budgétaire et compte tenu des positions de principe et de la politique exposées dans les autres chapitres, le Secrétaire général ne peut appuyer la création que d'un poste P-5 et d'un poste d'agent des services généraux sur les cinq nouveaux postes dont la création est proposée dans le budget présenté par le Centre. En particulier, le Secrétaire général ne peut appuyer la proposition d'inscrire au budget ordinaire un poste actuellement financé par des fonds d'affectation spéciale. Enfin, le Secrétaire général appuie avec le Directeur général du GATT la demande de reclassement du poste de Directeur du Centre au rang de Sous-Secrétaire général pour les raisons exposées en détail dans le budget du Centre.

16.7 Compte tenu de ces modifications, l'ONU contribuerait pour 8 370 500 dollars au montant global des crédits demandés par le Centre.

CHAPITRE 17. – ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

TABLEAU 17.1 – ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
61 833,5 ^{a/}	2 226,2	3,6	1174,9	1,9	6 059,6	9,7	9 460,7	15,3	71 294,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
64 059,7	1 174,9	877,7	44,2	341,4	0,5 %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Activités de coopération technique :		
PNUD (chiffres indicatifs de planification et participation aux frais)	11 292,0	12 352,0
Services industriels spéciaux	980,0	980,0
Réserve du Programme et mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	112,0	250,0
FNUDI et autres fonds d'affectation spéciale de l'ONU	4 216,0	8 190,0
	16 600,0	21 772,0
Activités fonctionnelles :		
Programme de coopération ONUDI/BIRD	986,0	1 300,0
Total a)	17 586,0	23 072,0
b) Projets opérationnels		
PNUD (chiffres indicatifs de planification et participation aux frais)	75 500,0	86 940,0
Services industriels spéciaux	7 000,0	7 000,0
Réserve du Programme et mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	800,0	1 910,0
Fonds des Nations Unies pour le développement industriel et autres fonds d'affectation spéciale de l'ONU	30 100,0	58 500,0
Total b)	113 400,0	154 350,0
Total, a) et b)	130 986,0	177 422,0

Total, coûts directs	248 716,2
-----------------------------	-----------

B. – COUTS INDIRECTS REPARTIS

19 967,5

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	268 683,7
---	-----------

^{a/} Aux fins de comparaison, un montant de 5 049 700 dollars, désormais inscrit au chapitre 28M, a été exclu de cette somme.

^{b/} Dans le tableau, les montants sont exprimés aux taux révisés de 1979, dans le texte, en revanche, les chiffres correspondants sont en dollars courants.

TABLEAU 17.2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires					Total (8)	Montant net des dépenses supplémentaires (9) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979					
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)	Ajustements spéciaux (7)			
A. Organes directeurs :										
1. Conseil du développement industriel et son Comité permanent	1 451,4	-	-	-	71,6	-	71,6	71,6	1 523,0	
2. Troisième Conférence générale de l'ONUDI	289,3	289,3	-	-	-	-	-	(289,3)	-	
B. Comité intergouvernemental plénier	122,3	122,3	-	-	-	-	-	(122,3)	-	
C. Direction exécutive et administration	894,0	-	-	-	17,5	-	17,5	27,0	921,0	
D. Programmes d'activités :										
1. Coordination des politiques	8 477,6	-	299,7	-	228,7	69,9	598,3	598,3	9 075,9	
2. Etudes industrielles	13 907,4 ^{a/}	-	13,3	-	339,3	118,0	470,6	470,6	14 378,0	
3. Opérations industrielles	13 022,4	-	-	-	381,7	36,0	417,7	417,7	13 440,1	
E. Appui aux programmes :										
1. Services de conférence, information et relations extérieures	14 065,4 ^{b/}	-	50,3	-	397,3	99,7	547,3	547,3	14 612,7	
2. Services administratifs et services communs	9 603,7 ^{c/}	77,0	64,9	-	272,0	85,0	582,3	505,3	10 109,0	
Total	61 833,5	488,6	428,2	-	1 636,5	489,7	2 714,8	2 226,2	64 059,7	

a/ Aux fins de comparaison, un montant de 63 100 dollars, inscrit par erreur au chapitre 28M en 1979, a été inclus dans cette somme.

b/ Aux fins de comparaison, un montant de 366 400 dollars, désormais inscrit au chapitre 28M, a été exclu de cette somme.

c/ Aux fins de comparaison, un montant de 4 746 400 dollars, désormais inscrit au chapitre 28M, a été exclu de cette somme.

d/ Par inadvertance, ce montant avait été déduit des crédits ouverts pour 1979 au chapitre 17 (voir A/C.5/33/39 et A/33/7/Add.20).

TABLEAU 17.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %		
		Révaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981					
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%				
A. Organes directeurs :											
1. Conseil du développement industriel et son Comité permanent	1 451,4	71,6	4,9	(79,8)	(5,4)	132,5	9,1	124,3	8,5	1 575,7	(5,2)
2. Troisième Conférence générale de l'ONUDI	289,3	(289,3) ^{a/}	-	877,7	303,3	80,5	27,8	668,9	231,2	958,2	-
B. Réunions et conférences spéciales	122,3	(122,3) ^{a/}	-	-	-	-	-	(122,3)	-	-	-
C. Direction exécutive et administration	894,0	27,0	3,0	1,6	0,1	83,4	9,3	112,0	12,5	1 006,0	0,1
D. Programmes d'activités :											
1. Coordination des politiques	8 477,6	598,3	7,0	293,7	3,4	866,7	10,2	1 758,7	20,7	10 236,3	3,2
2. Etudes industrielles	13 907,4 ^{b/}	470,6	3,3	(200,1)	(1,4)	1 312,2	9,4	1 582,7	11,3	15 490,1	(1,3)
3. Opérations industrielles	13 022,4	417,7	3,2	282,3	2,1	1 260,7	9,6	1 960,7	15,0	14 983,1	2,1
E. Appui aux programmes :											
1. Services de conférence, information et relations extérieures	14 065,4 ^{b/}	547,3	3,8	87,8	0,6	1 375,5	9,7	2 010,6	14,2	16 076,0	0,6
2. Services administratifs et services communs	9 603,7 ^{b/}	505,3 ^{d/}	5,2	(88,3)	(0,9)	948,1	9,8	1 365,1	14,2	10 968,8	(0,4)
Total	61 833,5	2 226,2	3,6	1 174,9	1,9	6 059,6	9,7	9 460,7	15,3	71 294,2	0,5

a/ Aux fins de comparaison, un montant de 600 dollars, inscrit par erreur au chapitre 28M en 1979, a été exclu de cette somme.

b/ Aux fins de comparaison, un montant de 366 400 dollars et un montant de 4 746 400 dollars, désormais inscrits au chapitre 28M, au titre respectivement des services de conférence et des services administratifs et des services communs, ont été exclus de cette somme.

c/ Dépenses non renouvelables.

d/ Y compris une réduction des dépenses non renouvelables d'un montant de 77 000 dollars, pour l'ouverture du Centre international de Vienne.

TABLEAU 17.4 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	5	5	1	1	6	6
Administrateur général (D-1)	23	24	2	5	25	29
Administrateur hors classe (P-5)	72	71	11	24	83	95
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	104	104	23	41	127	145
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	88	90	26	37	114	127
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	46	45	11	20	57	65
Total	340	341	74	128	414	469
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	20	20	7	12	27	32
Autres classes	325	325	221	285	546	610
Total	345	345	228	297	573	642
<i>Autres catégories</i>						
Travailleurs manuels	25	25	-	-	25	25
Total	25	25	-	-	25	25
TOTAL GENERAL	710	711	302	425	1 012	1 136

a/ Aux fins de comparaison, les postes désormais inscrits au chapitre 28M (deux postes d'administrateur de 2^e classe (P-3), sept postes d'agent des services généraux, 44 postes de travailleur manuel) n'ont pas été inclus dans les chiffres apparaissant au présent tableau; y est inclus un poste d'administrateur de 2^e classe [(P-3) - Service d'information] (voir A/C.5/33/9 et A/33/7/Add.20).

TABLEAU 17.5 - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis Résumés de	Total	Coûts indirects imputés au chapitre 17												
		A		B	C	D			E					
		1	2			1	2	3	1	2				
Chapitre 28.														
A	76,3	-	-	-	0,7	13,2	13,7	27,3	-	-	-	12,9	8,6	
B	1 178,6	27,4	10,9	-	10,9	146,9	180,6	314,4	-	-	-	173,1	318,3	
C	323,2	-	-	-	4,7	93,4	99,1	198,3	-	-	-	94,4	63,3	
D	804,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	808,6	
E	176,7	3,0	1,8	-	1,9	23,3	31,2	24,1	-	-	-	30,1	29,3	
F	244,3	7,3	4,5	-	4,8	63,8	78,7	136,3	-	-	-	76,0	74,3	
G	0,9	-	-	-	-	-	0,9	-	-	-	-	-	-	
H	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
I	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
J	43,8	-	-	-	0,3	4,9	5,6	14,9	-	-	-	7,7	12,4	
K	153,2	-	-	-	1,2	19,3	21,3	38,0	-	-	-	26,2	39,2	
L	207,1	-	-	-	1,9	33,4	36,9	89,3	-	-	-	44,9	60,7	
M	15 194,7	-	-	-	107,1	1 899,3	2 099,4	3 080,9	-	-	-	2 333,9	3 434,1	
Chapitre 29.														
(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
(3)	12,9	-	-	-	-	12,9	-	-	-	-	-	-	-	
(4)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
(5)	1 948,6	-	-	-	-	478,1	493,8	991,7	-	-	-	-	-	
REPARTITION DES COUTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE														
C.	-	288,9	175,7	-	(1 293,6)	137,9	170,3	295,2	-	-	-	164,4	161,2	
K.1	-	8 164,4	3 499,0	-	-	5 831,7	3 499,0	2 332,7	-	-	-	(23 385,7)	-	
K.2	(312,4) g/	398,2	242,2	-	254,3	3 406,3	4 207,4	7 294,6	-	-	-	4 063,0	(20 100,4)	
TOTAL (COUTS INDIRECTS REPARTIS	19 967,5	8 279,3	3 934,1	-	(1 006,0)	12 170,3	10 939,9	16 861,8	-	-	-	(16 076,0)	(15 755,8)	
COUTS DIRECTS	248 716,2	1 575,7	958,2	-	1 006,0	16 275,3	22 727,1	174 342,1	-	-	-	16 076,0	15 755,8	
TOTAL COUTS DIRECTS ET COUTS INDIRECTS REPARTIS	268 683,7	10 455,0	4 892,3	-	-	28 445,6	33 667,0	191 223,9	-	-	-	-	-	

g/ Représente le coût des services que l'ONUDI fournit au Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants.

Sans des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre 28. Administration, gestion et services généraux

- A. Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
- B. Bureau des services financiers
- C. Bureau des services du personnel
- D. Bureau des services généraux (New York)
- E. Service de gestion administrative
- F. Division de vérification intérieure des comptes
- G. Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
- H. Services administratifs et financiers (Genève)
- I. Division des services généraux (Genève)
- J. Personnel du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
- K. Dépenses diverses
- L. Activités administratives financées en commun
- M. Services administratifs (Vienne)

Chapitre 29. Services de conférence et bibliothèques (New York, Genève et Vienne)

- (2) Services d'interprétation et des séances
- (3) Traduction, édition et dactylographie
- (4) Publications et documentation
- (5) Bibliothèques

Sans des lettres et chiffres des têtes de colonne :

- A. Organes directeurs
 1. Conseil du développement industriel et son Comité permanent
 2. Troisième Conférence générale de l'ONUDI
- B. Réunions et conférences spéciales
- C. Direction exécutive et administration
- D. Programmes d'activité :
 1. Coordination des politiques
 2. Etudes et recherches industrielles
 3. Opérations industrielles
- E. Appui aux programmes :
 1. Services de conférence, information et relations extérieures
 2. Services administratifs et services communs

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Statut de l'ONUDI

17.1 Conformément à la résolution 33/161 de l'Assemblée générale en date du 20 décembre 1978, la Conférence des Nations Unies sur la constitution de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel en institution spécialisée s'est tenue à Vienne du 19 mars au 8 avril 1979 et a adopté la Constitution de l'ONUDI en tant qu'institution spécialisée. Avant qu'elle n'entre en vigueur, ladite constitution devra être ratifiée par 80 Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies. En raison du temps que cela prendra, on ne pense pas que

l'ONUDI puisse fonctionner en tant qu'institution spécialisée avant le début de l'exercice biennal 1980-1981. Les propositions présentées par le Secrétaire général dans le présent document prévoient nécessairement des crédits pour le fonctionnement de l'ONUDI dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies pendant tout l'exercice biennal 1980-1981. Le montant prévu doit permettre de réaliser le programme d'activités et les objectifs énoncés dans le plan à moyen terme pour la période 1980-1981¹ et

¹ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-troisième session, Supplément No 6 (A/33/6/Rev.1), vol. III, chap. 17.

dans des résolutions adoptées ultérieurement par l'Assemblée générale; il a également été tenu compte des éléments de la Déclaration et du Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels (A/10112, chap. IV).

Renforcement des activités opérationnelles hors siège

17.2 Par sa résolution 31/162 du 21 décembre 1976, l'Assemblée générale a notamment prié le Directeur exécutif de l'ONUDI de renforcer les activités opérationnelles de l'Organisation, en particulier aux échelons national et sous-régional. A cet égard, le Secrétaire général a indiqué dans le budget-programme de l'exercice biennal 1978-1979 qu'il était parti de l'hypothèse que les ressources supplémentaires nécessaires à cette fin proviendraient de fonds extra-budgétaires mis à la disposition du Directeur exécutif, étant donné que : a) on entend par activités opérationnelles, au sein du système des Nations Unies, les projets de coopération technique, qui sont, dans la plupart des cas, financés par des fonds extra-budgétaires; b) que les seuls crédits prévus au budget ordinaire pour les activités opérationnelles de coopération technique sont ceux qui ont été ouverts au chapitre 15 et qui se rapportent à des mandats spécifiques de l'Assemblée générale; enfin, c) que la résolution 31/162 ne contient aucun élément qui autorise le Secrétaire général à demander des augmentations de crédits au budget ordinaire.

17.3 Dans sa résolution 33/78 du 15 décembre 1978, relative à la coopération en matière de développement industriel, l'Assemblée générale a réaffirmé que le niveau souhaitable des ressources du Fonds des Nations Unies pour le développement industriel était de 50 millions de dollars des Etats-Unis par an et que ce niveau devait être atteint autant que possible en 1979. L'objectif fixé par l'ONUDI pour les dépenses consacrées aux projets opérationnels en 1980-1981 est de 176 millions de dollars, ce qui représente une augmentation d'environ 50 p. 100 par rapport à 1978-1979. Pour atteindre cet objectif, il faudra développer les activités d'appel de fonds et rendre plus efficaces la formulation et la mise en œuvre des projets. Bien que l'on soit sans doute amené à accroître quelque peu le montant des crédits ouverts au budget ordinaire pour les dépenses d'appui, de manière à atteindre plus sûrement les objectifs fixés en matière d'exécution des programmes, le Secrétaire général, tenant compte de la compression des dépenses recommandée dans deux récentes résolutions de l'Assemblée générale, a décidé de ne pas demander pour le moment de ressources supplémentaires. Il faudra donc se contenter de l'augmentation proportionnelle des ressources extra-budgétaires provenant du remboursement des dépenses d'appui et viser à améliorer effectivement la productivité des activités des services de l'ONUDI qui participent à l'exécution des activités opérationnelles.

17.4 L'Assemblée générale, dans sa résolution 33/78, a réaffirmé la nécessité de renforcer l'efficacité du réseau de conseillers hors siège pour le développement industriel, en tenant compte de ses résolutions 3086 (XXVIII), du 6 décembre 1973, 31/162, du 21 décembre 1976, et 32/165, du 19 décembre 1977, et elle a demandé qu'en attendant que soit achevée l'évaluation demandée par le Conseil économique et social dans sa résolution 1978/65, le

rythme de recrutement des conseillers hors siège pour le développement industriel soit maintenu. A sa treizième session, le Conseil du développement industriel a étudié un rapport à ce sujet et approuvé le renforcement du programme qui y était préconisé, ainsi que la recommandation tendant à ce que le PNUD, sous réserve qu'il dispose des fonds nécessaires et en attendant que l'ONUDI devienne une institution spécialisée, prenne à sa charge, jusqu'à la fin de 1980, le financement d'un maximum de 50 conseillers hors siège. Cette position a été adoptée sans préjudice de la décision prise par le Conseil à sa septième session et entérinée par l'Assemblée générale dans sa résolution 32/165, selon laquelle le nombre de conseillers hors siège devrait être porté à 60. Aussi, dans le budget-programme de l'exercice biennal 1980-1981, n'est-il pas demandé de ressources d'appui pour le programme des conseillers hors siège. Le Secrétaire général rappelle toutefois que ce programme est à son avis indispensable à l'efficacité des activités hors siège de l'ONUDI.

Système de consultations sur la répartition équitable de l'industrie mondiale

17.5 Des crédits supplémentaires ont été demandés et approuvés dans le budget de 1978-1979 pour le système de consultations prescrit dans le Plan d'action de Lima (A/10112, chap. IV, par. 61 d), tel qu'il a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 3362 (S-VII). Sous la direction du Conseil du développement industriel, ce système de consultations a été mis sur pied à titre expérimental dans le cadre de l'ONUDI, les premiers efforts portant sur des consultations sectorielles. Les activités d'entreprises dans ce domaine se sont développées de façon régulière. L'Assemblée générale, à la section III de sa résolution 33/78 du 15 décembre 1978, a décidé que le système de consultations de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel devrait contribuer effectivement, par des mesures concrètes, à la réalisation des buts et objectifs énoncés dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima, et que la participation de chaque pays aux consultations pourrait s'effectuer au niveau gouvernemental et aux autres niveaux mentionnés dans la décision prise à ce sujet par le Conseil du développement industriel à sa douzième session.

17.6 A sa treizième session, le Conseil du développement industriel a entrepris d'évaluer ce système de consultations et de voir dans quelle mesure la troisième Conférence générale pourrait l'établir sur une base permanente. Il a également étudié la question des ressources nécessaires au fonctionnement de ce système de consultations pendant l'exercice biennal 1980-1981 et recommandé à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, de tenir compte, lorsqu'elle approuvera le budget-programme de l'ONUDI, des observations et des conclusions du Conseil s'y rapportant. Le Secrétaire général ne pense pas qu'il convienne de demander des crédits supplémentaires pour ce système de consultations dans le budget-programme pour le prochain exercice biennal avant que le Conseil économique et social et l'Assemblée générale n'aient examiné les recommandations du Conseil. Peut-être faudra-t-il revoir cette question à la lumière des décisions prises par l'Assemblée générale au sujet de ce sous-programme.

Mise au point et transfert des techniques

17.7 Dans sa résolution 33/78, l'Assemblée générale a demandé que les mesures voulues soient prises pour renforcer, au sein du secrétariat de l'ONUDI, ses activités visant à développer la capacité technologique des pays en développement et le transfert de techniques à ces pays dans le secteur industriel. Dans la même résolution, l'Assemblée a également prié le Conseil du développement industriel de suggérer, à sa treizième session, les moyens de poursuivre une action efficace dans ce domaine sur la base des résultats de son analyse de l'opération pilote de la Banque d'informations industrielles et technologiques. Après avoir étudié le rapport que le Directeur exécutif de l'ONUDI a présenté sur cette question, le Conseil du développement industriel a recommandé que la Banque d'informations industrielles et technologiques continue à fonctionner dans le cadre de l'ONUDI et qu'on mette à sa disposition le personnel et les fonds nécessaires. Le Conseil a recommandé en outre d'englober dans les activités de la Banque les secteurs et questions relevant du système de consultations de l'ONUDI, ainsi que les secteurs étudiés à l'occasion du Forum international des techniques industrielles appropriées. Comme dans le cas du système de consultations, le Secrétaire général a décidé de ne pas demander de crédits supplémentaires comme suite à la recommandation du Conseil avant que le Conseil économique et social et l'Assemblée générale n'aient eu l'occasion d'examiner celle-ci.

Installation de l'ONUDI au Centre international de Vienne

17.8 L'ONUDI, comme d'autres unités du Secrétariat des Nations Unies et comme l'Agence internationale de l'énergie atomique, s'installera vers la fin de 1979 dans de nouveaux locaux, au Centre international de Vienne. Diverses modifications ont été apportées dans la structure du budget-programme pour ce qui est des activités de soutien au programme. Ainsi, plusieurs des activités qui

figuraient auparavant au présent chapitre, au titre de l'appui au programme, apparaissent dans les propositions pour 1980-1981 au chapitre 28M (Services administratifs, Vienne). Une fois installée dans les nouveaux locaux du Donaupark, l'ONUDI assumera certaines responsabilités administratives et financières pour le compte d'autres unités du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies qui viendront s'y installer, venant de Genève ou de New York. Les ressources en personnel et autres requises pour ces services administratifs et financiers figureront au chapitre 28M, tandis que la direction de ces services, à l'exclusion des services de sécurité (dont le Siège restera responsable) continuera, au point de vue organisationnel, à relever de l'ONUDI.

Troisième Conférence générale de l'ONUDI

17.9 La troisième Conférence générale de l'ONUDI se tiendra à New Delhi (Inde) du 21 janvier au 8 février 1980. Il ressort du projet d'ordre du jour de cette conférence que son issue pourrait influencer de façon très sensible sur les activités de l'Organisation. Néanmoins, aucune des propositions du projet de budget-programme n'anticipe sur les décisions qui pourront être prises à cette occasion.

Textes explicatifs sur les programmes

17.10 Dans le texte explicatif qui fait suite à chacun des programmes de fond de l'ONUDI (coordination des politiques, études et recherches industrielles et opérations industrielles), certains sous-programmes et éléments de programme ainsi que les produits connexes, sont analysés de façon plus détaillée que dans d'autres chapitres du budget. On a procédé de la sorte lorsqu'il semblait que le Comité du programme et de la coordination, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et la Cinquième Commission pourraient souhaiter avoir davantage de renseignements sur l'exécution par l'ONUDI des tâches très nombreuses et précises qui lui ont été assignées par la Déclaration et le Plan d'action de Lima.

A. - Organes directeurs

1. - CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SON COMITE PERMANENT

TABLEAU 17.6 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1980-1981	
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale
Personnel temporaire pour les réunions	1 160,5	57,5	-	111,8	169,3	1 329,8
Consultants	1,0	0,1	(1,1)	-	(1,0)	-
Heures supplémentaires	133,8	6,6	-	12,9	19,5	153,3
Frais de voyage	25,6	1,2	-	2,5	3,7	29,3
Imprimerie et reliure	32,5	1,4	-	3,1	4,5	37,0
Location et entretien des locaux	75,0	3,7	(78,7)	-	(75,0)	-
Location et entretien du matériel	2,8	0,1	-	0,3	0,4	3,2
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	10,3	0,5	-	1,0	1,5	11,8
Services divers	9,9	0,5	-	0,9	1,4	11,3
Total	1 451,4	71,6	(79,8)	132,5	124,3	1 575,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 523,0	(79,8)	-	-	(79,8)	(5,2) %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	1 575,7
	8 879,3
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	10 455,0

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

1. - CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SON COMITE PERMANENT

17.11 Les organes directeurs de l'ONUDI sont la Conférence générale de l'ONUDI, qui est convoquée tous les quatre ans, le Conseil du développement industriel, qui se réunit une fois par an, et son Comité permanent, qui tient deux sessions par an.

Conseil du développement industriel

17.12 Le Conseil du développement industriel a été créé par la résolution 2152 (XXI) de l'Assemblée générale, en date du 17 novembre 1966, en tant qu'organe directeur

principal de l'ONUDI. Le Conseil comprend 45 membres élus par l'Assemblée générale parmi les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres d'institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Il se réunit une fois par an pour formuler des principes et des politiques visant à atteindre les buts de l'Organisation, et pour examiner et approuver son programme d'activité.

Comité permanent du Conseil du développement industriel

17.13 Le Comité permanent est un organe subsidiaire du Conseil du développement industriel et se compose de représentants de tous les Etats membres du Conseil. Il tient deux sessions par an.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Personnel temporaire pour les réunions*

17.14 Aucun accroissement de ressources n'est prévu à cette rubrique. Le montant prévu (1 218 000 dollars) doit permettre de couvrir le coût du service des sessions du Conseil du développement industriel et de son organe subsidiaire, le Comité permanent.

Consultants

17.15 Il est proposé d'allouer au programme de coordination des politiques un montant de 1 100 dollars, précédemment prévu pour le présent programme.

Frais de voyage

17.16 Le montant prévu à ce titre (26 800 dollars) doit

couvrir les frais de voyage du personnel et des représentants d'organes nationaux assistant à des réunions.

Imprimerie et reliure

17.17 Le montant de 33 900 dollars prévu à la présente rubrique doit permettre de couvrir le coût de l'impression, dans des ateliers extérieurs, de documents et de rapports destinés au Conseil et à son Comité permanent dans des délais que les services communs d'imprimerie et de reproduction de l'ONUDI et de l'AIEA ne sont pas en mesure de respecter.

Location et entretien des locaux

17.18 Les ressources nécessaires à ce titre ont pu être réduites de 78 700 dollars du fait de l'ouverture du Centre international de Vienne.

2. - TROISIEME CONFERENCE GENERALE DE L'ONUDI^a

TABLEAU 17.7 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réduction de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Réduction en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Personnel temporaire pour les réunions	172,5	(172,5)	736,8	67,6	631,9	804,2
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	-	-	-	0,5	5,4	5,4
Heures supplémentaires	-	-	40,3	3,7	44,0	44,0
Frais de voyage des participants aux réunions	-	-	14,7	1,3	16,0	16,0
Frais de voyage du personnel	116,8	(116,8)	-	-	(116,8)	-
Imprimerie et reliure	-	-	44,0	4,0	48,0	48,0
Location et entretien des locaux	-	-	30,3	2,8	33,1	33,1
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	-	-	6,7	0,6	7,3	7,3
Total	289,3	(289,3)	877,7	80,5	668,9	958,2

Analyse de la croissance réelle (sur taux révisés de 1979)

(1) Total révisé de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
-	877,7	877,7	-	-	- %

2) Fonds extra-budgetaires

Total, coûts directs	958,2
	3 934,1
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	4 892,3

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

^{a/} Dépenses non renouvelables.

2. — TROISIEME CONFERENCE GENERALE
DE L'ONU

17.19 Dans sa résolution 33/77 du 16 décembre 1978, l'Assemblée générale a décidé de convoquer la troisième Conférence générale de l'ONU à New Delhi (Inde), du 21 janvier au 8 février 1980, sur la base du mandat proposé au paragraphe 70 de la Déclaration et du Plan d'action de Lima. En vertu de ce mandat, la Conférence générale a été institutionnalisée et sera convoquée tous les quatre ans. En application de la résolution 31/164 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1976, le Conseil du développement industriel a fait fonction de comité préparatoire intergouvernemental pour la Conférence.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

17.20 Les crédits demandés pour la Conférence sont fondés sur les hypothèses suivantes :

- a) La Conférence durera 20 jours ouvrables;
b) Les services d'interprétation seront assurés et la documentation sera établie dans six langues (arabe, anglais, chinois, espagnol, français et russe);
c) Des comptes rendus analytiques ne seront établis que pour les séances plénières de la Conférence, qui sont estimées à 30 au total;
d) La Conférence se réunira à Vienne, les dépenses supplémentaires entraînées par l'organisation de la Conférence dans un autre lieu étant à la charge du gouvernement hôte.

Les prévisions de dépenses relatives aux services à assurer pendant la session et aux documents à établir après la session ont été présentées dans le document A/C.5/33/57. Ces prévisions ont été modifiées pour tenir compte de l'inflation, des fluctuations des taux de change et d'autres facteurs découlant de la résolution 33/77 de l'Assemblée générale.

17.21 Les prévisions de dépenses relatives à la Conférence sont les suivantes :

Prévisions de dépenses [coût intégral] (dollars)	Montant absorbé par l'ONU (dollars)	Coût estimatif net (dollars)
---	---	---------------------------------------

 A. — Personnel temporaire
pour les réunions

1. Documents établis pendant la session

a) Interprétation	392 700	15 400	377 300
---------------------------	---------	--------	---------

	Prévisions de dépenses [coût intégral] (dollars)	Montant absorbé par l'ONU (dollars)	Coût estimatif net (dollars)
b) Documentation (300 pages)	140 500	78 100	62 400
c) Comptes rendus analytiques des séances plénières	158 400	12 600	145 800
2. Documents à établir après la session	86 800	69 400	17 400
3. Frais de voyage			
a) Interprètes	57 700	1 400	56 300
b) Autre personnel de conférence	56 200	19 400	36 800
4. Autre personnel de conférence	44 000	3 200	40 800
			<u>736 800</u>
B. — Personnel temporaire affecté à des tâches générales			
Services d'information	4 900	—	4 900
C. — Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	40 300	—	40 300
D. — Frais de voyage de participants à des sessions			
Frais de voyage d'un représentant de chaque mouvement de libération nationale mentionné dans la résolution 33/77 de l'Assemblée générale	14 700	—	14 700
E. — Fournitures pour la reproduction de documents ^a	44 000	—	44 000
F. — Location des locaux de la Hofburg	30 300	—	30 300
G. — Dépenses de représentation			
(D-1 et au-dessous)	6 700	—	6 700
	<u>1 077 200</u>	<u>199 500</u>	<u>877 700</u>

^a A l'exception de ce poste de dépenses, tous les frais de reproduction et de distribution seront absorbés par l'ONU.

B. - Réunions et conférences spéciales^a

TABLEAU 17.8 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1980-1981	
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale
Personnel temporaire pour les réunions	22,8	(22,8)	-	-	(22,8)	-
Frais de voyage de participants à des sessions	14,0	(14,0)	-	-	(14,0)	-
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	15,6	(15,6)	-	-	(15,6)	-
Autres voyages autorisés du personnel	15,9	(15,9)	-	-	(15,9)	-
Location et entretien des locaux	54,0	(54,0)	-	-	(54,0)	-
Total	122,3	(122,3)	-	-	(122,3)	-

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
-	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs

-

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

-

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

a/ Il s'agit de la Conférence des Nations Unies sur la constitution de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel en institution spécialisée qui a été convoquée à New York en 1978 et à Vienne en 1979.

C. - Direction exécutive et administration

TABLEAU 17.9 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	512,6	13,0	-	47,7	60,7	573,3
Heures supplémentaires	3,2	0,2	1,6	0,4	2,2	5,4
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	14,0	-	-	-	-	14,0
Autres dépenses communes de personnel	178,3	4,5	-	17,3	21,8	200,1
Frais de voyage du personnel	185,9	9,3	-	18,0	27,3	213,2
Total	894,0	27,0	1,6	83,4	112,0	1 006,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
921,0	1,6	-	-	1,6	0,1 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs 1 006,0

(1 006,0)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABLEAU 17.10 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	-	-	-	-	-	-
Administrateur général (D-1)	-	-	-	-	-	-
Administrateur hors classe (P-5)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	2	2	-	-	2	2
Total	4	4	-	-	4	4
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	3	3	-	-	3	3
Total	4	4	-	-	4	4
TOTAL GENERAL	8	8	-	-	8	8

C. - Direction exécutive et administration

17.22 Ce programme concerne la gestion et l'orientation générales de l'ONUDI et de tous ses programmes, qui sont assurées par le Directeur exécutif, secondé par ses collaborateurs immédiats. Du point de vue de l'organisation, ce programme est distinct du Cabinet du Directeur exécutif qui comprend, entre autres, deux grandes divisions, dont chacune exécute un programme de l'ONUDI. Leurs fonctions sont indiquées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organisation, sect. M/Rev.1).

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Heures supplémentaires

17.23 Le montant prévu à cette rubrique (5 000 dollars) comprend une augmentation de 1 600 dollars, proposée compte tenu de l'expérience des périodes de pointe.

Frais de voyage du personnel

17.24 Aucune augmentation n'est prévue à cette rubrique. Le montant prévu (195 200 dollars) doit permettre de couvrir essentiellement les frais de voyage du Directeur exécutif aux fins de participation à des réunions et à des consultations.

D. - Programmes d'activité

1. - COORDINATION DES POLITIQUES

TABLEAU 17.11 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	5 067,0	391,8	-	502,6	894,4	5 961,4
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	58,5	2,8	-	5,6	8,4	66,9
Consultants	353,8	10,2	186,0	50,5	246,7	600,5
Heures supplémentaires	5,1	0,5	13,3	1,7	15,5	20,6
Groupes spéciaux d'experts	253,7	7,4	97,7	32,8	137,9	391,6
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	1 761,6	136,6	-	179,7	316,3	2 077,9
Frais de voyage du personnel	920,7	45,5	-	88,7	134,2	1 054,9
Imprimerie et reliure	0,4	0,1	(0,5)	-	(0,4)	-
Location et entretien du matériel	2,7	0,1	(2,8)	-	(2,7)	-
Communications	44,5	2,8	-	4,3	7,1	51,6
Fournitures et accessoires	8,4	0,5	-	0,8	1,3	9,7
Total	8 477,6	598,3	293,7	866,7	1 758,7	10 236,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
9 075,9	293,7	-	-	293,7	3,2 %

TABLEAU 17.11 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979	1980-1981
	Montant estimatif des dépenses	Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Remboursement des dépenses d'appui aux activités de coopération technique :		
Postes permanents	1 699,0	2 342,0
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	160,0	-
Heures supplémentaires	15,0	9,0
Dépenses communes de personnel	591,0	798,0
Frais de voyage	40,0	66,0
Communications	-	34,0
Total a)	2 505,0	3 249,0
b) Projets opérationnels ^{a/}		
FNUDI et autres fonds d'affectation spéciale de l'ONUDI	1 452,0	2 790,0
Total b)	1 452,0	2 790,0
Total, a) et b)	3 957,0	6 039,0

Total, coûts directs	16 275,3
-----------------------------	-----------------

12 170,3

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	28 445,6
---	-----------------

^{a/} Dans le tableau, les montants sont exprimés aux taux révisés de 1979; dans le texte, en revanche, les chiffres correspondants sont en dollars courants.

TABLEAU 17.12 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Coordination des politiques

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	4	4	-	1	4	5
Administrateur hors classe (P-5)	10	10	2	6	12	16
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	16	16	5	8	21	24
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	16	16	6	8	22	24
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	6	6	2	5	8	11
Total	53	53	15	28	68	81
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	2	2	1	1	3	3
Autres classes	37	37	13	21	50	58
Total	39	39	14	22	53	61
TOTAL GENERAL	92	92	29	50	121	142

1. — COORDINATION DES POLITIQUES

17.25 Ce programme est exécuté par la Division de la coordination des politiques, l'un des deux services de l'ONUDI qui forment le Cabinet du Directeur exécutif. Les attributions et l'organisation de la Division sont exposées dans le manuel sur l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, sect. M/Rev.1 et 2).

17.26 Ce programme comprend a) les quatre sous-programmes mentionnés dans le plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), qui se composent de 19 éléments de programme, et b) les fonctions de coordination dont s'acquitte la Division de la coordination des politiques, qui sont regroupées, aux fins du budget-programme, dans un cinquième sous-programme qui ne rentre pas dans le cadre du plan à moyen terme et est intitulé "Formulation et direction des programmes, et autres activités d'appui pour la coordination des politiques".

17.27 Les sous-programmes, les éléments de programme et les produits correspondants sont exposés ci-après :

Sous-programme 1. Elaboration et évaluation des programmes

a) Ressources nécessaires : 1 497 900 dollars (15 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. III, par. 17.25 à 17.33.

c) Éléments de programme :

1.1 Elaboration des programmes de coopération technique et des projets qui les composent

Cet élément, le principal du sous-programme, absorbe les deux tiers environ des ressources en personnel. Il porte sur la conception des programmes de coopération technique, conformément aux besoins prioritaires des pays en développement et aux décisions prises par le Conseil du développement industriel et l'Assemblée générale, et sur la formulation, dans le cadre de ces programmes, de projets précis adaptés à la situation des pays intéressés. Il vise aussi à évaluer et, si nécessaire, à préciser les propositions de projets et les demandes d'assistance reçues des pays en développement, ainsi qu'à étudier les possibilités de financement en vue de leur mise en œuvre. Un effort particulier sera fait pour participer à la programmation par pays du PNUD et pour formuler des modèles de programme par secteur, par thème, par région et par sous-région.

Produits :

i) Missions de programmation dans une quarantaine de pays en développement, suivies de recommandations pour les programmes industriels du PNUD consacrés à ces pays; élaboration de propositions de programmes devant être approuvées par le Conseil du développement industriel;

ii) Elaboration et évaluation, pour approbation par le Comité de programmation de l'ONUDI, d'environ 1 300 nouveaux projets de coopération technique (500 projets financés par le FNUDI, 300 par le programme ordinaire d'assistance technique, 200 par les ressources PNUD/SIS et 300 par les ressources PNUD/CIP).

1.2 Gestion des programmes de coopération technique, directement ou en qualité d'agent d'exécution

Produits :

- i) Services de secrétariat fournis au Comité de la programmation de l'ONUDI qui, placé sous la présidence du Directeur exécutif, examine et approuve les projets de coopération et autres activités dont le financement par le FNUDI est proposé;
- ii) Examen par les gouvernements, de propositions spécifiques relatives aux projets devant être financés par des contributions spéciales au FNUDI;
- iii) Rédaction, à l'intention du Conseil du développement industriel, de propositions de programmes et de rapports d'activité concernant les activités du FNUDI;
- iv) Etablissement de rapports périodiques sur les approbations de projets, analyse des modalités de participation de l'ONUDI aux programmes par pays du PNUD et formulation de politiques et procédures relatives à la programmation, à l'évaluation et à l'approbation des projets de coopération technique, y compris les politiques et procédures appliquées par le secrétariat en ce qui concerne les activités du PNUD.

1.3 Evaluation des programmes et projets

Des activités d'évaluation interne, impliquant parfois des missions hors siège, sont menées de façon continue. Le personnel spécialement chargé de l'évaluation supervise l'application d'un système d'auto-évaluation des projets et rédige des rapports à l'intention du Conseil du développement industriel. Les résultats des évaluations devraient permettre d'améliorer la conception et l'efficacité des projets, ainsi que les procédures et pratiques de programmation et d'exécution.

Produits :

- i) Une évaluation de programme;
- ii) Douze évaluations générales de grands projets hors siège;
- iii) De 60 à 120 évaluations annuelles sur dossiers consacrées à un échantillon représentatif de projets au titre du programme ordinaire, des SIS et du FNUDI;
- iv) Examen des plans d'évaluation intéressant quelque 170 propositions de grands projets et rapports d'évaluation portant sur 1 270 projets achevés et 448 projets en cours;
- v) Mise au point de directives et procédures complémentaires pour l'évaluation et la conception des projets.

Sous-programme 2. Mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés

a) Ressources nécessaires : 609 100 dollars (6 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. III, par. 17.34 à 17.43.

c) Éléments de programme :

2.1 Elaboration de programmes de coopération technique en faveur des pays en développement les moins avancés, sans littoral et insulaires, et formulation des projets qui les composent, en coordination avec l'élément de programme 1.1

Cet élément de programme porte sur la conception et la formulation de programmes et de projets consacrés aux problèmes spéciaux qui se posent aux pays en développement de ce groupe dans le contexte de leur développement industriel. Des programmes et des projets multinationaux sont élaborés à l'intention des pays en développement sans littoral et insulaires, afin d'atténuer certains désavantages dus à leur situation géographique, et en faveur de la zone soudano-sahélienne.

Produits : environ 400 nouveaux projets d'assistance technique seront élaborés et suivis.

2.2 Mobilisation de ressources financières auprès des gouvernements et autres donateurs potentiels, pour les programmes de coopération technique à exécuter dans les pays concernés par les sous-programmes

Produits : élaboration de modèles de projets dans le cadre de consultations avec les donateurs potentiels et les gouvernements des pays bénéficiaires, de façon à obtenir un appui financier pour le développement industriel de ces pays sous la forme d'un volume plus important de projets de coopération technique.

Sous-programme 3. Coopération entre pays en développement en vue de l'industrialisation

a) Ressources nécessaires : 363 100 dollars (4 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. III, par. 17.44 à 17.53.

c) Éléments de programme :

3.1 Élaboration de projets de coopération technique entre pays en développement, en coordination avec les éléments de programme 1.1 et 2.1

Cet élément, le principal du sous-programme, absorbe les deux tiers environ des ressources en personnel. Il porte sur la conception, la formulation, l'évaluation et le financement de projets de coopération technique entre pays en développement. Ces projets, qui peuvent se situer au niveau régional ou interrégional, résultent souvent d'études préliminaires menées dans les pays en développement les moins avancés dans le cadre du système de consultations.

Produits : formulation d'une cinquantaine de projets de coopération technique entre pays en développement.

3.2 Recherche de nouvelles formes de coopération économique entre pays en développement et renforcement des mécanismes institutionnels nécessaires à cette coopération

Des tables rondes ministérielles seront organisées pour examiner les moyens de faciliter l'industrialisation de certains pays en développement les moins avancés par la coopération économique entre pays en développement. Cette stratégie a été recommandée par la réunion de personnalités, qui s'est tenue à New Delhi en janvier 1977. Le programme de ces tables rondes porte non seulement sur l'examen des possibilités de coopération industrielle, mais aussi sur le renforcement des mécanismes de coopération industrielle entre pays en développement.

Produits : quatre tables rondes ministérielles.

d) L'ONUDI est membre de l'Équipe spéciale inter-institutions sur la coopération économique entre pays en développement à laquelle sont également représentés la

CNUCED, la FAO, l'OMS, le PNUD et les commissions régionales. Dans le cadre des travaux de cette équipe spéciale et de discussions bilatérales, l'ONUDI élabore des projets communs avec chacun de ces organismes.

Sous-programme 4. Système de consultations permanentes sur la répartition équitable des industries dans le monde

a) Ressources nécessaires : 2 702 100 dollars (26 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. III, par. 17.54 à 17.67.

c) Éléments de programme :

4.1 Consultations sur l'industrie des engrais

4.2 Consultations sur l'industrie sidérurgique

4.3 Consultations sur l'industrie du cuir et des articles en cuir

4.4 Consultations sur l'industrie des huiles et graisses végétales

4.5 Consultations sur l'industrie pétrochimique

4.6 Consultations sur l'industrie des machines agricoles

4.7 Consultations sur l'industrie pharmaceutique

4.8 Consultations sur l'industrie alimentaire

4.9 Consultations sur l'industrie des biens d'équipement

4.10 Consultations sur le financement industriel

4.11 Consultations sur la formation de la main-d'œuvre industrielle

4.12 Aspects commerciaux et connexes des arrangements de collaboration industrielle

Dans sa résolution 3362 (S-VII), l'Assemblée générale avait demandé à l'ONUDI d'inclure dans ses activités un système de consultations permanentes aux niveaux mondial, régional, interrégional et sectoriel, et de servir de forum pour la négociation d'accords dans le domaine de l'industrie, à la demande des pays intéressés. Le présent sous-programme permet à l'ONUDI de s'acquitter de ces tâches, en vue de porter à au moins 25 p.100 d'ici à la fin du siècle la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale.

Les activités menées dans le cadre de ces éléments de programme, à l'exception de l'élément 4.12, sont, à des échelles de détails près, du même type. Elles comprennent des activités préparatoires, l'organisation de réunions de consultation, l'exécution des mesures complémentaires recommandées et l'organisation de réunions de consultations ultérieures pour examiner les résultats de ces mesures.

L'élément de programme 4.12 (Aspects commerciaux et connexes des arrangements de collaboration industrielle) découle de la décision prise en 1978 par le Conseil du développement industriel et le Conseil du commerce et du développement de la CNUCED de créer un groupe spécial d'experts CNUCED/ONUDI chargé de cette question. Les travaux préparatoires, au secrétariat de l'ONUDI, ont commencé au début de 1979, et la première réunion d'experts devrait avoir lieu en octobre 1979. Les secrétariats de l'ONUDI et de la CNUCED contribueront, dans leurs domaines de compétence respectifs, à la préparation d'une étude des incidences, pour les pays en développement, des arrangements de collaboration commerciale et industrielle existants au niveau des entreprises; en outre, ils examineront le rôle

des gouvernements dans ces arrangements et le rôle éventuel d'accords intergouvernementaux et autres arrangements cadres. Ces activités tiendront particulièrement compte des questions relatives au commerce, mises en lumière au cours des réunions de consultation. On ne pense pas qu'elles soient achevées en 1979, et il est prévu qu'une deuxième réunion du groupe d'experts sera nécessaire en 1980, année au cours de laquelle son rapport serait présenté aux deux conseils intéressés.

Produits du système de consultations :

Des réunions de groupes d'experts consacrées à des activités préparatoires ou complémentaires auront lieu quatre fois au cours de l'exercice biennal en ce qui concerne les engrais, la sidérurgie, les produits pétrochimiques, les machines agricoles, les produits pharmaceutiques et l'industrie alimentaire, et deux fois en ce qui concerne le cuir et les articles en cuir, les biens d'équipement, le financement industriel et la formation de la main-d'œuvre industrielle (soit en tout 32 réunions). Il est également prévu d'organiser huit réunions de consultation consacrées notamment à de nouveaux secteurs pendant le prochain exercice biennal, ce qui représente une accélération et un élargissement des activités du sous-programme puisque, au cours de la période de trois ans allant de 1977 à 1979, on aura tenu un nombre égal de réunions consacrées à des secteurs moins nombreux. Enfin, il devrait y avoir une réunion du Groupe d'experts ONUDI/CNUCED.

D'après l'expérience précédemment acquise, les avantages et les résultats généraux du système de consultations seront les suivants :

a) La prise de conscience du souhait des pays en développement d'accroître leur production dans les divers secteurs industriels et de la réciprocité des intérêts des pays industrialisés et des pays en développement;

b) Une évaluation conjointe de la situation mondiale actuelle et future dans laquelle se situe la réalisation de ces objectifs;

c) La détermination des principaux problèmes auxquels sont confrontés les pays en développement dans chaque secteur, et l'élaboration d'une approche conjointe en vue de la solution de ces problèmes, compte tenu de la nécessité de respecter également les intérêts des diverses parties;

d) La mise au point de nouvelles formes concrètes de coopération entre pays en développement et pays industrialisés et entre pays dans chaque secteur;

e) La conception de nouveaux types de projets de coopération technique, tels que l'exploitation de gisements de fer par un groupe de pays voisins.

La deuxième série de réunions de consultation a permis d'aboutir, en gros, à un accord sur les éléments suivants :

i) Avant-projet de contrats types pour la construction d'usines d'engrais;

ii) Répartition entre les pouvoirs publics et les propriétaires d'usines des responsabilités en ce qui concerne l'établissement de l'infrastructure nécessaire pour la production et la distribution des engrais;

iii) Programme de coopération entre pays en développement dans le domaine de l'industrie des engrais;

iv) Programme de coopération entre pays en développement et pays industrialisés en vue de la mise en œuvre de projets concernant l'industrie sidérurgique dans les pays en développement, jusqu'en 1990;

v) Etablissement d'un contrat à long terme pour l'approvisionnement en charbon cokéifiable;

vi) Etablissement de critères destinés à être utilisés par les pays en développement dans l'évaluation des projets pour la production d'acier et l'exploitation des gisements de minerais.

Sous-programme 5. Formulation et direction du programme et autres activités d'appui dans le domaine de la coordination des politiques

a) Ressources nécessaires : 5 164 100 dollars (49 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : comme il a été indiqué au paragraphe 17.26, le présent sous-programme ne rentre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

5.1 Supervision des rapports sur les activités hors siège

5.2 Coordination des programmes interinstitutions

5.3 Coopération avec des organismes commerciaux et industriels et d'autres organisations non gouvernementales

5.4 Bureau de liaison de New York

5.5 Bureau de liaison de Genève (proposition)

5.6 Formulation et direction du programme

On trouvera ci-après une description de chaque élément de programme :

5.1 Supervision des rapports sur les activités hors siège

Il s'agit essentiellement de renforcer le programme relatif aux conseillers industriels principaux hors siège et d'en suivre l'exécution. A cet effet, l'ONUDI collabore avec le PNUD au recrutement et à l'évaluation des conseillers, délimite le champ d'action des conseillers sur le plan géographique et choisit leur lieu d'affectation, de manière à servir au mieux les pays en développement; choisit les administrateurs adjoints qui secondent lesdits conseillers et examine la façon dont ils s'acquittent de leurs tâches. Pour ces dernières activités, l'ONUDI mène des négociations avec les gouvernements qui financent les postes des administrateurs adjoints. Au titre de cet élément de programme, on établit également, pour distribution au sein du secrétariat de l'ONUDI, une synthèse des rapports sur les activités hors siège, de façon que l'Organisation puisse prendre les mesures complémentaires qui s'imposent. Il est prévu de porter de 40 à 50 le nombre de postes de conseiller industriel principal hors siège et de 45 à 50 celui d'administrateur adjoint; il est également prévu d'examiner environ 700 rapports sur les activités hors siège.

5.2 Coordination des programmes interinstitutions

La coordination des programmes interinstitutions est un aspect du rôle central de l'ONUDI au sein du système des Nations Unies dans le domaine du développement industriel. Il s'agit avant tout de négocier avec d'autres organismes des Nations Unies des arrangements ou des accords de travail bilatéraux pour l'exécution conjointe de projets dans des pays en développement et la coordination des activités de programmation et de planification, et de surveiller l'application de ces accords.

5.3 Coopération avec des organismes commerciaux et industriels et d'autres organisations non gouvernementales

Ces organismes et organisations se répartissent en six

catégories :

- i) Les organisations non gouvernementales internationales, régionales et nationales, les associations de coopératives industrielles et les organismes de développement rural;
- ii) Les entreprises industrielles, les institutions financières et les chambres de commerce;
- iii) Les organismes de gestion internationaux, régionaux et nationaux, les sociétés de consultants et les centres de productivité;
- iv) Les universités, les instituts de recherche, les associations professionnelles et les associations de producteurs;
- v) Les syndicats et les fédérations syndicales;
- vi) Les foires commerciales, les organisations s'occupant de foires et d'autres forums où l'on peut examiner des propositions d'investissements industriels.

Il s'agit de mettre à profit l'expérience et les ressources financières de ces organismes et institutions en vue de réaliser les objectifs fixés en matière d'industrialisation à la deuxième Conférence générale de l'ONUDI. Cet élément de programme vient donc étayer le système de consultations et les activités de promotion des investissements. Il est prévu de tenir, au cours de l'exercice biennal, une réunion de représentants d'organismes s'occupant du développement industriel et rural et représentants d'associations de coopératives industrielles de pays d'Asie, ainsi qu'une réunion de représentants d'organismes non gouvernementaux s'occupant du secteur textile.

5.4 Bureau de liaison de New York

Le Bureau de liaison de New York constitue le lien principal entre le siège de l'ONUDI à Vienne et le Secrétariat du Siège de l'Organisation des Nations Unies ainsi que l'Assemblée générale. Il facilite également la liaison avec le PNUD et les institutions spécialisées ainsi que d'autres institutions internationales ayant leur siège aux Etats-Unis et au Canada. Le Bureau fournit, en tant que de besoin, des informations concernant les activités de l'ONUDI aux missions permanentes des Etats Membres accrédités auprès du Siège de l'Organisation des Nations Unies; cette fonction est particulièrement précieuse pour les gouvernements qui n'ont pas de représentants permanents accrédités auprès de l'ONUDI elle-même. Le Bureau de liaison représente l'ONUDI à plus de 100 réunions tenues au Siège de l'Organisation des Nations Unies et ailleurs pendant l'exercice biennal, réunions dont il rend compte de façon détaillée à l'Organisation. Pour ce qui est des activités opérationnelles, le Bureau s'occupe, le cas échéant, de mettre au courant les fonctionnaires affectés aux projets de l'ONUDI sur le terrain et de recueillir leurs rapports de fin de mission.

5.5 Bureau de liaison de Genève (proposition)

L'ONUDI est actuellement représentée à Genève par le Représentant spécial du Directeur exécutif, secondé par un agent des services généraux. Ce représentant assure la liaison avec les missions permanentes des Etats Membres accrédités auprès de l'ONUDI qui sont établies à Genève, avec les organisations intergouvernementales régionales qui ont des bureaux dans cette ville —

telles que l'Organisation de l'unité africaine, l'Organisation des Etats américains et la Ligue des Etats arabes — et avec d'autres institutions gouvernementales et non gouvernementales. Un représentant assure aussi sur place la liaison avec les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Genève, notamment la CNUCED et l'OIT, pour l'ensemble des activités opérationnelles et des programmes organiques. Etant donné l'intérêt certain de ces activités et l'insuffisance des moyens actuels, qui oblige à laisser sans suite de nombreuses requêtes, le Directeur exécutif prévoit la création d'un bureau officiel de liaison à Genève en 1980-1981. Les ressources nécessaires continueront d'être prélevées sur les fonds extra-budgétaires.

5.6 Formulation et direction du programme

Il s'agit d'harmoniser les différentes initiatives nées au sein de l'ONUDI et d'élaborer des politiques et des programmes dans des domaines nouveaux comme l'énergie industrielle et la participation des femmes au développement. Cet élément de programme prévoit, dans la mesure des possibilités financières, la participation de l'ONUDI aux réunions de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social, du Comité administratif de coordination et de leurs organes subsidiaires. Il vise à assurer la conformité des aspects programmatiques des plans à moyen terme et des budgets-programmes aux orientations générales de l'Organisation.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Redéploiement des ressources en personnel (administrateurs)

17.28 Tous les mois de travail d'administrateur demandés pour 1980-1981 au titre du budget ordinaire seront répartis entre les éléments de programme en voie d'exécution en 1978-1979 et qui doivent se poursuivre en 1980-1981.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

17.29 Aucune augmentation n'est prévue à cette rubrique. Le montant prévu (61 300 dollars) doit permettre d'assurer le service des réunions de consultation et des réunions connexes au titre du système de consultations (sous-programme 4).

Consultants

17.30 Le montant prévu compte tenu de l'expérience acquise (550 000 dollars) implique une croissance de 186 000 dollars; il permettra de rémunérer les consultants chargés d'examiner des questions spécialisées dans le cadre des activités préparatoires et complémentaires aux réunions prévues dans le système de consultations.

Heures supplémentaires

17.31 Le montant prévu à cette rubrique (18 900 dollars) implique une croissance de 13 300 dollars; il a été calculé compte tenu de l'expérience acquise récemment quant au surcroît de travail entraîné par les réunions prévues dans le cadre du système de consultations.

Groupes spéciaux d'experts

17.32 Le montant de 358 800 dollars prévu à ce titre

implique une augmentation de 97 700 dollars; il a été calculé compte tenu de l'expérience acquise et se rapporte essentiellement au système de consultations.

Frais de voyage

17.33 Aucune augmentation n'est prévue à ce titre; le montant prévu (966 200 dollars) permettra de couvrir les frais de voyage du personnel se rendant à des réunions et les frais de voyage des conseillers industriels principaux hors siège, le PNUD prenant à sa charge les autres dépenses relatives à ces derniers.

Imprimerie et reliure

17.34 Il est proposé de virer les ressources nécessaires à

ce titre (500 dollars) au programme relatif aux services de conférence, pour que tous les travaux d'imprimerie et de reproduction assurés par la Division des services de conférence soient regroupés dans la contribution aux activités conjointes de l'ONUDI et de l'AIEA.

Location et entretien du matériel

17.35 Une réduction de 2 800 dollars des ressources nécessaires est prévue à ce titre du fait de l'emménagement dans les locaux du Centre international de Vienne. Les dépenses relatives à la location et à l'entretien des machines à photocopier ont été regroupées dans le chapitre 28M.

2. - ETUDES ET RECHERCHES INDUSTRIELLES

TABLEAU 17.13 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. - COUTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	7 687,3	262,3	-	731,6	993,9	8 681,2
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	108,8	5,5	-	10,5	16,0	124,8
Consultants	2 461,8	71,3	(166,7)	217,2	121,8	2 583,6
Heures supplémentaires	2,9	0,2	11,6	1,3	13,1	16,0
Groupes spéciaux d'experts	356,5	10,3	(114,5)	23,2	(81,0)	275,5
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	2 673,1	90,3	-	262,6	352,9	3 026,0
Frais de voyage du personnel	295,1	14,6	-	28,4	43,0	338,1
Autres services spécialisés	24,8	1,3	-	2,4	3,7	28,5
Fournitures et accessoires	240,4 ^{a/}	11,9	(252,3)	-	(240,4)	-
Activités financées conjointement (participation aux frais)	55,5	2,9	321,8	35,0	359,7	415,2
Total	13 907,4	470,6	(200,1)	1 312,2	1 582,7	15 490,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
14 378,0	(200,1)	-	-	(200,1)	(1, -) %

a/ Aux fins de comparaison, un montant de 63 100 dollars, qui avait été affecté par erreur au chapitre 28M en 1979, a été inclus dans cette somme.

2) Fonds extra-budgetaires

TABLEAU 17.13 (suite)

	1978-1979		1980-1981	
	Montant estimatif des dépenses		Montant estimatif des dépenses	
a) Services fonctionnels et administratifs				
Remboursement des dépenses d'appui aux activités de coopération technique :				
Postes permanents	519,0		816,0	
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	100,0		37,0	
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	15,0		-	
Dépenses communes de personnel	181,0		284,0	
Frais de voyage	-		20,0	
Total a)	815,0		1 157,0	
b) Projets opérationnels ^a				
FNUDI et autres fonds d'affectation spéciale de l'ONU	3 602,0		6 080,0	
Total b)	3 602,0		6 080,0	
Total, a) et b)	4 417,0		7 237,0	
Total, coûts directs			22 727,1	
			10 939,9	
Total, coûts directs et coûts indirects répartis			33 667,0	

B. -- COUTS INDIRECTS REPARTIS

a/ Dans le tableau, les montants sont exprimés aux taux révisés de 1979; dans le texte, les chiffres correspondants sont en dollars courants.

TABLEAU 17.14 -- POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Etudes industrielles

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	4	4	-	-	4	4
Administrateur hors classe (P-5)	21	21	-	1	21	22
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	24	24	1	3	25	27
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	17	17	1	2	18	19
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	8	8	1	3	9	11
Total	75	75	3	9	78	84
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	55	55	12	15	67	70
Total	58	58	12	15	70	73
TOTAL GENERAL	133	133	15	24	148	157

2. -- ETUDES ET RECHERCHES INDUSTRIELLES

17.36 Ce programme est exécuté par les cinq sections du Centre international d'études industrielles. La structure du Centre est exposée en détail dans le manuel relatif à

l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, sect. M/Rev.1).

17.37 Ce programme comprend a) les cinq sous-programmes décrits dans le plan à moyen terme pour la

période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1) qui sont subdivisés en 37 éléments de programme et b) les activités liées à la formulation et à la direction du programme et des activités connexes, menées par le Centre international d'études industrielles qui sont regroupées, pour les besoins du budget-programme, en un sixième sous-programme, qui vient s'ajouter à ceux qui figurent dans le plan à moyen terme.

17.38 Les sous-programmes exécutés par le Centre international d'études industrielles, leurs éléments et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont exposés ci-après. Le produit de certains éléments de programme devrait englober l'exécution de projets financés au moyen de contributions volontaires versées à l'ONUDI, notamment de contributions au FNUDI.

Sous-programme 1. Etudes et recherches globales et conceptuelles

a) Ressources nécessaires : 2 646 700 dollars (17 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. III, par. 17.80 à 17.88.

c) Eléments de programme :

1.1 Analyse des perspectives du développement industriel

A l'aide du modèle de coopération industrielle mondiale de l'ONUDI, qui constitue un cadre analytique informatisé, divers scénarios industriels seront élaborés afin de mettre en évidence, à l'échelon mondial, les conséquences socio-économiques des principaux changements de politique industrielle envisagés par les gouvernements. Ce modèle, dont on établira, d'ici à la fin de 1979, une version susceptible d'être utilisée entièrement en mode interactif et de manière extrêmement souple, sera élargi de façon à nouer des liens avec de nombreux organes nationaux de décision; il servira également à analyser les objectifs quantitatifs énoncés dans la Déclaration de Lima.

Produits :

- i) Une analyse détaillée des objectifs énoncés dans la Déclaration de Lima, notamment par région et par pays et secteur;
- ii) Deux rapports au Conseil du développement industriel sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration de Lima;
- iii) Une publication sur la structure et l'emploi du modèle définitif;
- iv) En 1981, une réunion de planificateurs et de décideurs intéressés par l'application des techniques de modélisation mises au point pendant l'établissement du modèle de l'ONUDI.

1.2 Redéploiement industriel et aménagement des structures

On étudiera huit pays industrialisés, en axant plus spécialement les recherches sur le redéploiement vers certains groupements régionaux, les possibilités de redéploiement Sud-Sud, les institutions nécessaires pour favoriser les apports de ressources, les politiques d'aménagement suivies dans les pays développés et la façon dont les organisations internationales pourraient faciliter le redéploiement.

Produits :

- i) Quinze études sur l'assimilation des capacités redéployées vers les pays en développement, sur le redéploiement d'industries des pays développés et l'aménagement des structures dans ces pays, et sur les mesures à prendre à l'échelon international pour favoriser la restructuration de la production industrielle et du commerce dans le monde;
- ii) Une réunion sur l'aide au redéploiement et à l'aménagement des structures.

1.3 Méthode de planification et de programmation

Cet élément de programme, dont on a changé le titre et modifié quelque peu les orientations, a pour objet de poursuivre les activités entreprises au titre de l'élément 2.4 qui figure dans le budget-programme pour 1978-1979. Comme suite au *Manual for the Preparation of Industrial Feasibility Studies*, achevé au cours de l'exercice biennal précédent, des méthodologies et des principes directeurs seront définis pour aider les gouvernements à élaborer des programmes et des projets de développement plus efficaces. Les améliorations apportées renforceront le pouvoir de négociation des pays d'accueil de sorte que les investissements étrangers contribueraient davantage à leur industrialisation.

Produits :

- i) Des principes directeurs concernant la planification des investissements et l'exécution des projets;
- ii) Deux études techniques sur le pouvoir de négociation du tiers monde en matière industrielle dans le contexte des contrats d'industrialisation;
- iii) Un document sur les méthodes d'évaluation des projets d'investissement, notamment dans les industries du traitement des minéraux et des biens d'équipement;
- iv) Des principes directeurs sur la planification sectorielle de l'industrie;
- v) Une réunion sur l'exécution des projets et la passation des contrats.

1.4 Nouvelles structures de l'industrie mondiale

Cet élément de programme a pour objet de définir des structures optimales pour l'industrie mondiale; dans le cadre fixé par la Déclaration de Lima. A la suite d'une étude approfondie sur les ressources matérielles, financières et humaines à la disposition de l'industrie mondiale, sur l'évolution des techniques et sur les facteurs éducationnels et démographiques, on mettra au point un schéma des structures de l'industrie mondiale qui alliera l'efficacité à l'équité en présentant des avantages à la fois pour les pays en développement et pour les pays développés grâce à la relocalisation d'industries, à l'auto-suffisance régionale et à la complémentarité interrégionale. Cette étude analysera donc, au niveau mondial, les objectifs, les buts et les différents scénarios à long terme en matière de développement, et cherchera à concilier les buts et les stratégies de développement nationaux et internationaux. Ce schéma sera amélioré progressivement, compte tenu de l'influence exercée par les procédés et les produits nouveaux ainsi que des formules de rechange et des ressources nouvelles qui seront disponibles.

Produits :

- i) Une étude sur les ressources disponibles et l'implan-

tation des industries, compte tenu notamment de l'influence exercée par les techniques et des structures de la demande;

- ii) Deux réunions pour étudier, avec des experts, la mise au point du schéma;
- iii) Une proposition détaillée à soumettre aux gouvernements, définissant des principes directeurs pour la restructuration industrielle et présentant des scénarios mondiaux de développement en vue d'une analyse quantitative.

1.5 Financement extérieur du développement industriel

Les activités entreprises au titre de cet élément de programme consisteront à contrôler, analyser et évaluer périodiquement les instruments et les mesures effectivement appliqués au niveau des projets et des pays en matière de financement extérieur du développement industriel. Les résultats de ces travaux devraient permettre de dégager les principes sur lesquels pourrait reposer un type nouveau d'arrangements financiers, plus conforme aux exigences d'un nouvel ordre économique international, et notamment de définir des formes novatrices d'investissement public et/ou privé, plus favorables aux pays en développement. Ces résultats consolideraient en outre les fondements théoriques sur lesquels reposent les activités de l'ONUDI dans le domaine de la promotion des investissements et des consultations sur le financement industriel (voir programme 3, sous-programme 4).

Produits :

- i) Deux études sur les instruments de financement industriel extérieur;
- ii) Deux réunions de banquiers et de spécialistes du financement industriel.

1.6 Publication de la revue *Industrie et développement*

Cette publication périodique (dont il est fait mention au titre de l'élément 2.2 dans le budget-programme pour l'exercice biennal 1978-1979) continuera de paraître durant l'exercice biennal 1980-1981. Elle sera consacrée principalement à des travaux de recherche appliquée et à des analyses concernant les domaines mis en relief dans la Déclaration de Lima, comme la coopération industrielle internationale.

Produits : quatre numéros de la revue *Industrie et développement*.

Sous-programme 2. Etudes et recherches par régions et par pays

- a) Ressources nécessaires : 2 666 300 dollars (17 p. 100 du total prévu pour le programme).
- b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. III, par. 17.89 à 17.97.
- c) Eléments de programme :

2.1 Statistiques industrielles

On a mis au point un modèle pour la présentation des statistiques industrielles qui permet de les stocker, de les traiter et de les rechercher rationnellement. Ces statistiques portent sur des éléments tels que la production manufacturière, l'emploi, le commerce des produits manufacturés, et les comptes nationaux, enregistrés par pays, régions et branches d'industrie. On les obtient en traitant les données brutes fournies par d'autres organismes des Nations Unies et par les pays à l'aide, au

besoin, des méthodes quantitatives mises au point par l'ONUDI.

Produits : les résultats des analyses statistiques sont publiés dans les études et les ouvrages théoriques de l'ONUDI.

2.2 Etudes et analyses régionales et sous-régionales

Cet élément de programme vise à faire le point de l'évolution de la situation aux niveaux régional et sous-régional, et à analyser les programmes de coopération entre pays en développement dans le domaine de l'industrie. Les enquêtes et les études sont entreprises en étroite coopération avec les commissions régionales. On s'attache à analyser les mécanismes mis en place et les mesures appliquées, de manière à déterminer les possibilités offertes en matière de coopération et d'accords de complémentarité au niveau des branches ou des produits industriels. Des propositions concrètes et, sur demande, des projets de coopération industrielle sont établis. Une assistance peut être fournie aux organismes régionaux ou sous-régionaux pour l'élaboration de leurs programmes.

Produits :

- i) Au moins trois études dans lesquelles seront passés en revue et analysés des projets communs de coopération industrielle, ainsi que l'expérience acquise en matière de coopération sous-régionale dans l'industrie;
- ii) Présentation d'au moins six documents à des réunions régionales ou sous-régionales;
- iii) Une réunion de groupe d'experts.

2.3 Secteur public et développement industriel

Au titre de ce nouvel élément de programme, des recherches seront entreprises sur le rôle joué par le secteur public et par les mesures visant à en accroître l'efficacité dans l'industrialisation des pays en développement. On étudiera la contribution du secteur public à la production manufacturière et au produit intérieur brut, à l'emploi et aux investissements, à la création d'industries motrices et d'autres industries importantes ainsi qu'à l'utilisation rationnelle des ressources. Des journées d'études régionales et interrégionales seront organisées pour déterminer les possibilités de coopération internationale, notamment entre pays en développement, et pour définir concrètement comment l'ONUDI pourrait fournir une assistance technique dans ce domaine.

Produits :

- i) Une enquête sur le rôle du secteur public dans l'industrialisation des pays en développement, complétée par au moins six études de cas sur des pays déterminés;
- ii) Participation à des journées d'études régionales organisées par les commissions régionales, et organisation de journées d'études interrégionales en coopération avec le Centre international des entreprises publiques;
- iii) Rapports annuels au Conseil du développement industriel, au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale.

2.4 Publication de l'*Etude du développement industriel*

Etablissement de cette étude, qui fait le point des problèmes posés et des progrès enregistrés dans le domaine du développement industriel. Les questions

traitées seront notamment les suivantes : évolution des structures industrielles dans les pays développés et dans les pays en développement; répartition régionale de la croissance industrielle, compte tenu plus particulièrement des pays les moins avancés; énergie et ressources nécessaires à l'industrialisation, et importance qu'elles revêtent pour l'orientation future du développement industriel.

Produit : publication de quatre numéros de l'*Etude du développement industriel*.

2.5 Enquêtes et études par pays

Au titre de cet élément de programme, des informations concernant les progrès réalisés et les perspectives offertes en matière d'industrialisation dans les pays en développement seront rassemblées et analysées au niveau national; par ailleurs, des études approfondies sur le secteur industriel ou sur certains de ses aspects dans des pays déterminés seront établis. Les questions théoriques traitées dans ces études seront notamment les suivantes : évaluation des politiques industrielles; recettes en devises tirées des activités manufacturières; influence du coût des facteurs sur l'industrialisation; développement de la petite industrie et industrialisation rurale; infrastructure institutionnelle pour l'industrie; financement industriel. Des journées d'études ou des séminaires seront organisés dans certains pays pour examiner si les résultats des recherches menées par l'ONUDI sur des questions telles que l'évaluation des projets et la détermination de l'efficacité économique peuvent être appliqués dans ces pays.

Produits :

- i) Six études par pays sur les perspectives à long terme du développement industriel;
- ii) Six études théoriques consacrées à des problèmes particuliers;
- iii) Journées d'études et séminaires nationaux, au nombre de quatre au total.

Sous-programme 3. Etudes et recherches sectorielles

a) Ressources nécessaires : 3 371 100 dollars (22 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. III, par. 17.98 à 17.105.

c) Eléments de programme :

- 3.1 Etude mondiale sur l'industrie des engrais
- 3.2 Etude mondiale sur l'industrie sidérurgique
- 3.3 Etude mondiale sur l'industrie du cuir et des produits en cuir
- 3.4 Etude mondiale sur l'industrie des huiles et graisses végétales
- 3.5 Etude mondiale sur l'industrie pétrochimique
- 3.6 Etude mondiale sur l'industrie des machines agricoles
- 3.7 Etude mondiale sur l'industrie pharmaceutique
- 3.8 Etude mondiale sur l'industrie alimentaire
- 3.9 Etude mondiale sur l'industrie des biens d'équipement
- 3.10 Etude mondiale sur l'industrie des matériaux de construction
- 3.11 Etude mondiale sur la main-d'œuvre industrielle
- 3.12 Etude mondiale sur l'énergie industrielle.

Les activités entreprises au titre de ce sous-

programme visent trois objectifs, respectivement à court, moyen et long terme. Elles fournissent une documentation de base pour le système de consultations (sous-programme 4 du programme de coordination des politiques); elles constituent pour les centres de décision nationaux une source d'information de référence essentielle; enfin elles contribuent à l'élaboration des stratégies de développement sectoriel.

Le contenu de chacun des dix premiers éléments de programme peut être décrit de la même manière, le mode de traitement adopté pour chacune de ces industries étant pratiquement identique.

Chacune des études commence par une analyse de la structure antérieure et actuelle du secteur industriel considéré. A partir de cette analyse, on détermine les principaux facteurs affectant le développement du secteur, et les avantages nets pour les parties intéressées, de même que les conflits d'intérêt présents ou potentiels, l'alignement des forces en jeu, les possibilités de coopération et les domaines dans lesquels un compromis constructif est possible. On s'efforce de prévoir les stratégies probables des parties dont les décisions auront une influence déterminante sur l'évolution future du secteur. A partir de ces hypothèses, et en tenant compte de la complexité de la technologie et des conditions auxquelles il est possible d'y accéder, on établit des projections à moyen terme de la production sectorielle. Pour les perspectives à plus long terme, on construit, à partir de différentes hypothèses, un certain nombre de "scénarios", en vue d'aider des décideurs à évaluer les diverses orientations possibles. Ces scénarios sont complétés par des données techniques, économiques et commerciales sur les opérations de production. Toutes les études futures (y compris les révisions) contiendront des sections sur les besoins en énergie et en main-d'œuvre ainsi que des considérations écologiques. La première version de chaque étude sectorielle constitue le principal document technique de fond utilisé pour les premières réunions de consultation consacrées au sujet dont elles traitent. La deuxième version et les versions suivantes mettent à jour et révisent les diverses études sectorielles en fonction de l'évolution de la situation dans le monde, des observations reçues des institutions spécialisées, des débats qui ont marqué les réunions de consultations, et des propositions d'activités complémentaires formulées par les participants. Les études sur la main-d'œuvre industrielle et l'énergie examineront, dans le contexte des objectifs industriels fixés par la Déclaration et le Plan d'action de Lima, les besoins afférents aux neuf secteurs industriels pour lesquels des réunions de consultation doivent avoir lieu en 1980-1981.

Produits : versions révisées de six études (engrais, sidérurgie, cuir et produits en cuir, huiles et graisses végétales, industrie pétrochimique et industrie alimentaire); premières versions de trois études (produits pharmaceutiques, biens d'équipement et main-d'œuvre industrielle); et cinq réunions de groupes d'experts chargés d'examiner les projets de ces études.

Sous-programme 4. Mise au point et transfert des techniques

a) Ressources nécessaires : 1 910 700 dollars (12 p. 100

du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. III, par. 17.106 à 17.114.

c) Eléments de programme :

Il y a eu un certain regroupement des éléments de programmes par rapport à la présentation du sous-programme 5 dans le projet de budget-programme pour 1978-1979². Les éléments de programme 4.2, 4.3 et 4.5 traitent des activités menées au titre de l'élément 5.1 du document susmentionné tandis que l'élément de programme 4.4 correspond aux anciens éléments 5.2 et 5.3. Les activités afférentes à l'ancien élément de programme 5.4 ont pris fin en 1978, au moment où s'est terminée l'opération pilote de la Banque d'informations industrielles et technologiques. Les activités complémentaires, sous la forme que le Conseil jugerait bon de recommander, seront intégrées le moment venu au sous-programme 5. L'élément de programme 4.1 correspond en gros à l'ancien élément 5.5. Le contenu et le produit des divers éléments en 1980-1981 comportent, outre les activités spécifiques décrites ci-dessous, une assistance à d'autres programmes de l'ONUDI, en particulier au sous-programme 1 du programme 1 (mise au point et évaluation du programme) en ce qui concerne les aspects techniques des projets afférents à la mise au point et au transfert des techniques appropriées.

4.1 Mise au point de politiques et de programmes technologiques

Des études approfondies seront effectuées et les données qu'elles auront permis de recueillir seront analysées; des directives seront ensuite élaborées pour aider les gouvernements à établir leurs politiques et programmes technologiques. Des consultations spéciales avec les gouvernements seront organisées selon que de besoin. Des rapports, des documents de base et une publication relative à la recherche seront élaborés, et des réunions du Groupe consultatif sur la technologie appropriée seront organisées.

Produits :

- i) Quatre enquêtes évaluant les politiques appliquées par les gouvernements en matière de transfert des techniques;
- ii) Une publication sur la recherche;
- iii) Trois documents de base;
- iv) Deux réunions du Groupe consultatif sur la technologie appropriée.

4.2 Coûts et conditions de l'acquisition des techniques

Des programmes normalisateurs seront mis au point en ce qui concerne l'acquisition des licences et procédés de fabrication ainsi que les contrats relatifs aux transferts de technologie, afin de fournir des services consultatifs aux gouvernements des pays en développement. A cet égard, des monographies et des études par pays seront effectuées dans certains secteurs industriels, en coopération avec les gouvernements intéressés. Le champ d'activité du Système d'échange de renseignements techniques lancé en 1979, sera élargi. Ce système a pour but de permettre l'échange entre pays en dévelop-

peusement, sur la base de la réciprocité, d'informations sur les termes et conditions des contrats technologiques approuvés par les organismes gouvernementaux.

Produits :

- i) Huit monographies;
- ii) Autres publications relatives à la recherche;
- iii) Rapports périodiques à l'intention des gouvernements participants au Système d'échange de renseignements techniques.

4.3 Identification et évaluation de techniques de rechange

Des études seront effectuées dans un certain nombre de secteurs prioritaires de l'industrie, à partir desquelles seront établis des profils technologiques des secteurs et des procédés de production et des produits. Ces profils seront publiés sous forme de mémorandums techniques sur les techniques de rechange. Pour identifier et évaluer ces techniques, on utilisera aussi des missions consultatives, des réunions et des foires spécialement organisées.

Produits : huit mémorandums techniques, préparés conjointement avec l'OIT.

4.4 Recherche, mise au point et adaptation en matière de techniques

On s'efforcera de promouvoir des projets spécifiques de recherche-développement, tels que la conception et la construction de prototypes pour le compte d'entreprises ou de coopératives, la réduction de techniques modernes pour les ramener aux dimensions du marché dans les pays en développement, et l'adaptation de techniques modernes à l'échelle des ressources disponibles sur le plan local. Si les résultats sont positifs, on passera à la création d'usines pilotes. On continuera d'encourager certains projets prioritaires de recherche sur les techniques appropriées, entrepris par de jeunes diplômés des universités. A la demande des gouvernements, des missions consultatives les aideront à organiser, en particulier dans les zones rurales, des systèmes intégrés de services techniques à l'intention des moyennes et petites industries.

Produits :

- i) Promotion de trois projets de recherche-développement;
- ii) Quatre subventions et bourses pour la mise au point de techniques adaptées aux ressources disponibles sur le plan local;
- iii) Quatre publications consacrées à la recherche.

4.5 Développement de capacités technologiques par le moyen de services technologiques institutionnels et autres

Des informations seront rassemblées et diffusées sur les domaines prioritaires retenus aux fins de recherche-développement industrielle par les institutions, en particulier celles des pays en développement, comme point de départ d'accords de jumelage et autres modes de coopération. Des conseils seront donnés pour le renforcement des institutions de recherche technologique et des organisations de consultation industrielle et d'ingénierie, y compris le développement des services de vulgarisation industrielle. Les activités seront entreprises en coopération avec les centres nationaux et régionaux de transfert des techniques qu'on aidera à élaborer et, si

² Voir *ibid.*, trente-deuxième session, Supplément No 6 (A/32/6), vol. II.

cela est possible, à mettre en œuvre leurs programmes de travail.

Produits : Deux publications de recherche, quatre documents de base destinés à des réunions intergouvernementales et diverses activités de consultation.

4.6 Services payants de consultation technologique

Il s'agit d'organiser des services spéciaux de consultation technologique qui seront initialement financés par un fonds de roulement alimenté par des contributions volontaires à l'ONUDI; le fonds reconstituera ses ressources en demandant aux gouvernements utilisateurs de rembourser les frais additionnels directement encourus par l'ONUDI pour la fourniture de ces services. Les gouvernements seront invités à utiliser ces services pour obtenir des conseils impartiaux par l'envoi en missions de courte durée d'experts de haut niveau lorsqu'ils ont à prendre des décisions critiques, par exemple au moment d'évaluer et de négocier des accords pour le transfert des techniques ou de préparer de grands projets d'investissement. Organisés en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, les services seront fournis par le personnel du Secrétariat de l'ONUDI dans les cas où celui-ci disposera de spécialistes compétents; et dans les autres cas, il sera fait appel à des consultants de l'extérieur.

Produits : Envoi d'une trentaine d'experts dans une vingtaine de pays, pour un coût global d'environ 500 000 dollars.

4.7 Activités consécutives au Forum international des techniques industrielles appropriées

Le Forum international des techniques industrielles appropriées, qui s'est tenu à New Delhi/Anand (Inde) en novembre 1978, a adopté un certain nombre de recommandations au niveau ministériel demandant à l'ONUDI d'entreprendre des activités complémentaires. L'Organisation devra mettre au point des activités de promotion, en pleine consultation avec les gouvernements et les organismes spécialisés dans la recherche-développement. La coopération entre pays en développement dans le domaine des techniques appropriées a besoin d'être élargie au moyen de diverses mesures, soit prises aux niveaux régional ou sous-régional, soit de caractère bilatéral.

Produits : deux rapports aux organes directeurs sur les mesures prises.

Sous-programme 5. Services d'information industrielle et services consultatifs

a) Ressources nécessaires : 2 128 000 dollars (14 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. III, par. 17.115 à 17.123.

c) Eléments de programme : les trois premiers éléments de programme sont un développement de l'élément de programme 6.3 du présent programme dans le projet de budget-programme pour 1978-1979.

5.1 Développement de l'accès aux sources d'information et gestion de la documentation relative à l'information

On continuera à identifier les sources d'information concernant les secteurs ou branches d'industrie, notamment dans les pays en développement, et des guides

seront élaborés ou mis à jour en vue de leur publication. On poursuivra aussi la publication de résumés analytiques de documents publiés par l'ONUDI. Des fichiers par sujets seront constitués à partir de sources d'information intérieures et extérieures. Le réseau de correspondants et le fichier des consultants seront développés. Des liaisons directes avec terminaux d'ordinateur seront établies avec diverses banques de données.

Produits :

- i) Douze guides renvoyant à des sources d'information pour les secteurs industriels;
- ii) Résumés analytiques d'environ 2 500 documents élaborés par l'ONUDI;
- iii) Intégration des résumés analytiques dans la base des données de l'ONUDI, le Système d'informations industrielles.

5.2 Fourniture de services d'information industrielle et technologique

Le Service de renseignements industriels continuera ses activités en disposant de sources d'information élargies. Les demandes de renseignements émanant d'entreprises industrielles et de centres d'information des pays en développement peuvent se rapporter à n'importe quel secteur industriel, à n'importe quel niveau ou stade de planification, à l'ingénierie, la production, la commercialisation, etc.

Produits : réponses à environ 5 000 demandes de renseignements.

5.3 Promotion des services visés à l'élément programme 5.2 et de la liaison avec d'autres systèmes d'information industrielle et technologique

Les services offerts intéressent des utilisateurs se situant à des niveaux très divers : services gouvernementaux et institutions nationales et régionales s'occupant du développement et du transfert de la technologie ou de l'information technologique concernant l'industrie; institutions de financement du développement; décideurs et directeurs techniques d'entreprises industrielles, pour ne mentionner que les catégories principales. Les mesures adoptées pour promouvoir les services seront conçues en fonction des besoins, en utilisant des questionnaires, en mobilisant l'aide des conseillers hors siège pour le développement industriel et des directeurs de projets hors siège, en arrangeant des rencontres avec des cadres d'institutions compétentes et en organisant des journées d'études et des séminaires. Comme les activités de l'ONUDI doivent, conformément à la résolution 3507 (XXX) de l'Assemblée générale, devenir un élément d'un réseau global d'échanges de renseignements techniques, les discussions se poursuivront et les solutions techniques nécessaires seront élaborées pour assurer la liaison avec d'autres systèmes d'information à l'intérieur et à l'extérieur des Nations Unies.

Produits : organisation de plusieurs journées d'études et séminaires.

5.4 Périodiques et autres publications d'information industrielle et technologique

Les informations industrielles et technologiques réunies ou produites au titre du sous-programme sont publiées et largement diffusées. Le *Bulletin d'information de l'ONUDI* continuera d'être publié tous les

mois et de donner des renseignements sur les activités du programme. Le *Bulletin de la recherche et du développement industriel* indiquera les résultats des activités de recherche-développement dans le domaine de la technologie industrielle, en mettant l'accent sur les réalisations des pays en développement et les activités pertinentes de l'ONUDI. La série de publications sur la mise au point et le transfert des techniques présentera des monographies, y compris des profils technologiques. La liste des abonnés à ces publications, mise sur ordinateur pour les besoins d'utilisateurs choisis, comprendra quelque 30 000 adresses. Un programme limité d'information audio-visuelle sera poursuivi et les *Film News Notes* paraîtront chaque mois. Les guides renvoyant aux sources d'information et les résumés d'études sur le développement industriel (voir 5.1 ci-dessus) continueront à paraître en tant que publications des Nations Unies.

Produits :

- i) Vingt-quatre numéros du *Bulletin d'information de l'ONUDI*;
- ii) Huit numéros du *Bulletin de la recherche et du développement industriel*;
- iii) Douze numéros de la série *Mise au point et transfert des techniques*;
- iv) Douze guides renvoyant à des sources d'information;
- v) Volumes de résumés d'études concernant l'industrie;
- vi) Vingt-quatre numéros ronéotypés de *Film News Notes*.

5.5 Services de bibliothèque

Cet élément de programme, qui a le caractère d'une activité d'appui, sera transféré à l'Agence internationale de l'énergie atomique et deviendra un service commun fonctionnant au Centre international de Vienne. Il n'a pas encore été pris de décision finale quant à la question de savoir si certaines activités des services actuels de la bibliothèque de l'ONUDI continueront à relever de l'ONUDI après que les organisations se seront installées dans les nouveaux locaux.

Sous-programme 6. Formulation et direction du programme et activités connexes

Des études sur l'environnement touchant à l'industrie ont été inscrites au sous-programme des études sectorielles dans le budget-programme pour 1978-1979. Cependant, étant donné la portée relativement étendue des études faites conjointement avec le PNUE, il a été décidé de les intégrer au sous-programme intitulé "Formulation et direction du programme".

a) Ressources nécessaires : 2 767 300 dollars (18 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : comme il est indiqué au paragraphe 17.37, le présent sous-programme ne relève pas de la structure du programme du plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

6.1 Atténuation de la pollution de l'environnement par l'industrie

La participation au Programme du PNUE pour les mers régionales se poursuivra; il s'agit notamment du Plan bleu pour la Méditerranée, du projet pour l'environnement dans la mer des Antilles, de la protection de la

région marine par la mise en œuvre du Plan d'action du Koweït et d'autres plans d'action dès leur entrée en vigueur. L'élément de programme contribuera également à l'élaboration de directives destinées à évaluer l'impact de l'industrie sur l'environnement et de directives pour la localisation des industries; celles-ci seront incorporées dans un manuel sur les questions écologiques à prendre en considération pour la préparation et la mise en œuvre de projets de développement industriel. Il est également prévu de participer à des activités de programmation thématique conjointes et à des séminaires touchant au secteur industriel organisés par le PNUE. Les activités susmentionnées servent de base aux chapitres sur les questions d'environnement des études sectorielles mondiales élaborées dans le cadre du sous-programme 3.

6.2 Apport des commissions régionales

Les fonctionnaires de l'ONUDI affectés hors siège aux divisions de l'industrie qui sont administrées conjointement avec les commissions régionales au siège de celles-ci fournissent les apports nécessaires à tous les sous-programmes qui précèdent, notamment pour les études et recherches par régions et par pays. Attribuer ces fonctionnaires aux différents sous-programmes ne correspondrait pas à la réalité; c'est la raison pour laquelle ils sont tous regroupés dans le sous-programme intitulé "Formulation et direction du programme". Les programmes de travail de ces divisions mixtes de l'industrie sont établis après consultations entre les commissions régionales et l'ONUDI. Bien entendu, certains éléments de ces programmes de travail revêtent un intérêt particulier pour la commission régionale intéressée, tandis que d'autres éléments intéressent plus particulièrement le programme d'études et de recherches industrielles de l'ONUDI.

6.3 Formulation et direction du programme

Comme son titre l'indique, les activités au titre de cet élément de programme remplissent une fonction d'appui. En sus de la direction des activités du programme au Siège de l'ONUDI, la liaison est assurée avec les commissions régionales afin de garantir la coordination en matière de collecte et d'analyse des informations et des statistiques régionales. Un dialogue permanent est maintenu avec des personnalités éminentes dans différentes parties du monde pour assurer que les études et recherches entreprises dans le cadre du programme ne négligent aucune des préoccupations sérieuses des pays en développement désireux de s'industrialiser. Ces contacts constituent également un moyen précieux de se tenir au courant des activités et des résultats d'autres organisations s'occupant de recherche économique et technique liée à l'industrie.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Redéploiement des ressources en personnel (administrateurs)

17.39 On prévoit que des ressources correspondant à un total de 303 mois de travail d'administrateur financés au titre du budget ordinaire seront libérées une fois que certains éléments de programme auront été achevés ou qu'il y aura été mis fin en 1978-1979. Ce total représente 17 p. 100 des mois de travail d'administrateur demandés au

titre du présent programme pour 1980-1981. Sur le total des mois de travail d'administrateur demandés pour 1980-1981, environ 75 p.100 seront affectés à des éléments de programme en cours et dont l'exécution se poursuivra en 1980-1981, 4 p.100 à des éléments de programme dont les activités ont commencé mais qui ne sont pas inscrits au budget pour l'exercice biennal 1978-1979 et 21 p.100 à de nouveaux éléments de programme dont l'exécution commencera en 1980-1981.

17.40 Il a été mis fin aux activités de l'élément de programme ci-après figurant dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1978-1979, qui ont été considérées comme étant d'utilité marginale :

3.7 Programme de formation de personnel de direction et autres cadres supérieurs de l'industrie.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

17.41 Le montant de 114 300 dollars prévu à ce titre doit servir à financer les services du personnel temporaire nécessaire pendant les périodes de pointe et dans les secteurs où des postes sont vacants en raison des difficultés que présente le recrutement de candidats qualifiés.

Consultants

17.42 Le montant de 2 366 400 dollars prévu à cette rubrique, qui fait apparaître une diminution de 166 700 dollars, doit servir à financer des travaux de recherche sur certains sujets techniques pour lesquels l'ONUDI ne dispose pas de suffisamment de ressources et de spécialistes.

Heures supplémentaires

17.43 Il est proposé d'augmenter de 11 600 dollars le montant à prévoir à ce titre. Les ressources nécessaires (14 700 dollars) ont été calculées compte tenu des besoins en période de pointe résultant des réunions de consultation.

Groupes spéciaux d'experts

17.44 Le montant de 252 300 dollars prévu à cette rubrique qui accuse une diminution de 114 500 dollars, doit permettre de couvrir le coût de réunions sur les sujets suivants : planification de l'exécution des projets, exécution des projets, négociation des contrats, structures types, financement extérieur pour le développement industriel et études sectorielles.

Frais de voyage du personnel

17.45 Le montant de 309 700 dollars prévu à cette rubrique doit permettre de couvrir les frais de voyage du personnel que se rendra dans divers pays pour fournir les services techniques appropriés, assister à des réunions, visiter les établissements qui font des études industrielles et procéder à des enquêtes.

Autres services spécialisés

17.46 En ce qui concerne les activités des sous-programmes 4 et 5, des ressources d'un montant de 26 100 dollars sont nécessaires pour couvrir le coût de services de recherche automatique de l'information et de l'acquisition de manuels spécialisés auprès de fournisseurs extérieurs, en plus de ceux fournis dans le cadre du système des Nations Unies.

Fournitures et accessoires

17.47 Etant donné que les fournitures destinées au service de bibliothèque, pour lesquelles des crédits étaient précédemment demandés à cette rubrique, sont désormais achetées par l'AIEA, les ressources correspondantes nécessaires (252 300 dollars) ont été incluses dans le montant prévu au titre des activités financées conjointement avec l'AIEA.

Activités financées conjointement

17.48 Sur le montant total de 380 200 dollars prévu à cette rubrique pour le sous-programme 5, un montant de 280 000 dollars (en augmentation de 27 700 dollars) doit permettre de couvrir le coût des fournitures destinées aux services de bibliothèque qui seront achetées par l'AIEA et un montant de 100 200 dollars (en augmentation de 41 800 dollars) est prévu pour la production de microfiches et l'établissement de services de recherche automatique de l'information. Les dépenses prévues au titre de cette dernière activité portent sur la location de temps d'ordinateur, de terminaux, de convertisseurs de signal et de régulateurs, l'acquisition de manuels et de thesaurus spécialisés nécessaires pour l'utilisation des bases de données appropriées et la formation du personnel de bibliothèque à la recherche automatique de l'information par des représentants des entreprises de traitement des données.

3. - OPERATIONS INDUSTRIELLES

TABLEAU 17.15 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	8 980,7	284,7	-	845,9	1 130,6	10 111,3
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	49,4	2,6	188,7	22,2	213,5	262,9
Consultants	383,3	11,2	97,3	45,1	153,6	536,9
Heures supplémentaires	3,2	0,2	21,6	2,2	24,0	27,2
Groupes spéciaux d'experts	81,9	2,3	13,9	9,0	25,2	107,1
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	3 124,4	97,0	-	301,5	398,5	3 522,9
Frais de voyage du personnel	360,9	17,9	-	34,8	52,7	413,6
Imprimerie et reliure	34,6	1,7	(36,3)	-	(34,6)	-
Location et entretien du matériel	2,8	0,1	(2,9)	-	(2,8)	-
Total	13 022,4	417,7	282,3	1 260,7	1 960,7	14 983,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
13 440,1	282,3	-	-	282,3	2,1%

TABLEAU 17.15 (suite)

2) Fonds extra-budgetaires

	1978-1979		1980-1981	
	Montant estimatif des dépenses		Montant estimatif des dépenses	
a) Services fonctionnels et administratifs				
Remboursement des dépenses d'appui aux activités de coopération technique et aux activités fonctionnelles :				
Postes permanents	6 378,0		8 948,0	
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	270,0		330,0	
Heures supplémentaires	15,0		42,0	
Dépenses communes de personnel	2 219,0		3 109,0	
Frais de voyage	200,0		150,0	
	9 082,0		12 579,0	
Activités fonctionnelles :				
Programme de coopération ONUDI/BIRD	986,0		1 300,0	
Total a)	10 068,0		13 879,0	
b) Projets opérationnels^{a/}				
PNUD (chiffres indicatifs de planification et participation aux frais)				
Services industriels spéciaux	75 500,0		86 940,0	
Réserve du Programme et mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	7 000,0		7 000,0	
	800,0		1 910,0	
FNUDI et autres fonds d'affectation spéciale de l'ONUDI	25 046,0		49 630,0	
Total b)	108 346,0		145 480,0	
Total, a) et b)	118 414,0		159 359,0	
Total, coûts directs			174 342,1	

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

16 881,8

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

191 223,9

a/ Dans le tableau, les montants sont exprimés aux taux révisés de 1979; dans le texte, les chiffres correspondants sont en dollars courants.

TABLEAU 17.16 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Opérations industrielles

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Directeur (D-2)	1	1	1	1	2	2
Administrateur général (D-1)	10	10	2	4	12	14
Administrateur hors classe (P-5)	27	27	8	15	35	42
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	29	29	16	29	45	58
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	15	15	16	22	31	37
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	11	11	5	4	16	15
Total	93	93	48	75	141	168
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	8	8	4	8	12	16
Autres classes	35	35	118	161	153	196
Total	43	43	122	169	165	212
TOTAL GENERAL	136	136	170	244	306	380

3. — OPERATIONS INDUSTRIELLES

17.49 Ce programme est exécuté par la Division des opérations industrielles, dont la structure et les attributions sont décrites en détail dans le manuel sur l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organisation, sect. M/Rev.1).

17.50 Ce programme comprend : a) les quatre sous-programmes décrits au plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), qui sont subdivisés en 37 éléments de programme et b) les services communs aux sous-programmes susmentionnés, qui sont exécutés par la Division des opérations industrielles et qui, aux fins du budget-programme, sont regroupés dans un cinquième sous-programme ne relevant pas du plan à moyen terme.

17.51 A quelques détails près, la nature des activités menées par le personnel du Siège au titre des divers éléments de programme est la même pour tous les éléments relevant des quatre premiers sous-programmes, à l'exception des éléments 2.7, 2.8 et 4.4 à 4.7. Les opérations liées à l'exécution des projets approuvés sont les suivantes : établissement de descriptions de poste pour le personnel des projets et évaluation technique de ce dernier; élaboration et évaluation des spécifications techniques pour le matériel destiné aux projets et les travaux sous-traités, le cas échéant; formulation de propositions relatives au programme de travail et placement de boursiers pour des stages de formation ou des études dans un pays autre que celui dans lequel le projet est exécuté, selon les besoins; appui technique pendant l'exécution des projets et lors de leur évaluation, et conseils en matière de mesures consécutives.

17.52 Outre les divers produits non quantifiables mentionnés dans le paragraphe précédent, on exécutera plus de 1 500 projets de coopération technique hors siège. On estime à 166 millions de dollars le montant des dépenses à engager au cours de l'exercice biennal pour ces activités et pour d'autres encore financées au moyen des contributions volontaires versées à l'ONUDI. Pour exécuter les projets prévus, il faudra établir des descriptions de poste et recruter du personnel pour environ 2 200 postes hors siège, acheter et fournir aux projets hors siège pour près de 70 millions de dollars de matériel et de services contractuels, organiser des cours pour quelque 2 000 boursiers et assurer leur placement, et mettre sur pied 130 stages de formation en groupe. On identifiera environ 1 000 projets d'investissement industriel possibles, dont près de la moitié feront l'objet de propositions de projet et bénéficieront de diverses activités de promotion.

17.53 Les sous-programmes, leurs éléments et les produits connexes sont décrits ci-après.

Sous-programme 1. Opérations de planification et de programmation

a) Ressources nécessaires : 846 900 dollars (6 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. III, par. 17.134 à 17.146.

c) Éléments de programme :

1.1 Stratégies, plans et politiques d'industrialisation

Les projets hors siège portent, entre autres, sur les activités suivantes : enquêtes menées au niveau national

pour évaluer la structure et les possibilités de développement de l'industrie; établissement de plans et formulation de stratégies et de politiques d'industrialisation; création et renforcement d'offices nationaux de planification du développement industriel, en particulier dans les pays les moins avancés, et mesures connexes visant à mobiliser les ressources nationales pour les consacrer aux investissements industriels.

Produits : exécution, pendant l'exercice biennal, de 35 projets opérationnels, représentant des dépenses d'environ 6 millions de dollars.

1.2 Enquêtes et mesures visant à promouvoir l'intégration et la coopération régionales industrielles

Les projets hors siège portent notamment sur les activités suivantes : enquêtes menées aux niveaux régional et sous-régional afin d'évaluer la structure de l'industrie et les possibilités d'investissement pour le développement de ce secteur; assistance spéciale aux organismes intergouvernementaux qui s'emploient à promouvoir les industries régionales et à mettre en œuvre des programmes industriels intégrés communs à plusieurs pays riverains des mêmes fleuves ou lacs; identification de secteurs industriels et évaluation de projets se prêtant à la coopération régionale et sous-régionale entre pays en développement.

Produits : exécution d'une trentaine de projets opérationnels représentant des dépenses d'environ 4 millions de dollars.

1.3 Planification du secteur industriel

La contribution des projets hors siège à la planification et à la programmation sectorielles portera sur la sélection des industries prioritaires et la planification de certaines branches d'industrie. Quand ce sera possible, on aura recours à l'informatique pour étudier le développement des secteurs prioritaires, afin de fixer des objectifs aux programmes. Les activités de planification consisteront à mettre au point des programmes et des projets dans divers sous-secteurs, et s'appuieront sur des études de marché, des conseils techniques donnés par des consultants, et des études de préinvestissement.

Produits : exécution de sept projets opérationnels, représentant des dépenses d'environ 3 millions de dollars.

Sous-programme 2. Création d'institutions et activités de formation

a) Ressources nécessaires : 3 774 000 dollars (25 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. III, par. 17.147 à 17.157.

c) Éléments de programme :

2.1 Organismes de recherche et d'information industrielle

Centres et institutions de recherche-développement industrielle pour la diffusion d'informations industrielles.

Produits : exécution de 75 projets opérationnels, représentant une dépense d'environ 3,6 millions de dollars.

2.2 Instituts de normalisation, de métrologie et de contrôle de la qualité

Un même organisme peut être chargé de l'une ou de plusieurs de ces activités. La structure institutionnelle qui convient le mieux dépend d'un certain nombre de

facteurs propres à chaque pays, et les projets sont généralement formulés après des enquêtes sur place.

Produits : exécution de 70 projets, représentant des dépenses d'environ 3,6 millions de dollars.

2.3 Petites entreprises et services auxiliaires

En plus des petites entreprises, cet élément de programme est consacré aux zones industrielles et aux services de vulgarisation industrielle.

Produits : exécution de 80 projets, représentant des dépenses d'environ 12 millions de dollars.

2.4 Autres organismes de promotion du développement industriel

Les autres organismes ont pour la plupart un rôle de promotion : organismes de promotion des investissements industriels et du développement industriel, chambres de commerce et associations d'industriels, offices nationaux de développement du commerce, zones franches industrielles et système de sous-traitance internationale, coopératives industrielles, foires et expositions industrielles, organismes gouvernementaux s'occupant du transfert des techniques, de l'octroi des licences, de l'approbation des brevets et de la législation industrielle.

Produits : exécution d'une quarantaine de projets, représentant des dépenses d'environ 4,8 millions de dollars.

2.5 Création et gestion d'usines

Cet élément de programme porte sur les activités suivantes : conception et construction d'usines au moindre coût; négociations relatives aux participations étrangères — gestion, aspects techniques et financiers, questions d'approvisionnement, commercialisation — à des conditions favorables; efficacité de la production et utilisation optimale des capacités (notamment modernisation d'entreprises potentiellement viables); augmentation de la production et meilleure utilisation des résultats obtenus par les organismes nationaux de recherche-développement dans le secteur industriel; création de systèmes d'information et de contrôle pour la gestion des entreprises publiques.

Produits : exécution de 55 projets, représentant des dépenses d'environ 8 millions de dollars.

2.6 Infrastructure de la formation industrielle

Cet élément de programme concerne les activités de formation aux échelons régional, national et institutionnel ainsi qu'à celui de l'entreprise, pour certains secteurs et fonctions industriels.

Produits : exécution de 75 projets, représentant des dépenses d'environ 4,9 millions de dollars.

2.7 Bourses de formation

Au titre de cet élément de programme, on organisera pour un ou plusieurs ressortissants de pays en développement des stages de formation et des voyages d'études à l'étranger. On s'efforcera également de placer les boursiers et de leur assurer tout l'appui administratif nécessaire, que la bourse fasse ou non partie d'un projet plus vaste exécuté au titre de l'un des autres éléments du programme relatif aux opérations industrielles.

Produits :

- i) Octroi d'environ 2 000 bourses dans le cadre de projets exécutés en application de cet élément et d'autres éléments de programme, pour un coût d'environ 2,9 millions de dollars, dont 0,4 million

sera financé au titre du programme ordinaire d'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies, mais non compris un montant de 6,5 millions de dollars au titre d'autres éléments de programme;

- ii) Publication des neuvième et dixième éditions du guide intitulé "Aperçu des moyens de formation pour le développement industriel", distribué à environ 5 000 utilisateurs.

2.8 Stages de formation en groupe

Les activités relevant de cet élément de programme consistent à concevoir des stages spécialisés de formation en entreprise destinés à des groupes de ressortissants des pays en développement, à négocier les modalités de ces stages avec les gouvernements des pays hôtes — pays développés et, de plus en plus souvent, pays en développement — et à assurer le déroulement pratique des stages.

Produits : organisation d'environ 130 stages de formation en groupe, représentant des dépenses d'environ 9,4 millions de dollars, dont 0,4 million au titre du programme ordinaire d'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies.

d) Les activités entreprises au titre des huit éléments de programme relevant de ce sous-programme supposent une coordination avec les commissions régionales, la CNUCED, le PNUE, le Centre du commerce international, l'AIEA, l'OIT, l'UNESCO et plusieurs organisations intergouvernementales ou non gouvernementales.

Sous-programme 3. Opérations relatives à la mise au point et au transfert des techniques

a) Ressources nécessaires : 6 110 900 dollars (41 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. III, par. 17.158 à 17.168.

c) Éléments de programme :

3.1 Transformation du bois et ouvrages en bois

Création d'ouvrages en bois fabriqués industriellement, par exemple éléments pour la construction de logements à bon marché et de ponts en bois.

Produits : exécution de 33 projets représentant des dépenses évaluées à 3 millions de dollars.

3.2 Textiles et habillement

Institutions nationales fournissant des services techniques à l'industrie textile et à l'industrie du vêtement, notamment pour la recherche appliquée à la mise au point de produits.

Produits : exécution de 46 projets représentant des dépenses évaluées à 10 millions de dollars.

3.3 Industrie alimentaire

Promotion d'agro-industries intégrées et mise en place de services de vulgarisation et de services consultatifs pour l'industrie alimentaire.

Produits : exécution de 68 projets représentant des dépenses évaluées à 5 millions de dollars.

3.4 Cuir et articles en cuir et en caoutchouc

Création et mise en route d'usines pilotes, d'instituts et centres techniques.

Produits : exécution de 39 projets représentant des dépenses évaluées à 5 millions de dollars.

3.5 Conditionnement

Création d'instituts nationaux de formation et de recherche appliquée, ainsi que de services de vulgarisation, en matière de technologie du conditionnement.

Produits : exécution de 14 projets représentant des dépenses évaluées à 3 millions de dollars.

3.6 Métaux non ferreux.

Transformation industrielle des minerais et concentrés de métaux non ferreux; fonderie et usinage de l'aluminium et de ses alliages; production d'oxyde de titane par fusion de l'ilménite.

Produits : exécution de cinq projets représentant des dépenses évaluées à 900 000 dollars.

3.7 Sidérurgie

Choix du procédé (haut fourneau ou réduction directe); utilisation du charbon de bois comme réducteur; systèmes d'entretien des installations industrielles et normes nationales pour les produits sidérurgiques.

Produits : exécution d'une vingtaine de projets représentant des dépenses évaluées à 6,8 millions de dollars.

3.8 Fonderies et autres procédés de transformation des métaux

Techniques de fonderie non classiques et utilisation de matières premières et matériaux auxiliaires locaux; laminage, forgeage, extrusion, traitement thermique et traitement de surface; choix de techniques appropriées entre différents procédés.

Produits : exécution de 32 projets représentant des dépenses évaluées à 8,4 millions de dollars.

3.9 Centres de technologie métallurgique.

Création et renforcement de centres de technologie métallurgique chargés d'assurer la formation d'experts locaux auxquels les industries métallurgiques locales et les utilisateurs finals d'ouvrages en métaux pourront recourir pour résoudre leurs problèmes.

Produits : exécution d'une quinzaine de projets représentant des dépenses évaluées à 4,9 millions de dollars.

3.10 Machines et matériel non électriques

Cet élément de programme porte sur des branches très diverses des industries mécaniques, machines-outils et outils à main, matrices, gabarits et montages d'usinage; machines et matériel agricoles et divers matériels et machines industriels et industries du bâtiment et des travaux publics. D'autres aspects généraux des industries mécaniques relèvent également de cet élément de programme : services de réparation et d'entretien, conception des produits et essais de matériaux, méthodes de réduction de la pollution industrielle.

Produits : exécution de 35 projets représentant des dépenses évaluées à 3,9 millions de dollars.

3.11 Machines et matériel électriques

Cet élément de programme porte sur les machines, les appareils et le matériel électroniques et électriques.

Produits : exécution de 28 projets représentant des dépenses évaluées à 3,9 millions de dollars.

3.12 Matériel de transport

Il s'agit essentiellement de matériel de transport par terre et par voie d'eau.

Produits : exécution de 24 projets représentant des dépenses évaluées à 2,8 millions de dollars.

3.13 Matériel de mesure et de contrôle

Cette branche de la mécanique de précision est d'une importance décisive pour l'efficacité de la production et

le contrôle de la qualité.

Produits : exécution de huit projets représentant des dépenses évaluées à 1,9 million de dollars.

3.14 Ouvrages en métaux

Articles de quincaillerie et appareils ménagers, accessoires sanitaires, coutellerie, meubles et matériaux de construction métalliques.

Produits : exécution de 21 projets représentant des dépenses évaluées à 6,5 millions de dollars.

3.15 Matériaux de construction, bâtiment et travaux publics

Les matériaux de construction comprennent les produits en ciment et en béton, les produits en terre cuite et en céramique ainsi que le verre. On mettra l'accent sur l'utilisation des ressources naturelles locales. Cet élément de programme porte aussi sur les techniques appliquées dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics.

Produits : exécution de 110 projets représentant des dépenses évaluées à 6,5 millions de dollars.

3.16 Industrie chimique de base et produits pétrochimiques

Effort de mise au point de techniques de transformation des polymères et de techniques d'application des produits pétrochimiques, par l'application d'un contrôle des techniques.

Produits : exécution de 120 projets représentant des dépenses évaluées à 7,8 millions de dollars.

3.17 Engrais et pesticides

Priorité aux engrais organiques et à la technologie des gaz de fermentation. Elaboration locale de pesticides dans les pays en développement les moins avancés, et production dans les pays en développement plus avancés.

Produits : exécution de 75 projets représentant des dépenses évaluées à 5,5 millions de dollars.

3.18 Produits pharmaceutiques

Elaboration, conditionnement et contrôle de la qualité dans les pays en développement les moins avancés, et production en vrac dans les pays en développement plus avancés.

Produits : exécution de 70 projets représentant des dépenses évaluées à 3 millions de dollars.

3.19 Pâte à papier et papier

Utilisation de bois feuillus et de déchets agricoles pour la production de pâte à papier et de papier.

Produits : exécution de 25 projets représentant des dépenses évaluées à 1,2 million de dollars.

Sous-programme 4. Activités de préinvestissement

a) Ressources nécessaires : 2 499 600 dollars (17 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. III, par. 17.169 à 17.176.

c) Eléments de programme :

Les activités relevant des éléments de programme 4.1, 4.2 et 4.3 ont principalement trait à la mise en œuvre de projets de coopération technique et se rapprochent des activités relevant des éléments de programme qui font partie des sous-programmes précédents. Il peut arriver que des activités menées au titre de certains des autres éléments de programme comprennent à la fois des projets de coopération technique et d'autres projets financés au moyen de contributions volontaires à l'ONUDI.

4.1 Établissement et évaluation d'études de faisabilité en vue de l'investissement industriel

Les projets relevant de cet élément de programme concernent des études de projets potentiels d'investissement, notamment l'évaluation technico-économique de la viabilité de projets ayant trait à la création de nouvelles branches industrielles dans un pays en développement. D'autres projets portent sur la mise en place, aux niveaux national, régional ou sous-régional, de services chargés de mener ces activités.

Produits : exécution d'une cinquantaine de projets, représentant des dépenses évaluées à 5,6 millions de dollars.

4.2 Etudes de faisabilité en matière d'industries orientées vers l'exportation

Le nombre de demandes d'assistance pour le développement d'industries d'exportation augmente rapidement. Les projets ont trait non seulement à la mise en place, dans les pays en développement, de capacités nationales pour l'élaboration et la promotion de projets d'investissements industriels qui contribueront de manière notable à l'expansion des exportations, mais aussi au développement de l'infrastructure nécessaire à l'exportation, notamment zones d'industries exportatrices et services d'études techniques et d'adaptation des produits.

Produits : exécution d'une vingtaine de projets, représentant des dépenses d'environ 3 millions de dollars.

4.3 Formation en matière d'établissement d'études de faisabilité

Cet élément de programme a trait à la formation directe et à l'échange de données d'expérience, grâce à des séminaires et cours. Il couvre les divers aspects liés à l'organisation et à l'établissement d'études de faisabilité et est destiné en particulier aux ressortissants des pays en développement les moins avancés.

Produits : un stage de formation à l'intention de ressortissants des pays d'Afrique anglophones, et une réunion d'experts sur l'évaluation et le suivi d'études de faisabilité dans les pays les moins avancés francophones.

4.4 Elaboration et promotion de propositions d'investissement industriel, notamment de propositions fondées sur la restructuration des industries dans les pays développés

L'élaboration des propositions est fondée sur les résultats de missions dans les pays en développement et sur l'identification de projets potentiels d'investissement. Dans le cadre des activités de promotion visant à harmoniser l'offre et la demande de ressources d'investissement pour des projets déterminés, il est fait appel à divers instruments dont les uns sont traditionnels — examens projet par projet, réunions promotionnelles aux niveaux sectoriel, régional et mondial — et d'autres novateurs, comme les diverses formules de coopération industrielle telles que coentreprises, partage de la production, mécanismes triangulaires et accords de paiement en produits. Quelques réunions promotionnelles ont trait à la restructuration de certains secteurs industriels dans les pays développés par le redéploiement d'installations de production vers des pays en développement. Une attention particulière est accordée aux projets de petite ou moyenne envergure et aux secteurs considérés comme prioritaires dans la Déclaration de Lima, qui font l'objet de réunions de consultation au

titre du sous-programme 4 du programme 1.

Produits :

- i) Identification d'environ 1 000 projets potentiels;
- ii) Elaboration et promotion d'environ 500 propositions de projets (dont 160 pourraient aboutir à des investissements);
- iii) Quinze réunions de promotion des investissements et 20 réunions de promotion concernant le redéploiement d'installations de production;
- iv) Actions complémentaires menant à la conclusion d'accords pour la création d'usines.

4.5 Identification de projets en vue d'un financement par le Groupe de la Banque mondiale, et assistance pour l'évaluation de ces projets

Dans le cadre de ce programme de coopération avec le Groupe de la Banque mondiale, il sera organisé une vingtaine de missions conjointes dans une dizaine de pays en développement, afin d'évaluer les problèmes de développement industriel et les perspectives existant dans des secteurs et des branches d'industries particuliers. On s'intéressera particulièrement à la construction et à la petite industrie en général. Les rapports de mission, qui contiendront une identification de projets appropriés, seront transmis au Groupe de la Banque mondiale pour évaluation. Les conclusions de ces missions devraient également faciliter la mise en œuvre par le système des Nations Unies de certains projets de coopération technique, du fait qu'elles mettront en évidence un certain nombre de domaines dans lesquels une telle assistance technique serait utile.

Produits : une vingtaine de rapports de mission, qui pourraient aboutir au financement de 5 projets industriels par le Groupe de la Banque mondiale.

4.6 Mobilisation de ressources financières et autres pour des projets d'investissement industriel dans les pays en développement

Il est prévu d'élargir le service d'information sur les conditions et possibilités d'investissement et de financement, fondé sur un réseau mondial de relations avec des institutions de financement industriel. La coopération avec ces organismes sera renforcée grâce à des activités communes et à des échanges de données d'expérience, permettant d'adapter les méthodes et mécanismes actuels de financement et, si nécessaire, d'en élaborer de nouveaux afin de s'assurer le volume et les types de ressources nécessaires pour la coopération industrielle internationale. Les systèmes bancaires et financiers des pays à économie planifiée comme ceux des pays à économie de marché participent à ces activités, qui sont donc à la fois le fait d'organismes gouvernementaux, d'institutions privées et d'organismes de caractère mixte. Les activités de coopération comprendront l'organisation de conférences et colloques — internationaux et régionaux — visant à développer les échanges de données d'expérience, l'exécution de projets de coopération technique ayant pour objectif d'accroître la qualification du personnel des institutions financières des pays en développement en matière de financement des investissements et de questions connexes, et la participation de ces institutions à des activités de l'ONUDI ayant trait au financement du développement et à la promotion des investissements. Il sera organisé des

réunions de groupes d'experts, et l'on fera appel aux services de consultants extérieurs à l'Organisation qui seront chargés de mettre au point des formules efficaces de coopération financière internationale, applicables en particulier aux projets industriels de faible ou moyenne envergure dans les pays en développement. Un service consultatif financier fournira, à la demande et suivant des procédures adaptées aux circonstances, des renseignements sur les possibilités, modalités et conditions de financement de projets industriels, afin d'aider les promoteurs de projets dans les pays en développement à négocier avec les institutions financières.

Produits :

- i) Cinq réunions d'experts et diverses activités non quantifiables;
- ii) Plusieurs projets de coopération technique représentant des dépenses d'environ 300 000 dollars;
- iii) Plusieurs autres projets opérationnels financés au moyen des contributions volontaires versées à l'ONUDI.

4.7 Services de promotion des investissements mis en place par l'ONUDI dans les pays industrialisés, et leur coordination avec les éléments de programme 4.4 et 4.6

L'ONUDI a mis en place des services de promotion des investissements dans quatre pays, avec la coopération de leur gouvernement, et des négociations seront entreprises en vue d'en accroître le nombre. Un aspect important de l'action de ces services est l'établissement de contacts avec les détenteurs de fonds, de savoir-faire et d'autres ressources requises pour l'investissement industriel, grâce auxquels les services peuvent introduire les promoteurs de projets des pays en développement auprès de partenaires potentiels. Les services fournissent également, à la demande, une assistance pour ce qui est d'encourager le redéploiement d'activités industrielles vers les pays en développement dans des secteurs où se posent des problèmes de restructuration. Ils complètent les activités du Siège en ce qui concerne la promotion de projets figurant au répertoire de propositions d'investissement industriel de l'ONUDI; ils prennent part aux activités menées en coopération avec des institutions financières, en particulier celles qui ont leur siège dans les pays dont ils s'occupent; enfin, ils participent à la collecte et à la diffusion de renseignements en matière d'investissement.

Produits :

- i) Etablissement de six nouveaux services de promotion des investissements de l'ONUDI;
- ii) Identification de 600 possibilités d'investissement;
- iii) Organisation de huit stages de formation en matière de promotion des investissements, à l'intention de ressortissants de pays en développement.

Sous-programme 5. Services communs aux sous-programmes 1 à 4

a) Ressources nécessaires : 1 751 700 dollars (11 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : comme on l'a expliqué plus haut, au paragraphe 17.50, ce sous-programme se situe en dehors du programme décrit dans le Plan à moyen terme.

c) Éléments de programme :

5.1 Recrutement du personnel affecté aux projets

Le volume croissant des activités de coopération technique aura pour conséquence une augmentation du nombre d'agents recrutés pour les projets. Pour satisfaire ces nouveaux besoins, on intensifiera encore l'assistance accordée aux pays en développement en vue de la création et du renforcement de services nationaux de recrutement, et les liens avec les organisations, entreprises et institutions publiques seront resserrés. Les méthodes de classement et de recherche utilisées pour le fichier de candidats seront améliorées, et l'on constituera un registre des experts contenant des renseignements sur les organisations, entreprises et institutions industrielles des pays développés et des pays en développement qui se sont déclarées disposées à affecter à court délai des membres de leur personnel aux projets opérationnels de l'ONUDI.

Produits : nomination ou prolongation du contrat d'environ 3 200 experts, pour un total d'environ 17 000 mois de travail.

5.2 Achat de matériel et de fournitures et passation des marchés

Les achats de matériel et de fournitures et la passation des marchés (en sous-traitance) concernent avant tout les projets de coopération technique sur le terrain, quel qu'en soit le mode de financement. Cet élément de programme englobe également les activités concernant la gestion des stocks de matériel sur le terrain et l'écoulement de ce matériel après l'achèvement des projets. Les achats sont normalement effectués sur le marché mondial après mise en concurrence, afin d'obtenir les prix les plus bas tout en répondant aux exigences des projets, d'utiliser au mieux les monnaies non convertibles ou peu utilisées et d'obtenir des conditions de livraison favorables. Les efforts en vue de faire participer les pays en développement à la fourniture de matériel et/ou de services contractuels ont obtenu en 1978-1979 des résultats modestes, mais encourageants, compte tenu des difficultés inhérentes à ces questions, où les considérations techniques revêtent souvent une importance primordiale. Ces efforts se poursuivront durant l'exercice biennal à venir. Cet élément de programme englobe également les contrats spéciaux financés au titre du budget ordinaire dans le cadre du programme d'études et de recherche industrielles, de même que les marchés passés afin de satisfaire les besoins techniques du siège de l'ONUDI et l'achat de matériel et de fournitures pour le siège. L'écoulement du matériel du siège en surplus ou tombé en désuétude est rattaché à ces activités. En 1977, on a joint à cet élément de programme les marchés à passer pour satisfaire les besoins techniques du Centre international de Vienne — sans se limiter aux bâtiments qui seront occupés par l'ONUDI — dont la responsabilité a été confiée à l'ONUDI. Il s'agira d'acheter du matériel et des fournitures destinés aux autres services de l'Organisation des Nations Unies qui auront leur siège à Vienne, en sus de l'ONUDI. Si le coût des services contractuels, du matériel et des fournitures destinés au Centre international de Vienne pour 1980-1981 figure au chapitre 28M (Services administratifs et financiers — Vienne), les effectifs nécessaires à ce titre continuent d'être men-

tionnés dans le programme des opérations industrielles de l'ONUDI.

Produits :

- i) Fourniture de matériel et de services contractuels pour les projets de coopération technique, d'une valeur d'environ 70 millions de dollars;
 - ii) Services contractuels destinés au programme d'études et de recherche industrielles, pour un montant d'environ 1,5 million de dollars;
 - iii) Passation de marchés et achat de matériel et de fournitures pour le Centre international de Vienne, pour un coût estimatif indiqué au chapitre 28M.
- 5.3 Formation et direction du programme, y compris les services consultatifs à court terme fournis dans le cadre du programme ordinaire d'assistance technique de l'ONU

Outre la gestion générale du programme, les activités entreprises au titre de cet élément de programme consistent en contacts réguliers sur les questions concernant la mise en œuvre des projets opérationnels avec le siège du PNUD et les représentants résidents, les conseillers industriels principaux hors siège et les experts hors siège, les ambassades et les missions permanentes. Ces activités se complètent par les efforts déployés pour utiliser efficacement le réseau des conseillers inter-régionaux, qui fournissent des services consultatifs spécialisés à court terme financés par le programme ordinaire d'assistance technique de l'ONU.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Redéploiement des ressources en personnel (administrateurs)

17.54 De tous les mois de travail d'administrateur demandés pour 1980-1981, 99 p. 100 environ seront affectés aux éléments de programme qui étaient en cours d'exécution en 1978-1979 et qui se poursuivront en 1980-1981, et 1 p. 100 aux nouveaux éléments de programme dont l'exécution doit débuter pendant l'exercice 1980-1981.

Personnel temporaire affecté à des réunions générales

17.55 Le montant de 240 700 dollars prévu à la présente rubrique (en augmentation de 188 700 dollars) doit être utilisé en partie pour remplacer les fonctionnaires qui vont appuyer des projets hors siège, à titre de consultants ou dans le cadre d'autres missions de courte durée et en partie pour couvrir les besoins en personnel en période de pointe.

Consultants

17.56 Le montant de 491 800 dollars prévu à la présente rubrique (en augmentation de 97 300 dollars) doit per-

mettre d'obtenir des avis consultatifs dans des domaines techniques spécialisés au sujet de projets de coopération technique et de financer des activités relatives à la promotion des investissements. L'augmentation proposée est compensée par une réduction correspondante au titre du programme d'études industrielles.

Heures supplémentaires

17.57 Le montant de 25 000 dollars prévu à la présente rubrique (en augmentation de 21 600 dollars) doit permettre de couvrir le coût des travaux supplémentaires requis avant et pendant les réunions et journées d'études et des travaux entraînés par l'établissement de rapports spéciaux.

Groupes spéciaux d'experts

17.58 Le montant de 98 100 dollars prévu à cette rubrique (en augmentation de 13 900 dollars) doit permettre de financer des réunions de groupes spéciaux d'experts de haut niveau chargés d'étudier différentes questions techniques liées à l'organisation de réunions avec des experts consacrées à la promotion des investissements.

Frais de voyage

17.59 Le montant de 378 800 dollars prévu à ce titre, qui n'a pas changé par rapport au montant prévu au budget précédent, doit permettre de financer les frais liés aux voyages entrepris aux fins de l'examen des besoins en assistance technique, de la formulation de projets d'assistance technique appropriés, du suivi de leur exécution et de la participation à des réunions techniques ainsi qu'à des réunions consacrées à la prise de décisions.

Imprimerie

17.60 Les ressources nécessaires à ce titre (36 300 dollars) sont désormais imputées au programme des services de conférence, afin que les services d'imprimerie et de reproduction destinés à l'ONUDI puissent figurer à la rubrique des activités financées en commun avec l'AIEA.

Location et entretien du matériel

17.61 La réduction de 2 900 dollars des ressources nécessaires à ce titre est imputable à l'installation de l'ONUDI au Centre international de Vienne. Ces services, qui concernent la location et l'entretien de matériel de photocopie, sont regroupés au chapitre 28M.

E. — Appui aux programmes

1. — SERVICES DE CONFERENCE, INFORMATION ET RELATIONS EXTERIEURES

TABLEAU 17.17 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979 ^{a/}	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	8 966,1	329,7	-	865,1	1 194,8	10 160,9
Personnel temporaire pour les réunions	764,2	34,3	44,3	77,3	155,9	920,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	70,8	3,5	(44,3)	2,8	(38,0)	32,8
Consultants	0,9	-	-	-	-	0,9
Heures supplémentaires	4,5	0,3	-	0,4	0,7	5,2
Groupe spécial d'experts	6,8	0,2	2,9	0,9	4,0	10,8
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	3 114,5	117,9	-	311,4	429,3	3 543,8
Frais de voyage du personnel	65,9	3,2	40,9	10,1	54,2	120,1
Travaux contractuels de traduction et d'interprétation	-	-	139,9	12,8	152,7	152,7
Imprimerie et reliure	545,0	26,9	(571,9)	-	(545,0)	-
Fourniture et accessoire	162,7	13,3	(176,0)	-	(162,7)	-
Activités financées conjointement (participation aux frais)	362,8	18,0	652,0	94,7	764,7	1 127,5
Total	14 065,4	547,3	87,8	1 375,5	2 010,6	16 076,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
14 612,7	87,8	-	-	87,8	0,6 %

a/ Aux fins de comparaison, il n'a pas été tenu compte des montants ci-après désormais inscrits au chapitre 28 M : 285 500 dollars pour la location et l'entretien du matériel, 36 900 dollars pour les fournitures et accessoires et 44 000 dollars pour le mobilier et le matériel.

TABLEAU 17.17 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979		1980-1981	
	Montant estimatif des dépenses		Montant estimatif des dépenses	
a) Services fonctionnels et administratifs				
Remboursement des dépenses d'appui aux activités de coopération technique :				
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	170,0		-	
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	5,00			
Total a)	175,0		-	
b) Projets opérationnels				
Total b)	-		-	
Total, a) et b)	175,0		-	

Total, coûts directs	16 076,0
-----------------------------	----------

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(16 076,0)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

TABLEAU 17.18 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Services de conférence, information et relations extérieures

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint						
Sous-Secrétaire général						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	3	3	-	-	3	3
Administrateur hors classe (P-5)	5	5	-	-	5	5
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	27	27	-	-	27	27
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	33	33	-	-	33	33
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	10	10	-	-	10	10
Total	79	79	-	-	79	79
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	4	4	-	-	4	4
Autres classes	99	99	-	-	99	99
Total	103	103	-	-	103	103
<i>Autres catégories</i>						
Travailleurs manuels	9	9	-	-	9	9
Total	9	9	-	-	9	9
TOTAL GENERAL	191 a/	191	-	-	191	191

a/ Aux fins de comparaison, ce chiffre comprend un poste supplémentaire d'administrateur de deuxième classe (P-3); approuvé pour le second semestre de 1979 au titre des Services d'information (voir A/C.5/33/39, annexe I, par. 42 et A/33/7/Add.20, par. 21).

1. — SERVICES DE CONFERENCE, INFORMATION ET RELATIONS EXTERIEURES

17.62 Ce programme est exécuté par la Division des services de conférence, de l'information et des relations extérieures, une des deux divisions de l'ONUDI qui relèvent du Cabinet du Directeur exécutif.

17.63 Les principales activités ordinaires de ces services d'appui sont décrites dans le manuel sur l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, sect. M/Rev.1).

17.64 Alors que les activités préparatoires à la troisième Conférence générale de l'ONUDI devraient être terminées pour le début de 1980, les activités en cours de session représenteront une lourde tâche pour les services de conférence et le secrétariat du Conseil du développement industriel. Le même personnel devra continuer à fournir un gros travail pour assurer le service des consultations intergouvernementales et de diverses réunions préparatoires organisées en liaison avec le système de consultations.

Services de conférence

17.65 Il est à prévoir que l'ouverture du Centre international de Vienne se traduira par une augmentation considérable du volume de travail des services de conférence. Sous réserve d'un examen intervenant après la première année de travail effectif, le personnel de conférence de l'ONUDI en poste à Vienne assurera également le service des réunions d'autres organismes des Nations Unies, en faisant appel, selon les besoins, à du personnel supplémentaire venu de Genève ou d'ailleurs. Ce personnel supplémentaire ne pourra pas absorber la totalité du surcroît de travail, notamment en ce qui concerne la planification des réunions pour laquelle l'Assemblée générale a déjà ouvert un crédit additionnel pour la partie de l'exercice biennal en cours qui coïncidera avec l'installation des services des Nations Unies dans les locaux du nouveau siège.

17.66 A la suite du déménagement et de la réorganisation de l'ONUDI qu'il va entraîner, le Service commun de secrétariat, qui utilise depuis 1976 des machines à traiter les mots et regroupe des agents des services généraux, à raison d'un poste par division desservie, sera transféré de la Division des services administratifs à la Section des services de conférence. De cette façon, toutes les activités liées au traitement des mots relèveront de la Section des services de conférence, laquelle sera également chargée de certaines activités liées à l'expansion des services de conférence (estimation des coûts, planification et introduction d'innovations techniques).

17.67 Autre conséquence de l'ouverture du Centre international de Vienne : c'est l'AIEA qui assumera la responsabilité générale des services d'impression et de reproduction nécessaires pour satisfaire aux besoins de l'ONUDI, à ceux des autres services des Nations Unies, ainsi qu'aux siens propres. Cette mesure entraînera des transferts massifs de ressources entre les principaux postes de dépenses dans l'analyse des coûts globaux du programme, qui se solderont par une augmentation sensible des crédits alloués aux activités conjointes. L'estimation du montant de ces crédits sera nécessairement fonction du calendrier et du rythme de transfert de ces diverses activités de l'ONUDI à l'AIEA; il

faudra peut-être, en temps utile, présenter des montants estimatifs révisés indiquant la nouvelle ventilation des dépenses entre les principaux postes concernés.

Information

17.68 Le transfert de New York et de Genève à Vienne de certains services du Secrétariat des Nations Unies aura des répercussions sur les activités des services d'information. Un crédit additionnel a été ouvert par l'Assemblée générale pour permettre à l'ONUDI de fournir ces services aux unités administratives concernées pendant une partie de l'année 1979. Une solution définitive et permanente en ce qui concerne les services d'information nécessaires à l'ensemble des unités administratives du Secrétariat situées à Vienne ne pourra sans doute être trouvée qu'après l'installation de ces unités dans les locaux du Centre international; pour le moment, des crédits sont demandés, au titre de ce programme, pour la totalité de l'exercice biennal 1980-1981, l'hypothèse retenue étant que l'ONUDI et les autres unités administratives intéressées continueront à recevoir les services d'information nécessaires.

Relations extérieures

17.69 Pour ce qui est des relations extérieures, cette activité continuera à comporter, en plus des relations générales avec les gouvernements, les organisations intergouvernementales et autres organismes politiques, deux fonctions particulières : la première d'entre elles consiste à créer des comités nationaux pour l'ONUDI et à appuyer leurs activités. Il s'agit donc d'une double tâche : augmenter le nombre des comités nationaux, qui sont actuellement 52, et encourager ces comités à s'associer plus étroitement aux programmes et activités de l'ONUDI, en veillant à ce qu'ils soient bien informés de ces questions et en leur indiquant comment ils pourraient collaborer avec l'Organisation ou participer à certaines de ses activités. La seconde fonction consiste à encourager les gouvernements des pays membres à verser des contributions volontaires à l'ONUDI. Ceci concerne avant tout le Fonds des Nations Unies pour le développement industriel (FNUDI). Si le volume des contributions annuelles au FNUDI dépasse à présent 10 millions de dollars, alors que les contributions volontaires se montaient à moins de 4 millions de dollars avant la création du Fonds par l'Assemblée générale à sa trente et unième session, il reste cependant bien inférieur au montant de 50 millions de dollars, dont l'Assemblée générale a réaffirmé, au cours de sa trente-troisième session, qu'il représentait le niveau annuel de ressources souhaitables pour le FNUDI. Il convient donc d'intensifier la recherche de concours financiers supplémentaires.

17.70 Le nombre des organisations intergouvernementales s'intéressant à l'industrie ne cesse d'augmenter. On se propose de tenir une réunion mondiale au cours de laquelle des représentants éminents d'organisations des différentes régions procéderaient à des échanges de vues et examineraient les initiatives favorisant la coopération entre d'une part les organisations groupant les pays en développement et d'autre part, entre ces dernières et celles groupant les pays développés. On demanderait à certaines organisations intergouvernementales d'assumer elles-mêmes la totalité des frais afférents à leur participation à cette réunion.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Personnel temporaire pour les réunions et personnel temporaire affecté à des tâches générales

17.71 A la lumière de l'expérience acquise, il est proposé d'allouer pour du personnel temporaire pour les réunions un crédit de 44 300 dollars actuellement ouvert pour du personnel temporaire affecté à des tâches générales. Le montant total de 842 800 dollars prévu pour le personnel temporaire pour les réunions se rapporte essentiellement aux activités décrites dans le sous-programme 4 du programme de coordination des politiques. Le solde des besoins au titre du personnel temporaire affecté à des tâches générales (30 000 dollars) se rapporte à du personnel supplémentaire recruté pour des périodes où le volume de travail est particulièrement lourd.

Groupes spéciaux d'experts

17.72 Le montant prévu à cette rubrique (9 900 dollars) fait apparaître une augmentation de 2 900 dollars en vue d'une réunion mondiale à laquelle participeront des organisations intergouvernementales (voir par. 17.70).

Frais de voyage du personnel

17.73 Le montant de 110 000 dollars prévu à cette rubrique (en augmentation de 40 900 dollars) doit permettre aux services de conférence d'assurer la préparation

du surcroît de réunions tenues hors de Vienne, et à rechercher des concours financiers supplémentaires.

Services contractuels de traduction et d'interprétation

Imprimerie et reliure

Fournitures et accessoires

Activités financées conjointement (participation aux frais)

17.74 L'augmentation de 139 900 dollars proposée pour les services contractuels de traduction et d'interprétation correspond au transfert de ce poste qui, en 1978-1979, figurait sous la rubrique Imprimerie et reliure. Pour les raisons exposées au paragraphe 17.67, la diminution des ressources nécessaires à deux des postes de dépenses susmentionnés est imputable au transfert, aux services d'impression de l'AIEA, des dépenses afférentes à l'imprimerie et à la reliure ainsi qu'aux fournitures de reprographie s'y rapportant, dont le montant s'élève respectivement à 432 000 et à 176 000 dollars. En outre, ont été transférés aux services d'impression de l'AIEA les services d'imprimerie et de reliure relevant des programmes suivants :

	<i>Dollars</i>
Coordination des politiques	500
Opérations industrielles	36 300
Services administratifs et services communs	7 200
Total	44 000

2. - SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS

TABLEAU 17.19 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	5 859,5 ^{a/}	248,9 ^{b/}	62,0	578,7	889,6	6 749,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	136,4	(47,3)	-	8,2	(39,1)	97,3
Guides	10,3	(10,3)	-	-	(10,3)	-
Consultants	176,6	5,2	(115,5)	6,1	(104,2)	72,4
Heures supplémentaires	204,9	10,2	-	19,8	30,0	234,9
Cours de langues	146,1	7,3	-	14,1	21,4	167,5
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	2 033,8	88,0	22,0	212,8	322,8	2 356,6
Frais de voyage du personnel	106,2	5,2	(49,6)	5,6	(38,8)	67,4
Imprimerie et reliure	6,9	0,3	(7,2)	-	(6,9)	-
Activités spéciales	5,0	(5,0)	-	-	(5,0)	-
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	30,5	(9,4)	-	1,9	(7,5)	23,0
Activités financées conjointement	886,3	212,2	-	100,9	313,1	1 199,4
Total	9 603,7	505,3	(88,3)	948,1	1 365,1	10 968,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
10 109,0	(88,3)	-	44,2	(44,1)	(0,4) %

a/ Aux fins de comparaison, on a exclu de cette somme un montant de 4 746 400 dollars, désormais inscrit au chapitre 28M et se décomposant comme suit : 930 100 dollars pour des postes permanents, 330 400 dollars pour d'autres dépenses communes de personnel, 728 500 dollars pour la location et l'entretien des locaux, 455 700 dollars pour l'éclairage, le chauffage, l'énergie et l'eau, 104 900 dollars pour la location et l'entretien du matériel, 1 403 700 dollars pour les communications, 60 600 dollars pour les services divers, 603 500 dollars pour les fournitures et accessoires et 129 000 dollars pour le mobilier et le matériel.

b/ La réduction de 77 000 dollars du montant des dépenses non renouvelables liées à l'ouverture, en 1979, du Centre international de Vienne peut se ventiler comme suit : 51 400 dollars pour le personnel temporaire affecté à des tâches générales, 10 300 dollars pour les guides, 5 000 dollars pour les activités spéciales et 10 300 dollars pour les dépenses de représentation (D-1 et au-dessous).

TABLEAU 17.19 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Remboursement des dépenses d'appui aux activités de coopération technique :		
Postes permanents	2 317,0	3 526,0
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	350,0	11,0
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	150,0	15,0
Dépenses communes de personnel	806,0	1 224,0
Frais de voyage	100,0	11,0
Communications	200,0	-
Activités financées conjointement	100,0	-
Total a)	4 023,00	4 787,0
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	4 023,0	4 787,0

Total, coûts directs	15 755,8
-----------------------------	-----------------

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(15 755,8)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	----------

TABLEAU 17.20 -- POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Services administratifs et services communs

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Sous-Secrétaire général						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	3	-	-	2	3
Administrateur hors classe (P-5)	9	8	1	2	10	10
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	8	8	1	1	9	9
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	7	9	3	5	10	14
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	9	8	3	8	12	16
Total	36	37	8	16	44	53
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	2	2	2	3	4	5
Autres classes	96	96	78	88	174	184
Total	98	98	80	91	178	189
<i>Autres catégories</i>						
Travailleurs manuels	16	16	-	-	16	16
Total	16	16	-	-	16	16
TOTAL GENERAL	150 a/	151	88	107	238	258

a/ Aux fins de comparaison, on a inclus dans ce total deux postes d'administrateur de deuxième classe (P-3), sept postes d'agent des services généraux et 44 postes de travailleur manuel, désormais inscrits au chapitre 28 M.

2. -- SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS

17.75 La Division des services administratifs fournit à l'ONUDI des services financiers, des services d'administration du personnel et des services généraux, à l'exception des services liés au recrutement du personnel affecté aux projets et à l'achat de matériel et de fournitures pour les projets de coopération technique (qui relèvent du programme "opérations industrielles") et des services qui, à la suite de l'ouverture du Centre international de Vienne, font l'objet du chapitre 28M (Services administratifs, Vienne).

17.76 Le rôle de la Division des services administratifs est décrit en détail dans le manuel sur l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organisation, sect. M/Rev.1).

17.77 Dans la Section des services du personnel a été lancé, avec l'assistance occasionnelle du Siège et d'autres organisations, un programme limité en matière d'organisation des carrières, qui a donné jusqu'ici des résultats encourageants. A la suite du transfert à Vienne, en provenance du Siège et de Genève, de plusieurs services des Nations Unies, plus de 1 000 fonctionnaires se trouveront

privés, ou presque, de cours de formation autres que les cours de langues. Pour élargir l'éventail des activités de formation à Vienne, il paraît essentiel de proposer la création d'un poste d'administrateur de 2^e classe (P-3), pour un fonctionnaire chargé de la formation qui s'occuperait de l'organisation des carrières. Le titulaire, qui collaborerait à des activités telles que la mise au point et l'exécution des programmes d'orientation et d'initiation destinés aux nouveaux fonctionnaires, aiderait également à administrer le programme de concours organisés pour la promotion des agents des services généraux à la catégorie des administrateurs, ainsi que les projets de formation et d'orientation s'adressant à des groupes spéciaux (internes, boursiers, conseillers hors siège pour le développement industriel et autres experts).

17.78 Pour améliorer la structure des carrières au sein de ce groupe professionnel, il est proposé en outre de reclasser à P-3 un des deux postes d'administrateur adjoint de première classe (P-2) occupés par des fonctionnaires chargés du recrutement. A l'heure actuelle, les postes équivalents et ceux qui font l'objet d'avis de vacance sont tous, normalement, des postes P-2/P-3. Le titulaire du poste demandé dans

la classe P-3 serait responsable du recrutement en l'absence du chef de service.

17.79 Après l'installation au Centre international de Vienne, les dépenses de la Section des services généraux au titre de la gestion et de la sécurité des bâtiments seront inscrites au chapitre 28 M du budget, de même que les dépenses inscrites à plusieurs des autres grandes rubriques intéressant cette section. Bien que le nombre d'agents des services généraux et les dépenses qui s'y rapportent soient nettement inférieurs à ce qu'ils étaient pour l'exercice 1978-1979, les attributions et responsabilités du Chef de la Section et de son adjoint s'accroîtront sensiblement, car ils dirigeront les agents des services généraux visés au chapitre 28 M - c'est-à-dire non seulement les agents chargés de la gestion et de la sécurité des bâtiments mais encore le personnel d'autres importants services communs, comme les services de restauration. C'est pourquoi il est proposé de reclasser ce poste de P-5 à D-1. La Section du classement des emplois du Bureau des services du personnel au Siège a accepté le reclassement et de ce poste et de celui du fonctionnaire chargé du recrutement, dont il est question au paragraphe précédent.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Postes nouveaux

17.80 Comme il est indiqué au paragraphe 17.77 ci-dessus, il est demandé un poste supplémentaire d'administrateur de 2ème classe (P-3) pour un fonctionnaire chargé de la formation, qui s'occuperait de l'organisation des carrières.

Reclassement de postes

17.81 Pour les raisons invoquées au paragraphe 17.79 ci-dessus, il est proposé de reclasser de P-5 à D-1, classe qui était antérieurement celle de ce poste, le poste de Chef de la Section des services généraux, compte tenu des responsabilités qui s'y attachent et de celles qui doivent s'y ajouter. En outre, comme on l'a exposé au paragraphe 17.78 ci-dessus, il est proposé de reclasser de P-2 à P-3 un poste de fonctionnaire chargé du recrutement à la Section des services du personnel.

Consultants

17.82 On pense que les activités de ce programme pourront être exécutées moyennant un crédit de 66 300

dollars seulement, ce qui représente une diminution de 115 500 dollars, compte tenu de l'achèvement des travaux au Centre international de Vienne. A la suite du transfert au Centre de divers services du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, un grand nombre de fonctionnaires venant de New York et de Genève devra se familiariser avec le système juridique autrichien et apprendre l'allemand. C'est pourquoi un crédit de 18 300 dollars est demandé pour assurer les services d'un consultant, recruté sur le plan local, qui dispensera des conseils et l'assistance voulue en matière de baux. Un montant supplémentaire de 48 000 dollars est prévu pour des services de consultant, en vue d'élaborer le règlement et le statut du personnel de l'ONUDI en tant qu'institution spécialisée.

Cours de langues

17.83 Seront inscrites au chapitre 28 M toutes les ressources supplémentaires nécessaires du fait du transfert au Centre international de Vienne d'autres services des Nations Unies.

Frais de voyage du personnel

17.84 En partie en raison de l'achèvement du Centre international de Vienne et en partie à la suite d'une compression budgétaire, le montant des ressources nécessaires à cette rubrique (61 800 dollars) est inférieur de 49 600 dollars à ce qui était prévu.

Imprimerie et reliure

17.85 Comme on l'a indiqué au paragraphe 17.67, le montant des ressources nécessaires à ce titre est indiqué au poste correspondant aux services d'impression assurés pour l'ONUDI par l'AIEA qui relève du programme relatif aux Services de conférence.

Activités financées conjointement

17.86 Le montant prévu à ce titre (1 098 500 dollars) se rapporte aux trois services suivants :

- a) Services médicaux communs;
- b) Services du logement communs;
- c) Services informatiques communs.

Pour ce qui est des services mentionnés aux rubriques a et b, un montant sera prévu au chapitre 28 M pour toutes les dépenses supplémentaires dues au transfert au Centre international de Vienne d'autres unités administratives de l'Organisation des Nations Unies.

CHAPITRE 18. – PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

TABLEAU 18.1 – ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
8 955,6	766,5	8,5	(121,0)	(1,3)	1 143,6	12,7	1 789,1	19,9	10 744,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
9 722,1	(121,0)	-	-	(121,0)	1,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fonds pour l'environnement	15 390,8	19 757,4
FNUAP	51,0	84,7
PNUD	107,6	169,1
Total a)	15 549,4	20 011,2
b) Projets opérationnels		
Activités du programme du Fonds pour l'environnement a/ Fonds d'affectation spéciale :	57 361,7	56 000,0
i) Prix international dans le domaine de l'environnement	70,0	- b/
ii) Fonds régional d'affectation spéciale pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et des régions côtières c/	100,0	200,0
iii) Fonds d'affectation spéciale pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution	- b/	3 000,0
iv) Fonds d'affectation spéciale de la Convention sur le commerce international des espèces menacées de la faune et de la flore sauvages	- b/	200,0
v) Compte spécial destiné à l'exécution du Plan d'action pour lutter contre la désertification	- b/	- b/
Total b)	57 531,7	59 400,0
Total, a) et b)	73 081,1	79 411,2

Total, coûts directs	90 155,9
-----------------------------	-----------------

B. – COUTS INDIRECTS REPARTIS

2 661,7

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	92 817,6
---	-----------------

a/ Y compris les fonds alloués aux institutions spécialisées et au secrétariat du PNUE, mais non compris ceux alloués à d'autres unités administratives du Secrétariat de l'ONU, qui figurent aux chapitres correspondants.

b/ Chiffres non connus.

c/ Pays participants : Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Iran, Iraq, Koweït, Oman et Qatar.

TABLEAU 18.2. - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979				Dépenses supplémentaires			Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total révisé de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)	Ajustements spéciaux (7)	Total (8)			
									Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979		
A. Organes directeurs Sessions du Conseil d'administration	887,6	-	-	-	-	110,9	-	-	110,9	110,9	998,5
B. Direction exécutive et administration 1. Cabinet du Directeur exécutif	1 014,2	-	-	79,4	-	11,4	-	0,1	90,9	90,9	1 105,1
2. Secrétariat du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	1 068,8	-	-	12,6	-	31,8	-	-	44,4	44,4	1 113,2
C. Programmes d'activité :											
1. Liaison et représentation régionale	676,3	-	-	11,1	-	0,9	-	(0,1)	11,9	11,9	688,2
2. Environnement	1 521,0	-	-	127,5	-	8,9	-	-	136,4	136,4	1 657,4
3. Désertification	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4. Gestion du Fonds pour l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D. Appui aux programmes :											
1. Services de conférence	1 041,1	-	-	81,5	-	14,0	-	-	95,5	95,5	1 136,6
2. Services administratifs et services communs	2 479,8	-	-	99,4	-	135,1	-	0,1	234,6	234,6	2 714,4
3. Construction; Groupe de planification du Siège	266,8	-	6,6	13,2	7,9	14,2	-	-	41,9	41,9	308,7
Total	8 955,6	-	6,6	13,2	419,4	527,2	0,1	-	766,5	766,5	9 722,1

TABLEAU 18.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale			
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%		
A. Organes directeurs Sessions du Conseil d'administration	887,6	110,9	12,4	6,6	0,7	155,5	17,5	273,0	30,7	1 160,6	0,6
B. Direction exécutive et administration 1. Cabinet du Directeur exécutif 2. Secrétariat du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	1 014,2	90,9	8,9	(65,3)	(6,4)	131,5	12,9	157,1	15,4	1 171,3	(5,9)
C. Programme d'activité : 1. Liaison et représentation régionale 2. Environnement 3. Désertification 4. Gestion du fonds pour l'environnement	1 068,8	44,4	4,1	18,9	1,7	104,0	9,7	167,3	15,6	1 236,1	1,6
D. Appui aux programmes : 1. Services de conférence 2. Services administratif et services communs 3. Travaux de construction; Groupe de planification du Siège	1 041,1	95,5	9,1	-	-	146,1	14,0	241,6	23,2	1 282,7	0,0
	2 479,8	234,6	9,4	(203,4)	(8,2)	316,5	12,7	347,7	14,0	2 827,5	(7,4)
	266,8	41,9	15,7	-	-	40,6	15,2	82,5	30,9	349,3	0,0
Total	8 955,6	766,5	8,5	(121,0)	(1,3)	1 143,6	12,7	1 769,2	19,9	10 744,7	(1,2)

TABLEAU 18.4 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : secrétariat du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	2	2	1	1	3	3
Directeur (D-2)	3	3	7	7	10	10
Administrateur général (D-1)	4	4	11	11	15	15
Administrateur hors classe (P-5)	10	10	20	20	30	30
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	14	14	18	18	32	32
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	4	4	38	39	42	43
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	3	3	7	7	10	10
Total	41	41	102	103	143	144
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	1	1	1	1	2	2
Autres classes	5	5	-	-	5	5
Total	6	6	1	1	7	7
<i>Autres catégories</i>						
Agents locaux	64	64	201	202	265	266
TOTAL GENERAL	111	111	304	306	415	417

TABLEAU 18.5 - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis par rapport de	Total	Coûts indirects imputés au chapitre 18													
		A	B		C			D		3					
			1	2	1	2	3	4	1		2				
Chapitre 28.															
A	23,4	-	2,0	0,3	2,9	7,5	1,3	3,9	2,4	3,1	-	-	-	-	-
B	427,4	13,1	27,2	13,0	43,5	75,1	12,0	33,7	122,8	87,0	-	-	-	-	-
C	170,0	-	14,2	1,9	21,7	53,8	9,4	28,3	18,0	22,7	-	-	-	-	-
D	135,8	-	-	-	135,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E	56,9	2,2	4,7	2,3	7,4	13,0	2,1	5,9	4,3	15,1	-	-	-	-	-
F	143,8	5,5	11,8	5,8	18,8	32,8	5,4	14,8	10,9	38,0	-	-	-	-	-
G	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
H	25,1	-	-	-	-	25,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
I	640,9	-	-	-	640,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
J	22,7	-	1,1	0,2	1,9	7,9	0,6	1,7	2,1	7,2	-	-	-	-	-
K	56,5	-	3,7	0,4	6,1	11,9	2,0	6,1	6,6	19,7	-	-	-	-	-
L	98,0	-	6,6	0,9	10,8	20,2	3,8	10,8	11,3	33,6	-	-	-	-	-
M	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chapitre 29.															
(2)	161,2	161,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(3)	154,7	154,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(4)	232,9	232,9	-	-	6,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(5)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chapitre 17.	312,4^{a/}	-	-	312,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
REPARATION DES COÛTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE															
B.1	-	367,8	(2 834,1)	175,1	338,6	626,8	80,8	221,9	253,6	769,5	-	-	-	-	-
D.1	-	1 665,5	-	-	-	1 132,2	186,2	346,1	(2 933,9)	-	-	-	-	-	-
D.2	-	128,2	274,9	136,6	825,8	6 367,2	700,4	-	253,9	(9 033,1)	-	-	-	-	-
TOTAL, COÛTS INDIRECTS REPARTIS	2 661,7	2 724,3	(2 488,1)	649,0	2 061,0	8 373,6	1 006,1	673,3	(2 298,1)	(8 037,2)	-	-	-	-	-
COÛTS DIRECTS	90 155,9	1 160,6	2 488,1	1 236,1	7 475,8	57 637,2	6 340,5	3 133,0	2 298,0	8 037,2	349,3	-	-	-	-
TOTAL, COÛTS DIRECTS ET COÛTS INDIRECTS REPARTIS	92 817,6	3 884,9	-	1 885,1	9 536,8	66 010,8	7 344,6	3 806,3	-	-	349,3	-	-	-	-

^{a/} Représente le coût des services que l'ONUDI fournit au Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants.

Clés des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre 28. Administration, gestion et services généraux

- A. Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
- B. Bureau des services financiers
- C. Bureau des services du personnel
- D. Bureau des services généraux (New York)
- E. Service de gestion administrative
- F. Division de vérification intérieure des comptes
- G. Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
- H. Services administratifs et financiers (Genève)
- I. Division des services généraux (Genève)
- J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
- K. Dépenses diverses
- L. Activités administratives financées en commun
- M. Services administratifs (Vienne)

Chapitre 29. Services de conférence et bibliothèques (New York, Genève et Vienne)

- (2) Services d'interprétation et des séances
- (3) Traduction, édition et dactylographie
- (4) Publications et documentation
- (5) Bibliothèques

Clés des lettres et chiffres des têtes de colonne :

- A. Organes directeurs
- B. Direction exécutive et administration
 - 1. Cabinet du Directeur exécutif
 - 2. Secrétaire du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants
- C. Programmes d'activité
 - 1. Liaison et représentation régionale
 - 2. Environnement
 - 3. Désertification
 - 4. Gestion du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement
- D. Appui aux programmes
 - 1. Services de conférence
 - 2. Services administratifs et services communs
 - 3. Construction : Groupe de planification du Siège

Programme des Nations Unies pour l'environnement

18.1 A la suite de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement qui s'est tenue à Stockholm en juin 1972, l'Assemblée générale, par sa résolution 2997 (XXVII) du 15 décembre 1972, a créé le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement et un petit secrétariat pour centraliser l'action en matière d'environnement et réaliser la coordination dans ce domaine entre les organismes des Nations Unies. Par la même résolution, l'Assemblée a également constitué le Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

18.2 Dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1978-1979¹, il était proposé d'inscrire au budget ordinaire 6 postes d'administrateur et 6 postes d'agent local dont le coût était antérieurement imputé sur des fonds extra-budgétaires. Il était indiqué par ailleurs qu'un certain nombre d'autres postes relevaient entièrement ou principalement des attributions énoncées dans la section II de la résolution 2997 (XXVII) et que le Secrétaire général réexaminerait l'ensemble des effectifs du PNUE à l'occasion de l'établissement du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981, en vue de recommander l'inscription d'autres postes au budget ordinaire dans ce contexte.

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-deuxième session, Supplément No 6 (A/32/6), vol. II, par. 13.1 à 13.5.

18.3 En examinant la question de l'inscription d'autres postes au budget actuel, il a été dûment tenu compte de la recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans le rapport² qu'il a présenté à l'Assemblée générale à sa trente et unième session, relative à la définition d'un principe rationnel de répartition des dépenses entre le budget ordinaire et le Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement, selon laquelle "toute proposition du Secrétaire général tendant à accroître le nombre des postes inscrits au budget ordinaire, pour l'exercice 1978-1979 ou par la suite, devrait s'accompagner d'un exposé justificatif complet quant à la classe des postes en question et aux attributions qui s'y attachent et devrait également être compatible avec les décisions que l'Assemblée générale a déjà prises ou pourrait prendre concernant le plan à moyen terme pour la période 1978-1981 et les plans à moyen terme ultérieurs".

18.4 Conformément à la politique d'austérité maximale qu'il a fallu observer dans la préparation de l'ensemble du projet de budget-programme pour 1980-1981, les mêmes critères de rigueur ont été appliqués pour l'inscription au budget ordinaire de postes dont le coût était précédemment imputé sur des fonds extra-budgétaires que pour la création de postes nouveaux. Dans ce cas particulier, il a été décidé qu'à l'heure actuelle il ne s'imposait nullement d'inscrire d'autres postes au budget ordinaire.

² *Ibid.*, trente et unième session, Supplément No 8 (A/31/8 et Add.1 à 26), document A/31/8/Add.10, par. 16.

A. - Organes directeurs

SESSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

TABLEAU 18.6 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Personnel temporaire pour les réunions	609,2	76,1	46,4	113,4	235,9	845,1
Heures supplémentaires	-	-	10,0	1,6	11,6	11,6
Frais de voyage des représentants	20,0	2,5	-	3,4	5,9	25,9
Frais de voyage du personnel	43,4	5,4	(34,9)	2,0	(27,5)	15,9
Travaux contractuels de traduction	23,8	2,8	(14,9)	1,7	(10,4)	13,4
Communications	138,3	17,4	(155,7)	-	(138,3)	-
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	-	-	8,7	1,3	10,0	10,0
Coûts des services de conférence	-	-	155,7	24,1	179,8	179,8
Services divers	29,4	3,8	(8,7)	3,9	(1,0)	28,4
Fournitures et accessoires	23,5	2,9	-	4,1	7,0	30,5
Total	887,6	110,9	6,6	155,5	273,0	1 160,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
998,5	6,6	-	-	6,6	0,6 %

2) Fonds extra-budgetaires

-

Total, coûts directs 1 160,6

2 724,3

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 3 884,9

SESSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PNUE

18.5 Le service des sessions annuelles du Conseil d'administration est assuré par des interprètes de New York et de Genève ainsi que par des traducteurs et des dactylographes de conférence de New York, de Genève et de Nairobi. La documentation établie avant, pendant et après la session est reproduite et distribuée à partir de Nairobi. Deux consultations officielles ont lieu chaque année entre les sessions : la première, d'une durée de trois à cinq jours, se tient trois mois avant la session et la seconde, d'une durée d'un jour, immédiatement avant la session.

18.6 Conformément aux dispositions du paragraphe 1 de la section VI de la résolution 32/162 de l'Assemblée générale, les bureaux du Conseil d'administration du PNUE et de la Commission des établissements humains tiennent des réunions communes deux fois par an. Les frais de voyage des membres du bureau du Conseil d'administration du PNUE sont inclus dans les ressources demandées au titre de cette rubrique. Ceux des membres du bureau de la Commission des établissements humains sont indiqués au chapitre 19.

18.7 Les ressources nécessaires au titre du personnel temporaire ont été établies compte tenu des faits suivants :

- a) Le Conseil d'administration se réunit en séances plénières et a deux comités pléniers;
- b) Des dispositions seront prises pour veiller à ce qu'il n'y ait pas plus de deux réunions en même temps;
- c) Les langues officielles du Conseil d'administration sont l'anglais, le chinois, l'espagnol, le français et le russe.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Personnel temporaire pour les réunions

18.8 Les ressources nécessaires à ce titre (731 700 dollars) se rapportent au remplacement et aux frais de voyage des interprètes, des traducteurs et des dactylographes de conférence détachés par les services de conférence de Genève et de New York à l'occasion des sessions annuelles et des consultations officielles intersessions mentionnées au paragraphe 18.5 ci-dessus (interprètes uniquement dans le cas des ces dernières). Le montant prévu comprend également les ressources nécessaires pour le recrutement de personnel local : agents de sécurité, préposés aux salles de conférence, commis à la reproduction des documents, plantons, chauffeurs et commis à la distribution. L'accroissement proposé des ressources (46 400 dollars) correspond à la différence entre les dépenses supplémentaires de 56 400 dollars entraînées par le service des sessions officielles intersessions à Nairobi et un montant de 10 000 dollars visé à la rubrique "Heures supplémentaires".

18.9 A sa quatrième session, le Conseil d'administration du PNUE a décidé que des consultations officielles se tiendraient à Genève en 1977, et a prié le Directeur exécutif de prévoir dans son budget les crédits nécessaires à cette fin. C'est la raison pour laquelle un crédit était demandé à l'ancien chapitre 13 pour couvrir les frais de voyage correspondants.

18.10 Par des décisions adoptées ultérieurement à ses cinquième et sixième sessions respectivement, le Conseil a décidé qu'en 1978 et 1979 les consultations officielles se tiendraient à Nairobi. Les prévisions de dépenses actuelles sont fondées sur l'hypothèse qu'au cours de l'exercice biennal 1980-1981 les consultations officielles se tiendront également à Nairobi. Des mesures exceptionnelles ont permis d'absorber en 1978 les frais de voyage supplémentaires des interprètes et des autres membres du personnel des services de conférence de Genève et de New York, mais il ne pourra en être de même au cours de l'exercice biennal 1980-1981. Aussi, le changement du lieu des consultations officielles se traduit, au niveau des ressources nécessaires pour ce programme, par un accroissement de 56 400 dollars des ressources nécessaires au titre du personnel temporaire pour les réunions, compensé en partie par une diminution de 34 900 dollars des ressources nécessaires au titre des frais de voyage du personnel.

18.11 L'expérience acquise à l'occasion des cinq sessions du Conseil d'administration tenues à Nairobi a démontré de manière concluante qu'il était indispensable de demander au personnel en place d'effectuer des heures supplémentaires. Le montant de 10 000 dollars prévu à cette fin est compensé par une diminution d'un montant équivalent des crédits prévus au titre du personnel temporaire.

Frais de voyage des représentants

18.12 Les ressources nécessaires à ce titre (22 500 dollars) correspondent au montant réévalué de la base des ressources de 1978-1979 et représentent un peu plus de la moitié du montant estimatif des dépenses totales entraînées par la tenue de deux réunions annuelles des bureaux du Conseil d'administration du PNUE et de la Commission des établissements humains. Les prévisions de dépenses à ce titre ont été établies sur la base des mêmes hypothèses que les montants estimatifs révisés (A/C.5/33/42) initialement présentés à cette fin pour 1978-1979. Compte tenu toutefois des recommandations formulées par le Comité consultatif dans son rapport sur la question³, tendant à ce que les réunions soient organisées de manière à en réduire le coût, il devrait être possible d'économiser une partie des frais de voyage en tenant les réunions communes des bureaux pendant ou immédiatement après les sessions, soit du Conseil d'administration du PNUE, soit de la Commission des établissements humains.

Frais de voyage du personnel

18.13 Les ressources nécessaires à ce titre (13 900 dollars) font apparaître une diminution de 34 900 dollars du fait de la tenue de consultations officielles à Nairobi au lieu de Genève.

Travaux contractuels de traduction

18.14 Les ressources nécessaires à ce titre (11 700 dollars), qui font apparaître une diminution de 14 900 dollars, ont été calculées sur la base des dépenses effectives de l'exercice biennal en cours.

³ *Ibid.*, trente-troisième session, Réunions de la Cinquième Commission, 43e séance.

Services de conférence : reproduction et distribution de la documentation

18.15 Une grande partie des dépenses entraînées par la préparation et le service des sessions du Conseil d'administration se rapportent à la distribution par avion, à partir de Nairobi, de la documentation du Conseil aux Etats Membres et aux autres participants. Les dépenses figuraient précédemment à la rubrique "Communications", mais il semble plus approprié de les inscrire à la rubrique "Reproduction et distribution de la documentation". En conséquence, les prévisions de dépenses font apparaître une

diminution de 155 700 dollars au titre des communications, contrebalancée par un accroissement d'un montant équivalent au titre de la reproduction et de la distribution de la documentation.

Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)

18.16 Les ressources nécessaires à ce titre (8 700 dollars), qui correspondent aux dépenses de représentation incombant à la fois au Directeur exécutif du Conseil d'administration du PNUE et au Président du Conseil, figuraient précédemment à la rubrique "Services divers" qui fait apparaître, dans cette nouvelle présentation, une réduction d'un montant équivalent.

B. — Direction exécutive et administration

1. — CABINET DU DIRECTEUR EXECUTIF

TABLEAU 18.7 — ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	600,7	52,1	(40,0)	77,2	89,3	690,0
Consultants	12,3	0,6	(0,6)	1,9	1,9	14,2
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	14,0	-	-	-	-	14,0
Autres dépenses communes de personnel	300,6	27,4	(20,2)	38,0	45,2	345,8
Frais de voyage du personnel	86,6	10,8	(4,5)	14,4	20,7	107,3
Total	1 014,2	90,9	(65,3)	131,5	157,1	1 171,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 105,1	(65,3)	-	-	(65,3)	(5,9) %

TABLEAU 18.7 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) <i>Services fonctionnels et administratifs</i> Dépenses du programme et d'appui au programme du Fonds pour l'environnement	923,1	1 316,8
Total a)	923,1	1 316,8
b) <i>Projets opérationnels</i> Fonds d'affectation spéciale Prix international dans le domaine de l'environnement	70,0	a/
Total b)	-	-
Total, a) et b)	993,1	1 316,8

Total, coûts directs	2 488,1
----------------------	---------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(2 488,1)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

a/ Chiffres non connus.

TABLEAU 18.8 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	-	-	1	1	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	1	1	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	1	1	3	3
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	-	-	1	2	1	2
Administrateur de 2 ^o classe (P-3)	1	1	1	1	2	2
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^o classe (P-2/1)	1	-	-	-	1	-
Total	7	6	5	6	12	12
<i>Autres catégories</i>						
Agents locaux	9	9	7	7	16	16
Travailleurs manuels						
Service de sécurité						
Service mobile						
Total	16	15	12	13	28	28
TOTAL GENERAL	16	15	12	13	28	28

1. - CABINET DU DIRECTEUR EXECUTIF

18.17 Ce programme concerne essentiellement la direction et la gestion générales des activités du secrétariat du PNUE, compte tenu des tâches et responsabilités que l'Assemblée générale a confiées au Directeur exécutif par sa résolution 2997 (XXVII). L'organisation du Cabinet du Directeur exécutif est décrite dans le document relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, sect. O/Rev.1).

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Redéploiement de ressources en personnel (administrateurs)

18.18 Il est proposé de transférer de ce programme au programme relatif à l'environnement un poste d'administrateur adjoint de 1^{re} classe (P-2) destiné à un fonctionnaire de l'information.

Consultants

18.19 Les ressources nécessaires à ce titre (12 300 dollars), dont le montant reste approximativement le même

que celui de la base réévaluée de ressources de 1978-1979, se répartiraient comme suit entre les activités :

	<i>Mots de travail</i>
Mise au point d'un plan de l'environnement à moyen terme à l'échelon du système	1,5
Examen du rapport annuel sur l'environnement	1

Frais de voyage du personnel

18.20 Les ressources nécessaires à ce titre (92 900 dollars), en diminution de 4 500 dollars, concernent les activités ci-après :

- a) Participation à des réunions d'organes, de conférences et de groupes des Nations Unies;
- b) Consultations avec des gouvernements;
- c) Consultations avec des fonctionnaires du Siège de l'ONU et du PNUD, des institutions spécialisées et des commissions régionales;
- d) Représentation à des réunions et à des conférences intergouvernementales et non gouvernementales;
- e) Activités d'information.

2. - SECRÉTARIAT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DES NATIONS UNIES
 POUR L'ÉTUDE DES EFFETS DES RAYONNEMENTS IONISANTS

TABLEAU 18.9 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	272,7	9,3	-	25,8	35,1	307,8
Personnel temporaire pour les réunions	312,0	15,4	71,7	36,6	123,7	435,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	6,5	0,4	3,3	0,9	4,6	11,1
Consultants	163,3	4,7	(31,6)	12,5	(14,4)	148,9
Heures supplémentaires	5,1	0,4	(0,4)	0,5	0,5	5,6
Dépenses communes de personnel	94,9	3,3	-	9,0	12,3	107,2
Frais de voyage des représentants	97,4	4,8	-	9,4	14,2	111,6
Frais de voyage du personnel	18,3	0,8	(3,1)	1,5	(0,8)	17,5
Imprimerie et reliure	33,9	1,7	24,6	5,5	31,8	65,7
Location et entretien des locaux	20,8	1,2	(16,8)	0,6	(15,0)	5,8
Eclairage, chauffage, énergie et eau	15,6	0,8	(16,4)	-	(15,6)	-
Communications	-	-	2,0	0,2	2,2	2,2
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,5	0,1	(0,6)	-	(0,5)	-
Services divers	-	-	3,0	0,3	3,3	3,3
Fournitures et accessoires	20,8	1,1	(16,8)	0,5	(15,2)	5,6
Mobilier et matériel	7,0	0,4	-	0,7	1,1	8,1
Total	1 068,8	44,4	18,9	104,0	167,3	1 236,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 113,2	18,9	-	-	18,9	1,6 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 1 236,1

649,0

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 1 885,1

TABLEAU 18.10 -- POSTES PERMANENTS NÉCESSAIRES

Programme : secrétariat du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	2	2	-	-	2	2
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	1	1	-	-	1	1
Total	2	2	-	-	2	2
TOTAL GENERAL	4	4	-	-	4	4

2. SECRETARIAT DU COMITE SCIENTIFIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'ETUDE DES EFFETS DES RAYONNEMENTS IONISANTS

18.21 Le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants a été créé par la résolution 913(X) de l'Assemblée générale, en date du 3 décembre 1955, et a été chargé de rassembler et de diffuser largement toutes les données scientifiques disponibles au sujet des effets à court terme et à long terme des rayonnements ionisants sur l'être humain et sur son milieu. L'Assemblée générale a décidé par sa résolution 3154 C (XXVIII) du 14 décembre 1973 d'élargir la composition du Comité en y ajoutant cinq nouveaux membres. En 1977, sur la recommandation du Service de gestion administrative, le secrétariat du Comité scientifique a été transféré du Bureau des secrétaires généraux adjoints aux questions politiques spéciales au secrétariat du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

18.22 Le secrétariat du Comité est situé à Vienne et l'ONUDI lui fournit des services d'appui administratif.

18.23 Pendant la période 1980-1981, le secrétariat du Comité s'occupera notamment des tâches suivantes :

a) Recueillir et étudier la documentation et les rapports scientifiques présentés par les gouvernements au sujet des niveaux et des effets des rayonnements;

b) Elaborer et soumettre au Comité des documents d'analyse scientifique sur la contamination due aux explosions nucléaires (responsabilité permanente), sur les radiations dues au cycle du combustible nucléaire, sur les

systèmes d'évaluation des doses et sur d'autres sources d'irradiation, ainsi que sur les effets cancérigènes et génétiques des rayonnements et sur les effets à court terme et à long terme de l'irradiation du corps humain autres que les tumeurs;

c) Etablir des "documents de critère" pour certains radionucléides, comme cela a été demandé par le PNUE et approuvé par le Comité;

d) Etablir la version finale du rapport d'ensemble prévu pour 1981, qui comprendra les recommandations devant être formulées par le Comité et qui sera une publication des Nations Unies destinée à la vente comptant environ 700 pages;

e) Fournir des services fonctionnels et des services d'appui au Comité au cours de ses sessions de 1980 et 1981.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Personnel temporaire pour les réunions

18.24 Les ressources nécessaires à ce titre (399 100 dollars) se rapportent aux services de conférence à fournir aux sessions du Comité qui se tiendront en 1980 et 1981. Deux sessions d'une durée de dix jours (deux semaines) chacune sont prévues et les services suivants devront être fournis : a) services de 24 interprètes assurant l'interprétation simultanée à partir de l'anglais, de l'espagnol, du français et du russe et vers ces langues; b) traduction en français, en espagnol et en russe de 1 000 pages de documentation rédigée en anglais et des tableaux correspondants; c) services de deux commis aux conférences, d'un planton et d'un(e) téléphoniste. Un accroissement des

ressources de 71 700 dollars a été proposé du fait que l'ONUDI, en raison du volume de travail entraîné par la troisième Conférence de plénipotentiaires et du grand nombre de consultations prévues pour l'exercice biennal, ne sera pas en mesure de financer une grande partie des dépenses qui seront engagées en 1980-1981 au titre des activités du secrétariat du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, comme elle l'avait fait précédemment.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

18.25 Les ressources nécessaires à ce titre (10 200 dollars) se rapportent aux services des secrétaires supplémentaires nécessaires pendant les périodes de pointe, lors de l'établissement de la documentation destinée aux sessions du Comité.

Consultants

18.26 L'effectif du personnel scientifique permanent du secrétariat du Comité étant très restreint, l'aide de consultants est requise pour a) l'élaboration de la documentation destinée aux sessions du Comité de 1980 et de 1981; b) l'établissement de la version finale du rapport d'ensemble du Comité qui sera présenté à l'Assemblée générale en 1981; c) l'établissement de "documents de critère" à l'intention du PNUE; et d) la fourniture d'un appui du secrétariat lors des sessions du Comité, notamment pour effectuer les calculs nécessaires et les analyses demandées par le Comité. Les ressources nécessaires à ce titre pour 1980-1981 (136 400 dollars) font apparaître une réduction de 31 600 dollars par rapport à l'exercice biennal précédent.

Heures supplémentaires

18.27 Les ressources demandées à ce titre (5 100 dollars) concernent les périodes de pointe, notamment lors de l'élaboration de la documentation à établir avant les sessions du Comité.

Frais de voyage des représentants

18.28 Le montant prévu à ce titre (102 200 dollars) servira à financer les déplacements de 11 représentants en première classe et de 9 représentants en classe économique ainsi que les indemnités de subsistance de 20 représentants qui participeront aux deux sessions du Comité, d'une durée de deux semaines chacune.

Frais de voyage du personnel

18.29 Les ressources prévues à ce titre (16 000 dollars) serviront à financer des déplacements entre Vienne et le siège du PNUE à Nairobi, ainsi que des visites de laboratoires et d'autres organisations.

Imprimerie et reliure

18.30 Les ressources nécessaires à ce titre (60 200 dollars), ce qui représenterait un accroissement des ressources de 24 600 dollars, se rapportent à l'impression de la documentation destinée à deux sessions du Comité (environ 1 000 pages en quatre langues), ainsi qu'à la publication en quatre langues du rapport du Comité prévu pour 1981, sous forme d'une publication des Nations Unies destinée à la vente. L'accroissement des ressources prévu a été proposé parce que l'ONUDI ne sera probablement pas en mesure de financer, comme elle l'a fait précédemment, les travaux d'imprimerie et de reliure relatifs aux documents du Comité.

Autres objets de dépenses

18.31 Une réduction des dépenses est prévue en ce qui concerne la location et l'entretien des locaux (16 800 dollars), l'éclairage, le chauffage, l'énergie et l'eau (16 400 dollars) ainsi que les fournitures et accessoires (16 800 dollars), tandis qu'un accroissement des ressources est demandé au titre des communications (2 000 dollars) et de services divers (3 000 dollars). Ces ajustements sont demandés compte tenu de l'exécution du budget à ce jour, et du transfert du secrétariat au complexe du Donaupark proposé pour 1979.

C. - Programme d'activité

1. - LIAISON ET REPRESENTATION REGIONALE

TABLEAU 18.11 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	494,8	8,8	-	16,1	26,9	521,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	-	-	46,6	2,2	48,8	48,8
Heures supplémentaires	-	-	6,0	0,3	6,3	6,3
Dépenses communes de personnel	139,6	2,2	-	6,0	8,2	147,8
Frais de voyage du personnel	-	-	18,4	1,0	19,4	19,4
Location et entretien des locaux	41,9	0,9	-	4,4	5,3	47,2
Communications	-	-	9,6	0,6	10,2	10,2
Fournitures et accessoires	-	-	2,8	0,1	2,9	2,9
Total	676,3	11,9	83,4	32,7	128,0	804,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
688,2	83,4	-	-	83,4	12,1 %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Dépenses du programme et d'appui au programme du PNUE	2 198,6	3 171,5
Total a)	2 198,6	3 171,5
b) Projets opérationnels		
Activités du programme du Fonds pour l'environnement	2 500,0	3 500,0
Total b)	2 500,0	3 500,0
Total, a) et b)	4 698,6	6 671,5

Total, coûts directs	7 475,8
----------------------	---------

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

2 061,0

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	9 536,8
--	---------

TABLEAU 18.12 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : liaison et représentation régionale

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Sous-Secrétaire général						
Directeur (D-2)	-	-	5	5	5	5
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	5	5	6	6
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	2	2	1	1	3	3
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	-	2	2	2	2
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	-	1	1	1	1
Total	4	4	14	14	18	18
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	-	-	1	1	1	1
Autres classes	4	4	-	-	4	4
Total	4	4	1	1	5	5
<i>Autres catégories</i>						
Agents locaux	-	-	23	23	23	23
TOTAL GENERAL	8	8	38	38	46	46

1. — LIAISON ET REPRESENTATION REGIONALE

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

18.32 Ce programme englobe les bureaux de liaison installés à New York et à Genève dont les dépenses sont imputées au budget ordinaire, et les bureaux des représentants régionaux installés au siège de chacune des commissions régionales, dont les dépenses sont financées au moyen de fonds extra-budgétaires.

18.33 Ces bureaux assurent la liaison avec les autres départements et services de l'Organisation des Nations Unies, avec les institutions spécialisées, les gouvernements et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

18.34 Le rôle des représentants régionaux est de communiquer les faits nouveaux concernant le programme du PNUE aux gouvernements et institutions compétentes dans chaque région, en collaboration étroite avec les commissions régionales, les représentants résidents et régionaux du PNUD et les représentants des institutions spécialisées. En s'acquittant de cette tâche, les représentants régionaux s'efforcent dans toute la mesure possible d'assurer l'intégration des éléments relatifs à l'environnement dans les activités entreprises qui peuvent avoir directement ou à l'avenir des conséquences pour l'environnement.

Transfert de ressources

18.35 Les ressources nécessaires au titre de ce programme (83 400 dollars), pour le financement des services du personnel temporaire affecté à des tâches générales (46 600 dollars), des heures supplémentaires (6 000 dollars), des frais de voyage (18 400 dollars), des communications (9 600 dollars) ainsi que des fournitures et accessoires (2 800 dollars), étaient précédemment demandées au titre d'autres programmes relevant de ce chapitre. L'accroissement des ressources prévu au titre de ce programme est intégralement compensé, pour tous les objets de dépenses sauf les frais de voyage, par des réductions correspondantes des ressources nécessaires au titre du programme relatif à l'administration et aux services communs. Les ressources prévues pour le financement des frais de voyage proviennent du programme relatif à l'environnement dont le budget fait apparaître une réduction d'un montant équivalent. En allouant directement la totalité de ces ressources aux bureaux de liaison, on devrait pouvoir mieux contrôler les allocations de crédits; en outre, ce système refléterait mieux la répartition réelle des dépenses entre les divers programmes imputés sur le budget du PNUE.

2. - ENVIRONNEMENT

TABLEAU 18.13 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépenses	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	946,6	84,6	40,0	136,3	260,9	1 207,5
Consultants	32,8	1,5	-	5,3	6,8	39,6
Dépenses communes de personnel : Indemnités de représentation	9,6	-	-	-	-	9,6
Autres dépenses communes de personnel	473,9	42,9	20,2	68,2	131,3	605,2
Frais de voyage du personnel	58,1	7,4	(21,4)	6,9	(7,1)	51,0
Total	1 521,0	136,4	38,8	210,7	391,9	1 912,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total révisé de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 657,4	38,8	-	-	38,8	2,3 %

2) Fonds extra-budgetaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs Dépenses du programme et d'appui au programme du PNUE	4 206,6	5 024,3
Total a)	4 206,6	5 024,3
b) Projets opérationnels Activités du programme du Fonds pour l'environnement Fonds d'affectation spéciale :	50 361,7	47 300,0
i) Fonds régional d'affectation spéciale pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières a/	100,0	200,0
ii) Fonds d'affectation spéciale pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution b/	-	3 000,0
iii) Fonds d'affectation spéciale de la Convention sur le commerce international des espèces menacées de la faune et de la flore sauvages b/	-	200,0
Total b)	50 461,7	50 700,0
Total, a) et b)	54 668,3	55 724,3

Total, coûts directs	57 637,2
----------------------	----------

8 373,6

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	66 010,8
--	----------

a/ Pays participants : Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Iran, Iraq, Koweït, Oman et Qatar.

b/ Chiffres non connus.

TABLEAU 18.14 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : environnement

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	3	3	-	-	3	3
Administrateur général (D-1)	-	-	5	5	5	5
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	8	8	10	10
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	5	5	7	6	12	11
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	1	14	13	15	14
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	1	1	-	1	2
Total	12	13	35	33	47	46
<i>Autres catégories</i>						
Agents locaux	13	13	27	27	40	40
TOTAL GENERAL	25	26	62	60	87	86

2. — ENVIRONNEMENT

18.36 Ce programme est exécuté par le Bureau du Programme qui comprend le Cabinet du Sous-Directeur exécutif, le Groupe de la coordination du programme, le Groupe de l'éducation et de la formation dans le domaine de l'environnement, le Groupe des rapports sur l'état de l'environnement, deux grandes divisions qui sont la Division de l'évaluation de l'environnement et la Division de la gestion de l'environnement, et trois pôles d'activités du Programme : le Système mondial de surveillance continue de l'environnement (GEMS), le Système international de référence pour les informations sur l'environnement (INFOTERRA) et le Registre international des substances chimiques potentiellement toxiques (RISCPT).

18.37 Les neuf sous-programmes, les éléments de programme et les produits connexes qui sont prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après. Ces sous-programmes ont la même structure pour 1980-1981 que pour 1978-1979, la seule modification étant la refonte en un seul sous-programme des deux sous-programmes distincts "Santé et hygiène du milieu" et "Etablissements humains".

Sous-programme 1. Evaluation de la qualité de l'environnement

a) Ressources nécessaires : 267 800 dollars (14 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. II, par. 14.16 à 14.40.

c) Eléments de programme :

1.1 Données

1.2 Evaluation des besoins essentiels de l'homme en fonction des limites extrêmes

1.3 Evaluation des limites extrêmes

1.4 Système mondial de surveillance continue de l'environnement (GEMS)

1.5 Système international de référence pour les informations sur l'environnement (INFOTERRA)

1.6 Registre international des substances chimiques potentiellement toxiques (RISCPT).

Produits : dix publications, élaboration de directives de planification, deux stages d'études pratiques, deux groupes spéciaux d'experts, réalisation d'un statut pleinement opérationnel pour le Système international de référence pour les informations sur l'environnement et pour le Registre international des substances chimiques potentiellement toxiques.

Durée : pour les trois premiers éléments du sous-programme, les activités seront vraisemblablement achevées au cours de l'exercice biennal, alors que les trois derniers comportent des activités qui doivent se poursuivre au-delà de 1980-1981.

Sous-programme 2. Etablissements humains et santé

a) Ressources nécessaires : 210 400 dollars (11 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. II, par. 14.41 à 14.52.

c) Eléments de programme :

2.1 Environnement et planification des établissements humains

2.2 Santé et environnement.

Produits : un séminaire, une étude, un groupe spécial d'experts, publication d'un ensemble de directives, achèvement d'un rapport et une série de cours de formation.

Durée : la date d'achèvement de ces activités est prévue, au niveau de chaque projet, pour l'exercice biennal 1980-1981.

Sous-programme 3. Ecosystèmes terrestres

a) Ressources nécessaires : 325 200 dollars (17 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. II, par. 14.53 à 14.78.

c) Eléments de programme :

- 3.1 Ecosystèmes des terres arides et semi-arides
- 3.2 Ecosystèmes des forêts et des bois tropicaux
- 3.3 Ecosystèmes montagneux, insulaires, côtiers et autres
- 3.4 Sols
- 3.5 Eau
- 3.6 Ressources génétiques
- 3.7 Faune et flore sauvages et zones protégées.

Produits : dix publications, achèvement de cinq rapports techniques et de deux monographies, élaboration de cinq ensembles de directives, organisation de trois séries de cours de formation et révision d'une convention.

Durée : la plupart de ces activités seront vraisemblablement achevées en 1980 et 1981, mais certaines seront poursuivies jusqu'en 1982.

Sous-programme 4. Environnement et développement

a) Ressources nécessaires : 420 800 dollars (22 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. II, par. 14.79 à 14.96.

c) Eléments de programme :

- 4.1 Conception intégrée de l'environnement et du développement
- 4.2 Techniques appropriées et rationnelles du point de vue de l'environnement
- 4.3 Industrie et environnement.

Produits : treize publications, élaboration de six ensembles de directives, achèvement de cinq rapports techniques et d'une monographie, organisation de trois séminaires, de deux stages d'études pratiques et d'une réunion régionale, mise en place d'un cours de formation pour des boursiers et création de comités consultatifs sur l'environnement dans la sidérurgie.

Durée : ces activités seront vraisemblablement achevées au cours de la période 1980-1982.

Sous-programme 5. Océans

a) Ressources nécessaires : 133 900 dollars (7 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. II, par. 14.97 à 14.111.

c) Eléments de programme :

- 5.1 Pollution du milieu marin
- 5.2 Ressources biologiques de la mer
- 5.3 Mers régionales.

Produits : onze rapports, adoption d'un protocole, cinq réunions intergouvernementales, une conférence de plénipotentiaires, une réunion de groupe d'experts, élaboration de quatre projets de plan d'action et de deux projets de protocole.

Durée : ces activités font partie d'une stratégie à long terme; l'achèvement de plusieurs activités est prévu au cours de l'exercice biennal 1980-1981 mais les autres activités se poursuivront bien au-delà de 1981.

Sous-programme 6. Energie

a) Ressources nécessaires : 210 400 dollars (11 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. II, par. 14.112 à 14.119.

c) Elément de programme :

6.1 Energie.

Produits : une série de rapports sur les options de l'Afrique en matière d'énergie et sur les besoins énergétiques des pays en développement.

Durée : ces activités seront vraisemblablement achevées au cours de la période 1980-1981. Elles font partie d'un ensemble d'activités similaires à plus long terme prévues pour la période du plan à moyen terme.

Sous-programme 7. Catastrophes naturelles

a) Ressources nécessaires : 114 800 dollars (6 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. II, par. 14.120 à 14.127.

c) Elément de programme :

7.1 Catastrophes naturelles.

Produits : publication d'une série de monographies sur les nouvelles techniques et les systèmes existants de prévisions des catastrophes naturelles. Une série de cours de formation technique sera également organisée.

Durée : les activités ci-dessus seront vraisemblablement achevées en 1980-1981, mais d'autres activités de même nature seront sans doute entreprises à partir de 1982.

Sous-programme 8. Activités d'appui

a) Ressources nécessaires : 133 900 dollars (7 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. II, par. 14.128 à 14.141.

c) Eléments de programme :

- 8.1 Education en matière d'environnement
- 8.2 Formation en matière d'environnement
- 8.3 Information
- 8.4 Assistance technique (financée exclusivement au moyen de fonds extra-budgétaires).

Produits : quatre séries de cours de formation; un séminaire; un ensemble de directives; trois stages d'études pratiques; participation aux activités d'information pour célébrer la Journée mondiale de l'environnement; formulation de programmes d'éducation et de formation en matière d'environnement à l'échelle du système des Nations Unies et poursuite de la publication des revues suivantes : *Uniterra*, *Mazingira*, *Rapport annuel* et *Rapport aux gouvernements*.

Durée : l'exécution des produits énumérés ci-dessus est prévue pour la période 1980-1981, mais ces produits concernent des activités de caractère permanent qui seront vraisemblablement poursuivies au-delà de 1981.

Sous-programme 9. Gestion de l'environnement, y compris droit de l'environnement

a) Ressources nécessaires : 95 700 dollars (5 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. II, par. 14.142 à 14.151.

c) **Eléments de programme :**

9.1 **Droit de l'environnement**

9.2 **Gestion de l'environnement.**

Produits : deux séminaires, trois réunions de groupes d'experts, publication d'un manuel; formulation d'un ensemble de directives; deux réunions intergouvernementales; élaboration de matériels d'enseignement et révision du registre des conventions dans le domaine de l'environnement.

Durée : la date d'achèvement des produits énumérés ci-dessus est prévue pour l'exercice biennal 1980-1981. Cependant, ces produits correspondent à des activités qui seront vraisemblablement poursuivies au-delà de 1981.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Redéploiement de ressources en personnel (administrateurs)

18.38 Il est proposé de transférer du programme "Direction exécutive et administration" au présent rapport un poste d'administrateur adjoint de 1re classe (P-2) destiné à un fonctionnaire de l'information. Ce poste serait affecté à la Division de l'information.

Consultants

18.39 Les ressources prévues à ce titre (34 300 dollars) correspondent à environ 7 mois de travail qui se répartiraient comme suit :

	<i>Mois de travail</i>
Sous-programme 1	2
Sous-programme 3	2
Sous-programme 4	1
Sous-programme 5	1
Sous-programme 9	<u>1</u>
	7

Frais de voyage

18.40 Les ressources nécessaires pour 1980-1981 (44 100 dollars) se rapportent aux activités ci-après :

- a) Participation à des réunions d'organismes, de conférences et de groupes du système des Nations Unies;
- b) Consultations avec des gouvernements;
- c) Consultations avec des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies, du siège du PNUD, des institutions spécialisées et des commissions régionales;
- d) Représentation à des réunions et conférences intergouvernementales et non gouvernementales;
- e) Activités d'information.

3. - DESERTIFICATION

TABLEAU 18.15 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) *Budget ordinaire:* Néant

2) *Fonds extra-budgétaires*

	<i>1978-1979 Montant estimatif des dépenses</i>	<i>1980-1981 Montant estimatif des dépenses</i>
a) Services fonctionnels et administratifs		
Dépenses du programme et d'appui au programme du PNUD	373,4	886,7
FNUAP	51,0	84,7
PNUD	107,6	169,1
Total a)	532,0	1 140,5
b) Projets opérationnels		
Activités du programme du Fonds pour l'environnement	4 500,0	5 200,0
Fonds d'affectation spéciale :		
Compte spécial destiné à l'exécution du Plan d'action pour lutter contre la désertification	a/	a/
Total b)	4 500,0	5 200,0
Total, a) et b)	5 032,0	6 340,5

Total, coûts directs	6 340,5
-----------------------------	----------------

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

1 004,1

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	7 344,6
---	----------------

a/ Chiffres non connus.

TABLEAU 18.16 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : désertification

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	-	-	2	2	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	-	-	3	3	3	3
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	-	-	3	3	3	3
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	8	8	8	8
<i>Autres catégories</i>						
Agents locaux	-	-	8	8	8	8
Total						
TOTAL GENERAL	-	-	16	16	16	16

3. – DESERTIFICATION

18.41 Le Groupe de la désertification, qui fait partie du Bureau du Programme du PNUE, est financé exclusivement au moyen des fonds extra-budgétaires fournis conjointement par le PNUD, le FNUAP et le Fonds du PNUE. Le Groupe a été créé en 1978 conformément à la recommandation 27 du Plan d'action de la Conférence des Nations Unies

sur la désertification⁴ et à la décision 6/13 E du Conseil d'administration du PNUE en date du 24 mai 1978. Les principales attributions du Groupe sont la coordination des mesures d'application du Plan d'action pour lutter contre la désertification.

⁴ A/CONF.74/36, chap. premier.

4. – GESTION DU FONDS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

TABLEAU 18.17 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

- 1) Budget ordinaire: Néant
-
- 2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979	1980-1981
	Montant estimatif des dépenses	Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Dépenses du programme et d'appui au programme du PNUÉ	2 340,3	3 133,0
Total a)	2 340,3	3 133,0
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	2 340,3	3 133,0

Total, coûts directs	3 133,0
----------------------	---------

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

673,3

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	3 806,3
--	---------

TABLEAU 18.18 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : gestion du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Sous-Secrétaire général	-	-	1	1	1	1
Directeur (D-2)	-	-	1	1	1	1
Administrateur général (D-1)	-	-	2	2	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	-	-	2	2	2	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	-	-	6	6	6	6
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	-	8	9	8	9
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	-	3	3	3	3
Total	-	-	23	24	23	24
<i>Autres catégories</i>						
Agents locaux	-	-	22	22	22	22
TOTAL GENERAL	-	-	45	46	45	46

4. - GESTION DU FONDS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

18.42 Ce programme comprend la gestion et l'administration du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui sont la responsabilité du Sous-Directeur exécutif (Bureau du Fonds pour l'environnement et de l'administration). Outre le Cabinet du Sous-Directeur

exécutif et Directeur du Fonds, le Bureau comprend la Division de la gestion du programme du Fonds et la Division des politiques et de l'évaluation du Fonds. L'organisation du Bureau est indiquée dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organisation, section O/Rev.1). Comme il est prévu au paragraphe 3 de la section II de la résolution 2997 (XXVII), ce programme est entièrement financé par le Fonds du PNUE.

D. - Appui aux programmes

1: - SERVICES DE CONFERENCE

TABLEAU 18.19 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluations de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	620,0	54,2	-	84,2	138,4	758,4
Personnel temporaire pour les réunions	110,4	14,0	-	19,3	33,3	143,7
Dépenses communes de personnel	310,7	27,3	-	42,6	69,9	380,6
Total	1 041,1	95,5	-	146,1	241,6	1 282,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 136,6	-	-	-	-	0,0

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Dépenses du programme et d'appui au programme du PNUE	690,9	1 015,4
Total a)	690,9	1 015,4
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	690,9	1 015,4

Total, coûts directs	2 298,1
----------------------	---------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(2 298,1)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 18.20 -- POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : services de conférence

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	6	6	-	-	6	6
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	1	5	6	6	7
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	-	1	1	1	1
Total	8	8	6	7	14	15
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe						
Autres classes						
Total						
<i>Autres catégories</i>						
Agents locaux	14	14	19	19	33	33
TOTAL GENERAL	22	22	25	26	47	48

1. -- SERVICES DE CONFERENCE

18.43 Le programme des services de conférence relève de la Division de l'administration. L'organisation de la Division est indiquée dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, section O/Rev.1).

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

18.44 Il n'est pas demandé de ressources supplémentaires pour ce programme.

Personnel temporaire pour les réunions

18.45 On a examiné les ressources nécessaires à ce titre (124 400 dollars) pour voir s'il serait souhaitable de transformer en postes permanents une partie ou la totalité des postes pourvus par du personnel temporaire pour les réunions. On a conclu, cependant, que les arrangements actuels devraient être maintenus en attendant qu'une décision soit prise sur le projet de création de services administratifs et de services de conférence communs au PNUE et à Habitat lorsqu'ils occuperont des locaux communs au cours de l'exercice biennal 1982-1983.

2. - SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS

TABLEAU 18.21 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	814,3	64,1	-	106,7	170,8	985,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	91,6	11,5	(51,4)	8,0	(31,9)	59,7
Consultants	25,7	1,2	(1,3)	4,0	3,9	29,6
Heures supplémentaires	32,3	4,1	(6,0)	4,7	2,8	35,1
Dépenses communes de personnel	407,4	35,4	-	51,7	87,1	494,5
Frais de voyage du personnel	43,4	5,4	(2,3)	7,2	10,3	53,7
Imprimerie et reliure	78,4	9,8	(50,0)	5,9	(34,3)	44,1
Eclairage, chauffage, énergie et eau	33,6	4,2	-	5,9	10,1	43,7
Location et entretien du matériel	167,7	21,1	-	29,2	50,3	218,0
Communications	240,7	30,3	(9,6)	40,6	61,3	302,0
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	3,6	0,7	-	0,6	1,3	4,9
Services divers	22,1	2,8	-	3,9	6,7	28,8
Fournitures et accessoires	219,7	27,7	(62,8)	28,7	(6,4)	213,3
Mobilier et matériel	117,9	14,8	(20,0)	17,4	12,2	130,1
Nouveaux locaux et agrandissements	11,4	1,5	-	2,0	3,5	14,9
Amortissement des emprunts	170,0	-	-	-	-	170,0
Total	2 479,8	234,6	(203,4)	316,5	347,7	2 827,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 714,4	(203,4)	-	-	(203,4)	(7,4) %

TABLEAU 18.21 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses		1980-1981 Montant estimatif des dépenses	
	a) Services fonctionnels et administratifs			
Dépenses du programme et d'appui au programme du PNUE	4 657,9		5 209,7	
Total a)	4 657,9		5 209,7	
b) Projets opérationnels				
Total b)	-		-	
Total, a) et b)	4 657,9		5 209,7	

Total, coûts directs	8 037,2
----------------------	---------

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(8 037,2)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

TABLEAU 18.22 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : services administratifs et services communs

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	1	2	2	3	3
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	1	8	8	9	9
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	2	2	1	1	3	3
Total	8	8	11	11	19	19
<i>Autres catégories</i>						
Agents locaux	28	28	95	96	123	124
TOTAL GENERAL	36	36	106	107	142	143

2. — SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS

18.46 Les services administratifs du PNUE comprennent le Bureau du chef des services, ainsi que les sections du personnel, des finances et des services généraux. Les activités correspondantes sont exécutées sous la direction de la Division de l'administration qui supervise également les opérations du Groupe de planification du siège mentionnées aux paragraphes 18.51 à 18.53 ci-après.

18.47 Pendant l'exercice biennal en cours, la Division de

l'administration du PNUE a fourni à titre spécial divers services destinés à aider le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) lors de sa création.

18.48 Au cours de l'exercice biennal 1980-1981, certains services, tels que les télécommunications, la valise diplomatique et l'imprimerie⁵, continueront à être fournis conjointement, dans les limites des ressources actuelles, afin d'éviter tout gaspillage.

⁵ Comme l'Assemblée générale en a déjà été informée à sa trente-troisième session dans le document A/C.5/33/63, par. 17.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Transfert de ressources au programme "Liaison et représentation régionale"*

18.49 Comme on l'a noté plus haut, au paragraphe 18.35, les ressources nécessaires au titre du personnel temporaire affecté à des tâches générales (46 600 dollars), des heures supplémentaires (6 000 dollars), des communications (9 600 dollars) et des fournitures et accessoires (2 800 dollars) qui, dans le budget actuel, étaient inscrites au présent programme ont été transférées au programme "Liaison et représentation régionale" dans le présent projet

de budget-programme.

18.50 Le solde des ressources nécessaires au titre des services administratifs et des services communs (2 511 000 dollars) fait apparaître une réduction aux postes suivants : personnel temporaire (4 800 dollars), consultants (1 300 dollars), frais de voyage (2 300 dollars), imprimerie (50 000 dollars), fournitures et accessoires (60 000 dollars) et mobilier et matériel (20 000 dollars). Sur la base de l'exécution du budget en 1978-1979, les crédits demandés correspondent au niveau de ressources jugé nécessaire pour maintenir le rythme actuel d'exécution des programmes.

3. – TRAVAUX DE CONSTRUCTION (GROUPE DE PLANIFICATION DU SIEGE)

TABLEAU 18.23 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1980-1981	
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	173,7	(173,7)	-	-	(173,7)	-
Postes temporaires	-	200,2	-	26,3	226,5	226,5
Dépenses communes de personnel	85,9	14,5	-	13,1	27,6	113,5
Frais de voyage du personnel	7,2	0,9	-	1,2	2,1	9,3
Total	266,8	41,9	-	40,6	82,5	349,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
308,7	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	349,3
	-
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	349,3

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

3. – TRAVAUX DE CONSTRUCTION (GROUPE DE PLANIFICATION DU SIEGE)

18.51 Par sa résolution 32/208 du 21 décembre 1977, l'Assemblée générale a autorisé un programme de construction d'un siège permanent pour le PNUE et de locaux pour d'autres bureaux des Nations Unies à Nairobi. A cet égard, l'Assemblée générale a approuvé la création à titre temporaire d'un groupe de planification composé d'un poste P-5, de deux postes P-3 et de deux postes d'agent local.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Postes temporaires*

18.52 Dans la mesure où il n'est pas prévu que le projet

soit achevé avant l'exercice biennal 1982-1983, il est proposé de maintenir les effectifs du Groupe de planification du siège à titre temporaire pendant l'exercice biennal 1980-1981.

Frais de voyage

18.53 Les ressources prévues à ce titre (8 100 dollars) se rapportent aux voyages nécessaires pour assurer une étroite coopération entre le Groupe de planification du siège et le Groupe des services spéciaux du Bureau des services généraux (New York).

18.54 Les crédits nécessaires pour la construction des bâtiments prévus sont demandés au chapitre 32.

CHAPITRE 19. – CENTRE DES NATIONS UNIES POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS (HABITAT)

TABLEAU 19.1 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
6 134,4	(157,0)	(2,5)	649,7	10,5	887,1	14,4	1 379,8	22,4	7 514,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
5 977,4	649,7	443,4	-	206,3	3,4 %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains	1 445,7	1 759,1 a/
Remboursement des dépenses d'appui aux activités de coopération technique et aux activités fonctionnelles	1 119,3 b/	2 526,1
Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement	75,2	86,0
Total a)	2 640,2	4 371,2
b) Projets opérationnels		
PNUD (chiffres indicatifs de planification et participation aux frais)	14 000,0 a/	31 000,0
Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains	-	8 800,0 c/
Total b)	14 000,0	39 800,0
Total, a) et b)	16 640,2	44 171,2

Total, coûts directs	51 685,4
-----------------------------	-----------------

930,6

B. – COÛTS INDIRECTS RÉPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	52 616,0
---	-----------------

a/ Pour 1979 seulement. Les activités menées en 1978 sont exposées au chapitre 7 (Département de la coopération technique pour le développement).

b/ Sur la base du volume d'activités opérationnelles approuvées par la Commission des établissements humains à sa deuxième session et pour lesquelles les ressources nécessaires sont demandées.

c/ Projection d'un montant actuellement approuvé pour le premier semestre de 1980, sous réserve qu'un même montant soit disponible pour l'exercice biennal 1980-1981.

TABLEAU 19.2 - ANALYSE DU TOTAL RÉÉVALUÉ DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979 (AUX TAUX RÉVISÉS DE 1979)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (11) + (9)
		Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979		Alus-tements spéciaux (7)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)			
A. Organes directeurs	20,0	-	-	-	2,5	-	2,5	22,5	
B. Direction exécutive et administration	537,5	-	254,9	300,2	38,2	45,2	638,5	1 176,0	
C. Programme d'activités : Etablissements humains	4 559,1	773,2	-	-	248,5	27,9	(1 389,4)	3 396,5	
D. Appui aux programmes : Services administratifs et services communs	1 017,8	286,1	180,3	383,1	4,2	83,1	650,7	1 382,4	
Total	6 134,4	1 059,3	435,2	683,3	290,9	158,7	(665,8)	5 977,4	

a/ Cet ajustement spécial est imputable à une surestimation des ressources nécessaires au titre des dépenses communes de personnel pour 1978-1979.

TABLEAU 19.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉPENSES PRÉVUES POUR 1980-1981 ET DES TAUX DE CROISSANCE RÉELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des États-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %		
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflations en 1980 et 1981					
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%				
A. Organes directeurs	20,0	2,5	12,5	38,4	192,0	9,5	47,5	50,4	252,0	70,4	170,6
B. Direction exécutive et administration	537,5	638,5	118,8	46,9	8,7	148,3	27,5	833,7	155,1	1 371,2	3,9
C. Programme d'activités : Etablissements humains	4 559,1	(1 162,6)	(25,5)	5,6	0,1	456,8	10,0	(700,2)	15,3	3 858,9	0,1
D. Appui aux programmes : Services administratifs et services communs	1 017,8	364,6	35,8	558,8	54,9	272,5	26,7	1 195,9	117,4	2 213,7	8,3
Total	6 134,4	(157,0)	(2,5)	649,7	10,5	887,1	14,4	1 379,8	22,4	7 514,2	3,4

TABLEAU 19.4 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Centre des Nations Unies pour les établissements humains

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	-	-	1	1	1	1
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	2	8	8	9	10
Administrateur hors classe (P-5)	5	7	8	8	13	15
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	9	13	8	8	17	21
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	10	15	4	4	14	19
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	5	5	-	-	5	5
Total	32	44	29	29	61	73
<i>Agents des services généraux</i>						
Agents de 2 ^e me à 5 ^e me classe (G-4/1)	-	2	-	-	-	2
Total	-	2	-	-	-	2
<i>Autres catégories</i>						
Agents locaux	20	30	28	28	48	58
Total	20	30	28	28	48	58
TOTAL GENERAL	52	76	57	57	109	133

TABLEAU 19.5 - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis provenant de	Total	Coûts indirects imputés au chapitre 19			
		A	B	C	D
Chapitre 28.					
A	11,9	-	1,8	9,4	0,7
B	178,3	1,1	17,4	87,0	72,8
C	86,9	-	13,3	68,9	4,7
D	-	-	-	-	-
E	22,3	0,1	3,0	15,0	4,2
F	56,2	0,3	7,5	37,9	10,5
G	23,6	-	-	23,6	-
H	-	-	-	-	-
I	-	-	-	-	-
J	7,4	-	0,8	6,1	0,4
K	18,0	-	2,9	13,9	1,2
L	31,7	-	5,2	24,2	2,4
M	-	-	-	-	-
Chapitre 29.					
(2)	149,2	149,2	-	-	-
(3)	152,7	152,7	-	-	-
(4)	192,4	192,4	-	-	-
(5)	-	-	-	-	-
REPARTITION DES COÛTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE					
B.	-	691,1	(2 073,2)	1 082,8	299,3
D.	-	19,0	429,5	2 161,2	(2 609,8)
TOTAL, COÛTS INDIRECTS REPARTIS	930,6	1 205,9	(1 591,8)	3 530,2	(2 213,7)
COÛTS DIRECTS	51 685,4	70,4	1 591,8	47 809,5	2 213,7
TOTAL, COÛTS DIRECTS ET COÛTS INDIRECTS REPARTIS	52 616,0	1 276,3	-	51 339,7	-

Sens des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre 28. Administration, gestion et services généraux

- A. Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
- B. Bureau des services financiers
- C. Bureau des services du personnel
- D. Bureau des services généraux (New York)
- E. Service de gestion administrative
- F. Division de vérification intérieure des comptes
- G. Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
- H. Services administratifs et financiers (Genève)
- I. Division des services généraux (Genève)
- J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)

- K. Dépenses diverses
- L. Activités administratives financées en commun
- M. Services administratifs (Vienne)

Chapitre 29. Services de conférence et bibliothèques (New York, Genève et Vienne)

- (2) Services d'interprétation et des séances
- (3) Traduction, édition et dactylographie
- (4) Publications et documentation
- (5) Bibliothèques

Sens des lettres des têtes de colonne :

- A. Organes directeurs
- B. Direction exécutive et administration
- C. Activités relatives aux établissements humains
- D. Services administratifs et services communs

Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)

19.1 C'est la première fois qu'un chapitre du budget-programme pour l'exercice biennal est exclusivement consacré au Centre pour les établissements humains, depuis sa création. Pendant l'exercice biennal 1978-1979, les arrangements administratifs concernant le Centre et ses ressources budgétaires ont connu une évolution considérable, qu'il est nécessaire d'exposer minutieusement si l'on veut donner une idée de la façon dont les prévisions de dépenses pour 1980-1981 ont été calculées.

Historique de la création et du développement du Centre

19.2 A la suite de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, qui s'est tenue à Vancouver en juin 1976, l'Assemblée générale a décidé, par sa résolution 32/162 du 19 décembre 1977 relative aux arrangements institutionnels pour la coopération internationale dans le domaine des établissements humains, que a) le Conseil économique et social convertirait le Comité de l'habitation, de la construction et de la planification en Commission des établissements humains, b) qu'un secrétariat restreint et efficace serait mis en place à Nairobi et que les postes et les ressources budgétaires du Centre seraient ceux du Centre de l'habitation, de la construction et de la planification, ceux de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains, ceux de la section appropriée de la Division des programmes économiques et sociaux du PNUÉ et les postes appropriés et les ressources connexes des services compétents de ce qui était alors le Département des affaires économiques et sociales, c) que les commissions régionales constitueraient, dans les cas où il n'en existait pas déjà, des comités régionaux intergouvernementaux des établissements humains et que chaque comité régional serait secondé par un service du secrétariat de la commission régionale, et d) qu'une part importante de la totalité des postes du Centre serait affectée aux régions.

19.3 Dans l'état y relatif (A/C.5/32/91), les incidences administratives et financières de ces propositions étaient présentées sous la forme de prévisions de dépenses concernant a) les postes et ressources budgétaires pouvant être affectés au nouveau centre, b) la mise de fonds initiale imputable au transfert du personnel à Nairobi, c) la mise de fonds initiale que représentaient les constructions supplémentaires du siège permanent de Gigiri, à Nairobi, d) les dépenses d'administration non renouvelables liées à l'occupation temporaire des locaux fournis gratuitement par le Gouvernement kényen au Centre de conférences Kenyatta en attendant de pouvoir disposer de locaux permanents à Gigiri pendant l'exercice biennal 1982-1983, e) les dépenses renouvelables relatives au renforcement des services administratifs existants du PNUÉ qui seront chargés de fournir l'appui administratif nécessaire au Centre et f) les ajustements à apporter au niveau et à l'affectation des ressources déjà approuvés par la Cinquième Commission au titre de plusieurs chapitres lors de l'examen en première lecture du projet de budget-programme pour 1978-1979.

19.4 Lorsque ces incidences administratives et financières ont été présentées, on avait indiqué qu'elles avaient un caractère provisoire et qu'elles seraient réexaminées, en

fonction de l'expérience acquise, dans le cadre du premier rapport sur l'exécution du budget de 1978-1979. Plus précisément, les arrangements administratifs provisoires qu'il était proposé d'adopter en attendant la mise en place d'un service administratif commun devant fournir un appui tant au PNUÉ qu'au Centre seraient réexaminés en 1978, en vue d'instituer des arrangements permanents le plus tôt possible.

19.5 Lorsqu'il a examiné ces propositions, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a estimé que la différence entre le nombre de postes dont on avait indiqué au départ qu'ils étaient susceptibles d'être réaffectés au Centre et ceux dont l'incorporation au Centre était effectivement proposée n'avait pas été expliquée de façon satisfaisante. En outre, le Comité consultatif recommandait de remettre à plus tard, jusqu'à l'établissement du premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 1978-1979, l'examen de la proposition relative à la création de postes administratifs destinés à renforcer les ressources administratives existantes du PNUÉ. Par ailleurs, le Comité consultatif avait recommandé de ne pas approuver la construction de nouveaux locaux permanents pour le Centre tant que l'on n'aurait pas procédé à une étude plus approfondie des besoins en locaux.

19.6 A sa trente-deuxième session, l'Assemblée générale, après avoir examiné les deux rapports précités, avait ouvert un crédit initial de 5 101 500 dollars pour le Centre, pour l'exercice biennal 1978-1979.

19.7 Vu le caractère provisoire des prévisions de dépenses initiales et le nombre de questions dont l'examen avait été remis, quatre rapports distincts ont été présentés à l'Assemblée générale à sa trente-troisième session sur les sujets suivants :

- a) Locaux de Nairobi (A/C.5/33/15);
- b) Transfert de postes et d'activités au Centre (A/C.5/33/29);
- c) Montants estimatifs révisés aux chapitres 13 A et 13 B pour les réunions des bureaux du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de la Commission des établissements humains (A/C.5/33/42);
- d) Montants estimatifs révisés au chapitre 13 B (A/C.5/33/63 et Add.1).

19.8 Le rapport sur les locaux de Nairobi contenait un examen de la superficie prévue par personne, mais la présentation d'un rapport complet sur la construction d'autres locaux à usage de bureaux destinés à Habitat était remise à la trente-quatrième session de l'Assemblée générale. Il était noté à cet égard que des estimations plus précises quant à la superficie exacte des locaux supplémentaires requis par le Centre pouvaient alors être présentées en fonction d'un examen du programme du Centre, qui devait être entrepris par la Commission des établissements humains en mars et à sa deuxième session, en avril 1979. Ce rapport est actuellement en cours d'élaboration et il sera présenté en 1979 sous la forme de montants estimatifs révisés au chapitre 32 du budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981.

19.9 Le rapport sur les montants estimatifs révisés aux anciens chapitres 13 A et 13 B, relatifs aux réunions des bureaux du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de la Commission des établissements humains, abordait la question des réunions devant avoir lieu deux fois par an entre le Directeur exécutif du Centre et le bureau de la Commission des établissements humains, d'une part, et le Directeur exécutif du PNUE et le bureau du Conseil d'administration du Programme, d'autre part, réunions dont l'objet était de passer en revue les priorités et programmes respectifs de ces organes aux fins de l'amélioration des établissements humains, et de renforcer et d'étendre la coopération entre les deux institutions (par. 1 de la sect. VI de la résolution 32/162 de l'Assemblée générale). Un crédit de 20 000 dollars a été approuvé à cette fin pour 1979. Les ressources nécessaires au titre de ces réunions pour l'exercice 1980-1981 sont incluses dans les montants prévus pour les organes directeurs, aux paragraphes 19.16 à 19.21 ci-après.

19.10 Le rapport sur les montants estimatifs révisés à l'ancien chapitre 13 B contenait des demandes de postes temporaires destinés à faire face aux besoins nouveaux en matière de direction exécutive et d'administration. Ces demandes sont examinées en détail ci-après dans les sections pertinentes du programme. Le rapport contenait aussi un examen des ressources nécessaires pour ce qui est des activités régionales. Après avoir noté qu'on ne disposait pas de ressources extra-budgétaires et que le nombre de postes du siège, à Nairobi, ne permettait pas d'en réaffecter aux commissions régionales, on indiquait que la seule solution était de demander des postes supplémentaires pour les services régionaux dans le projet de budget-programme pour 1980-1981. Un examen de la question a mis en lumière des considérations de politique administrative relatives à la décentralisation d'activités vers les commissions régionales qui doivent être étudiées plus avant. En conséquence, on estime qu'il ne convient pas à l'heure actuelle de demander la création, dans les commissions régionales, de nouveaux postes pour les activités en matière d'établissements humains.

19.11 Le rapport sur le transfert de postes et d'activités au Centre, établi en réponse aux demandes présentées lors du débat sur l'état initial des incidences administratives et financières présenté à la Cinquième Commission pendant la trente-deuxième session de l'Assemblée générale, contenait une explication détaillée de la différence entre le nombre de postes pouvant effectivement être transférés au Centre — à partir de plusieurs services, du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'ancien Département des affaires économiques et sociales, de l'ancien Bureau de la coopération technique et des commissions régionales — et le nombre de postes dont on pensait à l'origine qu'ils seraient susceptibles de l'être. Par la suite, un poste supplémentaire de P-3, financé par les ressources extra-budgétaires du PNUE pour le programme et l'appui au programme, a été transféré au Centre. En outre, le Centre

ayant été chargé d'exécuter des projets pour le compte du PNUD et d'autres sources de financement¹, il est habilité non seulement à exécuter les projets, mais aussi à assumer les fonctions du Département de la coopération technique pour le développement pour ce qui est de la gestion, du contrôle budgétaire, de la passation de marchés, des achats, du transport, du recrutement et de la formation pour les projets relatifs aux établissements humains qu'il exécute. A cet égard, il sera autorisé à recevoir, affecter et dépenser des fonds pour le remboursement des dépenses d'appui à la coopération technique.

Analyse des montants révisés des crédits ouverts pour le Centre pour 1978-1979

19.12 En résumé, les montants révisés des crédits pour 1978-1979, à partir desquels le montant réévalué de la base de ressources de 1978-1979 a été calculé, se décomposent comme suit :

Dollars

- i) Partie de l'ancien chapitre 5 A relative à l'ancien Centre de l'habitation, de la construction et de la planification, approuvée par la Cinquième Commission lors de son examen en première lecture pendant la trente-deuxième session 3 223 100
- ii) Crédit initial pour 1978-1979 approuvé par l'Assemblée générale au titre du chapitre 13 B à sa trente-deuxième session 5 101 500
- iii) Crédit révisé pour 1978-1979 approuvé par l'Assemblée générale à sa trente-troisième session 6 134 000

Mise en place et structure administrative du Centre à Nairobi : situation actuelle

19.13 Le transfert de l'ancien centre de l'habitation, de la construction et de la planification de New York à Nairobi et son intégration au Centre pour les établissements humains ont été achevés en 1979. Il s'ensuit qu'on ne dispose que de données incomplètes pour déterminer la totalité des ressources à prévoir pour le fonctionnement du Centre à Nairobi pendant l'exercice biennal. Par conséquent, toutes les prévisions de dépenses, en particulier celles qui sont relatives aux questions administratives, sont présentées à titre indicatif et sont donc sujettes à révision au cours de l'exercice biennal 1980-1981.

19.14 La structure organisationnelle du Centre a fait l'objet de discussions initiales entre le Directeur exécutif et le Service de gestion administrative. Une équipe du Service de gestion administrative doit se rendre à Nairobi au début de 1980 pour procéder à une étude complète de la situation. Si cette équipe fait des propositions ayant des incidences financières, des montants estimatifs révisés seront présentés à l'Assemblée générale à sa trente-cinquième session.

¹ Conformément au paragraphe 5 c de la section III de la résolution 32/162 de l'Assemblée générale.

A. – Organes directeurs

TABLEAU 19.6 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Personnel temporaire pour les réunions	-	-	2,4	0,4	2,8	2,8
Frais de voyage des représentants	20,0	2,5	-	3,5	6,0	26,0
Location et entretien du matériel	-	-	8,0	1,2	9,2	9,2
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	-	-	6,0	0,9	6,9	6,9
Services de conférence (reproduction et distribution de documents)	-	-	17,0	2,7	19,7	19,7
Divers	-	-	5,0	0,8	5,8	5,8
Total	20,0	2,5	38,4	9,5	50,4	70,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
22,5	38,4	-	-	38,4	170,6 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	70,4
----------------------	------

1 205,9

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	1 276,3
--	---------

A. – Organes directeurs

19.15 Les ressources nécessaires à ce titre doivent permettre de couvrir les frais de voyage des membres du Bureau de la Commission des établissements humains participant aux réunions à tenir deux fois par an à Nairobi avec le Bureau du Conseil d'administration du PNUE, comme le prévoit le paragraphe 1 de la section VI de la résolution 32/162 de l'Assemblée générale, et certaines dépenses locales engagées pour le service des sessions annuelles de la Commission, qui doivent normalement avoir

lieu à Nairobi et durer deux semaines. Le coût de la documentation publiée avant, pendant et après la session en anglais, espagnol, français et russe (environ 345 pages au total) figure dans les montants prévus au chapitre 29 B pour le Service des conférences (Genève), au titre des services d'interprétation, de traduction, de dactylographie, de reproduction et de distribution nécessaires. Les estimations ci-après sont nécessairement provisoires, étant donné que l'on ne dispose encore que de peu de données sur le service des réunions de la Commission à Nairobi.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Personnel temporaire pour les réunions*

19.16 Les ressources nécessaires à ce titre (2 400 dollars) serviront à recruter huit agents locaux au maximum : ils feront office de plantons, agents de sécurité et chauffeurs pendant les sessions de la Commission.

Frais de voyage des représentants

19.17 Les ressources nécessaires à ce titre (22 500 dollars) représentent environ la moitié du coût estimatif total des deux réunions des deux bureaux mentionnées au paragraphe 19.15, calculé en partant des mêmes hypothèses que pour les prévisions de dépenses correspondantes présentées initialement. Toutefois, étant donné que dans le rapport qu'il a présenté oralement² le Comité consultatif a recommandé que des réunions soient organisées de façon à réduire les dépenses, on espère que certains frais de voyage pourront être évités en prévoyant les réunions des bureaux pendant ou immédiatement après les sessions du Conseil d'administration du PNUE ou de la Commission des établissements humains.

Location et entretien du matériel

19.18 Un montant de 8 000 dollars est prévu pour la location des copieurs rapides à grande capacité qui sont

² Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-troisième session, Cinquième Commission, Comptes rendus analytiques des séances, 43e séance.

indispensables pour assurer le service des réunions de façon efficace. Les copieurs dont le Centre dispose actuellement n'ont ni la capacité ni la vitesse requises.

Dépenses de représentation : fonctions officielles

19.19 Les ressources nécessaires à ce titre (6 000 dollars) visent les réceptions qui seront offertes aux délégués et autres membres des missions permanentes, aux observateurs et à certains membres du personnel à l'occasion de chaque session. Le Président de la Commission et le Directeur exécutif du Centre reçoivent ensemble les invités.

Services de conférence (reproduction et distribution de documents)

19.20 Un montant de 17 000 dollars prévu à ce titre doit permettre de faire reproduire sur place et de distribuer la documentation en cours de session.

Services divers

19.21 Les ressources nécessaires à ce titre (5 000 dollars) doivent servir à couvrir divers frais de transport de marchandises et demandes d'indemnités et règlements.

B. -- Direction exécutive et administration

TABLEAU 19.7 -- ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. -- COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	95,7	94,9	608,8 ^{a/}	96,1	799,8	895,5
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	267,6	(267,6)	2,4	0,4	(264,8)	2,8
Postes temporaires	-	613,0	(613,0) ^{a/}	-	-	-
Dépenses communes de personnel : Indemnités de représentation	8,0	-	-	-	-	8,0
Autres dépenses communes de personnel	166,2	198,2	4,0	45,6	247,8	414,0
Frais de voyage du personnel	-	-	32,0	4,9	36,9	36,9
Communications	-	-	6,0	0,6	6,6	6,6
Fournitures et accessoires	-	-	4,2	0,4	4,6	4,6
Mobilier et matériel	-	-	2,5	0,3	2,8	2,8
Total	537,5	638,5	46,9	148,3	833,7	1 371,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 176,0	46,9	-	-	46,9	3,9 %

a/ La différence entre ces montants (4 200 dollars aux taux révisés de 1979) représente l'effet net des opérations suivantes : a) transfert à ce programme d'un poste d'agent local du programme "Activités relatives aux établissements humains" (coût 14 200 dollars); b) transformation d'un poste temporaire d'agent des services généraux de 1ère classe (taux en vigueur à New York) en poste permanent d'agent local (taux en vigueur à Nairobi) (18 400 dollars).

TABLEAU 19.7 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979	1980-1981
	Montant estimatif des dépenses	Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains :		
Traitements	288,0	147,1
Dépenses communes de personnel	144,0	73,5
Total a)	432,0	220,6^{a/}
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	432,0	220,6

Total, coûts directs	1 591,8
-----------------------------	----------------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(1 591,8)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	----------

a/ Projection d'un montant actuellement approuvé pour le premier semestre de 1980, sous réserve qu'un même montant soit disponible pour l'exercice biennal 1980-1981.

TABLEAU 19.8 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	-	-	1	1	1	1
Directeur (D-2)	-	-	-	-	-	-
Administrateur général (D-1)	-	1	1	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	-	2	-	-	-	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	-	2	-	-	-	2
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	4	1	-	2	4
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	2	10	3	1	5	11
Agents des services généraux						
Agents de 2 ^e me à 5 ^e me classes (G-4/1)	-	2	-	-	-	2
Total	-	2	-	-	-	2
Autres catégories						
Agents locaux	2	7	4	2	6	9
Total	2	7	4	2	6	9
TOTAL GENERAL	4	19	7	3	11	22

B. — Direction exécutive et administration

19.22 Un crédit est demandé à ce programme pour le Bureau du Directeur exécutif et le Bureau de liaison de New York. Le Bureau du Directeur exécutif, outre le Bureau lui-même, comprend un service chargé de la coordination, de la planification et des services d'appui technique³. Ce dernier comporte un secrétariat technique chargé d'assurer le service de la Commission des établissements humains et chargé des relations extérieures, ainsi qu'un groupe de la planification, de l'évaluation et des projections. A la suite de l'intégration au Centre de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains, approuvée par la Commission des établissements humains en avril 1979, à sa deuxième session, le Bureau du Directeur exécutif comprend un poste de Sous-Secrétaire général destiné à l'Administrateur de la Fondation qui est financé par des ressources extra-budgétaires.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Transfert de postes permanents

19.23 Un poste d'agent local relevant du programme des établissements humains a été transféré à ce programme.

Transformation de postes temporaires en postes permanents

19.24 Le Bureau du Directeur exécutif comprend un poste permanent, celui du Directeur exécutif, qui a rang de Secrétaire général adjoint, un poste P-3 destiné à un assistant spécial et deux postes d'appui d'agents locaux, qui ont tous été initialement approuvés par l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session. Le reste de l'effectif est constitué par du personnel temporaire, dont les postes ont été approuvés par l'Assemblée à sa trente-troisième session, et qui se répartissent comme suit :

a) Un administrateur hors classe, chargé du Bureau de liaison de New York (D-1);

b) Un spécialiste de la planification (hors classe), Service chargé de la coordination des politiques, de la planification et des services d'appui technique (P-5);

c) Un contrôleur des opérations (hors classe), Service chargé de la coordination des politiques, de la planification et des services d'appui technique (P-5);

d) Un contrôleur des opérations, Service chargé de la coordination des politiques, de la planification et des services d'appui technique (P-4);

e) Un secrétaire de la Commission des établissements humains (P-4);

f) Un attaché de liaison à New York (P-3);

g) Un spécialiste de la planification, Service chargé de la coordination des politiques, de la planification et des services d'appui technique (P-3);

h) Un coordonnateur interorganisations (relations extérieures) (P-3);

i) Un(e) secrétaire au secrétariat de la Commission des établissements humains (agent local);

j) Un(e) dactylographe au secrétariat de la Commission des établissements humains (agent local);

k) Un(e) secrétaire au Service de la coordination des politiques, de la planification et des services d'appui technique (agent local);

l) Un(e) dactylographe (agent local);

m) Un(e) secrétaire, Bureau de liaison de New York (G-4/1);

n) Un(e) secrétaire, Bureau de liaison de New York (G-4/1).

19.25 Lorsqu'on a proposé de créer ces postes à titre temporaire, il a été expressément déclaré (A/C.5/33/63, par. 9), qu'il serait proposé de les transformer en postes permanents dans le projet de budget-programme pour 1980-1981 : les tâches que doivent exécuter leurs titulaires ont fait l'objet d'un nouvel examen et, comme il est apparu qu'elles sont de caractère permanent, il est proposé de transformer ces postes en postes permanents. Bien qu'elle n'entraîne aucun accroissement réel des ressources budgétaires, cette opération améliorera vraisemblablement les dispositions administratives en matière de personnel et sera donc indirectement à l'avantage de l'exécution du programme. Les attributions de ces postes restent celles qui ont été initialement décrites en détail à l'annexe 1 du document A/C.5/33/63.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

19.26 Le solde du montant prévu à ce titre (2 400 dollars), après le virement technique de fonds du montant réévalué de la base de ressources à la nouvelle rubrique "postes temporaires", doit permettre de couvrir le coût de personnel temporaire en périodes de pointe ainsi que de remplacer le personnel en congé de maternité et en congé de maladie de longue durée; il représenterait approximativement trois mois de travail d'agent des services généraux pendant l'exercice biennal.

Frais de voyage du personnel

19.27 Le Centre étant de création récente, il n'est pas encore possible de déterminer avec précision le montant total des ressources nécessaires pour couvrir les frais de voyage du Directeur exécutif et de ses proches collaborateurs. Toutefois, en se fondant sur les besoins connus — notamment participation aux sessions de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social, du CPC, du CAC et d'autres organes de l'Organisation des Nations Unies — on estime qu'un montant de 32 000 dollars sera nécessaire. Il permettra, entre autres, de couvrir les frais de voyage de l'attaché de liaison à New York qui doit assister aux sessions de la Commission des établissements humains et ceux du Secrétaire de la Commission qui accompagne le Directeur exécutif aux sessions de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et du CPC lors de l'examen du rapport du Centre ou de son programme. Aucun crédit n'avait été ouvert à cette fin pour 1978-1979. Si, vu le nombre de postes actuellement vacants, il a été possible de se servir des économies réalisées sur les frais de voyage au titre d'autres programmes, on ne prévoit aucune marge de manœuvre de ce type au cours du prochain exercice biennal.

³ Pour une description détaillée du service, voir les paragraphes 7 et 8 du document A/C.5/33/63.

Communications

19.28 Un montant de 6 000 dollars est demandé à cette rubrique pour répondre aux besoins prévus du Bureau de liaison. Il est compensé par une réduction d'un montant équivalent des crédits ouverts à cette fin au titre du programme "Services administratifs et services communs".

Fournitures et accessoires, mobilier et matériel

19.29 Les crédits demandés (4 200 dollars au titre des

fournitures et accessoires et 2 500 dollars au titre du mobilier et du matériel) correspondent à une réaffectation des ressources du programme "Services administratifs et services communs" pour lequel il est proposé d'opérer des réductions supérieures au montant de cette réaffectation. Comme pour les frais de voyage du personnel, aucun crédit particulier n'avait été demandé pour ces objets de dépense lors de la création du Bureau de liaison de New York.

C. — Activités relatives aux établissements humains

TABLEAU 19.9 — ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	1 794,2	165,0	(14,2)	254,6	405,4	2 199,6
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	-	-	3,5	0,6	4,1	44,1
Consultants	316,0	(48,2)	-	41,5	(6,7)	309,3
Heures supplémentaires	-	-	0,5	-	0,5	0,5
Groupes spéciaux d'experts	96,5	5,5	(2,0)	15,5	19,0	115,5
Dépenses communes de personnel : Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	2 026,1	(1 043,9)	(7,2)	127,8	(923,3)	1 102,8
Frais de voyage du personnel (service des réunions)	26,8	3,0	-	4,6	7,6	34,4
Autres voyages autorisés	52,7	1,6	-	8,4	10,0	62,7
Travaux contractuels de traduction	10,0	(10,0)	-	-	(10,0)	-
Services contractuels d'interprétation	34,9	(34,9)	-	-	(34,9)	-
Imprimerie et reliure	25,9	(25,9)	25,0	3,8	2,9	28,8
Frais de déménagement de bureaux	61,5	(61,5)	-	-	(61,5)	-
Mobilier et matériel	113,3	(113,3)	-	-	(113,3)	-
Total	4 559,1	(1 162,6)	5,6	456,8	(700,2)	3 858,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 396,5	5,6	-	-	5,6	

TABLEAU 19.9 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains :		
Traitements	329,6	782,8
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	39,4	82,8
Consultants	6,2	13,0
Heures supplémentaires	2,4	5,0
Dépenses communes de personnel	168,4	391,3
Frais de voyage	80,0	106,0
Services contractuels	30,6	64,2
Location et entretien du matériel	5,8	12,2
Communications	3,4	7,0
Fournitures et accessoires	14,0	29,4
Mobilier et matériel	21,4	44,8
Total partiel	701,2	1 538,5 ^{d/}
Remboursement de l'appui aux activités de coopération technique et aux activités fonctionnelles		
Traitements	746,2	1 684,1
Dépenses communes de personnel	373,1	842,0
Total partiel	1 119,3 ^{d/}	2 526,1
Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement		
Traitements	50,0	57,3
Dépenses communes de personnel	25,0	28,7
Total partiel	75,2	86,0
Total a)	1 895,7	4 150,6
b) Projets opérationnels		
Programme des Nations Unies pour le développement (planification indicative et participation aux frais)	14 000,0 ^{a/}	31 000,0
Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains	b/	8 800,0 ^{c/}
Total b)	14 000,0	39 800,0
Total, a) et b)	15 895,7	43 950,6

Total, coûts directs	47 809,5
----------------------	----------

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

3 530,2

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	51 339,7
---	----------

a Pour 1979 seulement. Pour les activités de 1978, voir chapitre 7 (Département de la coopération technique pour le développement).

b Pas de chiffres disponibles.

c Sur la base du volume d'activités opérationnelles approuvé par la Commission des établissements humains à sa deuxième session et pour lesquelles les ressources nécessaires sont demandées.

d Projection d'un montant approuvé pour le premier semestre de 1980, sous réserve qu'un montant équivalent soit disponible.

TABLEAU 19.10 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : établissements humains

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	6	8	7	9
Administrateur hors classe (P-5)	5	5	8	8	13	13
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	9	9	7	8	16	17
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	9	9	3	4	12	13
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	5	5	-	-	5	5
Total	30	30	24	28	54	58
<i>Autres catégories</i>						
Agents locaux	18	17	19	28	37	45
Total	18	17	19	28	37	45
TOTAL GENERAL	48	47	43	56	91	103

C. – Activités relatives aux établissements humains

19.30 Le personnel affecté à ce programme occupe des postes inscrits au budget ordinaire qui ont été transférés de l'ancien Centre de l'habitation, de la construction et de la planification. Les sous-programmes ci-après ont été examinés et approuvés par la Commission des établissements humains⁴. Vu le caractère interdépendant des activités en jeu, le Directeur exécutif d'Habitat a indiqué qu'il n'était pas possible d'assigner un rang de priorité aux divers éléments et sous-programmes.

Sous-programme 1. Politiques et stratégies des établissements humains

a) Ressources nécessaires : 698 400 dollars (18,1 p. 100 du montant total des ressources du programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), volume II, paragraphes 16.15 à 16.31.

c) Eléments de programme :

1.1. Coopération technique

⁴ Sur la base des renseignements figurant dans le document HS/C/2/6, contenant des propositions concernant le programme mondial du Centre des Nations Unies pour les établissements humains pour 1980-1981 qui, tout en suivant la structure du plan à moyen terme au niveau des sous-programmes, fournit des informations plus détaillées sur les ressources nécessaires que celles qui sont données dans le présent document.

1.2 Evaluation à l'échelle nationale et régionale des politiques nationales en matière d'établissements humains

1.3 Analyse à l'échelle mondiale des établissements humains et formulation des politiques, coordination et coopération à l'échelle du système des Nations Unies

1.4 Recommandation d'Habitat pour l'action à mener au plan national

Produits : rapports nationaux, régionaux et inter-régionaux sur les questions de politique générale et assistance aux pays en développement pour l'analyse et la formulation de leurs politiques; publication de six brochures.

Durée des travaux : on compte que les rapports de politique générale seront achevés en 1982, toutes les brochures étant publiées en 1980-1981.

Sous-programme 2. Planification des établissements humains

a) Ressources nécessaires : 582 700 dollars (15,1 p. 100 du montant total des ressources du programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1981 (A/33/6/Rev.1), volume II, paragraphes 16.32 à 16.42.

c) Eléments de programme :

2.1 Coopération technique

2.2 Planification, tendances et perspectives dans le domaine des établissements humains

- 2.3 Planification des établissements humains en fonction des politiques démographiques et des politiques relatives à l'environnement
- 2.4 Appui et promotion de la recherche et de la formation dans le domaine de la planification des établissements humains
- 2.5 Conférence mondiale sur les régions métropolitaines
- 2.6 Conception de systèmes pour la planification des établissements humains en zone rurale
- 2.7 Service d'information sur la planification des établissements humains

Produits : sur demande, conseils d'assistance technique en matière d'établissements; un rapport; trois études; un projet de rapport; deux réunions d'experts; une conférence intergouvernementale; un séminaire; deux stages de formation; plusieurs projets de démonstration et matériels audio-visuels.

Durée des travaux : la plupart des projets seront achevés au cours de l'exercice biennal, mais les activités d'assistance technique et autres qui sont de caractère continu se poursuivront au-delà de 1980.

Sous-programme 3. Bâtiments, infrastructure, équipements et services

a) Ressources nécessaires : 1 203 900 dollars (31,2 p. 100 du montant total des ressources du programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1); volume II, paragraphes 16.43 à 16.66.

c) Éléments de programme :

3.1 Coopération technique

3.2 Bâtiments

3.3 Matériaux de construction, industrie et techniques du bâtiment

3.4 Normes et techniques appropriées pour la mise en place d'infrastructures et de services

3.5 Mobilisation des ressources financières pour faire bénéficier la population pauvre des zones urbaines et rurales de bâtiments, d'infrastructures et de services

3.6 Collecte et diffusion d'informations sur les bâtiments, les infrastructures, les équipements et les services

Produits : assistance technique, selon les besoins; deux rapports, huit séminaires, deux séries de cours; une étude coût-utilité; cinq enquêtes; trois études; une réunion de groupe spécial d'experts; deux séries de directives; démonstration de projets pilotes; un cadre de recherches et un système d'information.

Durée des travaux : ces activités seront vraisemblablement terminées en 1980-1981, mais l'assistance technique se poursuivra au-delà de 1981.

Sous-programme 4. Politique d'occupation des sols

a) Ressources nécessaires : 304 900 dollars (7,9 p. 100 du montant total des ressources du programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), volume II, paragraphes 16.67 à 16.78.

c) Éléments de programme :

4.1 Coopération technique

4.2 Recherches sur l'aménagement des sols

4.3 Projets pilotes de démonstration pour l'élaboration de mesures d'application des politiques foncières

4.4 Recherches sur le contrôle de l'utilisation des terres et la récupération de la plus-value foncière

4.5 Suivi des tendances dans le domaine des politiques foncières des mesures de contrôle

4.6 Diffusion d'informations foncières

Produits : élaboration de dispositions législatives; analyse du marché foncier; projets pilotes; une enquête; deux séminaires; deux études; systèmes nationaux de la documentation foncière; systèmes régionaux de documentation foncière.

Durée des travaux : il s'agit d'activités continues qui se poursuivront au-delà de 1981.

Sous-programme 5. Participation populaire

a) Ressources nécessaires : 285 600 dollars (7,9 p. 100 du montant total des ressources du programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), volume II, paragraphes 16.79 à 16.88.

c) Éléments de programme :

5.1 Coopération technique

5.2 Organisation de systèmes de logements coopératifs

5.3 Organisation et gestion d'entreprises coopératives et d'auto-assistance

5.4 Séminaires régionaux et interrégionaux sur la participation populaire

Produits : assistance technique, sur demande; projets pilotes; stages de formation; une étude; une réunion de groupe d'experts, un séminaire; six à huit bourses.

Durée des travaux : la plupart des projets seront achevés en 1980-1981, mais quelques activités se poursuivront jusqu'en 1982.

Sous-programme 6. Institutions et gestion

a) Ressources nécessaires : 783 400 dollars (20,3 p. 100 du montant total des ressources du programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), volume II, paragraphes 16.89 à 16.99.

c) Éléments de programme :

6.1 Coopération technique

6.2 Analyse des institutions et de la gestion en matière d'établissements humains

6.3 Formation à la gestion des établissements humains

6.4 Diffusion d'informations sur les institutions et la gestion des établissements humains

Produits : assistance technique sur demande; neuf études; directives; deux ateliers; un séminaire; une enquête; stages de formation; amélioration de la diffusion de l'information; deux études de faisabilité.

Durée des travaux : les activités seront achevées en 1980-1981, quelques-unes d'entre elles se poursuivront au-delà de 1981.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Redéploiement des ressources en personnel (postes permanents)

19.31 Il est proposé de réaffecter un poste d'agent local relevant de ce programme au programme "Direction exécutive et administration".

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

19.32 Les ressources nécessaires à ce titre (3 500 dollars) doivent permettre de répondre aux besoins en période de pointe ainsi que d'assurer le remplacement d'agents locaux en congé de maternité ou congé de longue durée. Ces besoins se feront vraisemblablement surtout sentir lors de l'élaboration de la documentation de fond pour les sessions de la Commission des établissements humains, qui entraînera un volume de travail supplémentaire. Le montant demandé représente un peu plus de quatre mois de travail d'agent local.

Heures supplémentaires

19.33 Les 500 dollars demandés à ce titre doivent permettre de couvrir les besoins éventuels en heures supplémentaires qui ne peuvent être satisfaits par le recours à l'octroi de congés de compensation.

Consultants

19.34 Les ressources nécessaires à ce titre (267 800 dollars) représentent 53 mois de travail qui se répartissent comme suit entre les sous-programmes :

	<i>Mois de travail</i>
Sous-programme 1. Politiques et stratégies des établissements humains	11
Sous-programme 2. Planification des établissements humains	10
Sous-programme 3. Bâtiments, infrastructures, équipements et services	14
Sous-programme 4. Politique d'occupation des sols ...	7
Sous-programme 5. Participation populaire	3
Sous-programme 6. Institutions et gestion	8
<i>Total</i>	<u>53</u>

On compte que ces ressources seront complétées par 27 mois de travail supplémentaires de consultants qui seront financés par des fonds extra-budgétaires.

Groupes spéciaux d'experts

19.35 Les ressources nécessaires à ce titre (100 000 dollars) se répartissent comme suit entre les sous-programmes :

	<i>Dollars</i>	
Sous-programme 1. Politiques et stratégies des établissements humains	40 000	(1981)
Sous-programme 2. Planification des établissements humains	20 000	(1980)
Sous-programme 3. Bâtiments, infrastructures, équipements et services	<u>40 000</u>	(1980)
<i>Total</i>	<u>100 000</u>	

Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions

19.36 Les ressources nécessaires à ce titre (29 800 dollars), qui sont maintenues au niveau du montant réévalué de la base des ressources de 1978-1979, doivent permettre de couvrir les frais de voyage des membres des secrétariats des commissions régionales qui assistent aux sessions de la Commission des établissements humains. Un montant analogue avait été initialement inclus au chapitre 4 pour couvrir les frais de voyage des membres de l'ancien Comité de l'habitation, de la construction et de la planification.

Autres voyages autorisés du personnel

19.37 Le montant proposé (54 300 dollars), qui est maintenu au niveau du montant réévalué de la base des ressources de 1978-1979, serait réparti comme suit entre les différents sous-programmes :

	<i>Dollars</i>
Sous-programme 1. Politiques et stratégies des établissements humains	12 000
Sous-programme 2. Planification des établissements humains	13 900
Sous-programme 3. Bâtiments, infrastructures, équipements et services	10 100
Sous-programme 4. Politique d'occupation des sols	2 500
Sous-programme 5. Participation populaire	7 600
Sous-programme 6. Institutions et gestion	8 200
<i>Total</i>	<u>54 300</u>

Travaux contractuels de traduction et d'interprétation

19.38 Il n'est demandé aucun crédit supplémentaire à ces rubriques, le crédit initial de 44 900 dollars pour l'établissement d'un rapport sur les conditions de vie du peuple palestinien dans les territoires occupés correspondant à une dépense non renouvelable.

Imprimerie et reliure

19.39 Les ressources nécessaires à ce titre (25 000 dollars) représentent un accroissement réel des ressources, le crédit d'un montant pratiquement équivalent ouvert pour l'exercice précédent correspondant à une dépense non renouvelable. Il n'est pas possible de déterminer avec précision à ce stade dans quelle mesure le programme d'imprimerie du Centre pourra être exécuté par les ateliers de reproduction du siège du PNUE, à Nairobi, mais on prévoit une diminution du taux d'exécution par rapport à celui qui était obtenu au Siège de l'ONU où les installations sont plus perfectionnées que celles dont dispose le siège du PNUE. Le montant indiqué est donc provisoire et devra être révisé compte tenu de l'exécution du programme.

Frais de déménagement de bureaux, mobilier et matériel

19.40 Il n'est pas demandé de crédits supplémentaires à ces rubriques, les crédits ouverts pour 1978-1979 (à 61 500 et 113 300 dollars respectivement) représentant une mise de fonds initiale lors de la création du Centre de Nairobi.

D. - Services administratifs et services communs

TABLEAU 19.11 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	-	-	304,0 ^{a/}	38,4	342,4	342,4
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	586,3	(586,3)	297,4	46,1	(242,8)	343,5
Heures supplémentaires	-	-	10,0	1,5	11,5	11,5
Postes temporaires	-	655,2	(296,6) ^{a/}	45,8	404,4	404,4
Dépenses communes de personnel	144,7	184,5	151,6	64,6	400,7	545,4
Frais de voyage du personnel	-	-	10,9	1,7	12,6	12,6
Location et entretien des locaux	-	-	35,9	5,6	41,5	41,5
Eclairage, chauffage, énergie et eau	12,7	1,7	55,5	10,8	68,0	80,7
Location et entretien des véhicules et du matériel	69,4	14,4	31,2	17,9	63,5	132,9
Communications	71,8	27,6	(6,0)	14,5	36,1	107,9
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	2,4	0,4	-	0,4	0,8	3,2
Services divers	6,2	0,8	-	1,1	1,9	8,1
Fournitures et accessoires	85,8	22,0	(22,7)	13,2	12,5	98,3
Mobilier et matériel	32,3	37,1	(5,0)	10,0	42,1	74,4
Nouveaux locaux	6,2	7,2	(7,4)	0,9	0,7	6,9
Total	1 017,8	364,6	558,8	272,5	1 195,9	2 213,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant affectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 382,4	558,8	(443,4)	-	115,4	8,3 %

a/ La différence de 7 400 dollars qui apparaît entre ces deux chiffres correspond à l'augmentation des ressources nécessaires au titre des postes temporaires résultant de la proposition de reclassement à D-1 d'un poste P-5 dont il est fait mention au paragraphe 19.45.

TABLEAU 19.11 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

		1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs			
Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains :			
Traitements		208,3	-
Dépenses communes de personnel		104,2	-
Total a)		312,5	-
b) Projets opérationnels			
Total b)		-	-
Total, a) et b)		312,5	-

Total, coûts directs	2 213,7
-----------------------------	---------

B. – COUTS INDIRECTS REPARTIS

(2 213,7)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

TABLEAU 19.12 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : services administratifs et services communs

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	-	-	1	-	1	-
Administrateur hors classe (P-5)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	-	2	1	-	1	2
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	2	-	-	-	2
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	-	4	2	-	2	4
<i>Autres catégories</i>						
Agents locaux	-	6	5	-	5	6
Total	-	6	5	-	5	6
TOTAL GENERAL	-	10	5	-	7	10

D. — Services administratifs et services communs

19.41 Ce programme consiste à fournir des services financiers, des services de personnel et des services généraux ainsi que divers services de conférence. Lorsqu'on a initialement demandé ces ressources (voir A/C.5/32/91), on a clairement indiqué que l'arrangement consistant à doter le Centre de services administratifs distincts était provisoire et que des services administratifs et services communs desservant à la fois le Centre et le PNUE seraient mis en place dès que possible. Comme prévu, on a procédé à un examen de la situation en 1978 et, compte tenu de cet examen, on a présenté des propositions (A/C.5/33/63, par. 13 à 19), sans préjuger de la création éventuelle d'un service administratif commun. On a toujours l'intention de créer un service commun chargé de fournir l'appui administratif nécessaire au PNUE et au Centre dès que ces deux organismes auront

été installés dans des locaux communs. Etant donné que l'installation dans les nouveaux locaux de Gigiri est prévue pour 1982, la proposition relative à la création d'un service administratif commun sera examinée lors de l'établissement du budget-programme pour l'exercice 1982-1983. Dans l'intervalle, divers services (télécommunications, valise diplomatique et imprimerie par exemple) seront fournis conjointement, en utilisant les installations existantes du PNUE.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Transformation de postes temporaires en postes permanents*

19.42 Les postes dont dispose actuellement la Section des services administratifs et des services communs du Centre sont financés entièrement au moyen de crédits ouverts pour du personnel temporaire et se répartissent comme suit :

	Adminis- trateur général (D-1)	Adminis- trateur hors classe (P-5)	Adminis- trateur 1re classe (P-4)	Adminis- trateur 2e classe (P-3)	Adminis- trateurs adjoint de 1re classe (P-2)	Agents locaux	Total
A. Postes dont la création, demandée dans le document A/C.5/32/91, a été approuvée					1	18	19
B. Postes dont la création, demandée dans le document A/C.5/33/63, a été approuvée		1	2	4	2	13	22
Total, A et B.		1	2	4	3	31	41
C. Postes dont la création est proposée :							
i) Postes permanents	—	—	2	2	—	6	10
ii) Postes temporaires	1	—	—	2	3	25	31
Total C.	1	—	2	4	3	31	41

19.43 Ces dotations en effectifs ont été examinées lors de l'établissement du présent budget-programme : bien qu'il ne semble pas nécessaire de les renforcer, on propose d'en modifier la composition. Ainsi, il est demandé que quatre postes temporaires d'administrateur et six postes d'agent local soient transformés en postes permanents. Pour déterminer la nécessité de procéder à de telles transformations, on a pesé les besoins contradictoires à prendre en considération pour instituer des arrangements adéquats en matière de personnel tout en s'attachant à préserver un maximum de souplesse, compte tenu du caractère provisoire des services administratifs d'Habitat. Si on se heurte à certains problèmes du fait des difficultés qu'il y a à recruter du personnel pour des postes temporaires, on n'a cependant pas perdu de vue qu'il fallait faire preuve de modération en proposant de transformer des postes temporaires en postes permanents, de manière à ne pas préjuger de la mise en place des services administratifs communs qui est prévue à plus long terme. Les postes temporaires que l'on propose de transformer en postes permanents, et dont on estime que l'on continuera à avoir besoin même lorsque les services administratifs communs auront été mis en place, sont les suivants :

- a) Fonctionnaire des finances (chef de service) (P-4);
- b) Fonctionnaire du contrôle de la rédaction, chef de groupe (P-4);

- c) Administrateur du personnel (P-3);
- d) Fonctionnaire chargé des achats (P-3);
- e) Commis aux finances (agent local);
- f) Assistant administratif pour le Cabinet du chef de la Section (agent local);
- g) Secrétaire [personnel] (agent local);
- h) Secrétaire [finances] (agent local);
- i) Secrétaire [achats] (agent local);
- j) Secrétaire [Groupe de l'édition] (agent local).

19.44 La description de ces postes reste la même que celle qui a été donnée lorsqu'on en a proposé la création à titre temporaire (A/C.5/33/63, sect. C, et annexe II).

Reclassement d'un poste temporaire

19.45 Il est proposé que les autres postes de l'effectif actuel⁵ (un P-5, deux P-3, trois P-2 et 25 agents locaux) soient maintenus pour l'exercice 1980-1981 sans changement de classe ni d'attributions, à l'exception du poste de

⁵ La question du maintien d'un poste P-2 et de 18 postes d'agent local dont la création avait été approuvée en raison de l'installation du Centre Habitat dans les locaux du Centre de conférences Kenyatta sera examinée au moment du transfert dans les locaux de Gigiri qui est prévu pour 1982.

chef de l'administration dont la Section du classement des emplois du Bureau des services du personnel a recommandé le reclassement de P-5 à D-1. Ce poste requiert une personne extrêmement compétente et expérimentée capable de diriger des services administratifs très divers et de faire preuve de discernement et de discrétion dans l'exercice des pouvoirs dont elle est investie. L'exercice de ces pouvoirs pour la conduite des activités du Centre amène obligatoirement à prendre des décisions de politique générale dont la responsabilité ne saurait être assumée que par un administrateur général.

Heures supplémentaires

19.46 Dans les ressources nécessaires à ce titre (10 000 dollars), on a inclus des montants prévus pour la "Direction exécutive et administration" ainsi que les "organes directeurs"; elles devraient permettre de couvrir les besoins normaux pendant les périodes de pointe ainsi que le sursalaire de nuit qu'on doit obligatoirement verser aux agents du Service de sécurité et aux chauffeurs qui travaillent par postes.

Frais de voyage du personnel

19.47 Les ressources nécessaires à ce titre (10 900 dollars) devraient permettre de couvrir les frais de voyage du personnel des services administratifs qui est envoyé au Siège de l'ONU à New York et à l'Office des Nations Unies à Genève aux fins de l'établissement des comptes annuels ou du budget ainsi que pour prendre la parole devant le Comité consultatif, présenter des recommandations au Comité des nominations et des promotions lors de son examen annuel et assister à des séances de l'Assemblée générale.

Location et entretien des locaux

19.48 Le montant de 35 900 dollars qui est demandé pour la première fois pour cette rubrique doit permettre au Centre d'assurer, comme cela lui incombe, le nettoyage et l'entretien des locaux à usage de bureaux qu'il occupe au Centre de conférences Kenvatta, qui ont été mis gratuitement à sa disposition par le Gouvernement kényen. On a déterminé à cet égard que la solution la plus économique serait de faire effectuer les travaux de nettoyage sous contrat.

Eclairage, chauffage, énergie et eau

19.49 Le montant estimatif prévu à ce titre (69 900 dollars) pourra être réévalué le moment venu car on ne disposait pas d'éléments suffisants pour le déterminer avec précision en raison de la date récente d'installation dans les locaux.

Location et entretien des véhicules et du matériel

19.50 Le montant prévu à cette rubrique (115 000 dollars) représente un accroissement réel des ressources de 31 200 dollars; ce montant, qui a été calculé compte tenu de l'expérience que l'on a acquise jusqu'à maintenant des conditions d'utilisation à Nairobi, doit permettre de couvrir les frais d'entretien des véhicules (la voiture officielle du Directeur exécutif et les microbus nécessaires pour assurer la navette entre Nairobi et Gigiri) ainsi que de louer du matériel de bureau et d'obtenir du temps-machine dans un bureau d'informatique.

Communications

19.51 Le montant prévu à cette rubrique (93 400 dollars) comprend 6 000 dollars qui ont été réaffectés à la "Direction exécutive et administration" pour couvrir les dépenses du Bureau de liaison de New York.

Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)

19.52 Le montant prévu à ce titre (2 800 dollars) est destiné à financer des services communs qui seront administrés par le chef de l'administration pour l'ensemble du Centre. Cet arrangement devrait permettre d'assurer le strict respect des procédures établies.

Services divers

19.53 Les ressources nécessaires à cette rubrique (7 000 dollars) sont destinées principalement à couvrir des frais de transport de marchandises et d'assurance.

Fournitures et accessoires

19.54 Le montant prévu s'élève à 85 100 dollars, soit une réduction proposée de 22 700 dollars, dont 4 200 dollars seront réaffectés à la "Direction exécutive et administration". Le solde (18 500 dollars) correspond au montant estimatif de la réduction des ressources nécessaires, compte tenu des dépenses effectuées jusqu'à maintenant.

Mobilier et matériel

19.55 Les ressources nécessaires à ce titre s'élèvent à 64 400 dollars, soit une réduction proposée de 5 000 dollars, dont 2 500 dollars ont été réaffectés à la "Direction exécutive et administration", pour le Bureau de liaison de New York, le solde correspondant à une réduction globale des besoins réels.

Nouveaux locaux (et transformation des locaux)

19.56 La réduction qu'accuse le montant prévu à cette rubrique est imputable au fait que la plupart des travaux de déplacement des cloisons qu'il a fallu effectuer lors de l'installation dans les locaux sont terminés.

CHAPITRE 20. — CONTROLE INTERNATIONAL DES DROGUES

TABLEAU 20.1 — ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
6 398,7	(811,6)	(12,7)	(52,5)	(0,8)	510,4	7,9	(353,7)	(5,5)	6 045,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
5 587,1	(52,5)	-	13,8	(38,7)	(0,6)%

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues :		
Division des stupéfiants	1 253,5	981,7
Secrétariat de l'OICS	80,0	-
Secrétariat du Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues	1 539,4	1 468,6
Total a)	2 872,9	2 450,3
b) Projets opérationnels		
Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues :		
Allocation de fonds à la Division des stupéfiants	10 213,0	10 000,0
Allocation de fonds à des institutions spécialisées	5 071,0	5 000,0
Total b)	15 284,0	15 000,0
Total, a) et b)	18 156,9	17 450,3

Total, coûts directs	23 495,3
-----------------------------	-----------------

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

4 894,1

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	28 389,4
---	-----------------

TABLEAU 20.2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires					Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)	
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979				Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)	Ajustements spéciaux (7)		
A. Organes directeurs	493,6	-	-	-	-	16,4	16,4	16,4	510,0
B. Division des stupéfiants	3 595,2	199,7	66,6	-	55,9	14,3	(475,5)	(458,4)	3 136,8
C. Secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants	2 309,9	79,7	-	-	36,1	6,0	(332,0)	(369,6)	1 940,3
D. Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	6 398,7	199,4	66,6	-	92,0	36,7	(807,5)^{b/}	(612,2)	5 587,1

a/ Financé exclusivement par des fonds extra-budgétaires.

b/ Réduction des dépenses de personnel résultant du transfert des unités administratives correspondantes de Genève à Vienne en 1979.

TABLEAU 20.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUE POUR 1980-1981
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %		
		Révaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981				Augmentation totale	
		Dollar	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
A. Organes directeurs	493,6	16,4	0,4	(47,4)	(9,6)	39,6	8,0	8,6	1,7	502,2	(9,3)
B. Division des stupéfiants	3 595,2	(458,4)	(12,7)	(4,2)	(0,1)	289,7	8,0	(172,9)	(4,8)	3 422,3	(0,1)
C. Secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants	2 309,9	(369,6)	(16,0)	(0,9)	-	181,1	7,8	(189,4)	(8,1)	2 120,5	0,6
D. Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	6 398,7	(811,6)	(12,6)	(52,5)	(0,8)	510,4	7,9	(353,7)	(5,5)	6 045,0	(0,6)

a/ Financé exclusivement par des fonds extra-budgétaires.

TABLEAU 20.4 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Contrôle international des drogues

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Sous-Secrétaire général	-	-	1	1	1	1
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	3	3	3 ^{a/}	2	6	5
Administrateur hors classe (P-5)	4	4	1	1	5	5
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	9	9	3	3	12	12
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	7	7	3	3	10	10
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	8	8	4	2	12	10
Total	32	32	15	12	47	44
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	4	4	2	2	6	6
Autres classes	22	23	12	10	34	33
Total	26	27	14	12	40	39
TOTAL GENERAL	58	59	29	24	87	83

^{a/} Dont un poste a été supprimé en mars 1979.

TABLEAU 20.5 - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis provenant de	Total	Coûts indirects imputés au chapitre 20			
		A	B	C	D
Chapitre 28.					
A	7,2	-	4,1	2,1	1,0
B	165,8	25,0	57,6	22,8	60,3
C	53,8	-	30,2	16,1	7,5
D	-	-	-	-	-
E	15,9	0,9	8,2	4,0	2,8
F	40,2	2,4	20,8	10,0	7,0
G	-	-	-	-	-
H	-	-	-	-	-
I	-	-	-	-	-
J	3,0	-	1,6	1,0	0,4
K	11,1	-	6,1	3,3	1,6
L	19,5	-	10,8	5,9	2,8
M	1 978,6	80,9	1 051,3	567,3	279,0
Chapitre 29.					
(2)	649,1	649,1	-	-	-
(3)	1 508,8	939,7	487,4	-	81,7
(4)	441,1	226,2	181,0	-	33,9
(5)	-	-	-	-	-
REPARTITION DES COÛTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE					
TOTAL, COÛTS INDIRECTS REPARTIS	4 894,1	1 924,3	1 859,2	632,4	478,1
COÛTS DIRECTS	23 495,3	502,2	14 404,0	2 120,5	6 468,6
TOTAL, COÛTS DIRECTS ET COÛTS INDIRECTS REPARTIS	28 389,4	2 426,5	16 263,2	2 752,9	6 946,7

Sens des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre 28. Administration, gestion et services généraux

- A. Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
- B. Bureau des services financiers
- C. Bureau des services du personnel
- D. Bureau des services généraux (New York)
- E. Service de gestion administrative
- F. Division de vérification intérieure des comptes
- G. Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
- H. Services administratifs et financiers (Genève)
- I. Division des services généraux (Genève)
- J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
- K. Dépenses diverses
- L. Activités administratives financées en commun
- M. Services administratifs (Vienne)

Chapitre 29. Services de conférence et bibliothèques (New York, Genève et Vienne)

- (2) Services d'interprétation et des séances
- (3) Traduction, édition et dactylographie
- (4) Publications et documentation
- (5) Bibliothèques

Sens des lettres des têtes de colonne :

- A. Organes directeurs
- B. Division des stupéfiants
- C. Secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants
- D. Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues

A. - Organes directeurs

TABLEAU 20.6 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) *Budget ordinaire*

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
a) Commission des stupéfiants Frais de voyage des représentants	117,5	4,2	-	11,2	15,4	132,9
b) Organe international de contrôle des stupéfiants Frais de voyage des représentants	346,1	12,2	(48,4)	28,4	(7,8)	338,3
Honoraires	30,0	-	1,0	-	1,0	31,0
Total partiel b)	376,1	12,2	(47,4)	28,4	(6,8)	369,3
Total, a) et b)	493,6	16,4	(47,4)	39,6	8,6	502,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
510,0	(47,4)	-	-	(47,4)	(9,3) %

2) *Fonds extra-budgetaires*

-

Total, coûts directs **502,2**

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

1 924,3

Total, coûts directs et coûts indirects répartis **2 426,5**

A. — Organes directeurs

20.1 Les deux organes qui s'occupent du contrôle international des drogues dans le cadre des Nations Unies et qui sont décrits de façon plus détaillée dans le plan à moyen terme pour la période 1980-1983¹ sont la Commission des stupéfiants et l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS).

20.2 La Commission des stupéfiants se réunit en session ordinaire tous les deux ans. Depuis quelques années, elle se réunit une année sur deux en session extraordinaire. La dernière session s'est tenue en février 1979.

20.3 L'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), qui se compose d'un président, de deux vice-présidents et de 10 membres, tient depuis quelques années trois réunions par an, pratique dont on prévoit qu'elle sera maintenue pendant l'exercice biennal 1980-1981.

20.4 Par suite du transfert en 1979 d'unités administratives du Secrétariat s'occupant du contrôle international des drogues au Centre international de Vienne (Donnaupark), on prévoit que les réunions de la Commission et de l'Organe se tiendront à Vienne.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Frais de voyage des représentants*

20.5 Le montant demandé pour la Commission (121 700

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-troisième session, Supplément No 6 (A/33/6/Rev.1), vol. I, chap. 10.

dollars) doit permettre de couvrir les frais de voyage des représentants de 30 Etats Membres qui participeront à la vingt-huitième session ordinaire et à la cinquième session extraordinaire de la Commission, les frais de voyage de cinq représentants qui participeront aux réunions de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient et les frais de voyage du Président de la Sous-Commission qui participera aux sessions de la Commission.

20.6 Le montant demandé pour l'OICS (309 900 dollars) doit permettre de couvrir les frais de voyage des membres de l'Organe qui participeront aux trois réunions annuelles et aux enquêtes devant être faites sur place conformément à l'article 14 de la Convention unique de 1961 sur les stupéfiants et à l'article 19 de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes. Le crédit demandé tient compte de la réduction proposée de 48 400 dollars de frais de voyage à prévoir au titre des enquêtes sur place.

Honoraires

20.7 L'accroissement de 1 000 dollars des ressources demandées à cette rubrique est imputable à l'élargissement de la composition de l'Organe qui est intervenu en fait en 1976, mais pour lequel on avait omis de demander les crédits supplémentaires nécessaires dans le projet de budget-programme pour 1978-1979.

B. - Division des stupéfiants

TABLEAU 20.7 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	2 408,5	(383,5)	-	186,0	(197,5)	2 211,0
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	12,1	0,3	-	1,2	1,5	13,6
Consultants	11,9	0,2	2,9	1,4	4,5	16,4
Heures supplémentaires	3,6	-	-	0,3	0,3	3,9
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Frais de voyage du personnel à l'occasion de mutations	116,2	(116,2)	-	-	(116,2)	-
Autres dépenses communes de personnel	673,5	30,5	-	66,7	97,2	770,7
Frais de voyage du personnel	97,0	3,4	(2,1)	9,0	10,3	107,3
Imprimerie et reliure	176,6	6,2	-	16,8	23,0	199,6
Entretien du matériel	-	-	15,0	1,4	16,4	16,4
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,7	-	-	-	-	0,7
Transport de marchandises et dépenses connexes	3,5	(3,5)	-	-	(3,5)	-
Fournitures et accessoires	68,2	2,4	-	6,5	8,9	77,1
Mobilier et matériel	22,2	1,8	(20,0)	0,4	(17,8)	4,4
Total	3 595,2	(458,4)	(4,2)	289,7	(172,9)	3 422,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 136,8	(4,2)	-	-	(4,2)	(0,1) %

TABLEAU 20.7 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979	1980-1981
	Montant estimatif des dépenses	Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues :		
Postes permanents	889,9	663,3
Dépenses communes de personnel	243,9	230,8
Consultants	62,0	60,0
Frais généraux de fonctionnement	19,7	10,2
Fournitures et accessoires	28,0	17,4
Total a/	1 253,5	981,7
b) Projets opérationnels		
Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues	10 213,0	10 000,0
Total b/	10 213,0	10 000,0
Total, a/ et b/	11 466,5	10 981,7

Total, coûts directs	14 404,0
----------------------	----------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

1 859,2

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	16 263,2
--	----------

TABLEAU 20.8 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division des stupéfiants

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	1 ^{a/}	-	3	2
Administrateur hors classe (P-5)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	5	5	2	2	7	7
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	4	4	2	2	6	6
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	4	4	4	2	8	6
Total	19	19	9	6	28	25
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	3	3	1	1	4	4
Autres classes	12	12	7	5	19	17
Total	15	15	8	6	23	21
TOTAL GENERAL	34	34	17	12	51	46

a/ Supprimé en mars 1979.

B. — Division des stupéfiants

1. — DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

20.8 La direction générale des activités de la Division qui est assurée au titre de ce programme comprend la formulation de principes directeurs pour ces activités, la coordination avec l'Organe international de contrôle des stupéfiants, les institutions spécialisées et les autres organismes internationaux s'occupant du contrôle des drogues, la coordination des avis d'expert que la Division donne au Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues en sa qualité de conseiller du Fonds, ainsi que l'administration générale et la gestion de la Division.

20.9 Comme elle en a été priée par l'Assemblée générale dans sa résolution 32/124 du 16 décembre 1977, la Commission a commencé d'étudier à sa vingt-huitième session la possibilité de lancer un programme bien conçu répondant à une stratégie et à une politique internationales pour la lutte contre l'abus des drogues. Cette question sera examinée plus avant en 1980 à la cinquième session extraordinaire de la Commission. On escompte que ces travaux auront pour effet d'élargir la portée des programmes d'activité de la Division.

2. — PROGRAMMES D'ACTIVITES

20.10 Les cinq sous-programmes actuellement exécutés par la Division, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-dessous. Dans le cadre du sous-programme 5, la Division continuera d'exécuter des programmes d'assistance technique dans le domaine du contrôle des drogues en qualité d'agent d'exécution des projets financés par le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues.

Sous-programme 1. Application des traités et services de secrétariat à fournir à la Commission

a) Ressources nécessaires : 543 800 dollars (soit 21 p. 100 du total des ressources du programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 10.10 à 10.17.

c) Eléments de programme :

1.1 Application des traités, décisions et résolutions

Produits : publications concernant les législations et les réglementations nationales en matière de contrôle des drogues et établissement de rapports annuels périodiques. Alors que l'analyse et la rédaction de documents intéressant les stupéfiants demeurent à un niveau relativement stable, on a enregistré une augmentation substantielle du nombre de publications ayant trait aux substances psychotropes.

1.2 Avis techniques sur l'application des traités

Produit : fourniture d'avis et d'une assistance aux gouvernements pour l'élaboration d'une législation nationale du contrôle des drogues. A mesure que l'application de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes s'étend à davantage de pays, la question de déterminer les moyens les plus appropriés d'harmoniser la législation nationale avec les obligations contractées en

vertu des traités internationaux revêt une importance de plus en plus grande.

1.3 Services de secrétariat à fournir à la Commission

Produits : notifications et documents relatifs aux travaux des sessions ordinaires de la Commission des stupéfiants et fourniture de services de secrétariat à cette dernière lors de sa cinquième session extraordinaire, qui doit se tenir en 1980. On prévoit également qu'il faudra entreprendre des travaux préparatoires considérables dans le cadre des efforts déployés par la Commission pour élaborer un programme bien conçu et une stratégie pour la lutte contre l'abus des drogues, conformément à la résolution 32/124 de l'Assemblée générale.

1.4 Assistance à fournir au secrétariat du Conseil économique et social et à l'Assemblée générale

Produit : préparation et soumission de tous les documents pertinents au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale, soit sur la demande de ces organes délibérants soit en vertu des obligations découlant de traités internationaux. Comme suite aux décisions de ces organes, le secrétariat sert non seulement d'intermédiaire entre ces derniers et les Etats Membres mais a également pour tâche de superviser l'application des dispositions énoncées dans les traités.

Sous-programme 2. Demande de drogues et information

a) Ressources nécessaires : 610 800 dollars (soit 23 p. 100 du total des ressources du programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 10.18 à 10.24.

c) Eléments de programme :

2.1 Promotion de mesures visant à réduire la demande illicite de drogues et fourniture aux gouvernements qui en font la demande d'une assistance pour l'élaboration de leurs politiques nationales et la mise au point de programmes intéressant ce domaine

Produits : études sur les mesures visant à réduire la demande illicite de drogues; fourniture d'une assistance technique aux gouvernements pour l'évaluation de l'abus des drogues; établissement de rapports sur les tendances de l'abus des drogues et les mesures prises par les gouvernements pour réduire la demande illicite de drogues; publication ou mise à jour, pendant la période 1980-1981, de l'inventaire des mesures visant à réduire la demande illicite de drogues, des parties 1 et 2 du manuel sur l'évaluation des drogues, ainsi que de divers rapports sur l'ampleur, les formes et les tendances de l'abus des drogues et sur la réduction de la demande, conformément aux demandes formulées par la Commission.

2.2 Informations sur les faits nouveaux intéressant la lutte contre l'abus des drogues

Produits : le *Bulletin des stupéfiants* et la *Lettre d'information* seront publiés régulièrement en 1980 et 1981. La collection de la bibliothèque de prêts de films sera complétée par de nouveaux films sur les problèmes liés aux drogues.

2.3 Fourniture d'avis professionnels et techniques sur les projets de réduction de la demande de drogues bénéficiant de l'appui du Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues et collaboration avec les organismes internationaux qui

s'occupent des problèmes liés à la demande de drogues

Produit : comme suite à la demande de la Commission, un glossaire des termes utilisés dans le domaine de la lutte contre l'abus des drogues sera établi, en étroite collaboration avec d'autres organismes internationaux intéressés.

Sous-programme 3. Elimination du trafic illicite des drogues

a) Ressources nécessaires : 553 700 dollars (soit 21 p. 100 du total des ressources du programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 10.26 à 10.34.

c) Eléments de programme :

3.1 Contrôle du trafic international illicite des drogues

Produit : publication dans la série des documents E/IT destinés à tous les Etats Membres, de rapports annuels portant sur la production illicite, la fabrication ou le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes (art. 18 de la Convention unique de 1961 sur les stupéfiants et art. 16 de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes). Ces rapports sont examinés par la Commission des stupéfiants lors de ses réunions annuelles, par la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient et par les réunions des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de stupéfiants dans la région de l'Extrême-Orient. Les renseignements qu'ils contiennent sont extrêmement utiles à l'Organe international de contrôle des stupéfiants ainsi qu'à l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) et au Conseil de coopération douanière.

3.2 Fourniture aux Etats Membres d'une assistance individuelle et collective

Produit : on escompte que pendant la période 1980-1981, des mesures seront prises en vue d'améliorer les moyens techniques de lutte contre le trafic des drogues et le contrôle des précurseurs chimiques des substances psychotropes illicites.

3.3 Fourniture de conseils au Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues et coopération avec d'autres organismes

Produits : fourniture d'une assistance pour l'examen des demandes des Etats Membres visant à déterminer la viabilité et le rapport coût-efficacité des mesures visant à réduire le trafic illicite des drogues; mesures visant à assurer que les activités de lutte contre le trafic illicite de drogues soient assorties d'activités de répression.

3.4 Coordination entre les Etats

Produit : appui aux activités de la Sous-Commission ainsi qu'à celles des réunions annuelles des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de stupéfiants dans la région de l'Extrême-Orient.

Sous-programme 4. Recherche scientifique par le Laboratoire des stupéfiants des Nations Unies

a) Ressources nécessaires : 940 700 dollars (soit 35 p. 100 du total des ressources du programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 10.36 à 10.46.

c) Eléments de programme :

4.1 Travaux de recherche sur les stupéfiants et les

substances psychotropes, en coopération avec des chercheurs nationaux et des institutions spécialisées

Produit : les travaux de recherche sur les composants de la fumée de cannabis et sur les méthodes d'analyse des drogues seront poursuivis, mais on prévoit de mettre fin progressivement aux travaux de recherche sur la composition chimique du khât, de façon à pouvoir accorder une attention accrue aux substances psychotropes.

4.2 Formation de chercheurs nationaux

Produit : amélioration des connaissances dans le domaine des méthodes d'identification des drogues donnant lieu à des abus, des techniques de laboratoire et de la gestion des laboratoires.

4.3 Création de laboratoires nationaux des stupéfiants ou amélioration des laboratoires existants

Produit : fourniture de conseils et d'une assistance aux gouvernements ou aux organismes gouvernementaux pour la création de laboratoires nationaux des stupéfiants ou l'amélioration des laboratoires existants, la fourniture de produits chimiques, de solvants, de matériel, d'échantillons de référence et de documents scientifiques sur les drogues donnant lieu à des abus.

4.4 Etablissement d'un dictionnaire multilingue des stupéfiants et des substances psychotropes sous contrôle international

Produit : grâce à la distribution d'un questionnaire et à des moyens analogues de collecte d'informations, on escompte que l'établissement du dictionnaire débutera en 1980. Ce dictionnaire aura pour objet de faciliter le contrôle international en mettant à la disposition des services de répression et des médecins un dictionnaire multilingue contenant la liste des stupéfiants et des substances psychotropes placés sous contrôle international.

Sous-programme 5. Opérations

a) Ressources nécessaires : 981 700 dollars [financement assuré intégralement par le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues, voir tableau 20.7 2) a)].

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 10.47 à 10.57.

c) Eléments de programme :

5.1 Fourniture d'une assistance au Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues

Produit : sélection, élaboration, contrôle et évaluation des projets de lutte contre l'abus des drogues financés par le Fonds.

5.2 Exécution de programmes opérationnels

Produit : la Division, en tant qu'agent d'exécution, entreprend des programmes opérationnels multisectoriels et d'autres projets techniques de lutte contre l'abus des drogues financés et approuvés par le Fonds.

5.3 Coordination des activités des institutions spécialisées et fourniture d'un appui à ces activités

Produit : coordination des activités des institutions spécialisées et fourniture d'un appui à ces institutions pour l'exécution des projets pour lesquels elles agissent en qualité d'agents d'exécution.

5.4 Participation à l'élaboration et à la fourniture de directives générales sur les questions ayant trait aux programmes opérationnels

Produit : fourniture d'une assistance pour la mise au

point et la préparation de programmes régionaux ou nationaux, une importance accrue étant accordée aux aspects multisectoriels afin de répondre aux besoins qui ont été évalués.

5.5 Fourniture d'une assistance aux gouvernements, à la Commission des stupéfiants et à d'autres organes directeurs pour l'établissement de rapports connexes

Produit : parties pertinentes de divers rapports et documents.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Redéploiement des ressources en personnel (administrateurs)

20.11 On compte qu'un total de 144 mois de travail d'administrateur financés par le budget ordinaire seront libérés par suite de l'achèvement de certains éléments de programme en 1978-1979. Ce chiffre représente 26 p. 100 des mois de travail d'administrateur demandés au titre de ce programme pour 1980-1981.

Consultants

20.12 Le crédit demandé à cette rubrique (15 000 dollars) a été calculé compte tenu de l'augmentation proposée de 2 900 dollars correspondant à trois mois de travail de consultant au titre du sous-programme 1, qui porte principalement sur les aspects juridiques du processus de consultation et de fourniture d'avis aux gouvernements en ce qui concerne les dispositions des traités.

Frais de voyage du personnel

20.13 Le crédit demandé à cette rubrique (98 300 dollars) représente une diminution de 2 100 dollars résultant

de la rationalisation du programme des déplacements, malgré l'augmentation des dépenses à prévoir au titre des activités intéressant les substances psychotropes. Le programme des déplacements prévu comprend les éléments suivants : participation aux réunions de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et d'autres organes se rapportant à l'examen des questions relatives à la lutte contre les stupéfiants; fourniture de services de secrétariat aux réunions et aux voyages d'étude de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient et aux réunions des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de stupéfiants dans la région de l'Extrême-Orient; et fourniture de conseils aux gouvernements en ce qui concerne les mesures de formation et de contrôle et la coordination des travaux de recherche scientifique sur les drogues donnant lieu à des abus.

Entretien du matériel

20.14 L'augmentation demandée de 15 000 dollars est entièrement imputable au sous-programme 4 (Recherche scientifique par le Laboratoire des stupéfiants des Nations Unies) et porte sur l'entretien, la réparation et le calibrage du matériel de laboratoire hautement perfectionné et très sensible.

Mobilier et matériel

20.15 Le crédit demandé à cette rubrique, qui fait apparaître une diminution de 20 000 dollars, est destiné à l'acquisition d'une balance de précision (2 500 dollars) et d'un système de visualisation des ondes visibles et ultraviolettes pour chromatographie sur couche mince (1 500 dollars).

C. - Secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants

TABLEAU 20.9 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	1 600,0	(301,0)	19,2	121,8	(160,0)	1 440,0
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	19,8	0,7	(20,5)	-	(19,8)	-
Consultants	18,2	0,2	(3,4)	1,4	(1,8)	16,4
Dépenses communes du personnel : Autres dépenses communes de personnel	446,3	5,1	6,6	44,4	56,1	502,4
Frais de voyage à l'occasion de mutations	77,4	(77,4)	-	-	(77,4)	-
Frais de voyage du personnel	36,5	1,3	(2,8)	3,1	1,6	38,1
Imprimerie et reliure	108,2	3,8	-	10,3	14,1	122,3
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	1,2	-	-	0,1	0,1	1,3
Transport de marchandises et dépenses connexes)	2,3	(2,3)	-	-	(2,3)	-
Total	2 309,9	(369,6)	(0,9)	181,1	(189,4)	2 120,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 940,3	(0,9)	-	13,8	12,9	0,6 %

TABLEAU 20.9 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979	1980-1981
	Montant estimatif des dépenses	Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues :		
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	80,0	-
Total a)	80,0	-
b) Projets opérationnels		
Néant	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	80,0	-

Total, coûts directs	2 120,5
----------------------	---------

B. – COUTS INDIRECTS REPARTIS

632,4

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	2 752,9
--	---------

TABLEAU 20.10 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	4	4	-	-	4	4
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	3	3	-	-	3	3
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	4	4	-	-	4	4
Total	13	13	-	-	13	13
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	10	11	-	-	10	11
Total	11	12	-	-	11	12
TOTAL GENERAL	24	25	a/	-	24	25

a/ Les postes initialement demandés pour l'exercice biennal 1978-1979 qui devaient être financés par des fonds extra-budgétaires (un P-3 et trois postes d'agent des services généraux) n'ont pas été approuvés; en revanche, des crédits ont été ouverts pour du personnel temporaire.

C. — Secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants

20.16 Conformément à la résolution 4 (S-IV) de la Commission des stupéfiants, approuvée ultérieurement par le Conseil économique et social dans sa résolution 2003 (LX), en date du 12 mai 1976, le secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants est un service distinct, séparé de la Division des stupéfiants. L'organisation du secrétariat, décrite dans le projet de plan à moyen terme pour la période 1980-1983², vient d'être remaniée afin que le secrétariat puisse mieux s'acquitter de son programme de travail. Le secrétariat, qui comprenait six unités, comprend maintenant le Cabinet du Secrétaire et trois sections, à savoir la Section d'évaluation des stupéfiants, la Section des statistiques des stupéfiants et la Section des substances psychotropes.

20.17 Etant donné que le Cabinet du Secrétaire est chargé dans une grande mesure de tâches et de fonctions spécifiques pour l'exécution de chaque élément de programme des divers sous-programmes, ses fonctions n'ont pas été décrites séparément ni ses ressources identifiées individuellement.

20.18 Les trois sous-programmes exécutés par le secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, ainsi que les éléments de programme et les produits connexes qui sont prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

Sous-programme 1. Maintien et développement du système de contrôle international des drogues

a) Ressources nécessaires : 603 600 dollars (soit 29 p. 100 du total des ressources du programme)

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 10.70 à 10.77.

c) Eléments de programme :

1.1 Analyse des renseignements reçus par l'Organe international de contrôle des stupéfiants, afin d'identifier et de déterminer les cas de violations graves des traités et d'amorcer, le cas échéant, les mesures appropriées

Produits : rapports et documents d'information à l'intention de l'Organe; propositions faites par l'Organe aux gouvernements pour l'ouverture de consultations; envoi de missions; recommandation aux gouvernements de mesures correctives; recommandations relatives à l'assistance technique et à la formation.

1.2 Fourniture d'un mécanisme permettant d'établir un dialogue permanent entre les gouvernements et l'Organe international de contrôle des stupéfiants

Produits : poursuite de la fourniture d'assistance et de services consultatifs aux gouvernements; réalisation d'enquêtes sur le terrain; participation à des réunions et séminaires internationaux et régionaux, et organisation de tels séminaires et réunions; publication de documents contenant des directives à l'intention des gouvernements.

Sous-programme 2. Surveillance internationale de la production, du commerce et de l'utilisation licites des stupéfiants

a) Ressources nécessaires : 1 068 300 dollars (soit 50 p. 100 du total des ressources du programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 10.78 à 10.84.

c) Eléments de programme :

2.1 Détermination des quantités maximales de stupéfiants que chaque pays ou territoire est autorisé à produire, importer, consommer, exporter ou stocker.

Produits : publication annuelle des *Evaluations des besoins du monde en stupéfiants et de la production mondiale d'opium*, y compris 12 suppléments mensuels; formation des fonctionnaires chargés du contrôle des drogues dans les divers pays.

2.2 Surveillance du commerce national et international des stupéfiants.

Produits : publication annuelle de *Statistiques des stupéfiants et niveaux maximaux des stocks d'opium* et de *l'Etat comparatif des évaluations et des statistiques sur les stupéfiants*; formation des fonctionnaires chargés du contrôle des drogues dans les divers pays.

2.3 Maintien d'un équilibre entre l'offre et la demande légitime de stupéfiants

Produits : analyse annuelle de la situation, publiée dans le rapport de l'Organe; fourniture de conseils aux gouvernements sur les moyens de réglementer leur offre d'opiacés.

2.4 Analyses et rapports sur les activités illicites dans le domaine des drogues

Produits : partie pertinente du rapport annuel de l'Organe international de contrôle des stupéfiants sur la question; études spéciales pour l'information de l'Organe et adoption de mesures par celui-ci, et conduite d'enquêtes sur le terrain.

Sous-programme 3. Substances psychotropes

a) Ressources nécessaires : 448 600 dollars (soit 21 p. 100 du total des ressources du programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 10.85 à 10.91.

c) Eléments de programme :

3.1 Surveillance des mouvements illicites de substances psychotropes

Produits : publication annuelle de statistiques sur les substances psychotropes.

3.2 Assistance aux gouvernements pour les aider à mettre au point progressivement un système de rapports statistiques sur les substances psychotropes

Produits : assistance aux gouvernements pour la formation des fonctionnaires chargés du contrôle des substances psychotropes; programmes de formation, organisés à la demande ou dans le cadre de séminaires périodiques du secrétariat; qui jusqu'à présent ont été financés par des fonds extra-budgétaires (Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues).

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Redéploiement des ressources en personnel (administrateurs)

20.19 Tous les mois de travail d'administrateur demandés pour 1980-1981 seront consacrés à des éléments de

² *Ibid.*, par. 10.60.

programme dont l'exécution était en cours en 1978-1979 et se poursuivra en 1980-1981.

Nouveaux postes

20.20 Suite à la réorganisation du secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, mentionnée au paragraphe 20.13 ci-dessus, les dix postes actuels d'agents des services généraux (G-6 à G-1) ont été réutilisés pour le personnel suivant : 2 secrétaires au Cabinet du Secrétaire; 3 commis aux statistiques et 1 secrétaire à la Section d'évaluation des stupéfiants; 2 commis aux statistiques et 1 secrétaire à la Section des statistiques des stupéfiants et 1 commis aux statistiques à la Section des substances psychotropes. Un nouveau poste est demandé pour un fonctionnaire qui sera chargé de travaux de secrétariat à la Section des substances psychotropes; les fonctions correspondantes ont été assurées jusqu'à présent grâce à l'affectation spéciale de secrétaires d'autres unités du secrétariat et par du personnel temporaire affecté à des tâches générales. Vu que le volume du travail dans le domaine des substances psychotropes continue d'augmenter, il est pleinement justifié d'employer à plein temps une dactylographe-sténographe. On pourrait donc réduire de 20 500 dollars les crédits demandés au titre du personnel temporaire.

Consultants

20.21 Les crédits demandés à cette rubrique, qui font apparaître une diminution de 3 400 dollars, seront utilisés

pour permettre à des consultants de participer aux études détaillées sur l'offre et la demande d'opiacés. Ces études, qui ont été demandées par l'OICS, seront exécutées pour l'essentiel par le personnel permanent. Toutefois, celui-ci aura besoin dans certains cas de l'avis de spécialistes ayant une bonne connaissance des conditions locales, et d'aide pour rassembler des renseignements.

Frais de voyage du personnel

20.22 Les crédits demandés à cette rubrique, qui font apparaître une diminution de 2 800 dollars, seront utilisés pour les consultations techniques avec les gouvernements des différentes régions et la participation aux réunions du Conseil économique et social, de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient, de l'Organisation mondiale de la santé et d'autres organismes internationaux et régionaux s'occupant de contrôle des stupéfiants.

Fonds extra-budgétaires

20.23 On prévoit de mettre fin, à partir de l'exercice biennal 1980-1981, au renforcement du secrétariat, qui avait été assuré initialement par la création de postes financés par le Fonds, et, pendant l'exercice biennal en cours, par la fourniture de personnel temporaire affecté à des tâches générales.

D. - Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues

TABLEAU 20.11 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) <u>Services fonctionnels et administratifs</u>		
<u>Secrétariat du Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues :</u>		
Postes permanents	982,3	866,9
Dépenses communes de personnel	267,1	301,7
Consultants	103,0	106,0
Frais de voyage	84,0	88,0
Frais généraux de fonctionnement	41,0	42,0
Autres dépenses	62,0	
Total a)	1 539,4	1 468,6
b) <u>Projets opérationnels</u>		
Fonds alloués aux institutions spécialisées des Nations Unies	5 071,0	5 000,0
Total b)	5 071,0	5 000,0
Total, a) et b)	6 610,4	6 468,6

Total, coûts directs	6 468,6
----------------------	---------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

478,1

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	6 946,7
---	---------

TABLEAU 20.12 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Secrétariat du Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Sous-Secrétaire général	-	-	1	1	1	1
Directeur (D-2)	-	-	-	-	-	-
Administrateur général (D-1)	-	-	2	2	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	-	-	1	1	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	-	-	1	1	1	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	-	1	1	1	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	6	6	6	6
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	-	-	1	1	1	1
Autres classes	-	-	5	5	5	5
Total	-	-	6	6	6	6
TOTAL GENERAL	-	-	12	12	12	12

D. — Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues

20.24 Le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues a été créé par le Secrétaire général en 1970 comme suite à une recommandation de la Commission des stupéfiants qui a été appuyée par le Conseil économique et social dans ses résolutions 1532 (XLIX) du 24 juillet 1970 et 1559 (XLIX) du 11 novembre 1970, et par l'Assemblée générale dans sa résolution 2719 (XXV) du 15 décembre 1970.

20.25 En 1978, le Fonds a fourni un appui financier à 51 projets. Bien que dans le cadre d'une politique de rationalisation, le nombre des projets bénéficiant d'un appui du Fonds ait continué de décroître, le montant total des dépenses n'en a pas moins augmenté. Aucun changement notable n'a été apporté aux critères appliqués par le Fonds pour le choix des projets, qui continuent de correspondre au mandat original du Fonds ainsi qu'aux directives fournies par la Commission. Le Fonds choisit les projets en fonction de la nature des demandes émanant des gouvernements et des ressources dont il dispose. En 1978, le Fonds a entrepris de répartir son programme entre deux types d'opérations : les activités ordinaires financées au moyen des contributions versées aux ressources générales du Fonds et les activités axées sur le développement entreprises dans le cadre de programmes nationaux particuliers visant à réduire l'approvisionnement, le trafic et la demande illicites, ces activités devant être financées dans une large mesure au moyen de contributions spéciales prélevées généralement par les gouvernements donateurs sur leurs crédits d'aide au développement. Ce programme à deux niveaux est la conséquence logique de l'évolution du Fonds, étant donné que les contributions annuelles ne suivent plus, depuis quelque temps, le rythme de croissance

des budgets annuels des projets. C'est ainsi qu'un groupe de programmes nationaux axés sur le développement a été entrepris dans lesquels le Fonds ne joue qu'un rôle de catalyseur en assurant au départ le financement de projets pilotes, avant de réduire son appui financier pour concentrer ses efforts sur des projets bénéficiant d'un appui multilatéral et bilatéral de plus grande envergure.

20.26 Sur proposition de la Commission des stupéfiants, le Corps commun d'inspection a été invité à évaluer l'organisation et la gestion des activités des Nations Unies dans le domaine de la lutte contre l'abus des drogues. Le rapport pertinent du Corps commun d'inspection fait l'objet du document E/1979/10.

20.27 Les grands programmes ci-après doivent être évalués au cours de l'exercice biennal 1980-1981 :

a) Programmes de recherche du laboratoire de la Division des stupéfiants;

b) Projets relatifs à l'établissement de rapports et à la recherche en matière d'épidémiologie, à la recherche sur la pharmacodépendance et au traitement de la toxicomanie, exécutés par l'Organisation mondiale de la santé;

c) Projets d'éducation en matière de drogues de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Les rapports qui seront établis devraient aider le Directeur exécutif du Fonds à évaluer les demandes d'appui financier relatives aux projets en cours, ainsi qu'aux nouveaux projets proposés.

20.28 On trouvera ci-après un tableau récapitulatif des opérations de financement du Fonds entre 1971 et 1979, réparties entre les éléments suivants : projets opérationnels, remboursement aux agents d'exécution des dépenses d'appui fonctionnel et administratif, et dépenses directement liées au secrétariat du Fonds.

Opérations de financement du Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues	Dépenses effectives 1971-1977	Dépenses prévues 1978-1979	Total
	(En milliers de dollars)		
A. — Projets opérationnels			
i) Renforcement des moyens de lutte	5 825,5	5 977,7	11 803,2
ii) Réduction de la demande illicite	1 363,5	3 505,9	4 869,4
iii) Réduction de la production illicite	6 409,8	4 641,6	11 051,4
iv) Recherche	2 418,5	1 159,0	3 577,5
Total A	16 017,3	15 284,2	31 301,5
B. — Remboursement aux agents d'exécution de leurs dépenses d'appui fonctionnel et administratif	2 445,3	1 433,0	3 878,3
C. — Secrétariat du Fonds	1 965,7	1 539,4	3 505,1
TOTAL	20 428,3	18 256,6	38 684,9

20.29 Au 31 octobre 1978, le montant cumulatif total des ressources du Fonds depuis sa création s'élevait à environ 40 600 000 dollars, dont 39 250 000 dollars provenaient de contributions en espèces fournies par un total de 71 gouvernements, 1 160 000 dollars représentaient le revenu des intérêts échus et 190 000 dollars des contributions privées. Les activités qui seront entreprises après 1979 dépendront du montant des contributions reçues, qui

devront permettre la poursuite ou la mise sur pied de plans, de projets et de programmes en matière de contrôle international des drogues.

20.30 La diminution des crédits demandés au titre du secrétariat du Fonds, qui comprend le Directeur exécutif et ses collaborateurs immédiats, est due au transfert, en 1979, du secrétariat du Fonds au Centre international de Vienne.

CHAPITRE 21. – HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

TABLEAU 21.1 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
22 005,1	1 250,5	5,6	785,4	3,5	1 689,3	7,6	3 725,2	16,9	25 730,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
23 255,6	785,4	-	-	785,4	3,3 % a/

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979	Fonds prévus pour 1980-1981
a) Appui fonctionnel et administratif		
Contributions volontaires (programme annuel et Fonds extraordinaire)	15 352,0	20 000,0 ^{b/}
Fonds d'affectation spéciale	12 098,0	10 800,0 ^{b/}
Total a)	27 450,0	30 800,0
b) Projets opérationnels		
Contributions volontaires (programme annuel et Fonds extraordinaire)	142 135,0	214 000,0 ^{b/}
Fonds d'affectation spéciale	113 096,0	51 200,0 ^{b/}
Opérations humanitaires spéciales	e/	e/
Total b)	255 231,0	265 200,0
Total a) et b)	282 681,0	296 000,0

Total, coûts directs	321 730,3
-----------------------------	------------------

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

8 887,0

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	330 617,3
---	------------------

a/ L'essentiel de la croissance réelle à ce chapitre est due à l'inscription proposée au budget ordinaire de postes et autres dépenses précédemment financés au moyen de fonds extra-budgétaires.

b/ Projection de l'évolution probable des ressources nécessaires.

c/ Voir par. 21.41.

TABLEAU 21.2 -- ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979					
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)	Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
A. Organes directeurs	26,9	-	-	-	-	1,1	-	1,1	1,1	28,0
B. Direction exécutive et administration	1 397,6	-	-	21,7	5,0	-	(0,2)	26,5	26,5	1 424,1
C. Programmes d'activité										
1. Protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés :										
a) Direction et coordination de la protection	1 366,1	-	-	21,1	5,3	-	(0,2)	26,2	26,2	1 392,3
b) Direction et coordination de l'assistance	179,3	-	-	-	6,3	-	-	6,3	6,3	185,6
c) Coordination régionale au siège	3 912,8	-	-	64,8	8,7	-	(1,0)	72,5	72,5	3 985,3
d) Opérations ordinaires hors siège	9 384,6	-	-	916,6	85,0	-	(1,4)	1 000,2	1 000,2	10 384,8
2. Opérations humanitaires spéciales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D. Appui aux programmes										
1. Administration, gestion et services généraux	3 248,1	-	-	57,2	7,2	-	(0,4)	64,0	64,0	3 312,1
2. Relations avec l'extérieur, information et appels de fonds	2 489,7	-	-	34,0	20,2	-	(0,5)	53,7	53,7	2 543,4
Total	22 005,1	-	-	1 115,4	138,8	-	(3,7)	1 250,5	1 250,5	23 255,6

a/ Facteurs donnant lieu à la présentation de pièces justificatives.

TABLEAU 21.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981
 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %		
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Croissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
A. Organes directeurs	26,9	1,1	4,0	-	-	0,2	0,7	1,3	4,8	28,2	-
B. Direction exécutive et administration	1 397,6	26,5	1,8	(46,4)	(31,9)	4,4	0,3	(415,5)	(29,7)	(982,1)	(31,3)
C. Programmes d'activités											
1. Protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés :											
a) Direction et coordination de la protection	1 366,1	26,2	1,9	8,6	0,6	6,3	0,4	41,1	3,0	1 407,2	0,6
b) Direction et coordination de l'assistance	179,3	6,3	3,5	-	-	2,8	1,5	9,1	5,0	188,4	-
c) Coordination régionale au siège	3 912,8	72,5	1,8	20,4	0,5	15,8	0,4	108,7	2,7	4 021,5	0,5
d) Opérations ordinaires hors siège	9 384,6	1 000,2	10,6	542,0	5,7	1 635,3	17,4	3 177,5	33,8	12 562,1	5,2
2. Opérations humanitaires spéciales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D. Appui aux programmes											
1. Administration, gestion et services généraux	3 240,1	64,0	1,9	660,8	20,3	10,0	0,3	734,8	22,6	3 982,9	19,9
2. Relations avec l'extérieur, information et appels de fonds	2 489,7	53,7	2,1	-	-	14,5	0,5	68,2	2,7	2 557,9	-
Total	22 005,1	1 250,5	5,6	785,4	3,5	1 689,3	7,6	3 725,2	16,9	25 730,3	3,3

TABLEAU 21.4 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	-	1	-	-	-	1
Directeur (D-2)	2	1	1	1	3	2
Administrateur général (D-1)	8	10	2	4	10	14
Administrateur hors classe (P-5)	32	32	6	16	38	48
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	27	27	6	30	33	57
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	19	20	8	50	27	70
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	13	13	25	61	38	74
Total	102	105	48	162	150	267
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	4	4	4	8	8	12
Autres classes	64	65	33	98	97	163
Total	68	69	37	106	105	175
<i>Autres catégories</i>						
Agents locaux	122	123	19	131	141	254
Total	122	123	19	131	141	254
TOTAL GENERAL	292	297	104	399	396	696

TABLEAU 21.5 - COUTS INDIRECTS REPARTIS
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis provenant de	Coûts indirects imputés au chapitre 21									
	A	B	C			D			1	2
			1 a)	1 b)	1 c)	1 d)	1	2		
Total										
Chapitre 28.										
A	43,4	0,7	2,1	3,4	6,0	25,1	3,1	3,1		3,1
B	653,7	10,9	32,6	62,0	84,8	282,8	117,4	117,4		63,1
C	316,5	4,7	16,1	24,6	43,5	182,2	22,7	22,7		22,7
D	27,2									
E	105,9	1,9	5,7	10,8	14,5	48,7	27,2	27,2		10,8
F	267,4	4,8	14,3	27,2	36,7	123,1	34,0	34,0		27,2
G										
H	2 437,8	44,5	163,4	320,5	452,5	767,4	428,2	428,2		261,4
I	2 613,2						2 613,2	2 613,2		
J	186,4	4,8	15,5	30,7	43,1	17,4	46,8	46,8		28,3
K	95,4	1,2	3,7	7,0	9,8	56,5	10,7	10,7		6,6
L	163,6	1,9	6,1	12,0	16,9	97,6	18,1	18,1		11,0
M										
Chapitre 29.										
(2)	82,8									
(3)	396,9									
(4)	387,1									
(5)	1 109,7		76,7	124,0		909,0				
REPARTITION DES COUTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE										
B.	532,3	(5 322,5)	260,5	496,3	669,3	2 246,8	620,2	620,2		497,2
D.1	6,4	230,7	681,0	1 297,4	1 749,5	5 873,2	(11 137,8)	(11 137,8)		1 299,6
D.2	3 994,4	3 994,4								(7 988,7)
TOTAL, COUTS INDIRECTS REPARTIS	8 887,0	(1 022,1)	1 277,7	2 415,9	3 127,0	10 629,7	(7 182,9)	(7 182,9)		5 757,9
COUTS DIRECTS	321 730,3	1 022,1	3 260,2	6 555,4	7 756,5	290 167,1				
TOTAL, COUTS DIRECTS ET COUTS INDIRECTS REPARTIS	330 617,3		4 537,9	8 971,3	10 883,5	300 796,8				

Sens des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre 28. Administration, gestion et services généraux

- A. Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
- B. Bureau des services financiers
- C. Bureau des services du personnel
- D. Service de services généraux (New York)
- E. Service de gestion administrative
- F. Division de vérification intérieure des comptes
- G. Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
- H. Services administratifs et financiers (Genève)
- I. Division des services généraux (Genève)

J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)

K. Dépenses diverses

L. Activités administratives financées en commun

M. Services administratifs (Vienne)

Chapitre 29. Services de conférence et bibliothèques (New York, Genève et Vienne)

(2) Services d'interprétation et des séances

(3) Traduction, édition et dactylographie

(4) Publications et documentation

(5) Bibliothèques

Sens des lettres et chiffres des têtes de colonne :

A. Organes directeurs

B. Direction exécutive et administration

C. Programmes d'activité

1. Protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés

a) Direction et coordination de la protection

b) Direction et coordination de l'assistance

c) Coordination régionale au siège

d) Opérations ordinaires hors siège

2. Opérations humanitaires spéciales

Appui aux programmes

1. Administration, gestion et services généraux

2. Relations avec l'extérieur, information et appels de fonds

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

21.1 Au cours des deux années écoulées, le nombre, la diversité et l'ampleur des problèmes dont s'occupe le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont continué à augmenter. Des événements nouveaux importants — en particulier dans la Corne de l'Afrique, au Bangladesh et en Asie du Sud-Est — et l'aggravation de nombreux problèmes existants ont amené les gouvernements à mettre le Haut Commissariat à forte contribution. Les gouvernements attendent du Haut Commissaire qu'il réponde rapidement et énergiquement aux besoins humanitaires des réfugiés et qu'il mobilise sans délai les ressources financières et administratives nécessaires. Ces exigences se sont traduites par une augmentation des dépenses annuelles, dont le montant est passé de 98,5 millions de dollars en 1976 (490 projets) à 145 millions en 1978 (900 projets). Il a fallu ouvrir 13 nouveaux bureaux hors siège, les effectifs permanents ont été accrus d'environ 25 p. 100 et le Haut Commissariat a été réorganisé à l'échelon directeur. Ces mesures ont été rendues indispensables par les tâches nouvelles confiées au HCR et ont porté sur tous les aspects de ses travaux.

21.2 L'article 20 du statut du HCR¹ stipule que seules les dépenses administratives motivées par le fonctionnement du Haut Commissariat sont imputées sur le budget de l'Organisation des Nations Unies. Selon la définition figurant à l'article premier de ce statut, le Haut Commissaire assume les fonctions de protection internationale en ce qui concerne les réfugiés et de recherche de solutions permanentes à leurs problèmes, en aidant les gouvernements et les organisations privées à faciliter le rapatriement librement consenti de tous les réfugiés ou leur assimilation dans une nouvelle communauté nationale. Toutes les autres dépenses afférentes à l'activité du Haut Commissaire sont couvertes par des contributions volontaires. Tout accroissement des dépenses administratives lié au fonctionnement du HCR résulte directement de l'accroissement des tâches confiées au Haut Commissariat par les gouvernements pour faire face à des situations nouvelles en ce qui concerne les réfugiés.

21.3 Au cours de la période 1974-1977, le présent chapitre du budget ordinaire est resté constant en termes réels et les postes supplémentaires ont été financés au moyen de fonds extra-budgétaires. Dans le budget-programme de l'exercice biennal 1978-1979, on a défini comme pouvant être imputés sur le budget ordinaire 23 des 43 postes ajoutés au tableau d'effectifs du HCR au cours de la

période 1974-1977 et financés au moyen de fonds extra-budgétaires. Pour des raisons de politique budgétaire, le Secrétaire général a recommandé que l'inscription au budget ordinaire de ces 23 postes soit échelonnée sur deux exercices biennaux, 12 postes devant être imputés sur le budget de l'exercice biennal de 1978-1979 et les 11 postes restants au cours de l'exercice biennal 1980-1981. Les postes ajoutés au tableau d'effectifs du HCR pendant l'exercice 1978-1979 ont été financés au moyen des contributions volontaires et il en sera de même de tout nouveau poste créé au cours de l'exercice biennal 1980-1981.

21.4 Ayant présentes à l'esprit les restrictions budgétaires actuelles, le Secrétaire général a jugé prudent de n'inclure que 5 postes supplémentaires dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981 plutôt que les 11 postes envisagés à l'origine. Une demande visant à reclasser de D-2 à Sous-Secrétaire général le poste de Haut Commissaire adjoint et de P-5 à D-1 le poste de représentant régional pour l'Asie du Sud-Est figure également dans le projet de budget-programme.

21.5 On propose également d'inscrire au budget ordinaire un montant total de 306 400 dollars au titre des heures supplémentaires, du personnel temporaire, des frais de voyage, des frais généraux de fonctionnement et d'autres dépenses directement liées aux 12 postes inscrits au budget de l'exercice biennal 1978-1979 et aux 5 postes dont l'inscription est maintenant proposée. Lors de l'examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1978-1979, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a fait observer² que la formule purement mathématique qui avait servi au calcul du crédit demandé au titre de l'inscription au budget des 12 postes ne justifiait pas suffisamment leur inscription au budget ordinaire. Dans la nouvelle présentation de la proposition relative à ces 12 postes ainsi qu'aux 5 postes supplémentaires dont l'inscription est proposée pour l'exercice 1980-1981, les coûts ont été calculés sur la base des dépenses effectivement engagées en 1978 pour chacun des postes en question.

21.6 En dehors des ajustements au titre de l'inflation et des réalignements monétaires, l'inscription de 12 postes au budget et un reclassement de poste approuvé en 1978-1979, joints aux propositions figurant dans le présent document constitueraient les seules modifications du volume du budget ordinaire du HCR au cours de la période de huit années 1974-1981.

¹ Résolution 428 (V) de l'Assemblée générale.

² Documents officiels, trente-deuxième session, Supplément No 8 (A/32/8 et Corr.1), par. 16.9.

A. – Organes directeurs

TABLEAU 21.6 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	15,6	0,6	-	0,1	16,3
Heures supplémentaires	3,2	0,2	-	-	3,4
Frais généraux de fonctionnement	8,1	0,3	-	0,1	8,5
Total	26,9	1,1	-	0,2	28,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
28,0	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	28,2
----------------------	------

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

5 399,7

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	5 427,9
--	---------

A. – Organes directeurs

21.7 Le Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire est composé de représentants de 31 Etats. Conformément à la résolution 33/25 de l'Assemblée générale, en date du 29 novembre 1978, le nombre des membres du Comité sera augmenté d'un maximum de neuf Etats avant le début de l'exercice biennal 1980-1981. Le Comité se réunit régulièrement chaque année en octobre, à Genève, mais des sessions extraordinaires peuvent être convoquées selon les besoins créés par l'évolution de la situation des réfugiés. A sa réunion d'octobre, le Comité examine le programme et le budget du HCR pour l'année civile suivante et approuve le programme annuel financé au moyen de contributions volontaires. A sa vingt-sixième session, le Comité exécutif a créé le Sous-Comité plénier de la protection internationale, qui s'est montré particulièrement actif et a examiné un large éventail de questions au

sujet desquelles il a formulé des recommandations. Les rapports sur les sessions du Comité exécutif sont présentés à l'Assemblée générale sous forme d'additifs aux rapports du Haut Commissaire.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979).

21.8 Comme précédemment, les crédits demandés au titre du personnel temporaire, des heures supplémentaires et des frais généraux de fonctionnement ont trait à la fourniture de services de secrétariat au Comité exécutif. L'augmentation du nombre des membres du Comité exécutif et l'accroissement du volume et de la complexité des travaux du HCR exigeront un développement de ces services, qui sont assurés par la Division des affaires extérieures. Toutefois, tout sera fait pour maintenir les dépenses y afférentes dans les limites du montant demandé, qui, exprimé en termes réels, n'implique aucune augmentation pour le prochain exercice biennal.

B. - Direction exécutive et administration

TABLEAU 21.7 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1980-1981	
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale
Postes permanents	977,6	17,4	(320,2)	2,2	(300,6)	677,0
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	3,0	0,1	-	-	0,1	3,1
Consultants	18,0	0,2	-	0,3	0,5	18,5
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	9,2	-	4,8	-	4,8	14,0
Autres dépenses communes de personnel	254,5	4,1	(83,2)	0,5	(78,6)	175,9
Frais de voyage du personnel	92,0	3,2	(33,4)	1,0	(29,2)	62,8
Services contractuels	3,2	0,2	-	-	0,2	3,4
Frais généraux de fonctionnement	36,5	1,3	(13,2)	0,4	(11,5)	25,0
Autres dépenses	3,6	-	(1,2)	-	(1,2)	2,4
Total	1 397,6	26,5	(446,4)	4,4	(415,5)	982,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 424,1	(446,4)	-	-	(446,4)	(31,3) %

2) Fonds extra-budgétaires

	Fonds prévus pour 1978-1979	Fonds prévus pour 1980-1981
	Dépenses	Dépenses
a) Appui fonctionnel et administratif		
Fonds d'affectation spéciale	177,0	40,0
Total a)	177,0	40,0
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total a) et b)	177,0	40,0

Total, coûts directs	1 022,1
-----------------------------	---------

B. COÛTS INDIRECTS RÉPARTIS

	(1 022,1)
--	-----------

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

TABLEAU 21.8 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	-	1	-	-	-	1
Directeur (D-2)	1	-	-	-	1	-
Administrateur général (D-1)	-	-	-	-	-	-
Administrateur hors classe (P-5)	3	1	-	-	3	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	6	4	-	-	6	4
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	5	3	-	1	5	4
Total	5	3	-	1	5	4
TOTAL GENERAL	11	7	-	1	11	8

B. – Direction exécutive et administration

21.9 Les fonctions correspondant à ce programme, qui est dirigé par le Haut Commissaire, englobent l'orientation générale de toutes les activités du HCR, ainsi que sa représentation, à l'échelon supérieur, auprès des gouvernements, des organismes des Nations Unies et d'autres organisations.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Redéploiement des ressources*

21.10 En avril 1978, le Groupe de la planification et de l'évaluation a été transféré de ce programme au programme relatif à l'administration, à la gestion et aux services généraux. Ce transfert, qui a porté sur quatre postes (deux postes d'administrateur de la classe P-5 et deux postes d'agent des services généraux) se traduit par une croissance négative de 477 000 dollars pour ce programme.

Reclassement d'un poste

21.11 Le crédit demandé au titre de ce programme a été calculé compte tenu de la proposition tendant à reclasser de Directeur (D-2) à Sous-Secrétaire général le poste de Haut Commissaire adjoint. En présentant de nouveau cette proposition qui avait été examinée et rejetée précédemment

par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et la Cinquième Commission, le Haut Commissaire et le Secrétaire général estiment que divers facteurs ont rendu plus nécessaire le reclassement de ce poste et justifient cette mesure.

21.12 Le poste de Haut Commissaire adjoint est prévu dans le statut du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Le titulaire de ce poste aide le Haut Commissaire à diriger les travaux du Haut Commissariat, sous tous leurs aspects et, en l'absence du Haut Commissaire, il est chargé du Haut Commissariat et est directement responsable de la conduite de ses affaires. Depuis que la proposition tendant à reclasser ce poste a été présentée pour la première fois, de nombreux nouveaux problèmes de réfugiés se sont posés, souvent dans des pays où le Haut Commissariat n'exerçait auparavant aucune activité. Ces nouveaux problèmes ont été de loin plus nombreux que ceux pour lesquels le Haut Commissariat a pu réduire ses activités ou y mettre fin. Pour faire face à ces problèmes, le Haut Commissariat a dû, au cours des 10 dernières années, étendre ses activités hors siège de moins de 30 à plus de 50 pays, accroître ses dépenses annuelles de 10,5 à 145 millions de dollars, et renforcer considérablement les effectifs indispensables à la bonne exécution de ces programmes. En conséquence, les travaux et les responsabilités

du Haut Commissaire adjoint ont considérablement augmenté.

21.13 Par suite de l'ampleur et de la complexité croissantes des tâches auxquelles doit faire face le Haut Commissariat et du caractère délicat des nombreux problèmes qui doivent être réglés à l'échelon le plus élevé des gouvernements, le Haut Commissaire adjoint s'est vu confier de plus en plus fréquemment des missions et des négociations délicates. Le Haut Commissaire est fermement convaincu qu'il est essentiel de ce fait que le poste de son adjoint, dont les responsabilités, aux termes du Statut du Haut Commissariat, ne le cèdent qu'aux siennes propres, soit classé à un rang supérieur à celui des autres directeurs du Haut Commissariat.

Consultants

21.14 Le crédit de 18 200 dollars demandé au titre des consultants est destiné à couvrir les services d'experts qui peuvent être nécessaires pour examiner certains aspects des

rapports annuels du Haut Commissaire au Comité exécutif, au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale.

Indemnités de représentation

21.15 Le crédit supplémentaire de 4 800 dollars demandé à ce titre correspond à l'augmentation des indemnités de représentation qui résulterait du reclassement proposé au paragraphe 21.10 ci-dessus.

Frais de voyage du personnel

21.16 Le montant du crédit ouvert au titre des frais de voyage n'a pas changé en termes réels depuis 1974 et ne couvre pas entièrement le programme intensif de déplacements du Haut Commissaire. La différence sera financée à l'aide des contributions volontaires dont dispose le Haut Commissaire. La croissance négative de 33 400 dollars indiquée pour cet objet de dépenses résulte du transfert du Groupe de la planification et de l'évaluation au programme relatif à l'administration, à la gestion et aux services généraux.

C. - Programmes d'activité

 1 a) PROTECTION INTERNATIONALE DES REFUGIES ET ASSISTANCE AUX REFUGIES :
 DIRECTION ET COORDINATION DE LA PROTECTION

TABLEAU 21.9 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. - COUTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	952,5	16,9	-	3,2	20,1	972,6
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	9,2	0,4	4,0	-	4,4	13,6
Consultants	30,3	0,5	-	0,5	1,0	31,3
Heures supplémentaires	3,2	0,2	3,0	-	3,2	6,4
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	248,0	4,0	-	0,8	4,8	252,8
Frais de voyage du personnel	66,6	2,5	0,2	1,0	3,7	70,3
Services contractuels	3,6	-	-	-	-	3,6
Imprimerie et reliure	18,4	0,6	-	0,3	0,9	19,3
Frais généraux de fonctionnement	29,5	1,1	1,4	0,5	3,0	32,5
Autres dépenses	3,6	-	-	-	-	3,6
Total	1 366,1	26,2	8,6	6,3	41,1	1 407,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 392,3	8,6	-	-	8,6	0,6 %

TABLEAU 21.9 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1980-1981	
	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Contributions volontaires	917,0	1 190,0
Fonds d'affectation spéciale	413,0	420,0
Total a)	1 330,0	1 610,0
b) Projets opérationnels		
Contributions volontaires	302,0	227,0
Fonds d'affectation spéciale	-	16,0
Total b)	302,0	243,0
Total, a) et b)	1 632,0	1 853,0

Total, coûts directs	3 260,2
----------------------	---------

1 277,7

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	4 537,9
---	---------

TABLEAU 21.10 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés :
direction et coordination de la protection

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	2	1	3
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	1	-	2	1	3
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	1	1	1	2	2
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	2	2	-	1	2	3
Total	7	7	1	6	8	13
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	-	-	-	1	-	1
Autres classes	5	5	2	7	7	12
Total	5	5	2	8	7	13
TOTAL GENERAL	12	12	3	14	15	26

C. — Programmes d'activité

1 a) PROTECTION INTERNATIONALE DES REFUGIES ET ASSISTANCE AUX REFUGIES : DIRECTION ET COORDINATION DE LA PROTECTION

21.17 Dans le rapport qu'il a présenté à l'Assemblée générale à sa trente-troisième session³, le Haut Commissaire a noté que, bien que les gouvernements se soient préoccupés davantage de l'amélioration de la protection internationale des réfugiés, l'octroi du droit d'asile avait donné lieu à de sérieuses difficultés, et que l'on avait constaté des violations graves des droits fondamentaux des réfugiés dans plusieurs régions. On a particulièrement veillé à la sécurité immédiate des réfugiés en facilitant l'octroi du droit d'asile et en empêchant le refoulement, l'expulsion et la détention abusive. Le HCR a donc dû intensifier ses activités de protection afin de pouvoir intervenir directement et avec efficacité chaque fois que la sécurité des réfugiés était compromise. En outre, les activités de protection internationale ont essentiellement pour but : a) de garantir que le traitement dans le pays de résidence soit, autant que faire se peut, conforme aux normes internationalement acceptées, et réponde à l'objectif global qui est de promouvoir l'assimilation progressive des réfugiés dans leur nouvelle communauté; et b) de faciliter, chaque fois que possible, le rapatriement librement consenti des réfugiés. Lorsque le rapatriement librement consenti n'est pas possible, on demande de plus en plus souvent au HCR de favoriser, parfois sur une vaste échelle, les mesures permettant aux membres de la famille immédiate du réfugié de le rejoindre dans le pays de résidence.

21.18 Le présent programme comprend les deux sous-programmes ci-après :

Sous-programme 1. Instruments internationaux

Sous-programme 2. Droits individuels des réfugiés

Ces deux sous-programmes sont exposés dans le plan à moyen terme pour la période 1980-1983 à la rubrique "Protection internationale"⁴. Ils sont exécutés par la Division de la protection au siège et dans le cadre du programme ordinaire hors siège du Haut Commissariat.

21.19 Pendant l'exercice biennal 1980-1981, il est proposé d'axer les activités, outre sur l'intervention directe en faveur des réfugiés qui ont besoin de protection, sur les objectifs suivants :

a) Encourager d'autres Etats à adhérer à la Convention de 1951 et au Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés et à la Convention de l'OUA de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique;

b) Encourager les Etats à adopter des mesures législatives et/cu administratives appropriées garantissant le respect des normes définies dans la Convention et le Protocole;

c) Faire supprimer les réserves formulées et les limites géographiques fixées par certains Etats lors de leur adhésion à la Convention de 1951 et/ou au Protocole de 1967, notamment les réserves relatives à l'exercice des droits sociaux et les limites qui font que ces instruments ne s'appliquent pas à certains groupes de réfugiés;

d) Donner aux gouvernements, en particulier à ceux qui ont adhéré récemment à la Convention relative au statut des réfugiés, des avis sur l'établissement de procédures pour reconnaître aux intéressés le statut de réfugiés en veillant à ce que les critères appliqués à cet égard correspondent aux normes internationales admises;

e) Faire inclure dans les instruments universels et régionaux en vigueur des dispositions permettant aux réfugiés de bénéficier dans toute la mesure possible des progrès réalisés en matière de droit international;

f) Continuer à favoriser le rapatriement librement consenti des réfugiés, lorsque cela est possible, et le regroupement des familles de réfugiés séparées.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

21.20 L'augmentation de crédits prévue, qui s'élève à 8 600 dollars, doit permettre de financer les dépenses, autres que les traitements et dépenses communes de personnel, considérées comme correspondant aux trois postes qui ont été inscrits au budget ordinaire de l'exercice biennal 1978-1979. Comme indiqué au paragraphe 21.5 ci-dessus, on a établi leur montant, pour chaque objet de dépense, en fonction des dépenses effectivement engagées en 1978 pour les postes en question.

Consultants

21.21 Pour financer en partie les frais encourus lorsqu'il faut obtenir l'avis de spécialistes sur des instruments juridiques internationaux en vigueur ou dont l'adoption est proposée, ainsi que sur des problèmes juridiques précis qui se posent dans le domaine de la protection (sur la nouvelle législation, par exemple), surtout dans les pays où le HCR n'a pas de représentant, il est demandé un crédit de 30 800 dollars destiné à financer les honoraires des consultants et leurs frais de voyage. Malgré le développement de ces activités, le montant des crédits demandés à ce titre n'a pas changé en termes réels depuis 1974.

Frais de voyage du personnel

21.22 On notera pour les crédits demandés à ce titre (69 300 dollars) un accroissement de 200 dollars pour un poste d'administrateur qui a été inscrit au budget ordinaire en 1978-1979. Abstraction faite de cet accroissement, le montant des crédits demandés est resté le même en termes réels depuis 1974 et ne couvrira que partiellement le coût du nombre croissant de missions que les membres de la Division de la protection doivent effectuer pour défendre les intérêts du Haut Commissariat et préserver les droits des réfugiés dans le monde entier, ainsi que de missions des fonctionnaires qui participent à des réunions officielles et à des séminaires intéressant directement les activités de protection du HCR.

³ *Ibid.*, trente-troisième session, Supplément No 12 (A/33/12).

⁴ *Ibid.*, Supplément No 6 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 11.10 à 11.18.

1 b) PROTECTION INTERNATIONALE DES REFUGIES ET ASSISTANCE AUX REFUGIES : DIRECTION ET COORDINATION DE L'ASSISTANCE

TABLEAU 21.11 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

A. – COÛTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Frais de voyage du personnel	76,9	2,7	-	1,2	3,9	80,8
Services contractuels	8,1	0,3	-	0,1	0,4	8,5
Frais généraux de fonctionnement	83,1	2,9	-	1,3	4,2	87,3
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	1,4	-	-	-	-	1,4
Autres dépenses	9,8	0,4	-	0,2	0,6	10,4
Total	179,3	6,3	-	2,8	9,1	188,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
185,6	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Contributions volontaires	3 583,0	4 260,0
Fonds d'affectation spéciale	1 454,0	1 300,0
Total a)	5 037,0	5 560,0
b) Projets opérationnels		
Contributions volontaires	438,0	721,0
Fonds d'affectation spéciale	-	86,0
Total b)	438,0	807,0
Total, a) et b)	5 475,0	6 367,0

Total, coûts directs	6 555,4
----------------------	---------

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

2 415,9

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	8 971,3
--	---------

TABLEAU 21.12 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés :
direction et coordination de l'assistance

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	-	-	1	1	1	1
Administrateur général (D-1)	-	-	1	4	1	4
Administrateur hors classe (P-5)	-	-	3	4	3	4
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	-	-	4	5	4	5
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	-	2	4	2	4
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	-	3	3	3	3
Total	-	-	14	21	14	21
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	-	-	3	4	3	4
Autres classes	-	-	13	26	13	26
Total	-	-	16	30	16	30
TOTAL GENERAL	-	-	30	51	30	51

1 b) PROTECTION INTERNATIONALE DES REFUGIES ET ASSISTANCE AUX REFUGIES : DIRECTION ET COORDINATION DE L'ASSISTANCE

21.23 Le présent programme vise à aider les gouvernements des pays d'asile à élaborer et appliquer des solutions aux problèmes économiques et sociaux des réfugiés en fournissant l'assistance financière et technique nécessaire ou, selon qu'il convient, en jouant un rôle de catalyseur en vue de résoudre ces problèmes. Les mesures visant à aider les réfugiés à subvenir finalement à leurs propres besoins sont les suivantes : assistance accordée en attendant que des solutions durables soient trouvées, installation sur place, réinstallation dans des pays qui offrent de meilleures perspectives d'intégration, orientation, enseignement, formation professionnelle et réadaptation. Une aide est apportée aux réfugiés qui souhaitent être rapatriés, afin de faciliter leur retour et leur réintégration dans leur pays d'origine.

21.24 Le présent programme comprend les deux sous-programmes suivants :

Sous-programme 1. Préparation à l'indépendance matérielle

Sous-programme 2. Rapatriement librement consenti

Ces sous-programmes sont exposés dans le plan à moyen terme pour la période 1980-1983, à la rubrique "Assistance matérielle"⁵. Ils sont exécutés par la Division de l'assistance et dans le cadre du programme ordinaire hors siège, qui comprend la coordination régionale au siège et les opérations hors siège.

21.25 De nouveaux mouvements imprévisibles de réfugiés ont encore une fois influé sur les objectifs définis antérieurement, ce qui a eu des répercussions sur le programme, dont les idées maîtresses sont récapitulées ci-après. A sa trentième session, en octobre 1979, le Comité exécutif sera saisi d'un rapport détaillé sur les activités en cours et, en particulier, du budget-programme du Haut Commissariat pour 1980, où sera indiquée de façon détaillée l'origine des fonds à l'échelon des pays et des régions.

21.26 Les principaux objectifs du programme au cours de l'exercice biennal demeureront les suivants :

a) Favoriser le rapatriement librement consenti et la réintégration des réfugiés;

b) Favoriser l'intégration des réfugiés dans les pays d'asile, en offrant des possibilités d'installation et une assistance aux réfugiés qui ont l'autorisation de s'installer spontanément;

⁵ *Ibid.*, par. 11.19 à 11.28.

c) Fournir des services d'orientation, des possibilités en matière d'éducation et d'emploi et, si nécessaire, une assistance temporaire à des réfugiés, notamment à des étudiants, dans les zones urbaines des pays d'asile;

d) Organiser et faciliter la réinstallation dans des pays tiers des réfugiés dont ni le rapatriement librement consenti, ni l'installation dans un pays d'asile ne sont possibles;

e) Fournir rapidement des secours d'urgence chaque fois que nécessaire et élaborer et appliquer des plans d'assistance pour satisfaire les besoins dans les situations nouvelles;

f) Supprimer graduellement l'assistance dès que les réfugiés ont un niveau de vie suffisant.

21.27 Les situations de réfugiés qui risquent de poser les problèmes les plus graves sont celles des réfugiés en Afrique australe, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine, ainsi que celle des réfugiés qui gagnent l'Europe depuis des régions diverses, en particulier l'Afrique et l'Asie. En Afrique australe, le HCR continuera à coopérer avec les mouvements de libération dans la fourniture d'une assistance humanitaire aux réfugiés. Le HCR renforcera également les mesures d'assistance aux étudiants réfugiés sud-africains au Botswana, au Lesotho, au Swaziland et en Zambie, conformément aux résolutions 32/119 et 33/164

de l'Assemblée générale. En Asie du Sud-Est, le HCR a été prié d'accroître son assistance aux gouvernements en faveur des réfugiés arrivant par mer et par terre de la péninsule indochinoise, dont l'afflux a posé des problèmes dramatiques pendant l'exercice biennal.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

21.28 Aucun accroissement n'est prévu pour l'exercice biennal. Toutes les dépenses de personnel de la Division de l'assistance continueront d'être imputées sur les contributions volontaires.

Frais de voyage du personnel

21.29 Le Haut Commissariat ayant étendu ses activités à un plus grand nombre de régions, on pense que le personnel devra effectuer davantage de déplacements pour mener à bien les activités d'assistance. Bien que, sur la base des déplacements effectués en 1978, le montant de 79 600 dollars correspondant à la réévaluation des ressources de 1978-1979 ne soit pas jugé suffisant pour couvrir le montant prévu des frais de voyage pendant l'exercice biennal 1980-1981, il n'est pas demandé de crédits supplémentaires à ce titre. Les dépenses supplémentaires seront financées par des fonds extra-budgétaires.

**1 c) PROTECTION INTERNATIONALE DES REFUGIES ET ASSISTANCE AUX REFUGIES :
COORDINATION REGIONALE AU SIEGE**
TABLEAU 21.13 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS
1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	2 902,1	52,5	-	9,1	61,6	2 963,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	11,8	0,4	4,0	0,1	4,5	16,3
Consultants	15,2	0,2	-	0,3	0,5	15,7
Heures supplémentaires	4,7	0,1	3,0	-	3,1	7,8
Dépenses communes de personnel	756,1	11,3	-	2,8	14,1	770,2
Frais de voyage du personnel	142,3	5,0	6,2	2,3	13,5	155,8
Services contractuels	2,7	0,1	-	-	0,1	2,8
Frais généraux de fonctionnement	71,9	2,5	7,2	1,2	10,9	82,8
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	3,0	0,2	-	-	0,2	3,2
Autres dépenses	3,0	0,2	-	-	0,2	3,2
Total	3 912,8	72,5	20,4	15,8	108,7	4 021,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 985,3	20,4	-	-	20,4	0,5 %

TABLEAU 21.13 (suite)

2) Fonds extra-budgetaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Contributions volontaires	2 007,0	2 640,0
Fonds d'affectation spéciale	1 084,0	1 090,0
Total a)	3 091,0	3 730,0
b) Projets opérationnels		
Contributions volontaires	-	-
Fonds d'affectation spéciale	-	5,0
Total b)	-	5,0
Total, a) et b)	3 091,0	3 735,0

Total, coûts directs	7 756,5
----------------------	---------

B. – COUTS INDIRECTS REPARTIS

3 127,0

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	10 883,5
---	----------

TABLEAU 21.14 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés :
coordination régionale au siège

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur hors classe (P-5)	6	6	-	1	6	7
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	4	4	-	5	4	9
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	8	8	-	6	8	14
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	3	3	1	4	4	7
Total	21	21	1	16	22	37
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	17	17	3	17	20	34
Total	18	18	3	17	21	35
TOTAL GENERAL	39	39	4	33	43	72

1 c) PROTECTION INTERNATIONALE DES REFUGIES
ET ASSISTANCE AUX REFUGIES : COORDINA-
TION REGIONALE AU SIEGE

21.30 Relevant, du point de vue de l'organisation et de la gestion, des deux programmes de fond "Protection internationale" et "Assistance", dont les objectifs et les activités principales ont été décrits plus haut sous les rubriques pertinentes, sept sections régionales au siège sont chargées de la coordination du programme hors siège du Haut Commissariat et s'acquittent en particulier des fonctions suivantes :

a) Centraliser au siège les activités concernant leurs régions respectives et assurer la liaison avec les représentants dans les pays pour tous les aspects des activités du Haut Commissariat;

b) Veiller à ce que les politiques du Haut Commissariat soient pleinement mises en œuvre dans leurs régions respectives;

c) Rassembler et analyser les renseignements sur les problèmes des réfugiés et sur les faits nouveaux de caractère juridique, social et économique qui ont un rapport avec les questions relatives aux réfugiés;

d) Formuler, diriger, suivre et évaluer les projets relatifs à la protection et à l'assistance matérielle.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

21.31 L'augmentation nette des crédits prévue, qui est de 20 400 dollars et concerne le personnel temporaire affecté à des tâches générales, les heures supplémentaires, les frais de voyage et les frais généraux de fonctionnement, est destinée à financer les dépenses correspondant aux deux postes qui

ont été inscrits au budget ordinaire pendant l'exercice biennal 1978-1979 (voir par. 21.5).

Consultants

21.32 Le montant des crédits demandés au titre des consultants (15 400 dollars) est resté le même en termes réels depuis 1974. Ces crédits couvriront les honoraires et les frais de voyage des spécialistes consultés sur des questions de politique affectant les stratégies d'ensemble des programmes d'assistance aux réfugiés, ainsi que les services spécialisés utilisés soit pour un pays ou une région donnés, soit pour l'étude d'un problème spécifique (l'intégration économique et sociale dans le pays d'asile, les réfugiés dans les zones urbaines, le rapatriement librement consenti, par exemple).

Frais de voyage du personnel

21.33 Abstraction faite de l'accroissement prévu de 6 200 dollars demandé pour financer les frais de voyage correspondant à un poste d'administrateur au siège qui a été inscrit au budget ordinaire en 1978-1979, les crédits demandés à ce titre (153 500 dollars) sont restés les mêmes en termes réels depuis 1974. Les voyages à effectuer ont considérablement augmenté, en particulier à cause des problèmes de réfugiés dans les pays où le HCR n'avait pas de représentant en 1974. Les crédits ouverts au budget ordinaire couvriront 40 p. 100 environ du montant total prévu au titre des frais de voyage des membres des sections régionales au siège. Le reste sera financé à l'aide des contributions volontaires du HCR, conformément à l'accord budgétaire en vigueur.

1 d) PROTECTION INTERNATIONALE DES REFUGIES ET ASSISTANCE AUX REFUGIES : OPERATIONS ORDINAIRES HORS SIEGE

TABLEAU 21.15 – ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. – COUTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	5 428,8	657,8	196,4	922,8	1 777,0	7 205,8
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	84,0	4,0	8,0	14,9	26,9	110,9
Consultants	142,8	6,8	-	23,2	30,0	172,8
Heures supplémentaires	20,4	1,0	6,4	4,4	11,8	32,2
Dépenses communes de personnel	2 170,0	257,4	78,6	381,0	717,0	2 887,0
Frais de voyage du personnel	387,9	18,5	108,5	79,8	206,8	594,7
Services contractuels	6,0	0,2	-	1,0	1,2	7,2
Imprimerie et reliure	16,6	0,8	-	2,7	3,5	20,1
Frais généraux de fonctionnement	882,2	42,0	129,4	163,3	334,7	1 216,9
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	35,7	1,7	5,3	6,6	13,6	49,3
Fournitures et accessoires	-	-	7,9	1,2	9,1	9,1
Mobilier et matériel	-	-	1,5	0,3	1,8	1,8
Autres dépenses	210,2	10,0	-	34,1	44,1	254,3
Total	9 384,6	1 000,2	542,0	1 635,3	3 177,5	12 562,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
10 384,8	542,0	-	-	542,0	5,2 %

TABLEAU 21.15 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses		1980-1981 Montant estimatif des dépenses	
	a) <i>Services fonctionnels et administratifs</i>			
Contributions volontaires	5 819,0		8 040,0	
Fonds d'affectation spéciale	6 135,0		5 420,0	
Total a)	11 954,0		13 460,0	
b) <i>Projets opérationnels</i>				
Contributions volontaires	141 395,0		213 052,0	
Fonds d'affectation spéciale	113 096,0		51 093,0	
Total b)	254 491,0		264 145,0	
Total, a) et b)	266 445,0		277 605,0	

Total, coûts directs	290 167,1
----------------------	-----------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

10 629,7

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	300 796,8
---	-----------

TABLEAU 21.16 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés : opérations ordinaires hors siège

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	5	7	1	-	6	7
Administrateur hors classe (P-5)	19	19	1	5	20	24
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	16	16	-	14	16	30
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	7	7	1	35	8	42
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	3	3	21	48	24	51
Total	50	52	24	102	74	154
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	-	-	-	7	-	7
Total	-	-	-	7	-	7
<i>Autres catégories</i>						
Agents locaux	122	123	19	131	141	254
Total	122	123	19	131	141	254
TOTAL GENERAL	172	175	43	240	215	415

1 d) PROTECTION INTERNATIONALE DES REFUGIES ET ASSISTANCE AUX REFUGIES : OPERATIONS ORDINAIRES HORS SIEGE

21.34 Sous la supervision du siège, 53 bureaux extérieurs, soit 13 de plus qu'en 1976, et 9 correspondants représentent actuellement le Haut Commissariat hors siège. Ils continuent à être chargés de toutes les mesures à prendre pour atteindre les objectifs du Haut Commissariat aux échelons régional et national. A cette fin, ils encouragent l'adoption de politiques libérales en matière d'asile et d'un statut juridique satisfaisant pour les réfugiés, suivent de près les procédures locales relatives à la reconnaissance du statut de réfugié et assurent aux réfugiés une protection internationale. Ils examinent les demandes d'assistance adressées au Haut Commissariat et donnent des conseils au siège à ce sujet, suivent l'exécution des projets bénéficiant de l'assistance du Haut Commissariat et veillent à ce que les opérations soient dûment comptabilisées; le cas échéant, ils administrent eux-mêmes des projets de secours d'urgence ou d'autres projets d'assistance. Ils maintiennent des rapports étroits avec les gouvernements, les missions diplomatiques, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et les moyens d'information. Ils suivent la législation et les pratiques administratives dans les domaines social, économique et de l'enseignement, dans la mesure où elles affectent les réfugiés, ainsi que les programmes d'autres organisations qui peuvent leur être utiles. Ils diffusent des informations sur les buts et les activités du Haut Commissariat, encouragent les gouvernements et les particuliers à verser des contributions au programme du Haut Commissaire ainsi que des contributions pour appuyer des projets déterminés, et entreprennent des activités spéciales de collecte de fonds.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Reclassement de postes

21.35 Les bureaux extérieurs ordinaires du Haut Commissariat sont de deux sortes : les bureaux régionaux qui s'occupent des besoins des réfugiés et des personnes déplacées dans un certain nombre de pays ou qui représentent le Haut Commissaire dans une région donnée et les bureaux nationaux dont la compétence est limitée à un seul pays. Il y a actuellement 10 bureaux régionaux dont six sont dirigés par un administrateur général (D-1) et quatre par un administrateur hors classe (P-5).

21.36 Le Bureau régional pour l'Asie du Sud-Est dessert neuf pays ou territoires, à savoir : Brunéi, Hongkong, l'Indonésie, la République de Corée, Macao, la Malaisie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Singapour et le Timor oriental. Il gère cinq bureaux auxiliaires dans la région et c'est lui qui a dû faire face à la plus grande partie du volume de travail supplémentaire entraîné par l'afflux rapide de réfugiés en Asie du Sud-Est. Entre octobre et décembre 1978, le nombre des réfugiés arrivés par bateau en Malaisie seulement a plus que triplé, passant de 15 000 à 50 000, et la charge de travail du Bureau régional apparaît clairement lorsque l'on sait que sur 85 544 de ces réfugiés qui ont atteint un pays de premier asile en 1978, 63 021 ont débarqué en Malaisie. A part le cas des réfugiés arrivés par bateau, le Bureau régional gère un certain nombre d'autres

programmes de réfugiés, notamment d'importants projets d'assistance, parmi les 90 000 réfugiés du Sabah. En raison des responsabilités nouvelles et accrues qui s'attachent au poste de représentant régional en Asie du Sud-Est, le Secrétaire général recommande de le reclasser de la classe d'administrateur hors classe (P-5) à celle d'administrateur général (D-1), qui était précisément celle recommandée dans l'étude menée en 1972 par le Service de gestion administrative sur l'organisation et le personnel du Haut Commissariat pour les postes de représentation impliquant des responsabilités aussi importantes et complexes.

Inscription au budget ordinaire de postes précédemment financés par des fonds extra-budgetaires

21.37 Il est proposé d'inscrire au budget ordinaire trois postes actuellement financés par des contributions volontaires. Le Haut Commissaire a estimé que ces trois postes étaient indispensables pour lui permettre de s'acquitter efficacement de son mandat dans des régions où il estime qu'il devra continuer à aider les gouvernements à résoudre les problèmes des réfugiés. L'inscription au budget ordinaire est donc entièrement justifiée en vertu de l'article 20 du statut du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Il s'agit des trois postes suivants : un poste d'administrateur général (D-1) pour le représentant régional au Moyen-Orient, un poste d'administrateur hors classe (P-5) pour le représentant régional en Amérique latine du Nord et un poste d'agent local au Costa Rica.

21.38 L'accroissement net des ressources proposé (267 000 dollars) en ce qui concerne les objets de dépenses autres que les traitements et les dépenses communes de personnel correspond au coût des trois postes mentionnés dans le paragraphe précédent ainsi que des sept postes déjà inscrits au budget ordinaire au cours de l'exercice biennal 1978-1979 (voir par. 21.5).

Consultants

21.39 Les crédits demandés au titre des consultants (149 600 dollars) ne reflètent aucune croissance du programme et continuent d'être destinés principalement à rémunérer sept correspondants qui représentent le Haut Commissariat hors siège; une faible partie de ces crédits sert à couvrir les honoraires et les frais de voyage de consultants spéciaux et à temps partiel qui exercent des fonctions consultatives auprès de certains bureaux extérieurs du Haut Commissariat sur les questions relatives à la protection. Le montant des crédits demandés à cette rubrique n'a pas changé en termes réels depuis 1974 et les ajustements effectués pour tenir compte de l'inflation et des variations des taux de change n'ont pas entièrement compensé la hausse des rémunérations actuellement versées.

Frais de voyage du personnel

21.40 Le crédit demandé à cette rubrique (514 900 dollars) reflète une croissance de 108 500 dollars qui doit permettre de financer les frais de voyage correspondant aux quatre postes qui ont été inscrits au budget ordinaire pendant l'exercice biennal 1978-1979, aux trois postes qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire de l'exercice biennal 1980-1981 et au poste dont le reclassement est proposé au paragraphe 21.32. Le reste du crédit demandé

(406 400 dollars), calculé à partir de projets de voyage détaillés, n'a pas varié en termes réels depuis 1974 malgré l'accroissement du nombre et de la diversité des problèmes relatifs aux réfugiés, la création de nouvelles représentations extérieures situées très loin du Siège et la nécessité croissante d'entreprendre plus fréquemment des consultations au niveau régional. Les dépenses supplémentaires à cet égard sont financées par des contributions volontaires, de

même que les dépenses supplémentaires d'un montant d'environ 20 000 dollars relatives aux frais de voyage et aux dépenses connexes entraînés au cours de l'exercice par la participation de représentants de mouvements de libération nationale à la réunion annuelle du Comité exécutif, conformément à la résolution 1978 (LIX) du Conseil économique et social, en date du 31 juillet 1975.

2. - OPERATIONS HUMANITAIRES SPECIALES

TABLEAU 21.17 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

-

2) Fonds extra-budgétaires

- a/

Total, coûts directs	- a/
----------------------	------

B. COÛTS INDIRECTS REPARTIS

-

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

a/ Le montant des fonds nécessaires pour 1980-1981 reste à déterminer.

2. — OPERATIONS HUMANITAIRES SPECIALES

21.41 Ce programme est exposé dans les paragraphes 11.29 à 11.33 du plan à moyen terme pour la période 1980-1983⁶. Dans le cadre des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, le Haut Commissariat est appelé à mener à bien, ou à coordonner, un certain nombre d'opérations humanitaires spéciales. Parmi les opérations humanitaires spéciales récentes ou qui sont poursuivies, on peut citer les programmes exécutés à Chypre, au Laos et,

⁶ *Ibid.*, par. 11.29 à 11.33.

récemment, dans la Corne de l'Afrique, en Birmanie, au Bangladesh et au Zaïre. Rien qu'en 1978, une assistance matérielle représentant environ 60 millions de dollars a été fournie grâce aux contributions volontaires versées au Haut Commissariat en vue d'opérations humanitaires spéciales.

21.42 La nature imprévisible et l'ampleur de ces opérations empêchent toute évaluation des besoins futurs éventuels, mais on a jugé utile de les mentionner dans le présent projet de budget afin de donner, comme les années précédentes, une idée de l'ampleur de l'assistance fournie par le Haut Commissariat dans ce domaine.

D. — Appui aux programmes

1. — ADMINISTRATION, GESTION ET SERVICES GENERAUX

TABLEAU 21.18 — ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	2 410,9	45,7	478,4	5,0	529,1	2 940,0
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	37,2	1,4	4,0	0,2	5,6	42,8
Consultants	12,6	0,2	-	0,2	0,4	13,0
Heures supplémentaires	9,8	0,4	3,0	0,1	3,5	13,3
Dépenses communes de personnel	627,7	11,1	124,2	1,5	136,8	764,5
Frais de voyage du personnel	42,6	1,5	35,8	1,2	38,5	81,1
Services contractuels	41,7	1,5	-	0,6	2,1	43,8
Frais généraux de fonctionnement	40,6	1,4	13,6	0,8	15,8	56,4
Fournitures et accessoires	-	-	0,6	-	0,6	0,6
Autres dépenses	25,0	0,8	1,2	0,4	2,4	27,4
Total	3 248,1	64,0	660,8	10,0	734,8	3 982,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 312,1	660,8	-	-	660,8	19,9 %

2) Fonds extra-budgétaires

TABLEAU 21.18 (suite)

	1978-1979		1980-1981	
	Montant estimatif des dépenses		Montant estimatif des dépenses	
a) Services fonctionnels et administratifs				
Contributions volontaires	1 685,0		2 240,0	
Fonds d'affectation spéciale	1 213,0		960,0	
Total a)	2 898,0		3 200,0	
b) Projets opérationnels				
Contributions volontaires				
Fonds d'affectation spéciale				
Total b)	-		-	
Total, a) et b)	2 898,0		3 200,0	

Total, coûts directs	7 182,9
----------------------	---------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(7 182,9)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 21.19 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Administration, gestion et services généraux

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	4	-	1	2	5
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	2	2	1	1	3	3
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	2	2	3	3	5
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	2	2	-	3	2	5
Total	8	11	3	8	11	19
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	3	3	-	3	3	6
Autres classes	26	29	9	23	35	52
Total	29	32	9	26	38	58
TOTAL GENERAL	37	43	12	34	49	77

D. — Appui aux programmes

1. — ADMINISTRATION, GESTION ET SERVICES GÉNÉRAUX

21.43 La Division de l'administration et de la gestion est responsable de l'administration du personnel et de la gestion des ressources budgétaires dont dispose le Haut Commissaire. Elle veille, grâce à l'application de bonnes méthodes de gestion, à la meilleure utilisation possible de toutes les ressources.

21.44 Outre qu'elle assume l'entière responsabilité du recrutement et de l'administration du personnel du Haut Commissariat, la Division a commencé au cours de l'exercice biennal 1978-1979 à introduire des procédures plus perfectionnées en matière d'établissement des rapports financiers et de comptabilité et à élaborer un manuel détaillé sur les méthodes de secrétariat. Dans son rapport sur les comptes de 1976 (A/AC.96/537), le Comité des Commissaires aux comptes a recommandé que la Division assume des responsabilités supplémentaires dans les domaines de la gestion financière, de la comptabilité et du contrôle et suite à cette recommandation, le Groupe de la planification et de l'évaluation qui faisait jusqu'à présent partie du programme relatif à la direction exécutive et à l'administration a été rattaché à la Division le 1er avril 1978. Le Groupe est désormais aussi chargé, conjointement avec la Section du personnel, d'adopter de nouvelles initiatives dans le domaine de la formation.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Transfert de ressources

21.45 En avril 1978, le Groupe de la planification et de l'évaluation a été détaché du programme relatif à la direction exécutive et à l'administration pour être rattaché au présent programme. Ce transfert a entraîné une croissance de 477 000 dollars du programme au titre des traitements, des dépenses communes de personnel, des frais de voyage, des frais généraux de fonctionnement et des autres dépenses.

Inscription au budget ordinaire de postes précédemment financés par des fonds extra-budgétaires

21.46 L'augmentation de crédits prévue au titre des traitements et des dépenses communes de personnel comprend un montant de 173 400 dollars correspondant à la proposition d'inscrire au budget ordinaire deux postes de la Section du budget et de la gestion précédemment financés par des fonds extra-budgétaires (un poste P-3 et un poste d'agent des services généraux). Les contributions volontaires continueront à financer intégralement les effectifs de la Section Finances et contrôle (contributions volontaires), mais les titulaires des deux postes en question s'occupant uniquement du contrôle des ressources du budget ordinaire, ces postes satisfont pleinement aux critères qui président à l'inscription de postes audit budget.

21.47 L'augmentation de crédits prévue comprend également un montant total de 10 400 dollars qui doit permettre de financer diverses dépenses imputables à l'inscription au budget ordinaire des deux postes mentionnés au paragraphe 21.46 ci-dessus (voir également par. 21.5).

Consultants

21.48 Il sera nécessaire, au cours de l'exercice, de faire appel à des consultants pour obtenir des avis sur les modifications et les améliorations à apporter à l'administration et à la gestion du Haut Commissariat par suite de l'élargissement des responsabilités qui lui sont confiées. Un crédit de 12 800 dollars est demandé à ce titre.

Frais de voyage du personnel

21.49 Les crédits demandés (79 000 dollars) doivent permettre de financer des dépenses supplémentaires d'un montant de 33 400 dollars imputables au rattachement à ce programme du Groupe de la planification et de l'évaluation dont il est question au paragraphe 21.46 ci-dessus, ainsi qu'une augmentation de 2 400 dollars correspondant à l'inscription au budget ordinaire des postes mentionnés au paragraphe 21.42. Sur la base des voyages effectués en 1978, on estime que le crédit demandé ne permettra de financer qu'une partie des voyages nécessités par l'administration, la supervision et l'encadrement du nombre accru de bureaux extérieurs. Les dépenses restantes seront financées au moyen de contributions volontaires.

2. - RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR, INFORMATION ET APPELS DE FONDS

TABLEAU 21.20 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	1 519,0	27,4	-	4,5	31,9	1 550,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	30,5	1,1	-	0,2	1,3	31,8
Consultants	9,6	0,1	-	0,1	0,2	9,8
Heures supplémentaires	3,2	0,2	-	-	0,2	3,4
Dépenses communes de personnel	395,7	6,1	-	1,3	7,4	403,1
Frais de voyage du personnel	75,1	2,6	-	1,2	3,8	78,9
Services contractuels	72,6	2,6	-	1,2	3,8	76,4
Imprimerie et reliure	261,7	9,3	-	4,1	13,4	275,1
Frais généraux de fonctionnement	53,9	1,9	-	0,9	2,8	56,7
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	1,4	-	-	-	-	1,4
Autres dépenses	67,0	2,4	-	1,0	3,4	70,4
Total	2 489,7	53,7	-	14,5	68,2	2 557,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 543,4	-	-	-	-	-

TABLEAU 21.20 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979	1980-1981
	Montant estimatif des dépenses	Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Contributions volontaires	1 341,0	1 630,0
Fonds d'affectation spéciale	1 622,0	1 570,0
Total a)	2 963,0	3 200,0
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	2 963,0	3 200,0

Total, coûts directs	5 757,9
----------------------	---------

B. – COUTS INDIRECTS REPARTIS

(5 757,9)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 21.21 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Relations avec l'extérieur, information et appels de fonds

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	2	3	3	4
Administrateur de 1 ^{re} classe (F-4)	4	4	1	3	5	7
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	2	2	1	1	3	3
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	2	2	1	2	3	4
Total	10	10	5	9	15	19
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	-	-	1	-	1	-
Autres classes	11	11	6	17	17	28
Total	11	11	7	17	18	28
TOTAL GENERAL	21	21	12	26	33	47

2. — RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR, INFORMATION ET APPELS DE FONDS

21.50 La Division des affaires extérieures est chargée d'entretenir des rapports étroits avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales qui s'occupent de réfugiés et de les tenir au courant, ainsi que le public, des activités du Haut Commissariat. La Division organise et stimule la collecte de fonds (contributions volontaires) pour financer les programmes du Haut Commissariat et participe, selon qu'il convient, à la coordination des efforts internationaux d'assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées. Elle assure en outre le secrétariat du Comité exécutif du Comité chargé de décerner la médaille Nansen et d'autres réunions.

21.51 Les aspects des travaux de la Division qui prendront une importance particulière en 1980-1981 sont indiqués ci-après :

a) Des efforts accrus seront déployés pour élargir encore la participation financière aux activités humanitaires du Haut Commissariat, selon les vœux du Comité exécutif qui a estimé que, vu le caractère universel des problèmes auxquels le Haut Commissariat doit faire face, la responsabilité de fournir les ressources financières et autres nécessaires pour mener à bien ses activités devait être équitablement répartie entre les membres de la communauté internationale;

b) Les relations de travail et de coopération avec les organisations non gouvernementales, y compris les comités nationaux d'assistance aux réfugiés, seront renforcées pour permettre au Haut Commissariat de recourir au maximum à l'appui, aux compétences et à l'aide financière de ces organisations dont beaucoup apportent déjà leur concours sur le plan opérationnel en exécutant des projets d'assistance, versent des contributions financières et participent aux campagnes de collecte de fonds, de nouveaux mécanismes destinés à développer ces relations sont déjà mis en place;

c) La recherche de nouvelles initiatives en ce qui concerne la collecte de fonds au profit des réfugiés sera poursuivie;

d) Des activités d'information viseront principalement à faire prendre davantage conscience à l'opinion publique des problèmes des réfugiés et des activités du Haut Commissariat, les efforts étant surtout dirigés sur les groupes-cibles que sont les responsables gouvernementaux, les organisations bénévoles et les médias qui permettent d'atteindre le grand public.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

21.52 Aucune croissance réelle n'est envisagée au cours de l'exercice biennal 1980-1981.

Consultants

21.53 Un crédit de 9 700 dollars est demandé pour faire appel à des concours extérieurs spécialisés dont ne dispose pas le Haut Commissariat, afin d'évaluer les activités en cours dans le domaine de l'information, comme les politiques de la diffusion et les stratégies concernant les médias.

Frais de voyage du personnel

21.54 Afin de mener convenablement à bien les activités d'information nécessitées par les tâches du Haut Commissariat, il est nécessaire d'effectuer de nombreux voyages pour prendre contact avec les organes d'information à la fois dans les régions où le Haut Commissariat opère et dans les pays qui accordent un soutien financier au programme. Sur la base des voyages effectués en 1978, un crédit de 77 700 dollars est demandé pour l'exercice biennal 1980-1981. Cette somme ne sera pas suffisante pour faire face aux augmentations de dépenses prévues pendant l'exercice. Les dépenses supplémentaires seront financées au moyen de contributions volontaires.

Services contractuels

21.55 Le crédit demandé (75 200 dollars) est destiné à rémunérer les travaux spécialisés et les conseils techniques fournis par des experts dans le domaine de l'information. Il servira également à défrayer les entrepreneurs fournissant des services ou des biens en relation avec la production de films, de photographies, de programmes de télévision, d'émissions de radio et de services d'agences de presse.

Imprimerie et reliure

21.56 Les crédits demandés au titre de l'imprimerie (271 000 dollars) correspondent au programme ordinaire de publication du Haut Commissariat et doivent permettre de financer notamment la production en deux langues de six numéros annuels de la brochure *HCR* qui est le principal moyen d'information du Haut Commissariat, d'un supplément de fin d'année, d'une édition spéciale annuelle dans une troisième langue, de trois *Rapports du HCR* au maximum sur les activités de protection et les problèmes particuliers des projets ainsi que la publication en sept langues d'une brochure d'information générale sur le Haut Commissariat.

CHAPITRE 22. – BUREAU DU COORDONNATEUR DES NATIONS UNIES POUR LES SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE

TABLEAU 22.1 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
3 339,7	53,6	1,6	1 047,3	31,3	31,6	0,9	1 132,5	33,9	4 472,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 393,3	1 047,3	-	-	1 047,3	30,8% a/

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe :		
Compte secondaire pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur des secours en cas de catastrophe	2 341,1	1 458,4
Total a)	2 341,1	1 458,4
b) Projets opérationnels		
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe :		
Compte secondaire pour les activités de coopération technique	450	900
Total b)	450	900
Total, a) et b)	2 791,1	2 358,4

Total, coûts directs	6 830,6
-----------------------------	---------

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

1 611,5

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	8 442,1
---	---------

a/ La croissance qui apparaît à ce chapitre est entièrement imputable à l'inscription au budget ordinaire d'un certain nombre de postes et de diverses autres dépenses précédemment financées grâce au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur.

TABLEAU 22.2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires					Total (8)	Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979					
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)	Ajustements spéciaux (7)			
A. Direction exécutive et administration (y compris le Bureau de liaison de New York)	507	-	-	-	7,5	1,7	1,7	9,3	9,3	516,3
B. Coordination des secours, planification préalable et prévention des catastrophes	2 426,6	-	-	29,8	7,4	(0,6)	36,6	36,6	2 463,2	
C. Services administratifs et services communs	406,1	-	-	6,4	1,4	(0,1)	7,7	7,7	413,8	
Total	3 339,7	-	-	43,7	10,5	(0,6)	53,6	53,6	3 393,3	

TABLEAU 22.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle		
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
A. Direction exécutive et administration (y compris le Bureau de liaison de New York)	507	9,3	1,8	132,9	26,2	16	3,1	158,2	31,2	665,2	25,7
B. Coordination des secours, planification préalable et prévention des catastrophes	2 426,6	36,6	1,5	848,3	34,9	13,9	0,5	898,8	37,0	3 325,4	34,4
C. Services administratifs et services communs	406,1	7,7	1,8	66,1	16,2	1,7	0,4	75,5	18,5	481,6	15,9
Total	3 339,7	53,6	1,6	1 047,3	31,3	31,6	0,9	1 132,5	33,9	4 472,2	30,8

TABLEAU 22.4 -- POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	3	1	-	3	3
Administrateur hors classe (P-5)	3	5	2	-	5	5
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	4	6	4	2	8	8
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	2	4	-	-	2	4
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	1	3	1	4	2
Total	14	21	10	3	24	24
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	1	2	2	1	3	3
Autres classes	10	11	11	10	21	21
Total	11	13	13	11	24	24
<i>Autres catégories</i>						
Service mobile	-	-	1	1	1	1
Total	-	-	1	1	1	1
TOTAL GENERAL	25	34	24	15	49	49

TABLEAU 22.5 - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis provenant de	Total	Coûts indirects imputés au chapitre 22		
		A	B	C
Chapitre 28.				
A	3,9	0,5	2,9	0,5
B	196,2	8,7	45,7	141,8
C	29,3	3,8	21,7	3,8
D	-	-	-	-
E	11,1	1,6	7,8	1,7
F	28,0	4,0	19,8	4,3
G	-	-	-	-
H	308,0	44,0	207,4	56,6
I	792,7	-	-	792,7
J	29,3	4,2	19,7	5,4
K	6,6	0,8	4,5	1,2
L	11,5	1,7	7,8	2,1
M	-	-	-	-
Chapitre 29.				
(2)	13,1	-	13,1	-
(3)	64,2	-	64,2	-
(4)	11,3	-	11,3	-
(5)	106,3	-	106,3	-
REPARTITION DES COUTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE				
A.	-	(1 263,9)	1 036,1	227,8
C.	-	359,4	1 797,1	(2 156,5)
TOTAL, COUTS INDIRECTS REPARTIS	1 611,5	(835,3)	3 365,2	(918,4)
COUTS DIRECTS	6 830,6	835,3	5 076,9	918,4
TOTAL, COUTS DIRECTS ET COUTS INDIRECTS REPARTIS	8 442,1	-	8 442,1	-

Sens des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre 28. Administration, gestion et services généraux

- A. Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
- B. Bureau des services financiers
- C. Bureau des services du personnel
- D. Bureau des services généraux (New York)
- E. Service de gestion administrative
- F. Division de vérification intérieure des comptes
- G. Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
- H. Services administratifs et financiers (Genève)
- I. Division des services généraux (Genève)
- J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
- K. Dépenses diverses
- L. Activités administratives financées en commun
- M. Services administratifs (Vienne)

Chapitre 29. Services de conférence et bibliothèques (New York, Genève et Vienne)

- (2) Services d'interprétation et des séances
- (3) Traduction, édition et dactylographie
- (4) Publications et documentation
- (5) Bibliothèques

Sens des lettres des têtes de colonne :

- A. Direction exécutive et administration
- B. Programmes d'activité : coordination des secours en cas de catastrophe, prévention des catastrophes et planification préalable
- C. Appui aux programmes : services administratifs et services communs

Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe

22.1 Le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe a été créé par la résolution 2816 (XXVI) de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1971.

22.2 Par sa résolution 3243 (XXIX) du 29 novembre 1974, l'Assemblée générale a demandé le renforcement de la capacité du Bureau du Coordonnateur afin que puisse être mis sur pied un dispositif mondial effectif et efficace de mobilisation et de coordination des secours en cas de catastrophe, sans préjudice des améliorations qui pourraient être apportées au rôle que joue le Bureau en ce qui concerne la prévention des catastrophes et la planification en prévision des catastrophes, dans la limite des autres ressources dont il dispose. Cette résolution prévoyait également que les dépenses supplémentaires qu'entraînerait le renforcement de la capacité du Bureau devraient être financées à l'aide de contributions volontaires au cours de la première année (1975) et au cours de l'exercice biennal 1976-1977. Comme suite à cette résolution, on a créé le Fonds d'affectation spécial des Nations Unies pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur, dont l'existence a été prolongée par l'Assemblée générale aux termes de sa résolution 31/173 du 21 décembre 1976 et de sa décision 33/429 du 19 décembre 1978.

22.3 Par sa résolution 31/173, l'Assemblée générale a également décidé que, lorsqu'il établirait le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1978-1979, le Secrétaire général devrait prévoir l'imputation sur le budget ordinaire d'une part substantielle des activités administratives relevant du programme de base financées grâce au Fonds d'affectation spéciale, en tant que première étape de processus visant à assurer au Bureau du Coordonnateur une assise financière solide.

22.4 Avant l'adoption de cette résolution, le Secrétaire général avait présenté un état d'incidences financières (A/C.5/31/73) dans lequel il indiquait qu'il était parti de l'hypothèse que l'expression "activités administratives relevant du programme de base", citée dans la résolution, englobait la coordination des secours et les plans d'urgence, la planification préalable et la prévention des catastrophes ainsi que les services communs et la gestion, mais qu'elle excluait les programmes d'assistance technique pour la prévention des catastrophes ainsi que l'assistance aux gouvernements pour la planification en prévision des catastrophes.

22.5 Comme suite à la résolution 31/173, l'Assemblée générale a approuvé, à sa trente-deuxième session, l'inscription au budget ordinaire de l'exercice biennal 1978-1979 de 10 postes permanents (deux D-1, deux P-4, un P-3, un P-2 et quatre postes d'agent des services généraux dont un de 1re classe), ainsi que d'une partie des dépenses renouvelables du Bureau du Coordonnateur qui étaient précédemment financées par des contributions volontaires.

22.6 Par sa résolution 32/56 du 8 décembre 1977,

l'Assemblée générale a décidé d'examiner à sa trente-troisième session la question des modalités de financement futur en vue d'assurer au programme de base du Bureau du Coordonnateur une assise financière solide afin d'inscrire au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981 des propositions visant à imputer sur le budget ordinaire de l'Organisation certaines dépenses actuellement financées au moyen de contributions volontaires, et elle a prié le Comité du programme et de la coordination (CPC) de tenir compte de cette résolution quand il formulerait ses recommandations sur le plan à moyen terme pour la période 1980-1983.

22.7 Dans son rapport sur les travaux de sa dix-huitième session, le CPC a recommandé à l'Assemblée générale d'approuver pour le Bureau du Coordonnateur des secours en cas de catastrophe un taux de croissance biennal inférieur à la moyenne dans le plan à moyen terme pour la période 1980-1983¹. Néanmoins, le Comité a également recommandé à l'Assemblée générale "d'affirmer que les taux relatifs de croissance déterminés par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale sur les conseils du CPC [étaient] destinés à aider le Secrétaire général à définir l'ordre de priorité à accorder aux programmes lors de l'établissement du projet de budget-programme et que, dans certains cas, il [pourrait] être nécessaire de les interpréter avec discernement, étant entendu que le taux de croissance de certains programmes pourrait être nul ou négatif"².

22.8 Au paragraphe 18 de son rapport sur le plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/345), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a appelé l'attention sur les "risques d'incompatibilité entre les décisions prises" en particulier dans le cas du programme relatif aux secours en cas de catastrophe, eu égard aux dispositions de la résolution 32/56 de l'Assemblée générale, et il a recommandé que l'Assemblée générale donne les directives voulues au Secrétaire général dans ce domaine.

22.9 Dans le document A/C.5/33/60, le Secrétaire général a informé l'Assemblée générale, à sa trente-troisième session, que conformément à la résolution 32/56 il proposerait d'inscrire au budget ordinaire de l'exercice biennal 1980-1981 dix postes supplémentaires, ainsi qu'un montant proportionnel des dépenses renouvelables du Bureau du Coordonnateur qui continuaient à être financées grâce au Fonds d'affectation spéciale. Le coût de cette opération était estimé à 1 038 600 dollars, aux taux estimatifs de 1979.

22.10 Par sa décision 33/429, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général, conformément à la résolution 32/56, de proposer dans son projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981 l'inscription au budget ordinaire d'une partie importante des dépenses au titre des

¹ Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-troisième session, Supplément No 38 (A/33/38)*, par. 54.

² *Ibid.*, par. 53, a.

activités administratives relevant du programme de base encore financées au moyen de fonds extra-budgétaires durant l'exercice biennal en cours.

22.11 En conséquence, à l'issue de consultations avec le Coordonnateur des secours en cas de catastrophe, le Secrétaire général a conclu que l'inscription au budget ordinaire de neuf postes (un D-1, deux P-5, deux P-4, deux P-3 et deux postes d'agent des services généraux, dont un de 1re classe) et de dépenses renouvelables d'un montant de 119 600 dollars permettrait de consolider l'assise financière du Bureau du Coordonnateur, tout en limitant le montant des ressources à inscrire au budget ordinaire. Le coût estimatif de l'opération, aux taux révisés de 1979, serait de 1 068 000 dollars. Compte tenu d'une réduction de 20 700 dollars des ressources prévues pour d'autres postes de dépense, l'accroissement total se chiffre à 1 047 300 dollars.

22.12 A la fin de 1977, après avoir examiné la structure administrative du Bureau du Coordonnateur, le Service de gestion administrative avait recommandé une nouvelle structure qui a pris effet le 1er janvier 1978. Les deux programmes de fond qui existaient alors, à savoir la Division de la coordination des secours et la Division de la prévention des catastrophes et de la planification préalable, ont été fusionnés en une division unique, la Division de la coordination des secours, de la planification préalable et de la prévention des catastrophes, qui comprend trois sections régionales s'occupant chacune d'une région géographique donnée : a) la Section de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Europe; b) la Section de l'Asie et du Pacifique et c) la Section de l'Amérique latine. Chaque section régionale est maintenant chargée des fonctions de coordination des secours, de planification préalable et de prévention des catastrophes dans la région géographique qu'elle dessert.

22.13 A la suite de cette réorganisation, on avait décidé initialement, à des fins administratives, de transférer le second poste D-1 occupé auparavant par le Chef de la Division de la planification préalable et de la prévention des catastrophes au programme "Direction exécutive et administration" et de remplacer le titre fonctionnel de ce poste

par celui de Conseiller scientifique chargé de la planification à long terme. Toutefois, eu égard aux qualifications et connaissances spécialisées qui sont maintenant requises des différents fonctionnaires des sections régionales relevant de la nouvelle division, ce poste a été rendu à ladite division.

22.14 En conséquence, le Bureau du Coordonnateur est responsable des trois programmes ci-après, qu'il doit exécuter avec les ressources précédemment approuvées par l'Assemblée générale pour les deux anciennes divisions de fond qui ont été fusionnées en une nouvelle division unique :

a) Direction exécutive et administration, y compris le Bureau de liaison de New York;

b) Coordination des secours, planification préalable et prévention des catastrophes;

c) Services administratifs et services communs.

Fonds extra-budgétaires

22.15 Par sa décision 33/429, l'Assemblée générale a également décidé de maintenir pour une nouvelle période de deux ans à compter du 1er janvier 1980 le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, créé conformément à ses résolutions 3243 (XXIX) du 29 novembre 1974, 3440 (XXX) du 9 décembre 1975 et 3532 (XXX) du 17 décembre 1975, de façon que les ressources dont dispose le Bureau du Coordonnateur demeurent suffisantes pour lui permettre de s'acquitter des tâches qui lui sont confiées. Des contributions volontaires d'un montant de 1 458 400 dollars seraient nécessaires pour permettre le maintien des activités administratives relevant du programme de base du Bureau qui seraient encore financées à titre volontaire.

22.16 En outre, des projets de coopération technique représentant un montant estimatif de 900 000 dollars pourraient être exécutés par le Bureau du Coordonnateur en 1980-1981, soit au moyen de fonds versés au compte secondaire pour les activités de coopération technique, soit grâce à des fonds versés pour des projets précis.

**A. - Direction exécutive et administration (y compris
le Bureau de liaison de New York)**

TABEAU 22.6 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	350,8	6,0	111,8	11,6	129,4	480,2
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	22,3	0,9	(16,6)	-	(15,7)	6,6
Heures supplémentaires	0,7	-	-	-	-	0,7
Groupes spéciaux d'experts	13,9	0,2	(4,1)	0,2	(3,7)	10,2
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	9,2	-	-	-	-	9,2
Autres dépenses communes de personnel	91,2	1,6	35,6	3,8	41,0	132,2
Frais de voyage du personnel	18,2	0,6	6,2	0,4	7,2	25,4
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,7	-	-	-	-	0,7
Total	507,0	9,3	132,9	16	158,2	665,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
516,3	132,9	-	-	132,9	25,7 %

TABLEAU 22.6 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979	1980-1981
	Montant estimatif des dépenses	Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, Compte secondaire pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur :		
Postes permanents	255	135
Groupes spéciaux d'experts	14,3	
Dépenses communes de personnel	65,3	35,1
Total a)	335,6	170,1
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	335,6	170,1

Total, coûts directs	835,3
----------------------	-------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(835,3)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 22.7 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Direction exécutive et administration (y compris le Bureau de liaison de New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	-	-	-	-	-	-
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	-	1	1	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	2	3	1	-	3	3
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	-	1	1	-	1	1
Autres classes	1	1	2	2	3	3
Total	1	2	3	2	4	4
TOTAL GENERAL	3	5	4	2	7	7

A. — Direction exécutive et administration

22.17 Les attributions du Cabinet du Coordonnateur comprennent la supervision de l'administration et la direction du Bureau du Coordonnateur, l'établissement et le maintien des relations avec les gouvernements et les organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales compétentes, ainsi que la mise au point des politiques et initiatives que le Coordonnateur recommande au Secrétaire général de suivre ou de prendre en ce qui concerne les secours en cas de catastrophe et la planification en prévision des catastrophes.

22.18 Un petit groupe consultatif, composé de personnes ayant une vaste expérience des questions relatives aux catastrophes naturelles, est chargé de conseiller le Coordonnateur sur les questions de politique générale.

22.19 Le Coordonnateur des secours en cas de catastrophe est assisté d'un directeur (D-2) qui est chargé de l'administration courante du Bureau du Coordonnateur.

22.20 Sur la recommandation d'un groupe d'experts qui s'est réuni en 1975 et a formulé des propositions pour le renforcement de la capacité du Bureau du Coordonnateur dans le domaine de la coordination des secours, un Bureau de liaison, comprenant un poste D-1 et un poste G-5 financés par des fonds extra-budgétaires, a été créé au Siège afin de représenter le Coordonnateur et d'assurer la liaison avec les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies et avec les organisations non gouvernementales sises en Amérique du Nord qui s'occupent des secours en cas de catastrophe.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Inscription au budget ordinaire d'un poste précédemment financé par des fonds extra-budgétaires

22.21 Conformément aux dispositions de la décision

33/429 de l'Assemblée générale, il est proposé d'accroître les ressources de ce programme en inscrivant au budget ordinaire les deux postes du Bureau de liaison de New York (un D-1 et un G-5), qui sont actuellement financés par des fonds extra-budgétaires.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

22.22 Le montant de 6 600 dollars prévu pour cet objet de dépense, qui fait apparaître une diminution de 16 600 dollars par rapport à la base de ressources de 1978-1979 réévaluée, compte tenu des taux effectifs des dépenses relatives à ce programme, permettrait de remplacer des agents des services généraux en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité, pour une période d'une durée estimative totale de trois mois.

Groupes spéciaux d'experts

22.23 Le montant de 10 000 dollars demandé à cette rubrique représente une réduction de ressources de 4 100 dollars, imputable à la décision du Coordonnateur de réduire le montant des dépenses prévues à ce titre en ne tenant, durant l'exercice biennal, que deux réunions du Groupe consultatif chargé de conseiller le Coordonnateur, d'une durée de trois jours chacune.

Frais de voyage du personnel

22.24 Conformément à la décision 33/429 de l'Assemblée générale, il est proposé d'accroître les ressources de ce programme au titre des frais de voyage en inscrivant au budget ordinaire des dépenses d'un montant de 6 200 dollars précédemment financées par des fonds extra-budgétaires. Le montant total des ressources disponibles (25 000 dollars) permettrait au Coordonnateur et au Directeur d'assister aux réunions d'organes délibérants tels que le Conseil économique et social et l'Assemblée générale, et permettrait au Coordonnateur d'avoir avec les gouvernements et les institutions spécialisées, dans l'exercice de ses fonctions, les consultations requises.

**B. - Programme : Coordination des secours, planification préalable
et prévention des catastrophes**

TABEAU 22.8 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	1 440,5	24,5	621,4	7,7	653,6	2 094,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	24,1	1	14,4	0,2	15,6	39,7
Consultants	12,2	0,2	-	0,2	0,4	12,6
Heures supplémentaires	23,6	0,9	(14,4)	-	(13,5)	10,1
Groupes spéciaux d'experts	-	-	8,7	0,1	8,8	8,8
Dépenses communes de personnel	374,7	4,7	161,0	2,5	168,2	542,9
Frais de voyage du personnel	143,4	5	-	2,2	7,2	150,6
Imprimerie	8,1	0,3	-	0,1	0,4	8,5
Frais généraux de fonctionnement	-	-	57,2	0,9	58,1	58,1
Subventions	400	-	-	-	-	400
Total	2 426,6	36,6	848,3	13,9	898,8	3 325,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 463,2	848,3	-	-	848,3	34,4 %

TABLEAU 22.8 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, Compte secondaire pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur des secours en cas de catastrophe :		
Postes permanents	930,8	557,4
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	53,9	20,4
Comptes spéciaux d'experts	99,5	11,3
Dépenses communes de personnel	242,5	144,9
Frais de voyage	173,6	55,5
Imprimerie et reliure	8,5	5,6
Frais généraux de fonctionnement	93,5	56,4
Total a)	1 602,3	851,5
b) Projets opérationnels		
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe :		
Compte secondaire pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur des secours en cas de catastrophe	-	-
Compte secondaire pour les activités d'assistance technique ou autres sources de financement	450	900
Total b)	450	900
Total, a) et b)	2 052,3	1 751,5

Total, coûts directs	5 076,9
----------------------	---------

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

3 365,2

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	8 442,1
--	---------

TABLEAU 22.9 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Coordination des secours, planification préalable et prévention des catastrophes

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	3	5	2	-	5	5
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	3	5	3	1	6	6
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	2	3	-	-	2	3
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	1	3	1	3	2
Total	10	16	8	2	18	18
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	8	9	6	5	14	14
Total	8	9	6 ^{b/}	5	14	14
<i>Autres catégories</i>						
Service mobile	-	-	1	1	1	1
Total	-	-	1	1	1	1
TOTAL GENERAL	18	25^{a/}	15	8	33	33

a/ Ce nombre comprend sept postes précédemment financés par des fonds extra-budgétaires, et tient compte du transfert d'un poste P-3 au programme "Services administratifs et services communs" en échange d'un poste P-2, comme il est expliqué ci-après au paragraphe 22.29.

b/ Compte tenu du transfert d'un poste d'agent des services généraux au programme "Services administratifs et services communs".

B. — Programme d'activité : coordination des secours, planification préalable et prévention des catastrophes

22.25 Comme il est dit plus haut au paragraphe 22.12, ce programme résulte de la combinaison, au sein d'une division unique, des ressources approuvées pour l'exercice biennal en cours pour la Division de la coordination des secours et pour la Division de la prévention des catastrophes et de la planification préalable.

22.26 Le programme de travail de la nouvelle division se décompose en trois sous-programme, à savoir la coordination des secours en cas de catastrophe, la planification préalable et la prévention des catastrophes. Toutefois, pour ce qui est de sa structure, la Division comprend trois sections régionales, s'occupant chacune des différents aspects de chaque sous-programme dans la région considérée. En outre, une Section des opérations techniques fournit l'appui opérationnel et les services nécessaires aux sections régionales et aide le Chef de la Division à mener à bien les activités qui intéressent l'ensemble de la Division.

22.27 Les éléments de programme et les produits prévus pour l'exercice biennal pour chacun des trois sous-programme sont décrits ci-dessous :

Sous-programme 1. Coordination des secours en cas de catastrophe

a) Ressources nécessaires : 2 361 000 dollars (71 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 8.11 à 8.18.

c) Éléments de programme :

1.1 Opérations de coordination des secours

Produit : participation aux activités pratiques de mobilisation, de direction et de coordination des secours pour 20 à 30 grandes catastrophes et maintien en permanence du dispositif requis pour permettre une intervention efficace.

1.2 Constitution et exploitation d'une banque de données

Produit : services d'appui au sous-programme "Coordination des secours" et, dans une certaine mesure, au sous-programme "Planification préalable", ces services consistant à fournir les informations à jour nécessaires pour permettre d'exécuter les travaux relevant de ces sous-programmes.

1.3 Amélioration des arrangements actuels en prévision des catastrophes et conclusion de nouveaux arrangements avec les donateurs

Produit : des réunions de pays donateurs ont normalement lieu tous les ans à Genève. Toutefois, par souci d'économie, une seule réunion est prévue pour le prochain exercice biennal. En outre, une vingtaine de missions (au maximum) seront entreprises dans les pays donateurs pour discuter de questions liées à l'amélioration des arrangements en prévision des catastrophes, activité continue du sous-programme 1.

Priorités relatives : ces éléments de programme sont interdépendants et il n'est pas possible d'accorder la priorité à l'un aux dépens des autres.

Sous-programme 2. Planification préalable

a) Ressources nécessaires : 731 600 dollars (22 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 8.19 à 8.26.

c) Éléments de programme :

2.1 Coopération technique

Produit : on peut s'attendre à recevoir chaque année de gouvernements de 10 à 15 demandes d'assistance dans divers domaines de la planification préalable. Si les demandes ne sont pas suffisamment précises, des fonctionnaires du Bureau du Coordonnateur se rendront dans les pays intéressés pour déterminer exactement quels sont les services spécialisés requis et s'il existe du personnel de contrepartie qualifié, avant qu'une mission de coopération technique soit mise sur pied. C'est le Bureau du Coordonnateur qui fournira l'appui administratif et technique nécessaire à cette mission. Des mesures seront prises pour donner suite aux rapports des missions, de concert avec les gouvernements intéressés, et veiller à ce que les recommandations formulées soient adoptées dans toute la mesure possible, l'assistance allant en priorité aux pays les plus sujets à des catastrophes naturelles. Le Bureau du Coordonnateur doit également rester en liaison constante avec les principaux donateurs bilatéraux et multilatéraux, y compris la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, de façon à éviter tout double emploi et, si possible, à promouvoir des projets d'assistance technique bilatérale permettant de dégager des fonds du Bureau du Coordonnateur afin de les consacrer à des projets prioritaires pour lesquels on ne peut trouver de donateur bilatéral.

2.2 Formation

Produit : le Bureau du Coordonnateur contribuera de diverses façons (financement, organisation, participation effective ou sous forme de documentation) à environ huit séminaires sur la planification préalable, à l'intention de fonctionnaires des gouvernements et autres personnes ayant des responsabilités directes dans ce domaine. Des réunions de formation seront également organisées en deux ou trois occasions à l'intention des représentants résidents du PNUD en poste dans des pays sujets à des catastrophes naturelles, pour leur permettre de mieux faire face à leurs responsabilités en cas de catastrophe.

2.3 Mesures propres à accélérer les secours internationaux et études sur la planification préalable

Produits :

- i) Publication, d'ici à la fin de 1980, d'une nomenclature type en trois langues;
- ii) Présentation d'un projet d'accord sur les secours internationaux à l'Assemblée générale à sa trente-cinquième ou trente-sixième session (s'il ressort de l'analyse des réponses aux questionnaires qu'un accord de ce type semble être la meilleure formule);
- iii) Publication d'informations sur des aspects précis de la planification préalable (pour les groupes particulièrement vulnérables, par exemple) d'ici à la fin de l'exercice biennal.

Les activités susmentionnées ont pour objet d'éliminer les obstacles qui empêchent l'apport rapide et efficace des secours en cas de catastrophe.

Priorités relatives : tous les éléments de programme de ce sous-programme concourent à aider les pays donateurs et/ou bénéficiaires à se tenir prêts en cas de catastrophe et sont tout aussi importants les uns que les autres dans la poursuite de cet objectif.

Sous-programme 3. Prévention des catastrophes

a) Ressources nécessaires : 232 800 dollars (7 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 8.27 à 8.34.

c) Eléments de programme :

3.1 Coopération technique pour la promotion de la prévention des catastrophes

Produit : sur la demande des gouvernements, des missions seront entreprises dans des régions ou dans des pays en développement sujets à des catastrophes naturelles, dans la limite des fonds disponibles, pour aider les services gouvernementaux et autres services responsables de l'aménagement du territoire à prendre des décisions correctes quant à la localisation des éléments de projets de développement qui existent déjà. Ces activités faciliteront également la prise en considération de facteurs liés à la prévention des catastrophes lors de la planification et de la formulation des projets d'organismes du système des Nations Unies (ONUDI, PNUD et Banque mondiale) ou de banques internationales de développement qui exécutent ou financent des projets de développement.

3.2 Formulation, acceptation et application d'une stratégie internationale de prévention des catastrophes

Produit : le Bureau du Coordonnateur continuera à participer, conjointement avec l'UNESCO, aux réunions annuelles du Comité consultatif international sur l'évaluation et la diminution des risques sismiques. Il participera également aux travaux du Groupe de travail spécial sur les éruptions volcaniques, la prévention des accidents et les activités de relèvement. Trois manuels supplémentaires sur l'état des connaissances en matière de prévention des catastrophes et d'atténuation de leurs effets seront publiés.

Durée : Les trois sous-programmes représentent tous des activités de caractère continu qui se poursuivront durant l'exercice biennal et au-delà.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Transfert de postes d'administrateur

22.28 Tous les mois de travail d'administrateur demandés pour 1980-1981 seront affectés aux éléments de programme qui étaient en cours en 1978-1979 et se poursuivront en 1980-1981.

22.29 Un poste P-3 de fonctionnaire d'administration a été transféré au programme "Services administratifs et services communs" en échange d'un poste P-2. Le titulaire du poste P-3 a pour fonctions d'apporter un appui administratif et fonctionnel aux projets de coopération technique, et notamment de répondre aux demandes des gouvernements, de recruter des experts qui seront envoyés sur le terrain, de rédiger la correspondance concernant l'envoi des experts sur le terrain, d'évaluer leurs rapports intérimaires et finals, de revoir ces rapports, de s'occuper des séminaires et autres réunions intéressant la coopération technique et d'administrer les programmes de bourses de perfectionnement.

Inscription au budget ordinaire de postes précédemment financés par des fonds extra-budgétaires

22.30 L'accroissement net des ressources prévues au titre des traitements et dépenses communes de personnel est imputable à l'inscription au budget ordinaire de sept postes précédemment financés par des fonds extra-budgétaires (deux P-5, deux P-4, deux P-3 et un poste d'agent des services généraux) et à l'échange de postes (un P-3 contre un P-2) entre ce programme et le programme "Services administratifs et services communs" comme il est expliqué dans le paragraphe précédent.

22.31 Les sept postes extra-budgétaires susmentionnés sont décrits plus en détail dans les paragraphes suivants.

22.32 Le titulaire d'un des deux postes P-5 est le chef de la Section de l'Asie et du Pacifique, qui peut de temps à autre être appelé à s'occuper de questions relatives à des pays d'autres régions. En tant que chef de Section, l'intéressé doit :

a) Diriger les travaux de trois autres administrateurs chargés de maintenir des contacts réguliers avec les représentants résidents du PNUD et les missions permanentes situées à Genève;

b) Surveiller toutes les catastrophes signalées dans la région (y compris celles dont la genèse est lente), en prenant toutes les mesures nécessaires pour tenir les donateurs éventuels ou autres organismes et personnes intéressés au courant de la situation; rassembler, analyser et diffuser des informations et mobiliser et coordonner les secours à l'occasion de catastrophes particulières, ou s'occuper sur place de l'évaluation des dommages et des besoins et de la coordination des secours; rédiger des monographies sur les catastrophes qui se produisent dans la région;

c) Encourager la planification préalable dans les pays sujets à des catastrophes naturelles et promouvoir dans chaque pays, dans la mesure du possible, des mesures de prévention des catastrophes.

22.33 Le titulaire du second poste P-5 est un spécialiste de la coordination (hors classe) à la Section de l'Amérique latine, qui peut de temps à autre avoir à s'occuper de questions intéressant d'autres pays. Sous la direction du Chef de la Section, l'intéressé doit :

a) Maintenir des contacts réguliers avec les représentants résidents du PNUD et les missions permanentes situées à Genève;

b) Surveiller toutes les catastrophes signalées dans la région (y compris celles dont la genèse est lente), en prenant toutes les mesures nécessaires pour tenir les donateurs éventuels et autres organismes et personnes intéressés au courant de la situation; rassembler, analyser et diffuser des informations et mobiliser et coordonner les secours à l'occasion de catastrophes particulières; rédiger des monographies sur les catastrophes qui se produisent dans la région;

c) Encourager la planification préalable dans les pays sujets à des catastrophes naturelles et promouvoir dans chaque pays, dans la mesure du possible, des mesures de prévention des catastrophes.

En outre, lorsqu'une catastrophe survient dans la région, le titulaire de ce poste est appelé à exercer les fonctions de chef adjoint de l'équipe des Nations Unies chargée de l'évaluation des dommages et des besoins, le Chef de la Division de la coordination des secours, de la planification préalable et de la prévention des catastrophes (D-1) étant, de droit, chef d'équipe. Lorsqu'il s'agit de catastrophes graves, le Chef de la Section doit d'ordinaire rester à Genève pour superviser la coordination des secours au Centre de coordination du Bureau du Coordonnateur.

22.34 Les titulaires actuels des deux postes P-4 qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire sont des spécialistes de la coordination des secours affectés, respectivement, à la Section de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Europe et à la Section de l'Asie et du Pacifique. Sous la direction de leur chef de section, les intéressés doivent :

a) Maintenir des contacts réguliers avec les représentants résidents du PNUD et les missions permanentes situées à Genève;

b) Surveiller toutes les catastrophes signalées dans la région (y compris celles dont la genèse est lente), en prenant toutes les mesures nécessaires pour tenir les donateurs éventuels et autres organismes et personnes intéressés au courant de la situation; rassembler, analyser et diffuser des informations et mobiliser et coordonner les secours à l'occasion de catastrophes particulières ou s'occuper sur place de l'évaluation des dommages et des besoins et de la coordination des secours; rédiger des monographies sur les catastrophes qui se produisent dans la région;

c) Encourager la planification préalable dans les pays sujets à des catastrophes naturelles et promouvoir dans chaque pays, dans la mesure du possible, des mesures de prévention des catastrophes.

22.35 Les deux postes P-2, qu'il est proposé de reclasser à P-3 au paragraphe 22.37 ci-après, sont occupés par des spécialistes de la coordination affectés, respectivement, à la Section de l'Amérique latine et à la Section de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Europe, et qui, sous la supervision de leur chef de section, aident des administrateurs de rang plus élevé à prendre les arrangements nécessaires pour appuyer les opérations de secours en cas de catastrophe; à évaluer sur place les besoins et à coordonner les secours, ou à mobiliser et coordonner les secours à partir du Centre de coordination du Bureau du Coordonnateur à Genève; à encourager la planification préalable dans les pays sujets à des catastrophes naturelles; et à promouvoir dans chaque pays, dans toute la mesure possible, des mesures de prévention des catastrophes.

22.36 Le poste d'agent des services généraux qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire est un poste de secrétaire affecté à la Section de l'Amérique latine.

Reclassement de postes

22.37 Le reclassement à P-3 des deux postes P-2 décrits dans le paragraphe 22.35 a été approuvé par la Section du classement des emplois du Bureau des services du personnel. A cet égard, on se souviendra peut-être qu'initialement, lorsque le tableau des effectifs du Bureau du Coordonnateur a été proposé en 1975, après la création du

Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement du Bureau, les deux postes P-2 de l'ancienne Division de la coordination des secours étaient destinés à former de jeunes fonctionnaires s'intéressant aux opérations en cas de catastrophe et présentant les aptitudes requises. Avec la fusion des deux divisions en une division unique et vu la structure interne de la nouvelle division, il est devenu indispensable que chaque section géographique soit dotée d'un effectif adéquat. Il n'y a actuellement que quatre administrateurs par section. Chaque fois que le Bureau du Coordonnateur doit intervenir après une catastrophe, au moins deux administrateurs doivent être envoyés dans le pays sinistré, les deux autres restant à Genève pour travailler (aidés, le cas échéant, par des fonctionnaires d'autres sections) au Centre de coordination. Les quatre administrateurs de chaque section doivent donc avoir suffisamment d'expérience et un niveau hiérarchique suffisamment élevé pour s'acquitter de tâches de fond importantes aussi bien sur les lieux des catastrophes qu'à Genève, d'autant plus qu'étant donné le petit nombre d'administrateurs affectés à chaque section géographique, il est souvent difficile d'en envoyer plus d'un sur place. En particulier pour la coordination des secours sur le terrain, les fonctionnaires en question ont à traiter avec les représentants d'autres organismes des Nations Unies dans le pays ou la région, lesquels ont souvent un rang assez élevé. D'autre part, le personnel que le Bureau du Coordonnateur envoie sur place doit négocier au niveau ministériel avec les autorités de l'Etat sinistré et, au niveau diplomatique, avec les missions des gouvernements donateurs. Les missions des Nations Unies chargées d'évaluer les dommages et les besoins, ou celles qui sont financées par les Nations Unies, travaillent généralement sous la direction du Bureau du Coordonnateur. Il est donc d'autant plus important que tous les administrateurs que le Bureau du Coordonnateur envoie sur les lieux des catastrophes aient à la fois l'expérience et le niveau hiérarchique voulus pour pouvoir occuper des postes de responsabilité et prendre, souvent de leur propre initiative, des décisions sur des questions qui sont d'ordinaire du ressort d'administrateurs de rang plus élevé.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

22.38 Les ressources nécessaires à cette rubrique font apparaître une augmentation de 14 400 dollars. Le montant total des ressources dont disposerait le Coordonnateur (39 500 dollars) permettrait, d'une part, de recruter du personnel temporaire pour remplacer des fonctionnaires en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité (neuf mois de travail) et, d'autre part, en cas de grande catastrophe, de recruter du personnel temporaire à Genève pour remplacer des fonctionnaires envoyés sur place ou de recruter du personnel local sur les lieux de la catastrophe. L'accroissement prévu au titre du personnel temporaire affecté à des tâches générales est compensé par une diminution correspondante du montant des ressources demandées au titre des heures supplémentaires.

Consultants

22.39 Les ressources prévues pour cet objet de dépense sont du même ordre de grandeur (après réévaluation) que celles qui ont été approuvées pour l'exercice biennal pré-

cèdent. Le montant total proposé (12 400 dollars) correspond au coût de trois mois de travail de consultant au maximum, pour la fourniture des services techniques spécialisés que le personnel du Bureau du Coordonnateur n'est pas à même d'assurer, en particulier dans le cas du sous-programme "Prévention des catastrophes".

Groupes spéciaux d'experts

22.40 Les ressources demandées à ce titre (8 700 dollars) étaient auparavant prélevées sur des fonds extra-budgétaires. Elles permettraient au Bureau du Coordonnateur de couvrir une partie du coût de la réunion de 1980 du Comité mixte sur l'évaluation et la diminution des risques sismiques, créé en 1976 sur la recommandation de la Conférence intergouvernementale sur l'évaluation et la diminution des risques sismiques. Le Comité mixte se réunit une fois par an, ses réunions étant financées alternativement par le Bureau du Coordonnateur et l'UNESCO. Le reste des dépenses qu'occasionnerait la réunion de 1980 du Comité mixte (11 300 dollars) serait financé par imputation sur le Fonds d'affectation spéciale.

Frais de voyage du personnel

22.41 Le crédit de 148 400 dollars demandé à cette rubrique correspond à la part du coût total du programme de voyages de la Division qui serait inscrite au budget ordinaire. Ce programme de voyages comprend les principaux éléments ci-après :

a) Voyages aux fins de la participation aux sessions de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social, du Conseil d'administration du PNUE et autres réunions pouvant intéresser le Bureau du Coordonnateur;

- b) Une vingtaine de missions dans des pays donateurs;
- c) Une trentaine de missions dans des pays sujets à des catastrophes naturelles, dans le cadre du sous-programme "Planification préalable";
- d) Missions dans des pays victimes de catastrophes, les prévisions étant fondées sur l'expérience passée, compte tenu d'une certaine marge d'imprévu.

Frais généraux de fonctionnement

22.42 Les ressources prévues à ce titre font apparaître un accroissement de 57 200 dollars. Ce chiffre comprend, d'une part, un montant de 19 200 dollars précédemment alloué au programme "Service administratifs et services communs" et, d'autre part, un montant de 38 600 dollars précédemment financé par des fonds extra-budgétaires et qui serait inscrit au budget ordinaire conformément à la décision de l'Assemblée générale. Les 19 200 dollars transférés du programme "Services administratifs et services communs" serviraient, d'une part, à louer un terminal d'ordinateur qui permettrait de transmettre la plupart des rapports sur la situation dans les zones sinistrées (9 600 dollars) et, d'autre part, à couvrir une partie du coût de la location du réseau téléphonique d'urgence du Bureau du Coordonnateur (9 600 dollars). Le montant de 38 000 dollars précédemment imputé sur des fonds extra-budgétaires servirait en partie à couvrir le coût de la location d'un téléimprimeur raccordé au réseau Reuter, sur lequel le Bureau du Coordonnateur doit compter dans une très large mesure pour les informations concernant les catastrophes qui surviennent dans le monde (5 600 dollars), et en partie à couvrir les dépenses de téléphone, de télégraphe et autres dépenses de communication (32 400 dollars).

C. - Appui aux programmes : services administratifs et services communs

A. - COÛTS DIRECTS

TABLEAU 22.10 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

1) *Budget ordinaire*

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	290,2	5,2	14,8	0,9	20,9	311,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	18,1	0,5	66,2	0,5	67,2	85,3
Heures supplémentaires	-	-	0,5	-	0,5	0,5
Dépenses communes de personnel	75,5	1,1	3,8	0,3	5,2	80,7
Frais généraux de fonctionnement	22,3	0,9	(19,2)	-	(18,3)	4
Total	406,1	7,7	66,1	1,7	75,5	481,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
413,8	66,1	-	-	66,1	15,9 %

TABLEAU 22.10 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979	1980-1981
	Montant estimatif des dépenses	Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fonds d'affectation spéciale pour les secours en cas de catastrophe, Compte secondaire pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur des secours en cas de catastrophe :		
Postes permanents	232,2	287,6
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	107,8	56,3
Dépenses communes de personnel	60,1	74,7
Fournitures et accessoires	3,1	3,2
Mobilier et machines de bureau	-	15
Total a)	403,2	436,8
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	403,2	436,8

Total, coûts directs	918,4
----------------------	-------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(918,4)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 22.11 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Services administratifs et services communs

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	1	1	1	2	2
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	1	-	-	-	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	-	-	-	1	-
Total	2	2	1	1	3	3
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	1	1	1	1	2	2
Autres classes	1	1	3	3	4	4
Total	2	2	4	4	6	6
TOTAL GENERAL	4	4	5	5	9	9

**C. — Appui aux programmes : services administratifs
et services communs**

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

22.43 Les ressources nécessaires au titre des traitements et dépenses communes de personnel font apparaître un accroissement de 18 600 dollars, imputable au transfert au présent programme, en échange contre un poste P-2, d'un poste P-3 du programme "Coordination des secours, planification préalable et prévention des catastrophes" (voir par. 22.29).

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

22.44 Les ressources demandées à ce titre font apparaître un accroissement de 66 200 dollars, correspondant à des dépenses précédemment financées par des fonds extra-budgétaires et qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire, conformément à la décision 33/429 de l'Assemblée

générale. Ces ressources permettront au Coordonnateur de fournir un appui à l'Office des Nations Unies à Genève, sous la forme de 43 mois de travail d'agent des services généraux, pour aider l'Office à s'acquitter des responsabilités administratives supplémentaires découlant des activités du Bureau du Coordonnateur dans les domaines de la coordination des secours et de la coopération technique. Durant les exercices biennaux précédents, le personnel temporaire recruté à cette fin était rémunéré uniquement par des fonds extra-budgétaires. Il est maintenant proposé de répartir les dépenses à égalité entre le budget ordinaire et le Fonds d'affectation spéciale.

Heures supplémentaires

22.45 Conformément à la décision 33/429, il est également proposé d'inscrire au budget ordinaire un montant de 500 dollars précédemment financé par des fonds extra-budgétaires, pour couvrir le coût des heures supplémentaires.

CHAPITRE 23. – DROITS DE L'HOMME

TABLEAU 23.1 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
9 896	(1 221,5)	(12,3)	0,4	-	64,6	0,6	(1 156,5)	(11,6)	8 739,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
8 674,5	0,4	-	177,0	177,4	2 %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Comité pour l'élimination de la discrimination raciale	225,0	230,0
Total a)	225,0	230,0
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	225,0	230,0

Total, coûts directs	8 969,5
----------------------	---------

18 227,0

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	27 196,5
--	----------

TABLEAU 23.2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(...UX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires					Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)	
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979		Ajustements spéciaux (7)			Total (8)
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépenses (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépenses (6)				
A. Organes directeurs	1 542,7	706,8	-	-	-	29,2	(1,0)	28,2	864,1	
B. Direction exécutive et administration (y compris le Bureau de liaison de New York)	1 500,4	-	-	-	24,0	0,9	(97,9)	(73,0)	1 427,4	
C. Activités dans le domaine des droits de l'homme	6 852,9	677,7	89,4	95,5	-	16,5	6,4	207,8	6 383,0	
Total	9 896,0	1 384,5	89,4	95,5	24,0	46,6	(92,5)	163,0	8 674,5	

TABLEAU 23.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %		
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
A. Organes directeurs	1 542,7	(678,6)	(43,9)	(103,6)	(6,7)	10,8	0,7	(771,4)	(50,0)	771,3	(11,9)
B. Direction exécutive et administration (y compris le Bureau de liaison de New York)	1 500,4	(73,0)	(4,8)	-	-	26,7	1,7	(46,3)	(3,0)	1 454,1	-
C. Activités dans le domaine des droits de l'homme	6 852,9	(469,9)	(6,8)	104,0	1,5	27,1	0,3	(338,8)	(4,9)	6 514,1	4,4
Total	9 896,0	(1 221,5)	(12,3)	0,4	-	64,6	0,6	(1156,5)	(11,6)	8 739,5	2,0

TABLEAU 23.4 -- POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division des droits de l'homme

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	9	9	-	-	9	9
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	13	14	-	-	13	14
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	12	14	-	-	12	14
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	8	8	-	-	8	8
Total	45	48	-	-	45	48
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	2	2	-	-	2	2
Autres classes	30	31	-	-	30	31
Total	32	33	-	-	32	33
TOTAL GENERAL	77	81	-	-	77	81

TABLEAU 23.5 - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis provenant de	Total	Coûts indirects imputés au chapitre 23		
		A	B	C
Chapitre 28.				
A	7,8	-	1,3	6,5
B	283,7	10,9	202,1	70,7
C	56,7	-	9,4	47,2
D	-	-	-	-
E	16,7	1,9	2,7	12,2
F	42,4	4,7	6,9	30,8
G	-	-	-	-
H	461,3	-	94,3	367,0
I	784,5	-	784,5	-
J	48,2	-	9,0	39,2
K	11,1	-	2,1	9,0
L	19,1	-	3,5	15,5
M	-	-	-	-
Chapitre 29.				
(2)	3 618,6	3 618,6	-	-
(3)	10 569,4	3 635,4	-	6 934,1
(4)	2 071,4	544,0	-	1 527,4
(5)	236,1	-	-	236,1
REPARTITION DES COÛTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE B.	-	848,1	(2 569,9)	1 721,8
TOTAL, COÛTS INDIRECTS REPARTIS	18 227,0	8 663,5	(1 454,1)	11 017,5
COÛTS DIRECTS	8 969,5	1 001,3	1 454,1	6 514,1
TOTAL, COÛTS DIRECTS ET COÛTS INDIRECTS REPARTIS	27 196,5	9 664,8	-	17 531,6

Sens des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre 28. Administration, gestion et services généraux

- A. Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
- B. Bureau des services financiers
- C. Bureau des services du personnel
- D. Bureau des services généraux (New York)
- E. Service de gestion administrative
- F. Division de vérification intérieure des comptes
- G. Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
- H. Services administratifs et financiers (Genève)
- I. Division des services généraux (Genève)
- J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
- K. Dépenses diverses
- L. Activités administratives financées en commun
- M. Services administratifs (Vienne)

Chapitre 29. Services de conférence et bibliothèques (New York, Genève et Vienne)

- (2) Services d'interprétation et des séances
- (3) Traduction, édition et dactylographie
- (4) Publications et documentation
- (5) Bibliothèques

Sens des lettres des têtes de colonne :

- A. Organes directeurs
- B. Direction exécutive et administration (y compris le Bureau de liaison de New York)
- C. Activités dans le domaine des droits de l'homme

Droits de l'homme

23.1 Le programme d'activités dans le domaine des droits de l'homme s'inspire des objectifs énoncés dans les Articles 55 et 56 de la Charte, à savoir la promotion du respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.

23.2 La Division des droits de l'homme est le principal service du Secrétariat qui contribue à la réalisation du programme de travail mentionné ci-dessus. Elle est chargée de la direction exécutive et de l'administration de ce

programme, de l'exécution des politiques et des programmes relatifs aux droits de l'homme qui sont établis par les divers organes directeurs et leurs organes subsidiaires, et de l'appui au programme.

23.3 Vers la fin de 1977, le Service de gestion administrative a examiné l'organisation interne de la Division des droits de l'homme et a recommandé la mise en place, à compter du 1er janvier 1978, d'une nouvelle structure organisationnelle. A la suite de cette réorganisation, le personnel administratif qui relevait précédemment du sous-programme intitulé Administration et services communs a été rattaché au Cabinet du Directeur au titre du sous-programme intitulé Direction exécutive et administration.

A. - Organes directeurs

TABLEAU 23.6 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
i) Commission des droits de l'homme						
Frais de voyage des représentants	197,6	6,7	(131,6)	1,1	(123,8)	73,8
Frais de voyage du personnel	11,8	0,4	(12,2)	-	(11,8)	-
Total partiel i)	209,4	7,1	(143,8)	1,1	(135,6)	73,8
ii) Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités						
Heures supplémentaires	9,2	0,4	(9,6)	-	(9,2)	-
Frais de voyage des représentants	318,0	11,2	(69,6)	3,9	(54,5)	263,5
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	5,7	0,3	(6,0)	-	(5,7)	-
Frais de voyage du personnel (service des réunions)	18,2	0,6	(18,8)	-	(18,2)	-
Total partiel ii)	351,1	12,5	(104,0)	3,9	(87,6)	263,5

TABLEAU 23.6 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
iii) Comité des droits de l'homme						
Frais de voyage des représentants	208,2	7,6	144,2	5,4	157,2	365,4
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	28,2	1,0	-	0,4	1,4	29,6
Emoluments	39,0	-	-	-	-	39,0
Total partiel iii)	275,4	8,6	144,2	5,8	158,6	434,0
iv) Groupe spécial d'experts pour l'Afrique australe						
Consultants	6,9	(6,9)	-	-	(6,9)	-
Frais de voyage des représentants	69,1	(69,1)	-	-	(69,1)	-
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	23,7	(23,7)	-	-	(23,7)	-
Autres frais de voyage du personnel	4,1	(4,1)	-	-	(4,1)	-
Frais généraux de fonctionnement	25,1	(25,1)	-	-	(25,1)	-
Total partiel iv)	128,9	(128,9)	-	-	(128,9)	-

TABLEAU 23.6 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX (suite)
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
v) Groupe de travail spécial chargé d'enquêter sur la situation actuelle concernant les droits de l'homme au Chili						
Personnel temporaire pour les réunions	4,5	(4,5)	-	-	(4,5)	-
Heures supplémentaires	1,0	(1,0)	-	-	(1,0)	-
Frais de voyage des représentants	107,9	(107,9)	-	-	(107,9)	-
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	18,6	(18,6)	-	-	(18,6)	-
Autres frais de voyage du personnel	8,3	(8,3)	-	-	(8,3)	-
Frais généraux de fonctionnement	9,1	(9,1)	-	-	(9,1)	-
Total partiel v)	149,4	(149,4)	-	-	(149,4)	-

TABLEAU 23.6 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
vi) Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes						
Personnel temporaire pour les réunions	54,6	(54,6)	-	-	(54,6)	-
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	195,5	(195,5)	-	-	(195,5)	-
Frais de voyage des représentants	97,4	(97,4)	-	-	(97,4)	-
Frais de voyage du personnel (service des réunions)	30,5	(30,5)	-	-	(30,5)	-
Imprimerie et reliure	30,4	(30,4)	-	-	(30,4)	-
Frais généraux de fonctionnement	20,1	(20,1)	-	-	(20,1)	-
Total partiel vi)	428,5	(428,5)	-	-	(428,5)	-
Total	1 542,7	(678,6)	(103,6)	10,8	(771,4)	771,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
864,1	(103,6)	-	-	(103,6)	(11,9) %

TABLEAU 23.6 -- ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX (suite)

(En milliers de dollars des États-Unis)

2) Fonds extra-budgetaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Comité pour l'élimination de la discrimination raciale :		
Frais de voyage et indemnité de subsistance des représentants	225,0	230,0
Total a)	225,0	230,0
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	225,0	230,0

Total, coûts directs	1 001,3
----------------------	---------

8 663,5

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	9 664,8
---	---------

B. -- COÛTS INDIRECTS REPARTIS

A. -- Organes directeurs

23.4 Les principaux organes directeurs du programme, outre l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, sont la Commission des droits de l'homme, la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, le Comité des droits de l'homme, créé en septembre 1976 en application de l'article 28 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui est entré en vigueur en mars 1976, et le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale.

Organes subsidiaires

23.5 Les organes directeurs susmentionnés sont secondés par les organes subsidiaires suivants :

a) Organe subsidiaire de l'Assemblée générale :

Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés (résolution 33/113 de l'Assemblée générale)¹.

b) Organe subsidiaire du Conseil économique et social :

Groupe de travail de session du Conseil économique et social chargé d'examiner les rapports des États parties au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels [résolutions 1988 (LX) et E/DEC/1978/10 du Conseil économique et social]².

c) Organes subsidiaires de la Commission des droits de l'homme :

i) Comité spécial des rapports périodiques [résolution

- 1074 C (XXXIX) du Conseil économique et social];
- ii) Groupe de travail spécial chargé de l'étude des situations qui révèlent des violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme [décision 4 (XXXIV) de la Commission]¹;
- iii) Groupe spécial d'experts pour l'Afrique australe [résolutions 2 (XXIII) et 6 (XXXIII) de la Commission]¹;
- iv) Groupe des Trois créé en application de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid (art. IX);
- v) Groupe de travail spécial chargé d'enquêter sur la situation actuelle concernant les droits de l'homme au Chili².
- d) Organes subsidiaires de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités :
- i) Groupe de travail chargé d'examiner les communications concernant les droits de l'homme [résolution 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social et résolution 3 (XXIV) de la Sous-Commission];
- ii) Groupe de travail sur l'esclavage et les pratiques esclavagistes [résolution 11 (XXVII) de la Sous-Commission].
- e) Organe subsidiaire du Comité des droits de l'homme : Groupe de travail de cinq membres chargé d'examiner les communications concernant les droits de l'homme.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

a) Commission des droits de l'homme

23.6 Les crédits demandés au titre de ce sous-programme (72 700 dollars) correspondent à une croissance négative se

¹ Le mandat de cet organe subsidiaire est renouvelé sur décision de l'Assemblée générale.

² Le mandat de cet organe subsidiaire est renouvelé sur décision du Conseil économique et social.

chiffrant à 143 800 dollars et représentant une baisse de 131 600 dollars des frais de voyage des représentants et de 12 200 dollars des frais de voyage du personnel. Les crédits demandés pour couvrir les frais de voyage des représentants ont été calculés en fonction des besoins effectifs correspondant à la composition actuelle de la Commission. Le reste des crédits demandés pour l'exercice biennal 1980-1981 a été calculé sur la seule base d'une estimation des frais de voyage des 32 membres de la Commission. Etant donné que la Commission se réunit normalement à Genève, siège de la Division des droits de l'homme, il n'est pas nécessaire de prévoir d'autres crédits au titre des frais de voyage du personnel.

b) Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités

23.7 Les crédits demandés au titre de ce sous-programme (259 600 dollars) correspondent à une croissance négative se chiffrant à 104 000 dollars, due au fait qu'au moment de l'établissement du projet de budget le programme de travail de la Sous-Commission n'avait pas encore été approuvé par le Conseil économique et social³. Les crédits demandés ont été calculés sur la seule base d'une estimation des frais de

³ Sur recommandation de la Sous-Commission, la Commission des droits de l'homme a prié le Conseil économique et social d'autoriser les groupes ci-après à se réunir avant les sessions : a) Groupe des Cinq sur la détention et l'emprisonnement [résolution 19 (XXXIV) de la Commission] et b) Groupe de travail sur la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale [résolution 8 (XXXIV) de la Commission].

voyage et de l'indemnité de subsistance des membres assistant aux sessions annuelles ordinaires de la Sous-Commission.

c) Comité des droits de l'homme

23.8 Les crédits demandés au titre de ce sous-programme correspondent à un accroissement des ressources de 144 200 dollars pour les frais de voyage des représentants, étant entendu que le Comité des droits de l'homme, vu le volume de travail croissant que lui impose le système d'établissement de rapports prévu par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et son Protocole facultatif, et eu égard au nombre croissant de communications et de rapports qu'il doit examiner en vertu du Protocole facultatif, continuera de tenir trois sessions par an (c'est au cours de l'exercice biennal en cours que le Comité a jugé nécessaire de se réunir dorénavant trois fois par an).

d) Sous-programme soumis à renouvellement

23.9 Aucun crédit n'est demandé pour le moment pour le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés (par. 23.5 a), le Groupe spécial d'experts pour l'Afrique australe (par. 23.5 c) et le Groupe de travail spécial chargé d'enquêter sur la situation actuelle concernant les droits de l'homme au Chili (par. 23.5, c v), dont les mandats et programmes de travail respectifs sont examinés annuellement par l'Assemblée générale dans le cas du premier et par le Conseil économique et social dans le cas des deux derniers.

**B. - Direction exécutive et administration (y compris
le Bureau de liaison de New York)**

TABLEAU 23.7 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) *Budget ordinaire*

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	1 167	(68)	-	20,1	(47,9)	1 119,1
Mesures supplémentaires	13,5	0,5	-	0,1	0,6	14,1
Dépenses communes de personnel :						
Indemnité de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	302,5	(5,9)	-	6,3	0,4	302,9
Frais de voyage du personnel (service des réunions)	7,4	0,2	(7,6)	-	(7,4)	-
Autres frais de voyage du personnel	7,4	0,2	7,6	0,2	8,0	15,4
Dépenses de représentation	1,4	-	-	-	-	1,4
Total	1 500,4	(73,0)	-	26,7	(46,3)	1 454,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 427,4	-	-	-	-	- %

2) *Fonds extra-budgétaires*

-

Total, coûts directs 1 454,1

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(1 454,1)

**Total, coûts directs et
coûts indirects répartis**

-

TABLEAU 23.8 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Direction exécutive et administration (y compris le Bureau de liaison de New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2 ^{a/}	2 ^{a/}	-	-	2	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	2 ^{a/}	2 ^{a/}	-	-	2	2
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	8	8	-	-	8	8
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	2 ^{a/}	2 ^{a/}	-	-	2	2
Autres classes	5 ^{a/}	5 ^{a/}	-	-	5	5
Total	7	7	-	-	7	7
TOTAL GENERAL	15	15	-	-	15	15

a/ Dont un poste affecté au Bureau de liaison de New York.

B. - Direction exécutive et administration

23.10 Les activités au titre de ce programme, exécutées par la Division des droits de l'homme et décrites aux paragraphes 9.2 à 9.10 du volume I du plan à moyen terme pour la période 1980-1983, consistent à planifier et à diriger la réalisation des objectifs du programme et à coordonner les activités entreprises par les divers organismes des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme.

23.11 Ce programme est exécuté avec l'aide du Bureau de liaison de New York, dont les attributions sont les suivantes :

a) Coordonner les activités de la Division avec celles des services du Secrétariat au Siège et celles des organisations et institutions internationales situées en Amérique du Nord;

b) Assurer la liaison avec les missions permanentes des Etats Membres, les missions d'observateurs et les organisations non gouvernementales au Siège;

c) Participer aux réunions intéressant le programme relatif aux droits de l'homme;

d) Assurer le service des réunions des organes qui s'occupent des droits de l'homme au Siège;

e) Fournir au Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires de l'Assemblée générale les renseignements et l'assistance dont il a besoin pour s'acquitter de ses fonctions en ce qui concerne les droits de l'homme.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Frais de voyage du personnel*

23.12 Les crédits demandés à ce titre (15 200 dollars) sont destinés à couvrir les frais de voyage du Directeur de la Division lorsqu'il doit se rendre à des réunions et tenir des consultations sur des questions relevant du programme de travail.

C. -- Activités dans le domaine des droits de l'homme

TABLEAU 23.9 -- ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

A. -- COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	4 501,3	155,9	170,8	16,7	343,4	4 844,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	329,6	(256,2)	(30,8)	0,2	(286,8)	42,8
Consultants	114,7	1,7	(90,4)	0,4	(88,3)	26,4
Heures supplémentaires	10,4	0,3	9,6	0,1	10	20,4
Dépenses communes de personnel	1 171,4	35,4	44,6	4,9	84,9	1 256,3
Frais de voyage des représentants	315,5	(315,5)	-	-	(315,5)	-
Frais de voyage du personnel (service des réunions)	9,8	0,7	113,7	1,9	116,3	126,1
Autres frais de voyage du personnel	109,8	3,9	(113,7)	-	(109,8)	-
Imprimerie et reliure	185,4	6,6	-	2,9	9,5	194,9
Frais généraux de fonctionnement	19,4	(19,4)	-	-	(19,4)	-
Services divers	2,2	0,1	0,2	-	0,3	2,5
Fournitures et accessoires	83,4	(83,4)	-	-	(83,4)	-
Total	6 852,9	(469,9)	104	27,1	(338,8)	6 514,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources (le 1978-1979)	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
6 383	104	-	177	281	4,4 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs

6 514,1

B. -- COÛTS INDIRECTS REPARTIS

11 017,5

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

17 531,6

TABLEAU 23.10 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Activités dans le domaine des droits de l'homme

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	7	7	-	-	7	7
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	11	12	-	-	11	12
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	11	13	-	-	11	13
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	7	7	-	-	7	7
Total	37	40	-	-	37	40
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe						
Autres classes	25	26	-	-	25	26
Total	25	26			25	26
TOTAL GENERAL	62	66	-	-	62	66

C. - Activités dans le domaine des droits de l'homme

23.13 Les quatre sous-programmes qui constituent ce programme, ainsi que les éléments de programme et les produits connexes qui sont prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

Sous-programme 1. Application des instruments internationaux et des procédures établies par l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme

a) Ressources nécessaires : 2 898 700 dollars (soit 44,5 p. 100 de l'ensemble des ressources du programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 9.11 à 9.27.

c) Eléments de programme :

1.1 Application des procédures ordinaires de contrôle
Produits :

i) Dépouillement et publication des rapports reçus des Etats parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et à la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'*apartheid*.

[Au 1er janvier 1979, le nombre d'Etats parties à ces divers instruments internationaux s'établissait comme suit :

103 Etats étaient parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale;

55 Etats étaient parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques;

58 Etats étaient parties au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels;

49 Etats étaient parties à la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'*apartheid*.]

ii) Elaboration de rapports, d'analyses et de principes directeurs à la demande des organes créés en application des dispositions des instruments susmentionnés, et établissement des rapports annuels desdits organes;

iii) Dépouillement et publication des rapports périodiques reçus des Etats non parties aux pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, ainsi que d'organisations internationales, sur les mesures prises par ces Etats et organisations pour garantir le respect des droits de l'homme [résolution 1074 C (XXXIX) du Conseil économique et social];

iv) Elaboration de résumés analytiques des rapports mentionnés à l'alinéa iii);

v) Assistance aux organes s'occupant des droits de l'homme et préparation de leurs réunions; ces organes sont les suivants : Comité des droits de

l'homme, Groupe de travail de session du Conseil économique et social, Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, Comité spécial des rapports périodiques de la Commission des droits de l'homme et Groupe des trois créé en application de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'*apartheid*.

1.2 Application des procédures d'examen des allégations de violations des droits de l'homme

Produits :

- i) Dépouillement des communications reçues des Etats parties au Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques⁴, y compris l'établissement de fiches récapitulatives pour chaque communication, et échange de correspondance avec les auteurs et les Etats intéressés;
- ii) Assistance au Groupe de travail du Comité des droits de l'homme chargé d'examiner les communications susmentionnées;
- iii) Dépouillement des 40 000 à 50 000 communications reçues chaque année (en dehors de celles qui se rapportent au Protocole facultatif) concernant diverses questions relatives aux droits de l'homme; préparation de listes mensuelles de ces communications, contenant un résumé, pour chacune d'elles, à l'intention de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités;
- iv) Assistance au Groupe de travail de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités et au Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme, lesquels examinent les communications susmentionnées;
- v) Assistance aux fins de la réalisation d'études confidentielles, de missions de bons offices ou d'autres activités similaires, décidées par la Commission des droits de l'homme ou la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, en vertu des procédures établies pour connaître des allégations de violations des droits de l'homme;
- vi) Etablissement, à l'intention des membres de la Commission des droits de l'homme, de rapports trimestriels sur l'application des décisions de la Commission;
- vii) Application des procédures établies par le Conseil économique et social, dans sa résolution 277 (X), pour connaître des allégations de violations des droits syndicaux.

1.3 Assistance aux organes spéciaux d'enquête ou d'établissement des faits

Produits :

- i) Rassemblement et analyse d'informations pour trois opérations publiques d'enquête ou d'établissement des faits qu'il est prévu d'exécuter chaque année, au cours de l'exercice biennal 1980-1981. Pour l'exer-

cice biennal 1978-1979, les organes intéressés sont les suivants : Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés; Groupe spécial d'experts pour l'Afrique australe; et Groupe de travail spécial chargé d'enquêter sur la situation actuelle concernant les droits de l'homme au Chili;

- ii) Rassemblement et analyse d'informations pour trois opérations confidentielles d'enquête ou d'établissement des faits qu'il est prévu d'exécuter chaque année, au cours de l'exercice biennal 1980-1981;
- iii) Assistance aux organes susmentionnés pour la tenue de leurs réunions et la préparation de la documentation voulue pour leurs rapports;
- iv) Assistance aux missions dépêchées sur place à l'occasion des enquêtes ou opérations d'établissement des faits susmentionnées;
- v) Assistance à la Commission des droits de l'homme⁵.

Sous-programme 2. Etablissement de normes, recherches, études et prévention de la discrimination

a) Ressources nécessaires : 1 856 700 dollars (soit 28,5 p. 100 de l'ensemble des ressources du programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, p. 33 à 9.86.

c) Eléments de programme :

2.1 Etablissement de normes

Produits : aider les organes s'occupant des droits de l'homme à établir des normes pour le respect des droits suivants : droit à l'autodétermination, droits de l'homme en relation avec le nouvel ordre économique international, droits des minorités, droits des travailleurs migrants, droits des non-ressortissants, droits de l'enfant, droits de l'homme en relation avec le progrès scientifique et technique, droit de ne pas être soumis à la torture, droits de l'homme des personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement, droit à ne pas être soumis à l'intolérance religieuse et droit à la liberté d'information.

2.2 Recherches et études

Produits : préparation, en tout ou en partie, d'études sur les sujets suivants : droit au développement; l'*apartheid* et le colonialisme en tant que formes d'esclavage collectif; travail des enfants; servitude pour dettes; droits des travailleurs migrants; droits de l'homme des personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement; droits de l'homme dans les situations d'urgence; indépendance du pouvoir judiciaire.

2.3 Lutte contre les mesures discriminatoires⁶

Produits :

- i) Etablissement, en tout ou en partie, de rapports sur les mesures discriminatoires dont souffrent certains groupes tels que les minorités, les populations autochtones et les travailleurs migrants;
- ii) Assistance à la Sous-Commission de la lutte contre

⁵ Le secrétariat de la Commission des droits de l'homme, qui est du ressort de la Section des instruments internationaux et des procédures, est actuellement assuré par un membre du Groupe des procédures spéciales de cette section.

⁶ Les activités de lutte contre le racisme et la discrimination raciale font l'objet du sous-programme 4 plus loin.

⁴ En janvier 1979, 21 Etats étaient parties à cet instrument.

les mesures discriminatoires et de la protection des minorités;

- iii) Assistance au Groupe de travail sur l'esclavage et les pratiques esclavagistes de la Sous-Commission.

Sous-programme 3. Services consultatifs et publications

a) Ressources nécessaires : 1 205 100 dollars (soit 18,5 p. 100 de l'ensemble des ressources du programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 9.87 à 9.97.

c) Eléments de programme :

3.1 Documentation et publications

Produits :

- i) Publication de l'*Annuaire des droits de l'homme des Nations Unies* (tous les deux ans), du *Bulletin des droits de l'homme* (trimestriel), de *Status of Human Rights International Instruments* (trimestriel) et de divers rapports et études dont les organes s'occupant des droits de l'homme ont demandé la publication et la diffusion sur une grande échelle;
- ii) Planification, rationalisation et coordination de la production régulière et ponctuelle de la documentation sans cesse croissante demandée par les organes directeurs, y compris les rapports régulièrement reçus de plus de 100 Etats parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, de plus de 50 Etats parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques et au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et de plus de 50 Etats parties à la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'*apartheid*; exécution d'activités similaires concernant divers autres rapports et études sur des questions relatives aux droits de l'homme demandés par les organes compétents en la matière;
- iii) Mesures propres à faire mieux connaître de par le monde les normes et les activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme et à contribuer à la diffusion, à l'échelle mondiale, d'informations sur les droits de l'homme.

3.2 Services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme, et notamment, fourniture de bourses de formation, organisation de séminaires et de cours de formation sur la promotion et la protection des droits de l'homme et fourniture de services d'experts en matière de droits de l'homme aux gouvernements qui en font la demande⁷

Produits :

- i) Octroi chaque année de 25 bourses d'études pratiques et de formation sur place aux méthodes utilisées pour la promotion et la protection des droits de l'homme, une attention particulière étant accordée aux besoins des pays en développement;
- ii) Organisation de deux séminaires et d'un cours de formation par an au cours de l'exercice biennal, et

publication de rapports sur ces activités; et

- iii) Fourniture de services d'experts en matière de droits de l'homme aux gouvernements qui en font la demande.

Sous-programme 4. Mise en œuvre de la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

a) Ressources nécessaires : 553 600 dollars (8,5 p. 100 de l'ensemble des ressources du programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 9.98 à 9.107.

c) Eléments de programme :

4.1 Organisation de séminaires, d'ateliers, de tables rondes et de colloques à la demande des organes directeurs

Produits : organisation, en 1980 et en 1981, d'un séminaire régional sur les activités de lutte contre le racisme et la discrimination raciale, ainsi que l'Assemblée générale l'a demandé et d'un atelier ou d'une table ronde sur des questions ou des problèmes spécifiques concernant la discrimination raciale.

4.2 Etudes sur le racisme et la discrimination raciale demandées par les organes directeurs

Produits :

- i) Préparation d'une étude sur le rôle de l'éducation et des organes d'information dans la lutte contre la discrimination raciale;
- ii) Préparation d'une étude sur les relations entre lutte contre la discrimination raciale et lutte pour l'auto-détermination;
- iii) Préparation d'une étude sur les relations entre discrimination raciale et inégalités dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement et de la culture.

4.3 Rapports aux organes directeurs

Produits : rapports annuels à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social sur les mesures prises par les gouvernements et les organisations internationales pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale.

4.4 Préparation d'une seconde Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale⁸

Produits : établissement et publication de rapports d'activité, de rapports analytiques et de rapports d'information à l'intention de la Conférence.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Redéploiement du personnel de la catégorie des administrateurs

23.14 Tous les mois de travail d'administrateur demandés pour l'exercice 1980-1981 seront affectés aux éléments de

⁷ Conformément aux dispositions de la résolution 926 (X), du 14 décembre 1955, de l'Assemblée générale, les ressources nécessaires à l'exécution de cet élément de programme seront, dans la mesure où les fonds disponibles le permettent, prélevées sur les ressources totales affectées au titre du chapitre 24 au programme ordinaire d'assistance technique dans son ensemble.

⁸ Dans son acte final, la Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (1978) a recommandé à l'Assemblée générale de faire en sorte qu'à la fin de la Décennie une autre conférence mondiale soit organisée afin d'examiner et d'évaluer les travaux réalisés au cours de la Décennie et d'adopter de nouvelles mesures, si nécessaire. L'Acte final de la Conférence mondiale a été approuvé par l'Assemblée générale dans ses résolutions 33/99 et 33/100.

programme qui étaient déjà en cours de réalisation en 1978-1979 et dont l'exécution se poursuivra en 1980-1981. En même temps, on envisage de rémanier profondément la répartition de ces ressources entre les différents sous-programmes.

Postes nouveaux

23.15 Il est proposé de créer quatre nouveaux postes (1 poste P-4, 2 postes P-3 et 1 poste d'agent des services généraux). Ces postes sont demandés aux fins de l'exécution du sous-programme 1. et seraient répartis comme suit : un poste P-3 pour le Groupe des instruments internationaux et un poste P-4, un poste P-3 et un poste d'agent des services généraux pour le Groupe des communications.

23.16 Le Groupe des instruments internationaux, qui se compose actuellement de cinq administrateurs et de quatre agents des services généraux, est chargé d'aider à l'examen de l'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Il est chargé d'assurer le service des réunions du Comité des droits de l'homme et de celles du Groupe de travail de session du Conseil économique et social. Il prépare également les résumés analytiques des rapports présentés par les Etats parties au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. En outre, il fournit, si nécessaire, des services de secrétariat au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale.

23.17 Dans un rapport (A/C.5/1102, par. 7) adressé à l'Assemblée générale en 1966, à sa vingt et unième session, il était indiqué qu'il serait nécessaire de créer à la Division des droits de l'homme, au moment de l'entrée en vigueur du Pacte, un petit service composé de deux administrateurs (D-1/P-5 et P-3/P-2) et de deux agents des services généraux, qui serait chargé de préparer la première session du Comité, et que l'effectif ultérieur du secrétariat du Comité dépendrait du programme de travail que le Comité adopterait, du nombre et de la complexité des questions à son ordre du jour et de l'importance de l'appui fonctionnel et technique dont il aurait besoin. Dans le même rapport, il était estimé qu'il serait nécessaire de créer à la Division des droits de l'homme, au moment de l'entrée en vigueur du Protocole facultatif, un petit service composé d'un administrateur hors classe (P-5), de deux administrateurs (P-3/P-4) et de trois agents des services généraux (*ibid.*, par. 14).

23.18 Des cinq postes d'administrateur et cinq postes d'agent des services généraux, quatre seulement (deux postes d'administrateur et deux postes d'agent des services généraux) ont été créés par l'Assemblée générale entre 1977 et 1979. Au cours de la même période, le nombre des Etats parties aux pactes s'est considérablement accru. En janvier 1979, 58 Etats étaient parties au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, alors qu'ils n'étaient que 40 au moment de l'entrée en vigueur du Pacte, en mars 1976. A la même date, 55 Etats étaient parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, alors qu'ils n'étaient que 38 à l'origine, et 21

Etats étaient parties au Protocole facultatif, contre 13 au moment de l'entrée en vigueur dudit Protocole.

23.19 Cet accroissement marqué du nombre des Etats parties aux différents pactes a entraîné une augmentation du volume de travail de la Division, non seulement du fait du plus grand nombre de rapports, mais aussi en raison de la décision adoptée par le Conseil économique et social à sa dernière session ordinaire de 1978, de prier la Division des droits de l'homme d'établir des résumés analytiques des rapports présentés par les Etats parties. Le Comité des droits de l'homme lui-même a reconnu que le volume de travail augmentait constamment, ce qui l'a conduit à décider, au cours de l'exercice biennal 1978-1979, compte tenu de l'accroissement de ses responsabilités dans le cadre du système des rapports prévu dans les dispositions des pactes et du plus grand nombre de communications qu'il avait à examiner en vertu du Protocole facultatif, de tenir une session supplémentaire par an.

23.20 A sa trente-troisième session, l'Assemblée générale, par sa résolution 33/51 du 14 décembre 1978, a souligné le devoir qui incombait au Secrétaire général, aux termes du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, de mettre à la disposition du Comité des droits de l'homme le personnel et les moyens matériels nécessaires pour s'acquitter efficacement de ses fonctions et a prié le Secrétaire général, étant donné que le Comité des droits de l'homme avait demandé à disposer de services de secrétariat adéquats, compte tenu des besoins généraux pour assurer les services afférents aux pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme et au Protocole facultatif et de la pénurie de personnel et de ressources de la Division des droits de l'homme, de formuler dans le projet de budget pour l'exercice biennal 1980-1981 des propositions appropriées concernant le personnel et les ressources nécessaires pour assurer les services afférents aux instruments susmentionnés.

23.21 Le Groupe des communications, qui se compose de six administrateurs et de quatre agents des services généraux, est chargé, conformément aux procédures détaillées prescrites par le Conseil économique et social dans ses résolutions 728 F (XXVII) du 30 juillet 1959 et 1503 (XLVIII) du 27 juillet 1970, du dépouillement de toutes les communications ayant trait aux principes relatifs à la promotion du respect universel et effectif des droits de l'homme. A l'heure actuelle, le Groupe reçoit entre 40 000 et 50 000 communications par an et il n'a pas été en mesure de faire face comme il conviendrait à ce flot de correspondance. En raison du manque de personnel, des milliers de communications ne sont jamais examinées, tandis que d'autres sont dépouillées quelque six à douze mois après avoir été reçues, d'où l'embarras dans lequel se trouvent constamment la Division et le Secrétariat dans son ensemble. En outre, les communications qui devraient normalement parvenir dans les plus brefs délais aux Etats en raison de la périodicité des procédures de rapport sont habituellement envoyées avec un retard de trois à six mois. La rédaction et la préparation des principes directeurs requis pour l'établissement des rapports des gouvernements et des résumés analytiques des rapports se font également avec un retard de plusieurs mois, ce qui perturbe l'organisation du service des organes de contrôle.

23.22 Compte tenu de l'augmentation constante du volume de travail, une étude de faisabilité a été réalisée en 1979 en vue de doter le Groupe de services informatiques. Cette étude a permis d'établir que le système proposé permettrait un meilleur accès aux données stockées, mais qu'il ne contribuerait pas pour autant à réduire sensiblement le volume de travail du personnel de la catégorie des administrateurs. L'examen des résultats de cette étude n'est pas encore achevé.

23.23 Outre l'examen des communications, le Groupe est également chargé d'assurer le service d'un certain nombre d'organes délibérants ou de leurs organes subsidiaires. En 1975, le Groupe n'a fourni une assistance qu'au Groupe de travail chargé d'examiner les communications concernant les droits de l'homme de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, mais depuis, il a également fourni une assistance au Groupe de travail des communications du Comité des droits de l'homme, qui tient trois sessions par an. En outre, le Groupe des communications est prié de contribuer à l'application des décisions confidentielles prises par la Commission des droits de l'homme et la Sous-Commission aux termes des procédures concernant les allégations de violations des droits de l'homme. En 1978, par exemple, la Commission des droits de l'homme a annoncé qu'elle avait pris en séance privée, conformément à la résolution 1503 (LXVIII) du Conseil économique et social, des décisions concernant neuf pays. La mise en œuvre de ces décisions oblige fréquemment à réaliser des études complexes et minutieuses, à rassembler des informations pour la préparation de ces études et analyses et à fournir la documentation nécessaire à l'établissement des rapports.

23.24 On compte que la création proposée de trois nouveaux postes au sein du Groupe des communications ainsi que l'informatisation des opérations se rapportant à l'examen des communications permettront à la Division de répondre avec une plus grande efficacité aux attentes des Etats Membres.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

23.25 Les crédits demandés à ce titre (42 600 dollars) représenteraient pour la Division six mois de travail d'administrateur de la classe P-3 et six mois de travail d'agent des services généraux, dans le cadre des activités en cours concernant la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale. Les montants négatifs figurant dans les colonnes "Réévaluation de la base de ressources pour 1978-1979" (256 200 dollars) et "Accroissement des ressources" (30 800 dollars) s'expliquent respectivement par la suppression des dépenses non renouvelables effectuées en 1978-1979 et par une diminution des crédits prévus pour cet exercice biennal, crédits qui se limitent à couvrir les besoins mentionnés plus haut.

Consultants

23.26 Conformément à l'Acte final de la Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (1978), tel qu'il a été approuvé par l'Assemblée générale dans ses résolutions 33/99 et 33/100, la Division des droits de l'homme sera tenue d'établir au cours de l'exercice biennal trois études sur divers problèmes relatifs à la discrimination raciale. Il faudra, pour la réalisation de ces études qui touchent à des questions complexes relatives aux droits de l'homme et au domaine social, telles que le rôle des organes d'information dans la lutte contre la discrimination raciale ou les relations entre discrimination raciale et inégalités en matière d'éducation, de santé, de logement et de niveau culturel, faire appel à un certain nombre de concours extérieurs. Les crédits demandés à ce titre, estimés à 26 000 dollars, permettraient à la Division d'obtenir six mois de travail d'experts rémunérés au niveau P-3.

23.27 Les crédits demandés au titre du personnel temporaire affecté à des tâches générales et des consultants, qui sont sensiblement inférieurs à ceux demandés pour l'exercice biennal précédent, visent exclusivement à répondre aux besoins actuels de la Division et ont été calculés au plus juste. En conséquence, tout besoin supplémentaire qui pourrait découler d'une décision prise par un organe délibérant tel que le Conseil économique et social ou ses organes subsidiaires fera l'objet d'une demande de crédit distincte.

Frais de voyage des représentants

23.28 Aucune dépense n'est actuellement prévue à ce titre. Les crédits ouverts en 1978-1979 étaient non renouvelables.

Frais de voyage du personnel en mission

23.29 Les crédits nécessaires à ce titre (113 700 dollars) ont été regroupés sous la rubrique "Frais de voyage du personnel (service des réunions)". Ils ont été calculés d'après les frais de voyage et indemnités de subsistance correspondant à un groupe de fonctionnaires de la Division des droits de l'homme, habituellement composé de quatre à sept membres, chargé d'assister à New York aux réunions du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale et du Comité des droits de l'homme, à la première session ordinaire du Conseil économique et social et à la session de l'Assemblée générale.

Imprimerie et reliure

23.30 Les crédits demandés à ce titre, qui sont du même montant que ceux demandés pour l'exercice biennal précédent, permettront à la Division de poursuivre son programme de publication, tel qu'il a été approuvé aux termes de divers mandats.

CHAPITRE 24. – PROGRAMME ORDINAIRE DE COOPERATION TECHNIQUE

TABLEAU 24.1 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
23 664,1	870,6	3,6	-	-	2 712,4	11,4	3 584,0	15,1	27 248,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
24 534,7	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	27 248,1
----------------------	----------

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

-

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	27 248,1
---	----------

TABLEAU 24.2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)	
			Effer différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979			Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979					Ajustements spéciaux (7)
			Postes permanents (3)		Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)		Autres objets de dépense (6)			
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)		Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
A. Services consultatifs sectoriels a/	12 896,7	-	-	-	-	-	319,0	319,0	13 215,7		
B. Services consultatifs régionaux et sous-régionaux	4 879,7	-	-	-	-	-	260,1	260,1	5 139,8		
C. Développement industriel	5 887,7	-	-	-	-	-	291,5	291,5	6 179,2		
Total	23 664,1	-	-	-	-	-	870,6	870,6	24 534,7		

a/ Concernent les domaines suivants : questions et politiques relatives au développement, administration publique, ressources naturelles, développement social, statistiques, droits de l'homme, établissements humains et commerce international.

TABLEAU 24.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues										Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale					
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%				
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%				
A. Services consultatifs sectoriels a/	12 896,7	319,0	2,4	-	-	1 349,3	10,4	1 668,3	12,9	14 565,0	-		
B. Services consultatifs régionaux et sous-régionaux	4 879,7	260,1	5,3	-	-	796,9	16,3	1 057,0	21,6	5 936,7	-		
C. Développement industriel	5 887,7	291,5	4,9	-	-	567,2	9,6	858,7	14,5	6 746,4	-		
Total	23 664,1	870,6	3,6	-	-	2 713,4	11,4	3 584,0	15,1	27 248,1	-		

a/ Concernent les domaines suivants : questions et politiques relatives au développement, administration publique, ressources naturelles, développement social, statistiques, droits de l'homme, établissements humains et commerce international.

Programme ordinaire de coopération technique

24.1 Le programme ordinaire de coopération technique de l'Organisation des Nations Unies complète l'assistance offerte aux pays en développement dans le cadre d'autres programmes et permet de donner suite à des recommandations de fond du Conseil économique et social au moyen de projets opérationnels. Les rapports annuels sur les activités dont le coût est imputé sur ce chapitre du budget sont soumis au Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement. Les activités entreprises dans le cadre du Programme ordinaire comprennent des projets hors Siège, des services consultatifs à court terme, des activités de formation et des activités visant à promouvoir la coopération entre pays en développement.

24.2 Le programme comprend les éléments suivants :

a) Services consultatifs sectoriels. Ces services concernent les domaines suivants : planification du développement, administration publique, ressources naturelles, développement social, statistiques, droits de l'homme, établissements humains et commerce international. Les activités sont exécutées, suivant le cas, par le Département de la coopération technique pour le développement, le Département des affaires économiques et sociales internationales, la Division des droits de l'homme, le Centre pour les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement;

b) Services consultatifs régionaux et sous-régionaux; activités exécutées par les commissions régionales;

c) Développement industriel; activités exécutées par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

24.3 Aucun crédit n'est demandé au présent chapitre au titre de la croissance des programmes, mais il a été tenu compte des effets de l'inflation et des variations des taux de change afin qu'il soit possible d'exécuter autant de projets qu'en 1978-1979.

A. — SERVICES CONSULTATIFS SECTORIELS

24.4 Les crédits prévus pour cet élément de programme (14 565 000 dollars) représentent 53,4 p. 100 du montant total des crédits demandés et seront utilisés pour fournir des services consultatifs dans les domaines suivants : questions et politiques relatives au développement, administration publique, ressources naturelles, développement social, statistiques, droits de l'homme, établissements humains et commerce international. Les types d'activités qui seront exécutées pendant l'exercice biennal sont récapitulés ci-après.

Projets hors Siège

24.5 Pendant l'exercice biennal 1980-1981, le programme ordinaire restera axé sur des activités propres à

favoriser l'instauration du nouvel ordre économique international, notamment sur les activités visant à promouvoir la coopération technique entre pays en développement, l'auto-suffisance et la mise en œuvre des nouvelles dimensions de la coopération technique. On peut citer comme exemple le projet d'assistance à l'Office d'aménagement du bassin du Sénégal, à la disposition duquel est mise une équipe multidisciplinaire de conseillers, et le projet interrégional sur l'échange de données d'expérience et la formation en vue du développement communautaire et de la mise au point de techniques appropriées, dont l'objectif est de favoriser l'auto-suffisance en offrant des possibilités de coopération technique entre pays en développement au niveau communautaire.

Services consultatifs à court terme

24.6 Au cours de l'exercice biennal 1980-1981, ces services seront renforcés de façon à aider les pays en développement à formuler leur stratégie en ce qui concerne l'application de certaines des décisions prises par l'Assemblée générale à sa septième session extraordinaire. On se propose d'envoyer sur place, selon les besoins, des équipes multidisciplinaires de conseillers interrégionaux pour fournir des services mieux intégrés et plus complets. Il est également prévu de mettre à la disposition des pays des compétences plus diversifiées sous la forme de consultants à court terme, venant de préférence des pays en développement eux-mêmes. Le programme concernant les services consultatifs interrégionaux sera développé afin que le Secrétariat soit mieux en mesure de s'acquitter de ses responsabilités lorsque le PNUD et/ou les pays en développement eux-mêmes lui demandent de participer à des activités de programmation par pays.

Formation

24.7 Des activités de formation seront organisées à l'intention des pays en développement dans les divers domaines entrant dans le cadre de cet élément de programme, mais surtout dans les domaines des droits de l'homme, de l'intégration des femmes au développement, des nouvelles sources d'énergie et des statistiques. Dans la mesure du possible, la formation sera assurée dans des établissements et des centres existant déjà dans les pays en développement, et les échanges entre ces établissements seront encouragés.

24.8 Sous réserve des modifications qui pourraient être apportées ultérieurement compte tenu des faits nouveaux touchant la restructuration et d'autres transformations [des services et] des activités, la répartition des crédits par programme et type d'activité, qui est indiquée dans le tableau 24.4 ci-après, est la même que celle qui figurait dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1978-1979.

TABLEAU 24.4

A. - SERVICES CONSULTATIFS SECTORIELS^a

	Projets hors Siège						Services consultatifs à court terme			Formation			Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Questions et politiques relatives au développement	1 621,4	1 794,7	1 494,2	1 722,9	63,7	71,8	3 179,3	3 589,4						
Ressources naturelles	990,0	1 022,4	1 116,2	1 255,5	-	100,0	2 106,2	2 377,9						
Administration et finances publiques	765,0	856,3	824,5	930,8	59,4	74,5	1 648,9	1 861,6						
Développement social	1 396,2	1 563,1	495,3	572,5	58,5	66,0	1 950,0	2 201,6						
Statistiques	-	-	330,5	333,2	-	40,0	330,5	373,2						
Droits de l'homme	-	-	-	-	236,8	267,4	236,8	267,4						
Etablissements humains	333,4	369,9	485,7	555,0	-	-	819,1	924,9						
Commerce international	-	-	494,8	556,7	59,3	68,9	554,1	625,6						
Hors programme b/	2 071,8	843,4	-	-	-	1 500,0	2 071,8	2 343,4						
Total	7 177,8	6 449,8	5 241,2	5 926,6	477,7	2 188,6	12 896,7	14 565,0						

a/ La ventilation par programme est sujette à modifications et n'est présentée qu'à titre indicatif.

b/ Correspond aux montants que l'Organisation compte recevoir en monnaies non convertibles et qu'elle utilisera dans la mesure du possible. Le montant prévu pour 1980-1981 est fondé sur le barème des contributions pour 1979.

B. - SERVICES CONSULTATIFS REGIONAUX ET SOUS-REGIONAUX

24.9 Les crédits prévus pour cet élément de programme (5 936 700 dollars) représentent 21,8 p. 100 du total des crédits demandés. Conformément à la résolution 2803 (XXVI) de l'Assemblée générale, en date du 14 décembre 1971, un crédit est demandé pour couvrir le coût d'un réseau de services consultatifs régionaux et sous-régionaux visant à aider les pays en développement membres des commissions régionales à résoudre les problèmes auxquels ils peuvent se heurter dans leurs efforts de développement national. Les services des conseillers régionaux sont fournis

sur la demande des gouvernements intéressés et consistent en missions consultatives composées d'un seul conseiller ou d'équipes multidisciplinaires composées de plusieurs conseillers, une attention particulière étant accordée aux besoins des pays les moins avancés de chaque région. Les conseillers régionaux sont basés au siège de chaque commission régionale et reçoivent l'appui nécessaire des divisions organiques. Le réseau est administré par les services administratifs des commissions régionales.

24.10 Le tableau 24.5 ci-après indique comment les crédits prévus pour les services consultatifs régionaux et sous-régionaux se répartissent entre les commissions régionales.

TABLEAU 24.5
 B. - SERVICES CONSULTATIFS REGIONAUX ET SOUS-REGIONAUX
 (En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Hors programme ^{a/}		Prévus au programme			Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1980-1981
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)	182,2	220,3	1 031,7	1 247,2	1 213,9	1 467,5	
Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL)	169,3	204,9	958,2	1 160,0	1 127,5	1 364,9	
Commission économique pour l'Afrique (CEA)	105,3	121,8	1 502,7	1 818,3	1 608,0	1 940,1	
Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO)	139,6	174,9	790,7	989,3	930,3	1 164,2	
Total	596,4	721,9	4 283,3	5 214,8	4 879,7	5 936,7	

a/ Correspond aux montants que l'Organisation compte recevoir en monnaies non convertibles et qu'elle utilisera dans la mesure du possible. Le montant prévu pour 1980-1981 est fondé sur le barème des contributions pour 1979.

C. - DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

24.11 Les crédits prévus pour cet élément de programme (6 746 400 dollars) représentent 24,8 p. 100 du total des crédits demandés et seront affectés à l'assistance technique qui sera fournie aux pays en développement en vue d'accélérer et de renforcer le processus de développement industriel. Pendant l'exercice biennal 1980-1981, une place encore plus importante sera accordée à la formation, à la coopération entre pays en développement et aux programmes à mettre en œuvre pour satisfaire les besoins particuliers des pays les moins avancés, conformément aux dispositions de la Déclaration et du Plan d'action de Lima (voir A/10112, chap. IV). Les types d'activité prévus sont les suivants :

a) Services consultatifs régionaux fournis dans le cadre des divisions industrielles communes de l'ONUDI et des commissions régionales;

b) Services consultatifs à court terme devant être mis à la disposition des pays qui demanderont une assistance technique très spécialisée dans des secteurs industriels prioritaires;

c) Activités de formation, qui revêtiront les formes suivantes :

- i) Octroi de bourses pour des stages intensifs de formation spécialisée, portant sur une période de courte durée;
- ii) Formation de groupe sur une base interrégionale;
- iii) Octroi d'une assistance aux pays en développement pour la création de services de formation ou le renforcement des services existants;

d) Adoption de mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés dans des domaines tels que la mise en place de nouvelles installations de production, la planification du développement et la création de l'infrastructure nécessaire au développement, ainsi que fourniture d'une assistance pour l'élaboration, l'évaluation et l'exécution des projets;

e) Consultations avec les gouvernements au sujet de projets précis ou des possibilités de coopération dans des secteurs industriels prioritaires.

24.12 Le tableau 24.6 ci-après indique la répartition des crédits par type d'activité.

TABLEAU 24.6

C. - DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

(En milliers de dollars des Etats-Unis).

Type d'activité	1978-1979	1980-1981
Services consultatifs régionaux	1 535,0	1 869,1
Services consultatifs à court terme	650,0	743,3
Formation	770,0	831,3
Mesures spéciales en faveur des pays en développement les moins avancés	1 559,0	1 723,2
Coopération entre pays en développement	410,0	457,3
Consultations avec les gouvernements	80,0	109,6
Hors programme <u>a/</u>	883,7	1 012,6
Total	5 887,7	6 746,4

a/ Correspond aux montants que l'Organisation s'attend à recevoir en monnaies non convertibles et que, compte tenu de l'expérience passée, elle pense utiliser autant que possible pour financer la formation de groupe sur une base interrégionale.

TITRE V

JUSTICE INTERNATIONALE ET DROIT INTERNATIONAL

CHAPITRE 25. – COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

TABLEAU 25.1 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
6 602,6 ^{a/}	479,5	7,3	252,9	3,8	294,5	4,4	1 026,9	15,5	7 629,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
7 082,1	252,9	-	-	252,9	3,6 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	7 629,5
----------------------	---------

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

243,7

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	7 873,2
--	---------

^{a/} Non compris un montant de 5 600 dollars, au titre du coût de la vérification extérieure des comptes, qui a été transféré au chapitre 1 A.

TABLEAU 25.2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)	
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979			Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979					Total (8)
			Autres objets de dépense (4)		Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)		Ajustements spéciaux (7)			
			Postes permanents (3)								
A. Membres de la Cour	2 838,4	-	-	-	-	50,6	290,0 ^{a/}	340,6	3 179,0		
B. Personnel du Greffe	2 960,6	-	32,5	-	55,5	19,6	(0,9)	106,7	3 067,3		
C. Services communs	803,6 ^{b/}	-	-	-	-	32,2	-	32,2	835,8		
Total	6 602,6 ^{b/}	-	32,5	-	55,5	102,4	289,1	479,5	7 082,1		

a/ Compte tenu d'une majoration des versements complémentaires [voir par. 25.5, alin. b)] et des ajustements au titre des pensions (voir par. 25.7) prévus pour 1979.

b/ Non compris un montant de 5 600 dollars, au titre du coût de la vérification extérieure des comptes, qui a été transféré au chapitre 1 A.

TABLEAU 25.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981
F S TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale			
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%		
A. Membres de la Cour	2 838,4	340,6	12,0	(5,0)	(0,2)	8,5	0,3	344,1	12,1	3 182,5	(0,1)
B. Personnel du Greffe	2 960,6	106,7	3,6	52,3	1,7	188,1	6,3	347,1	11,7	3 307,7	1,7
C. Services communs	803,6 ^{a/}	32,2	4,0	205,6	25,6	97,9	12,2	335,7	41,7	1 139,3	24,6
Total	6 602,6 ^{a/}	479,5	7,3	252,9	3,8	294,5	4,4	1 026,9	15,5	7 629,5	3,6

a/ Non compris un montant de 5 600 dollars, au titre du coût de la vérification extérieure des comptes, qui a été transféré au chapitre 1 A.

TABLEAU 25.4 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : le Greffe

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	2	2	-	-	2	2
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	5	5	-	-	5	5
Total	16	16	-	-	16	16
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	6	6	-	-	6	6
Autres classes	15	15	-	-	15	15
Total	21	21	-	-	21	21
TOTAL GENERAL	37	37	-	-	37	37

TABLEAU 25.5 - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis provenant de	Total	Coûts indirects imputés au chapitre 25		
		A	B	C
Chapitre 28.				
A	2,6	-	2,6	-
B	115,8	33,7	35,9	46,2
C	18,9	-	18,9	-
D	-	-	-	-
E	14,3	6,0	6,2	2,1
F	36,1	15,0	15,6	5,4
G	-	-	-	-
H	-	-	-	-
I	-	-	-	-
J	1,5	-	1,4	-
K	4,9	-	4,9	-
L	8,7	-	8,7	-
M	-	-	-	-
Chapitre 29.				
(2)	-	-	-	-
(3)	40,9	-	-	40,9
(4)	-	-	-	-
(5)	-	-	-	-
REPARTITION DES COÛTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE	-	-	-	-
TOTAL, COÛTS INDIRECTS REPARTIS	243,7	54,7	94,2	94,6
COÛTS DIRECTS	7 629,5	3 182,5	3 307,7	1 139,3
TOTAL COÛTS DIRECTS ET COÛTS INDIRECTS REPARTIS	7 873,2	3 237,2	3 401,9	1 233,9

Sens des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre-28. Administration, gestion et services généraux

- A. Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
- B. Bureau des services financiers
- C. Bureau des services du personnel
- D. Bureau des services généraux (New York)
- E. Service de gestion administrative
- F. Division de vérification intérieure des comptes
- G. Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
- H. Services administratifs et financiers (Genève)
- I. Division des services généraux (Genève)
- J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
- K. Dépenses diverses
- L. Activités administratives financées en commun
- M. Services administratifs (Vienne)

Chapitre 29. Services de conférence et bibliothèques (New York, Genève et Vienne)

- (2) Services d'interprétation et des séances
- (3) Traduction, édition et dactylographie
- (4) Publications et documentation
- (5) Bibliothèques

Sens des lettres des têtes de colonne :

- A. Membres de la Cour
- B. Le Greffe
- C. Services communs

Cour internationale de Justice

25.1 La Cour internationale de Justice est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies. Elle fonctionne conformément à son Statut, qui fait partie intégrante de la Charte des Nations Unies.

25.2 La Cour a pour fonctions de se prononcer sur des différends qui lui sont référés par les Etats et de donner des avis consultatifs à la demande de tout organe autorisé à formuler une telle demande par la Charte des Nations Unies ou conformément à ses dispositions. Actuellement, ces organes sont l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Orga-

nisation mondiale de la santé (OMS), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Société financière internationale, le Fonds monétaire international, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et l'Union internationale des télécommunications (UIT). La Cour présente chaque année un rapport à l'Assemblée générale. Le dernier rapport a été publié sous la cote A/33/4¹.

25.3 Pendant l'année qui s'est achevée le 31 juillet 1978, la Cour a tenu 32 séances privées. Elle n'a pas tenu d'audience publique. Les travaux judiciaires de la Cour ont porté sur l'affaire du plateau continental de la mer Egée.

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-troisième session, Supplément No 4.

A. - Membres de la Cour

TABLEAU 25.6 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Traitements et indemnités des juges	1 856,3	163,1	-	-	163,1	2 019,4
Pensions	871,0	172,0	-	-	172,0	1 043,0
Dépenses communes de personnel	92,6	4,6	-	7,4	12,0	104,6
Frais de voyage	18,5	0,9	(5,0)	1,1	(3,0)	15,5
Total	2 838,4	340,6	(5,0)	8,5	344,1	3 182,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 179,0	(5,0)	-	-	(5,0)	(0,1) %

2) Fonds extra-budgetaires

-

Total, coûts directs 3 182,5

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

54,7

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 3 237,2

A. — Membres de la Cour

25.4 La Cour est composée de 15 juges élus par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité pour une période de neuf ans.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Traitements et indemnités des juges*

25.5 Les dépenses inscrites à cette rubrique (1 901 400 dollars) comprennent les éléments suivants :

a) Le traitement annuel des membres de la Cour, soit 50 000 dollars par juge, conformément à la décision 3537 B (XXX) de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1975;

b) Des versements complémentaires d'un montant total de 16 500 dollars par an, en vertu de deux ajustements qui ont été opérés en application du nouveau système d'ajustement en fonction du coût de la vie et qui ont pris effet, respectivement, le 1er janvier 1977 (3 000 dollars), le 1er janvier 1978 (6 000 dollars) et le 1er janvier 1979 (7 500 dollars);

c) Une indemnité spéciale de 12 200 dollars par an pour le Président de la Cour;

d) Une indemnité pour le Vice-Président de la Cour lorsqu'il remplace le Président.

25.6 Comme l'Assemblée générale l'a indiqué dans sa résolution 31/204 du 22 décembre 1976, le traitement annuel des membres de la Cour internationale de Justice sera révisé à sa trente-cinquième session (c'est-à-dire en 1980, avec effet au 1er janvier 1981), puis normalement tous les cinq ans.

Pensions

25.7 En vertu des dispositions régissant leurs pensions, qui ne prévoient pas le versement de cotisations, les juges qui ont cessé de siéger à la Cour et ont atteint l'âge de 65 ans perçoivent une pension d'un montant égal à la moitié de leur traitement annuel après neuf ans de service, c'est-à-dire à expiration d'un mandat complet. Lorsqu'ils ont siégé pendant une période plus courte, le montant de leur pension s'en trouve réduit proportionnellement. Ainsi qu'il ressort de la décision 33/305 de l'Assemblée générale, en date du 31 octobre 1978, quatre juges ont quitté la Cour le 5 février 1979, à l'expiration de leur mandat. A cet égard, il a fallu prévoir pour 1980-1981 un montant supplémentaire de 172 000 dollars, qui a été consigné comme ajustement spécial dans le total réévalué de la base des ressources de 1978-1979.

Dépenses communes de personnel

25.8 Le crédit inscrit à cette rubrique (97 200 dollars), qui a été calculé compte tenu de l'expérience actuelle, doit permettre de couvrir les frais de voyage et de déménagement des juges prenant leur retraite et des juges prenant leurs fonctions à la Cour, ainsi que les dépenses au titre du congé annuel pris dans les foyers.

Frais de voyage

25.9 Le crédit inscrit à cette rubrique (14 400 dollars) doit permettre à la Cour de tenir des sessions en dehors de La Haye. Compte tenu de l'expérience récente, le crédit demandé à ce titre a été réduit de 5 000 dollars.

B. – Personnel du Greffe

TABEAU 25.7 – ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COUTS DIRECTS

1) *Budget ordinaire*

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1980-1981	
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale
Postes permanents	2 037,7	69,3	-	123,0	192,3	2 230,0
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	340,6	17,1	52,3	31,2	100,6	441,2
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	17,0	0,8	-	1,3	2,1	19,1
Dépenses communes de personnel	524,4	17,8	-	29,9	47,7	572,1
Indemnités de représentation	7,2	-	-	-	-	7,2
Frais de voyage du personnel	32,4	1,6	-	2,6	4,2	36,6
Dépenses de représentation	1,3	0,1	-	0,1	0,2	1,5
Total	2 960,6	106,7	52,3	188,1	347,1	3 307,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 067,3	52,3	-	-	52,3	1,7 %

2) *Fonds extra-budgétaires*

—

Total, coûts directs 3 307,7

B. – COUTS INDIRECTS REPARTIS

94,2

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 3 401,9

B. – Le personnel du Greffe

25.10 Le personnel du Greffe, qui est nommé par la Cour conformément au paragraphe 2 de l'Article 21 du Statut de celle-ci, fournit à la Cour des services d'appui technique, dont des services d'ordre juridique, diplomatique et administratif. Il est également chargé de l'administration financière et comptable, des services d'archives et de diffusion et des services documentaires et bibliothécaires.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

25.11 Le montant inscrit à cette rubrique (410 000 dollars) doit permettre avant tout d'assurer le service des séances privées et des audiences publiques de la Cour. A cet égard, on est parti de l'hypothèse qu'il faudra assurer pour chacune des deux années de l'exercice biennal les services nécessaires pour 50 jours d'audiences publiques et 50 jours

de séances privées. Le crédit demandé doit permettre en outre de mettre des secrétaires à la disposition des juges et de rémunérer un bibliothécaire adjoint ainsi que deux plantons supplémentaires et un second standardiste, dont les services sont devenus nécessaires depuis que la Cour a emménagé dans la nouvelle aile du Palais de la Paix, ce qui explique l'augmentation des ressources, d'un montant de 52 300 dollars, qui est proposée.

Frais de voyage du personnel

25.12 Le montant inscrit à cette rubrique (34 000 dollars) doit permettre de couvrir les frais de voyage du personnel du Greffe envoyé en mission, ainsi que les frais de voyage à l'occasion de la nomination et de la cessation de service du personnel temporaire.

C. - Services communs

TABLEAU 25.8 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Imprimerie et reliure	224,8	11,3	-	18,0	29,3	254,1
Vérification extérieure des comptes	a/	-	-	-	-	-
Frais généraux de fonctionnement	71,5	3,7	-	5,8	9,5	81,0
Location et entretien des locaux	352,2	23,2	182,6	61,0	266,8	619,0
Communications	-	-	19,0	1,5	20,5	20,5
Fournitures et accessoires	69,4	3,5	-	5,5	9,0	78,4
Livres et fournitures de bibliothèque	51,7	2,5	-	4,2	6,7	58,4
Mobilier et matériel	34,0	(12,0)	4,0	1,9	(6,1)	27,9
Total	803,6^{a/}	32,2	205,6	97,9	335,7	1 139,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
835,8	205,6	-	-	205,6	24,6 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 1 139,3

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

94,6

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 1 233,9

a/ Non compris un montant de 5 600 dollars, au titre du coût de la vérification extérieure des comptes, qui a été transféré au chapitre 1 A.

C. — Services communs

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Location et entretien des locaux*

25.13 En vertu de l'accord entre l'Organisation des Nations Unies et la Fondation Carnegie en date du 21 février 1946 [approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 84 (I)] concernant l'usage des locaux du Palais de la Paix à La Haye, l'ONU verse chaque année une contribution à la Fondation pour l'usage du palais, à titre de remboursement partiel des dépenses générales d'exploitation assumées par la Fondation.

25.14 En 1978, les juges ont emménagé dans la nouvelle aile du Palais de la Paix, construite par le Gouvernement néerlandais sans frais pour l'Organisation des Nations Unies. Du fait de la construction de ces nouveaux locaux, l'espace utile dont dispose la Cour a augmenté d'environ 45 p. 100.

25.15 A titre exceptionnel, le Gouvernement néerlandais a pris à sa charge pendant les années 1978 et 1979 les dépenses d'exploitation supplémentaires afférentes à l'occupation des nouveaux locaux. Pour la période 1980-1981, la Fondation Carnegie a demandé un réajustement de la contribution de l'ONU en raison de l'accroissement de la superficie occupée par la Cour et de l'augmentation du coût : a) de l'entretien technique du bâtiment et de ses installations; b) du chauffage et de l'éclairage; c) des services de nettoyage; et d) de l'assurance.

25.16 L'augmentation demandée par la Fondation Carnegie a été calculée sur la base, d'une part, des dépenses engagées par le Gouvernement néerlandais pour l'entretien des nouveaux locaux en 1978 et, d'autre part, du montant, ajusté pour tenir compte de l'inflation, versé par l'ONU au titre du bâtiment principal, sous réserve d'une déduction pour les locaux qui ne sont plus occupés.

25.17 Par rapport au montant versé en 1978, année au cours de laquelle la précédente augmentation a été accordée, l'augmentation due à l'inflation est évaluée à environ 15 p. 100 jusqu'en 1980 (c'est-à-dire pour une période de deux ans) et à environ 23 p. 100 jusqu'en 1981 (c'est-à-dire pour une période de trois ans).

25.18 Sur la base des facteurs susmentionnés, la contribution que l'ONU versera à la Fondation Carnegie au cours de l'exercice biennal 1980-1981 s'élèvera à 619 000 dollars, ce qui représente une augmentation totale de 266 800 dollars par rapport à l'exercice biennal en cours.

Communications

25.19 Il est proposé d'ouvrir un crédit nouveau de 19 000 dollars pour couvrir les dépenses entraînées par l'installation d'un standard autonome dans le nouveau bâtiment occupé par la Cour.

Mobilier et matériel

25.20 Les ressources nécessaires à cette rubrique (26 000 dollars) comportent un crédit nouveau de 4 000 dollars pour le remplacement de la camionnette de la Cour.

CHAPITRE 26. – ACTIVITES JURIDIQUES

TABLEAU 26.1 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
9 202,6	410,0	4,5	138,5	(1,5)	805,7	8,8	1 077,2	11,7	10 279,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
9 612,6	(138,5)	113,5	107,4	(144,6)	(1,5) %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Appui aux structures administratives extra-budgétaires :		
Traitements et dépenses communes de personnel	339,2	614,4
Remboursements au titre des activités de coopération technique :		
Traitements et dépenses communes de personnel	110,1	123,1
Total a)	449,3	737,5
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	449,3	737,5

Total, coûts directs	11 017,3
-----------------------------	----------

15 583,2

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	26 600,5
---	----------

TABLEAU 26.2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total réévalué de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (2)
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
A. Organes directeurs	1 566,0	-	-	-	2,6	44,7	(66,4) ^{a/}	(19,1)	1 546,9	
B. Réunions et conférences spéciales	38,9	38,9 ^{b/}	-	-	-	-	-	(38,9)	-	
C. Bureau des affaires juridiques										
1. Direction exécutive et administration	946,5	-	-	-	19,0	0,9	-	19,9	966,4	
2. Programme d'activités	6 651,2	113,5 ^{c/}	134,8	-	86,9	38,7	301,2 ^{d/}	448,1	7 099,3	
Total	9 202,6	152,4	134,8	-	108,5	84,3	234,8	410	9 612,6	

a/ Voir par. 26.5 et 26.14.

b/ Conférence des Nations Unies sur la succession d'Etats.

c/ Coût du transfert à Vienne du Service du droit commercial international.

d/ Voir par. 26.31 et 26.38.

TABEAU 26.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %		
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissements des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
A. Organes directeurs	1 566,0	(19,1)	(1,2)	(152,7)	(9,8)	81,0	5,2	(90,8)	(5,8)	1 475,2	(9,9)
B. Réunions et conférences spéciales	38,9	(38,9)	(100,0)	113,5	291,8	6,8	17,5	81,4	209,3	120,3	-
C. Bureau des affaires juridiques											
1. Direction exécutive et administration	946,5	19,9	2,1	115	12,1	97,6	10,3	232,5	24,5	1 179	13,0
2. Programme d'activités	6 651,2	448,1	6,7	(214,3)	(3,2)	620,3	9,3	854,1	12,9	7 505,3	(3,0)
Total	9 202,6	410,0	4,4	(138,5)	(1,5)	805,7	8,7	1 077,2	11,7	10 279,8	(1,5)

TABLEAU 26.4 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : activités juridiques

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	-	-	-	-	-	-
Directeur (D-2)	2	2	1	1	3	3
Administrateur général (D-1)	6	6	1	1	7	7
Administrateur hors classe (P-5)	12	12	-	-	12	12
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	17	17	1	1	18	18
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	11	11	1	1	12	12
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	5	7	2	2	7	9
Total	54	56	6	6	60	62
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	8	9	-	-	8	9
Autres classes	35	41	5	5	40	46
Total	43	50	5	5	48	55
TOTAL GENERAL	97	106	11	11	108	117

TABLEAU 26.5 - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis provenant de	Coûts indirects imputés au chapitre 26										
	Total	A			B	C					
		1	2	3		1	2 a)	2 b)	2 c)	2 d)	2 e)
Chapitre 28.											
A	10,1	-	-	0,2	-	1,6	1,8	1,0	-	2,4	3,1
B	228,3	30,4	21,7	8,2	1,1	79,9	18,5	22,0	2,2	18,5	25,0
C	267,1	-	-	4,6	-	49,7	41,1	54,8	-	50,2	70,8
D	2 333,8	-	-	42,4	-	463,2	-	387,7	-	620,6	819,8
E	20,6	1,9	0,3	0,5	0,2	2,8	3,3	3,8	0,4	3,1	4,3
F	52,1	4,8	0,9	1,4	0,6	7,0	8,2	9,7	0,9	7,8	10,8
G	426,0	-	-	-	-	-	-	426,0	-	-	-
H	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
I	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
J	68,1	-	-	1,4	-	13,6	0,6	16,6	-	14,9	21,0
K	43,0	-	-	0,8	-	8,2	2,5	9,8	-	9,0	12,7
L	27,5	-	-	0,5	-	4,7	4,2	5,6	-	5,2	7,3
M	475,7	-	-	-	-	-	475,7	-	-	-	-
Chapitre 29.											
(2)	2 076,1	677,4	580,2	33,9	784,6	-	-	-	-	-	-
(3)	8 567,2	2 209,1	759,9	95,4	2 565,3	1 092,8	-	1 837,4	7,1	-	-
(4)	395,8	198,9	91,4	2,8	-	102,4	-	-	0,2	-	-
(5)	591,8	-	-	-	-	-	-	88,8	-	221,9	281,1
REPARTITION DES COÛTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE C.1											
C.1	-	-	-	-	-	(3 302,9)	725,7	854,7	80,7	689,3	952,4
TOTAL, COÛTS INDIRECTS REPARTIS	15 583,2	3 122,5	1 454,5	191,9	3 351,8	(1 480,9)	1 281,6	3 718,8	91,5	1 643,0	2 208,3
COÛTS DIRECTS	11 017,3	1 005,1	182,0	288,1	120,3	1 480,9	1 744,8	2 054,9	194,0	1 657,3	2 289,9
TOTAL, COÛTS DIRECTS ET COÛTS INDIRECTS REPARTIS	26 600,5	4 127,6	1 636,5	480,0	3 472,1	-	3 026,4	5 773,7	285,5	3 300,3	4 498,2

Sens des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre 28. Administration, gestion et services généraux

- A. Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
- B. Bureau des services financiers
- C. Bureau des services du personnel
- D. Bureau des services généraux (New York)
- E. Service de gestion administrative
- F. Division de vérification intérieure des comptes
- G. Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
- H. Services administratifs et financiers (Genève)
- I. Division des services généraux (Genève)
- J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
- K. Dépenses diverses
- L. Activités administratives financées en commun
- M. Services administratifs (Vienne)

Chapitre 29. Services de conférence et bibliothèques (New York, Genève et Vienne)

- (2) Services d'interprétation et des séances
- (3) Traduction, édition et dactylographie
- (4) Publications et documentation
- (5) Bibliothèques

Sens des lettres et chiffres des têtes de colonne :

- A. Organes directeurs
 - 1. Commission du droit international
 - 2. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
 - 3. Le Tribunal administratif des Nations Unies et son secrétariat
- B. Réunions et conférences spéciales
- C. Service juridique
 - 1. Direction exécutive et administration
 - 2. Programmes d'activité
 - a) Service du droit commercial international
 - b) Fonctions incombant au Secrétaire général en sa qualité de dépositaire des traités; enregistrement et publication des traités;
 - c) Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international
 - d) Division de la codification
 - e) Division des questions juridiques générales

Activités juridiques

26.1 Les objectifs, activités, stratégies et produits escomptés de ce grand programme se répartissent entre cinq programmes et sont décrits dans le chapitre 6 du plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1, vol. I, par. 6.1 à 6.160). La plupart des activités sont de caractère continu. Dans certains cas, il est difficile de prévoir avec exactitude le contenu détaillé des plans de travail car ceux-ci dépendent des décisions que l'Assemblée générale prendra à ses trente-quatrième et trente-cinquième sessions. Chaque fois que possible, le texte qui suit donne, sous les rubriques correspondant aux unités administratives responsables de l'exécution des diverses activités, des renseignements plus précis sur les sous-programmes indiqués dans le plan à moyen terme, ou y apporte des modifications. Etant donné que les sous-programmes et programmes prévus dans le plan à moyen terme pour la période 1980-1983 doivent être exécutés par plusieurs unités administratives ou par plusieurs organes inscrits au présent chapitre du budget-programme, on trouvera ci-après, pour faciliter les comparaisons, un tableau récapitulant les ressources nécessaires dans chaque cas et le pourcentage qu'elles représentent par rapport au total prévu pour le programme.

	Dollars des Pourcentage Etats-Unis	
Programme 1. Respect, renforcement et unification du droit dans les affaires de l'Organisation des Nations Unies		
<i>Sous-programme 1</i>		
Bureau du Conseiller juridique (par. 26.23)	71,5	722 100
<i>Sous-programme 2</i>		
Tribunal administratif des Nations Unies et son secrétariat (par. 26.13)	28,5	288 100
	100,0	1 010 200
Programme 2. Accords internationaux		
<i>Sous-programme 1</i>		
Section des traités (par. 26.36)	18,4	378 500
<i>Sous-programme 2</i>		
Section des traités (par. 26.36)	81,6	1 676 400
	100,0	2 054 900
Programme 3. Développement progressif et codification du droit international		
<i>Sous-programme 1</i>		
Division de la codification (par. 26.45) ...	8,1	232 300
<i>Sous-programme 2</i>		
Commission du droit international (par. 26.4)	35,2	1 005 100
Division de la codification (par. 26.45) ..	26,1	746 200
<i>Sous-programme 3</i>		
Division de la codification (par. 26.45) ..	16,1	459 800

	Dollars des Pourcentage Etats-Unis	
<i>Sous-programme 4</i>		
Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international (par. 26.44)	6,8	194 000
Division de la codification (par. 26.45) ..	7,7	219 000
	100,0	2 856 400
Programme 4. Conduite des activités juridiques de caractère général de l'Organisation des Nations Unies et développement de domaines spécialisés du droit		
<i>Sous-programme 1</i>		
Division des questions juridiques générales (par. 26.50)	48,8	1 126 900
<i>Sous-programme 2</i>		
Bureau du Conseiller juridique (par. 26.23)	5,0	115 400
Division des questions juridiques générales (par. 26.50)	12,2	280 900
<i>Sous-programme 3</i>		
Bureau du Conseiller juridique (par. 26.23)	7,3	169 600
Division des questions juridiques générales (par. 26.50)	11,8	272 700
<i>Sous-programme 4</i>		
Bureau du Conseiller juridique (par. 26.23)	7,4	171 900
<i>Sous-programme 5</i>		
Division des questions juridiques générales (par. 26.50)	7,5	173 800
	100,0	2 311 200
Programme 5. Harmonisation et unification progressives du droit commercial international		
<i>Sous-programme 1</i>		
Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (par. 26.9)	8,7	178 700
Conférence des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (par. 26.19)	5,9	120 300
Service du droit commercial international (par. 26.30)	72,8	1 491 500
<i>Sous-programme 2</i>		
Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (par. 26.9)	0,2	3 300
Service du droit commercial international (par. 26.30)	12,4	253 300
	100,0	2 047 100
ENSEMBLE DES PROGRAMMES		10 279 800

A. - Organes directeurs

TABLEAU 26.6 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
1 566	(19,1)	(1,2)	(152,7)	(9,8)	81,0	5,2	(90,8)	(5,8)	1 475,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 546,9	(152,7)	-	-	(152,7)	(9,9) %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs

1 475,2

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

4 768,9

Total, coûts directs et
coûts indirects répartis

6 244,1

TABLEAU 26.7 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979 (AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
A. Organes directeurs										
1. Commission du droit international	1 111,4	-	-	-	-	32,4	(82,4) ^{a/}	(50,0)	1 061,4	
2. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	172,7	-	-	-	-	8,3	-	8,3	181,0	
3. Tribunal administratif des Nations Unies et son secrétariat	281,9	-	-	2,6	-	4,0	16,0 ^{b/}	22,6	304,5	
Total	1 566,0	-	-	2,6	-	44,7	(66,4)	(19,1)	1 546,9	

a/ Voir par. 26.5. b/ Voir par. 26.14.

TABLEAU 26.8 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %		
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%				Dollars
A. Organes directeurs											
1. Commission du droit international	1 111,4	(50,0)	(4,5)	(98,3)	(8,8)	42,0	3,4	(106,3)	(9,6)	1 005,1	(9,3)
2. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	172,7	8,3	4,8	(14,3)	(8,2)	15,3	8,8	9,3	5,3	182,0	(7,9)
3. Tribunal administratif des Nations Unies et son secrétariat	281,9	22,6	8,0	(40,1)	(14,2)	23,7	8,4	6,2	2,1	288,1	(13,1)
Total	1 566,0	(19,1)	(1,2)	(152,7)	(9,8)	81,0	5,2	(90,8)	(5,8)	1 475,2	(9,9)

A. - Organes directeurs

Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et le Tribunal administratif des Nations Unies.

26.2 Les programmes de travail et les prévisions budgétaires présentés sous cette rubrique concernent les organes créés par l'Assemblée générale pour s'occuper de questions juridiques, à savoir la Commission du droit international, la

26.3 Le soin de fournir des services fonctionnels à ces organes incombe au Bureau des affaires juridiques, pour lequel des crédits sont demandés dans la partie C du présent chapitre.

1. - COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL

TABLEAU 26.9 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Frais de voyage des représentants	543,2	(63,2)	-	7,3	(55,9)	487,3
Frais de voyage du personnel	112,2	3,8	(13,0)	2,6	(6,6)	105,6
Imprimerie et reliure	390,0	9,4	(85,3)	32,1	(43,8)	346,2
Honoraires	66,0	-	-	-	-	66,0
Total	1 111,4	(50,0)	(98,3)	42,0	(106,3)	1 005,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 061,4	(98,3)	-	-	(98,3)	(9,3) %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 1 005,1

3 122,5

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 4 127,6

1. — COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL

26.4 La Commission, avec la Division de la codification, est chargée du sous-programme 2 du programme 3 : Développement progressif et codification du droit international. Les éléments de programme et les produits connexes qui sont du ressort de la Commission sont décrits ci-dessous :

Sous-programme 2. Etude de questions juridiques et élaboration d'instruments de codification

a) Ressources nécessaires : 1 005 100 dollars (35,2 p. 100 du total prévu pour le programme). Voir également par. 26.44 et 26.45.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 6.66 à 6.74.

c) Eléments de programme :

2.1 Succession d'Etats dans les matières autres que les traités

Produit : projet final (troisième trimestre de 1981).

2.2 Question des traités conclus entre Etats et organisations internationales ou entre organisations internationales

Produit : projet provisoire (troisième trimestre de 1980 et de 1981).

2.3 Responsabilité des Etats pour faits internationalement illicites

Produit : projet provisoire (troisième trimestre de 1980 et de 1981).

2.4 Droit relatif aux utilisations des voies d'eau internationales à des fins autres que la navigation

Produit : examen du projet en première lecture (troisième trimestre de 1980 et de 1981).

2.5 Responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables découlant d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international

Produit : examen du projet en première lecture (troisième trimestre de 1980 et de 1981).

2.6 Immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens

Produit : examen du projet en première lecture (troisième trimestre de 1980 et de 1981).

2.7 Statut du courrier diplomatique et de la valise

diplomatique non accompagnée par un courrier diplomatique

Produit : projet d'instrument juridique sur le statut du courrier diplomatique et de la valise diplomatique non accompagnée par un courrier diplomatique (troisième trimestre de 1980).

2.8 Deuxième partie du sujet "Relations entre les Etats et les organisations internationales"

Produit : Examen du projet en première lecture (troisième trimestre de 1980 et de 1981).

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Base réévaluée

26.5 Un ajustement spécial de 82 400 dollars de la base de ressources correspond à une diminution du montant prévu pour les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des représentants, imputable à une réévaluation des dépenses de l'exercice biennal 1978-1979 sur la base des taux actuels de 1979.

Frais de voyage des représentants

26.6 Les ressources prévues pour 1980-1981 sont destinées à couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance de 25 membres de la Commission à l'occasion de leur participation aux sessions annuelles de la Commission, qui se tiennent à Genève et durant 12 semaines.

Frais de voyage du personnel

26.7 La diminution de ressources de 13 000 dollars qui apparaît au titre des frais de voyage du personnel chargé d'assurer le service des réunions de la Commission résulte de la suppression du crédit qui avait été ouvert pour 1978-1979 pour les frais de voyage de secrétaires devant se rendre à Genève. Le montant demandé pour 1980-1981 permettrait de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance de sept fonctionnaires qui participeront aux réunions de la Commission et en assureront le service.

Imprimerie et reliure

26.8 Une diminution de 85 300 dollars est prévue au titre des frais d'impression de l'*Annuaire de la Commission du droit international*.

2. — COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR LE DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL

TABLEAU 26.10 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Frais de voyage des représentants	8,6	0,5	-	0,9	1,4	10,0
Frais de voyage du personnel	48,8	2,1	-	4,6	6,7	55,5
Imprimerie et reliure	115,3	5,7	(14,3)	9,8	1,2	116,5
Total	172,7	8,3	(14,3)	15,3	9,3	182,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
181,0	(14,3)	-	-	(14,3)	(7,9) %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 182,0

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

1 454,5

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 1 636,5

2. — COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR LE DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL

26.9 Du fait du transfert à Vienne du Service du droit commercial international, service qui assure le secrétariat de la Commission pour les questions de fond, on présume que la Commission se réunira alternativement à New York et à Vienne. Le programme dont sont chargés la CNUDCI et le Service du droit commercial international est le programme 5 : Harmonisation et unification progressives du droit commercial international. Les éléments de programme dont s'occupe la CNUDCI et les produits connexes prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

Sous-programme 1. Harmonisation et unification du droit commercial international dans le cadre de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international

a) Ressources nécessaires : 178 700 dollars (8,7 p. 100 du total prévu pour le programme). Voir également par. 26.19 et 26.30.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 6.140 à 6.149.

c) Éléments de programme :

1.1 Contrats commerciaux internationaux

Produit : clauses types des contrats commerciaux internationaux; travaux préparatoires concernant un ou plusieurs projets de convention relatifs aux contrats internationaux.

1.2 Paiements internationaux

Produit : achèvement du projet de convention sur les lettres de change internationales et les billets à ordre internationaux (1981); travaux préparatoires concernant des projets de convention et des projets de lois uniformes dans le domaine des paiements internationaux.

1.3 Unité de compte pour les conventions internationales

Produit : travaux préparatoires concernant une clause type relative à l'unité de compte, qui pourrait être incorporée dans les conventions internationales.

1.4 Arbitrage commercial international

Produit : travaux relatifs à des projets d'instruments internationaux visant à rendre l'arbitrage commercial international plus efficace et plus équitable; extension du règlement d'arbitrage de la CNUDCI; élaboration d'une législation type en matière d'arbitrage.

1.5 Responsabilité du fait des produits

Produit : étude préalable à l'élaboration et élaboration éventuelle d'un projet de convention sur la responsabilité du fait des produits.

1.6 Transports

Produit : étude préalable à l'élaboration et élaboration éventuelle de projets de conventions, règles uniformes ou formules types dans le domaine du transport international des marchandises.

1.7 Sûretés réelles

Produit : étude préalable à l'élaboration et élaboration

éventuelle de règles uniformes ou d'une loi nationale type concernant les sûretés réelles.

1.8 Réaménagement des relations économiques internationales

Produit : examen des incidences juridiques du réaménagement des relations économiques internationales en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international, afin de déterminer les sujets que pourrait étudier la CNUDCI; début des travaux préparatoires concernant lesdits sujets, en vue de la rédaction d'instruments internationaux appropriés.

1.9 Formation et assistance

Produit : colloques internationaux périodiques; stages et formation pratique dans le domaine du droit commercial international.

Sous-programme 2. Coordination des travaux des organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales dans le domaine du droit commercial international

a) Ressources nécessaires : 3 300 dollars (0,2 p. 100 du total prévu pour le programme). Voir également par. 26.19 et 26.30.

b) Référence : Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 6.150 à 6.159.

c) Éléments de programme :

2.1 Coordination des travaux d'autres organisations

Produit : détermination des mesures à prendre pour coordonner les activités des organisations internationales s'occupant de droit commercial international.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Frais de voyage des représentants

26.10 Le montant demandé pour 1980-1981 est destiné à couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance du Président de la CNUDCI lorsqu'il assistera aux réunions de la Sixième Commission de l'Assemblée générale au moment de l'examen du rapport de la CNUDCI.

Frais de voyage du personnel

26.11 Le crédit demandé à cette rubrique permettra de couvrir les frais de voyage du personnel qui devra venir de Vienne pour assurer le service de la session que la CNUDCI tiendra vraisemblablement à New York, de quatre sessions de groupes de travail, de quatre groupes d'études, et de réunions de la Sixième Commission de l'Assemblée générale au moment de l'examen du rapport de la CNUDCI.

Imprimerie et reliure

26.12 On prévoit une réduction de 14 300 dollars du montant nécessaire pour imprimer l'*Annuaire de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international*.

3. - LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES NATIONS UNIES ET SON SECRETARIAT

TABLEAU 26.11 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	103,2	2,0	-	9,5	11,5	114,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	8,8	0,2	(6,5)	0,3	(6,0)	2,8
Dépenses communes de personnel	33,0	0,6		3,1	3,7	36,7
Frais de voyage des représentants	74,8	20,2		9,6	29,8	104,6
Frais de voyage du personnel	13,1	(2,0)		1,2	(0,8)	12,3
Imprimerie et reliure	32,0	1,6	(33,6)	-	(32,0)	-
Honoraires	17,0	-		-	-	17
Total	281,9	22,6	(40,1)	23,7	6,2	288,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
304,5	(40,1)	-	-	(40,1)	(13,1) %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 288,1

191,9

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 480,0

TABLEAU 26.12 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : le Tribunal administratif des Nations Unies et son secrétariat

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	1	1	-	-	1	1
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	-	-	-	-	-	-
Total	1	1	-	-	1	1
TOTAL GENERAL	2	2	-	-	2	2

3. — LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES NATIONS UNIES ET SON SECRETARIAT

26.13 Le sous-programme dont sont chargés le Tribunal et son secrétariat est le sous-programme 2 du programme 1 : Respect, renforcement et unification du droit dans les affaires de l'Organisation des Nations Unies. Les éléments de programme et les produits connexes prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

Sous-programme 2. Fourniture de services administratifs et de services de secrétariat au Tribunal administratif

a) Ressources nécessaires : 288 100 dollars (28,5 p. 100 du total prévu pour le programme). Voir également par. 26.23.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 6.16 à 6.24.

c) Éléments de programme :

2.1 Examen des requêtes faisant état de l'inobservation des contrats d'engagement ou des conditions d'emploi présentées par des fonctionnaires de l'ONU et des autres organisations auxquelles la compétence du Tribunal a été étendue, et décisions correspondantes

Produit : jugements dans environ 25 affaires.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Base réévaluée

26.14 Des ajustements spéciaux ont été apportés à la base de ressources au titre des frais de voyage et de l'indemnité

de subsistance des représentants (augmentation de 18 300 dollars) et au titre des frais de voyage et de l'indemnité de subsistance du personnel (diminution de 2 300 dollars), après réévaluation des dépenses de l'exercice biennal 1978-1979 sur la base des taux actuels de 1979.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

26.15 Le crédit demandé au titre du personnel temporaire fait apparaître une réduction de 6 500 dollars, imputable à la suppression du crédit prévu pour le personnel temporaire affecté aux réunions du Tribunal tenues à Genève. Le montant demandé pour 1980-1981 correspond au coût du personnel temporaire nécessaire pour deux réunions du Tribunal à New York.

Frais de voyage des représentants

26.16 Le montant demandé pour 1980-1981 est destiné à couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance de sept membres du Tribunal à l'occasion de deux réunions à New York et de deux réunions à Genève.

Frais de voyage du personnel

26.17 Le crédit demandé permettra de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance de deux fonctionnaires chargés d'assurer le service des réunions du Tribunal à Genève.

Imprimerie et reliure

26.18 Aucune dépense d'imprimerie n'est prévue pour l'exercice biennal 1980-1981.

B. – Réunions et conférences spéciales

TABLEAU 26.13 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
38,9	(38,9)	(100,0)	113,5	291,8	6,8	17,5	21,4	209,3	120,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
-	113,5	113,5	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 120,3

3 351,8

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 3 472,1

TABLEAU 26.14 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires					Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979				
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépenses (6)	Alus-tements spéciaux (7)		
B. Réunions et conférences spéciales									
Conférence des Nations Unies sur la succession d'Etats	38,9	38,9	-	-	-	-	-	(38,9)	-
Total	38,9	38,9	-	-	-	-	-	(38,9)	-

TABLEAU 26.15 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %	
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981				Augmentation totale
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			
B. Réunions et conférences spéciales										
1. Conférence des Nations Unies sur la succession d'Etats	38,9	(38,9)	(100,0)	-	-	-	-	(38,9)	(100,0)	
2. Conférence des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises	-	-	-	113,5	-	6,8	-	120,3	-	
Total	38,9	(38,9)	(100,0)	113,5	291,8	6,8	17,5	81,4	209,3	

**CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CONTRATS DE VENTE
INTERNATIONALE DE MARCHANDISES**

TABLEAU 26.16 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Frais de voyage des représentants	-	-	18,3	1,1	19,4	19,4
Imprimerie et reliure	-	-	95,2	5,7	100,9	100,9
Total	-	-	113,5	6,8	120,3	120,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
-	113,5	113,5	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	120,3
-----------------------------	--------------

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

3 351,8

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	3 472,1
---	----------------

B. - Réunions et conférences spéciales

**CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES
CONTRATS DE VENTE INTERNATIONALE DE
MARCHANDISES**

26.19 La Conférence des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises doit être convoquée en 1980 conformément à la résolution 33/93 de l'Assemblée générale. La possibilité de réunir cette conférence était mentionnée dans le sous-programme 1 du programme 5 : (harmonisation et unification progressives du droit commercial international) du plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1, vol. I, par. 6.143 et 6.145), et les ressources demandées représentent 5,9

p. 100 du total prévu pour le programme. Voir également les paragraphes 26.9 et 26.30.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Frais de voyage des représentants

26.20 Le montant demandé doit permettre de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance d'observateurs, conformément aux alinéas e, f et l du paragraphe 5 de la résolution 33/93 de l'Assemblée générale.

Imprimerie et reliure

26.21 Le montant demandé est destiné à couvrir le coût de l'impression des documents officiels de la Conférence.

C. — Bureau des affaires juridiques

TABLEAU 26.17 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
7 597,7	468,0	6,2	(99,3)	(1,3)	717,9	9,5	1086,6	14,3	8 684,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
8 065,7	(99,3)	-	107,4	8,1	0,1 %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Appui aux structures administratives extra-budgétaires :		
Traitements et dépenses communes de personnel	339,2	614,4
Remboursements au titre des activités de coopération technique :		
Traitements et dépenses communes de personnel	110,1	123
Total a)	449,3	737,5
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	449,3	737,5

Total, coûts directs	9 421,8
-----------------------------	----------------

7 462,3

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	16 884,1
---	-----------------

TABLEAU 26.18 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires					Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)	
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979					Total (8)
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)	Ajustements spéciaux (7)			
1. Direction exécutive et administration	946,5	-	-	-	19,0	0,9	-	19,9	966,4	
2. Programmes d'activité :										
a) Service du droit commercial international	1 277,6	113,5 ^{a/}	104,3	-	4,8	2,9	289,5 ^{b/}	401,5	2 565,6	
b) Fonctions incumbent au Secrétaire général en sa qualité de dépositaire des traités; enregistrement et publication des traités	1 861,9	-	-	-	11,6	27,5	11,7 ^{c/}	50,8	1 912,7	
c) Programme des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international	194,0	-	-	-	-	-	-	-	194,0	
d) Division de la codification	1 303,3	-	30,5	-	28,0	3,8	-	62,3	1 365,6	
e) Division des questions juridiques générales	2 014,4	-	-	-	42,5	4,5	-	47,0	2 061,4	
Total	7 597,7	113,5	134,8	-	105,9	39,6	301,2	581,5	8 065,7	

a/ Coût du transfert à Vienne du Service du droit commercial international.

b/ Voir par. 26.31.

c/ Voir par. 26.38.

TABLEAU 26.19 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle		
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale					
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
1. Direction exécutive et administration	946,5	19,9	2,1	115,0	12,1	97,6	10,3	232,5	24,5	1 179,0	13,0
2. Programmes d'activité :	1 277,6	288,0	22,5	31,3	2,4	147,9	11,5	467,2	36,5	1 744,8	2,8
a) Service du droit commercial international											
b) Fonctions incombant au Secrétaire Général en sa qualité de dépositaire des traités; enregistrement et publication des traités	1 861,9	50,8	2,7	(34,2)	(1,8)	176,4	9,4	193,0	10,3	2 054,9	1,2
c) Programme des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international	194,0	-	-	-	-	-	-	-	-	194,0	-
d) Division de la codification	1 303,3	62,3	4,7	152,5	11,7	139,2	10,6	354,0	27,1	1 657,3	13,0
e) Division des questions juridiques générales	2 014,4	47,0	2,3	(363,9)	(18,0)	156,8	7,7	(160,1)	(7,9)	1 854,3	(17,6)
Total	7 597,7	468,0	6,2	(99,3)	(1,3)	717,9	9,5	1086,6	14,3	8 684,3	0,1

TABLEAU 26.20 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau des affaires juridiques

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	-	-	-	-	-	-
Directeur (D-2)	2	2	1	1	3	3
Administrateur général (D-1)	6	6	1	1	7	7
Administrateur hors classe (P-5)	11	11	-	-	11	11
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	17	17	1	1	18	18
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	11	11	1	1	12	12
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	5	7	2	2	7	9
Total	53	55	6	6	59	61
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	7	8	-	-	7	8
Autres classes	35	41	5	5	40	46
Total	42	49	5	5	47	54
TOTAL GENERAL	95	104	11	11	106	115

C. — Bureau des affaires juridiques

26.22 Le Bureau des affaires juridiques s'occupe à l'échelon central de toutes les questions juridiques. Ses fonctions consistent notamment à : conseiller le Secrétariat et les autres organes de l'ONU pour les questions juridiques et constitutionnelles; promouvoir et développer le règne du droit dans les affaires de l'ONU; préserver et défendre les intérêts juridiques de l'Organisation; et fournir en temps voulu les services nécessaires aux organes et conférences s'occupant de questions juridiques. En 1979, le Bureau des affaires juridiques a pris en charge ses responsabilités concernant tous les services juridiques à fournir au PNUD, y compris les programmes et fonds subsidiaires ou affiliés à cet organisme. Pour permettre au Bureau de s'acquitter de ces fonctions, ainsi que des responsabilités analogues qu'il a assumées à l'égard d'autres structures administratives financées par des fonds extra-budgétaires telles que le FISE — responsabilités dont le champ s'est élargi en fonction des circonstances — les huit postes supplémentaires ci-après ont

été autorisés en 1979, le financement devant en être assuré par des fonds extra-budgétaires : quatre postes d'administrateur (un D-2, un P-4, un P-3 et un P-2) et quatre postes d'agent des services généraux (G-4/1). Par souci d'efficacité et pour que sa structure corresponde à la nouvelle répartition de ses travaux, le Bureau des affaires juridiques a proposé un plan de réorganisation qui a été approuvé par le Service de gestion administrative. Pour donner effet à ce plan, le Contrôleur, au début de 1979, a approuvé le transfert d'un certain nombre de postes permanents de la Division des questions juridiques générales au Bureau du Conseiller juridique, à la Section des traités et à la Division de la codification. Les services juridiques fournis au PNUD et aux autres structures administratives financées par des fonds extra-budgétaires sont assurés en partie par le Bureau du Conseiller juridique et en partie par la Division des questions juridiques générales. On trouvera des informations plus détaillées sur les activités du Bureau des affaires juridiques dans le texte qui suit, ainsi que dans le plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1, vol. I, par. 6.1 à 6.160).

1. - DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

TABLEAU 26.21 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	683,1	14,1	88,0	71,0	173,1	856,2
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	5,6	-	-	0,6	0,6	6,2
Heures supplémentaires et sur-salaire de nuit	13,9	0,4	-	1,5	1,9	15,8
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	8,0	-	-	-	-	8,0
Autres dépenses communes de personnel	218,3	4,9	28,2	22,8	55,9	274,2
Frais de voyage du personnel	15,4	0,3	-	1,6	1,9	17,3
Imprimerie et reliure	1,1	0,1	(1,2)	-	(1,1)	-
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	1,1	0,1	-	0,1	0,2	1,3
Total	946,5	19,9	115,0	97,6	232,5	1 179,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
966,4	115	-	10,8	125,8	13,0 %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Appui aux structures administratives extra-budgétaires : traitements et dépenses communes de personnel	138,5	301,9
Total a)	138,5	301,9
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	138,5	301,9

Total, coûts directs	1 480,9
----------------------	---------

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(1 480,9)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 26.22 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires ^{a/}		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	-	-	-	-	-	-
Directeur (D-2)	-	-	1	1	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	2	-	-	1	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	3	3	1	1	4	4
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	7	8	2	2	9	10
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	4	4	-	-	4	4
Autres classes	3	4	2	2	5	6
Total	7	8	2	2	9	10
TOTAL GENERAL	14	16	4	4	18	20

^{a/} Tous les postes sont imputés sur le compte d'appui aux structures administratives extra-budgétaires.

1. - DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

26.23 Comme suite à la réorganisation du Bureau des affaires juridiques mentionnée plus haut au paragraphe 26.22, les fonctions ci-après ont été transférées de la Division des questions juridiques générales au Bureau du Conseiller juridique : respect et protection des privilèges et immunités des Nations Unies, aspects juridiques des opérations politiques et de maintien de la paix et aspects spécifiques de l'élaboration et de l'interprétation des règlements et procédures des organes de l'ONU. Le Bureau du Conseiller juridique est donc responsable de l'exécution, en totalité ou en partie, de divers sous-programmes des programmes 1 et 4 du plan à moyen terme pour la période 1980-1983.

Programme 1. Respect, renforcement et unification du droit dans les affaires de l'Organisation des Nations Unies

Sous-programme 1. Avis juridiques au Secrétaire général, représentation du Secrétaire général et coordination des

activités juridiques du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et du système des Nations Unies dans son ensemble

a) Ressources nécessaires : 722 100 dollars (71,5 p. 100 du total prévu pour le programme). Voir également paragraphe 26.13.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 6.9 à 6.15.

c) Eléments de programme :

1.1 Avis juridiques à donner au Secrétaire général et représentation du Secrétaire général aux réunions et conférences consacrées à des questions juridiques et dans les procédures judiciaires (y compris celles de la Cour internationale de Justice) ou arbitrales; avis juridiques à fournir aux unités administratives du Secrétariat et à d'autres organes de l'ONU

1.2 Uniformisation des activités liées aux aspects juridiques des travaux de l'Organisation des Nations Unies et des autres organismes du système des Nations Unies, y compris les divers éléments du système des Nations Unies pour le développement

1.3 Direction exécutive, gestion, administration et coordination des travaux du Bureau des affaires juridiques et services fonctionnels à fournir aux autres unités de ce bureau et d'autres départements, y compris les services juridiques à fournir lors des réunions et conférences

1.4 Liaison avec la Cour internationale de Justice et travaux découlant des responsabilités juridiques que le statut de la Cour confère au Secrétaire général

1.5 Secrétariat de la Commission de vérification des pouvoirs de l'Assemblée générale, du Comité des demandes de réformation de jugements du Tribunal administratif et du Comité des relations avec le pays hôte

Programme 4. Conduite des activités juridiques de caractère général de l'Organisation des Nations Unies et développement de domaines spécialisés du droit

Sous-programme 2. Avis et assistance juridiques pour les questions politiques, de maintien de la paix, humanitaires, économiques et sociales

a) Ressources nécessaires : 115 400 dollars (5.100 du total prévu pour le programme). Voir également paragraphe 26.50.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 6.106 à 6.111.

c) Eléments de programme :

2.1 Avis concernant les aspects juridiques des missions politiques et de maintien de la paix

Sous-programme 3. Avis juridiques et publications concernant les statuts, règlements et procédures des organes de l'Organisation des Nations Unies

a) Ressources nécessaires : 169 600 dollars (7,3 p.100 du total prévu pour le programme). Voir également paragraphe 26.50.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 6.112 à 6.119.

c) Eléments de programme :

3.1 Elaboration et révision du règlement intérieur des organes de l'ONU et des conférences convoquées par celle-ci

3.2 Avis juridiques concernant l'interprétation des règlements intérieurs et les problèmes qui en découlent

Sous-programme 4. Respect, élargissement et protection des privilèges et immunités des Nations Unies

a) Ressources nécessaires : 171 900 dollars (7,4 p.100 du total prévu pour le programme). Voir également paragraphe 26.50.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 6.120 à 6.124.

c) Eléments de programme :

4.1 Privilèges et immunités de l'Organisation en tant que personne morale

4.2 Privilèges et immunités des représentants des Etats Membres

4.3 Privilèges et immunités des fonctionnaires et experts de l'Organisation

Produit : les activités entreprises en vue de la réalisation des objectifs de tous les éléments de programme énumérés ci-dessus sont de caractère continu et difficilement quantifiables du point de vue de la planification du programme. Elles comprennent des recherches juridiques, la rédaction d'opinions et exposés juridiques, des négociations, y compris la négociation d'accords et le règlement des différends, l'élaboration de règlements intérieurs, la représentation à des réunions et le service de réunions.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Transfert d'un poste

26.24 Le transfert d'un poste P-5 de la Division des questions juridiques générales, approuvé par le Contrôleur, vise à renforcer le Bureau du Conseiller juridique pour l'aider à s'acquitter de ses responsabilités dans le domaine des privilèges et immunités et dans celui des opérations politiques et de maintien de la paix.

Postes nouveaux

26.25 Comme suite à une recommandation du Service de gestion administrative concernant la décentralisation de la gestion des dossiers, le Bureau des affaires juridiques est, depuis 1978, chargé de la gestion de ses dossiers, fonction dont s'acquittait jusqu'alors le Bureau des services généraux. Comme il n'est pas possible au Bureau des affaires juridiques de faire face au volume de travail supplémentaire avec ses effectifs actuels, un nouveau poste G-4/1 est demandé pour fournir l'assistance nécessaire à cette fin.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

26.26 Le montant demandé permettra au Bureau des affaires juridiques de remplacer les fonctionnaires en congé de maladie de longue durée, congé de maternité, etc...

Heures supplémentaires

26.27 Le Bureau des affaires juridiques a besoin de faire faire des heures supplémentaires à son personnel principalement à l'occasion des sessions de l'Assemblée générale et des réunions des commissions, comités spéciaux et conférences.

Frais de voyage du personnel

26.28 Le montant demandé, qui a été calculé sur la base de l'expérience passée, est destiné à couvrir le coût des voyages que le Secrétaire général adjoint est appelé à entreprendre à la demande du Secrétaire général, les frais de voyage liés aux opérations de maintien de la paix, et le coût des voyages visant à maintenir des contacts avec les associations professionnelles et universités s'occupant de questions juridiques de caractère international.

Imprimerie et reliure

26.29 Il n'est pas prévu de frais d'impression pour l'exercice biennal 1980-1981.

2. - PROGRAMMES D'ACTIVITE

a) SERVICE DU DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL

TABLEAU 26.23 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1980-1981	
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale
Postes permanents	818,9	283,7	19,2	103,1	406,0	1 224,9
Consultants	49,7	1,5	(24,4)	2,5	(20,4)	29,3
Groupes spéciaux d'experts	-	-	24,4	2,2	26,6	26,6
Dépenses communes de personnel :						
Frais de voyage à l'occasion des nominations, des mutations et de la cessation de service	102,6	(102,6)	-	-	(102,6)	-
Autres dépenses communes de personnel	268,5	114,9	6,6	36,7	158,2	426,7
Frais de voyage du personnel	27,0	1,4	5,5	3,4	10,3	37,3
Transport de marchandises et dépenses connexes	10,9	(10,9)	-	-	(10,9)	-
Total	1 277,6	286,0	31,3	147,9	467,2	1 744,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 565,6	31,3	-	13,8	45,1	2,8%

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	1 744,8
----------------------	---------

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

1 281,6

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	3 026,4
--	---------

TABLEAU 26.24 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Service du droit commercial international

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	5	5	-	-	5	5
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	3	3	-	-	3	3
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	11	11	-	-	11	11
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	6	7	-	-	6	7
Total	6	7	-	-	6	7
TOTAL GENERAL	17	18	-	-	17	18

a) SERVICE DU DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL

26.30 Par sa résolution 31/194, l'Assemblée générale a autorisé le transfert du Service du droit commercial international à Vienne. Ce transfert doit avoir lieu en 1979. Les activités exécutées par le Service concernent le programme 5 : Harmonisation et unification progressives du droit commercial international, et sont décrites ci-après. Les travaux du Service, qui sont de caractère continu, sont axés

sur le programme de travail de la CNUDCI, qui relève du même programme dans le plan à moyen terme.

Sous-programme 1. Harmonisation et unification du droit commercial international dans le cadre de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international

a) Ressources nécessaires : 1 491 500 dollars (72,8 p. 100 du total prévu pour le programme). Voir également paragraphes 26.9 et 26.19.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 6.140 à 6.149.

c) Eléments de programme :

1.1 Recherches, études et rapports

Produit : recherches de caractère juridique et élaboration d'études et de rapports sur des sujets inscrits au programme de travail de la CNUDCI; rédaction de textes et de commentaires juridiques à soumettre à l'examen de la CNUDCI ou de ses organes subsidiaires.

1.2 Service de réunions

Produit : services fonctionnels à fournir lors des réunions de la CNUDCI, de ses organes subsidiaires et des conférences des Nations Unies consacrées au droit commercial international.

1.3 Formation et assistance

Produit : exécution du programme de formation et d'assistance de la CNUDCI, y compris organisation de colloques périodiques sur le droit commercial international.

1.4 Participation aux travaux d'autres organisations

Produit : participation aux travaux d'autres organisations et présentation à la CNUDCI de rapports y relatifs.

1.5 Publications

Produit : préparation de l'annuaire de la CNUDCI (deux volumes durant l'exercice biennal 1980-1981) ainsi que du registre de textes relatifs au droit commercial international (un volume durant l'exercice biennal 1980-1981).

Sous-programme 2. Coordination des travaux des organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales dans le domaine du droit commercial international

a) Ressources nécessaires : 253 300 dollars (12,4 p. 100 du total prévu pour le programme). Voir également paragraphes 26.9 et 26.19.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), volume I, paragraphes 6.150 à 6.159.

c) Eléments de programme :

2.1 Participation à des réunions

Produit : participation aux réunions d'autres organisations internationales en vue de faciliter la coordination des travaux desdites organisations; rédaction d'exposés de politique générale sur des questions juridiques de fond, destinés à être présentés lors des réunions d'autres organisations.

2.2 Rapports sur la coordination

Produit : établissement du rapport annuel de la CNUDCI sur les travaux des organisations intergouvernementales et non gouvernementales dans le domaine du droit commercial international.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Base réévaluée

26.31 Comme suite au transfert du Service du droit commercial international à Vienne en 1979, la base réévaluée tient compte d'un ajustement spécial de 289 500

dollars, imputable au fait que les traitements et dépenses communes de personnel correspondant aux postes actuels seront plus élevés à Vienne qu'à New York.

Poste nouveau

26.32 Du fait du transfert du Service à Vienne, un nouveau poste G-4/1 est demandé pour un assistant administratif, qui s'acquitterait de fonctions qui incombent jusqu'à présent au fonctionnaire d'administration du Bureau des affaires juridiques.

Consultants

26.33 Les ressources prévues sont destinées à couvrir a) le coût de services spécialisés concernant les pratiques juridiques et commerciales en matière d'arbitrage commercial international et de conciliation (poursuite des travaux de 1978-1979) [appui à l'élément de programme 1.4 de la CNUDCI], b) le coût d'une deuxième étude sur les transferts électroniques de fonds (appui à l'élément de programme 1.2 de la CNUDCI), c) le coût de services spécialisés en vue de l'harmonisation du texte du projet de convention sur les lettres de change internationales et les billets à ordre internationaux dans quatre langues (appui à l'élément de programme 1.2 de la CNUDCI), et d) le coût d'une étude sur une unité de compte universelle (appui à l'élément de programme 1.3 de la CNUDCI). Du fait d'une modification de la nature des services spécialisés nécessaires, il est proposé de virer un montant de 24 400 dollars de la rubrique "Consultants" à la rubrique "Groupes spéciaux d'experts".

Groupes spéciaux d'experts

26.34 Le crédit demandé correspond au coût de trois réunions de groupes spéciaux d'experts (réunissant chacune cinq participants), destinées à aider le Secrétariat à exécuter les travaux préparatoires visant à déterminer les incidences du nouvel ordre économique international pour le droit commercial international (élément de programme 1.8 de la CNUDCI).

Frais de voyage

26.35 Le crédit demandé au titre des frais de voyage a été calculé sur la base des hypothèses ci-après : a) environ cinq voyages aux fins de la coordination du programme de travail avec les programmes d'autres organes de l'ONU; b) environ 15 voyages à l'occasion de réunions d'autres organisations internationales i) ayant trait à des projets entrepris en coordination avec la Commission, ii) prévoyant l'examen d'un texte établi par la Commission ou de sujets inscrits à son programme de travail, ou iii) ayant trait à des projets dans le domaine du droit commercial international susceptibles d'intéresser la Commission; c) environ trois voyages aux fins de consultations dans le cadre de projets de recherche; et d) environ cinq voyages d'étude dans des bibliothèques et centres de recherche. Cette dernière catégorie de voyages est nouvelle et résulte du transfert du Service à Vienne.

b) FONCTIONS INCOMBANT AU SECRETAIRE GENERAL EN SA QUALITE DE DEPOSITAIRE DES TRAITES : ENREGISTREMENT ET PUBLICATION DES TRAITES

TABLEAU 26.25 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	558,0	7,8	147,2	61,8	216,8	774,8
Postes temporaires	-	47,2	(47,2)	-	-	-
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	49,4	(49,4)	-	-	(49,4)	-
Dépenses communes de personnel	178,0	19,0	32,2	18,9	70,1	248,1
Imprimerie et reliure	1 076,5	26,2	(166,4)	95,7	(44,5)	1 032,0
Total	1 861,9	50,8	(34,2)	176,4	193,0	2 054,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 912,7	(34,2)	-	57,6	23,4	1,2%

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 2 054,9

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

3 718,8

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 5 773,7

TABLEAU 26.26 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Fonctions incombant au Secrétaire général en sa qualité de dépositaire des traités; enregistrement et publication des traités

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	2	3	-	-	2	3
Total	5	6	-	-	5	6
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	2	3	-	-	2	3
Autres classes	10	15	-	-	10	15
Total	12	18	-	-	12	18
TOTAL GENERAL	17	24	-	-	17	24

b) FONCTIONS INCOMBANT AU SECRETAIRE GENERAL EN SA QUALITE DE DEPOSITAIRE DES TRAITES; ENREGISTREMENT ET PUBLICATION DES TRAITES

26.36 La Section des traités est chargée d'exécuter le programme 2 : Accords internationaux. Les éléments de programme et les produits prévus à ce titre pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

Sous-programme 1. Fonctions incombant au Secrétaire général en sa qualité de dépositaire des traités

a) Ressources nécessaires : 378 500 dollars (18,4 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 6.37 à 6.43.

c) Eléments de programme :

1.1 Garde des originaux d'environ 300 traités multilatéraux pour lesquels le Secrétaire général exerce les fonctions de dépositaire, ainsi que d'instruments connexes

Produit : notification d'environ 1 500 formalités de dépôt aux Etats Membres et aux organisations gouvernementales; tenue des dossiers concernant toutes les formalités de dépôt; opinions juridiques à l'intention des Etats, organisations internationales, services du Secrétariat, etc., concernant le droit et la pratique des traités; préparation de quatre volumes de la publication annuelle intitulée *Traités multilatéraux pour lesquels le Secrétaire général exerce les fonctions de dépositaire*.

Sous-programme 2. Enregistrement et publication des traités et autres accords internationaux

a) Ressources nécessaires : 1 676 400 dollars (81,6 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 6.44 à 6.53.

c) Eléments de programme :

2.1 Enregistrement des traités

Produit : enregistrement d'environ 4 000 traités et formalités consécutives. Constitution et tenue des dossiers connexes. Renseignements et opinions juridiques à l'intention des Etats, organisations intergouvernementales, services du Secrétariat, etc., concernant les enregistrements et procédures connexes, conformément à l'article 102 de la Charte.

2.2 Système informatisé pour les traités

Produit : constitution et tenue des fichiers contenant les données relatives aux traités, établissement de listes imprimées et publication de 24 *Relevés mensuels des traités et accords internationaux enregistrés ou classés et inscrits au répertoire du Secrétariat*.

2.3 Publication des traités

Produit : compilation de manuscrits pour les *Recueil des Traités* des Nations Unies. Publication de 80 volumes du *Recueil des Traités* des Nations Unies et de deux volumes de l'*Index cumulatif du Recueil des Traités*.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

26.37 Les diverses fonctions de la Section des traités sont actuellement réparties de la manière suivante entre les 19 fonctionnaires qui y travaillent (dont 2 à titre temporaire) : le chef de section et un agent des services généraux chargé de fournir des services de secrétariat aux administrateurs de la Section; un administrateur et trois agents des services généraux affectés aux fonctions de dépositaire; deux administrateurs et trois agents des services généraux affectés aux fonctions d'enregistrement; un administrateur et sept agents des services généraux affectés à la publication du *Recueil des Traités* (l'administrateur et trois des agents des services généraux s'occupant de la publication proprement dite et les quatre autres agents des services généraux étant chargés de la dactylographie des traductions). L'effectif de la Section n'a pas changé depuis 1974. Si l'on compare le nombre moyen d'opérations entre la période 1971-1974 et la période 1975-1978, le volume de travail a augmenté de 70 p. 100 pour les fonctions de dépositaire, de 35 p. 100 pour les enregistrements et de 33 p. 100 pour la publication du *Recueil des traités*. En 1974, l'Assemblée générale a approuvé l'introduction d'un système informatisé pour l'enregistrement des traités. Ce système est maintenant opérationnel et, sous réserve de vérification des données, tous les enregistrements effectués depuis 1946 ont été introduits dans l'ordinateur. Avant que les opérations ne soient informatisées, la capacité annuelle de chaque agent des services généraux était estimée à 167 enregistrements. A ce rythme, il aurait fallu 12 agents des services généraux pour s'occuper du volume annuel actuel des enregistrements (2 050 en moyenne). Du fait de l'informatisation des opérations, la capacité de chaque agent des services généraux est passée de 167 à 409 enregistrements par an. En conséquence, cinq agents suffisent pour faire face au volume de travail actuel. Etant donné la priorité qui devait être accordée en premier lieu aux fonctions de dépositaire et en second lieu aux fonctions d'enregistrement, trois postes d'agent des services généraux précédemment affectés à la publication du *Recueil des Traités* ont été transférés, l'un au groupe s'occupant des fonctions de dépositaire et les deux autres au groupe chargé des enregistrements. Un autre poste d'agent des services généraux a été transféré de façon à fournir les services de secrétariat nécessaires aux administrateurs. D'autre part, du fait de l'accroissement considérable du volume de travail de la Division de la codification, en particulier du volume des services à fournir aux comités spéciaux et conférences — travaux qu'il est impossible de différer — le poste P-2 du groupe chargé des enregistrements a été prêté à cette division. Comme il ressort de ce qui précède, la répartition effective du personnel de la Section des traités durant l'exercice biennal en cours a donc été la suivante : un administrateur et quatre agents des services généraux pour les fonctions de dépositaire; un administrateur et cinq agents des services généraux pour les fonctions d'enregistrement; un administrateur et trois agents des services généraux pour la publication du *Recueil des Traités* et deux agents des services généraux pour les services de secrétariat à fournir aux administrateurs de la Section. En conséquence, la capacité de publication n'étant que de 20 volumes par an, l'arriéré de publication du *Recueil des Traités* a continué d'augmenter, au point que, selon les règles précédemment

en vigueur, il aurait atteint à peu près 300 volumes à la fin de 1978. Néanmoins, par sa résolution 33/141 A du 19 décembre 1978, l'Assemblée générale a modifié les règles d'application de l'Article 102 de la Charte, ce qui a permis de ramener le nombre estimatif de volumes à publier chaque année de 60 à environ 35 à 40. Du fait de l'application rétroactive de cette résolution, l'arriéré s'est trouvé ramené à 224 volumes à la fin de 1978. Les ressources supplémentaires en personnel demandées pour l'exercice biennal 1980-1981 permettraient à la Section des traités de disposer d'un effectif suffisant pour faire face au volume de travail prévu pour 1979 en ce qui concerne les fonctions de dépositaire, les fonctions d'enregistrement et la publication des traités. A raison de 40 volumes nouveaux par an, l'arriéré se stabiliserait. Le Secrétaire général présentera un rapport distinct à l'Assemblée générale à sa trente-quatrième session, dans lequel il indiquera ce qu'il se propose de faire pour résorber complètement l'arriéré de publication du *Recueil des Traités*.

Base réévaluée

26.38 La base réévaluée tient compte d'un ajustement spécial de 11 700 dollars correspondant aux dépenses communes de personnel concernant deux postes temporaires attribués à la section en 1972, en attendant que l'Assemblée générale ait étudié plus avant les moyens d'alléger le volume de travail sans cesse croissant occasionné par les opérations d'enregistrement et de publication des traités et accords. Le crédit nécessaire pour ces dépenses communes de personnel avait, par inadvertance, été omis dans le projet de budget précédent.

Transfert de postes

26.39 Comme suite à la réorganisation du Bureau des affaires juridiques, le Contrôleur a approuvé le transfert d'un poste G-4/1 de la Division des questions juridiques générales à la Section des traités, pour fournir à celle-ci les services de secrétariat supplémentaires dont elle a besoin.

Postes nouveaux

26.40 Un poste P-2/1 et un poste G-4/1 sont demandés pour faire face à l'accroissement du volume de travail lié aux fonctions de dépositaire, mentionné au paragraphe 26.37. Un nouveau poste G-4/1 est également demandé pour compléter le groupe chargé des enregistrements, et un autre poste G-4/1 pour renforcer le personnel s'occupant de la compilation des manuscrits pour le *Recueil des Traités*.

Reclassement d'un poste

26.41 Il est demandé de reclasser un poste G-4/1 à G-5. Le titulaire de ce poste, qui dirige le groupe des publications, a notamment pour fonctions d'organiser et de superviser le travail des autres agents des services généraux et de vérifier l'exactitude des textes édités, tâche dont il assume l'entière responsabilité.

Transformation de certains postes en postes permanents

26.42 Eu égard au volume de travail toujours considérable de la Section, décrit plus haut au paragraphe 26.37, il est proposé de transformer en postes permanents les deux postes G-4/1 approuvés à titre temporaire en 1972.

Imprimerie et reliure

26.43 Le crédit demandé à cette rubrique permettrait d'imprimer 40 volumes par an du *Recueil des Traités*, deux volumes de l'*Index cumulatif du Recueil des Traités* et

quatre volumes de la publication intitulée *Traités multilatéraux pour lesquels le Secrétaire général exerce les fonctions de depositaire*. Il est inférieur de 166 400 dollars au crédit ouvert pour l'exercice biennal en cours.

c) PROGRAMME D'ASSISTANCE DES NATIONS UNIES AUX FINS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ETUDE, DE LA DIFFUSION ET D'UNE COMPREHENSION PLUS LARGE DU DROIT INTERNATIONAL

TABLEAU 26.27 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Bourses et subventions	194,0	-	-	-	-	194,0
Total	194,0	-	-	-	-	194,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
194,0	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 194,0

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

91,5

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 285,5

c) PROGRAMME D'ASSISTANCE DES NATIONS UNIES AUX FINS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ETUDE, DE LA DIFFUSION ET D'UNE COMPREHENSION PLUS LARGE DU DROIT INTERNATIONAL

26.44 Cette activité relève du sous-programme 4 du programme 3 : Développement progressif et codification du droit international. La Commission du droit international et la Division de la codification y sont également associées.

Sous-programme 4. Travaux visant à rendre plus accessible le droit international et les activités juridiques de l'Organisation des Nations Unies

a) Ressources nécessaires : 194 000 dollars (6,8 p. 100 du total prévu pour le programme). Voir également

paragraphes 26.4 et 26.45.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 6.83 à 6.87.

c) Eléments de programme :

4.1 Programme d'assistance comprenant l'attribution de bourses de perfectionnement à de jeunes juristes de pays en développement et le versement de subventions pour frais de voyage aux participants à des cours régionaux de formation et de recyclage

Produit : une trentaine de bourses de perfectionnement et une cinquantaine de subventions pour frais de voyage seront accordées pendant l'exercice biennal.

d) DIVISION DE LA CODIFICATION

TABLEAU 26.28 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montants des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	861,8	43,8	156,4	98,2	298,4	1 160,2
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	275,5	14,7	50,2	30,9	95,8	371,3
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	38,0	0,6	-	4,0	4,6	42,6
Autres voyages autorisés	14,4	0,4	-	1,5	1,9	16,3
Imprimerie et reliure	112,4	2,8	(54,1)	4,6	(46,7)	65,7
Total	1 303,3	62,3	152,5	139,2	354,0	1 657,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 365,6	152,5	-	25,2	177,7	13,0 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 1 657,3

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

1 643,0

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 3 300,3

TABLEAU 26.29 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division de la codification

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	3	4	-	-	3	4
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	2	3	-	-	2	3
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	2	3	-	-	2	3
Total	12	15	-	-	12	15
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	5	6	-	-	5	6
Total	6	7	-	-	6	7
TOTAL GENERAL	18	22	-	-	18	22

d) DIVISION DE LA CODIFICATION

26.45 La Division de la codification, avec la Commission du droit international et le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, s'occupe du programme 3 : Développement progressif et codification du droit international. Les éléments de programme dont est chargée la Division et les produits connexes prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

Sous-programme 1. Direction et coordination du processus de codification

a) Ressources nécessaires : 232 300 dollars (8,1 p. 100 du total prévu pour le programme). Voir également paragraphes 26.4 et 26.43.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 6.60 à 6.65.

c) Eléments de programme :

1.1 Secrétariat de la Sixième Commission de l'Assemblée générale pour les questions de fond

Produit : préparation de la documentation à établir avant les sessions (décrite dans les sous-programmes 2 et 3 ci-après), service des sessions, et assistance aux fins de la rédaction des projets de rapport de la Commission, y

compris des recommandations pertinentes, concernant tous les points de l'ordre du jour renvoyés à la Commission, à l'exception du rapport de la CNUDCI et des rapports de certains autres comités tels que le Comité des relations avec le pays hôte.

1.2 Suite à donner aux demandes adressées au Secrétaire général par l'Assemblée générale dans les résolutions qu'elle adopte sur recommandation de la Sixième Commission

Produit : correspondance avec les Etats et les organisations internationales; établissement de notes à diffuser et de questionnaires, collecte de documentation, etc.

1.3 Participation à des conférences et réunions juridiques dont la Division n'a pas à assurer le secrétariat

Produit : rapports sur ces conférences et réunions, selon que de besoin.

Sous-programme 2. Etude de questions juridiques et élaboration d'instruments de codification

a) Ressources nécessaires : 746 200 dollars (26,1 p. 100 du total prévu pour le programme). Voir également paragraphes 26.4 et 26.43.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 6.66 à 6.74.

c) Eléments de programme :

La Division de la codification assure quant au fond le secrétariat des organes énumérés ci-après. Pour tous les éléments de programme relevant de ce sous-programme, le produit escompté comprend, outre les produits indiqués expressément pour chaque élément de programme, les rapports et autres documents préalables aux sessions, le service des sessions et l'établissement des projets de rapport de la Commission, des comités ou des conférences.

2.1 Commission du droit international

Produit : assistance à la Commission et/ou à ses rapporteurs spéciaux pour l'étude de questions de droit international, établissement de rapports et autres documents, rédaction de projets d'articles et des commentaires y relatifs, en particulier en ce qui concerne les éléments de programme énumérés au paragraphe 26.4 pour la Commission du droit international.

2.2 Convention sur les clauses de la nation la plus favorisée

Produit : assistance aux fins de l'élaboration de la Convention sur les clauses de la nation la plus favorisée ainsi que des protocoles, déclarations, résolutions et actes finals y relatifs.

2.3 Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation

2.4 Comité spécial pour le renforcement du principe du non-recours à la force dans les relations internationales

Produit : assistance aux fins de l'élaboration d'un projet de traité international sur le non-recours à la force dans les relations internationales, ainsi que d'un instrument sur le règlement pacifique des différends internationaux.

2.5 Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre la prise d'otages

Produit : assistance aux fins de l'élaboration d'un projet de convention contre la prise d'otages.

2.6 Comité spécial du terrorisme international

Sous-programme 3. Recherches juridiques

a) Ressources nécessaires : 459 800 dollars (16,1 p. 100 du total prévu pour le programme). Voir également paragraphes 26.4 et 26.43.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1). vol. I. par. 6.75 à 6.81.

c) Eléments de programme :

3.1 Recherches et études à l'intention de la Commission du droit international

Produit :

- i) Etudes et autres documents de recherche sur la responsabilité des Etats pour faits internationalement illicites, notamment
 - a. Les circonstances empêchant l'illicéité : exécution légitime d'une sanction; état d'urgence; et légitime défense (deuxième trimestre de 1980);
 - b. L'origine de la responsabilité internationale : première partie du projet;
- ii) Documents de recherche sur la succession d'Etats en matière de biens d'Etat (y compris les archives) et de dettes d'Etat (deuxième trimestre de 1981);
- iii) Documents de recherche sur les traités conclus entre Etats et organisations internationales ou entre organisations internationales (deuxième trimestre de 1981);

iv) Documents de recherche sur certains aspects du droit relatif aux utilisations des voies d'eau internationales à des fins autres que la navigation (deuxième trimestre de 1980 et de 1981);

v) Documents de recherche sur la pratique de l'ONU, des institutions spécialisées et de l'AIEA concernant les privilèges et immunités de l'Organisation, de son personnel, etc., du point de vue des relations entre les Etats et les organisations internationales (deuxième trimestre de 1980);

vi) Examen de la pratique des Etats en matière de responsabilité internationale pour risque, notamment dans les domaines ci-après : protection de l'environnement en général, prévention de la pollution maritime, utilisation pacifique de l'énergie atomique, régime de l'espace extra-atmosphérique, partage des ressources naturelles, y compris des voies d'eau internationales (deuxième trimestre de 1980 et de 1981);

vii) Documents de recherche sur la législation nationale, les décisions des tribunaux nationaux et la correspondance officielle et diplomatique touchant les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens (deuxième trimestre de 1980).

3.2 Etudes et recherches à l'intention de l'Assemblée générale ou de ses organes subsidiaires juridiques autres que la Commission du droit international

Produit :

- i) Compilation des résolutions, déclarations et accords concernant le droit économique international adoptés par les organisations ou conférences relevant du système des Nations Unies ou extérieures au système (troisième trimestre de 1980);
- ii) Rapport du Secrétaire général sur le projet de code des délits contre la paix et la sécurité de l'humanité (troisième trimestre de 1980);
- iii) Rapport du Secrétaire général sur l'application par les Etats des dispositions de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques de 1961 (troisième trimestre de 1981);
- iv) Rapport du Secrétaire général sur la pratique des Etats, y compris la législation nationale, en matière de terrorisme international (troisième trimestre de 1981).

Sous-programme 4. Travaux visant à rendre plus accessibles le droit international et les activités juridiques de l'Organisation des Nations Unies

a) Ressources nécessaires : 219 000 dollars (7,7 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1982 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 6.82 à 6.89.

c) Eléments de programme :

4.1 *Annuaire juridique des Nations Unies*

Produit : *Annuaire* de 1978 et de 1979 (quatrième trimestre de 1980 et de 1981).

4.2 *Série législative des Nations Unies*

Produit : volume 21 (quatrième trimestre de 1980).

4.3 *Recueil des sentences arbitrales internationales*

Produit : volume XVIII (quatrième trimestre de 1980).

4.4 Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et

d'une compréhension plus large du droit international

Produit : assistance directe (organisation et supervision de séminaires, cours régionaux de formation et de recyclage, bourses de perfectionnement, services consultatifs d'experts, publications juridiques, services de bibliothèques et traduction d'ouvrages juridiques importants); secrétariat du Comité consultatif du Programme et établissement de sa documentation (documentation à établir avant et pendant les sessions et projets de rapports) [troisième trimestre de 1981]; rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale (quatrième trimestre de 1981).

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Transfert de postes

26.46 Comme suite à la réorganisation du Bureau des affaires juridiques, le Contrôleur a approuvé le transfert des postes ci-après de la Division des questions juridiques générales à la Division de la codification : un P-4 et un P-3 pour renforcer la capacité de la Division dans le domaine de la recherche (sous-programme 3) et un G-4/1 pour fournir les services de secrétariat connexes.

Postes nouveaux

26.47 Ces dernières années, la Division de la codification a été appelée à fournir des services de secrétariat à un nombre croissant de comités spéciaux et de conférences. En 1971, la Division avait eu à assurer le service de comités

divers pendant une période d'une durée totale de cinq semaines. En 1979, ces comités se réuniront pendant une durée totale de 14 semaines. Un nouveau poste P-2/1 est demandé pour renforcer la capacité de la Division pour ce qui est du service des réunions (sous-programme 2).

Frais de voyage du personnel

26.48 Le crédit demandé au titre des frais de voyage du personnel chargé d'assurer le service des réunions est destiné à couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance de fonctionnaires à l'occasion d'environ trois réunions de comités spéciaux ou conférences tenues en Europe. Le crédit prévu pour les autres voyages autorisés permettrait de couvrir les frais de voyage imputables à la participation à des réunions ou conférences d'organes de l'ONU et autres organes, telles que celles qui doivent être consacrées à des aspects divers du droit humanitaire ou à des questions de droit international inscrites au programme de travail de la Commission du droit international, ainsi qu'aux réunions d'organes juridiques régionaux avec lesquels la Commission, en vertu de son statut, a établi des liens officiels de coopération.

Imprimerie et reliure

26.49 Le crédit demandé à cette rubrique, qui fait apparaître une réduction de 54 100 dollars, permettrait d'imprimer la *Série législative des Nations Unies*, le *Recueil des sentences arbitrales internationales* et l'*Annuaire juridique des Nations Unies*.

e) DIVISION DES QUESTIONS JURIDIQUES GENERALES

TABLEAU 26.30 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	1 383,8	31,6	(231,4)	108,8	(91,0)	1 292,8
Consultants	20,7	0,5	-	2,1	2,6	23,3
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	442,7	10,9	(74,2)	34,6	(28,7)	414,0
Frais de voyage du personnel	6,7	0,1	-	0,7	0,8	7,5
Imprimerie et reliure	143,1	3,5	(58,3)	8,9	(45,9)	97,2
Services divers	16,2	0,4	-	1,7	2,1	18,3
Total	2 014,4	47,0	(363,9)	156,8	(160,1)	1 854,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 061,4	(363,9)	-	-	(363,9)	(17,6)%

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
1. Appui aux structures administratives extra-budgétaires : Traitements et dépenses communes de personnel	200,7	312,5
2. Remboursements au titre des activités de coopération technique : Traitements et dépenses communes de personnel	110,1	123,2
Total a)	310,8	435,6
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	310,8	435,6

Total, coûts directs 2 289,9

2 208,3

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 4 498,2

TABLEAU 26.31 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division des questions juridiques générales

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires ^{a/}		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	1	1	3	3
Administrateur hors classe (P-5)	5	4	-	-	5	4
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	5	4	-	-	5	4
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	4	3	1	1	5	4
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	1	2	2	3	3
Total	18	15	4	4	22	19
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	11	9	3	3	14	12
Total	11	9	3	3	14	12
TOTAL GENERAL	29	24	7	7	36	31

a/ Le poste D-1 est financé par des ressources provenant de remboursements au titre des activités de coopération technique; les autres postes sont imputés sur le compte d'appui aux structures administratives extra-budgétaires.

e) **DIVISION DES QUESTIONS JURIDIQUES GÉNÉRALES**

26.50 Comme suite à la réorganisation du Bureau des affaires juridiques mentionnée au paragraphe 26.22, les fonctions décrites au paragraphe 26.23 ont été transférées de la Division des questions juridiques générales au Bureau du Conseiller juridique. La Division des questions juridiques générales est donc responsable de l'exécution de tout ou partie des sous-programmes 1, 2, 3, et 5 du programme 4 : Conduite des activités juridiques de caractère général de l'Organisation des Nations Unies et développement de domaines spécialisés du droit. Les éléments de programme qu'exécutera la Division durant l'exercice biennal, ainsi que les produits connexes, sont décrits ci-après.

Sous-programme 1. Services de conseils juridiques internes

a) Ressources nécessaires : 1 126 900 dollars (48,8 p. 100 du total prévu pour le programme). Voir également paragraphe 26.23.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 6.99 à 6.105.

c) Éléments de programme :

- 1.1 Fourniture de services juridiques aux organes de l'ONU, ainsi qu'aux organes subsidiaires, conférences et secrétariats
- 1.2 Travaux visant à réduire au minimum le contentieux de l'Organisation et à protéger ses droits juridiques
- 1.3 Questions et problèmes juridiques en matière de contrats, de baux, d'assurances, de droits d'auteur, de fiscalité, etc.
- 1.4 Questions financières, de personnel et de pensions et autres questions juridiques ayant trait à l'administration de l'Organisation
- 1.5 Travaux liés à des questions judiciaires ou à des questions d'arbitrage
- 1.6 Travaux ayant trait aux affaires dont est saisi le Tribunal administratif des Nations Unies

Produit : les activités entrepris en vue de la réalisation des objectifs de ces éléments de programme sont de caractère continu et difficilement quantifiables du point de vue de la planification du programme. Elles comprennent des recherches juridiques, l'élaboration d'avis et exposés juridiques, la représentation dans les procédures de l'Organisation, la participation à des négociations, et la rédaction de réclamations et d'accords.

Sous-programme 2. Avis et assistance juridiques pour les questions politiques, de maintien de la paix, humanitaires, économiques et sociales

a) Ressources nécessaires : 280 900 dollars (12,2 p. 100 du total prévu pour le programme). Voir également paragraphe 26.23.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 6.106 à 6.111.

c) Eléments de programme :

2.1 Avis et assistance juridiques pour les questions politiques, de maintien de la paix, humanitaires, économiques et sociales

Produit : avis et assistance pour les questions juridiques au Siège et dans les bureaux extérieurs; appui aux missions sur le terrain; avis juridiques pour les questions de droit découlant des activités dans les domaines humanitaire, économique et social, en particulier aux commissions économiques régionales, et appui de fond et de procédure aux conférences consacrées à ces questions.

Sous-programme 3. Avis juridiques et publications concernant les statuts, règlements et procédures des organes de l'ONU

a) Ressources nécessaires : 272 700 dollars (11,8 p. 100 du total prévu pour le programme). Voir également paragraphe 26.23.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 6.112 à 6.118.

c) Eléments de programme :

3.1 Etablissement et coordination des textes à publier dans les *Suppléments au Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*

3.2 Conseils juridiques touchant l'interprétation du règlement intérieur d'organes de l'ONU ou de dispositions particulières de la Charte, ou les problèmes que peut susciter leur application

Produit : avis juridiques aux Etats Membres, en particulier aux Etats récemment admis à l'Organisation, pour les questions ayant trait à l'application des dispositions de la Charte et du règlement intérieur des organes de l'ONU; préparation du *Supplément No 5 au Répertoire*, qui portera sur la période 1970-1975; planification de l'établissement des règlements et procédures, compte tenu de l'évolution continue de la pratique quant à la révision de la Charte et à l'élaboration des règlements et procédures des organes de l'Organisation.

Sous-programme 5. Développement du droit de l'espace extra-atmosphérique

a) Ressources nécessaires : 173 800 dollars (7,5 p. 100 du total prévu pour le programme). Voir également paragraphe 26.23.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 6.125 à 6.131.

c) Eléments de programme :

5.1 Contribution à l'élaboration par le Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique de traités ou déclarations de principes relatifs aux utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

5.2 Contribution (appui fonctionnel et services de secrétariat) à l'examen par le Sous-Comité juridique, sur demande, des questions juridiques ayant trait

aux utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Produit :

- i) Projet de principes régissant l'utilisation par les Etats des satellites artificiels de la Terre aux fins de la télévision directe;
- ii) Examen des conséquences juridiques de la télé-observation de la Terre à partir de l'espace, en vue de formuler des projets de principes;
- iii) Projet de traité concernant la Lune;
- iv) Examen des questions relatives à la définition et/ou à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique et des activités spatiales, tout en gardant à l'esprit les questions relatives à l'orbite des satellites géostationnaires.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Transfert de postes

26.51 Comme suite à la réorganisation du Bureau des affaires juridiques, le Contrôleur a approuvé le transfert de cinq postes de la Division des questions juridiques générales, dont un poste P-5 transféré au Bureau du Conseiller juridique, un poste P-4, un poste P-3 et un poste G-4/1 transférés à la Division de la codification et un poste G-4/1 transféré à la Section des traités.

Consultants

26.52 Le crédit demandé pour l'exercice biennal est destiné à couvrir le coût des services de consultants qui pourraient être nécessaires pour des litiges particuliers, l'interprétation des conventions sur les stupéfiants, des questions d'assurances, des questions ayant trait à la responsabilité des transporteurs publics, etc., ou pour la réalisation d'études à l'occasion de conférences sur des questions humanitaires, économiques et sociales, ainsi que de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer.

Frais de voyage du personnel

26.53 Le crédit demandé permettrait de couvrir les frais de voyage de représentants du Secrétaire général dans les affaires du Tribunal administratif et autres litiges, y compris les arbitrages, ainsi que les frais de voyage des fonctionnaires qui devront être envoyés dans des bureaux hors siège pour aider à régler des problèmes administratifs internes et fournir des services d'appui juridique, ou à des conférences consacrées à des questions humanitaires, économiques et sociales qui nécessiteront un appui juridique.

Imprimerie et reliure

26.54 Le crédit demandé, qui fait apparaître une réduction de 58 300 dollars, est destiné à couvrir les frais d'impression des *Suppléments au Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*.

Services divers

26.55 Les ressources prévues permettront de faire appel à un conseil extérieur, en tant que de besoin, dans les domaines du droit exigeant des compétences spécialisées (droit maritime, procédures de faillite, droits d'auteur, successions et trusts, législation d'Etats Membres particuliers, pensions et questions connexes de rémunération, fiscalité, etc.).

TITRE VI
INFORMATION

CHAPITRE 27. – INFORMATION

TABEAU 27.1 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

1) *Budget ordinaire*

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
38 314,7 ^{a/}	1 147,8	2,9	871,9	2,2	3 560,4	9,2	5 580,1	14,5	43 894,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
39 462,5	871,9	304,7	38,2	605,4	1,5 %

2) *Fonds extra-budgétaires*

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale :		
Traitements et dépenses communes de personnel	249,6	231,6
Contributions de gouvernements hôtes :		
Traitements, dépenses communes de personnel et frais généraux de fonctionnement	834,8	1 267,8
Total a)	1 084,4	1 499,4
b) Projets opérationnels		
Fonds d'affectation spéciale pour des activités particulières en matière d'information	1 000,0	-
Versements pour couvrir les frais de production de films et de programmes de télévision financés en commun par l'Organisation des Nations Unies et des établissements extérieurs	200,0	200,0
Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale	378,4	396,4
Forum du développement	2 856,0	2 856,0
Total b)	4 434,4	3 452,4
Total, a) et b)	5 518,8	4 951,8

Total, coûts directs	48 846,6
-----------------------------	-----------------

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

17 786,2

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	66 632,8
---	-----------------

^{a/} Dont un montant de 57 500 dollars précédemment inscrit au chapitre 28 I (Division des services généraux (Genève)) mais non compris un montant de 703 000 dollars transféré au chapitre 28 D (Bureau des services généraux)

TABLEAU 27.2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Dépenses supplémentaires										Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)
	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979				Ajustements spéciaux (7)	Total (8)	Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)	
			Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979								
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)					
A. Département de l'information (New York)	22 328,9 ^{a/}	160,0	100,3	35,9	314,3	308,4	(95,7) ^{b/}	663,2	503,2	22 832,1	
B. Service d'information (Genève)	3 336,2 ^{c/}	-	-	-	54,8	3,2	(19,6) ^{d/}	38,4	38,4	3 374,6	
C. Centres d'information	12 649,6	-	7,6	-	233,9	50,1	314,6 ^{e/}	606,2	606,2	13 255,8	
Total	38 314,7	160,0	107,9	35,9	603,0	361,7	199,3	1 307,8	1 147,8	39 462,5	

a/ Non compris un montant de 703 000 dollars transféré au chapitre 28 D (Bureau des services généraux).

b/ Correspond à des ajustements au titre des traitements (75 300 dollars) et des dépenses communes de personnel (20 400 dollars), résultant de transferts de postes effectués au cours de l'exercice biennal 1978-1979.

c/ Dont un montant de 57 500 dollars précédemment inscrit au chapitre 28 I [Division des services généraux (Genève)].

d/ Correspond à des réductions au titre des traitements (14 800 dollars) et des dépenses communes de personnel (4 800 dollars), résultant de transferts de postes effectués au cours de l'exercice biennal 1978-1979.

e/ Correspond aux ressources supplémentaires nécessaires au titre des traitements (225 000 dollars) et des dépenses communes de personnel (89 600 dollars) pour 18 postes d'agent local qui avaient été approuvés pour l'exercice biennal 1978-1979 mais pour lesquels les crédits ouverts correspondaient aux coûts effectifs et non aux coûts standards.

TABLEAU 27.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues										Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		Dollars	%		
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%				
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%				
A. Département de l'information (New York)	22 328,9 ^{a/}	503,2	2,2	803,5	3,5	2 213,5	9,9	3 520,2	15,7	25 849,1	2,3		
B. Service d'information (Genève)	3 336,2 ^{b/}	38,4	1,1	155,6	4,6	12,6	0,3	206,6	6,1	3 542,8	5,2		
C. Centres d'information	12 649,6	606,2	4,7	(87,2)	(0,6)	1 334,3	10,5	1 893,3	14,6	14 502,9	(0,6)		
Total	38 314,7	1 147,8	2,9	871,9	2,2	3 560,4	9,2	5 580,1	14,5	43 894,8	1,5		

a/ Non compris un montant de 703 000 dollars transféré au chapitre 28 D (Bureau des services généraux).

b/ Dont un montant de 57 500 dollars précédemment inscrit au chapitre 28 I [Division des services généraux (Genève)].

TABLEAU 27.4 - COUTS INDIRECTS REPARTIS
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartissant provenant de	Coûts indirects imputés au chapitre 27											
	A					B					C	
	1	2 a)	2 b)	2 c)	2 d)	3	4					
Chapitre 28.	Total.											
A	34,0	10,4	6,2	2,8	1,6	0,8	-	2,6	8,6			
B	573,2	157,7	59,8	27,2	15,2	90,2	3,3	38,1	171,9			
C	699,5	262,6	157,5	84,5	45,7	32,0	-	18,9	63,3			
D	8	235,9	1	788,3	446,1	192,9	-	440,4	1 735,7			
E	85,0	27,1	10,3	4,6	2,6	2,0	0,6	6,6	39,5			
F	214,7	68,6	25,9	11,6	6,6	5,0	1,5	16,8	74,6			
G												
H	235,8	-	-	-	12,6	-	-	226,3	-			
I	740,3	-	-	-	215,5	-	-	524,9	-			
J	249,5	78,8	47,0	25,3	13,5	9,7	-	21,6	46,2			
K	165,9	47,1	28,3	15,2	8,2	5,7	-	4,9	52,0			
L	160,3	27,0	16,2	8,7	4,7	3,3	-	8,5	69,3			
M												
Chapitre 29.												
(2)	141,1	-	141,1	-	-	-	-	-	-			
(3)	686,0	-	166,3	-	26,3	-	-	-	-			
(4)	3 567,1	-	2 432,0	-	65,6	-	-	-	-			
(5)	2 002,9	946,8	562,2	251,5	147,9	-	-	94,4	-			
REPARTITION DES COUTS INDIRECTS A L'INTERIEUR DU CHAPITRE												
A.1		1 264,4	553,2	263,4	105,3	79,0	-	52,7	395,1			
A.3		693,2	303,3	144,4	57,8	(1 473,0)	-	28,9	216,6			
TOTAL, COUTS INDIRECTS REPARTIS												
	17 796,2	6 370,6	6 174,8	1 627,5	1 175,2	(1 052,5)	5,4	1 485,5	2 882,9			
	48 846,6	14 693,8	5 477,7	2 456,7	4 643,2	1 052,5	326,1	3 542,8	15 770,7			
TOTAL, COUTS DIRECTS ET COUTS INDIRECTS REPARTIS												
	66 632,8	21 064,4	11 652,5	4 084,2	5 818,4	-	331,5	5 028,3	18 653,5			

Sens des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre 28. Administration, gestion et services généraux

- A. Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
- B. Bureau des services financiers
- C. Bureau des services du personnel
- D. Bureau des services généraux (New York)
- E. Service de gestion administrative
- F. Division de vérification intérieure des comptes
- G. Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
- H. Services administratifs et financiers (Genève)
- I. Division des services généraux (Genève)
- J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
- K. Dépenses diverses
- L. Activités administratives financées en commun
- M. Services administratifs (Vienna)

Sens des lettres et chiffres de la première colonne :

Chapitre 29. Services de conférence et bibliothèques (New York, Genève et Vienne)

- (2) Services d'interprétation et des séances
 - (3) Traduction, édition et dactylographie
 - (4) Publications et documentation
 - (5) Bibliothèques
- Sens des lettres et chiffres des têtes de colonne :
- A. Département de l'information (New York)
 - 1. Direction exécutive et administration
 - 2. Programme d'activités
 - a) Division de la radio et des moyens visuels
 - b) Division de la presse et des publications
 - c) Division des relations extérieures
 - d) Division de l'information économique et sociale
 - 3. Appui aux programmes : Service administratif
 - 4. Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme
 - B. Services d'information (Genève)
 - C. Centres d'information

Information

27.1 Les activités du Département de l'information, du Service d'information (Genève) et des centres d'information consistent à fournir des services; la production desdits services dépend dans une large mesure de la demande découlant du calendrier des réunions et d'autres événements. A d'autres égards, ces activités ont le caractère de programmes, ayant pour objectifs précis de faire mieux comprendre au public les causes universelles pour lesquelles œuvrent les Nations Unies et de mobiliser son appui en faveur de ces causes. La plupart de ces activités sont de caractère continu et sont poursuivies d'un exercice biennal à l'autre; elles sont subdivisées en quatre sous-programmes principaux dans le plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1, vol. I, par. 12.16 à 12.96).

27.2 Le budget-programme proposé pour le Département pour l'exercice biennal 1980-1981 tient compte dans une large mesure des décisions prises par l'Assemblée générale à sa trente-troisième session, au cours de laquelle les programmes et activités entrepris à l'échelle mondiale par l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information ont été examinés pour la première fois dans une optique politique par la Commission politique spéciale.

27.3 La Commission a entre autres affirmé la nécessité d'instaurer un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication, plus juste et plus efficace, qui reflète mieux les préoccupations et les aspirations des pays en développement. Elle a en outre défini de nouvelles directives à l'intention du Département de l'information, demandant notamment l'application et l'amélioration des systèmes nationaux d'information et de communication de masse aux fins du progrès social et du développement et un meilleur équilibre dans l'emploi des langues officielles. Un

comité de 41 membres a été créé pour réexaminer les politiques et activités du Département, en particulier dans les domaines économique et social, et chargé de faire rapport à l'Assemblée générale à sa trente-quatrième session.

27.4 Au cours de l'exercice biennal 1980-1981, le Département accordera la priorité : aux activités de fond destinées à appuyer l'instauration du nouvel ordre économique international et le renouveau d'intérêt que devrait susciter la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée à cette question en 1980; à des problèmes de caractère politique tels que le désarmement, la paix et la sécurité, le Moyen-Orient, la décolonisation et l'*apartheid*; et à diverses autres questions telles que les sources d'énergie renouvelables, la Décennie de la femme, le droit de la mer et la science et la technique. On redoublera d'efforts pour diffuser aux niveaux national et régional des informations mieux adaptées au contexte linguistique et culturel du public visé et pour s'assurer la collaboration étroite des États Membres, des institutions spécialisées, des organisations non gouvernementales et autres organes d'information dans l'élaboration des politiques et des programmes d'information.

27.5 Le potentiel limité du système d'évaluation actuel sera accru afin de permettre au Département de mieux évaluer l'effet de ses programmes et les tendances en matière d'information et de déterminer exactement dans quelle mesure les activités de l'Organisation des Nations Unies et les questions qui la préoccupent sont comprises et appuyées par le public.

27.6 Le Département modernisera ses opérations au Siège, notamment grâce à du matériel de traitement des mots, à du matériel de composition automatique, et à des capacités accrues pour la production de la documentation dans diverses langues.

A. - Département de l'information (New York)

TABEAU 27.5 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
22 328,9 ^{a/}	503,2	2,2	803,5	3,5	2 213,5	9,9	3 520,2	15,7	25 849,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
22 832,1	803,5	304,7	15,0	513,8	2,3 %	

2) Fonds extra-budgetaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale	249,6	231,6
Total a)	249,6	231,6
b) Projets opérationnels		
Fonds d'affectation spéciale pour des activités particulières en matière d'information	1 000,0	-
Versements pour couvrir les frais de production de films et de programmes de télévision financés en commun par l'Organisation des Nations Unies et des établissements extérieurs	200,0	200,0
Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale	378,4	396,4
Forum du développement	2 856,0	2 856,0
Total b)	4 434,4	3 452,4
Total, a) et b)	4 684,0	3 684,0

Total, coûts directs	29 533,1
-----------------------------	-----------------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

13 417,9

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	42 951,0
---	-----------------

^{a/} Non compris un montant de 703 000 dollars transféré au chapitre 28 D (Bureau des services généraux).

TABLEAU 27.6 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Département de l'information

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	4	4	-	-	4	4
Administrateur général (D-1)	11	11	-	-	11	11
Administrateur hors classe (P-5)	19	19	1	1	20	20
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	28	30	-	-	28	30
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	44	43	-	-	44	43
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	29	31	-	-	29	31
Total	136	139	1	1	137	140
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	32	34	1	1	33	35
Autres classes	91	90	1	1	92	91
Total	123	124	2	2	125	126
TOTAL GENERAL	259	263	3	3	262	266

TABLEAU 27.7 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires					Montant net des dépenses supplémentaires (9) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)		
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979					Ajustements spéciaux (7)	Total (8)
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)	Total (8)				
1. Direction exécutive et administration	713,1	-	13,3	50,5	11,5	0,8	-	76,1	789,2		
2. Programmes d'activité :	12 382,0	-	45,5	44,9	140,1	269,4	0,7 ^{b/}	500,6	12 882,6		
a) Division de la radio et des moyens visuels	4 923,2	-	41,5	(59,5)	89,3	29,0	(44,0) ^{b/}	56,3	4 979,5		
b) Division de la presse et des publications	2 145,8	-	-	-	38,4	3,0	1,5 ^{b/}	42,9	2 188,7		
c) Division des relations extérieures	1 096,2	-	-	-	22,9	0,3	(52,7) ^{c/}	(29,5)	1 066,7		
d) Division de l'information économique et sociale	908,6 ^{d/}	-	-	-	12,1	5,9	(1,2) ^{d/}	16,8	925,4		
3. Appui aux programmes :	160,0	(160,0)	-	-	-	-	-	-	-		
a) Service administratif d/	22 328,9	(160,0)	100,3	35,9	314,3	308,4	(95,7)	663,2	22 832,1		
b) Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme											
Total											

a/ Correspond à des ajustements au titre des traitements et des dépenses communes de personnel, résultant d'un calcul plus précis des coûts standards.

b/ Correspond à des ajustements au titre des traitements et des dépenses communes de personnel, résultant du transfert de deux postes (un P-2 et un G-4/1) au programme "Transports" en 1979, transfert approuvé par l'Assemblée générale à sa trente-troisième session sur la recommandation du Comité du programme et de la coordination.

c/ Correspond à des ajustements au titre des traitements et des dépenses communes de personnel, résultant du retour d'un administrateur général (D-1) précédemment détaché à Genève.

d/ Y compris les fonds gérés centralement (crédits prévus pour le personnel temporaire affecté à des tâches générales, les heures supplémentaires, le survalet de nuit et divers services).

e/ Non compris un montant de 703 000 dollars transféré au chapitre 22 D (Bureau des services généraux).

TABLEAU 27.8 -- BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %		
		Révaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
1. Direction exécutive et administration	713,1	76,1	10,6	20,5	2,8	73,4	10,2	170,0	23,8	883,1	2,5
2. Programmes d'activités :	12 382,0	500,6	4,0	336,2	2,7	1 275,0	10,2	2 111,8	17,0	14 493,8	2,6
a) Division de la radio et des moyens visuels	4 923,2	56,3	1,1	32,2	0,6	466,0	9,4	554,5	11,2	5 477,7	0,6
b) Division de la presse et des publications	2 145,8	42,9	1,9	70,4	3,2	197,6	9,2	310,9	14,4	2 456,7	3,2
c) Division des relations extérieures	1 096,2	(29,5)	(2,6)	1,3	0,1	91,2	8,3	63,0	5,7	1 159,2	0,1
d) Centre de l'information économique et sociale	908,6 ^{a/}	16,8	1,8	38,2	4,2	88,9	9,7	143,9	15,8	1 052,5	5,7
3. Appui aux programmes :	160,0	(160,0)	-	304,7	190,4	21,4	13,3	166,1	103,8	326,1	-
4. Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme											
Total	22 388,9^{b/}	503,2	2,2	803,5	3,5	2 213,5	9,9	3 580,2	15,7	25 849,1	2,3

a/ Y compris les fonds gérés centralement (crédits prévus pour le personnel temporaire affecté à des tâches générales, les heures supplémentaires, le sursalaires de nuit et divers services).

b/ Non compris un montant de 703 000 dollars transféré au chapitre 28 D (Bureau des services généraux).

1. -- DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

TABLEAU 27.9 -- ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

A. -- COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Traitements :						
Postes permanents	459,8	8,8	101,2	51,8	161,8	621,6
Postes temporaires	44,1	40,5	(84,6)	-	(44,1)	-
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	8,0	-	-	-	-	8,0
Autres dépenses communes de personnel	161,0	16,0	5,4	16,7	38,1	199,1
Frais de voyage du personnel	26,8	0,7	-	2,8	3,5	30,3
Imprimerie	10,0	10,0	(1,5)	1,8	10,3	20,3
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	3,4	0,1	-	0,3	0,4	3,8
Total	713,1	76,1	20,5	73,4	170,0	883,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
789,2	20,5	-	-	20,5	2,5 %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs	-	-
Total a)	-	-
b) Projets opérationnels		
Fonds d'affectation spéciale pour des activités particulières en matière d'information	1 000,0	-
Total b)	1 000,0	-
Total, a) et b)	1 000,0	-

Total, coûts directs	883,1
----------------------	-------

B. -- COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(883,1)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 27.10 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	-	1	-	-	-	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	1	-	-	-	1
Total	4	6	-	-	4	6
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	4	4	-	-	4	4
Total	5	5	-	-	5	5
TOTAL GENERAL	9	11	-	-	9	11

A. - Département de l'information (New York)

1. - DIRECTION EXECUTIVE
ET ADMINISTRATION

27.7 Le Bureau du Secrétaire général adjoint donne les directives de politique générale et assure l'administration centrale en ce qui concerne les activités du Département de l'information, y compris celles des équipes spécialisées dans les grands thèmes de l'information qui sont chargées de coordonner l'ensemble des activités du Département touchant des questions particulières. Le Bureau continuera à donner des directives aussi strictes que possible pour que les ressources du Département soient réparties de manière à permettre l'exécution des mandats énoncés dans les dernières résolutions de l'Assemblée générale et la réalisation du programme d'activités prévu dans le plan à moyen terme pour la période 1980-1983. Le Bureau du Secrétaire général adjoint fournit également des services de secrétariat au Comité chargé de réexaminer les politiques et les activités des Nations Unies dans le domaine de l'information.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Reclassement de postes*

27.8 Vu l'importance accrue que l'on accorde à la méthode axée sur les grands thèmes de l'information consistant à recourir à divers moyens d'information pour traiter de nombreuses questions qui intéressent l'Organisation des Nations Unies, il convient de renforcer les effectifs des équipes spécialisées en créant un nouveau poste

d'administrateur adjoint pour aider aux travaux de recherche et d'étude en matière d'information entrepris par le Département. Il est proposé à cette fin de reclasser à P-1 un poste d'agent des services généraux et de répartir différemment la charge de travail du personnel de cette catégorie.

Transformation de postes temporaires en postes permanents

27.9 Deux postes temporaires (un poste P-4 et un poste agent des services généraux) ont été autorisés en 1979 pour assurer le service du Comité chargé de réexaminer les politiques et les activités des Nations Unies dans le domaine de l'information. Vu le caractère permanent de ce comité, il est proposé de transformer ces deux postes en postes permanents.

Frais de voyage du personnel

27.10 Un crédit de 27 500 dollars (montant inchangé) demandé à ce titre est destiné à couvrir les frais de voyage du Secrétaire général adjoint et d'autres fonctionnaires du Bureau lorsqu'ils doivent assister à des réunions du Comité commun de l'information des Nations Unies (CCINU), visiter des centres d'information, et représenter l'Organisation des Nations Unies à des réunions et conférences consacrées spécialement à des questions d'information.

Impression

27.11 Compte tenu des dépenses faites pendant l'exercice en cours, le crédit demandé à ce titre a été réduit de 1 500 dollars.

2. - PROGRAMMES D'ACTIVITE

a) DIVISION DE LA RADIO ET DES MOYENS VISUELS

TABLEAU 27.11 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. - COUTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Traitements :						
Postes permanents	4 579,7	125,5	(10,4)	428,7	543,8	5 123,5
Postes temporaires	48,7	44,9	-	8,5	53,4	102,1
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	1 479,6	60,8	(3,2)	134,0	191,6	1 671,2
Frais de voyage du personnel :						
Déplacements divers	19,6	0,4	-	2,0	2,4	22,0
Reportages cinématographiques	180,9	5,3	-	19,0	24,3	205,2
Reportages photographiques	11,7	0,3	-	1,2	1,5	13,2
Reportages radio	67,3	1,5	-	7,1	8,6	75,9
Activités promotionnelles (télévision/cinéma)	13,4	0,3	-	1,4	1,7	15,1
Services contractuels :						
Documents photographiques/ Documents visuels	128,7	2,4	(39,2)	9,4	(27,4)	101,3
Contrats (information)	4 611,0	229,0	-	494,1	723,1	5 334,1
Frais généraux de fonctionnement :						
Entretien du matériel	-	-	35,0	3,6	38,6	38,6
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	1,0	-	1,0	0,3	1,3	2,3
Fret et divers	26,0	0,1	21,9	5,0	27,0	53,0
Fournitures	788,2	17,4	(39,2)	78,3	56,5	844,7
Matériel	425,0	12,7	370,3	82,4	465,4	890,4
Total	12 382,0	500,6	336,2	1 275,0	2 111,8	14 493,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
12 882,6	336,2	-	-	336,2	2,6 %

TABLEAU 27.11 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs	"	"
Total a)	"	"
b) Projets opérationnels		
Participation au financement de films et de programmes de télévision réalisés en coproduction avec des organismes extérieurs	200,0	200,0
Total b)	200,0	200,0
Total, a) et b)	200,0	200,0

Total, coûts directs	14 693,8
----------------------	----------

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

6 370,6

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	21 064,4
---	----------

TABLEAU 27.12 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division de la radio et des moyens visuels

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	3	3	-	-	3	3
Administrateur hors classe (P-5)	4	4	-	-	4	4
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	13	13	-	-	13	13
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	23	22	-	-	23	22
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	20	21	-	-	20	21
Total	64	64	-	-	64	64
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	14	14	-	-	14	14
Autres classes	37	37	-	-	37	37
Total	51	51	-	-	51	51
TOTAL GENERAL	115	115	-	-	115	115

2. — PROGRAMMES D'ACTIVITE

a) DIVISION DE LA RADIO
ET DES MOYENS VISUELS

Sous-programme 1. Actualités

a) Référence

27.12 Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 12.21 et 12.22.

b) Eléments de programme

27.13 La Division continuera à encourager la diffusion la plus large possible des informations relatives aux réunions et manifestations qui se déroulent à l'ONU en rédigeant des bulletins quotidiens et hebdomadaires préparés spécialement pour la radio, et en mettant à la disposition des correspondants accrédités des services et des moyens de réalisation (services techniques, équipes de techniciens de studio, équipes de tournage, télévision et cinéma, matériel d'enregistrement et de montage vidéo).

27.14 Des bulletins et programmes d'information destinés à la radiodiffusion seront réalisés en 16 langues à l'intention des organismes et stations de radiodiffusion qui n'ont pas leurs propres correspondants au Siège. La Division continuera à diffuser des informations sur les réunions essentielles des principaux organes de l'ONU.

27.15 La Division continuera à assurer le reportage des conférences sur les grands sujets d'actualité et à faire rendre compte des travaux des réunions hors Siège des principaux organes de l'ONU.

Sous-programme 2. Information approfondie

a) Référence

27.16 Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 12.38 à 12.41.

b) Eléments de programme

27.17 Le Service de la radio réalisera, en différentes langues, une émission hebdomadaire d'un quart d'heure consacrée à l'analyse d'un grand problème politique dont est saisie l'ONU et une émission-magazine hebdomadaire d'un quart d'heure également portant sur deux ou trois centres d'intérêt. En outre, étant donné l'intérêt considérable qu'ils suscitent, les programmes radiophoniques régionaux pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine, les Caraïbes et les pays de langue arabe seront désormais hebdomadaires. Ces programmes rendent compte des événements qui se déroulent à l'ONU et qui intéressent particulièrement le public dans ces différentes régions.

27.18 Des films et des messages destinés à la télévision seront réalisés en différentes langues sur des sujets tels que la décolonisation et l'apartheid, le désarmement, le nouvel ordre économique international, l'énergie et la Décennie des Nations Unies pour la femme. On poursuivra la réalisation de films en coproduction afin d'atteindre un public plus large. Un vaste projet actuellement en préparation prévoit que plusieurs organismes nationaux de télévision participeront au cours de l'exercice biennal 1980-1981 à la

production et à la diffusion de 13 films consacrés à des problèmes économiques internationaux.

27.19 La Division continuera à rechercher le concours de cinéastes originaires des diverses régions en développement. L'année 1979 a été marquée par la sortie de *The Big Village*, premier film de l'ONU réalisé par un cinéaste indépendant originaire d'un pays en développement et destiné spécifiquement à un public régional.

27.20 La réalisation de panneaux muraux et de montages en vue d'expositions organisées au Siège et à Genève sera poursuivie. On fera plus largement usage de microfiches comportant des photographies accompagnées d'un texte sur un thème donné. Les microfiches fournissent à bon compte des éléments de référence concis et elles ont l'avantage de pouvoir être conservées longtemps.

27.21 La réalisation d'une émission quotidienne d'un quart d'heure consacrée à l'action menée par l'ONU contre l'apartheid et en faveur du droit à l'autodétermination, ainsi qu'à d'autres thèmes intéressant les peuples d'Afrique australe, sera poursuivie. Cette émission, destinée à convaincre les partisans de l'apartheid de leur isolement croissant et à rappeler aux victimes et aux adversaires de l'apartheid qu'ils ont l'appui de la communauté internationale, sera réalisée dans les langues suivantes : afrikaans, anglais, sotho, tswana, xhosa et zoulou.

Sous-programme 3. Techniques de diffusion

a) Référence

27.22 Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 12.64 à 12.69.

b) Eléments de programme

27.23 La Division continuera à diffuser le plus largement possible, dans le monde entier, les films, enregistrements vidéo, messages télévisés, bulletins d'informations radiophoniques et documents photographiques réalisés par l'ONU. Dans les pays développés, les films produits par l'ONU continueront d'être vendus soit directement aux utilisateurs (stations de télévision, organismes scolaires, etc.) soit par l'intermédiaire de distributeurs; ces films seront fournis gratuitement aux stations de télévision des pays en développement. En 1978, 845 copies de films de l'ONU ont été vendues et 1 370 distribuées gratuitement.

27.24 La Division continuera à transmettre des dépêches aux réseaux et stations du monde entier par téléphone (circuits ordinaires ou radio) et sur ondes courtes. Conformément à une recommandation du Comité du programme et de la coordination, les émissions sur ondes courtes ont été considérablement réduites, bien que ce type de transmission soit le moyen essentiel de diffusion dans des régions desservies par de nombreuses stations de radio indépendantes, comme l'Amérique latine, et dans des pays comme le Japon et les pays africains, où un nombreux public suit les émissions sur ondes courtes. On continuera à enregistrer sur bandes magnétiques des programmes radiophoniques documentaires et des magazines qui seront envoyés aux réseaux et stations essentiellement par avion-courrier (poste ou fret). Les réseaux de distribution que les associations de radiodiffusion régionales ont récemment décidé de créer seront utilisés dès leur mise en service.

27.25 Les photothèques du Siège et de Genève demeureront au service des organes d'information, des centres d'information des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, qui y trouveront des photographies, des reportages photographiques et des montages de diapositives pour la télévision. Les correspondants, journalistes, rédacteurs de revues, éditeurs, réalisateurs de courts métrages, de films et de programmes télévisés et autres producteurs de documentation visuelle pourront continuer de s'adresser aux services de la Division pour les besoins de leur travail.

27.26 Des copies du matériel d'exposition, des panneaux muraux et des microfiches préparés chaque année seront distribués par l'intermédiaire des centres d'information des Nations Unies.

27.27 On continuera d'organiser des expositions de photos à l'intention des visiteurs au Siège et à l'Office des Nations Unies à Genève.

27.28 La Division continuera à rassembler des données sur l'accueil réservé à la documentation qu'elle produit et sur l'évolution de la demande. Ces données seront fournies par les centres d'information, les éducateurs, les journalistes de la radio et de la télévision, les responsables gouvernementaux, les organisations non gouvernementales, etc.

Sous-programme 4. Coopération à l'échelle du système

a) Référence

27.29 Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 12.90 à 12.92.

b) Eléments de programme

27.30 La Division diffusera un catalogue de films, établi à la demande du CCINU, qui fournira des renseignements sur le contenu de tous les films produits par les organisations du système des Nations Unies; ce catalogue indiquera également dans quelles conditions ces films peuvent être obtenus.

27.31 Un système commun interorganisations de classification des documents photographiques a été établi et il est prévu de dresser un catalogue de ces documents.

27.32 Le bulletin trimestriel d'information sur les moyens audio-visuels intitulé *PLAYBACK* continuera à être distribué aux centres d'information et à tous les organismes des Nations Unies. Ce bulletin donne des informations sur les réalisations destinées à la radio, au cinéma et à la télévision et sur les innovations techniques dans ces domaines à l'ONU.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Transfert de postes

27.33 Dans le but d'utiliser rationnellement les ressources existantes en personnel, un poste P-3 a été transféré au Service de l'information de Genève en échange d'un poste P-2. Le Secrétaire général propose que cet arrangement soit maintenu pour l'exercice biennal 1980-1981.

Postes temporaires

27.34 Les crédits demandés sous cette rubrique

concernent deux postes (un poste P-4 et un poste G-5) approuvés à titre temporaire pour le programme radio-phonique sur *l'apartheid* à dater de 1979.

Frais de voyage du personnel (déplacements divers)

27.35 Les crédits demandés sous cette rubrique (20 000 dollars) doivent permettre de couvrir les frais de voyage des fonctionnaires appelés à assister aux conférences et réunions régionales d'organismes nationaux et internationaux de télévision, de cinéma et de radio, les frais de voyage afférents à la supervision d'ensemble du programme de travail de la Division et les frais de voyage liés aux activités de coproduction.

Frais de voyage du personnel assurant les reportages cinématographiques

27.36 Les crédits demandés (186 200 dollars) doivent permettre de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des équipes de tournage (3 ou 4 personnes) chargées des reportages sur des réunions et autres manifestations hors Siège, telles que les missions politiques spéciales, et du tournage de documentaires et de très courts métrages. On prévoit qu'environ six films et treize très courts métrages pour la télévision seront réalisés chaque année.

Frais de voyage du personnel assurant les reportages photographiques

27.37 Les crédits demandés sous cette rubrique (12 000 dollars) doivent permettre de couvrir les frais de voyage engagés pour les reportages photographiques sur des réunions et autres manifestations se déroulant hors Siège, comme par exemple les voyages du Secrétaire général et les missions politiques spéciales, et pour réunir la documentation photographique nécessaire à la préparation des montages muraux et des expositions. Ces crédits couvriraient également les frais de voyage des fonctionnaires devant assister aux réunions du CCINU organisées à l'intention des professionnels de l'édition spécialisés dans la photographie de presse.

Frais de voyage du personnel assurant les reportages radio

27.38 Les crédits demandés sous cette rubrique (68 800 dollars) doivent permettre de couvrir le coût des voyages effectués par le chef du Service et d'autres réalisateurs de programmes radio pour rassembler des documents, notamment enregistrer des entretiens avec des personnalités éminentes, qui seront utilisés dans des émissions radio-diffusées depuis le Siège, pour faire des radioreportages sur des réunions et autres manifestations hors Siège, et pour rencontrer des représentants des organismes régionaux de radiodiffusion.

Frais de voyage du personnel pour les activités promotionnelles (télévision/cinéma)

27.39 Les crédits demandés (13 700 dollars) doivent permettre de couvrir les coûts des voyages nécessaires pour faire connaître, vendre et distribuer les films réalisés par l'ONU et les frais de voyage des fonctionnaires se rendant à des congrès et autres réunions de distributeurs de programmes de télévision (avec participation d'organismes publics et privés et d'institutions éducatives).

Documents photographiques/Documents visuels

27.40 Les crédits demandés sous cette rubrique (92 000 dollars) accusent une réduction de 30 000 dollars, en partie contrebalancée par une augmentation de 21 900 dollars des crédits nécessaires pour le fret et les dépenses divers.

Entretien du matériel

27.41 Les crédits demandés sous cette rubrique (35 000 dollars) étaient auparavant compris dans ceux figurant sous la rubrique "Fournitures", lesquels ont été réduits en conséquence.

Dépenses de représentation

27.42 Un crédit supplémentaire de 1 000 dollars est demandé pour couvrir les frais de représentation qu'entraînent les contacts avec les membres des organismes de radiodiffusion qui participent à l'action menée dans le domaine de l'information radiophonique sur l'apartheid.

Fret et divers

27.43 Les crédits demandés sous cette rubrique (48 000 dollars) accusent une augmentation de 21 900 dollars imputable à l'inclusion de postes de dépense qui figuraient

précédemment sous la rubrique "Documents photographiques/Documents visuels".

Fournitures

27.44 Les crédits demandés sous cette rubrique (766 400 dollars) accusent une diminution de 39 200 dollars qui s'explique en partie par l'inscription à la nouvelle rubrique "Entretien" de 35 000 dollars de dépenses prévues pour l'entretien du matériel.

Matériel

27.45 Le crédit demandé sous cette rubrique accuse une augmentation de 370 300 dollars. Le crédit demandé, d'un montant total de 808 000 dollars, doit permettre d'acheter du matériel de remplacement (765 600 dollars) et du matériel nouveau (42 400 dollars). Il s'agit là du minimum jugé nécessaire pour assurer l'exploitation rationnelle du matériel électronique actuellement en service pour la réalisation de films et de programmes de radio et de télévision et pour la photographie. On trouvera le détail du matériel à remplacer et du matériel nouveau à acquérir pendant l'exercice biennal 1980-1981 dans le tableau 27.13; ce tableau comporte également un plan de remplacement et d'acquisition portant sur une période de six ans.

TABLEAU 27.13 - ACHATS DE MATERIEL DE REMPLACEMENT ET DE MATERIEL NOUVEAU (RADIO, TELEVISION, CINEMA ET PHOTO) PREVUS POUR LA PERIODE 1980-1985 (PLAN REVISE)

(En milliers de dollars des Etats-Unis, aux taux révisés de 1979)

Télévision :	1980	1981	1982	1983	1984	1985
1. Dix caméras électroniques couleur de studio	75,0	75,0	75,0	75,0 ^a	75,0 ^a	75,0
	75,0		75,0	75,0 ^a		75,0
2. Dix objectifs à focale variable motorisés	24,0	24,0	24,0	24,0 ^a	24,0 ^a	24,0
	24,0		24,0	24,0 ^a		24,0
3. Câbles pour caméras	10,0	5,0	10,0	10,0	5,0	-
4. Deux groupes de commande pour caméras	-	-	40,0 ^a	-	-	40,0
5. Deux bancs de synchronisation avec correcteur de base de temps	-	-	40,0	-	40,0 ^a	-
6. Deux pupitres vidéo	60,0	-	-	-	60,0	-
7. Un appareil de télécinéma couleur	-	-	100,0	-	-	-
8. Un pupitre maître	-	-	40,0	-	-	-
9. Un interphone de tournage	-	40,0	-	-	-	-
10. Deux dispositifs "teleprompter" ("souffleurs" électroniques) pour le studio H	5,0	5,0	-	-	-	-
11. Un pupitre son	-	-	45,0	-	-	-
12. Deux titreuses vidéo-automatiques	-	-	-	20,0	-	20,0
13. Transformation du studio de télévision No 4 en studio mixte télévision et radio	-	-	-	50,0	-	-
14. Un pupitre auxiliaire pour le studio No 4	-	-	-	12,0 ^a	-	-
15. Equipement de plateau pour les studios H et No 4	-	-	10,0	13,0	-	-
16. Huit magnétoscopes enregistrement/lecture à bande 2,5 cm avec correcteur de base de temps	75,0	75,0	75,0	75,0	75,0 ^a	75,0 ^a
			75,0	75,0 ^a		
17. Une table de mixage audio-vidéo	-	-	10,0 ^a	-	-	-
18. Deux magnétophones huit pistes	-	-	-	16,0	16,0 ^a	-
19. Un kinescope couleur	-	-	-	-	100,0	-
20. Un système de codage et déchiffrement de base de temps (repérage sur bandes vidéo)	-	10,0	5,0	20,0 ^a	-	-
21. Deux visionneuses de vidéocassettes pour recherche de séquences dans les bandes d'archives	-	6,0 ^a	6,0 ^a	-	-	-
22. Dix téléviseurs-témoins haute définition (1963-1970)	11,0	5,5	5,5	11,0 ^a	11,0 ^a	11,0
23. Vingt-cinq téléviseurs-témoins de régie noir et blanc	4,0 ^a	2,4 ^a	4,0 ^a	4,0 ^a	1,6 ^a	4,0
24. Vingt téléviseurs-témoins couleur pour télévision en circuit fermé	-	2,5 ^a	2,5 ^a	2,5 ^a	2,5 ^a	-
25. Huit paires de magnétoscopes enregistrement/lecture à cassettes 3/4 de pouce	2,4 ^a	-	4,8 ^a	4,8 ^a	3,6	3,6
26. Deux paires de magnétoscopes à cassettes (standards VHS et BETA)	2,2 ^a	-	2,2 ^a	-	-	-
27. Cinq oscilloscopes de contrôle de modulation	5,0	2,5	2,5	2,5	-	-
28. Un magnétoscope à cassettes à hautes performances	-	8,0 ^a	-	-	-	-
29. Un dispositif de nettoyage et de vérification de vidéocassettes	8,0 ^a	-	-	-	-	-
30. Casiers de rangement pour bandes vidéo et vidéocassettes	-	-	7,5 ^a	7,5 ^a	7,5 ^a	7,5 ^a
31. Un berceau pour caméra électronique de studio	-	-	5,0	-	-	-
32. Deux mini-caméras électroniques	-	-	50,0	-	50,0	-
33. Trois magnétoscopes portatifs	-	-	3,0	3,0	3,0 ^a	-
34. Unité vidéo autonome pour tournage de documentaires (une mini-caméra électronique, deux magnétoscopes, un téléviseur-témoin, un bloc d'alimentation)	-	-	-	-	-	120,0 ^a
35. Appareils électroniques de mesure pour entretien	15,0	15,0	22,5	22,5	22,5	22,5
Matériel de remplacement		636,0		898,5		540,2
Matériel nouveau		35,5		411,8		458,1
Total partiel		671,5		1 310,3		998,3

TABLEAU 27.13 (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Cinéma						
36. Douze tables de montage 16 mm	14,0	14,0	14,0	14,0	28,0	14,0
37. Six enregistreurs double standard de sonorisation avec cassettes électroniques et dispositif de télécommande sans fil mis au point par l'ONU	14,0	-	14,0	14,0	14,0	14,0
	10,0	10,0	10,0	10,0	-	-
	-	-	10,0	10,0	-	-
38. Un enregistreur/lecteur pour film 16 mm double piste	-	-	8,0	-	-	-
39. Trois caméras portatives avec leurs accessoires	-	25,0	-	-	25,0	25,0
40. Deux caméras pour reportages de conférence	-	-	-	23,0	-	23,0
42. Trois objectifs 180 mm.	1,8	-	0,9	-	-	-
42. Trois plateformes panoramiques	1,5	-	1,5	-	-	-
43. Un lecteur de son optique 16/35 mm	0,5	-	-	-	-	-
44. Une visionneuse 35 mm avec compteur	0,8	-	-	-	-	-
45. Une colleuse 16/35 mm	0,5	-	-	-	-	-
Matériel de remplacement	92,1	-	129,4	-	143,0	-
Matériel nouveau	-	-	-	-	-	-
Total partiel	92,1	-	129,4	-	143,0	-
Photo						
46. Onze appareils reflex 35 mm	1,3	0,7	1,3	1,3	1,3	1,3
47. Trois objectifs 28 mm automatiques	-	0,5	0,5	0,5	-	-
48. Quatre objectifs 35 mm automatiques	0,7	-	-	0,7*	-	-
49. Quatre objectifs 85 mm automatiques	0,7	-	0,4*	-	0,4*	-
50. Deux objectifs 105 mm automatiques	0,4	-	0,4*	-	-	-
51. Deux objectifs 200 mm automatiques	0,4	-	-	0,4	-	-
52. Deux objectifs 300 mm automatiques	-	-	0,6	0,6	-	-
53. Un objectif 55 mm automatique	-	0,3*	-	-	-	-
54. Un objectif 600 mm	-	1,6*	-	-	-	-
55. Deux photomètres pour flash	0,5*	-	0,5*	-	-	-
56. Six pieds-photo	0,8	-	0,8*	-	-	0,8
57. Un séchoir d'épreuves sur papier plastifié	-	1,0	-	-	-	-
58. Un agrandisseur 9 x 12	-	-	1,0	-	-	-
59. Un agrandisseur à lampe halogène 9 x 12	-	-	-	1,7	-	-
60. Un agrandisseur Durst 18 x 24, avec trois condensateurs et un objectif 300 mm	-	-	-	-	-	8,7
61. Un banc Polaroid, avec système de développement	-	-	-	-	0,8*	-
62. Une tireuse 18 x 24 (M-21)	-	-	-	-	1,4*	-
63. Une chambre grand format	-	-	-	-	0,7*	-
Un objectif 300 mm	-	-	-	-	0,8*	-
Un objectif 360 mm	-	-	-	-	1,0*	-
Un objectif 240 mm	-	-	-	-	0,6*	-
64. Un appareil Hasselblad avec objectif et chargeur pour le moteur	-	-	-	-	2,1*	-
65. Un agrandisseur Super Chromega avec objectifs	-	-	1,7	-	-	-
66. Une torche électronique de studio	-	-	-	5,0*	-	-
Matériel de remplacement	6,5	-	9,6	-	-	2,6
Matériel nouveau	2,4	-	7,8	-	-	18,6
Total partiel	8,9	-	17,4	-	-	21,2
Radio						
67. Remplacement du matériel de sept studios de radio :						
21 magnétophones de studio (1948-1970)	4,0	4,0	6,0	6,0	10,0	12,0
28 microphones (1947-1949)	6,0	3,0	6,0	6,0	9,0	12,0
7 consoles d'enregistrement radio	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	4,0
14 panneaux-son	1,0*	1,0*	2,0*	3,0*	3,0*	4,0*
68. Matériel de reportage	3,0	3,0	6,0*	6,0	6,0*	6,0
Matériel de remplacement	27,0	-	34,0	-	-	55,0
Matériel nouveau	2,0	-	11,0	-	-	13,0
Total partiel	29,0	-	45,0	-	-	68,0
Centre d'information des Nations Unies						
69. Matériel audio-visuel						
Matériel de remplacement	4,0	-	12,5	-	-	25,0
Matériel nouveau	2,5	-	9,0	-	-	15,0
Total partiel	6,5	-	21,5	-	-	40,0
Total, matériel de remplacement	765,6	-	1 084,0	-	-	765,8
Total, matériel nouveau	42,4	-	439,6	-	-	504,7
Total général	808,0	-	1 523,6	-	-	1 270,5

* Matériel nouveau.

b) DIVISION DE LA PRESSE ET DES PUBLICATIONS

TABLEAU 27.14 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Traitements : Postes permanents	2 969,2	67,0	9,0	277,5	353,5	3 322,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	89,1	2,9	(54,9)	3,9	(48,1)	41,0
Tables rondes de rédacteurs en chef	52,4	1,3	-	5,5	6,8	59,2
Dépenses communes de personnel : Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	953,6	19,8	2,8	87,4	110,0	1 063,6
Frais de voyage du personnel	34,2	0,8	-	3,5	4,3	38,-
Services contractuels : Traduction	77,8	1,9	-	8,1	10,0	87,8
Imprimerie	335,2	(49,1)	(35,0)	25,7	(58,4)	276,8
Brochures et dépliants	346,7	9,0	-	36,4	45,4	392,1
Contrats (information)	34,3	1,8	-	3,7	5,5	39,8
Service des agences de presse	21,5	0,5	-	2,3	2,8	24,3
Total	4 923,2	56,3	32,2	466,0	554,5	5 477,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 979,5	32,2	-	-	32,2	0,6 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 5 477,7

B. -- COUTS INDIRECTS REPARTIS

6 174,8

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 11 652,5

TABLEAU 27.14 (suite)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Location et entretien du matériel	-	-	110,3	11,1	121,4	121,4
Fournitures	8,0	0,4	-	0,9	1,3	9,3
Total	4 923,2	56,3	32,2	466,0	554,5	5 477,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 979,5	32,2	-	-	32,2	0,6 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 5 477,7

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

1 627,5

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 4 084,2

TABLEAU 27.15 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division de la presse et des publications

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	7	7	-	-	7	7
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	10	10	-	-	10	10
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	14	14	-	-	14	14
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	4	4	-	-	4	4
Total	38	38	-	-	38	38
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	8	9	-	-	8	9
Autres classes	23	22	-	-	23	22
Total	31	31	-	-	31	31
TOTAL GENERAL	69	69	-	-	69	69

b) *DIVISION DE LA PRESSE
ET DE PUBLICATIONS*

Sous-Programme 1. Diffusion des informations

a) *Référence*

27.46 Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 12.19 et 12.20.

b) *Eléments de programme*

27.47 Le Directeur de la Division, en sa qualité de porte-parole du Secrétaire général, continuera à organiser chaque jour à l'intention des moyens d'information et des délégations des réunions d'information sur les activités de l'Organisation et son secrétaire général. La Division continuera à fournir des services à plus de 600 correspondants de presse accrédités auprès de l'Organisation et à organiser des conférences de presse pour les délégations.

27.48 La Division continuera à rendre compte des réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies et à publier des communiqués de presse sur leurs travaux. Ces réunions étant de plus en plus nombreuses, les informations publiées pendant les périodes chargées seront plus concises ou plus sélectives. La Section de la presse comprend sept reporters, trois éditeurs et du personnel de bureau, et peut couvrir jusqu'à cinq séances en même temps. Des reportages plus sélectifs impliqueront que les communiqués de presse contiendront simplement un résumé des résultats des réunions, et ne donneront plus le détail des délibérations.

27.49 La Division envisage d'adopter de nouvelles techniques, du matériel de traitement des mots en particulier, pour moderniser ses opérations. Pour tirer parti des innovations dans l'industrie de l'information, elle envisage aussi d'adopter des techniques mécaniques modernes pour le rassemblement et la diffusion des informations, en vue d'accélérer et d'améliorer les opérations.

Sous-programme 2. Information approfondie

a) *Référence*

27.50 Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 12.32 à 12.37.

b) *Eléments de programme*

27.51 Comme suite à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 33/115 C du 18 décembre 1978, tendant à ce que les documents d'information soient publiés dans un plus grand nombre de langues, la Division choisira certains documents importants qu'elle adaptera pour les publier en espagnol et en français.

27.52 Sur recommandation du Comité du programme et de la coordination, l'Assemblée générale a décidé de transformer la *Chronique mensuelle de l'ONU* en une publication trimestrielle. La *Chronique mensuelle* était tirée à 16 000 exemplaires, dont 13 000 étaient vendus par abonnements. Sur les 13 000 abonnés, 10 000 avaient déjà versé 95 000 dollars environ pour des abonnements allant jusqu'au 31 décembre 1979. Au lieu d'annuler les abonnements déjà payés, il a été décidé qu'ils porteraient sur une période plus longue.

27.53 La Division continuera à publier des brochures, plaquettes et dépliants sur des activités particulières de l'Organisation des Nations Unies, principalement sur les problèmes politiques de l'heure, le nouvel ordre économique international et le nouvel ordre mondial dans le domaine de l'information.

27.54 Afin de toucher un public plus vaste sans occasionner pour l'Organisation des dépenses supplémentaires, la publication et la diffusion de certains rapports et études établis par les départements organiques de l'ONU seront encore confiées à des maisons d'édition commerciales. L'ONU perçoit des droits d'auteur sur la vente de ces publications.

27.55 La Division continuera à publier en anglais et en français, en coopération avec la Division de l'information économique et sociale, des articles de fond sur les activités de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social, y compris des questions connexes telles que les conséquences économiques et sociales de la course aux armements, le nouvel ordre économique international, l'*apartheid* et la décolonisation, principalement à l'intention des moyens d'information du tiers monde.

27.56 Les éditions de 1978 et 1979 du *Yearbook of the United Nations* (Annuaire des Nations Unies) seront publiées dans un délai de 18 mois après la fin de l'année civile considérée. On s'efforcera de réduire encore ce délai. A cette fin, il est proposé d'adopter, à titre expérimental, des procédés automatiques d'édition et de composition pour l'Annuaire, ainsi que pour la *Chronique* et plusieurs autres publications. Si l'expérience donne de bons résultats, on devrait pouvoir réaliser des économies à l'avenir en utilisant ces méthodes pour produire d'autres publications.

27.57 *Objectif* : *Justice*, publication trimestrielle consacrée aux problèmes du colonialisme, de la discrimination raciale et de l'*apartheid* et des violations des droits de l'homme, en particulier en Afrique australe, continuera à paraître en anglais et en français.

Sous-programme 3. Techniques de diffusion

a) *Référence*

27.58 Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 12.62.

b) *Eléments de programme*

27.59 Les tables rondes de rédacteurs en chef continueront d'être organisées chaque année. Afin qu'un plus grand nombre de rédacteurs en chef originaires de pays en développement puissent y participer, elles se tiendront désormais à New York.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Reclassement d'un poste

27.60 Il est proposé de reclasser à G-5 un poste G-4/1, compte tenu des responsabilités importantes que doit assumer son titulaire et des qualifications exigées. L'intéressé doit en effet aider à administrer le bureau du porte-parole du Secrétaire général, en particulier à établir la

documentation utilisée pour les réunions d'information quotidiennes et les notes d'information, et fournir une assistance aux correspondants de presse et aux délégations.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

27.61 Le crédit demandé à ce titre (37 900 dollars) a été réduit de 54 900 dollars en raison de l'adoption des nouvelles techniques mentionnées plus loin au paragraphe 27.64. Le montant demandé doit permettre de recruter du personnel temporaire pour produire le *Namibia Yearbook* (Annuaire de Namibie).

Frais de voyage du personnel

27.62 Le crédit demandé à ce titre (35 000 dollars), qui n'implique aucun accroissement des ressources, permettra de couvrir les frais de voyage du porte-parole du Secrétaire général lorsqu'il devra accompagner celui-ci lors de visites officielles et les frais de voyage du personnel qui devra assurer le service des sessions d'été du Conseil économique et social, participer aux réunions du pool des agences de presse des pays non alignés et se rendre à des consultations concernant le programme de publications du Département.

Imprimerie

27.63 Le crédit demandé à ce titre (251 100 dollars) a été réduit de 35 000 dollars du fait de l'adoption, à titre expérimental, de procédés automatiques d'édition et de composition des publications. Le montant demandé doit permettre d'imprimer l'Annuaire et la *Chronique*.

Location et entretien du matériel

27.64 Un nouveau crédit de 110 300 dollars est demandé à ce titre pour expérimenter des procédés automatiques d'édition et de composition des publications (35 000 dollars) et adopter des techniques modernes de production des communiqués de presse (75 300 dollars). L'accroissement du volume de travail que représente la dactylographie des communiqués de presse aurait nécessité à l'avenir du personnel supplémentaire. On pense que le matériel de traitement des mots que l'on prévoit d'installer dans deux salles de conférences et au secrétariat central de rédaction permettra de réduire d'environ 32 000 dollars le coût du personnel supplémentaire dont la Division a normalement besoin pendant la session de l'Assemblée générale.

c) DIVISION DES RELATIONS EXTERIEURES

TABLEAU 27.16 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Act. Dissem. des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	1 478,7	29,1	53,4	140,7	223,2	1 701,9
Formation d'assistants d'information et d'assistants aux références	26,9	0,7	-	2,9	3,6	30,5
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	472,6	10,8	17,0	44,5	72,3	544,9
Frais de voyage :						
Réunions régionales des directeurs de centres	70,7	1,8	-	7,4	9,2	79,9
Frais de voyage du personnel	20,7	0,5	-	2,1	2,6	23,3
Programme triangulaire de bourses de perfectionnement	75,0	-	-	-	-	75,0
Total	2 145,8	42,9	70,4	197,6	310,9	2 456,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 188,7	70,4	-	-	70,4	3,2%

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs

2 456,7

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

1 627,5

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

4 084,2

TABLEAU 27.17 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division des relations extérieures

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	5	5	-	-	5	5
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	2	-	-	1	2
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	4	4	-	-	4	4
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	4	3	-	-	4	3
Total	17	17	-	-	17	17
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	3	4	-	-	3	4
Autres classes	16	16	-	-	16	16
Total	19	20	-	-	19	20
TOTAL GENERAL	36	37	-	-	36	37

c) DIVISION DES RELATIONS EXTERIEURES

Sous-programme 1. Diffusion des informations

a) Référence

27.65 Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 12.23.

Sous-programme 2. Information approfondie

a) Référence

27.66 Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 12.42 à 12.47.

b) Eléments de programme

27.67 Les activités destinées à susciter un appui en faveur des activités de l'Organisation des Nations Unies seront poursuivies pendant l'exercice biennal. Ces activités, qui comprennent des visites guidées, des conférences et des réunions d'information et un service de renseignements, se sont développées pendant l'exercice en cours. Ainsi, le nombre de visiteurs est passé de 578 938 en 1977 à 613 000 en 1978 et plus de 1 000 réunions d'information et projections de films ont été organisées, à la demande d'institutions, d'écoles et d'organisations non gouvernementales, à l'intention de groupes représentant au total 76 500 personnes. En 1978, il a été répondu par lettre, par téléphone ou en personne à 70 000 demandes de renseignements, ce qui représente une augmentation de 32 p. 100 par rapport à 1977. Des mesures seront prises pendant l'exercice biennal pour améliorer la qualité des visites

guidées et encourager un plus grand nombre de groupes scolaires à visiter l'ONU.

27.68 Le Programme de stages pour étudiants, qui a pour but de familiariser les jeunes avec les idées et les principes énoncés dans la Charte, sera poursuivi. On estime que pendant l'exercice en cours une centaine d'étudiants y participeront. On s'efforcera d'accroître le nombre de participants originaires de pays en développement.

27.69 La publication intitulée *L'ONU aujourd'hui (Suggestions à l'intention des orateurs)*, qui est l'une des principales sources d'informations à jour sur les activités actuelles de l'Organisation des Nations Unies, est largement utilisée pour les conférences sur l'Organisation des Nations Unies et comme instrument de référence par les écoles, les universités et les organisations non gouvernementales dans le monde entier. Elle continuera à être publiée et l'on s'efforcera d'en améliorer le contenu et la présentation.

27.70 La Division continuera à coordonner la célébration dans le monde entier d'événements tels que la Journée des Nations Unies, la Journée des droits de l'homme, la Semaine du désarmement et la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. En outre, elle suggérera aux centres d'information des moyens d'assurer la publicité de ces événements et elle leur fournira de la documentation à cette fin.

27.71 La Division favorisera et renforcera, surtout dans les pays en développement, les contacts avec les organisations non gouvernementales, qui constituent un intermédiaire

précieux entre l'ONU et de vastes secteurs de la population en faisant prendre conscience au public des principales préoccupations de l'Organisation. Elle encouragera, avec l'aide des centres d'information, la constitution d'associations des Nations Unies dans les pays où il n'y en a pas encore.

27.72 La Division continuera à organiser à l'intention des organisations gouvernementales des conférences de plus en plus nombreuses sur les principales questions dont s'occupe l'Organisation des Nations Unies, en particulier au niveau régional, afin d'encourager les organisations nationales à y participer plus largement. Les contacts établis à l'occasion de ces conférences permettent aux organisations nationales de mieux faire connaître les points de vue des pays en développement sur les principaux problèmes qui préoccupent les Nations Unies. Afin de limiter les dépenses, ces conférences se tiendront en même temps que les réunions des directeurs des centres d'information des Nations Unies.

27.73 Les exposés sur les programmes de l'ONU, faits par de hauts fonctionnaires du Secrétariat et des membres des délégations, seront poursuivis afin de fournir aux représentants des organisations non gouvernementales au Siège et ailleurs les informations analytiques de base qu'ils ont besoin de recevoir de sources autorisées pour les diffuser ensuite au niveau national. Les résumés de ces exposés sont fort utiles aux journalistes et sont publiés régulièrement dans les journaux, notamment dans les pays en développement.

27.74 Afin de disposer d'un répertoire à jour sur le personnel des organisations non gouvernementales, il est proposé d'établir sur ordinateur une liste de ce personnel, classé par spécialité, qui serait extrêmement utile aux divers services du Secrétariat pour envoyer aux organisations spécialisées les publications les intéressant.

27.75 La Division développera et renforcera ses liens avec les établissements d'enseignement internationaux et nationaux afin de les encourager et de les aider à améliorer l'enseignement dispensé à propos des Nations Unies. En 1980-1981, elle entreprendra l'étude, l'analyse et l'évaluation des manuels et des programmes scolaires dans les Etats Membres, pour mettre à jour le contenu de cet enseignement. Ce projet sera réalisé en collaboration avec les ministères de l'éducation dans les Etats Membres, les centres d'information des Nations Unies, les bureaux extérieurs du PNUD et les établissements et organismes d'enseignement internationaux et nationaux.

27.76 Le rapport sur l'enseignement relatif aux Nations Unies dans les Etats Membres, que le Secrétaire général a présenté au Conseil économique et social en 1974, sera mis à jour en 1980. Il est proposé de continuer à publier en anglais, en espagnol et en français la plaquette pour étudiants relative à la Journée des Nations Unies. On établira également de nouveaux manuels et matériaux d'information types à utiliser aux fins de l'enseignement sur les Nations Unies.

27.77 Le Programme annuel triangulaire de bourses de perfectionnement sera poursuivi en coopération avec l'Orga-

nisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. L'objet de ce programme est de faire connaître aux principaux éducateurs et aux responsables de l'élaboration des programmes d'enseignement au niveau national les objectifs et les activités des Nations Unies, de les inciter à améliorer l'enseignement sur les Nations Unies dans leurs pays respectifs, et de leur fournir l'aide nécessaire à cette fin. Ont déjà participé à ce programme 220 éducateurs et responsables de l'enseignement, originaires de 109 pays différents.

Sous-programme 3. Techniques de diffusion

a) Référence

27.78 Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 12.70 à 12.74.

b) Eléments de programme

27.79 Le réseau de centres d'information, qui dessert 90 p. 100 environ des Etats Membres, continuera à distribuer dans les langues locales de la documentation spécialisée. On veillera tout spécialement à fournir aux centres la documentation dans la langue voulue afin de leur faciliter la tâche dans la diffusion d'informations sur les Nations Unies.

27.80 Le rôle des bibliothèques des centres d'information dans la diffusion d'informations sur les objectifs et les activités du système des Nations Unies fera l'objet d'une attention accrue pendant l'exercice biennal. Le Guide de fonctionnement des bibliothèques des centres d'information sera publié en arabe, en espagnol et en français. Des séminaires régionaux seront organisés à l'intention des assistants aux références (ce sont les bibliothécaires des centres) pour qu'ils connaissent mieux et sachent mieux utiliser tous les types de documents des Nations Unies dont ils ont normalement à s'occuper.

27.81 On s'efforcera de donner aux centres des directives plus précises concernant leur fonctionnement et la politique à suivre. Un manuel théorique et pratique à l'intention des centres d'information des Nations Unies sera mis au point et distribué à tous les centres.

27.82 La Division continuera à fournir des directives et une orientation aux nouveaux directeurs de centres, à donner des conseils de gestion aux directeurs de passage au Siège à l'occasion d'un congé personnel ou d'un autre déplacement, et à former et orienter les nouveaux assistants d'information.

27.83 Les réunions régionales des directeurs de centres, qui ont pour objet de renforcer les liens des centres avec le Siège et d'accroître l'efficacité des activités d'information des Nations Unies dans les Etats Membres, seront poursuivies.

27.84 Les centres d'information commenceront à présenter chaque mois des rapports rendant compte brièvement de leurs activités et de leurs programmes de travail, de façon que la Division dispose de renseignements plus complets sur l'utilisation des matériaux des Nations Unies, l'efficacité des centres d'information et l'effet de la documentation qu'ils diffusent.

27.85 Un plus grand nombre de centres seront équipés de matériel de reproduction et de stockage de la documentation sur microfiches, ce qui devrait permettre d'améliorer les services fournis aux utilisateurs des documents de référence et de mieux tirer parti des locaux et du matériel disponibles.

Sous-programme 4. Coopération à l'échelle du système

a) *Référence*

27.86 Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 12.93.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Transfert de postes

27.87 Il est proposé de transférer au Siège un poste P-4 des centres d'information afin de renforcer les effectifs de

la Section des politiques et des programmes pour qu'elle puisse fournir aux centres des directives plus précises concernant leur fonctionnement et la politique à suivre. En outre, pendant l'exercice en cours, un poste P-2 a été transféré de la Division des relations extérieures au Bureau du Directeur, en échange d'un poste G-5.

Frais de voyage du personnel

27.88 Le crédit demandé à ce titre (21 200 dollars) est destiné à couvrir le coût des visites périodiques effectuées par de hauts fonctionnaires de la Division auprès des centres d'information, les frais de voyage du personnel qui doit participer aux réunions et conférences d'organisations non gouvernementales ou à des consultations avec les ministres de l'éducation dans les Etats Membres, et le coût des déplacements effectués par les directeurs des centres lorsqu'ils viennent au Siège pour recevoir des instructions à l'occasion d'une mutation ou d'un congé dans les foyers.

d) DIVISION DE L'INFORMATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

TABLEAU 27.18 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	827,3	(28,5)	-	68,1	39,6	866,9
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	254,1	(1,3)	-	21,5	20,2	274,3
Frais de voyage du personnel	13,6	0,3	1,3	1,6	3,2	16,8
Total	1 096,2	(29,5)	1,3	91,2	63,0	1 159,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 066,7	1,3	-	-	1,3	0,1%

TABLEAU 27.18 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979	1980-1981
	Montant estimatif des dépenses	Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale (Traitements et dépenses communes de personnel)	249,6	231,6
Total a/	249,6	231,6
b) Projets opérationnels		
Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale	378,4	396,4
Forum du développement	2 856,0	2 856,0
Total b/	3 234,4	3 252,4
Total, a) et b/	3 484,0	3 484,0

Total, coûts directs	4 643,2
----------------------	---------

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

1 175,2

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	5 818,4
--	---------

TABLEAU 27.19 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division de l'information économique et sociale

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires a/		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	1	1	2	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	2	2	-	-	2	2
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	9	9	1	1	10	10
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	2	2	1	1	3	3
Autres classes	6	6	1	1	7	7
Total	8	8	2	2	10	10
TOTAL GENERAL	17	17 ^{b/}	3	3	20	20

a/ Postes financés par le Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale; non compris le personnel employé pour la publication de la revue Forum du développement.

b/ Dont un agent des services généraux détaché à Genève.

d) DIVISION DE L'INFORMATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

27.89 La Division de l'information économique et sociale appuie les activités d'information économique et sociale d'autres divisions du Département et coordonne l'action dans ce domaine. Elle fournit un appui en matière d'information économique et sociale aux divers organismes du système des Nations Unies qui n'ont pas de services d'information ou ont besoin d'une assistance supplémentaire. La Division fournit également une assistance au Directeur général au développement et à la coopération économique internationale ainsi qu'à d'autres départements de l'Organisation des Nations Unies.

27.90 En 1978, la Division de l'information économique et sociale a élaboré des programmes d'information pour la CEA, la CESAP, le PNUE, l'OMM et le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues et/ou a coopéré avec ces organismes à la réalisation d'activités d'information; elle a également conseillé l'ONUDI et l'OMPI pour leurs programmes d'information. Une assistance similaire sera fournie en 1979 à la CNUCED, à HABITAT, au PNUE et à la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement mondial de la FAO.

27.91 La Division continuera à faire office de service d'information pour le Conseil mondial de l'alimentation et à diriger l'exécution de plans d'information pour les conférences consacrées à des questions économiques et sociales dont le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies a la responsabilité.

Sous-programme 1. Diffusion des informations

a) Référence

27.92 Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 12.24.

b) Eléments de programme

27.93 La Division continuera à organiser des réunions d'information à l'intention d'universités, d'organes de presse, d'organisations non gouvernementales et d'autres groupes, en mettant l'accent sur le nouvel ordre économique international. Elle continuera également à représenter le Département à des réunions internationales consacrées à des questions concernant l'information économique et sociale.

Sous-programme 2. Information approfondie

a) Référence

27.94 Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 12.48 à 12.55.

b) Eléments de programme

27.95 La Division adoptera une méthode d'évaluation systématique permettant d'évaluer les projets et d'en suivre l'exécution et l'effet en analysant les réactions des bénéficiaires.

27.96 La Division continuera d'élaborer des programmes d'information sur les principales activités entreprises dans le

domaine du développement économique et social, afin de mobiliser le public et de l'inciter à participer à ces activités. Elle organisera notamment des campagnes de publicité avant et après certaines conférences, en particulier la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, l'Assemblée mondiale du troisième âge, le Congrès de 1980 sur la prévention du crime, l'Année mondiale des communications, la sixième session de la CNUCED, etc.

27.97 L'édition générale de la revue *Forum du développement* continuera à être publiée, principalement grâce à des contributions volontaires. Cette revue, qui est actuellement publiée au rythme de 10 numéros par an en anglais, en français, en allemand et en espagnol, est distribuée à 70 000 exemplaires dans 135 pays. Il est également prévu de la publier en arabe avec l'aide des pays arabes. On s'efforcera d'obtenir des ressources supplémentaires pour le financement de l'édition générale en vendant des abonnements dans les pays développés. Parmi les lecteurs de l'édition générale, on compte des personnes qui exercent une influence sur l'opinion, des enseignants, des étudiants et des membres d'organisations non gouvernementales.

27.98 Depuis le début de 1978, une édition commerciale de la revue *Forum du développement* est publiée deux fois par mois. Outre les éditoriaux traditionnels consacrés au développement économique et social et aux activités connexes des organismes du système des Nations Unies, elle comprend également des avis d'appel d'offres au titre de projets financés par diverses institutions financières internationales de développement et qui représentent un marché de plus de 11 milliards de dollars par an.

27.99 Les frais de publication de cette édition sont couverts partiellement grâce aux fonds provenant des abonnements payants, le déficit étant pris en charge par les organismes participants et le Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale. Il est prévu que de nouveaux organismes contribuent au financement de ce déficit.

Sous-programme 3. Techniques de diffusion

a) Référence

27.100 Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 12.75 à 12.79.

b) Eléments de programme

27.101 En coopération avec la Division de la presse et des publications, la Division poursuivra la production de reportages en anglais et en français à l'intention des moyens d'information du tiers monde et des moyens d'information régionaux et locaux des pays développés. Ces reportages seront consacrés aux questions économiques et sociales dont s'occupe l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'à d'autres questions connexes, comme par exemple les conséquences économiques et sociales du désarmement, de l'apartheid et de la décolonisation. La Division publiera en outre des brochures, des opuscules, des dépliants, et des notes d'information mettant l'accent sur l'instauration du nouvel ordre économique international.

27.102 Des réunions consacrées à certaines questions ayant trait à la Stratégie internationale du développement et au nouvel ordre économique international seront organisées dans divers pays dans le but d'obtenir un appui pour ces activités au niveau national. Ces rencontres seront normalement financées par les gouvernements hôtes, des organisations non gouvernementales et diverses contributions volontaires.

27.103 Par sa résolution 3038 (XXVII), l'Assemblée générale a décidé d'instituer une Journée mondiale d'information sur le développement (24 octobre) afin d'appeler l'attention de l'opinion publique mondiale sur les problèmes du développement et sur la nécessité de les résoudre grâce à la coopération internationale. Grâce à des contributions volontaires, la Division continuera à organiser des réunions annuelles entre des représentants de moyens d'information et des personnalités de premier plan pour examiner le principal thème de développement pour l'année, le but de ces discussions étant de permettre aux représentants des moyens d'information de mieux comprendre les besoins et les problèmes en matière de développement.

27.104 Comme suite à la résolution A/33/115 B, dans laquelle il était fait état notamment de la nécessité de renforcer les systèmes d'information et de communication des pays en développement et d'instaurer une plus grande réciprocité dans la circulation de l'information dans ces pays, un programme de formation sera mis sur pied à l'intention de jeunes journalistes des pays en développement. Ce programme permettra à de petits groupes de journalistes de s'informer des activités entreprises par l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées dans le cadre de la deuxième Décennie du développement et de l'instauration du nouvel ordre économique international en participant aux travaux du Département. Ce type de formation en cours d'emploi permettra aux participants de rendre compte de façon plus exacte et plus objective des activités de l'Organisation des Nations Unies à leur auditoire dans leurs pays respectifs. On prévoit qu'il sera possible de financer cette activité au moyen de ressources extra-budgétaires.

27.105 On intensifiera les contacts et la coopération entre les membres du CCINU et les responsables nationaux en matière d'information, en particulier dans le cadre de la Réunion annuelle d'information sur le développement organisée par la Division. On s'efforcera en particulier de coopérer avec les responsables nationaux de l'information dans les pays en développement afin de sensibiliser davantage l'opinion publique aux besoins du tiers monde en matière de développement et obtenir l'information en retour nécessaire pour l'élaboration de documentation économique et sociale à l'intention d'auditoires spéciaux. Des réunions entre responsables nationaux en matière d'information et membres du CCINU seront organisées en Afrique en 1980 et en Asie en 1981.

27.106 En coopération avec d'autres organismes des

Nations Unies, la Division continuera à intensifier ses contacts avec des groupes non gouvernementaux au niveau local.

27.107 La Division continuera à distribuer des brochures, opuscules et communiqués aux moyens d'information, aux organisations non gouvernementales, aux universités ainsi qu'à d'autres destinataires.

Sous-programme 4. Coopération à l'échelle du système

a) Référence

27.108 Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 12.88 et 12.89.

b) Eléments de programme

27.109 La Division continuera à fournir des services de secrétariat au CCINU; ce comité, qui regroupe les directeurs et les chefs des services d'information des organismes du système des Nations Unies, est l'organe subsidiaire du Comité administratif de coordination (CAC) pour les questions relatives à l'information. Le CCINU fera rapport au CAC par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions de fond (CCQF), et continuera à conseiller le système des Nations Unies sur une politique générale en matière d'information, à arrêter des principes directeurs touchant la coordination des questions d'information et à élaborer des arrangements de coopération pour des manifestations et projets spéciaux.

27.110 La Division continuera à assurer les préparatifs et l'organisation des sessions du CCINU ainsi que de ses groupes de travail et de ses équipes spéciales et notamment à élaborer le plan d'action du CCINU, qui constitue le cadre commun adopté chaque année par les membres du CCINU pour la coordination des activités entreprises en coopération. Une attention particulière sera consacrée à l'instauration du nouvel ordre économique international ainsi qu'au concept naissant de nouvel ordre mondial de l'information.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Frais de voyage du personnel

27.111 Les crédits ouverts à cette rubrique (13 900 dollars) doivent permettre de couvrir les frais de voyage du personnel qui est envoyé à des conférences et à des sessions consacrées à des questions économiques et sociales qui se tiennent en dehors du Siège ainsi qu'aux réunions du CCINU dont la Division assure le secrétariat, ou qui participe aux consultations périodiques avec les responsables nationaux de l'information. Un crédit supplémentaire de 1 300 dollars est demandé pour couvrir les frais de voyage du personnel chargé d'assurer l'exécution du programme de travail annuel de la Division et de se rendre auprès d'autres organismes du système des Nations Unies pour élaborer leurs programmes d'information et leur fournir un appui connexe.

3. - APPUI AU PROGRAMME : SERVICE ADMINISTRATIF

TABLEAU 27.20 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Traitements :						
Postes permanents	503,9	7,9	28,8	48,2	84,9	588,8
Personnel temporaire affecté à des tâches générales a/	115,5	2,8	-	12,0	14,8	130,3
Heures supplémentaires a/	102,4	2,5	-	10,7	13,2	115,6
Dépenses communes de personnel	160,8	3,0	9,4	15,4	27,8	188,6
Frais de voyage du personnel	5,0	0,1	-	0,5	0,6	5,6
Services divers a/	21,0	0,5	-	2,1	2,6	23,6
Total	908,6^{b/}	16,8	38,2	88,9	143,9	1 052,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
925,4	38,2	-	15,0	53,2	5,7 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	1 052,5
----------------------	---------

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(1 052,5)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

a/ Fonds gérés centralement pour l'ensemble du Département de l'information.

b/ Non compris un montant de 703 000 dollars désormais inscrit au chapitre 28 D (Bureau des services généraux) pour les raisons exposées ci-après, au paragraphe 27.118.

TABLEAU 27.21 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Service administratif

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	1	-	-	-	1
Total	4	5	-	-	4	5
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	4	4	-	-	4	4
Autres classes	5	5	-	-	5	5
Total	9	9	-	-	9	9
TOTAL GENERAL	13	14	-	-	13	14

3. - APPUI AU PROGRAMME : SERVICE ADMINISTRATIF

27.112 Le Service administratif fournit l'appui administratif nécessaire aux programmes du Département, donne des conseils et prête son concours au Sous-Secrétaire général pour toutes les questions concernant la gestion du budget du Département et est chargé de surveiller et de coordonner toutes les questions relatives au personnel. Il fournit également les services communs nécessaires au fonctionnement du Département et gère centralement les crédits prévus pour le personnel temporaire affecté à des tâches générales et pour les heures supplémentaires.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Transfert d'un poste

27.113 Compte tenu des problèmes relatifs à son tableau d'effectifs qui se sont posés au Service administratif pendant l'exercice en cours, un poste d'agent des services généraux (G-5) a été transféré à la Division des relations extérieures en échange d'un poste d'administrateur adjoint de 1^{re} classe (P-2). Il est proposé de maintenir ce transfert pendant l'exercice 1980-1981.

Poste nouveau

27.114 Lorsque certaines responsabilités supplémentaires lui ont été confiées en 1977, à la suite d'une délégation des

pouvoirs en matière de personnel, le Service administratif a décidé de s'accorder une période d'essai pour déterminer s'il lui serait possible d'absorber le volume de travail supplémentaire sans demander d'accroissement de ses ressources en personnel. L'expérience a montré que la charge de travail imputable aux questions de personnel a considérablement augmenté, en diversité et en volume. En conséquence, un poste supplémentaire d'agent des services généraux (G-5) est demandé; son titulaire aidera à s'occuper des formules de notification administrative, des contrats de louage de services, des demandes de congés dans les foyers et des autres questions relatives au personnel.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

27.115 Aucune augmentation n'est proposée pour cette rubrique; les crédits demandés (118 300 dollars) doivent permettre de recruter le personnel temporaire supplémentaire nécessaire aux divers services et divisions du Siège au cours des périodes les plus chargées, ainsi que de remplacer le personnel en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité.

Heures supplémentaires

27.116 Les crédits demandés à cette rubrique (104 900 dollars) sont destinés à couvrir les besoins correspondant au service des réunions pendant les périodes les plus chargées au cours des sessions de l'Assemblée générale.

Frais de voyage du personnel

27.117 Les crédits demandés à ce titre (5 100 dollars) sont destinés à couvrir les frais entraînés par les visites d'inspection effectuées chaque année dans certains centres d'information.

Communications

27.118 Afin d'améliorer la gestion et le contrôle des crédits demandés à ce titre, il est proposé de les affecter au Bureau des services généraux, qui est responsable de l'ordonnancement des dépenses correspondantes.

4. - CONFERENCE MONDIALE DE LA DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME

TABLEAU 27.22 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	31,6	(31,6)	32,9	2,3	3,6	35,2
Dépenses communes de personnel	7,0	(7,0)	10,6	0,7	4,3	11,3
Frais de voyage :						
Frais de voyage pour assurer le service de réunions	-	-	5,6	0,4	6,0	6,0
Frais de voyage du personnel	1,0	(1,0)	89,8	6,3	95,1	96,1
Services contractuels :						
Services de conférence	-	-	3,8	0,3	4,1	4,1
Imprimerie	20,0	(20,0)	59,1	4,2	43,3	63,3
Contrats d'information	81,7	(81,7)	95,3	6,7	20,3	102,0
Frais généraux de fonctionnement	5,5	(5,5)	1,2	-	(4,3)	1,2
Fournitures destinées à des activités d'information	13,2	(13,2)	6,4	0,5	(6,3)	6,9
Total	160,0	(160,0)	304,7	21,4	166,1	326,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
-	304,7	304,7	-	-	- %

2) Fonds extra-budgetaires

Total, coûts directs	326,1
----------------------	-------

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

5,4

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	331,5
--	-------

4. - CONFERENCE MONDIALE DE LA DECENNIE
DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME

27.119 Les dépenses prévues à ce titre portent sur les activités d'information à l'égard de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme qui doit

avoir lieu en 1980, au milieu de la Décennie, conformément à la résolution 3520 (XXX) de l'Assemblée générale. Les besoins correspondants sont décrits en détail au chapitre 4, où sont présentées les prévisions de dépenses au titre de la Conférence elle-même.

B. - Service d'information (Genève)

TABLEAU 27.23 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Traitements :						
Postes permanents	2 568,7	30,1	49,0	7,3	86,4	2 655,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	12,2	0,3	9,0	0,1	9,4	21,6
Heures supplémentaires	14,5	0,5	(6,0)	0,1	(5,4)	9,1
Dépenses communes de personnel	668,1	5,1	12,6	2,3	20,0	688,1
Frais de voyage du personnel	14,5	0,5	-	0,3	0,8	15,3
Services des agences de presse	16,5 ^{a/}	0,5	-	0,3	0,8	17,3
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,7	-	-	-	-	0,7
Fournitures	9,7 ^{a/}	0,3	6,0	0,4	6,7	16,4
Matériel d'information	31,3 ^{a/}	1,1	85,0	1,8	87,9	119,2
Total	3 336,2	38,4	155,6	12,6	206,6	3 542,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 374,6	155,6	-	23,2	178,8	5,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 3 542,8

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

1 485,5

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 5 028,3

a/ Montants précédemment inscrits au chapitre 26 I [Division des services généraux (Genève)].

TABLEAU 27.24 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Service d'information (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	7	7	-	-	7	7
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	2	-	-	1	2
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	4	3	-	-	4	3
Total	16	16	-	-	16	16
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	4	4	-	-	4	4
Autres classes	15	16	-	-	15	16
Total	19	20	-	-	19	20
TOTAL GENERAL	35	36	-	-	35	36

B. - Service d'information (Genève)

27.120 Le Service d'information (Genève) est spécialement chargé des activités d'information en Europe, pour les questions économiques et sociales en particulier, et dans des domaines tels que les droits de l'homme, le désarmement et les secours aux sinistrés.

27.121 Les éléments proposés pour le programme sont les suivants :

a) Rendre compte des réunions à la presse et aux autres moyens d'information;

b) Fournir des services aux quelque 200 correspondants accrédités;

c) Fournir des services audiovisuels et mettre des installations techniques à la disposition des représentants des moyens d'information;

d) Produire des documentaires, des films d'information et des programmes de radio, exploiter une cinémathèque et une photothèque et organiser des expositions;

e) Servir de centre régional d'information pour la Bulgarie, l'Espagne, la Hongrie, la Pologne, la République fédérale d'Allemagne, le Saint-Siège et la Suisse, et fournir des services aux organes d'information et aux organisations non gouvernementales de ces pays;

f) Assurer la liaison avec les organisations internationales non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social;

g) Organiser des séminaires et des conférences à l'intention des universités et d'autres groupes;

h) Assurer le fonctionnement d'un groupe de publi-

cation et de référence sur les activités des Nations Unies;

i) Administrer le Service des visites, et notamment les visites guidées du Palais des Nations.

27.122 Les activités du Service se poursuivront normalement au cours de l'exercice biennal 1980-1981 en ce qui concerne : a) l'information régionale, les services fournis à la presse et la liaison avec les moyens d'information; b) la production de films sur les activités importantes de l'ONU entreprises au Palais des Nations, y compris celles de la Commission économique pour l'Europe et du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe; c) l'organisation du colloque régional annuel des organisations non gouvernementales ainsi que des séminaires dans le cadre du programme de stages à l'intention d'étudiants d'université (Genève).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Transfert d'un poste*

27.123 Pour répondre aux besoins du Service en 1978-1979, un poste d'administrateur adjoint de 1^{re} classe (P-2) avait été transféré à la Division de la radio et des moyens visuels au Siège, en échange d'un poste d'administrateur de 2^e classe (P-3). Il est proposé de maintenir ce transfert en 1980-1981.

Poste nouveau

27.124 Un poste supplémentaire d'agent des services généraux (G-6/1) est demandé pour permettre d'obtenir les

services de secrétaire et de commis que requiert l'accroissement des activités audio-visuelles (production de films documentaires, établissement, dans les différentes langues, du commentaire de documentaires et de petits films à thème, et production de films d'information).

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

27.125 Les crédits demandés à cette rubrique (21 500 dollars) accusent une augmentation de 9 000 dollars. Le montant total des crédits demandés permettrait de couvrir approximativement neuf mois de travail au titre du personnel temporaire de la catégorie des services généraux pendant les périodes les plus chargées, en particulier en ce qui concerne les services de presse. L'augmentation demandée est compensée aux deux tiers par une réduction des crédits demandés au titre des heures supplémentaires.

Heures supplémentaires

27.126 Les dépenses prévues à ce titre (9 000 dollars) font apparaître une réduction de 6 000 dollars. Le montant restant doit servir principalement à couvrir la transmission des émissions de radio en soirée.

Frais de voyage du personnel

27.127 Les dépenses prévues à cette rubrique (15 000 dollars), pour lesquelles aucune augmentation n'est demandée, se rapportent essentiellement aux frais de voyage du personnel qui doit se rendre dans les pays pour lesquels le Service fait fonction de centre d'information pour participer aux conférences ayant trait à l'information, assurer la promotion des films produits par les Nations Unies et entretenir des contacts avec les journalistes et éditeurs spécialisés.

Fournitures

27.128 Les dépenses prévues à ce titre (10 600 dollars) accusent une augmentation de 6 000 dollars, aux fins de l'achat de diverses fournitures pour la production de programmes de radio et de films.

Matériel d'information

27.129 Les crédits demandés à ce titre (117 400 dollars) accusent une augmentation de 85 000 dollars, qui doit permettre d'acheter du matériel de télévision (caméra électronique portative, table de montage, lentille et réfrigérateur pour le stockage des films).

C. - Centres d'information

TABLEAU 27.25 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Traitements :						
Postes permanents	7 987,6	414,8	(65,6)	831,9	1 181,1	9 168,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	62,6	1,4	-	6,5	7,9	70,5
Heures supplémentaires	36,9	0,9	-	3,8	4,7	41,6
Dépenses communes de personnel	2 606,1	141,3	(21,6)	287,4	407,1	3 013,2
Frais de voyage du personnel	129,3	3,2	-	13,5	16,7	146,0
Travaux contractuels de traduction	18,6	0,5	-	2,0	2,5	21,1
Frais généraux de fonctionnement :						
Location et entretien des locaux	594,0	14,4	-	62,1	76,5	670,5
Location et entretien du matériel	155,2	3,8	-	16,3	20,1	175,3
Communications	420,2	10,2	-	44,0	54,2	474,4
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	61,2	1,5	-	6,4	7,9	69,1
Services divers	124,9	3,1	-	13,1	16,2	141,1
Fournitures et accessoires	216,8	5,3	30,0	25,7	61,0	277,8
Mobilier et matériel	236,2	5,8	(30,0)	21,6	(2,6)	233,6
Total	12 649,6	606,2	(87,2)	1 334,3	1 853,3	14 502,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
13 255,8	(87,2)	-	-	(87,2)	(0,6) %

TABLEAU 27.25 (suite)

2) Fonds extra-budgetaires

		1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a)	Services fonctionnels et administratifs		
	Contributions de gouvernements hôtes (traitements, dépenses communes de personnel et frais généraux de fonctionnement)	834,8	1 267,8
	Total a/	834,8	1 267,8
b)	Projets opérationnels	-	-
	Total b/	-	-
	Total, a) et b/	834,8	1 267,8

Total, coûts directs	15 770,7
----------------------	----------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

2 882,8

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	18 653,5
--	----------

TABLEAU 27.26 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Centres d'information

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires ^{a/}		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Administrateur général (D-1)	5	5	-	-	5	5
Administrateur hors classe (P-5)	12	12	-	-	12	12
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	28	27	2	2	30	29
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	5	5	-	-	5	5
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	2	2	-	-	2	2
Total	52	51	2	2	54	53
Autres catégories						
Assistants d'information	52	52	4	4	56	56
Agents locaux	250	250	21	21	271	271
Total	302	302	25	25	327	327
TOTAL GENERAL	354	353	27	27	381	380

a/ Fonds versés par des gouvernements hôtes.

C. - Centres d'information

b) Eléments de programme

Sous-programme 1. Diffusion des informations

a) Référence

27.130 Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 12.23.

27.131 Grâce aux directives générales et aux éléments d'information provenant du Siège, les centres d'information continueront, dans les régions qu'ils desservent, à fournir en temps voulu aux organismes de presse, de radiodiffusion et autres organismes d'information locaux des nouvelles

exactes et objectives sur les activités de l'Organisation des Nations Unies ainsi que de la documentation spéciale que les principaux moyens d'information peuvent utiliser dans leurs bulletins d'information, magazines et programmes de radio et de télévision.

27.132 Les centres continueront également d'aider à rendre compte des réunions, conférences et autres manifestations organisées par l'ONU ailleurs qu'au Siège.

Sous-programme 2. Information approfondie

a) Référence

27.133 Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 12.42 et 12.44.

b) Eléments de programme

27.134 Les centres continueront à organiser des séminaires, colloques, tables rondes et débats sur des questions comme l'*apartheid*, la discrimination raciale et la condition de la femme, et à y participer, ainsi qu'à donner sur ces questions des conférences, accompagnées de projections de films, dans des établissements d'enseignement, lors de manifestations organisées par les gouvernements et par des organisations non gouvernementales.

Sous-programme 3. Techniques de diffusion

a) Référence

27.135 Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 12.70 à 12.74.

b) Eléments de programme

27.136 Les centres continueront à aider le Siège à choisir, adapter, traduire et imprimer de la documentation destinée à être distribuée à l'échelle locale et régionale.

27.137 Les centres d'information des Nations Unies constituent l'une des principales sources à utiliser pour contrôler l'exploitation à l'échelle mondiale des informations sur l'Organisation des Nations Unies qui sont produites à New York et à Genève, car ils transmettent régulièrement par télégrammes et par la valise diplomatique des renseignements sur la publicité donnée localement aux questions dont s'occupent les Nations Unies. Les réunions régionales des directeurs des centres d'information fournissent également beaucoup de renseignements et d'indications utiles aux planificateurs du Siège.

27.138 Le public que touchent les programmes de radio et les moyens visuels sera étendu grâce au renforcement des contacts qu'a le Département avec les stations et les réseaux de radio, afin d'assurer l'utilisation efficace des programmes de radio de l'ONU, et grâce à l'organisation d'expositions locales de photos et d'autre matériel d'information transportable.

27.139 Des conférences de presse et des interviews télévisées, ainsi que d'autres manifestations auxquelles participeront des personnalités de l'Organisation des Nations Unies, continueront à être organisées.

27.140 Les contacts avec les services d'information nationaux qui s'occupent du développement dans les pays industrialisés et les pays en développement seront renforcés.

27.141 Les centres d'information des Nations Unies seront encouragés à renforcer leurs liens avec les organisations non gouvernementales, qui peuvent leur permettre de toucher un vaste public.

Sous-programme 4. Coopération à l'échelle du système

a) Référence

27.142 Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. I, par. 12.93.

b) Eléments de programme

27.143 Les centres d'information, sous la direction du Siège, participent à l'exécution de projets de coopération à l'échelle du système dans les régions qu'ils desservent.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Transfert d'un poste

27.144 Ainsi qu'il est indiqué plus haut, au paragraphe 27.87, il est proposé de transférer un poste d'administrateur de 1re classe (P-4) à la Division des relations extérieures, au Siège.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

27.145 Les crédits demandés à cette rubrique (64 000 dollars), qui ne font apparaître aucune augmentation, doivent permettre de recruter du personnel supplémentaire pendant les périodes les plus chargées et de remplacer le personnel en congé de maternité ou en congé de maladie de longue durée.

Frais de voyage du personnel

27.146 Les dépenses prévues à cette rubrique (132 500 dollars), qui sont maintenues à leur niveau actuel, comprennent un montant moyen de 2 500 dollars correspondant aux frais de voyage d'un fonctionnaire dans la région desservie par chaque centre.

Fournitures et accessoires

27.147 Les dépenses prévues à cette rubrique (252 100 dollars) accusent une augmentation de 30 000 dollars correspondant à la production de microfiches; cette augmentation est compensée par une réduction de même montant à la rubrique "Mobilier et matériel". A la fin du présent exercice biennal, 21 centres seront dotés de lecteurs de microfiches. Par voie de conséquence, l'accent sera mis au cours du prochain exercice biennal sur l'approvisionnement en microfiches.

Mobilier et matériel

27.148 Les dépenses prévues à cette rubrique (212 000 dollars) font apparaître une réduction de 30 000 dollars, correspondant au montant transféré à la rubrique "Fournitures et accessoires".

TITRE VII
SERVICES COMMUNS D'APPUI

CHAPITRE 28. — ADMINISTRATION, GESTION ET SERVICES GENERAUX

TABLEAU 28.1 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
186 344,6 a/	21 164,0	11,3	1 912,6	1,0	13 707,3	7,3	36 783,9	19,7	223 128,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
207 508,6	1 912,6	136,7	834,3	2 610,2	1,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Remboursement du coût de services fournis pour des activités de coopération technique	3 258,0	3 170,6
Appui aux structures administratives extra-budgétaires	1 869,0	2 512,8
Appui à des activités de fond financées par des ressources extra-budgétaires	52,7	114,9
Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	539,0	606,5
Consultants, frais de voyage, services consultatifs en matière de placements, communications et services de référence	3 661,5	4 062,0
Compte de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre	106,3	118,9
Fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction	80,6	106,4
Centre du commerce international	81,8	83,5
Fonds d'affectation spéciale et programme annuel du HCR	221,1	225,3
Fonds pour l'environnement	14,0	16,0
Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues	4,0	4,0
Fonds d'affectation spéciale pour les coordonnateurs des cours de langue française	143,7	150,0
Remboursement de frais généraux par les organismes et délégations qui participent aux cours de langues de l'ONU (Genève)	130,3	132,6
Total a)	10 162,0	11 303,5
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	10 162,0	11 303,5

Total, coûts directs	234 432,0
-----------------------------	------------------

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(234 432,0)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	----------

a/ Y compris, aux fins de comparaison, des crédits de 5 796 800 dollars qui avaient été ouverts à d'autres chapitres (voir les notes aux tableaux 28M.1, 28D.1 et 28I.1); non compris, pour la même raison, des crédits de 844 300 dollars qui avaient été ouverts au présent chapitre mais sont désormais prévus à d'autres chapitres (voir notes aux tableaux 28I.1 et chap. 7, tableau 7.1).

**TABEAU 28.2.—ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISE DE 1979)
(En milliers de dollars des Etats-Unis)**

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires							Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979			Autres ajouts spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépenses (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépenses (6)					
A. Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion	522,3	-	-	-	9,3	0,7	0,1	10,1	10,1	532,4	
B. Bureau des services financiers	8 925,9	10,5	89,6	100,4	178,3	5,6	370,3	744,2	733,7	9 659,6	
C. Bureau des services du personnel	8 840,3	-	41,5	127,3	148,1	23,1	83,4	423,4	423,4	9 263,7	
D. Bureau des services généraux	70 853,5	-	142,6	201,3	(5,8)	992,3	1 040,6	2 371,0	2 371,0	73 224,5	
E. Service de gestion administrative	1 518,4	-	-	-	26,3	5,2	(27,2)	4,3	4,3	1 522,7	
F. Division de vérification intérieure des comptes	2 974,9	-	-	-	68,0	2,9	8,7	79,6	79,6	3 054,5	
G. Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques	11 597,9	-	65,9	-	67,9	111,5	0,2	245,5	245,5	11 843,4	
H. Services administratifs et financiers (Genève)	10 185,5	12,9	208,6	(120,8)	146,8	58,0	7,3	299,9	287,0	10 472,5	
I. Division des services généraux (Genève)	45 162,0	55,7	-	-	411,0	740,3	(33,3)	1 118,0	1 062,3	46 224,3	

TABLEAU 28.2 (suite)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires					Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)	
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979					
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)	Ajustements spéciaux (7)			Total (8)
J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)	4 663,0	227,1	57,0	106,1	41,0	60,4	25,3	289,8	62,7	4 725,7
K. Dépenses diverses	2 682,5	790,3	-	-	-	383,9	-	383,9	(406,4)	2 276,1
L. Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses qui entraînent les activités administratives financées en commun	7 244,0	-	414,7	20,0	71,6	73,9	262,4	842,6	842,6	8 086,6
M. Services administratifs (Vienne)	11 174,4	-	-	-	81,2	269,2	15 097,8	15 448,2	15 448,2	26 622,6
Total	186 344,6	1 096,5	1 019,9	434,3	1 243,7	2 727,0	16 835,6	22 260,5	21 164,0	207 508,6

a/ Les explications concernant les dépenses non renouvelables de 1978-1979 figurent à l'annexe III de l'avant-propos.
 b/ Des explications détaillées sur les ajustements spéciaux concernant la base réévaluée de ressources de 1978-1979 figurent dans les parties correspondantes du chapitre.

TABLEAU 28.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS): TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1976-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %		
		Réévaluation de la base de ressources de 1976-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
A. Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion	522,3	10,1	1,9	22,5	4,3	49,7	9,5	82,3	15,7	604,6	8,9
B. Bureau des services financiers	8 925,9	733,7	8,2	117,3	1,3	877,1	9,8	1 728,1	19,3	10 654,0	1,4
C. Bureau des services du personnel	8 840,3	423,4	4,7	191,6	2,1	844,9	9,5	1 459,9	16,5	10 300,2	3,7
D. Bureau des services généraux	70 853,5	2 371,0	3,3	1 406,2	1,9	7 153,6	10,0	10 930,8	15,4	81 784,3	2,3
E. Service de gestion administrative	1 510,4	4,3	0,2	-	-	141,2	9,2	145,5	9,5	1 663,9	-
F. Division de vérification intérieure des comptes	2 974,9	79,6	2,6	35,0	1,1	175,6	5,9	290,2	9,7	3 265,1	1,1
G. Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques	11 597,9	245,5	2,1	(333,4)	(2,8)	780,1	6,7	692,2	5,9	12 290,1	(3,9)
H. Services administratifs et financiers (Genève)	10 185,5	287,0	2,8	250,2	2,4	32,0	0,3	569,2	5,5	10 754,7	3,0
I. Division des services généraux (Genève)	45 162,0	1 062,3	2,3	(375,3)	(0,8)	285,0	0,6	972,0	2,1	46 134,0	(0,6)
J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)	4 665,0	62,7	1,3	(209,4)	(4,4)	326,9	7,0	180,2	3,8	4 843,2	(4,4)
K. Dépenses diverses	2 682,5	(406,4)	(15,1)	571,0	21,2	290,6	10,8	455,2	6,9	3 137,7	25,0
L. Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses qu'entraînent les activités administratives financées en commun	7 244,0	842,6	11,6	236,9	3,2	318,0	4,3	1 397,5	19,2	8 641,5	5,1
M. Services administratifs (Vienne)	11 174,4	15 448,2	138,2	-	-	2 432,6	21,7	17 880,8	160,0	29 052,2	-
Total	186 344,6	21 164,0	11,3	1 912,6	1,0	13 707,3	7,3	36 783,9	19,7	223 128,5	1,2

TABEAU 28.4 - COUTS INDIRECTS REPARTIS
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A ajouter : coûts communs provenant d'autres parties des chapitres 28 et 29

Coûts provenant de	A ajouter : coûts communs provenant d'autres parties des chapitres 28 et 29													Coûts totaux	Répartition des chapitres 28 et 29		
	28A	28B	28C	28D	28E	28F	28G	28H	28I	28J	28K	28L	28M				
Chapitre 28	604,6	21,2	18,3	136,2	1,1	89,5	2,9	1 466,3	-	-	-	-	-	-	-	892,3	243,3
A	17 654,6	15,5	513,7	2 888,4	33,1	89,5	2,9	1 466,3	-	-	-	-	-	-	-	23 273,4	6 347,8
B	10 822,3	216,4	20,4	3 102,7	20,4	51,4	20,4	440,2	-	-	-	-	-	-	-	15 732,4	6 893,9
C	84 130,0	1 983,4	1 917,7	3 102,7	1 271,6	398,0	466,8	-	-	-	-	-	-	-	-	90 608,1	43 608,1
D	6 653,9	1,8	8,7	306,7	1,6	7,9	5,1	88,0	-	-	-	-	-	-	-	2 095,4	783,9
E	4 088,6	5,7	89,0	616,7	23,2	58,7	339,4	-	-	-	-	-	-	-	-	5 280,6	1 967,3
F	12 407,1	4,6	198,4	89,0	20,1	50,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13 834,5	4 169,2
G	10 794,7	6,0	45,4	-	86,4	218,2	8,2	1 719,8	-	-	-	-	-	-	-	14 778,3	6 344,5
H	46 139,0	3,3	23,7	610,0	9,8	24,8	74,0	56,6	-	-	-	-	-	-	-	49 028,8	22 088,9
I	5 285,3	3,3	166,5	-	3,9	40,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 288,9	3 270,9
J	8 637,7	1,6	148,4	275,3	3,9	40,8	52,1	100,6	-	-	-	-	-	-	-	3 236,1	1 406,8
K	29 022,2	0,8	2,7	-	24,4	131,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11 674,7	1 019,5
L	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29 022,2	-
M	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29 022,2	-
Total, chapitre 28	234 432,0	69,0	3 017,6	8 769,3	435,4	1 088,5	2 881,2	1 960,3	2 341,8	944,7	472,1	-	-	-	-	266 317,4	98 139,9
Chapitre 29	25 622,8	3,3	88,3	1 665,6	48,0	121,2	-	44,0	44,0	86,9	10,3	-	-	-	-	30 762,9	30 762,9
(1)	27 724,5	42,5	540,8	21 029,5	51,9	131,1	12,5	823,3	10 168,3	404,6	73,6	-	-	-	-	72 204,2	32,6
(2)	36 797,8	103,3	944,2	8 302,9	162,5	410,5	2 426,0	402,3	4 176,7	1 435,0	300,7	-	-	-	-	120 979,2	3 012,0
(3)	38 564,5	12,7	751,5	3 045,8	61,5	179,4	-	848,5	4 701,6	328,1	115,2	-	-	-	-	47 315,6	4 347,6
(4)	22 679,6	13,2	351,9	795,2	24,7	60,0	724,7	238,8	618,8	134,4	69,6	-	-	-	-	38 791,9	18 791,9
(5)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total, chapitre 29	159 689,2	175,3	2 386,2	34 839,6	348,5	878,8	1 288,0	4 381,2	19 745,1	2 264,2	724,2	547,4	-	-	-	290 399,8	38 457,1
Total, chapitres 28 et 29	420 121,2	243,3	6 347,8	6 893,9	43 608,9	783,9	1 967,3	4 169,2	6 341,5	22 088,9	3 270,9	1 019,5	-	-	-	526 717,2	229 604,8

Signs des lettres et chiffres de la première colonne :

- A. Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
- B. Bureau des services financiers
- C. Bureau des services du personnel
- D. Bureau des services généraux (New York)
- E. Service de gestion administrative
- F. Division de vérification intérieure des comptes
- G. Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
- H. Services administratifs et financiers (Genève)
- I. Division des services généraux (Genève)
- J. Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
- K. Diverses dépenses
- L. Activités administratives financées en commun (New York, Genève et Vienne)
- W. Services administratifs (Vienne)

Signs des lettres et chiffres des titres de colonne :

- 28A Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
- 28B Bureau des services financiers
- 28C Bureau des services du personnel
- 28D Bureau des services généraux (New York)
- 28E Service de gestion administrative
- 28F Division de vérification intérieure des comptes
- 28G Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques
- 28H Services administratifs et financiers (Genève)
- 28I Division des services généraux (Genève)
- 28J Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)
- 28K Diverses dépenses
- 28L Activités administratives financées en commun (New York, Genève et Vienne)
- 28M Services administratifs (Vienne)
- 29 1) Direction exécutive et administration (y compris le Service administratif)
- 29 2) Services d'interprétation et des séances
- 29 3) Traduction, édition et dactylographie
- 29 4) Publications et documentation
- 29 5) Bibliothèques

2/ Les coûts nets à répartir représentent le produit final de l'opération de répartition des coûts effectuée dans le cadre des deux chapitres 28 et 29. Les coûts nets sont plus élevés que les coûts directs dans les secteurs qui reçoivent des autres plus de services qu'ils ne leur en fournissent (par exemple, dans le cas des services d'interprétation et des séances, auxquels sont imputés les coûts du Bureau des services généraux relatifs aux conférences, y compris les coûts relatifs aux services de sécurité et aux salles de conférence). Les coûts nets à répartir sont répartis entre les autres chapitres du budget de la manière indiquée dans l'annexe II à l'évent-propos.

3/ Voir le tableau 29.5 pour l'analyse des coûts directs des services de conférence aux fins de leur répartition.

A. — Bureau du Secrétaire général adjoint* à l'administration et à la gestion

TABLEAU 28A. 1 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Traitements :						
Postes permanents	367,7	7,1	21,2	35,6	63,9	431,6
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	11,2	0,2	(5,5)	0,6	(4,7)	6,5
Heures supplémentaires	4,3	0,1	-	0,5	0,6	4,9
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	8,0	-	-	-	-	8,0
Autres dépenses communes de personnel	117,5	2,3	6,8	11,6	20,7	138,2
Frais de voyage du personnel	13,0	0,4	-	1,4	1,8	14,8
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,6	-	-	-	-	0,6
Total	522,3	10,1	22,5	49,7	82,3	604,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
532,4	22,5	-	25,2	47,7	8,9 %

2) Fonds extra-budgetaires

-

Total, coûts directs

604,6

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(604,6)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABLEAU 28A. 2 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	-	-	-	-	-	-
Directeur (D-2)	-	-	-	-	-	-
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	1	-	-	-	1
Total	3	4	-	-	3	4
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	2	2	-	-	2	2
Autres classes	2	2	-	-	2	2
Total	4	4	-	-	4	4
TOTAL GENERAL	7	8	-	-	7	8

A. — Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion

28A.1 Le Département de l'administration et de la gestion comprend le Bureau des services financiers; le Bureau des services du personnel; le Bureau des services généraux; la Division de vérification intérieure des comptes; le Service de gestion administrative; et la Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques.

28A.2 Les attributions du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion et de son bureau sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, sect. P).

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Poste nouveau

28A.3 Un poste nouveau d'administrateur de la classe P-2 est demandé pour aider à fournir les services financiers, de gestion et d'administration du personnel nécessaires aux unités administratives qui relèvent directement du Secrétaire général adjoint, à savoir le Service de gestion administrative, la Division de vérification intérieure des comptes et la Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques. Vu les besoins administratifs courants de ces unités et les services à fournir à la

Cinquième Commission, les deux postes permanents d'administrateur qui existent actuellement ne suffisaient plus au Bureau du Secrétaire général adjoint pour s'acquitter de manière adéquate de toutes les tâches et attributions qui lui sont confiées. En conséquence, il a fallu en 1978 prendre des arrangements *ad hoc* pour fournir au Bureau l'assistance supplémentaire nécessaire. Des postes représentant plus de 12 mois de travail d'administrateur ont été empruntés à cette fin.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28A.4 Le nouveau poste d'administrateur dont la création est proposée permettrait de limiter les ressources nécessaires à cette rubrique à un total de 8 mois de travail de secrétaire (quatre mois de travail pour chaque session ordinaire de l'Assemblée générale, afin de fournir les services nécessaires à la Cinquième Commission) et, en conséquence, de réduire de 5 500 dollars les ressources précédemment allouées.

Frais de voyage du personnel

28A.5 Le crédit demandé à cette rubrique permettrait au Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion d'assister chaque année à trois réunions du Comité administratif de coordination se tenant ailleurs qu'à New York, et de couvrir le coût de déplacements divers entrepris à la demande du Secrétaire général.

B. — Bureau des services financiers

TABLEAU 28B. 1 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
8 925,9	733,7	8,2	117,3	1,3	877,1	9,8	1 728,1	19,3	10 654,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total révisé de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
9 659,6	117,3	-	21,6	138,9	1,4 %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Remboursement du coût de services fournis pour des activités de coopération technique :		
Traitements et dépenses communes de personnel	1 929,9	1 764,0
Appui aux structures administratives extra-budgétaires :		
Traitements et dépenses communes de personnel	506,6	463,2
Appui à des activités de fond extra-budgétaires :		
Traitements et dépenses communes de personnel	52,7	114,9
Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies :		
Traitements et dépenses communes de personnel	539,0	606,5
Consultants, frais de voyage, services consultatifs en matière de placements, communications et services de référence	3 661,5	4 062,0
Total a)	6 689,7	7 010,6
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	6 689,7	7 010,6

Total, coûts directs 17 664,6

(17 664,6)

B. — COÛTS INDIRECTS RÉPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

**TABEAU 28B.2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires					Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total révisé de la base de ressources 1978-1979 (10) (1) + (9)	
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979					Total (8)
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)	Ajustements spéciaux (7)			
1. Bureau du Sous-Secrétaire général (Contrôleur)	1 103,1	-	11,0	100,4	18,7	1,0	-	131,1	1 234,2	
2. Division du budget	2 157,5	-	-	-	54,2	1,3	239,8 ^{a/}	295,3	2 452,8	
3. Division de la coordination	794,5	10,5	48,1	-	15,7	0,4	-	64,2	848,2	
4. Division de la comptabilité	4 005,3	-	30,5	-	73,2	2,2	83,6 ^{b/}	189,5	4 194,8	
5. Division de la trésorerie	865,5	-	-	-	16,5	0,7	46,9 ^{c/}	64,1	929,6	
Total	8 925,9	10,5	89,6	100,4	178,3	5,6	370,3	744,2	9 659,6	

a/ Cet ajustement spécial résulte de deux facteurs : d'une part, une augmentation de 277 700 dollars, qui représente l'effet différé d'un échange avec le Département de la coopération technique pour le développement de postes financés par des fonds extra-budgétaires pour des postes inscrits au budget ordinaire (voir par. 28B.2 et 28B.3) et, d'autre part, une réduction de 37 900 dollars, qui représente l'effet différé de la suppression, en 1979, d'un poste P-4 à la Division du budget.

b/ Effet différé d'un échange de postes avec le Département de la coopération technique pour le développement (voir par. 28B.2 et 28B.3).

c/ Effet différé d'un échange de postes avec le Département de la coopération technique pour le développement (voir par. 28B.2 et 28B.3).

TABLEAU 28B.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES
POUR 1980-1981 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits alloués pour 1978-1979	Montants des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %		
		Régulation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissements des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
1. Bureau du Sous-Secrétaire général (Contrôleur)	1 103,1	131,1	11,8	(97,2)	(8,8)	101,8	9,2	135,7	12,3	1 238,8	(7,0)
2. Division du budget	2 157,5	295,3	13,6	18,6	0,8	226,3	10,4	540,2	25,0	2 697,7	1,1
3. Division de la coordination	794,5	53,7	6,7	236,7	29,7	97,4	12,2	387,8	48,8	1 182,3	27,9
4. Division de la comptabilité	4 005,3	189,5	4,7	(73,3)	(1,8)	364,3	9,0	480,5	11,9	4 485,8	(1,7)
5. Division de la trésorerie	865,5	64,1	7,4	32,5	3,7	87,3	10,0	183,9	21,2	1 049,4	3,4
Total	8 925,9	733,7	8,2	117,3	1,3	877,1	9,8	1 728,1	19,3	10 654,0	1,4

TABLEAU 28B. 4 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau des services financiers

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	4	4	-	-	4	4
Administrateur général (D-1)	8	9	2	2	10	11
Administrateur hors classe (P-5)	14	15	3	3	17	18
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	14	14	3	3	17	17
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	18	19	7	7	25	26
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	15	14	4	4	19	18
Total	74	76	19	19	93	95
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	28	28	7	6	35	34
Autres classes	66	69	28	27	94	96
Total	94	97	35	33	129	130
TOTAL GENERAL	168	173	54	52	222	225

B. - Bureau des services financiers

28B.1 Les attributions du Bureau des services financiers sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, sect. P (I)].

28B.2 Comme suite à l'approbation par l'Assemblée générale, dans la section IV de sa résolution 33/116, des propositions présentées par le Secrétaire général concernant la redistribution des ressources provenant du budget ordinaire et des ressources provenant de remboursements (A/C.5/33/56), un échange de postes a eu lieu en 1979

entre le Bureau des services financiers et le Département de la coopération technique pour le développement. A cette occasion, le Bureau des services financiers s'est vu attribuer 17 postes inscrits au budget ordinaire en échange d'un nombre égal de postes des mêmes classes financés par des fonds extra-budgétaires (remboursement des dépenses d'appui aux activités de coopération technique).

28B.3 Les postes ayant fait l'objet de cet échange se répartissent dans trois divisions du Bureau des services financiers, comme il est indiqué ci-après :

	Administrateurs					Agents des services généraux		
	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	1 ^{re} classe	Autres classes	Total
Division du budget	1	1	1	3	6	2	3	5
Division de la comptabilité	-	1	-	-	1	-	3	3
Division de la trésorerie	-	-	1	-	1	-	1	1
Total	1	2	2	3	8	2	7	9

1. - BUREAU DU SOUS-SECRETAIRE GÉNÉRAL (CONTROLEUR)

TABLEAU 28B. 5 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépenses	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	683,0	22,2	85,6	71,4	179,2	862,2
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	117,6	(101,8)	(7,6)	0,9	(108,5)	9,1
Consultants	50,0	-	-	3,6	3,6	53,6
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	6,4	0,3	-	0,6	0,9	7,3
Postes temporaires	-	153,4	(153,4)	-	-	-
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	7,2	-	-	-	-	7,2
Autres dépenses communes de personnel	218,3	56,5	(21,8)	23,2	57,9	276,2
Frais de voyage du personnel	20,6	0,5	-	2,1	2,6	23,2
Total	1 103,1	131,1	(97,2)	101,8	135,7	1 238,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 234,2	(97,2)	-	10,8	(86,4)	(7,0)%

2) Fonds extra-budgetaires

-

Total, coûts directs

1 238,8

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(1 238,8)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABLEAU 28B. 6 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Bureau du Sous-Secrétaire général (Contrôleur)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	2	-	-	1	2
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	-	-	-	1	-
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	2	-	-	-	2
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	-	-	-	1	-
Total	7	8	-	-	7	8
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	3	2	-	-	3	2
Autres classes	4	6	-	-	4	6
Total	7	8	-	-	7	8
TOTAL GENERAL	14	16^{a/}	-	-	11	16

a/ Dont trois postes temporaires existants (un poste D-1, un poste P-3 et un poste G-4/1) qu'il est proposé de transformer en postes permanents.

1. - BUREAU DU SOUS-SECRETARE GENERAL (CONTROLEUR)

28B.4 Les attributions du Bureau du Sous-Secrétaire général (Contrôleur) sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, sect. P (I)].

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Reclassement d'un poste

28B.5 Compte tenu des fonctions dont s'acquitte le fonctionnaire d'administration du Bureau du Sous-Secrétaire général, il est recommandé de reclasser ce poste de P-2 à P-3, pour l'aligner sur les postes auxquels s'attachent des fonctions comparables dans d'autres services administratifs du Secrétariat.

Transformation de postes temporaires en postes permanents

28B.6 Deux postes d'administrateur ou fonctionnaire de rang supérieur (un D-1 et un P-3) et un poste d'agent des services généraux (G-4/1) ont été approuvés à titre temporaire par l'Assemblée générale pour 1979. Ces postes devraient être occupés par des personnes hautement quali-

fiées possédant une formation et une expérience leur permettant de diriger et de coordonner les activités dans des domaines tels que l'établissement du budget, la comptabilité analytique, le contrôle intérieur, l'établissement des rapports financiers et les systèmes d'informatique de gestion. Il est proposé de transformer ces trois postes en postes permanents à partir de 1980.

Transfert de postes

28B.7 Pour renforcer l'efficacité d'ensemble et améliorer le fonctionnement du Bureau des services financiers, un poste d'administrateur (P-4) et un poste d'agent des services généraux (G-5) ont été transférés du Bureau du Sous-Secrétaire général (Contrôleur) à la Division de la coordination.

Poste nouveau

28B.8 Un poste nouveau d'agent des services généraux est demandé de façon à pouvoir mettre un(e) secrétaire à la disposition de l'Assistant spécial du Contrôleur. On avait pensé qu'un agent des services généraux travaillant au Bureau du Contrôleur pourrait assurer à la fois le secrétariat de l'Assistant spécial et celui du Bureau du chef du Service

administratif. Cependant, vu le volume de travail croissant dont doit s'acquitter l'Assistant spécial, cet arrangement n'a pas été possible.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28B.9 Les ressources nécessaires à ce titre (8 200 dollars) doivent permettre au Bureau de faire face au volume de travail pendant les périodes de pointe et de remplacer les fonctionnaires en congé de longue durée.

Consultants

28B.10 Un montant de 50 000 dollars avait été approuvé pour 1979 pour couvrir le coût des services de deux

consultants chargés de la préparation d'un manuel financier. Comme il ne semble pas que ce projet puisse être entrepris en 1979, il est proposé d'ouvrir un crédit équivalent pour l'exercice biennal 1980-1981.

Frais de voyage du personnel

28B.11 Aucune augmentation n'est prévue à ce titre pour 1980-1981. Les ressources nécessaires (21 160 dollars) serviront à financer un programme de voyages qui comprend chaque année deux voyages au lieu de réunion du Comité consultatif pour les questions administratives (CCQA), un voyage au lieu de réunion du CAC, un voyage au siège d'une commission régionale et un voyage effectué à la demande du Secrétaire général.

2. — DIVISION DU BUDGET

TABLEAU 28B.7 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	1 594,6	222,0	25,8	169,4	417,2	2 011,8
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	16,4	0,4	(16,8)	-	(16,4)	-
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	6,7	0,1	-	0,7	0,8	7,5
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	510,0	72,0	8,4	53,2	133,6	643,6
Frais de voyage du personnel	27,8	0,8	-	2,9	3,7	31,5
Imprimerie et reliure	0,4	-	1,2	0,1	1,3	1,7
Mobilier et matériel	0,4	-	-	-	-	0,4
Total	2 157,5	295,3	18,6	226,3	540,2	2 697,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 452,8	18,6	-	10,8	29,4	1,1 %

TABLEAU 28B. 7 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979	1980-1981
	Montant estimatif des dépenses	Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Remboursement du coût de services fournis pour des activités de coopération technique :		
Traitements et dépenses communes de personnel	382,1	123,1
Total a)	382,1	123,1
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	382,1	123,1

Total, coûts directs	2 820,8
----------------------	---------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(2 820,8)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 28B. 8 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division du budget

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	4	4	1 ^{a/}	1 ^{a/}	5	5
Administrateur hors classe (P-5)	4	4	-	-	4	4
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	4	5	-	-	4	5
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	5	4	-	-	5	4
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	6	6	-	-	6	6
Total	24	24	1	1	25	25
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	6	6	-	-	6	6
Autres classes	8	9	-	-	8	9
Total	14	15	-	-	14	15
TOTAL GENERAL	38	39	1	1	39	40

a/ Poste financé par des fonds pour frais généraux transféré au Département de la coopération technique pour le développement dans le cadre de la restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies (A/C.5/32/86).

2. — DIVISION DU BUDGET

28B.12 Les attributions de la Division du budget sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, sect. P (I)].

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Reclassement d'un poste*

28B.13 Il est proposé de reclasser un poste de fonctionnaire du budget de P-3 à P-4, afin que les deux principales sections de la Division aient la même structure hiérarchique.

Poste nouveau

28B.14 Un poste nouveau d'agent des services généraux est demandé pour un(e) secrétaire supplémentaire au Groupe de l'analyse des données et du contrôle des systèmes. Actuellement, le Groupe ne dispose que d'un(e) secrétaire (G-5), qui travaille pour quatre administrateurs et deux agents des services généraux.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28B.15 Compte tenu du poste nouveau d'agent des services généraux dont la création est demandée, la base de

ressources réévaluée à ce titre (16 800 dollars) peut être intégralement supprimée.

Heures supplémentaires

28B.16 Les ressources nécessaires à ce titre (6 800 dollars) ont été calculées sur la base de l'expérience acquise récemment pour ce qui est des heures supplémentaires que le personnel de la Division est appelé à faire à certaines époques de l'année.

Frais de voyage du personnel

28B.17 Les ressources nécessaires (28 600 dollars) permettraient à la Division du budget de participer plus efficacement aux efforts qui continuent d'être faits pour coordonner et améliorer la programmation et les procédures budgétaires des diverses unités administratives du Secrétariat de l'ONU et du système des Nations Unies dans son ensemble.

Imprimerie

28B.18 Les ressources nécessaires à ce titre (1 600 dollars) permettront de faire imprimer les formulaires dont la Division a besoin.

3. — DIVISION DE LA COORDINATION

TABLEAU 28B.9 — ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	579,9	47,7	172,8	71,8	292,3	872,2
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	10,5	(10,5)	3,0	0,3	(7,2)	3,3
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	3,6	0,1	-	0,3	0,4	4,0
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	185,3	16,1	55,2	22,9	94,2	279,5
Frais de voyage du personnel	14,0	0,3	5,7	2,1	8,1	22,1
Total	794,5	53,7	236,7	97,4	387,8	1 182,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
848,2	236,7	-	-	236,7	27,9%

TABLEAU 28B. 9 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979		1980-1981	
	Montant estimatif des dépenses		Montant estimatif des dépenses	
a) Services fonctionnels et administratifs				
Remboursement du coût de services fournis pour des activités de coopération technique :				
Traitements et dépenses communes de personnel	45,4		50,1	
Appui aux structures administratives extra-budgétaires :				
Traitements et dépenses communes de personnel	69,8		78,6	
Total a/	115,2		128,7	
b) Projets opérationnels	-		-	
Total b/	-		-	
Total, a) et b/	115,2		128,7	

Total, coûts directs	1 311,0
----------------------	---------

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(1 311,0)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 28B. 10 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division de la coordination

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	-	1	-	-	-	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	2	3	-	-	2	3
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	2	2	1	1	3	3
Total	6	8	1	1	7	9
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	1	2	1	1	2	3
Autres classes	9	9	-	-	9	9
Total	10	11	1	1	11	12
TOTAL GENERAL	16	19	2 ^{a/}	2 ^{a/}	18	21

a/ Postes financés par les sommes reçues en remboursement du coût de services fournis pour des activités de coopération technique et par prélèvement sur le compte d'appui aux structures administratives extra-budgétaires.

3. - DIVISION DE LA COORDINATION

28B.19 Les attributions de cette division sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organization, sect. P (I)].

Transfert de postes

28B.20 Les attributions de la Division ayant été élargies pendant l'exercice en cours, comme cela était proposé dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1978-1979¹, trois postes d'autres unités administratives relevant du Bureau des services financiers ont été transférés à la Division, à savoir un poste P-4 et un poste G-5 transférés du Bureau du Sous-Secrétaire général et un poste D-1, destiné à un directeur adjoint de la Division, transféré

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-deuxième session, Supplément No 6 (A/32/6), vol. II, par. 22.16.

de la Section des comptes de la coopération technique (Division de la comptabilité).

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28B.21 Le montant de 3 000 dollars prévu à cette rubrique doit permettre d'aider la Division à faire face à un volume de travail accru, en particulier dans le domaine de l'administration des divers programmes d'assurance.

Frais de voyage du personnel

28B.22 Les ressources nécessaires à cette rubrique (20 000 dollars), qui font apparaître une augmentation de 5 700 dollars, permettraient à des fonctionnaires de la Division de se rendre aux réunions du Comité consultatif pour les questions administratives et de la Commission de la fonction publique internationale, ainsi que d'entreprendre divers autres voyages officiels.

4. - DIVISION DE LA COMPTABILITE

TABLEAU 28B.11 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	2 966,4	138,4	(67,6)	269,0	339,8	3 306,2
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	8,0	0,1	-	0,8	0,9	8,9
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	45,4	0,9	-	4,7	5,6	51,0
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	947,2	48,8	(21,6)	84,2	111,4	1 058,6
Frais de voyage du personnel	13,0	0,3	(10,0)	0,3	(9,4)	3,6
Imprimerie et reliure	24,1	1,0	25,9	5,3	32,2	56,3
Total	4 005,3	189,5	(73,3)	364,3	480,5	4 485,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 194,8	(73,3)	-	-	(73,3)	(1,7) %

TABLEAU 28B. 11 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Remboursement du coût de services fournis pour des activités de coopération technique :		
Traitements et dépenses communes de personnel	1 363,7	1 492,0
Appui aux structures administratives extra-budgétaires :		
Traitements et dépenses communes de personnel	230,6	253,5
Total a)	1 594,3	1 745,5
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	1 594,3	1 745,5

Total, coûts directs	6 231,3
-----------------------------	----------------

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(6 231,3)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	----------

TABLEAU 28B. 12 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division de la comptabilité

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	1	1	1	3	2
Administrateur hors classe (P-5)	3	4	1	1	4	5
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	7	6	1	1	8	7
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	10	10	4	4	14	14
Administrateur adjoint de 1 ^{er} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	7	7	2	2	9	9
Total	30	29	9	9	39	38
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	17	17	5	5	22	22
Autres classes	37 ^{a/}	37	20	20	57	57
Total	54	54	25	25	79	79
TOTAL GENERAL	84	83	34	34^{b/}	118	117

a/ Dont 3 postes transférés du Bureau des services généraux depuis 1978 du fait de la réorganisation du Service des archives et des dossiers (A/C.5/32/53).

b/ Postes financés par les sommes reçues en remboursement du coût de services fournis pour des activités de coopération technique (9 postes d'administrateur et 18 postes d'agent des services généraux) ainsi que par prélèvement sur le compte d'appui aux structures administratives extra-budgétaires (7 postes d'agent des services généraux).

4. — DIVISION DE LA COMPTABILITE

28B.23 Les attributions de la Division de la comptabilité sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organization, sect. P (I)].

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Reclassement d'un poste*

28B.24 Vu les attributions et responsabilités qui s'attachent au poste de chef de la Section de l'analyse et de la programmation informatique, le Secrétaire général propose de reclasser ce poste de P-4 à P-5.

Transfert de poste

28B.25 Dans le cadre des efforts actuellement déployés pour renforcer la Division de la coordination, un poste D-1 de la Division de la comptabilité (Section des comptes de la coopération technique) a été transféré à cette division.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28B.26 Le montant prévu à cette rubrique (8 100 dollars) doit permettre de couvrir le coût du personnel recruté durant les périodes de pointe et pour remplacer les fonctionnaires de la Division en congé de longue durée.

Heures supplémentaires

28B.27 Les ressources nécessaires à cette rubrique (46 300 dollars) représentent simplement le montant rééva-

lué de la base de ressources de 1978-1979. Le cycle de travail de la Division de la comptabilité exige que certains délais soient respectés, par exemple pour l'établissement des états de paye et la préparation des états financiers. Les données financières reçues des bureaux extérieurs devant être traitées dans des délais déterminés, il n'est souvent possible de terminer les travaux à temps qu'en demandant au personnel de faire des heures supplémentaires.

Frais de voyage du personnel

28B.28 Les ressources nécessaires à cette rubrique (3 300 dollars) accusent une diminution de 10 000 dollars, les plans actuels prévoyant uniquement un voyage du Directeur de la Division à la CESAP pour des entretiens avec les fonctionnaires compétents au sujet de questions ayant trait à la comptabilité et à l'établissement des rapports financiers.

Imprimerie et reliure

28B.29 Le montant prévu à cette rubrique (51 000 dollars) représente un accroissement de ressources de 25 900 dollars, destiné à permettre à la Division de couvrir le coût de tous les imprimés dont elle aura besoin pendant l'exercice biennal. Les ressources prévues devraient permettre d'imprimer 61 formulaires différents, dans le nombre d'exemplaires requis. L'augmentation proposée tient au fait que, pour l'exercice biennal 1978-1979, les besoins avaient été sous-estimés.

5. — DIVISION DE LA TRESORERIE

TABLEAU 28B. 13 — ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1975-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	634,1	47,7	-	61,3	109,0	743,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	6,6	0,1	-	0,6	0,7	7,3
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	4,5	0,1	1,0	0,6	1,7	6,2
Dépenses communes de personnel	202,7	15,7	-	19,6	35,3	238,0
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	4,4	0,1	4,5	1,0	5,6	10,0
Imprimerie et reliure	-	-	14,2	1,4	15,6	15,6
Location et entretien du matériel	13,0	0,4	13,0	2,8	16,2	29,2
Mobilier et matériel	0,2	-	(0,2)	-	(0,2)	-
Total	865,5	64,1	32,5	87,3	183,9	1 049,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
929,6	32,5	-	-	32,5	3,4%

TABLEAU 28B. 13 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Remboursement du coût de services fournis pour des activités de coopération technique :		
Traitements et dépenses communes de personnel	138,7	98,8
Appui aux structures administratives extra-budgétaires :		
Traitements et dépenses communes de personnel	206,2	131,1
Appui aux activités de fond extra-budgétaires :		
Traitements et dépenses communes de personnel	52,7	114,9
Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies :		
Traitements et dépenses communes de personnel	539,0	606,5
Consultants, frais de voyage, services consultatifs en matière de placements, communications et services de référence	3 661,5	4 062,0
Total a)	4 598,1	5 013,3
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	4 598,1	5 013,3

Total, coûts directs	6 062,7
----------------------	---------

(6 062,7)

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 28B. 14 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division de la trésorerie

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	4	4	2	2	6	6
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	-	-	2	2	2	2
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	1	2	2	3	3
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	1	2	2	3	3
Total	7	7	8	8	15	15
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	1	1	1	-	2	1
Autres classes	8	8	8	7	16	15
Total	9	9	9	7	18	16
TOTAL GENERAL	16	16	17	15^{a/}	33	31

a/ Postes financés par les sommes reçues en remboursement du coût de services fournis pour des activités de coopération technique : 1 P-2, 1 G-4/1; par prélèvement sur le compte d'appui aux structures administratives extra-budgétaires : 1 P-4, 1 G-4/1; par prélèvement sur le compte d'appui aux activités de fond financées par des ressources extra-budgétaires : 1 P-3, 1 G-4/1; par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies : 2 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 4 G-4/1.

5. - DIVISION DE LA TRESORERIE

28B. 30 Les attributions de la Division de la trésorerie sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organization, sect. P (I)].

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28B. 31 Le montant prévu à cette rubrique (6 700 dollars), qui correspond au montant réévalué de la base de ressources de 1978-1979, permettra de couvrir le coût du personnel que la Division devra engager pour remplacer des fonctionnaires en congé de longue durée et pour faire face au volume de travail pendant les périodes de pointe.

Heures supplémentaires

28B. 32 Le montant prévu à cette rubrique (5 600 dollars) a été calculé compte tenu de l'expérience récente pour ce qui est des heures supplémentaires et du sursalaire de nuit, en particulier à l'occasion des sessions du Comité des contributions.

Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions

28B. 33 Les ressources nécessaires à cette rubrique (9 000 dollars) permettront de couvrir les frais de voyage du personnel de la Division envoyé aux sessions du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Imprimerie

28B. 34 Le montant de 14 200 dollars prévu à cette rubrique servira principalement à couvrir le coût de l'impression de chèques.

Location et entretien du matériel

28B. 35 Le montant de 26 400 dollars prévu à cette rubrique représente un accroissement de ressources de 13 000 dollars qui doit permettre d'automatiser une grande partie des travaux à caractère répétitif actuellement effectués à la main par la Division de la trésorerie. Le nouveau matériel qu'on se propose d'introduire permettrait notamment à la Division de recevoir plus rapidement des informations sur la gestion de l'encaisse et de cesser d'utiliser la machine comptable actuelle, qui est dépassée.

C. - Bureau des services du personnel

TABLEAU 28C. 1 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
8 840,3	423,4	4,7	191,6	2,1	844,9	9,5	1 459,9	16,5	10 300,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
9 263,7	191,6	-	154,4	346,0	3,7%

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Remboursement du coût de services fournis pour des activités de coopération technique :		
Traitements et dépenses communes de personnel	178,6	219,9
Appui aux structures administratives extra-budgétaires :		
Traitements, dépenses communes de personnel et personnel temporaire affecté à des tâches générales	221,0	372,2
Total a)	399,6	592,1
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	399,6	592,1

Total, coûts directs	10 892,3
-----------------------------	-----------------

(10 892,3)

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

TABLEAU 28C. 2 — ANALYSE DU TOTAL REEVALUÉ DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISÉS DE 1979)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires					Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)	
			Effet différé de l'écroulement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979					Total (8)
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)	Ajustements spéciaux (7)			
1. Bureau du Sous-Secrétaire général	1 317,4	-	-	-	21,1	5,6	36,2	62,9	1 380,3	
2. Division de la coordination	1 525,6	-	-	58,9	18,1	8,6	-	85,6	1 611,2	
3. Division du recrutement	2 326,9	-	-	58,4	41,0	3,7	10,4	113,5	2 440,4	
4. Division de l'administration du personnel	2 659,6	-	30,5	10,0	52,6	1,7	15,9	110,7	2 770,3	
5. Service médical	1 010,8	-	11,0	-	15,3	3,5	20,9	50,7	1 061,5	
Total	8 840,3	-	41,5	127,3	148,1	23,1	83,4 ^{a/}	423,4	9 263,7	

^{a/} Ce montant vise à compenser l'insuffisance du crédit ouvert pour 1978-1979 au titre des dépenses communes de personnel dans le cas d'un certain nombre de postes temporaires et de postes permanents.

TABLEAU 28C.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES
POUR 1980-1981 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Montant des dépenses supplémentaires prévues										Credits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %
	Credits ouverts pour 1978-1979		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale			
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%		
1. Bureau du Sous-Secrétaire général	1 317,4	4,7	62,9	4,7	44,8	3,4	126,9	9,6	234,6	17,8	1 552,0	9,5
2. Division de la coordination	1 525,6	5,6	85,6	5,6	120,7	7,9	156,0	10,2	362,3	23,7	1 887,9	7,4
3. Division du recrutement	2 326,9	4,8	113,5	4,8	146,7	6,3	233,1	10,0	493,3	21,1	2 820,2	7,0
4. Division de l'administration du personnel	2 659,6	4,1	110,7	4,1	(22,5)	(0,8)	243,2	9,1	331,4	12,4	2 991,0	0,7
5. Service médical	1 010,8	5,0	50,7	5,0	(98,1)	(9,7)	85,7	8,4	38,3	3,7	1 049,1	(9,2)
Total	8 840,3	4,7	423,4	4,7	191,6	2,1	844,9	9,5	1459,9	16,5	10 300,2	3,7

TABLEAU 28C. 4 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau des services du personnel

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	4	4	-	-	4	4
Administrateur général (D-1)	3	5	-	-	3	5
Administrateur hors classe (P-5)	12	10	-	-	12	10
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	19	20	-	-	19	20
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	14	16	3	4	17	20
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	3	3	1	1	4	4
Total	56	59	4	5	60	64
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	19	19	1	1	20	20
Autres classes	82	83	2	4	84	87
Total	101	102	3	5	104	107
TOTAL GENERAL	157	161	7	10	164	171

C. — Bureau des services du personnel

28C. 1 Les attributions du Bureau des services du personnel sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, sect. P (II)].

28C. 2 Le secrétariat de la Commission paritaire de recours et du Comité paritaire de discipline qui faisait précédemment partie du Bureau du Sous-Secrétaire général a été transféré en 1978 à la Division de la coordination, ce

qui permet de mieux suivre ses travaux du point de vue administratif.

28C. 3 Le secrétariat du Comité des nominations et des promotions qui faisait partie de la Division de l'administration du personnel a été transféré au Bureau du Sous-Secrétaire général, car on a jugé souhaitable que l'ensemble des fonctions relatives aux nominations et aux promotions dépendent de la même structure administrative.

1. - BUREAU DU SOUS-SECRETAIRE GENERAL
TABLEAU 28C. 5 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. - COUTS DIRECTS**1) Budget ordinaire***(En milliers de dollars des Etats-Unis)*

Principaux objets de dépenses	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	889,3	15,1	26,4	83,0	124,5	1 013,8
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	56,0	(56,0)	5,9	0,6	(49,5)	6,5
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	-	-	4,0	0,4	4,4	4,4
Postes temporaires	-	56,2	-	4,6	60,8	60,8
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	6,0	-	-	-	-	6,0
Autres dépenses communes de personnel	264,7	43,3	8,8	27,7	79,8	344,5
Bien-être du personnel	53,0	2,6	-	5,6	8,2	61,2
Frais de voyage du personnel	32,1	1,3	-	3,4	4,7	36,8
Imprimerie et reliure	15,2	0,3	(1,2)	1,4	0,5	15,7
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	1,1	0,1	0,9	0,2	1,2	2,3
Total	1 317,4	62,9	44,8	126,9	234,6	1 552,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 380,3	44,8	-	86,8	131,6	9,5%

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Remboursement du coût de services fournis pour des activités de coopération technique :		
Traitements et dépenses communes de personnel	83,6	-
Appui aux structures administratives extra-budgétaires :		
Traitements et dépenses communes de personnel	124,3	36,2
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	20,0	-
Total a)	227,9	36,2
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	227,9	36,2
Total, coûts directs		1 588,2
Total, coûts directs et coûts indirects répartis		(1 588,2)
		-

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 28C. 6 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Bureau du Sous-Secrétaire général

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	4	5	-	-	4	5
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	1	2 ^{a/}	-	3	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	1	-	-	-	1
Total	8	10	2	-	10	10
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	3	2	-	-	3	2
Autres classes	11	12	1 ^{b/}	1 ^{b/}	12	13
Total	14	14	1	1	15	15
TOTAL GENERAL	22^{c/}	24	3	1	25	25

^a L'un de ces postes est financé par les sommes reçues en remboursement du coût de services fournis pour des activités de coopération technique, et l'autre par prélèvement sur le compte d'appui aux structures administratives extra-budgétaires. Ces deux postes ont été transférés à la Division de la coordination pour l'exercice biennal 1980-1981 en raison du transfert à cette division du secrétariat de la Commission paritaire de recours et du Comité paritaire de discipline.

^b Poste financé par prélèvement sur le compte d'appui aux structures administratives extra-budgétaires.

^c Non compris un poste P-2 et un poste G-4/1 qui ont été transférés de la Division de l'administration du personnel en 1978, mais y compris un poste G-4/1 qui a été transféré du Service de recrutement pour l'assistance technique au Bureau du Sous-Secrétaire général du fait de l'application de la résolution 32/197 de l'Assemblée générale.

1. — BUREAU DU SOUS-SECRETARE GENERAL

28C.4 Les attributions du Bureau du Sous-Secrétaire général sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, sect. P (II)].

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)
Transfert de postes

28C.5 Trois postes (un poste P-4, un poste G-5 et un poste G-4/1) ont été transférés à la Division de la coordination à l'occasion du transfert du secrétariat de la Commission paritaire de recours et du Comité paritaire de discipline à cette division. Deux postes extra-budgétaires (P-3) ont également été transférés.

28C.6 Deux postes (un poste P-2 et un poste G-4) de la Division de l'administration du personnel ont été transférés au Bureau du Sous-Secrétaire général, le secrétariat du Conseil des nominations et des promotions ne relevant plus de la Division mais du Bureau.

Postes permanents

28C.7 Lors de la réorganisation du Bureau du Sous-

Secrétaire général, les fonctions d'assistant spécial du Sous-Secrétaire général et de chef du Service administratif ont été dissociées. Aucun poste n'étant actuellement disponible pour l'Assistant spécial, un nouveau poste d'administrateur de 1^{re} classe (P-4) est demandé. Un nouveau poste G-4/1 est également demandé pour fournir un(e) secrétaire à l'Assistant spécial.

28C.8 Les relations entre l'administration et le personnel, qui relèvent du Bureau du Directeur assistant chargé de fonctions spéciales, sont devenues un sujet important de préoccupation à l'Organisation. L'intérêt accru des représentants du personnel pour le processus de consultation et pour les plaintes individuelles a eu d'importantes répercussions sur le Bureau du Directeur assistant. Les problèmes qui se posent comprennent la mise au point et le fonctionnement d'un système de coopération et de consultation avec les représentants du personnel au sujet des questions dont on prévoit qu'elles vont se poser mais dont les divers comités consultatifs mixtes du Siège et des bureaux extérieurs ne sont pas encore saisis; la nécessité de donner des directives, des renseignements et des conseils pertinents

aux représentants de l'administration; enfin la recherche, en liaison avec la Division de l'administration du personnel, de solutions efficaces à tous les problèmes de gestion du personnel avant qu'ils ne deviennent critiques.

28C.9 Parallèlement, étant donné l'importance accrue du mécanisme consultatif mixte comme pivot des relations entre l'administration et le personnel et le rôle clef que joue le Secrétaire du Comité consultatif mixte du Siège pour assurer le bon fonctionnement dudit mécanisme et pour assurer la coordination avec les travaux des comités consultatifs mixtes des bureaux extérieurs, la création d'un poste distinct pour le Secrétaire du Comité consultatif mixte se justifie.

28C.10 Compte tenu de ce qui précède, le Secrétaire général propose de créer un nouveau poste d'administrateur de 1re classe (P-4), dont le titulaire remplirait à la fois les fonctions d'administrateur chargé des relations entre l'administration et le personnel et celles de secrétaire du Comité consultatif mixte.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28C.11 La réduction de 56 000 dollars de la base de ressources de 1978-1979 lors de sa réévaluation correspond au coût de deux agents des services généraux (G-5 et G-4/1) employés à titre temporaire, pour lesquels, vu le caractère continu des tâches à exécuter, un crédit distinct est désormais prévu à la nouvelle rubrique "postes temporaires". Le reste des ressources prévues pour du personnel temporaire affecté à des tâches générales (5 900 dollars) vise à couvrir le coût du personnel recruté pour remplacer les fonctionnaires en congé de longue durée ou pendant les périodes de pointe.

Heures supplémentaires et sursalaire de nuit

28C.12 Sur le montant de 4 000 dollars prévu à ce titre, 2 000 dollars sont nécessaires pour rémunérer les heures supplémentaires à faire pour le Conseil d'administration de l'Ecole internationale des Nations Unies, les réunions officielles dudit conseil ayant lieu en dehors des heures de travail normales de l'Organisation. Le reste du montant prévu (2 000 dollars) est imputable aux heures supplémentaires à faire pour le secrétariat du Comité des nominations et des promotions.

Bien-être du personnel

28C.13 Les ressources nécessaires à ce titre (55 600 dollars), qui n'ont pas été augmentées, doivent permettre de

secourir les fonctionnaires qui se trouvent dans une situation difficile.

Frais de voyage du personnel

28C.14 Les ressources nécessaires à ce titre (33 400 dollars) doivent permettre de couvrir les frais de voyage du Sous-Secrétaire général à l'occasion des missions de recrutement effectuées sur l'invitation des Etats Membres. On ne peut préciser pour le moment quels voyages le Sous-Secrétaire général sera appelé à effectuer dans le cadre de ces missions; précédemment, il s'est rendu dans les pays arabes, en République fédérale d'Allemagne, au Japon et en Union soviétique. En outre, des crédits doivent être prévus pour lui permettre d'effectuer des missions à la demande du Secrétaire général. Les ressources prévues à la présente rubrique doivent aussi permettre de couvrir les frais de voyage du Directeur assistant chargé de fonctions spéciales, lequel, outre les déplacements qu'il est appelé à faire chaque année à l'occasion des réunions du Comité consultatif pour les questions administratives, de la Commission de la fonction publique internationale et du Comité mixte de la Caisse des pensions du personnel des Nations Unies, devra se rendre dans un certain nombre de lieux d'affectation pour s'occuper de questions relatives aux relations entre l'administration et le personnel.

Imprimerie et reliure

28C.15 Les ressources nécessaires à ce titre (14 300 dollars) doivent permettre de couvrir le coût de l'impression de formules, y compris les formules nécessaires au Service médical pour lesquelles un crédit distinct était ouvert précédemment.

Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)

28C.16 Les ressources nécessaires à ce titre (2 100 dollars) représentent un accroissement de ressources de 900 dollars, le montant actuel étant insuffisant pour couvrir les dépenses de représentation que les fonctionnaires (D-1 et au-dessous) sont appelés à faire dans l'exercice de leurs fonctions officielles conformément aux dispositions de l'instruction administrative ST/AI/192 et Amend.1. Cette augmentation permettrait également de recevoir les représentants officiels d'établissements d'enseignement qui viennent à l'Organisation des Nations Unies, et de poursuivre ainsi les efforts spéciaux déployés pour augmenter le nombre de jeunes gens dont les noms figurent dans le fichier de candidats.

2. - DIVISION DE LA COORDINATION

A. - COUTS DIRECTS

TABLEAU 28C. 7 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

1) Budget ordinaire

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	761,6	12,8	123,8	79,9	216,5	978,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	418,4	(337,0)	(40,1)	4,1	(373,0)	45,4
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	-	-	5,4	0,6	6,0	6,0
Postes temporaires	-	356,2	-	32,8	389,0	389,0
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	312,7	50,1	39,4	35,7	125,2	437,9
Frais de voyage du personnel	29,2	3,4	(5,2)	2,9	1,1	30,3
Fournitures et accessoires	2,5	0,1	(2,6)	-	(2,5)	-
Total	1 525,6	85,6	120,7	156,0	362,3	1 887,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 611,2	120,7	-	-	120,7	7,4%

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Remboursement du coût de services fournis pour des activités de coopération technique :		
Traitements et dépenses communes de personnel	-	78,6
Appui aux structures administratives extra-budgétaires :		
Traitements et dépenses communes de personnel	-	78,6
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	-	20,0
Total a)	-	177,2
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	-	177,2

Total, coûts directs	2 065,1
	(2 065,1)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 28C. 8 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division de la coordination

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	-	1	-	-	-	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	1	-	-	2	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	2	-	2 ^{b/}	-	4
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	-	-	-	1	-
Total	7	8	-	2	7	10
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	4	5	-	-	4	5
Autres classes	8	9	-	-	8	9
Total	12	14	-	-	12	14
TOTAL GENERAL	19^{a/}	22	-	2	19	24

^a Non compris un poste P-4, un poste G-5 et un poste G-4/1 qui ont été transférés en 1978 du Bureau du Sous-Secrétaire général à la Division.

^b Postes financés par les sommes reçues en remboursement du coût de services fournis pour des activités de coopération technique et par prélèvement sur le compte d'appui aux structures administratives extra-budgétaires.

2. — DIVISION DE LA COORDINATION

28C. 17 Les attributions de la Division de la coordination sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, sect. P (II)].

28C. 18 Les attributions de la Division sont essentiellement les mêmes qu'auparavant, mais son effectif a été renforcé pendant l'exercice biennal 1978-1979 de façon à permettre au Bureau des services du personnel d'appliquer les réformes en matière de politique du personnel qui concernent le classement des postes, la publication de manuels d'administration du personnel et l'amélioration du système qui permet d'obtenir des données relatives au personnel à des fins de gestion. A cet effet, le secrétariat de la Commission paritaire de recours et du Comité paritaire de discipline a été transféré en 1978 du Bureau du Sous-Secrétaire général à la Division de la coordination.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Transfert de postes*

28C. 19 Le secrétariat de la Commission paritaire de recours et du Comité paritaire de discipline ayant été transféré à la Division, 3 postes dont le coût est imputé sur

le budget ordinaire (un poste P-4, un poste G-5 et un poste G-4/1) et 2 postes extra-budgétaires (2 postes P-3) ont été transférés du Bureau du Sous-Secrétaire général à la Division.

Reclassement de postes

28C. 20 Il n'y a pas à la Division de la coordination de fonctionnaire d'un rang suffisamment élevé pour pouvoir remplacer le Directeur en son absence et agir en son nom le cas échéant. Pour remédier à cette situation, le Secrétaire général propose de reclasser d'administrateur hors classe (P-5) à administrateur général (D-1) le poste de chef de la Section de la planification et de l'information. Outre ses fonctions de chef de section, le titulaire de ce poste remplirait celles de directeur adjoint de la Division.

28C. 21 Le Secrétaire général propose aussi de reclasser d'administrateur adjoint de 1^{re} classe (P-2) à administrateur de 2^e classe (P-3) le poste de chef du Groupe des dossiers et statistiques concernant le personnel. Vu le niveau de responsabilité qu'implique ce poste, cette proposition a l'appui de la Section du classement des emplois.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28C. 22 Dans le cas de cette rubrique, la base réévaluée accuse une réduction de 337 000 dollars du fait que les ressources nécessaires pour les 5 postes d'administrateur de la Section du classement des emplois (un poste P-5, 2 postes P-4, un poste P-3 et un poste P-2) et pour 3 postes d'agent des services généraux du Groupe des dossiers et statistiques concernant le personnel sont désormais prévues à la nouvelle rubrique "Postes temporaires", en raison du caractère continu des tâches à accomplir. Le reste des ressources nécessaires à cette rubrique (41 300 dollars), qui représente une nouvelle réduction de 40 100 dollars, permettrait de financer au total 42 mois de travail d'agent des services généraux (G-4/1 - personnel temporaire affecté à des tâches générales). Sur le montant de 41 300 dollars ainsi prévu, les ressources correspondant à 18 mois de travail (17 700 dollars) permettraient de couvrir le coût du personnel temporaire dont la Division a besoin en période de pointe et pour remplacer les fonctionnaires en congé de longue durée, et les ressources correspondant à 24 mois de travail de personnel temporaire (23 600 dollars) permettraient de recruter deux commis codeurs en 1980 pour

achever de coder à la main les données reçues des bureaux extérieurs de façon à les inclure dans le système d'information concernant le personnel conformément aux directives données par l'Assemblée générale dans sa résolution 33/143.

Frais de voyage du personnel

28C. 23 Les ressources prévues à ce titre (27 400 dollars), qui représentent une réduction de 5 200 dollars de la base de ressources, lors de sa réévaluation, permettraient au Directeur de la Division et à des fonctionnaires supérieurs de se rendre à des réunions comme celles du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et du Comité consultatif pour les questions administratives ou de leurs organes subsidiaires, selon le cas. En outre, ces ressources permettraient de couvrir les frais de voyage des fonctionnaires appelés à se rendre aux secrétariats des commissions régionales, à l'Office des Nations Unies à Genève, à l'ONUDI, au PNUE et dans d'autres lieux d'affectation hors Siège pour s'occuper du classement des postes de la catégorie des administrateurs et des catégories supérieures dans ces lieux d'affectation.

3. — DIVISION DU RECRUTEMENT

A. — COUTS DIRECTS

TABLEAU 28C. 9 — ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

1) Budget ordinaire

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	1 667,0	29,6	21,2	153,1	203,9	1 870,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	14,6	26,0	0,7	4,3	31,0	45,6
Postes temporaires	-	-	74,2	6,7	80,9	80,9
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	522,2	21,8	30,6	50,8	103,2	625,4
Frais de voyage du personnel	58,1	23,9	-	8,4	32,3	90,4
Annonces dans la presse et campagnes de recrutement	63,8	12,2	20,0	9,8	42,0	105,8
Total	2 326,9	113,5	146,7	233,1	493,3	2 820,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 440,4	146,7	-	25,2	171,9	7,0%

TABLEAU 28C. 9 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

		1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs			
Remboursement du coût de services fournis pour des activités de coopération technique :			
Traitements et dépenses communes de personnel		95,0 ^{a/}	141,3
	Total a)	95,0	141,3
b) Projets opérationnels		-	-
	Total b)	-	-
	Total, a) et b)	95,0	141,3

Total, coûts directs	2 961,5
----------------------	---------

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(2 961,5)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 28C. 10 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division du recrutement

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	4	4	-	-	4	4
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	5	5	-	-	5	5
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	5	5	1	1	6	6
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	1	1	1	1	2
Total	16	17	2	2	18	19
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	5	5	-	-	5	5
Autres classes	22	22	-	-	22	22
Total	27	27	-	-	27	27
TOTAL GENERAL	43^{a/}	44^{b/}	2	2	45	46

a/ Y compris un poste P-5, 2 postes G-5 et 3 postes G-4/1 qui ont été transférés de l'ancien Service de recrutement pour l'assistance technique à la Division du recrutement, en application de la résolution 32/197.

b/ Non compris les nouveaux postes temporaires P-3 et G-4/1 qui sont proposés.

3. — DIVISION DU RECRUTEMENT

28C. 24 Les attributions de la Division du recrutement sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, sect. P (II)].

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Nouveaux postes permanents*

28C. 25 Il est demandé un nouveau poste de la classe P-2. Ce poste qui est demandé pour un fonctionnaire chargé du recrutement à la Section du recrutement général est nécessaire pour faire face à l'accroissement notable du volume de travail de la Section, qui a pourvu en 1978 plus de 1 100 postes vacants, soit 300 de plus que l'année précédente. Il est prévu que durant chaque année de l'exercice biennal à venir au moins le même nombre de postes deviendront vacants dans les catégories des agents des services généraux, des agents du service de sécurité, des travailleurs manuels, des agents régulateurs et des guides.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28C. 26 Les ressources nécessaires à ce titre (41 300 dollars) doivent permettre d'employer du personnel pour codifier le fichier de candidats dans la Section des programmes de recrutement, contribuer à la publication des bulletins semestriels faisant état des postes vacants, comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 33/143 (sect. I, alin. a du paragraphe 1), ainsi que pour faire face aux périodes de pointe et remplacer les fonctionnaires de la Division en congé prolongé.

Nouveaux postes temporaires

28C. 27 Un poste temporaire de la classe P-3 et un autre de la classe G-4/1 sont demandés pour l'exercice biennal à venir afin d'appliquer les méthodes de recrutement par voie de concours, comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 33/143 (sect. I, alin. h du paragraphe 1). Pour donner suite à cette partie de la résolution, il faut établir un système permanent pour améliorer la composition du

fichier et mettre constamment à jour les renseignements qui y figurent, ainsi que pour élaborer un programme de concours de recrutement à une grande échelle. Il s'agira notamment de trouver des sources d'information efficaces afin d'accroître le nombre des candidats qualifiés originaires de pays non représentés ou sous-représentés, ainsi que le nombre des femmes et des jeunes, et de rechercher parmi ces candidats ceux dont les qualifications correspondent aux besoins de l'Organisation.

Frais de voyage du personnel

28C. 28 Le montant total des ressources (82 000 dollars) nécessaires à ce titre couvrirait le coût de missions de recrutement à organiser en 1980-1981. Ce crédit permettrait non seulement de maintenir le programme traditionnel de missions de recrutement mais également d'entreprendre des missions de recrutement supplémentaires pour assurer la nomination de personnes originaires d'Etats Membres non représentés ou sous-représentés et accroître le nombre des femmes occupant des postes soumis à la répartition géographique, comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 33/143 (sect. II, par. 1, et sect. III, par. 1).

Annonces dans la presse et campagnes de recrutement

28C. 29 Les ressources nécessaires à ce titre (96 000 dollars) traduisent un accroissement proposé de 20 000 dollars pour permettre de mener des campagnes de publicité pour le recrutement assez intensives. Le montant total des ressources nécessaires couvre les annonces à publier dans la presse pour tous les postes exigeant des connaissances linguistiques (voir par. 28J.29) ainsi que le coût des campagnes de recrutement pour les autres postes. Ces campagnes viseront principalement à organiser des concours de recrutement en 1980-1981. Dans tous les cas, une campagne de publicité active est essentielle pour atteindre un éventail suffisamment large de candidats afin que tout le processus de recrutement par voie de concours soit efficace.

4. - DIVISION DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

TABLEAU 28C. 11 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	1 959,1	62,1	(21,8)	177,4	217,7	2 176,8
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	52,1	(36,1)	10,2	2,6	(23,3)	28,8
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	13,0	0,4	(8,0)	0,6	(7,0)	6,0
Postes temporaires	-	47,2	-	3,8	51,0	51,0
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	626,5	36,9	(7,0)	57,6	87,5	714,0
Frais de voyage du personnel	7,7	0,2	4,1	1,2	5,5	13,2
Total	2 659,6	110,7	(22,5)	243,2	331,4	2 991,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 770,3	(22,5)	-	42,4	19,9	0,7%

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 2 991,0

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(2 991,0)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

TABLEAU 28C. 12 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division de l'administration du personnel

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	4	4	-	-	4	4
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	5	5	-	-	5	5
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	7	8	-	-	7	8
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	-	-	-	1	-
Total	19	19	-	-	19	19
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	7	7	-	-	7	7
Autres classes	27	27	-	-	27	27
Total	34	34	-	-	34	34
TOTAL GENERAL	53^{a/}	53	-	-	53	53

a/ Y compris un poste P-3, un poste G-5 et 10 postes G-4/1 qui ont été transférés du Bureau des services généraux à la Division, à la suite de la réorganisation des archives (A/C.5/32/53) et un poste P-2 et un poste G-4/1 transférés en 1978 au Bureau du Sous-Secrétaire général.

4. — DIVISION DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

28C. 30 Les attributions de la Division de l'administration du personnel sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [3T/SGB/Organisation, sect. P (II)].

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Postes nouveaux

28C. 31 Deux postes nouveaux sont demandés, un poste d'administrateur de la classe P-3 pour un administrateur du personnel et un poste d'agent des services généraux de la classe G-4/1 dans le Groupe de l'organisation des carrières et des affectations (Bureau du Directeur).

28C. 32 La délégation de pouvoir aux départements et la réorganisation consécutive des travaux de la Division recommandées par le Service de gestion administrative et mentionnées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1978-1979 (A/32/6, vol. II, par. 22.47), ont entraîné une réduction nette de postes sans amener une

diminution comparable du volume de travail. L'accroissement des effectifs de l'Organisation et du volume correspondant de travail a causé des retards excessifs dans la prestation des services requis et a entravé l'aptitude du Service d'administration du personnel à répondre rapidement et efficacement aux besoins administratifs du personnel. Le poste d'administrateur demandé est nécessaire pour améliorer cette situation.

28C. 33 Le poste d'agent des services généraux sera nécessaire pour permettre aux comités d'organisation des carrières de s'acquitter efficacement de leurs tâches, lorsqu'ils auront été créés. Il est prévu que le volume de travail au Groupe de l'organisation des carrières et des affectations augmentera considérablement à la suite de la constitution des groupes professionnels et de l'application des recommandations du Corps commun d'inspection.

28C. 34 La création des deux postes nouveaux demandés plus haut est compensée par le transfert en 1978 de deux postes permanents (un poste P-2 et un poste d'agent des services généraux) au Bureau du Sous-Secrétaire général parallèlement au transfert des attributions liées aux travaux du Comité des nominations et des promotions.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28C. 35 La réduction de 36 100 dollars que fait apparaître la réévaluation de la base de ressources à ce titre correspond aux ressources prévues pour deux postes d'agent des services généraux G-4/1 qui, en raison du caractère permanent de ces postes, sont désormais prévues sous la nouvelle rubrique des postes temporaires.

28C. 36 Le solde du crédit demandé (26 200 dollars), qui traduit une augmentation proposée de 10 200 dollars, est prévu pour faire face aux périodes de pointe et remplacer

les fonctionnaires de la Division en congé prolongé. Le Groupe des indemnités et prestations en particulier connaît des périodes de pointe.

Frais de voyage du personnel

28C. 37 Les ressources nécessaires à ce titre (12 000 dollars) représentent un accroissement proposé de 4 100 dollars pour couvrir les frais de voyage qu'entraîne le nombre de visites aux services extérieurs indispensable à la coordination des activités d'administration et de gestion de l'Organisation, qui est devenue plus complexe à la suite de la décentralisation et de la création de nouveaux services.

5. - SERVICE MEDICAL

TABLEAU 28C. 13 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	683,9	18,7	(67,6)	55,7	6,8	690,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	14,6	0,6	-	1,5	2,1	16,7
Consultants	33,4	0,8	-	3,5	4,3	37,7
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	14,6	0,4	-	1,5	1,9	16,5
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	197,3	28,5	(21,8)	17,5	24,2	221,5
Frais de voyage du personnel	6,1	0,2	1,0	0,7	1,9	8,0
Imprimerie et reliure	5,7	0,1	(5,8)	-	(5,7)	-
Fournitures et accessoires	44,4	1,1	-	4,6	5,7	50,1
Mobilier et matériel	9,6	0,3	(3,9)	0,7	(2,9)	6,7
Total	1 010,8	50,7	(98,1)	85,7	38,3	1 049,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 061,5	(98,1)	-	-	(98,1)	(9,2)%

TABLEAU 28C. 13 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

		1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs			
Appui aux structures administratives extra-budgétaires :			
Traitements et dépenses communes de personnel		76,7	237,4
Total a)		76,7	237,4
b) Projets opérationnels		-	-
Total b)		-	-
Total, a) et b)		76,7	237,4

Total, coûts directs	1 286,5
----------------------	---------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(1 286,5)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

TABLEAU 28C. 14 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Service médical

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	-	1	-	-	-	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	-	-	-	1	-
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	-	-	1	1	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	6	5	-	1	6	6
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	-	-	1	1	1	1
Autres classes	14	13	1	3	15	16
Total	14	13	2	4	16	17
TOTAL GENERAL	20	18 ^{a/}	2 ^{b/}	5 ^{b/}	22	23

a/ Non compris un poste P-3 et un poste G-4/1 antérieurement inscrits au budget ordinaire et désormais financés par les sommes reçues en remboursement du coût de l'appui aux structures administratives extra-budgétaires.

b/ Postes financés par prélèvement sur le compte d'appui aux structures administratives extra-budgétaires.

5. — SERVICE MEDICAL

28C. 38 Les attributions du Service médical sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organization, sect. P (II)].

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Financement par des fonds extra-budgétaires de postes imputés jusqu'ici au budget ordinaire*

28C. 39 Les effectifs du Service inscrits au budget ordinaire comprennent à l'heure actuelle le Directeur du Service médical (D-2), 3 médecins (un P-5 et 2 P-4), un fonctionnaire d'administration (P-3), une infirmière en chef (P-2), 4 infirmières, un laborantin, un technicien de radiographie et 8 secrétaires/commis. Compte tenu des fonds extra-budgétaires disponibles dans le cadre de l'accord de remboursement conclu avec le PNUD, il est proposé de financer à l'avenir le poste P-3 et un poste d'agent des services généraux par des fonds extra-budgétaires. Outre deux postes d'agent des services généraux (un poste d'infirmière et un poste de commis) actuellement financés par des fonds extra-budgétaires, un poste d'agent des services généraux supplémentaire prévu pour un secrétaire/commis sera financé par la même source.

Reclassement de postes

28C. 40 Il est proposé de reclasser de P-5 à D-1 le poste de médecin principal. Compte tenu de la complexité et du volume croissants des tâches administratives, il a fallu que le médecin principal seconde le Directeur du Service médical à cet égard et assume l'entière responsabilité du Service en l'absence du Directeur.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28C. 41 Les ressources de 15 200 dollars nécessaires à ce titre permettraient de remplacer immédiatement le personnel spécialisé du Service médical en cas d'absence imprévue, ou de congé prolongé.

Consultants

28C. 42 Les ressources de 34 200 dollars nécessaires à ce titre couvriraient les honoraires à verser aux spécialistes tels

que pneumologues, cardiologues, radiologues, gynécologues et ophtalmologues.

Heures supplémentaires et sursalaire de nuit

28C. 43 Les ressources de 15 000 dollars nécessaires à ce titre permettraient d'assurer la permanence nécessaire durant les sessions de l'Assemblée générale et les réunions du Conseil de sécurité, ainsi que lors de réceptions officielles organisées à l'ONU en dehors des heures de travail normales.

Frais de voyage du personnel

28C. 44 Les ressources nécessaires à ce titre (7 300 dollars) traduisent un accroissement proposé pour permettre au Directeur du Service médical d'assister aux réunions des directeurs des services médicaux et pour inspecter et améliorer les installations médicales dont disposent les fonctionnaires au nouveau siège de la CEAO à Bagdad (1980) et au siège de la CEA (1981).

Imprimerie et reliure

28C. 45 Aucun crédit n'est demandé à ce titre car des crédits ont été inclus pour les travaux d'imprimerie du Service médical dans le crédit demandé à ce titre pour le Bureau du Sous-Secrétaire général.

Fournitures et accessoires

28C. 46 Les ressources nécessaires à ce titre (45 500 dollars) sont demandées pour l'achat de fournitures médicales consommables telles que films radiographiques, fournitures de laboratoire, vaccins, gammaglobuline, médicaments, articles destinés aux soins, trousseaux médicaux et uniformes d'infirmière.

Mobilier et matériel

28C. 47 Les ressources nécessaires à ce titre (6 000 dollars) qui accusent une diminution de 3 900 dollars doivent permettre de remplacer les instruments usagés et d'autres articles du matériel médical.

D. - Bureau des services généraux (New York)

TABLEAU 28D. 1 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
70 853,5 a/	2 371,0	3,3	1 406,2	1,9	7 153,6	10,0	10 930,8	15,4	81 784,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
73 224,5	1 406,2	-	310,0	1 716,2	2,3 %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Remboursements au titre des activités de coopération technique	677,8	700,0
Appui aux structures administratives extra-budgétaires	984,6	1 440,4
Compte de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre	106,3	118,9
Fonds d'affectation spéciale pour le service allemand de traduction	80,6	106,4
Total a)	1 849,3	2 365,7
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	1 849,3	2 365,7

Total, coûts directs 84 150,0

(84 150,0)

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

a/ Non compris un montant de 308 000 dollars concernant le Bureau de coordination de Vienne, désormais inscrit au chapitre 28M [Services administratifs (Vienne)]. Y compris un montant de 987 000 dollars, dont 284 000 précédemment inscrits au chapitre 28I [Division des services généraux (Genève)] et 703 000 dollars précédemment inscrits au chapitre 27 (Département de l'information).

TABLEAU 28D. 2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires					Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total révisé de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)	
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979					Total (8)
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)	Ajustements spéciaux (7)			
1. Bureau du Sous-Secrétaire général	1 255,9 ^a	-	-	-	23,5	6,5	(299,5) ^b	(269,5)	986,4	
2. Service de la sécurité et de la sûreté	10 164,2	-	-	(34,2)	34,3		174,8 ^b	174,9	10 339,1	
3. Division des achats, des transports et des bâtiments	4 991,9	-	-	9,1	3,9		147,1 ^d	160,1	5 152,0	
a) Service des achats et des transports	7 532,0	-	-	(89,5)	7,9		0,2	2,3	7 534,3	
b) Service des bâtiments										
4. Division des communications, des dossiers et des services commerciaux	2 506,1	-	-	24,6	5,7		131,9 ^d	177,1	2 683,2	
a) Service des communications	5 289,9	-	-	33,6	7,1		157,1 ^d	242,1	5 472,0	
b) Service de gestion des dossiers	1 669,6	-	-	27,1	1,5		-	28,6	1 698,2	
5. Division des missions	37 503,9 ^b	-	201,3	-	925,4		728,7 ^d	1 855,4	39 359,3	
6. Services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes	70 853,5	-	201,3	(5,8)	992,3		1 040,6	2 371,0	73 224,5	
Total										

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau 28D.2.)

^a Non compris un montant total de 296 000 dollars ouvert au titre du personnel temporaire affecté à des tâches générales (214 000 dollars), des dépenses communes de personnel (74 000 dollars) et des frais de voyage (8 000 dollars) pour le Bureau de coordination de Vienne. Ce montant est désormais inscrit au chapitre 28M [Services administratifs (Vienne)].

^b Correspond à des réductions des ressources nécessaires au titre des traitements (220 800 dollars), des dépenses communes de personnel (70 800 dollars) et des indemnités de représentation (2 400 dollars), réductions dues au transfert de fonctions mentionné au paragraphe 28D.3, et à un ajustement technique de 5 500 dollars.

^c Correspond à une augmentation des ressources nécessaires au titre des heures supplémentaires (262 800 dollars), résultant des nouvelles procédures instituées en 1979 pour la rémunération des heures de travail faites en sus de la semaine normale de travail (voir par. 28D.19), augmentation en partie compensée par des réductions au titre des traitements (70 100 dollars) et des dépenses communes de personnel (17 900 dollars), dues à une erreur de calcul des coûts pour l'exercice biennal en cours, ces dépenses ayant été calculées aux taux standards applicables aux agents des services généraux de 1re classe au lieu des taux applicables aux agents du Service de sécurité.

^d Correspond à des augmentations des ressources nécessaires au titre des traitements (110 400 dollars), des dépenses communes de personnel (35 400 dollars) et des indemnités de représentation

(1 200 dollars) consécutives au transfert de fonctions mentionné au paragraphe 28D.27.

^e Correspond à des augmentations des ressources nécessaires au titre des traitements (110 400 dollars), des dépenses communes de personnel (35 400 dollars) et des indemnités de représentation (1 200 dollars) consécutives au transfert de fonctions mentionné au paragraphe 28D.48, augmentations en partie compensées par une diminution de 15 100 dollars due à une erreur technique de codage lors du reclassement d'un poste P-4 à P-5 en 1978-1979.

^f Correspond à une augmentation des ressources nécessaires au titre des heures supplémentaires (142 000 dollars), imputable aux nouvelles procédures instituées en 1979 pour la rémunération des heures de travail faites en sus de la semaine normale de travail (voir par. 28D.66) et à une augmentation de 15 400 dollars résultant de l'effet net d'une erreur technique de codage lors du reclassement d'un poste P-4 à P-5 (diminution de 15 100 dollars) et de l'effet différé du transfert de deux postes du Département de la coopération technique pour le développement à compter du 1er janvier 1979 (augmentation de 30 500 dollars).

^g Y compris un montant de 284 000 dollars précédemment inscrit au chapitre 28I [Division des services généraux (Genève)] et un montant de 703 000 dollars précédemment inscrit au chapitre 27 (Département de l'information); non compris un montant de 12 000 dollars désormais inscrit au chapitre 28M (Bureau de coordination de Vienne).

^h Les ajustements d'un montant total de 728 700 dollars apportés à ce titre à la base des ressources réévaluées sont expliqués sous les objets de dépense pertinents (voir par. 28D.90 à 93, 100, 111, 112 et 116).

TABLEAU 28D. 3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES
POUR 1980-1981 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédits ouverts pour 1978-1979	Crédits démontés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale				
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			
1. Bureau du Sous-Secrétaire général	1 255,9 ^{a/}	(21,4)	132,0	10,5	99,4	7,9	(38,1)	(3,0)	1 217,8	17,2	
2. Service de la sécurité et de la sûreté	10 164,2	1,7	(55,6)	(0,5)	915,1	9,0	1 034,4	10,1	11 198,6	(0,5)	
3. Division des achats, des transports et des bâtiments											
a) Service des achats et des transports	4 991,9	3,2	95,7	1,9	479,5	9,6	735,3	14,7	5 727,2	4,2	
b) Service des bâtiments	7 532,0	-	(157,0)	(2,0)	710,1	9,4	555,4	7,3	8 087,4	(1,9)	
4. Division des communications, des dossiers et des services commerciaux											
a) Service des communications	2 506,1	7,0	72,5	2,8	239,3	9,5	488,9	19,5	2 995,0	4,2	
b) Service de gestion des dossiers	5 229,9	4,6	228,5	4,3	482,6	9,2	953,2	18,2	6 183,1	5,8	
5. Division des missions	1 669,6	1,7	18,0	1,0	151,3	9,0	197,9	11,8	1 867,5	1,0	
6. Services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes	37 503,9 ^{b/}	4,9	1 072,1	2,8	4 076,3	10,8	7 003,8	18,6	44 507,7	2,7	
Total	70 853,5	3,3	1 406,2	1,9	7 153,6	10,0	10 930,8	15,4	81 784,3	2,3	

a Non compris un crédit de 296 000 dollars ouvert pour le Bureau de coordination de Vienne et qui est désormais inscrit au chapitre 28M [Services administratifs (Vienne)].

b Non compris un crédit de 12 000 dollars ouvert pour le Bureau de coordination de Vienne et qui est désormais inscrit au chapitre 28M [Services administratifs (Vienne)]; y compris un montant de 987 000 dollars, dont 284 000 dollars précédemment inscrits au chapitre 28I [Division des services généraux (Genève)] et 703 000 dollars précédemment inscrits au chapitre 27 (Département de l'information).

TABLEAU 28D. 4 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau des services généraux (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	3	3	-	-	3	3
Administrateur général (D-1)	5	6	1	-	6	6
Administrateur hors classe (P-5)	12	14	1	-	13	14
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	14	14	7	-	21	14
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	14	17	2	1	16	18
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	23	23	-	-	23	23
Total	72	78	11	1	83	79
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	51	53	-	1	51	54
Autres classes	251	255	36	28	287	283
Total	302	308	36	29	338	337
<i>Autres catégories</i>						
Travailleurs manuels	193	195	1	1	194	196
Service de sécurité	220	220	8	8	228	228
Total	413	415	9	9	422	424
TOTAL GENERAL	787	801	56	39	843	840

D. - Bureau des services généraux (New York)

28D.1 Les attributions du Bureau des services généraux sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, sect. P (III)/Rev.1, décembre 1978].

28D.2 La nouvelle désignation des différents services du Bureau des services généraux, conformément à la structure administrative exposée dans le manuel susmentionné, a été utilisée pour la présentation du budget. Outre le Bureau du Sous-Secrétaire général, qui comprend le Service administratif, le Groupe des projets spéciaux et le Service de la sécurité et de la sûreté, les services du Bureau des services généraux sont désormais répartis entre les trois grandes divisions ci-après :

- Division des achats, des transports et des bâtiments;
- Division des communications, des dossiers et des services commerciaux;
- Division des missions.

28D.3 Les deux divisions de création récente, à savoir la Division des achats, des transports et des bâtiments et la Division des communications, des dossiers et des services commerciaux, ont chacune à leur tête un directeur dont le poste (D-2) est actuellement rattaché au Bureau du Sous-

Secrétaire général. Pour l'exercice biennal 1980-1981, il est proposé que ces deux postes D-2, ainsi que les postes connexes d'agent des services généraux soient transférés du Bureau du Sous-Secrétaire général à leurs divisions respectives. Etant donné que ces propositions représentent la réintégration de fonctions existantes aux services auxquels elles correspondent, ces transferts ont donné lieu à un ajustement approprié de la base de ressources réévaluée pour les services intéressés (voir tableau 28D.2, notes b, d et e).

28D.4 Aux fins de la présentation du budget, le Bureau du Directeur de la Division des achats, des transports et des bâtiments a été inclus dans le Service des achats et des transports, et le Bureau du Directeur de la Division des communications, des dossiers et des services commerciaux dans le Service des communications. Le budget relatif aux activités du Service de gestion commerciale est inscrit au chapitre 3 des recettes.

28D.5 Pour 1980-1981, il est proposé que, pour mieux identifier les dépenses du Bureau de coordination de Vienne, celles-ci, qui sont actuellement incluses dans le budget du Bureau du Sous-Secrétaire général, soient inscrites au chapitre 28M [Services administratifs (Vienne)]. Du point de vue administratif, le Bureau de coordination

continuerait à dépendre du Bureau du Sous-Secrétaire général (voir tableau 28D.2, note a).

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

28D.6 Les ressources nécessaires pour l'ensemble du Bureau font apparaître une augmentation de 1 406 200 dollars, dont 334 100 dollars concernent les dépenses de personnel et les dépenses connexes et 1 072 100 dollars les services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes.

28D.7 Les dépenses d'imprimerie du Bureau avaient été sous-estimées pour l'exercice biennal 1976-1977 et ont été

reportées sur l'exercice 1978-1979. Les ressources nécessaires pour l'exercice 1980-1981 ont été déterminées conformément aux procédures établies par le Comité des publications et sont désormais demandées au titre des différents services auxquels les dépenses correspondent. Le montant des dépenses prévues sera à peu près identique à celui de l'exercice 1976-1977 et de l'exercice en cours. Selon la stricte définition de la base réévaluée, l'augmentation apparente au titre des différents services a été considérée comme un accroissement des ressources, bien qu'elle résulte en fait d'une sous-estimation des dépenses.

1. - BUREAU DU SOUS-SECRETAIRE GENERAL

TABLEAU 28D.5 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1980-1981	
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale
Postes permanents	917,9	(203,5)	103,6	72,8	(27,1)	890,8
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	7,1	0,1	-	0,7	0,8	7,9
Consultants	0,2	(0,2)	-	-	(0,2)	-
Heures supplémentaires	5,4	0,2	-	0,6	0,8	6,2
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	8,4	(2,4)	-	-	(2,4)	6,0
Autres dépenses communes de personnel	293,3	(64,5)	33,4	23,4	(7,7)	285,6
Frais de voyage du personnel	22,5	0,7	(5,0)	1,8	(2,5)	20,0
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	1,1	0,1	-	0,1	0,2	1,3
Total	1 255,9^{a/}	(269,5)	132,0	99,4	(38,1)	1 217,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
986,4	132,0	-	38,0	170,0	17,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 1 217,8

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(1 217,8)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

a/ Non compris un crédit d'un montant total de 296 000 dollars ouvert au titre du personnel temporaire affecté à des tâches générales (214 000 dollars), des dépenses communes de personnel (74 000 dollars) et des frais de voyage (8 000 dollars) pour le Bureau de coordination de Vienne. Ce crédit est désormais inscrit au chapitre 28M Services administratifs (Vienne).

TABLEAU 28D. 6 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau du Sous-Secrétaire général

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	2	a/	-	-	2	-
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	-	b/	-	-	-	3
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	3	c/	-	-	3	2
Total	8	8	-	-	8	8
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	11	9a/	-	-	11	9
Total	14	12	-	-	14	12
TOTAL GENERAL	22	20	-	-	22	20

a/ Compte tenu du transfert proposé de deux postes D-2 et de deux postes d'agent des services généraux de la classe G-4 (voir par. 28D.3).

b/ Compte tenu du transfert proposé de deux postes d'autres services (voir par. 28D.11 et 12).

c/ Compte tenu du transfert proposé d'un poste P-3 à un autre service (voir par. 28D.12).

1. — BUREAU DU SOUS-SECRETARE GENERAL

28D.8 Le Bureau du Sous-Secrétaire général est chargé de la planification, de l'organisation, de la direction et de l'administration du Bureau des services généraux.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Postes nouveaux

28D.9 Un nouveau poste P-4 est demandé pour un assistant spécial auprès du Sous-Secrétaire général afin de répondre au besoin croissant de coordination des politiques et des programmes concernant les services généraux au Siège et à l'étranger. Il se pose un problème particulier en ce qui concerne les responsabilités qui incombent au Sous-Secrétaire général en sa qualité de coordonnateur chargé par le Secrétaire général des questions de sécurité et d'évacuation du personnel de l'ONU en poste dans des bureaux extérieurs. Le Sous-Secrétaire général est en effet responsable des questions de sécurité dans plus de 150 bureaux dispersés dans le monde entier et, en tant que coordonnateur, il doit donner des directives aux fonctionnaires désignés au sujet des questions touchant la sécurité du personnel, ainsi que la protection des biens de l'Organisation. L'année dernière, des problèmes impliquant l'évacuation effective ou éventuelle de fonctionnaires et de membres de leurs familles se sont posés et, dans la plupart des cas, continuent de se poser dans plus de dix bureaux

extérieurs; il s'est en outre produit de nombreux cas de violence préoccupants. La tâche de coordination du Sous-Secrétaire général s'est développée au point qu'elle occupe près de 50 p. 100 du temps d'un haut fonctionnaire. Si ces activités ne sont pas centralisées et confiées à plein temps à un fonctionnaire relevant du Sous-Secrétaire général, les instructions et directives risquent de ne pas être coordonnées et de ne pas parvenir à temps aux bureaux hors Siège.

28D.10 Parallèlement, le Bureau des services généraux s'occupe de plus en plus activement d'un certain nombre de grands projets extérieurs auxquels participent plusieurs divisions et services. Si l'on y ajoute le développement des activités de maintien de la paix et des questions relatives aux services de construction et de communications au Siège, il apparaît nécessaire de créer un poste d'assistant spécial capable de tenir le Sous-Secrétaire général au courant des faits nouveaux et de coordonner en son nom les activités du Bureau.

Transferts de postes

28D.11 Etant donné que le titulaire du poste P-4 de fonctionnaire d'administration chargé des projets spéciaux au Service des bâtiments relève directement du Sous-Secrétaire général, il est proposé de transférer ce poste au Bureau du Sous-Secrétaire général.

28D.12 Pour assurer l'utilisation efficace des ressources en personnel disponibles en 1978-1979, un poste P-4 du Service des bâtiments et un poste P-3 du Service des communications ont été transférés au Bureau du Sous-Secrétaire général. Il est proposé de maintenir cet arrangement pour 1980-1981.

Heures supplémentaires

28D.13 Des ressources (prévues également en 1978-1979) sont demandées pour couvrir le coût des heures supplémentaires pendant les périodes de pointe. Le montant prévu (5 600 dollars) a été calculé compte tenu des dépenses des années précédentes. La plupart des heures supplémentaires en question sont nécessaires pour l'établis-

sement des nouveaux relevés de jours de congé, le calcul des jours de congé restant au crédit des fonctionnaires à la fin de l'année et l'établissement des rapports d'appréciation du comportement professionnel des fonctionnaires dont la promotion est recommandée.

Frais de voyage

28D.14 Les ressources nécessaires à ce titre (18 200 dollars) correspondent aux frais de voyage du Sous-Secrétaire général ou de ses représentants désignés. Le montant prévu a été calculé en fonction des voyages à effectuer à Bangkok, Santiago, Nairobi et Vienne à propos de questions de construction, d'inspection, de coordination et de sécurité. On a présumé qu'il y aurait six voyages, d'une semaine chacun.

2. - SERVICE DE LA SECURITE ET DE LA SURETE

TABLEAU 28D. 7 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépenses	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	6 630,3	(84,5)	-	560,6	476,1	7 106,4
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	73,8	1,8	(57,6)	1,8	(54,0)	19,8
Heures supplémentaires	1 330,7	295,3	-	166,0	461,3	1 792,0
Dépenses communes de personnel	2 127,1	(37,7)	-	186,3	148,6	2 275,7
Frais de voyage du personnel	2,3	-	0,4	0,2	0,6	2,9
Imprimerie	-	-	1,6	0,2	1,8	1,8
Total	10 164,2	174,0	(55,6)	915,1	1 034,4	11 198,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total révisé de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant affectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
10 339,1	(55,6)	-	-	(55,6)	(0,5)%

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs Appui aux structures administratives extra-budgétaires (traitements et dépenses communes de personnel)	341,3	369,1
Total a)	341,3	369,1
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	341,3	369,1

Total, coûts directs 11 567,7

(11 567,7)

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et

TABLEAU 28D. 8 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service de la sécurité et de la sûreté

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	3	3	-	-	3	3
Total	5	5	-	-	5	5
<i>Autres catégories</i>						
Travailleurs manuels	2	2	-	-	2	2
Service de sécurité	220	220	8	8	228	228
Total	222	222	8	8	230	230
TOTAL GENERAL	227	227	8	8^{a/}	235	235

a./ Dont huit postes financés au moyen du compte "appui aux structures administratives extra-budgétaires".

2. – SERVICE DE LA SECURITE ET DE LA SURETE

28D. 15 Les attributions du Service de la sécurité et de la sûreté sont décrites dans le manuel sur l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organization, sect. P (III)/Rev.1, décembre 1978].

Amélioration de la gestion

28D.16 L'activité principale du Service de la sécurité et de la sûreté en matière d'amélioration de la gestion en 1978-1979 a consisté en un programme complet de remplacement de serrures, d'un coût estimatif de 25 000 dollars. L'objectif est de remplacer les serrures d'origine, dont le fournisseur a cessé ses activités, par de nouvelles serrures de sûreté. Ces serrures sont actionnées au moyen de clefs qu'il est impossible de reproduire avec une machine à tailler les clefs normales. Toutes les fournitures nécessaires à l'exécution de ce programme ont été achetées et les travaux de transformation sont terminés dans le bâtiment de la bibliothèque et dans la plus grande partie du bâtiment du Secrétariat. Ils seront terminés dans la plupart des locaux du bâtiment de l'Assemblée générale et du bâtiment des conférences d'ici à la fin de 1979, sauf dans les zones en cours de transformation.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

28D. 17 Les ressources nécessaires à cette rubrique représentent une diminution nette de 55 600 dollars.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28D. 18 Les ressources nécessaires à cette rubrique (18 000 dollars) font apparaître une réduction de 57 600 dollars, découlant d'une analyse des dépenses effectives au titre des heures supplémentaires et du personnel temporaire affecté à des tâches générales; cette analyse a révélé

qu'étant donné le caractère spécialisé des fonctions à remplir les congés de maladie de longue durée sont généralement compensés par des heures supplémentaires plutôt que par le recours à du personnel temporaire. Le montant réduit de 18 000 dollars qui est prévu doit permettre de recruter à titre temporaire du personnel de sécurité supplémentaire au cours des périodes de pointe, lorsque l'effectif n'est pas au complet.

Heures supplémentaires

28D. 19 Les ressources nécessaires (1 626 000 dollars) sont destinées à couvrir le coût des heures supplémentaires aux taux normaux et spéciaux, ainsi que les primes de week-end et le sursalaire de nuit. Le montant total demandé, fondé sur l'expérience passée, comprend des dépenses supplémentaires estimées à 262 800 dollars, dues à une modification des règles relatives au paiement des heures de travail faites en sus des heures normales de travail, qui a pris effet pendant l'exercice biennal en cours. Les agents du Service de sécurité ont désormais droit au paiement au taux normal des heures de travail faites en sus des heures normales de travail, qui auparavant donnaient lieu à un congé de compensation.

Frais de voyage

28D. 20 Les ressources nécessaires (2 700 dollars) correspondent au coût d'un voyage d'au moins une semaine à Vienne et/ou à Genève en 1980-1981, aux fins d'étude des services de sécurité.

Imprimerie

28D. 21 Le montant de 1 600 dollars prévu à ce titre doit permettre d'imprimer des vignettes de stationnement, des étiquettes nominatives et des étiquettes de bagages pour des manifestations particulières et des silhouettes cibles pour l'entraînement au tir.

3. — DIVISION DES ACHATS, DES TRANSPORTS ET DES BATIMENTS

a) SERVICE DES ACHATS ET DES TRANSPORTS

TABLEAU 28D. 9 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

A. — COÛTS DIRECTS

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	3 681,2	113,4	64,6	353,4	531,4	4 212,6
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	22,7	0,5	-	2,4	2,9	25,6
Consultants	39,2	1,6	(40,8)	-	(39,2)	-
Heures supplémentaires	74,2	1,8	(10,0)	6,7	(1,5)	72,7
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	-	1,2	-	-	1,2	1,2
Autres dépenses communes de personnel	1 174,6	41,6	20,8	110,7	173,1	1 347,7
Frais de voyage du personnel	-	-	2,3	0,3	2,6	2,6
Imprimerie	-	-	58,8	6,0	64,8	64,8
Total	4 991,9	160,1	95,7	479,5	735,3	5 727,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
5 152,0	95,7	-	125,4	221,1	4,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Remboursements au titre des activités de coopération technique (traitements et dépenses communes de personnel)	323,8	-
Appui de l'ONU au compte des structures administratives extra-budgétaires (traitements et dépenses communes de personnel)	107,3	116,2
Total a)	431,1	116,2
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	431,1	116,2

Total, coûts directs	5 843,4
-----------------------------	----------------

(5 843,4)

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	----------

TABLEAU 28D. 10.— POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service des achats et des transports

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	-	1 <u>a/</u>	-	-	-	1
Administrateur général (D-1)	1	1	1	-	2	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	4	1	-	3	4
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	4	4	6	-	10	4
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	4	2 <u>b/</u>	1	-	5	2
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	9	10 <u>c/</u>	-	-	9	10
Total	20	22	9	-	29	22
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	11	11	-	-	11	11
Autres classes	41	44 <u>a/</u>	17	2	58	46
Total	52	55	17	2	69	57
<i>Autres catégories</i>						
Travailleurs manuels	47	48	1	1	48	49
Total	47	48	1	1	48	49
TOTAL GENERAL	119	125	27 <u>d/</u>	3 <u>e/</u>	146	128

^a Compte tenu du transfert proposé d'un poste D-2 et d'un poste d'agent des services généraux du Bureau du Sous-Secrétaire général (par. 28D.27).

^b Compte tenu du transfert proposé de 2 postes P-3 au Service de gestion des dossiers (par. 28D.28).

^c Compte tenu du transfert proposé d'un poste P-2 du Service de gestion des dossiers (par. 28D.28).

^d A compter du 1er juillet 1978, tous les postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur ainsi que 15 postes d'agent des

services généraux (autres que de 1^{re} classe) précédemment financés par les ressources provenant de remboursements au titre des activités de coopération technique ont été transférés au Département de la coopération technique pour le développement. Les postes restants sont financés depuis le 1er janvier 1978 par prélèvement sur le compte "Appui de l'ONU aux structures administratives extra-budgétaires".

^e Dont 3 postes financés par prélèvement sur le compte "Appui de l'ONU aux structures administratives extra-budgétaires".

3. — DIVISION DES ACHATS, DES TRANSPORTS ET DES BATIMENTS

a) SERVICE DES ACHATS ET DES TRANSPORTS

28D.22 Le Service des achats et des transports fait maintenant partie de la Division des achats, des transports et des bâtiments. Comme il est indiqué au paragraphe 28D.4, aux fins de la présentation du budget, le Bureau du Directeur de la Division est inclus dans ce service. Depuis sa réorganisation, le Service comprend une Section des achats pour le Siège et les bureaux régionaux, une Section des achats pour les missions, une Section du matériel et des fournitures et une Section des transports. L'organisation et les attributions du Service sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, sect. P (III)/Rev.1, décembre 1978].

28D.23 Comme suite à la restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies, les achats liés aux activités de coopération technique ont été transférés au Département de la coopération technique pour le développement, ainsi que neuf postes d'administrateur (1 D-1, 1 P-5, 6 P-4, 1 P-3) et 15 postes d'agent des services généraux financés par le compte frais généraux du Programme des Nations Unies pour le développement.

Amélioration de la gestion

28D.24 Durant l'exercice biennal 1978-1979, on a continué à mettre en place un système d'achats et de paiements automatisé qui sera entièrement opérationnel au début de 1980 et qui devrait permettre au Service de faire face à un volume de travail accru sans avoir à renforcer ses effectifs dans la même proportion. Des études relatives aux services de photocopie et au programme d'entretien et de réparation

de machines de bureau sont en cours. Leur objectif est de freiner la hausse rapide des coûts de fonctionnement y relatifs sans que la qualité des services fournis s'en ressente. Une autre étude en cours vise à déterminer le meilleur système de distribution des fournitures. Le Service des achats et des transports participe également à une étude interorganisations sur les avantages que peut présenter le fait de confier à certaines organisations le soin de centraliser les achats de matériel normalisé. Le Service achète actuellement certains types de machines de bureau et de véhicules pour le compte des organisations du système des Nations Unies. L'objectif est d'abaisser les coûts d'achat et de répartir les économies entre les organisations participantes. On envisage aussi la possibilité de regrouper les activités de fret aérien, maritime et terrestre en un seul contrat, passé avec un transitaire de fret international. Si l'on y parvient, il devrait être possible de réaliser des économies, surtout si le transitaire peut être amené à se charger de certaines des fonctions dont s'occupe actuellement le personnel du Secrétariat.

Postes nouveaux

28D. 25 Le volume des achats dont s'occupe le Service des achats et des transports s'est accru régulièrement au cours des dernières années. Le nombre d'opérations effectuées pour le Siège et pour des missions est passé de 6 869 en 1976 à 7 179 en 1978; le nombre moyen d'articles de série par commande était trois fois plus élevé en 1978 qu'en 1976. Malgré les améliorations de gestion mentionnées ci-dessus, la croissance se poursuit, comme en témoigne l'augmentation de 25 p. 100 en volume au cours du premier trimestre de 1979 par rapport à la même période en 1978. Le transfert de postes de superviseurs a contraint le personnel d'encadrement restant à consacrer l'essentiel de son temps aux opérations d'achats, privant ainsi le Service de la souplesse requise à un moment où l'expansion des activités rendait des plus nécessaires la conduite, la réévaluation et l'évaluation des travaux par des superviseurs.

28D. 26 Afin de permettre au Service de faire face à l'accroissement continu du volume de travail et d'assurer la supervision voulue au niveau des différentes sections, deux nouveaux postes P-5 sont demandés, l'un pour diriger la Section des achats pour le Siège et les bureaux régionaux et l'autre pour diriger la Section des achats pour les missions. Il est également proposé de créer deux nouveaux postes d'agent des services généraux afin de permettre au Groupe technique de faire face à l'accroissement des commandes et des factures, qui entraîne à l'heure actuelle une augmentation des dépenses au titre des heures supplémentaires. Enfin, un poste supplémentaire de travailleur manuel est demandé en raison du volume de travail accru à la Section du matériel et des fournitures, pour s'occuper de la distribution des fournitures dans les locaux loués à l'extérieur.

Transferts de postes

28D. 27 Comme suite à la réorganisation du Bureau des services généraux (ST/SGB/170), la Division des achats, des transports et des bâtiments est maintenant dirigée par un directeur dont le poste (D-2) est actuellement rattaché au

Bureau du Sous-Secrétaire général. Il est proposé de transférer ce poste D-2 ainsi qu'un poste d'agent des services généraux (secrétaire) au nouveau Service des achats et des transports. Cette réorganisation suppose un ajustement de la base réévaluée de 147 000 dollars au titre des traitements (110 400 dollars), des dépenses communes de personnel (35 400 dollars) et de l'indemnité de représentation (1 200 dollars).

28D. 28 Un poste P-3 a été transféré au Service de gestion des dossiers en échange d'un poste P-2, pour disposer du personnel nécessaire pour exécuter le programme de décentralisation des dossiers. Un autre poste P-3 a été transféré au Service de gestion des dossiers pour corriger un déséquilibre causé par le transfert d'un poste P-4 de ce service (financé par le compte frais généraux) au Département de la coopération technique pour le développement. Il est proposé que le transfert de ces postes soit approuvé à titre permanent.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28D. 29 Des ressources (23 200 dollars) sont à nouveau demandées pour permettre de remplacer les fonctionnaires en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité; ce montant a été calculé sur la base des dépenses des années précédentes.

Heures supplémentaires

28D. 30 Les ressources nécessaires (66 000 dollars) correspondent au coût des heures supplémentaires durant les périodes de pointe et ont été calculées sur la base des dépenses faites à ce titre dans le passé. Ce montant représente une réduction de 10 000 dollars, compte tenu des deux nouveaux postes d'agent des services généraux demandés pour 1980-1981 et des dépenses effectives de 1978.

Indemnité de représentation

28D. 31 Les ressources prévues à ce titre (1 200 dollars) sont liées au transfert du poste D-2 proposé au paragraphe 28D.27.

Frais de voyage du personnel

28D. 32 Les ressources nécessaires sont estimées à 2 300 dollars, en prévision d'un voyage d'une semaine qu'il faudra effectuer à Genève au cours du prochain exercice biennal pour coordonner les procédures d'achat.

Imprimerie

28D. 33 Les ressources nécessaires à ce titre (58 000 dollars), bien qu'apparaissant comme un accroissement de ressources, ont été calculées sur la base des dépenses effectives de l'exercice actuel, dépenses pour lesquelles il n'avait pas été ouvert de crédit particulier mais qui ont été approuvées par le Comité des publications de l'ONU, organe traditionnellement habilité à gérer comme un tout le crédit total net ouvert aux divers chapitres du budget pour les travaux contractuels d'imprimerie. Les dépenses concernent essentiellement l'impression de formulaires d'autorisation de voyage et de commandes.

b) SERVICE DES BATIMENTS

TABLEAU 28D. 11 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	5 470,3	(5,5)	(73,8)	517,4	438,1	5 908,4
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	118,7	3,0	(60,0)	6,4	(50,6)	68,1
Heures supplémentaires	195,4	4,8	-	20,4	25,2	220,6
Dépenses communes de personnel	1 746,5	(0,1)	(23,6)	165,7	142,0	1 888,5
Imprimerie	1,1	0,1	0,4	0,2	0,7	1,8
Total	7 532,0	2,3	(157,0)	710,1	555,4	8 087,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
7 534,3	(157,0)	-	13,0	(144,0)	(1,9) %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	8 087,4
----------------------	---------

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(8 087,4)	
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 28D. 12 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service des bâtiments

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	3	1 a/	-	-	3	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	2	1 a/	-	-	2	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	3 a/	-	-	1	3
Total	9	8 a/	-	-	9	8
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	9	9	-	-	9	9
Autres classes	25	25	-	-	25	25
Total	34	34	-	-	34	34
Autres catégories						
Travailleurs manuels	143	144	-	-	143	144
Total	143	144	-	-	143	144
TOTAL GENERAL	186	186	-	-	186	186

a/ Compte tenu du transfert de postes proposé au paragraphe 28D.37.

b) SERVICE DES BATIMENTS

28D. 34 Administrativement, le Service des bâtiments fait partie de la Division des achats, des transports et des bâtiments. Ses attributions sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organisation, Sect. P (III)/Rev.1, décembre 1978).

Amélioration de la gestion

28D. 35 Au cours de l'exercice biennal 1978-1979, les efforts d'amélioration de la gestion ont consisté essentiellement à élaborer, avec l'aide de consultants de l'extérieur, des études concernant le perfectionnement et la modernisation des installations mécaniques et électriques dans les bâtiments du Siège, ainsi que la conservation de l'énergie. Il est proposé au chapitre 32 du budget d'appliquer les conclusions de l'étude sur la conservation de l'énergie; l'application des recommandations contenues dans l'étude sur la modernisation des installations mécaniques et électriques est reportée à l'exercice biennal 1982-1983. Par ailleurs, un système souterrain d'arrosage des pelouses a commencé à être installé. En ce qui concerne la réduction des coûts, les lampes incandescentes ont été remplacées dans le garage par des lampes fluorescentes; des minuteries automatiques ont été installées sur les radiateurs électriques du bâtiment des conférences; l'isolation de la tuyauterie des climatiseurs situés sous les fenêtres dans le bâtiment du Secrétariat a été remplacée; enfin, on a commencé à installer des systèmes de contrôle de l'humidité dans le bâtiment du Secrétariat. Chacune de ces mesures contribuera à compenser en partie la hausse du coût de l'énergie.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Nouveau poste*

28D. 36 Ces dernières années, en partie du fait du vieillissement des bâtiments, les divers groupes de la Section de l'entretien et des travaux divers ont dû faire face à des tâches toujours plus nombreuses. Dans le cadre du projet d'agrandissement du Siège, les installations mécaniques et techniques de la principale salle des compresseurs ont été modernisées et un nouveau matériel de climatisation a été installé. Pour répondre aux demandes de services d'entretien de plus en plus nombreuses adressées à l'ensemble du Service et, en particulier, pour assurer la surveillance essentielle des systèmes complexes de contrôle, un nouveau poste de travailleur manuel est demandé pour l'atelier de contrôle du Groupe de chauffage, d'aération et de climatisation.

Transferts de postes

28D. 37 Comme il est indiqué au paragraphe 28D.11, il est proposé de transférer le poste P-4 de fonctionnaire d'administration chargé des projets spéciaux au Bureau du Sous-Secrétaire général, puisque le titulaire en relève directement. Comme il a été dit au paragraphe 28D.12, un autre poste P-4 a été transféré au Bureau du Sous-Secrétaire général, compte tenu des responsabilités accrues qui incombent au Service administratif. Pour que la direction du programme de gestion des dossiers soit assurée par un fonctionnaire de rang approprié, un poste P-3 a été transféré au Service de gestion des dossiers. En échange, deux postes P-2, dont un du Service de gestion des dossiers et l'autre du Service des communications, ont été transférés au Service des bâtiments.

28D. 38 Pour répondre efficacement aux besoins en personnel des divers services aux échelons appropriés de la hiérarchie, dans les limites des ressources actuelles, le Secrétaire général propose que ces transferts soient approuvés à titre permanent.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28D. 39 Les ressources nécessaires à ce titre (61 700 dollars) accusent une diminution de 60 000 dollars. Le montant prévu a été calculé compte tenu des dépenses faites durant l'exercice en cours et les exercices précédents pour remplacer des fonctionnaires en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité.

Heures supplémentaires

28D. 40 L'augmentation des dépenses au titre des heures supplémentaires est due aux déménagements et réagencements constants des bureaux et à l'accroissement des services à fournir dans les locaux loués à l'extérieur. La nature de ces tâches étant telle qu'il est préférable de faire faire des heures supplémentaires au personnel permanent plutôt que de recourir à du personnel temporaire, la structure actuelle des dépenses semblerait justifier au moins un réalignement entre ces deux objets de dépenses. Le crédit demandé (200 200 dollars) a néanmoins été calculé sur la base des dépenses actuelles et le Service continuera à suivre de très près les demandes de services et le niveau des dépenses.

Imprimerie

28D. 41 Les ressources nécessaires (1 600 dollars) correspondent au coût de l'impression de formulaires d'instruction de travail.

4. - DIVISION DES COMMUNICATIONS, DES DOSSIERS ET DES SERVICES COMMERCIAUX

a) SERVICE DES COMMUNICATIONS

TABLEAU 28D. 13 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	1 730,1	121,9	51,6	163,1	336,6	2 066,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	23,1	0,7	-	2,4	3,1	26,2
Heures supplémentaires	206,6	5,0	(20,0)	19,6	4,6	211,2
Dépenses communes de personnel :						
Indemnité de représentation	-	1,2	-	-	1,2	1,2
Autres dépenses communes de personnel	546,3	48,3	16,4	51,7	116,4	662,7
Frais de voyage du personnel	-	-	2,3	0,3	2,6	2,6
Imprimerie	-	-	2,2	0,2	2,4	2,4
Contrats pour le traitement de données	-	-	20,0	2,0	22,0	22,0
Total	2 506,1	177,1	72,5	239,3	488,9	2 995,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 683,2	72,5	-	40,2	112,7	4,2%

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montan. estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Compte d'Appui de l'ONU aux structures administratives extra-budgétaires (traitements et dépenses communes de personnel)	167,5	253,4
Total a)	167,5	253,4
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	167,5	253,4

Total, coûts directs 3 248,4

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(3 248,4)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

TABLEAU 28D. 14 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service des communications

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Sous-Secrétaire général	-	1 ^{a/}	-	-	-	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	3	2 ^{b/}	-	-	3	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	2 ^{b/}	-	-	1	2
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	2 ^{c/}	-	-	-	2
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	4	3 ^{b/}	-	-	4	3
Total	9	11	-	-	9	11
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	10	11	-	-	10	11
Autres classes	38	39 ^{a/}	5	7	43	46
Total	48	50	5	7	53	57
TOTAL GENERAL	57	61	5	7 ^{d/}	62	68

^a Compte tenu du transfert proposé d'un poste D-2 et d'un poste d'agent des services généraux (G-4) du Bureau du Sous-Secrétaire général (voir par. 28D.48).

^b Compte tenu des transferts de postes mentionnés au paragraphe 28D.49.

^c Compte tenu d'un transfert de poste (voir par. 28D.49).

^d Dont sept postes, y compris les deux postes supplémentaires mentionnés au paragraphe 28D.43, qui seraient financés par prélèvement sur le compte "Appui aux structures administratives extra-budgétaires".

4. - DIVISION DES COMMUNICATIONS, DES DOSSIERS ET DES SERVICES COMMERCIAUX

a) SERVICE DES COMMUNICATIONS

28D.42 Sur le plan administratif, le Service des communications, qui comprend la Section des communications et la Section des services techniques, fait désormais partie de la Division des communications, des dossiers et des services commerciaux. Comme il est indiqué au paragraphe 28D.4, aux fins de la présentation du budget, le Bureau du Directeur de la Division est inclus dans ce service. L'organisation et les attributions du Service des communications sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organisation, sect. P (III)/Rev.1, décembre 1978).

Amélioration de la gestion

28D.43 Un certain nombre d'améliorations techniques ont été apportées au dispositif d'autocommutation (télégraphique) électronique. Parmi ces améliorations on compte la location de lignes entre Rome et Genève, entre Paris et Genève et entre Lagos et New York, un service de téléimprimeur direct avec le Bureau de liaison du PNUE, et la conversion du circuit radio haute fréquence New York/Santiago en un circuit par satellite (vitesse de transmission :

16 mots et demi par minute). Des dispositifs de contrôle ont été installés en vue d'éviter les retards et les frais inutiles et de permettre une intervention rapide en cas de problème. L'introduction du dispositif d'autocommutation (télégraphique) électronique a permis de limiter au minimum l'augmentation des dépenses au titre des heures supplémentaires, malgré l'accroissement du volume de travail. Les tarifs applicables aux messages transmis pour le compte d'institutions spécialisées ont été révisés, et le tarif est désormais de 4 cents par mot au lieu de 3,5. Compte tenu de l'augmentation du volume de travail, on a l'intention de financer deux postes supplémentaires d'opérateur de téléimprimeur (G-4) par prélèvement sur la partie "Dépenses de personnel" des recettes provenant de la participation aux dépenses d'infrastructure qui seront créditées au compte "Appui aux structures administratives extra-budgétaires".

28D.44 On a tenté avec succès une expérience d'interprétation simultanée transmise par satellite, entre New York et Buenos Aires. Un système électronique d'analyse du trafic et de facturation des télégrammes et des communications téléphoniques a été mis en place. Afin de permettre une analyse plus détaillée du coût des appels téléphoniques interurbains et internationaux, la facturation automatique des communications a été modifiée de manière à permettre de déterminer les coûts imputables à chaque

poste et à chaque usager. Les tarifs téléphoniques ayant augmenté, le Bureau des services financiers et le Bureau des services généraux ont distribué une circulaire à tout le personnel pour l'informer des augmentations et lui demander de redoubler d'efforts pour réduire les appels au minimum. De nouveaux standards plus efficaces ont été installés au Cabinet du Secrétaire général et au Service de la sécurité et de la sûreté. A la Section des services techniques, de nouveaux dispositifs de vote électroniques ont été conçus et fabriqués et il a fallu faire des études techniques et des plans supplémentaires pour les modifications à apporter aux installations électriques et électroniques comme suite aux travaux d'agrandissement des salles de conférences.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Postes nouveaux

28D. 45 Le volume du trafic transmis par le Groupe de la correspondance télégraphique s'est considérablement accru ces dernières années; en 1978, le Groupe a transmis 57 900 000 mots, contre 51 400 000 en 1977. Même si la modernisation du matériel a permis au Groupe de faire face à l'accroissement du volume de travail sans que ses effectifs aient dû être augmentés en conséquence, la complexité des opérations et l'accroissement continu du volume de travail nécessitent néanmoins le renforcement du Groupe, tant au niveau opérationnel qu'au niveau de l'encadrement. Pour doter le Groupe de la structure d'encadrement dont il a besoin et permettre la supervision des opérations de la deuxième équipe, un nouveau poste P-2 est demandé; le titulaire de ce poste serait également chargé de toutes les activités liées au dispositif d'autocommutation (télégraphique) électronique et remplacerait le chef du Groupe en son absence.

28D. 46 Un nouveau poste G-5 est demandé pour superviser la facturation des télégrammes, qui représentent maintenant plus de 2 millions de dollars par an.

Reclassement d'un poste

28D. 47 Compte tenu des recommandations formulées par la Section du classement des emplois du Bureau des services du personnel comme suite à son étude des postes d'administrateur au Bureau des services généraux, il est proposé de reclasser de P-2 à P-3 le poste de chef du Groupe de la correspondance télégraphique. Sous la supervision du chef du Service des communications, le titulaire de ce poste est chargé de tous les aspects techniques et administratifs de la correspondance télégraphique à l'ONU, et supervise les opérateurs de télécriteur, les chefs d'équipe, les techniciens et les commis du Groupe de la correspondance télégraphique.

Transferts de postes

28D. 48 A la suite de la réorganisation du Bureau des services généraux (ST/SGB/170), la Division des commu-

nications, des dossiers et des services commerciaux est désormais dirigée par un directeur, qui occupe un poste D-2 actuellement inclus dans les effectifs du Bureau du Sous-Secrétaire général. Il est proposé de transférer ce poste D-2, ainsi qu'un poste d'agent des services généraux (secrétaire), au Service des communications. Cette réorganisation se traduirait par une augmentation de 147 000 dollars de la base de ressources réévaluée au titre des traitements (110 400 dollars), de l'indemnité de représentation (1 200 dollars) et des autres dépenses communes de personnel (35 400 dollars).

28D. 49 De façon à utiliser au mieux les ressources en personnel disponibles au cours de l'exercice biennal 1978-1979, un poste P-5 a été transféré au Service de gestion des dossiers en échange d'un poste P-4, et un poste P-3 a été transféré du Bureau du Sous-Secrétaire général. En outre, un poste P-2 a été transféré au Service des bâtiments. Il est proposé d'approuver ces transferts à titre permanent.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28D. 50 Le maintien d'un crédit de 23 800 dollars apparaît nécessaire pour permettre de remplacer les fonctionnaires en congé de maladie de longue durée et en congé de maternité; le montant prévu correspond à celui des dépenses engagées à ce titre dans le passé.

Heures supplémentaires

28D. 51 Compte tenu des dépenses de l'exercice biennal en cours, en particulier du fait de l'accroissement considérable du trafic transmis par le Groupe de la correspondance télégraphique, 191 600 dollars sont prévus à cette rubrique; ce montant représente 20 000 dollars de moins que les dépenses de l'exercice en cours, car on espère que deux postes supplémentaires d'opérateur de télécriteur pourront être financés au moyen de fonds extra-budgétaires.

Indemnité de représentation

28D. 52 Le montant de 1 200 dollars prévu à cette rubrique est imputable au transfert proposé d'un poste D-2, mentionné plus haut au paragraphe 28D.48.

Frais de voyage du personnel

28D. 53 Les ressources nécessaires à ce titre (2 300 dollars) ont été calculées en partant de l'hypothèse qu'il faudrait au moins un voyage d'une semaine à Genève au cours du prochain exercice biennal pour vérifier le fonctionnement du dispositif d'autocommutation (télégraphique) électronique à Genève et pour passer en revue les installations de communications.

Imprimerie

28D. 54 Les ressources nécessaires (2 200 dollars) serviront à imprimer des formules diverses (commandes de travaux téléphoniques, enregistrement d'appels personnels, demandes de réparations, etc.).

Contrats pour le traitement de données

28D. 55 Les ressources prévues à cette rubrique (20 000 dollars) visent à couvrir le coût des services des consultants auxquels il faudra faire appel pour faire fonctionner le dispositif d'autocommutation (télégraphique) électronique. Ces consultants prêteront leur concours pour la plani-

fication du flux des messages télégraphiques, des configurations du matériel et des commandes d'exploitation, ainsi que pour la correction et l'analyse des données de façon à permettre un contrôle efficace des dépenses et de la qualité des services. L'entretien du logiciel ainsi que les aménagements rendus nécessaires par l'évolution des besoins représenteront une large part des travaux.

b) SERVICE DE GESTION DES DOSSIERS

TABLEAU 28D. 15 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

*(En milliers de dollars des Etats-Unis)***A. - COUTS DIRECTS****1) Budget ordinaire**

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Répartition de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	3 678,7	56,5	182,8	326,4	565,7	4 244,4
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	62,1	1,5	-	6,5	8,0	70,1
Personnel temporaire (somme globale)	53,8	1,4	-	5,6	7,0	60,8
Consultants	16,2	0,4	(16,6)	-	(16,2)	-
Heures supplémentaires	230,2	145,3	-	38,4	183,7	413,9
Dépenses communes de personnel	1 164,9	36,5	58,4	102,9	197,8	1 362,7
Frais de voyage du personnel	-	-	2,1	0,2	2,3	2,3
Imprimerie	24,0	0,5	1,8	2,6	4,9	28,9
Total	5 229,9	242,1	228,5	482,6	953,2	6 183,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total révisé de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
5 472,0	228,5	-	93,4	321,9	5,8%

TABLEAU 28D. 15 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979	1980-1981
	Montant estimatif des dépenses	Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Remboursements au titre des activités de coopération technique (traitements et dépenses communes de personnel)	54,0	-
Compte "Appui de l'ONU aux structures administratives extra-budgétaires" (traitements et dépenses communes de personnel)	366,5	701,7
Compte de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (traitements et dépenses communes de personnel)	33,4	36,2
Total a)	455,9	737,9
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	455,9	737,9

Total, coûts directs 6 921,0

(6 921,0)

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

TABLEAU 28D. 16 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service de gestion des dossiers

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Administrateur général (D-1)	1	1 ^a	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	2 ^a	-	-	1	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	2	1 ^a	1	-	3	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	5 ^b	-	-	1	5
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	5	4 ^c	-	-	5	4
Total	10	13	1	-	11	13
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	10	11	-	1	10	12
Autres classes	121	123	14	19	135	142
Total	131	134	14	20	145	154
Autres catégories						
Travailleurs manuels	1	1	-	-	1	1
Total	1	1	-	-	1	1
TOTAL GENERAL	142	148	15	20^d	157	168

^a Compte tenu des transferts proposés mentionnés au paragraphe 28D.63.

^b Compte tenu du transfert proposé de trois postes (voir par. 28D.63).

^c Compte tenu du transfert proposé de deux postes (voir par. 28D.63).

^d Non compris un poste P-4 et deux postes G-4 qui ont été transférés au Département de la coopération technique pour le développement en 1978; y compris 19 postes qui seront financés par prélèvement sur le compte "Appui aux structures administratives extra-budgétaires", dont les huit postes mentionnés au paragraphe 28D.60 et un poste de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

b) SERVICE DE GESTION DES DOSSIERS

28D. 56 Ce service, qui s'appelait précédemment le Service des archives et des dossiers, comprend un Groupe de décentralisation des dossiers, une Section de l'enregistrement, une Section des archives et une Section du courrier. Le Service est chargé de mener à bien un programme de décentralisation des dossiers, de tenir à jour les dossiers de correspondance officielle qui sont fréquemment consultés, de conserver ceux qui ne sont consultés qu'occasionnellement et d'éliminer peu à peu ceux qui ne sont plus jamais utilisés; il est également responsable du courrier, de la valise diplomatique et des services de plantons.

Amélioration de la gestion

28D. 57 Dans le courant de 1978 et au début de 1979, l'accroissement constant du volume de travail de la Section du courrier a entraîné une augmentation des dépenses au titre des heures supplémentaires et du personnel temporaire, ainsi que l'accumulation d'un nombre considérable de jours de congé de compensation qui n'ont pu être accordés du fait des exigences du service. Cet état de choses a amené le Bureau des services généraux à examiner à fond toutes les opérations ayant trait au courrier, y compris les services de plantons et la valise diplomatique. À la suite de cette étude, on est arrivé à la conclusion que certains groupes manquaient sérieusement de personnel et que le personnel d'encadrement était insuffisant. Depuis lors des mesures ont été prises en vue de préciser les attributions des agents habilités à certifier le contenu de la valise diplomatique et d'informer le personnel des façons d'utiliser le plus économiquement possible les services de courrier et la valise diplomatique. Un système d'équipes travaillant par roulement a récemment été institué au Groupe de la valise diplomatique. En outre, on a constitué un comité interdépartements chargé de fournir des conseils pour la réduction du volume de travail et de suggérer des mesures de contrôle des coûts.

28D. 58 L'Organisation des Nations Unies assure un service de valise diplomatique pour un réseau de bureaux dans le monde entier. Ces services sont également mis à la disposition de tiers, comme les institutions spécialisées ou des bureaux ou activités dont le coût n'est pas imputé sur le budget ordinaire, qui y ont amplement recours. En 1978, 36 528 sacs pesant au total 1 365 047 livres ont été acheminés par la valise diplomatique jusqu'à 128 destinations, contre 32 718 sacs pesant au total 1 196 869 livres acheminés en 1977 jusqu'à 126 destinations. Pendant la période quinquennale 1973-1978, le poids total acheminé par la valise diplomatique a augmenté en moyenne de 12 p. 100 par an, tandis que le nombre de valises expédiées par le Siège s'est accru en moyenne de 8 p. 100 par an. Malgré la mise en place d'un système d'équipes travaillant par roulement, le volume de travail demeure trop important pour que le Groupe de la valise diplomatique puisse procéder aux expéditions dans des délais raisonnables.

28D. 59 A la suite d'une demande formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires², une étude complète du Service de la valise

diplomatique a été réalisée et un nouveau système, entré en vigueur le 1er janvier 1978, prévoit que les principaux utilisateurs de la valise autres que l'Organisation des Nations Unies doivent payer leur part des dépenses d'infrastructure y relatives. Les recettes provenant de ce nouveau système se sont élevées à 268 000 dollars en 1978.

28D. 60 Afin d'améliorer la coordination des opérations concernant la valise diplomatique dans les divers aéroports, il est proposé de créer un bureau de liaison avec les aéroports auquel il faudrait affecter deux agents des services généraux, dont un de 1^{re} classe. En outre, il a été établi qu'il faudrait six postes d'agent des services généraux supplémentaires pour les opérations actuelles de préparation de la valise diplomatique et pour les services de plantons au Siège. Ces huit postes seraient financés au moyen des recettes provenant de la participation aux dépenses d'infrastructure mentionnées ci-dessus.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Postes nouveaux*

28D. 61 Etant donné la sérieuse pénurie de personnel d'encadrement à la Section du courrier, mentionnée plus haut au paragraphe 28D.57, deux nouveaux postes d'administrateur sont demandés, dont un poste P-3 pour diriger la Section du courrier et un poste P-2 pour superviser le Groupe des plantons et les Groupes du courrier arrivée et du courrier départ. Actuellement, un administrateur de la classe P-2 doit, à lui seul assurer la supervision des 103 agents des services généraux de la Section; ceux-ci sont répartis dans l'ensemble du bâtiment du Secrétariat, dans sept sous-stations, et dans sept autres sous-stations situées dans les locaux loués.

28D. 62 Trois nouveaux postes d'agent des services généraux sont demandés pour assurer des fonctions de supervision et pour faire face au volume de travail accru. Un poste G-5 est demandé pour superviser le Groupe du courrier arrivée, où il n'y a pour le moment aucun superviseur de classe supérieure à la classe G-4. Un poste supplémentaire G-4 est demandé pour renforcer le Groupe du courrier départ, qui assure des expéditions dont le coût total s'élève à plus de 600 000 dollars par an. Le coût du fret aérien lié aux opérations de la valise diplomatique, y compris le coût des services rendus aux autres organisations moyennant remboursement, s'est élevé à plus de 5 millions de dollars au cours de l'exercice biennal et la vérification des factures et la répartition des coûts entre les usagers nécessitent un travail considérable. Actuellement cette fonction est assurée, à mi-temps, par la secrétaire du chef du Service. Un nouveau poste G-4 est demandé à cette fin; le titulaire de ce poste serait également secrétaire du chef de la Section du courrier.

Transferts de postes

28D. 63 De façon à utiliser au mieux les ressources en personnel disponibles au cours de l'exercice biennal 1978-1979, un certain nombre de transferts ont été autorisés. Ainsi, un poste P-5 a été transféré du Service des communications en échange d'un poste P-4. Trois postes P-3 ont également été transférés, dont deux du Service des achats et des transports et un du Service des bâtiments; en

² Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-deuxième session, Supplément No 8 (A/32/8), par. 22.32.

échange, un poste P-2 a été transféré au Service des achats et des transports et un autre poste P-2 a été transféré au Service des bâtiments. Il est proposé d'approuver ces transferts à titre permanent.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28D.64 Le maintien d'un crédit de 63 600 dollars apparaît nécessaire pour permettre de remplacer les fonctionnaires en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité et pour recruter du personnel temporaire pendant les périodes de pointe; le montant prévu a été calculé sur la base des dépenses engagées dans le passé à cette fin.

Personnel temporaire (somme globale)

28D.65 De façon à poursuivre l'exécution du programme de décentralisation des dossiers qui a été commencé pendant l'exercice biennal en cours, il s'avère nécessaire de maintenir un crédit de 55 200 dollars; le personnel existant a été autant que possible redéployé aux fins de l'exécution du programme.

Heures supplémentaires

28D.66 Dans le courant de 1979, les règles relatives à la compensation des heures de travail faites en sus de la semaine normale de travail ont été modifiées en ce qui concerne les congés de compensation. Les commis au

courrier et les plantons ont désormais droit au paiement, au tarif normal, des heures de travail faites en sus de l'horaire normal qui donnaient lieu auparavant à un congé de compensation. Les ressources prévues, qui s'élèvent à 375 500 dollars, comprennent un montant de 233 500 dollars correspondant au crédit ouvert pour l'exercice en cours, plus un montant supplémentaire de 142 000 dollars imputable à la nouvelle procédure et qui est pris en compte dans la base de ressources réévaluée. Compte tenu des dépenses actuelles, une augmentation se justifierait; néanmoins, le crédit susmentionné n'a pas été majoré car on espère pouvoir réaliser des économies et l'on attend les résultats d'une nouvelle étude approfondie.

Frais de voyage du personnel

28D.67 Les ressources nécessaires à ce titre (2 100 dollars) correspondent au coût d'un voyage d'une semaine à Paris à l'occasion de la Conférence internationale des archivistes.

Imprimerie

28D.68 Les ressources prévues (26 300 dollars) ont été calculées sur la base des dépenses du dernier exercice biennal et de l'exercice en cours. Elles serviront à imprimer les étiquettes des sacs de la valise diplomatique, les étiquettes à coller sur les envois et sur les cassettes, les avis d'envoi de fonds, les fiches descriptives du contenu des envois et les fiches pour enregistrements sonores.

5. — DIVISION DES MISSIONS

TABLEAU 28D. 17 — ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. — COUTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	1 222,5	18,7	28,6	112,1	159,4	1 381,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	13,4	0,3	-	1,4	1,7	15,1
Heures supplémentaires	36,0	0,9	(16,9)	2,1	(13,9)	22,1
Dépenses communes de personnel :						
Indemnité de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	390,0	8,4	8,8	35,3	52,5	442,5
Frais de voyage du personnel	5,4	0,2	(3,3)	0,2	(2,9)	2,5
Imprimerie	1,1	0,1	0,8	0,2	1,1	2,2
Total	1 669,6	28,6	18,0	151,3	197,9	1 867,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 698,2	18,0	-	-	18,0	1,0%

TABLEAU 28D. 17 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979	1980-1981
	Montant estimatif des dépenses	Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs Compte de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (traitements et dépenses communes de personnel)	72,9	82,7
Total a)	72,9	82,7
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	72,9	82,7

Total, coûts directs	1 950,2
----------------------	---------

B. -- COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(1 950,2)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 28D. 18 -- POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division des missions

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	-	1	-	-	-	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	3	2	-	-	3	2
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	2	1	1	2	3
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	4	3	-	-	4	3
Total	11	11	1	1	12	12
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	8	8	-	-	8	8
Autres classes	15	15	-	-	15	15
Total	23	23	-	-	23	23
Autres catégories						
Agents locaux						
Travailleurs manuels						
Service de sécurité						
Service mobile						
Total						
TOTAL GENERAL	34	34	1 a/	1 a/	35	35

a/ Dont un poste financé par le compte de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

5. — DIVISION DES MISSIONS

28D. 69 La Division des missions, qui comprend la Section administrative pour les missions et centres et la Section administrative pour les forces de maintien de la paix, est chargée de l'organisation et de l'administration des missions politiques de l'ONU, des opérations de maintien de la paix, des missions de secours d'urgence et d'autres missions hors siège, ainsi que des centres d'information; elle est également chargée de leur apporter un appui logistique.

Amélioration de la gestion

28D. 70 En 1978 et 1979, la Division a mis au point des procédures administratives et financières plus perfectionnées pour faire face à l'accroissement du nombre des missions de maintien de la paix. La Section administrative pour les missions et centres tient désormais un registre décennal du matériel non consommable fourni aux centres d'information qui permet d'analyser l'utilisation du matériel afin de mieux contrôler les dépenses et de faire des projections budgétaires plus exactes. Les procédures utilisées pour la mise au courant du personnel envoyé en mission et pour la présentation des rapports de mission ont été améliorées et normalisées, ce qui a permis des économies de temps.

28D. 71 En coopération avec le Service des achats et des transports, une nouvelle procédure d'approvisionnement en rations a été instituée afin de réduire le délai de livraison de sept à quatre mois, de donner plus de souplesse à la passation des commandes et de ramener le nombre d'appels d'offres de trois à un par an. Vu les résultats encourageants obtenus, des mesures ont été prises pour étendre cette méthode à l'approvisionnement en pièces détachées. La Division a également adopté une nouvelle procédure pour l'appui logistique aux forces de maintien de la paix, qui donne de très bons résultats.

28D. 72 Les rapports sur les pertes en hommes pour l'ensemble du personnel militaire ont été mis sur ordinateur et l'on s'emploie à automatiser davantage les activités de la Division chaque fois que cela s'avère possible.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Reclassements de postes*

28D. 73 Les trois reclassements proposés ci-dessous résultent d'une évaluation des fonctions et des responsabilités qui s'attachent aux postes en question, effectuée par la Section du classement des emplois du Bureau des services du personnel.

28D. 74 En premier lieu, il est proposé de reclasser de P-5 à D-1 le poste de directeur adjoint et de chef de la Section administrative pour les forces de maintien de la paix. Sous l'autorité du Directeur, le Directeur adjoint est le principal responsable de la supervision générale et du contrôle des fonctions et de la gestion de la Division des missions, notamment de la gestion d'ensemble du réseau de communications du Service mobile de l'ONU. En tant que chef de la Section administrative pour les forces de maintien de la paix, le titulaire administre et supervise les fonctions

financières et d'administration du personnel, ainsi que les activités logistiques et d'appui aux forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix, y compris les activités du Dépôt de l'ONU à Pise.

28D. 75 Le chef du Service mobile exerce les fonctions de chef du Service administratif pour près de 500 agents du Service mobile qui participent dans le monde entier à des missions de maintien de la paix, à des opérations d'assistance humanitaire, à des missions politiques spéciales, ou qui sont directement affectés à des commissions régionales. Il est également chargé de la direction du réseau mondial de télécommunications qui sert à la transmission de toutes les communications de l'ONU dans le monde. Compte tenu des responsabilités qui s'y attachent, il est proposé de reclasser ce poste de P-4 à P-5.

28D. 76 Les fonctions et les responsabilités du Groupe administratif (centres) se sont sensiblement accrues par suite de la création, au cours des dernières années, de plusieurs nouveaux centres d'information. Il est proposé de reclasser de P-2 à P-3 le poste de fonctionnaire d'administration du Groupe, dont le titulaire, outre les attributions accrues qui lui incombent, assume des responsabilités importantes pour ce qui est des services à fournir aux centres d'information et aux bureaux extérieurs de l'ONU (services financiers et budgétaires, services d'administration du personnel et autres services administratifs).

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28D. 77 Comme les années précédentes, des ressources sont nécessaires pour permettre de remplacer les fonctionnaires en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité. Le montant prévu (13 700 dollars) a été calculé compte tenu des dépenses des exercices précédents.

Heures supplémentaires

28D. 78 Les ressources nécessaires au titre des heures supplémentaires (20 000 dollars) pendant les périodes de pointe font apparaître une diminution de 16 900 dollars, résultant d'une réévaluation des dépenses des exercices précédents.

Frais de voyage du personnel

28D. 79 Les ressources nécessaires à ce titre (2 300 dollars) représentent une diminution de 3 300 dollars et correspondent au coût estimatif d'un voyage d'une semaine à Genève aux fins de la coordination des communications à Genève.

Imprimerie

28D. 80 Les ressources nécessaires à ce titre (2 000 dollars) doivent permettre de couvrir les frais d'impression d'amendements au *Field Administration Handbook* et d'enveloppes portant les adresses des centres d'information des Nations Unies.

6. — SERVICES COMMUNS DONT LE COUT N'EST PAS IMPUTE SUR LES PROGRAMMES

28D. 81 Les ressources nécessaires à ce titre pour le Bureau des services généraux sont liées au volume d'acti-

vités d'autres programmes tel qu'il est prévu aux chapitres pertinents du présent projet de budget-programme, en particulier en ce qui concerne la location de locaux et de machines de bureau et les communications.

28D. 82 L'entretien des installations électriques, les services d'ingénieurs des télécommunications, le fonctionnement et l'entretien des ascenseurs, et les services de nettoyage sont assurés par du personnel contractuel. Dans la plupart des cas, les salaires sont négociés avec les syndicats à l'échelon du secteur dans la région new-yorkaise et incorporés ensuite dans les contrats conclus avec l'Organisation.

28D. 83 Les ressources nécessaires pour l'exercice biennal 1980-1981 ont été calculées compte tenu des tendances inflationnistes générales que l'on prévoit pour l'ensemble des dépenses du Siège de l'Organisation des Nations Unies. Néanmoins, l'évolution actuelle des prix en ce qui concerne certains objets de dépenses englobés dans la présente rubrique, en particulier ceux qui sont en grande partie déterminés par le coût des combustibles, semble justifier un réexamen au cours du prochain exercice biennal, de

façon à tenir compte des tendances réelles qui pourront être observées à ce moment-là pour ces catégories de dépenses.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

28D. 84 Les ressources nécessaires à ce titre (40 431 400 dollars) font apparaître une croissance de 1 072 100 dollars. Les principales catégories de dépenses sont présentées ci-après :

	Ressources nécessaires (dollars)	Croissance (dollars)
a) Location et entretien des locaux ..	17 709 500	394 200
b) Eclairage, chauffage, énergie et eau	9 677 700	(68 000)
c) Location et entretien du matériel (à l'exclusion du matériel de conférence)	1 134 900	239 400
d) Communications	6 843 700	539 400
e) Dépenses prévues pour les installations de conférence	2 172 800	287 600
f) Services divers	387 400	(11 200)
g) Fournitures et accessoires	1 274 400	76 000
h) Achat de mobilier et de matériel ..	1 231 000	(385 300)
	<u>40 431 400</u>	<u>1 072 100</u>

6. — SERVICES COMMUNS DONT LE COUT N'EST PAS IMPUTE SUR LES PROGRAMMES

a) LOCATION ET ENTRETIEN DES LOCAUX

TABLEAU 28D. 19 — ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Location de locaux	6 646,9	229,0	208,0	723,4	1 160,4	7 807,3
Petits travaux d'aménagement des locaux.	184,0	3,9	52,0	24,5	80,4	264,4
Fournitures pour l'entretien des locaux	1 019,7	63,3	-	110,6	173,9	1 193,6
Services divers d'entretien	735,4	17,9	105,2	87,7	210,8	946,2
Entretien des installations électriques	1 799,1	43,9	22,7	190,4	257,0	2 056,1
Utilisation et entretien des ascenseurs	1 257,3	30,7	6,3	132,1	169,1	1 426,4
Services de nettoyage	5 011,6	272,6	-	539,6	812,2	5 823,8
Montant non réparti	41,0	(41,0)	-	-	(41,0)	-
Total	16 695,0	620,3	394,2	1 808,3	2 822,8	19 517,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
17 315,3	394,2	-	-	394,2	2,2 %

TABLEAU 28D. 19 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Remboursements au titre des activités de coopération technique :		
Location de locaux	300,0	700,0
Fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction :		
Location de locaux	59,0	88,0
Total a)	359,0	788,0
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	359,0	788,0

Total, coûts directs	20 305,8
----------------------	----------

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

(20 305,8)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

a) LOCATION ET ENTRETIEN DES LOCAUX

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Location de locaux

28D. 85 Des locaux ont été libérés par le transfert à Nairobi du personnel travaillant pour le programme relatif aux établissements humains et le transfert à Vienne du personnel chargé du programme relatif au développement social et aux affaires humanitaires, mais il reste nécessaire de disposer de locaux supplémentaires pour décongestionner le Secrétariat, améliorer les conditions de travail là où elles sont inférieures aux normes, et fournir des locaux au personnel qui a été ajouté à l'effectif au cours de l'exercice biennal 1978-1979 sans que des dispositions aient été prises pour louer des locaux à son intention. La superficie brute supplémentaire requise a été évaluée à 16 000 pieds carrés, sur la base d'une estimation détaillée des besoins réels de chaque service. Un montant de 608 000 dollars, aux taux de 1979, est nécessaire à cette fin. Il sera possible de couvrir la plus grande partie de ces dépenses grâce à des fonds extra-budgétaires d'un montant de 400 000 dollars, le solde de 208 000 dollars devant être imputé sur le budget ordinaire. La situation actuelle en matière de locaux est récapitulée ci-après :

Locaux loués	Superficie brute en pieds carrés (chiffres arrondis)	
Locaux à usage de bureaux actuels :		
Bâtiment de la United Nations Development Corporation	184 100	
Immeuble Chrysler	30 000	
Immeuble Burroughs	27 500	
Bâtiment de l'Alcoa	46 300	287 900
Nouveaux locaux à usage de bureaux nécessaires :		
Pour faire face aux besoins actuels	51 000	
Moins : espace libéré par des transferts de personnel	(35 000)	16 000

Petits travaux d'aménagement des locaux

28D. 86 Les ressources nécessaires (239 900 dollars) à ce titre font apparaître une augmentation de 52 000 dollars. Il est prévu que le réaménagement de locaux se poursuivra activement au cours du prochain exercice biennal, étant donné qu'on continuera à modifier la répartition des locaux dans le bâtiment du Secrétariat et dans celui de la United Nations Development Corporation, afin de remédier aux cas de concentration excessive. Il faudra notamment réaménager les locaux occupés précédemment par la CNUDCI et par le programme de développement social, et regrouper des services qui sont actuellement disséminés dans divers locaux. Une grande partie des dépenses tient au fait que, les accessoires de certaines cloisons amovibles n'étant plus fabriqués, ces cloisons ne peuvent être réutilisées et devront être remplacées au moment du réaménagement des locaux.

Services divers d'entretien

28D. 87 Les ressources nécessaires à ce titre (858 500 dollars), qui accusent une augmentation de 105 200 dollars, ont été calculées sur la base des dépenses des trois dernières années. Elles permettront de couvrir le coût de services tels que l'entretien des locaux loués, le nettoyage des tapis, l'enlèvement des ordures, le remplacement des filtres à air des appareils de chauffage et de climatisation et les services de désinfection.

Entretien des installations électriques

28D. 88 L'entretien des installations électriques est assuré par du personnel contractuel. Depuis quelques années, un arriéré s'est accumulé dans les travaux d'entretien et l'on aurait besoin d'un électricien supplémentaire. Cependant, comme un électricien est actuellement affecté presque à temps complet à des travaux administratifs, il est proposé

de confier ces tâches à un commis d'administration fourni par l'entrepreneur, ce qui permettrait à l'électricien de se consacrer à des travaux d'entretien. Le montant additionnel de 22 700 dollars compris dans l'estimation totale des dépenses prévues à cette rubrique (1 865 700 dollars) est demandé à cette fin.

Utilisation et entretien des ascenseurs

28D. 89 Les ressources nécessaires à ce titre (1 294 300 dollars) font apparaître une augmentation de 6 300 dollars, résultant du coût de l'entretien d'un ascenseur supplémentaire qu'il est prévu de mettre en service à la fin de 1980, lorsque les travaux de construction entrepris au Siège seront achevés.

Services de nettoyage

28D. 90 La convention collective conclue pour ce secteur prévoyait une augmentation de 8 p.100 des salaires et prestations complémentaires, avec effet au 1er janvier 1978. En conséquence, les ressources nécessaires à ce titre (5 284 200 dollars) comprennent un ajustement (272 600 dollars) de la base de ressources lors de sa réévaluation.

Montant non réparti

28D. 91 A la trente-deuxième session de l'Assemblée générale, un crédit de 41 000 dollars a été ouvert par erreur au titre des frais généraux de fonctionnement dans le cadre de l'état récapitulatif du coût des services de conférence (A/C.5/32/110); en conséquence, ce montant a été réintégré à la base de ressources réévaluée.

b) ECLAIRAGE, CHAUFFAGE, ENERGIE ET EAU

TABLEAU 28D. 20 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Electricité	4 577,4	432,1	-	511,4	943,5	5 520,9
Vapeur	4 122,4	265,4	-	448,0	713,4	4 835,8
Fau	269,0	6,5	(50,0)	22,9	(20,6)	248,4
Mazout, huile et coke	56,7	1,4	(18,0)	4,1	(12,5)	44,2
Divers	14,4	0,4	-	1,5	1,9	16,3
Total	9 039,9	705,2	(68,0)	927,9	1 625,7	10 665,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
9 745,7	(68,0)	-	-	(68,0)	(0,6)%

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 10 665,6

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(10 665,6)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

b) ECLAIRAGE, CHAUFFAGE, ENERGIE ET EAU

Electricité

28D. 92 Les ressources nécessaires à ce titre comprennent un ajustement en hausse (432 100 dollars) de la base de ressources lors de sa réévaluation, compte tenu d'une augmentation des tarifs de 12 p. 100 en 1979.

Vapeur

28D. 93 Les ressources nécessaires à ce titre comprennent un ajustement en hausse (265 400 dollars) de la base de ressources lors de sa réévaluation, compte tenu de l'augmentation des tarifs durant l'exercice en cours (9 p. 100 chaque année).

Eau

28D. 94 Les ressources nécessaires à ce titre (225 500

dollars) impliquent une réduction de 50 000 dollars. Les dépenses d'eau tendent à fluctuer en raison de l'irrégularité des systèmes de facturation de la ville de New York. Elles atteignent parfois des montants très élevés du fait de la présentation de factures rétroactives correspondant à des périodes bien antérieures. Néanmoins, compte tenu des tendances passées, on prévoit une réduction de 50 000 dollars.

Mazout, huile et coke

28 D.95 Les ressources nécessaires à ce titre (40 100 dollars) impliquent une réduction de 18 000 dollars, qui résultera vraisemblablement du transfert d'une partie des opérations qui étaient précédemment effectuées à l'entrepôt de Long Island City.

c) LOCATION ET ENTRETIEN DU MATERIEL (A L'EXCLUSION DU MATERIEL DE CONFERENCE)

TABLEAU 28D. 21 — ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) *Budget ordinaire*

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Location de machines de bureau	405,9	9,8	279,4	70,9	360,1	766,0
Entretien et utilisation du matériel de transport	65,5	1,6	-	6,9	8,5	74,0
Entretien de matériel divers	113,7	2,6	(20,0)	9,9	(7,5)	106,2
Transports locaux	289,3	7,1	(20,0)	28,3	15,4	304,7
Total	874,4	21,1	239,4	116,0	376,5	1 250,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
895,5	239,4	-	-	239,4	26,7%

2) *Fonds extra-budgétaires*

-

Total, coûts directs 1 250,9

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

(1 250,9)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

c) *LOCATION ET ENTRETIEN DU MATERIEL*
(A L'EXCLUSION DU MATERIEL DE CONFERENCE)

Location de machines de bureau

28D.96 Les ressources nécessaires à ce titre (695 100 dollars) font apparaître une augmentation de 279 400 dollars, qui résulte d'un dépassement des crédits ouverts pour l'exercice biennal en cours, imputable essentiellement à une augmentation annuelle de 34 p. 100 du nombre des photocopies produites (14 475 300 photocopies en 1978, contre 10 886 200 en 1977).

Entretien de matériel divers

28D.97 Les ressources nécessaires à ce titre seront affectées à l'entretien et à la réparation de matériel tel que des machines de bureau, du mobilier, du matériel médical et des codeuses. Le montant prévu (96 300 dollars) implique une réduction de 20 000 dollars, proposée compte tenu des dépenses enregistrées précédemment.

Transports locaux

28D.98 Les ressources nécessaires à ce titre doivent permettre de rembourser les frais de taxi des fonctionnaires appelés à travailler au-delà de 23 heures.

d) COMMUNICATIONS

TABLEAU 28D. 22 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Télégrammes et télex	617,8 ^{a/}	172,2	72,4	88,1	332,7	950,5
Location du circuit New York-Genève	499,0	12,1	(41,2)	21,9	(7,2)	491,8
Dispositif d'auto-commutation (télégraphique) électronique	482,3 ^{b/}	14,9	12,2	26,4	53,5	535,8
Location de téléphones	1 742,2	44,3	(50,0)	177,2	171,5	1 913,7
Communications téléphoniques locales	570,1	14,7	(30,0)	56,6	41,3	611,4
Communications téléphoniques interurbaines et internationales	114,7	2,9	442,0	57,2	502,1	616,8
Installation de téléphones	149,5	5,0	(20,0)	13,8	(1,2)	148,3
Services postaux	828,3	20,1	(30,0)	83,5	73,6	901,9
Valise diplomatique	990,2 ^{c/}	24,0	184,0	122,2	330,2	1 320,4
Total	5 994,1	310,2	539,4	646,9	1 496,5	7 490,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
6 304,3	539,4	-	-	539,4	8,5%

a/ Y compris 235 500 dollars précédemment inscrits au chapitre 27 (Département de l'information); non compris 10 000 dollars désormais inscrits au chapitre 28M [Services administratifs (Vienne)], pour le Bureau de coordination de Vienne.

b/ Y compris 284 000 dollars précédemment inscrits au chapitre 28I [Division des services généraux (Genève)] (voir par. 28D.99).

c/ Y compris 467 500 dollars précédemment inscrits au chapitre 27 (Département de l'information).

TABLEAU 28D.22 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction :		
Communications (appels téléphoniques, services postaux, valise diplomatique)	7,0	16,7
Total a)	7,0	16,7
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	7,0	16,7

Total, coûts directs	7 507,3
----------------------	---------

B. -- COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(7 507,3)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

d) COMMUNICATIONS

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Télégrammes et télex

28D.99 Comme il est indiqué dans la note a du tableau 28D.22, les ressources nécessaires à ce titre comprennent un montant de 235 500 dollars (aux prix de 1978-1979) précédemment inscrit au chapitre 27 (Département de l'information) et qui, pour des raisons d'ordre administratif, a été inscrit au présent chapitre, et ne comprennent pas un montant de 10 000 dollars (aux prix de 1978-1979) désormais inscrit au chapitre 28M [Services administratifs (Vienne)] pour le Bureau de coordination de Vienne.

28D.100 Le montant prévu (862 400 dollars) comprend un ajustement en hausse (172 200 dollars) de la base de ressources lors de sa réévaluation et une croissance proposée de 72 400 dollars. La base de ressources a été ajustée compte tenu de la différence entre la hausse effective des tarifs des télégrammes et des télex en 1978 (18 p. 100) et la hausse de 5 p. 100 présumée lors de l'ouverture des crédits. L'augmentation de 72 400 dollars résulte principalement d'une augmentation du trafic écoulé en 1978. Plusieurs autres facteurs ont également contribué à l'augmentation des coûts à cette rubrique. A la fin de 1976, les gouvernements et les sociétés commerciales ont cessé d'accorder à l'ONU des tarifs préférentiels, ce qui a eu pour effet de doubler le coût d'un grand nombre de télégrammes. D'autre part, 53 pays ont supprimé le tarif de nuit, qui prévoit une réduction de 10 p. 100 par mot, et appliquent en permanence le plein tarif. En outre, la longueur moyenne des télégrammes a augmenté de 17,5 p. 100, passant de 57 mots en 1977 à 67 mots en 1978. Une partie de l'augmentation

des dépenses résulte de l'acheminement par New York de communications précédemment traitées par l'Office de Genève, de façon à atteindre 12 destinations d'accès difficile via Genève.

Location du circuit New York-Genève

28D.101 Les ressources nécessaires à ce titre (469 900 dollars) ont été réduites de 41 200 dollars, compte tenu des dépenses enregistrées précédemment.

Dispositif d'autocommutation (télégraphique) électronique

28D.102 Le dispositif d'autocommutation télégraphique de Genève fait partie d'un réseau intégré de communications dont le Bureau des services généraux a la responsabilité générale. En conséquence, pour des raisons d'ordre administratif, la part des dépenses de location correspondant à l'Office de Genève (284 000 dollars) a été regroupée avec les dépenses du Siège (voir par. 28I.42). Le montant total prévu à cette rubrique (509 400 dollars) comprend une augmentation de 12 200 dollars qui permettra, d'une part, d'entretenir et de nettoyer les cartouches des disques magnétiques utilisés dans l'autocommutateur électronique, de façon à en prolonger la durée d'utilisation (3 000 dollars), et, d'autre part, de contrôler le trafic télex afin de déceler et de rectifier sans retard excessif les erreurs de transmission (9 200 dollars). Le matériel de contrôle contribuera également à empêcher la facturation injustifiée du temps de transmission inutilisé. Dans les deux cas, les mesures proposées sont de nature à limiter les coûts.

Location de téléphones

28D.103 Les ressources nécessaires à ce titre (1 736 500

dollars) impliquent une diminution de 50 000 dollars, proposée sur la base des dépenses de 1978.

Communications téléphoniques locales

28D. 104 Après une analyse des dépenses de l'exercice en cours, les ressources nécessaires à ce titre (554 800 dollars) ont été réduites de 30 000 dollars.

Communications téléphoniques interurbaines et internationales

28D. 105 Les ressources nécessaires à ce titre (559 600 dollars) font apparaître une augmentation de 442 000 dollars, imputable à la fois au dépassement des crédits ouverts les exercices précédents et à l'augmentation du nombre des communications interurbaines et internationales. Le crédit ouvert pour l'exercice en cours (114 700 dollars) avait été calculé d'après le montant révisé du crédit ouvert pour 1976-1977 (101 100 dollars), mais les dépenses effectives de cet exercice ont en fait atteint 272 900 dollars. Les dépenses de 1978 ont encore augmenté de 31 p. 100 par rapport à 1977. La croissance s'étant poursuivie malgré des contrôles administratifs et les efforts d'amélioration de la gestion mentionnés au paragraphe 28D.44, il est probable que ces tendances se maintiendront en 1980 et en 1981. Néanmoins, les ressources demandées sont inférieures d'environ 12 p. 100 au niveau projeté des dépenses de 1978-1979, dans l'espoir que des économies pourront malgré tout être réalisées. Le tableau ci-après montre la répartition des dépenses projetées pour 1980-1981, par service du Siège.

Répartition des ressources proposées pour 1980-1981 au titre des communications téléphoniques interurbaines et internationales

Unités administratives	Dépenses projetées, aux prix de 1980-1981 (dollars)	Pourcentage
Cabinet du Secrétaire général ...	80 200	13
Bureau des affaires juridiques ...	6 200	1
Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité	18 500	3
Département des affaires politiques, de la tutelle et de la décolonisation	6 200	1
Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale, y compris le Bureau des services du Secrétariat pour les affaires économiques et sociales, le Département des		

Unités administratives	Dépenses projetées, aux prix de 1980-1981 (dollars)	Pourcentage
affaires économiques et sociales internationales et le Département de la coopération technique pour le développement	197 400	32
Département de l'administration et de la gestion		
Bureau du Secrétaire général adjoint	12 300	2
Bureau des services financiers .	30 800	5
Bureau des services généraux .	24 700	4
Bureau des services du personnel	86 300	14
Département des conférences ...	37 600	6
Département de l'information ..	74 000	12
Centre sur les sociétés transnationales	37 000	6
Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	6 200	1
	<u>616 800</u>	<u>100</u>

Installation de téléphones

28D. 106 Les ressources nécessaires (134 500 dollars) ont été réduites de 20 000 dollars, compte tenu du volume des travaux d'installation projeté pour 1980-1981.

Services postaux

28D. 107 Les ressources nécessaires à ce titre (818 400 dollars) ont été réduites de 30 000 dollars, compte tenu des dépenses des trois dernières années.

Valise diplomatique

28D. 108 Comme on l'a indiqué dans la note c du tableau 28D.22, les ressources nécessaires à ce titre comprennent désormais, pour des raisons d'ordre administratif, un montant de 467 500 dollars (aux prix de 1978-1979) précédemment inscrit au chapitre 27 (Département de l'information).

28D. 109 Le montant prévu (1 198 200 dollars) fait apparaître une augmentation de 184 000 dollars, imputable à un important accroissement des expéditions par la valise diplomatique, expliqué en détail dans les paragraphes 28D.58 et 28D.59; il n'est prévu aucun accroissement pour 1980-1981 en sus de l'accroissement projeté pour 1978-1979.

e) *INSTALLATIONS DE CONFERENCE*

TABLEAU 28D. 23 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) *Budget ordinaire*

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Location de dispositifs de vote	22,3	0,6	2,2	2,5	5,3	27,6
Services de techniciens des télécommunications pour les conférences	1 774,0	98,3	285,4	219,3	593,0	2 367,0
Total	1 796,3	88,9	287,6	221,8	598,3	2 394,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 885,2	287,6	-	-	287,6	15,2%

2) *Fonds extra-budgétaires*

-

Total, coûts directs 2 394,6

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(2 394,6)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

e) *INSTALLATIONS DE CONFERENCE*

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Location de dispositifs de vote

28D.110 Les ressources nécessaires (25 100 dollars) font apparaître une augmentation de 2 200 dollars correspondant au coût de la location des dispositifs électroniques de vote à installer dans la salle de l'Assemblée générale du fait des travaux d'aménagement destinés à augmenter le nombre de sièges, qui devraient être terminés en septembre 1979.

Services de techniciens des télécommunications pour les conférences

28D.111 Les ressources nécessaires à cette rubrique (2 147 700 dollars) comprennent un ajustement de 88 300

dollars de la base réévaluée et un accroissement d'un montant de 285 400 dollars. L'ajustement de la base réévaluée correspond à une augmentation de 8 p. 100 des salaires syndicaux et des avantages complémentaires, entrée en vigueur le 1er janvier 1978. L'accroissement de ressources est proposé compte tenu du volume de travail actuel, qui confirme la nécessité d'ajouter quatre personnes à l'effectif de techniciens, qui passerait ainsi de 25 à 29, afin d'assurer correctement les services requis par le programme actuel des réunions, de respecter les calendriers d'entretien, et de réduire le nombre d'heures supplémentaires et le nombre de jours de congé annuel et de congé de maladie accumulés. L'accroissement proposé a été calculé en présumant que le volume des services à fournir lors des réunions et des services d'entretien n'augmenterait pas par rapport à l'exercice biennal en cours.

f) SERVICES DIVERS

TABLEAU 28D. 24 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Transport de marchandises et dépenses connexes	336,1	8,2	-	35,2	43,4	379,5
Primes d'assurance	111,0	(111,0)	-	-	(111,0)	-
Frais de déménagement de mobilier et de matériel de bureau	49,6	-	(13,2)	3,6	(9,6)	40,0
Services divers	4,6	0,1	2,0	0,7	2,8	7,4
Total	501,3	(102,7)	(11,2)	39,5	(74,4)	426,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
398,6	(11,2)	-	-	(11,2)	(2,8) %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 426,9

(426,9)

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

f) SERVICES DIVERS

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Primes d'assurance

28D. 112 Les ressources nécessaires à cette rubrique sont destinées à couvrir le coût de l'assurance de l'expédition de mobilier et effets personnels. Les frais de déménagement de mobilier et effets personnels étant actuellement inscrits au budget en tant que dépenses communes de personnel, il est proposé d'inscrire également la prime d'assurance y afférente parmi les dépenses communes de personnel. Le montant de 111 000 dollars a donc été retranché de la base réévaluée.

Frais de déménagement de mobilier et de matériel de bureau

28D. 113 Les ressources nécessaires à cette rubrique

(36 400 dollars), qui impliquent une réduction de 13 200 dollars, permettraient de couvrir le coût des services contractuels de déménagement requis du fait du regroupement de services du Département de la coopération technique pour le développement dans le bâtiment de la United Nations Development Corporation et du transfert d'autres services dans les locaux ainsi libérés.

Services divers

28D. 114 Les ressources nécessaires à cette rubrique (6 700 dollars) font apparaître une augmentation de 2 000 dollars, due à l'utilisation plus large de services de recherche en matière d'achats et qui permettra au Service des achats et des transports de se procurer des publications spécialisées et de faire davantage d'études de solvabilité.

g) FOURNITURES ET ACCESSOIRES

A. - COÛTS DIRECTS TABLEAU 28D. 25 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

1) Budget ordinaire

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Papier	72,7 ^{2/}	1,8	-	7,6	9,4	82,1
Autres fournitures courantes de bureau	519,7	17,6	-	54,8	72,4	592,1
Microfilms et fournitures de photostat	14,2	0,4	-	1,5	1,9	16,1
Stencils, supports et fournitures pour duplicateurs	105,0	2,6	-	11,0	13,6	118,6
Papier et fournitures de photocopie	195,3	86,4	76,0	36,5	199,0	394,3
Fournitures pour enregistrements sonores	14,8	0,4	-	1,1	1,9	16,7
Fournitures pour les télécommunications	85,3	2,1	-	9,0	11,1	96,4
Fournitures diverses	78,3	1,8	-	8,2	10,0	88,3
Total	1 085,3	113,1	76,0	130,2	319,3	1 404,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 198,4	76,0	-	-	76,0	6,3%

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction	1,0	1,7
Total a)	1,0	1,7
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	1,0	1,7

Total, coûts directs	1 406,3
----------------------	---------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(1 406,3)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

a/ Non compris un montant de 2 000 dollars désormais inscrit au chapitre 28M [Services administratifs (Vienne)] pour le Bureau de coordination de Vienne.

g) Fournitures et accessoires

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Papier et fournitures de photocopie

28D.115 Comme il est indiqué dans la note du tableau 28D.25, les ressources nécessaires à cette rubrique ne comprennent pas un montant de 2 000 dollars (aux prix de 1978-1979) désormais inscrit au chapitre 28M [Services administratifs (Vienne)], pour le Bureau de coordination de Vienne.

28D.116 Le montant prévu (357 700 dollars) comprend un ajustement de 86 400 dollars de la base réévaluée et un accroissement proposé de 76 000 dollars. L'ajustement de

la base réévaluée est dû à une augmentation de 214 p. 100 du prix des fournitures entre 1977 et 1978; les fournitures telles que produits de virage, révélateur, tambours et huile de fusel représentent environ 23 p. 100 du coût total de ce poste. L'augmentation du coût du papier par feuille n'ayant pas dépassé le taux d'inflation de 5 p. 100 appliqué aux ouvertures de crédit pour 1978-1979, l'ajustement n'a porté que sur le coût de l'élément fournitures. L'accroissement proposé (76 000 dollars) a été calculé sur la base des dépenses effectives de 1978 et des dépenses projetées pour 1979 et représente une augmentation de la consommation de l'ordre de 34 p. 100 par an. Il n'est pas prévu de nouvelle augmentation du taux de consommation pour 1980-1981.

h) ACHAT DE MOBILIER ET DE MATERIEL

A. - COUTS DIRECTS

TABLEAU 28D. 26 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

1) Budget ordinaire

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Principaux objets de dépenses	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Mobilier et équipements	608,2	57,0	(164,0)	51,2	(55,8)	552,4
Machines de bureau	454,0	16,0	(176,1)	30,0	(130,1)	323,9
Matériel de conférence	48,2	0,8	10,9	6,1	17,8	66,0
Matériel de transport	84,6	1,9	(28,7)	5,9	(20,9)	63,7
Matériel de télécommunications	94,2	2,2	(36,4)	6,2	(28,0)	66,2
Matériel divers	228,4	20,8	9,0	26,3	56,1	284,5
Total	1 517,6	98,7	(385,3)	125,7	(160,9)	1 356,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle - (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 616,3	(385,3)	-	-	(385,3)	(23,8) %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979	1980-1981
	Montant estimatif des dépenses	Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction	13,6	-
Total a)	13,6	-
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	13,6	-
Total, coûts directs		1 356,7
Total, coûts directs et coûts indirects répartis		(1 356,7)

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

h) *ACHAT DE MOBILIER ET DE MATERIEL**Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)*

28D.117 Les ressources nécessaires à la présente rubrique doivent permettre d'acheter et de remplacer du mobilier et du matériel pour tous les services du Siège. Dans le tableau 28D.26 ci-dessus, les montants indiqués dans la colonne "Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979" correspondent à l'augmentation du coût, aux taux révisés de 1979, du programme approuvé pour 1978-1979, et les montants indiqués dans la colonne "Accroissement des ressources" correspondent à la croissance (positive ou négative) proposée pour 1980-1981 (aux taux révisés de 1979) par rapport au montant nécessaire pour le maintien des programmes; les écarts par rapport au montant nécessaire pour le maintien des programmes ne sont indiqués que pour faciliter les comparaisons, étant donné que le coût des programmes est recalculé pour chaque exercice en partant d'une base zéro.

28D.118 Les montants indiqués dans les paragraphes 28D.119 à 28D.124 ci-après représentent le total des crédits prévus pour 1980-1981, aux taux révisés de 1979, la distinction étant faite, dans chaque cas, entre le programme de remplacement et le programme d'acquisition. Compte tenu des économies escomptées du fait du transfert à Vienne du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires et du Service du droit commercial international, les dépenses à inscrire à la présente rubrique du fait des nouveaux postes qu'il est proposé de créer durant l'exercice biennal 1980-1981 ont été exclues des montants indiqués.

Mobilier et équipements

28D.119 Les ressources nécessaires à la présente rubrique (501 200 dollars) comprennent 201 500 dollars pour le programme d'acquisition et 299 700 dollars pour le programme de remplacement. Le programme d'acquisition porte sur les nouveaux articles nécessaires pour le personnel et le programme actuels (étagères, classeurs, tables, fau-

teuils, etc.) et le programme de remplacement porte sur des articles analogues devenus hors d'usage.

Machines de bureau

28D.120 Les ressources nécessaires à cette rubrique (293 900 dollars) comprennent 63 200 dollars pour l'acquisition et 230 700 dollars pour le remplacement de machines à écrire, calculatrices, machines comptables et machines à dactylographier.

Matériel de conférence

28D.121 Les ressources nécessaires à la présente rubrique (59 900 dollars) comprennent 20 900 dollars pour le remplacement d'enregistreurs et 39 000 dollars pour l'acquisition de nouveaux dispositifs multiplex à cadran (24 000 dollars) et d'un système d'appel radio (15 000 dollars) pour le personnel du Service des bâtiments et les agents du Service de sécurité.

Matériel de transport

28D.122 Un montant de 57 800 dollars est prévu pour le remplacement d'un camion, de deux breaks et de deux camionnettes, conformément au cycle normal de remplacement, qui dépend de l'âge et du kilométrage des véhicules.

Matériel de télécommunications

28D.123 Un montant de 60 000 dollars est prévu pour le remplacement de trois codeuses.

Matériel divers

28D.124 Les ressources nécessaires à la présente rubrique (258 200 dollars) comprennent : 116 000 dollars pour le programme d'acquisition et 142 200 dollars pour le programme de remplacement et se répartissent comme suit : matériel d'entretien général des bâtiments (62 500 dollars), matériel de jardinage (5 300 dollars), matériel pour le Service de la sécurité et de la sûreté (84 300 dollars), matériel de remplacement pour les restaurants et services annexes (73 400 dollars) et autre matériel divers (32 700 dollars).

E. — Service de gestion administrative

TABLEAU 28E. 1 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1980-1981	
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale
Traitements :						
Postes permanents	999,3	(7,3)	7,6	91,1	91,4	1 090,7
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	26,0	0,6	-	2,7	3,3	29,3
Consultants	105,9	2,6	(9,3)	10,2	3,5	109,4
Heures supplémentaires	2,3	-	-	0,2	0,2	2,5
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	-	-	1,2	-	1,2	1,2
Autres dépenses communes de personnel	311,0	6,4	2,6	29,4	38,4	349,4
Frais de voyage du personnel	46,4	1,3	-	4,9	6,2	52,6
Imprimerie	26,9	0,7	(2,1)	2,7	1,3	28,2
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,6	-	-	-	-	0,6
Total	1 518,4	4,3	-	141,2	145,5	1 663,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 522,7	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 1 663,9

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(1 663,9)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

TABLEAU 28E. 2 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Service de gestion administrative

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Directeur (D-2)	-	1	-	-	-	1
Administrateur général (D-1)	3	2	-	-	3	2
Administrateur hors classe (P-5)	4	4	-	-	4	4
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	11	11	-	-	11	11
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	2	2	-	-	2	2
Autres classes	7	7	-	-	7	7
Total	9	9	-	-	9	9
Total	20	20	-	-	20	20
TOTAL GENERAL						

E. — Service de gestion administrative

28E. 1 La principale tâche que le Secrétaire général avait confiée initialement au Service de gestion administrative était une étude de gestion et d'utilisation des effectifs de tout le Secrétariat qui avait été recommandée par la Cinquième Commission³ et approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 2482 (XXIII) du 21 décembre 1968. Par la suite, comme la Cinquième Commission l'avait demandé le 19 décembre 1972 à sa 2116^e séance, le Service s'est également vu confier la tâche de surveiller les progrès faits par le Secrétariat dans l'application des recommandations que le Service de gestion administrative avait formulées dans ses rapports sur l'étude de gestion et d'utilisation des effectifs.

28E. 2 Une fois ces études terminées ainsi que les études complémentaires sur l'application des recommandations, la fonction principale du Service de gestion administrative a été progressivement modifiée, et il a été chargé de fournir à tout le Secrétariat des services de consultant en matière de gestion. Le Secrétaire général rend compte chaque année des travaux du Service de gestion administrative à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et, depuis 1974, au Comité consultatif pour les questions adminis-

tratives et budgétaires, lequel peut renvoyer à la Cinquième Commission les questions d'intérêt général qui sont soulevées dans ces rapports.

28E. 3 A sa trente et unième session, l'Assemblée générale a examiné un rapport du Secrétaire général (A/C.5/31/6) concernant la suite donnée aux recommandations du Service de gestion administrative, ainsi que le rapport correspondant du Comité consultatif⁴, et a adopté le 14 décembre 1976 sa résolution 31/94 C par laquelle elle a notamment prié le Secrétaire général de donner effet sans tarder aux mesures indiquées au paragraphe 67 de son rapport⁵, de renforcer le rôle et les fonctions du Service de gestion administrative, d'informer tout le personnel du Secrétariat du rôle et des fonctions révisés du Service de gestion administrative, ainsi que de l'appui sans réserve qu'il lui accordait, de prêter une attention particulière à la question des effectifs du Service de gestion administrative, pour qu'il dispose en permanence d'un personnel possédant les plus hautes compétences techniques, de veiller à ce que le projet de budget-

⁴ *Ibid.*, trente et unième session, Supplément No 8 (A/31/8/Add.1 à 26), document A/31/8/Add.5.

⁵ Jusqu'alors, le mandat du Service de gestion administrative consistait uniquement à fournir des services de consultant en matière de gestion à la demande des chefs de départements et bureaux.

³ *Ibid.*, vingt-troisième session, Annexes, point 74 de l'ordre du jour, document A/7476, par. 65.

programme fasse apparaître tous les avantages obtenus grâce aux efforts d'amélioration de la gestion, et de faire rapport à l'Assemblée générale sur les résultats obtenus grâce à l'application des mesures mentionnées au paragraphe 67 de son rapport et des procédures énoncées dans la résolution 31/94 C.

28E.4 En 1977, le Service de gestion administrative a entrepris ou terminé les projets énumérés ci-après : a) étude complète de gestion et des besoins en personnel des Services administratifs et financiers de l'Office des Nations Unies à Genève, étude entreprise à la demande expresse du Secrétaire général; b) étude de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), portant en particulier sur les rapports entre la CEPAL, l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES) et le Centre latino-américain de démographie (CELADE) et sur l'intégration de leurs services administratifs d'appui; c) étude de l'organisation, du volume de travail et des arrangements en matière de personnel prévus pour la fonction "protection des réfugiés" du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; d) étude du système de gestion des formules du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies; e) deux études portant sur la mise au point de normes pour l'exécution des tâches et instituant un système pour l'application de ces normes aux fins de mesurer la productivité à la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et à la Division de la comptabilité (Bureau des services financiers); f) étude des méthodes de travail du secrétariat du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies; g) surveillance de l'application des recommandations approuvées par le Secrétaire général en ce qui concerne les projets exécutés avant 1977 à la Section de l'information du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'application des techniques de microreproduction au Siège de l'ONU, le système d'enregistrement et de gestion des dossiers au Siège, et en ce qui concerne tous les travaux de l'Organisation dans le domaine du cinéma; h) élaboration, examen et approbation de 162 textes administratifs dont un certain nombre portaient sur des questions de gestion; et i) avis donnés sur 45 questions de gestion à la demande de chefs de départements et bureaux ou à la demande du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion.

28E.5 En ce qui concerne le programme de gestion des formules au Secrétariat, programme dont le Service de gestion administrative est responsable, ce service a simplifié 195 formules de façon à en améliorer la présentation et à rendre plus claires les procédures à suivre. Il a révisé le catalogue des formules de tout le Secrétariat ainsi que les titres des formules, et un réseau d'administrateurs s'occupant des formules a été constitué sous la direction du Service de gestion administrative, qui comprend des fonctionnaires de tous les départements et bureaux du Siège.

28E.6 Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sera saisi, pendant la trente-quatrième session de l'Assemblée générale, d'un rapport complet sur les activités du Service de gestion administrative en 1978. Pour récapituler, ce service a entrepris ou terminé en 1978 les projets énumérés ci-après : a) étude de l'organisation du secrétariat de la Commission économique pour l'Asie occidentale; b) étude des propositions présen-

tées pour réorganiser le Centre du commerce international afin d'améliorer le taux d'exécution de ses projets d'assistance technique; c) étude de gestion et étude financière des services d'informatique fournis par les Services administratifs et financiers de l'Office des Nations Unies à Genève et fournis auxdits services; d) deux études spéciales sur l'organisation de la Division du budget et celle de la Division de la comptabilité (Bureau des services financiers); et e) poursuite de tous les projets en cours, comme ceux qui concernent la gestion des formules, la révision du manuel sur l'organisation du Secrétariat, les avis à donner sur des problèmes particuliers de gestion ainsi que la révision et le contrôle des textes administratifs qui sont publiés.

28E.7 Le Secrétaire général a constitué, sous la présidence d'un fonctionnaire du Service de gestion administrative, un groupe de travail interdépartemental chargé de revoir la nomenclature des services du Secrétariat, groupe qui reçoit du Service de gestion administrative l'appui fonctionnel et les services nécessaires. Au cours de sa première session, de janvier à juillet 1978, ce groupe de travail a formulé des recommandations aux fins de l'application de la nouvelle nomenclature à 16 unités administratives du Secrétariat.

28E.8 Le Service de gestion administrative a développé et intensifié en 1978 la coopération et la coordination avec la Division de vérification intérieure des comptes au sujet des projets concernant l'étude de l'organisation du secrétariat de la Commission économique pour l'Asie occidentale, l'étude de gestion et l'étude financière des services d'informatique fournis par les Services administratifs et financiers de l'Office des Nations Unies à Genève et fournis auxdits services, et une étude détaillée faite par la Division de vérification intérieure des comptes sur l'application des recommandations formulées en 1977 par le Service de gestion administrative au sujet de l'organisation du secrétariat de la Commission économique pour l'Amérique latine. En outre, des arrangements pratiques ont été pris pour assurer une coopération et des consultations étroites entre le Service de gestion administrative et la Division du budget afin de vérifier les cas dans lesquels les départements ou bureaux affirmaient que les propositions qu'ils présentaient pour le budget avaient bien été établies compte tenu des avantages qui découlaient ou découleraient de l'application des recommandations du Service de gestion administrative qui avaient été approuvées. Ces arrangements ont été exposés de façon détaillée par le Secrétaire général dans le rapport qu'il a présenté à l'Assemblée lors de sa trente-troisième session (A/C.5/33/19).

28E.9 Le Service de gestion administrative comptait entreprendre ou terminer en 1979 les projets concernant les unités administratives et les études énumérées ci-après :

a) Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité : Centre contre l'*apartheid* (organisation et besoins en personnel);

b) Département des affaires économiques et sociales internationales : Centre pour le développement social et les affaires humanitaires (gestion et organisation);

c) Bureau des services financiers : étude de la Division du budget (étude faite en 1978, projet de rapport en préparation);

d) Bureau des services financiers : étude de la Division

de la comptabilité (étude faite en 1978, projet de rapport en préparation);

e) Bureau des services financiers : étude de la Division de la trésorerie;

f) Bureau des services du personnel : étude du volume de travail en matière administrative et des procédures administratives du Service médical, ainsi que de ses besoins en locaux et de son installation;

g) Département des conférences et bureaux des services généraux : étude des services de reproduction des textes au Secrétariat de l'ONU;

h) Etude de gestion financière et de vérification intérieure des comptes dans le cas des dépenses relatives aux consultants et à leurs frais de voyage (projet commun au Service de gestion administrative et à la Division de vérification intérieure des comptes);

i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (Bangkok) : étude de l'organisation du secrétariat, de ses pratiques en matière de gestion et de ses besoins en personnel (étude terminée en 1978, projet de rapport en cours de préparation).

28E.10 Pour l'exercice biennal 1980-1981, les nouveaux projets suivants sont prévus :

a) Bureau des secrétaires généraux adjoints aux affaires politiques spéciales et Division des missions (Bureau des services généraux) : étude des opérations de maintien de la paix (le Service de gestion administrative doit participer à l'exécution de ce projet);

b) Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité : Centre pour le désarmement (réorganisation);

c) Bureau des services du personnel : réorganisation de certaines unités administratives (Service d'administration du personnel, Section des programmes de recrutement et Section de la planification et de l'information);

d) Bureau des services du personnel : étude des politiques de recrutement appliquées pour pourvoir les postes vacants, et procédures suivies pour pourvoir les postes d'administrateur dans les commissions économiques régionales;

e) Département des conférences : étude portant sur les fonctions d'édition au Siège de l'ONU;

f) Département des conférences : Bibliothèque Dag Hammarskjöld (réorganisation et besoins en personnel comme suite à l'adoption du Système d'information bibliographique de l'ONU);

g) Révision des procédures, des formules et de l'instruction administrative concernant l'emploi de consultants et d'experts (projet commun au Service de gestion administrative, au Bureau des services du personnel et à la Division du budget, auquel participera un consultant du National Archives and Records Service [General Services Administration] des Etats-Unis d'Amérique);

h) Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), Nairobi : organisation et besoins en personnel;

i) Université des Nations Unies (Tokyo) : étude de l'organisation de l'université et de ses pratiques en matière de gestion;

j) Organisation des Nations Unies pour le développe-

ment industriel : organisation et besoins en personnel;

k) Commission économique pour l'Afrique (Addis-Abeba) : organisation, gestion et besoins en personnel;

l) Commission économique pour l'Asie occidentale (Beirut) : besoins en personnel;

m) Commission économique pour l'Amérique latine; étude de l'organisation des bureaux sous-régionaux et de leurs pratiques en matière de gestion;

n) Etude des services de bibliothèque nécessaires pour la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) et le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires au Centre du Donaupark à Vienne;

o) Division des stupéfiants, Organe international de contrôle des stupéfiants et Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues : étude de l'organisation, de la gestion et des besoins en personnel.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Reclassement de poste

28E.11 Le Secrétaire général propose de reclasser à Directeur (D-2) un des trois postes actuels d'administrateur général (D-1) de façon à donner au chef du Service de gestion administrative un rang qui corresponde au niveau de responsabilité et de compétence qui est exigé de ce fonctionnaire. Cette mesure rétablirait la situation qui existait avant 1978, lorsqu'un poste de directeur (D-2) a été supprimé en raison de la proposition de fusionner le Service de gestion administrative et l'ancien Service de vérification intérieure des comptes, proposition qui, après avoir été examinée par l'Assemblée générale à ses trente-deuxième et trente-troisième sessions, n'a pas été jugée acceptable.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28E.12 Le crédit demandé à ce titre (26 600 dollars), qui n'implique pas d'accroissement des ressources, permettrait de recruter du personnel temporaire supplémentaire pour aider à exécuter le programme de gestion des formules, ainsi que du personnel temporaire pour aider à faire face au volume de travail pendant les périodes de pointe et pour remplacer les fonctionnaires en congé de maternité ou en congé de maladie de longue durée.

Consultants

28E.13 Le crédit demandé à ce titre (99 200 dollars), qui implique une réduction des ressources de 9 300 dollars, permettrait de rémunérer environ 13 mois de travail de consultant qui sont nécessaires pour aider à exécuter certains des projets qui seraient entrepris pendant l'exercice biennal 1980-1981.

Frais de voyage du personnel

28E.14 Le crédit demandé à ce titre (47 700 dollars), qui n'implique pas d'accroissement des ressources, permettrait de couvrir les frais de voyage d'équipes de fonctionnaires (généralement trois fonctionnaires au moins) qui feraient des études et des enquêtes ailleurs qu'à New York.

F. - Division de vérification intérieure des comptes

TABLEAU 28F. 1 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
2 974,9	79,6	2,7	35,0	1,2	175,6	5,9	290,2	9,8	3 265,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 054,5	35,0	-	-	35,0	1,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Remboursement du coût de services fournis pour des activités de coopération technique (ONU) : Traitements, dépenses communes de personnel et frais de voyage du personnel	299,7	302,2
Remboursement du coût de services fournis pour des activités de coopération technique (ONUDI) : Traitements, dépenses communes de personnel et frais de voyage du personnel	172,0	184,5
Centre du commerce international : Traitements et dépenses communes de personnel	81,8	83,5
Fonds d'affectation spéciale et programme annuel du HCR : Traitements, dépenses communes de personnel et frais de voyage du personnel	221,1	225,3
Fonds pour l'environnement : Frais de voyage du personnel	14,0	16,0
Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues : Frais de voyage du personnel	4,0	4,0
Total a)	792,6	815,5
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	792,6	815,5

Total, coûts directs	4 080,6
-----------------------------	----------------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(4 080,6)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

TABLEAU 28F. 2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979					Dépenses supplémentaires				Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)	
			Postes permanents (3)		Autres objets de dépense (4)		Rédévaluation des coûts aux taux révisés de 1979		Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)	Ajustements spéciaux (7)			Total (8)
<u>Division de vérification intérieure des comptes</u>														
1. New York	1 801,1	-	-	49,0	0,8	8,9 a/	58,7					58,7	58,7	1 859,8
2. Genève	1 173,8	-	-	19,0	2,1	(0,2) b/	20,9					20,9	20,9	1 194,7
Total	2 974,9	-	-	68,0	2,9	8,7	79,6					79,6	79,6	3 054,5

a/ Correspond à des ajustements en titre des traitements (6 700 dollars) et des dépenses communes du personnel (2 200 dollars).

b/ Correspond à des ajustements en titre des dépenses communes de personnel.

TABLEAU 28F. 3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES
POUR 1980-1981 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %		
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale					
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%				
<u>Division de vérification intérieure des comptes</u>													
1. New York	1 801,1	58,7	3,2	-	-	171,6	9,5	230,3	12,7	2 031,4	-		
2. Genève	1 173,8	20,9	1,7	35,0	2,9	4,0	0,3	59,9	5,1	1 233,7	2,9		
Total	2 974,9	79,6	2,6	35,0	1,1	175,6	5,9	290,2	9,7	3 265,1	1,1		

TABLEAU 28F. 4 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division de vérification intérieure des comptes

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint	-	-	-	-	-	-
Sous-Secrétaire général	-	-	-	-	-	-
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	-	1	1	1	1	2
Administrateur hors classe (P-5)	3	2	1	1	4	3
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	6	7	2	2	8	9
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	9	8	-	-	9	8
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	10	10	2	2	12	12
Total	29	29	6	6	35	35
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	4	4	-	-	4	4
Autres classes	9	9	2	2	11	11
Total	13	13	2	2	15	15
TOTAL GENERAL	42	42	8^{a/}	8	50	50

a/ Y compris 4 postes (un D-1, un P-4 et 2 postes d'agent des services généraux) financés par imputation sur le compte "Frais généraux" de l'ONU, un poste (P-2) financé par prélèvement sur le compte "Frais généraux" de l'ONUDI, un poste (P-2) financé par le Centre du commerce international, un poste (P-4) financé par imputation sur le Fonds d'affectation spéciale du HCR et un poste (P-5) financé conjointement par le compte "Frais généraux" de l'ONUDI et le Fonds d'affectation spéciale du HCR. Non compris un poste d'agent des services généraux financé directement par l'Administration postale de l'ONU.

1. - DIVISION DE VERIFICATION INTERIEURE DES COMPTES (NEW YORK)

TABLEAU 28F. 5 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	1 338,6	42,8	-	129,2	172,0	1 510,6
Dépenses communes de personnel						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	428,5	15,1	-	38,9	54,0	482,5
Frais de voyage du personnel	32,8	0,8	-	3,5	4,3	37,1
Total	1 801,1	58,7	-	171,6	230,3	2 031,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total révisé de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelées	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1.859,8	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgetaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Remboursement du coût de services fournis pour des activités de coopération technique (ONU) : traitements, dépenses communes de personnel et frais de voyage du personnel	299,7	302,2
Remboursement du coût de services fournis pour des activités de coopération technique (ONUDI) : traitements, dépenses communes de personnel et frais de voyage du personnel	101,6	112,6
Total a)	401,3	414,8
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	401,3	414,8

Total, coûts directs	2 446,2
----------------------	---------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(2 446,2)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 28F. 6 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division de vérification intérieure des comptes (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint	-	-	-	-	-	-
Sous-Secrétaire général	-	-	-	-	-	-
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	-	-	1	1	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	5	5	1	1	6	6
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	7	7	-	-	7	7
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	8	8	1	1	9	9
Total	23	23	3	3	26	26
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	3	3	2	2	5	5
Total	6	6	2	2	8	8
TOTAL GENERAL	29	29	5 ^{a/}	5	34	34

a/ Y compris 4 postes (un D-1, un P-4 et 2 postes d'agent des services généraux) financés par imputation sur le compte "Frais généraux" de l'ONU et un poste (P-2) financé par prélèvement sur le compte "Frais généraux" de l'ONUDI. Non compris un poste d'agent des services généraux financé directement par l'Administration postale de l'ONU.

2. - DIVISION DE VERIFICATION INTERIEURE DES COMPTES (GENEVE)

TABLEAU 28F. 7 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	884,1	15,5	27,8	2,6	45,9	930,0
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	14,9	0,5	-	0,1	0,6	15,5
Dépenses communes de personnel	229,9	3,3	7,2	0,6	11,1	241,0
Frais de voyage du personnel	44,2	1,6	-	0,7	2,3	46,5
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,7	-	-	-	-	0,7
Total	1 173,8	20,9	35,0	4,0	59,9	1 233,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total révisé de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 194,7	35,0	-	-	35,0	2,9

2) Fonds extra-budgetaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Centre du commerce international		
Traitements et dépenses communes de personnel	81,8	83,5
Fonds d'affectation spéciale du personnel	191,1	195,3
Compte "Frais généraux" de l'ONUDI :		
Traitements et dépenses communes de personnel	70,4	71,9
Fonds pour l'environnement :		
Frais de voyage du personnel	14,0	16,0
Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues :		
Frais de voyage du personnel	4,0	4,0
Programme annuel du HCR :		
Frais de voyage du personnel	30,0	30,0
Total a)	391,3	400,7
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	391,3	400,7

Total, coûts directs	1 634,4
----------------------	---------

(1 634,4)

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 28F. 8 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division de vérification intérieure des comptes (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint	-	-	-	-	-	-
Sous-Secrétaire général	-	-	-	-	-	-
Directeur (D-2)	-	-	-	-	-	-
Administrateur général (D-1)	-	1	-	-	-	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	-	1	1	2	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	2	1	1	2	3
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	2	1	-	-	2	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	2	2	1	1	3	3
Total	6	6	3	3	9	9
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	6	6	-	-	6	6
Total	7	7	-	-	7	7
TOTAL GENERAL	13	13	3^{a/}	3	16	16

a/ Y compris un poste (P-2) financé par le Centre du commerce international, un poste (P-4) financé par prélèvement sur le Fonds d'affectation spéciale du HCR et un poste (P-5) financé conjointement par imputation sur le compte "Frais généraux" de l'ONUDI et sur le fonds d'affectation spéciale du HCR.

F. — Division de vérification intérieure des comptes

28F.1 La Division est chargée de vérifier les comptes concernant toutes les activités et transactions de l'Organisation qui sont financées par imputation sur le budget ordinaire et sur des fonds extra-budgétaires. Les opérations de vérification consistent normalement à :

a) Déterminer si l'encaissement, la garde, l'utilisation et la comptabilisation des ressources financières ont été faits régulièrement et si ces opérations sont conformes aux ouvertures de crédits et autres dispositions votées par l'Assemblée générale, ainsi qu'aux règles applicables;

b) Evaluer l'efficacité des contrôles intérieurs;

c) Examiner les programmes, ainsi que les décisions et systèmes administratifs, pour s'assurer que les ressources sont utilisées de manière économique et efficace.

28F.2 La Division comprend trois sections :

a) La Section des comptes du Siège, qui est chargée de vérifier les comptes concernant les activités et programmes exécutés à New York, ainsi que les comptes centraux de l'Organisation;

b) La Section des comptes des bureaux extérieurs, située au Siège, qui vérifie les comptes concernant les activités et programmes des commissions régionales (sauf la Commission économique pour l'Europe), des centres d'information, de la Cour internationale de Justice, de l'Université des Nations Unies, de l'Institut pour la Namibie, des missions de maintien de la paix et autres missions sur le terrain, ainsi que les projets de coopération technique exécutés par le Département de la coopération technique pour le développement et par les commissions régionales;

c) La Section de Genève, qui est chargée de vérifier les comptes concernant les activités et programmes exécutés par les unités administratives sises à Genève (y compris la CEE), Vienne et Nairobi, ainsi que les projets de coopération technique et autres projets sur le terrain exécutés par ces unités.

28F.3 Durant l'exercice biennal 1980-1981, la Division continuera d'améliorer ses services dans le sens recommandé par le Comité des commissaires aux comptes dans le rapport⁶ qu'il a présenté à l'Assemblée générale à sa trente-troisième session. En vue d'adopter progressivement des méthodes de vérification des comptes plus modernes et plus efficaces, elle s'attachera à mieux documenter les politiques et procédures de vérification et à améliorer les qualifications du personnel grâce à la formation, au roulement systématique dans l'affectation des tâches et à l'organisation des carrières.

28F.4 L'expansion et la décentralisation d'un certain nombre d'activités de l'Organisation auront pour effet d'accroître le volume de travail de la Division. Celle-ci s'efforcera de faire face au surcroît de travail grâce à une productivité accrue résultant de l'utilisation plus fréquente des installations de traitement électronique des données, de meilleures techniques de sondage, d'une meilleure planification des opérations de vérification, de l'élargissement des procédures de vérification des comptes concernant les activités décentralisées, et d'un système décentralisé et plus direct pour l'établissement des rapports financiers.

⁶ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-troisième session, Supplément No 5 (A/33/S), vol. I, par. 113.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Reclassement de postes

28F.5 Il est proposé de reclasser deux postes de la Section de Genève, l'un de P-5 à D-1 et l'autre de P-3 à P-4. Le poste D-1 est destiné au chef de la Section, qui doit, entre autres attributions, superviser 15 fonctionnaires et faire preuve de grandes qualités d'initiative et d'organisation en tant que responsable des opérations à Genève. Le reclassement du poste P-3 est demandé pour tenir compte des responsabilités de son titulaire et des qualifications exigées.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28F.6 Les dépenses prévues à cette rubrique, qui ne supposent aucun accroissement des ressources, correspondent à sept mois de travail de secrétaire, nécessaires pour fournir aux vérificateurs extérieurs des comptes les services dont ils ont besoin lorsqu'ils viennent à Genève.

Frais de voyage du personnel

28F.7 Aucun accroissement des ressources n'est prévu à cette rubrique. Les dépenses à inscrire au budget ordinaire (33 600 dollars pour New York et 43 800 dollars pour Genève) seront complétées par des fonds extra-budgétaires. Le montant total (environ 237 400 dollars) prévu pour les frais de voyage du personnel qui devra vérifier les comptes concernant les activités et programmes exécutés ailleurs qu'à New York ou Genève doit permettre de couvrir le coût d'une soixantaine de voyages par avion et les indemnités de subsistance connexes.

**G. – Division du traitement électronique de l'information
et des systèmes informatiques**

TABLEAU 28G. 1 – ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COUTS DIRECTS

1) *Budget ordinaire*

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
11 597,9	245,5	2,1	(333,4)	(2,8)	780,1	6,7	692,2	5,9	12 290,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
11 843,4	(333,4)	136,7		(470,1)	(3,9)

2) *Fonds extra-budgétaires*

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Appui à la structure administrative extra-budgétaire : Traitements et salaires, dépenses communes de personnel et heures supplémentaires	68,8	117,0
Total a)	68,8	117,0
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	68,8	117,0

Total, coûts directs	12 407,1
-----------------------------	----------

B. – COUTS INDIRECTS REPARTIS

(12 407,1)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

TABLEAU 28G. 2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
1. Bureau du Directeur	463,6	-	-	-	10,3	0,4	0,1	10,8	10,8	474,4
2. Service de calcul de New York	6 532,6	-	65,9	-	57,6	111,1	0,1	234,7	234,7	7 167,3
3. Bureau interorganisations pour les systèmes d'information	499,3	-	-	-	-	-	-	-	-	499,3
4. Centre international de calcul (Genève)	3 702,4	-	-	-	-	-	-	-	-	3 702,4
Total	11 597,9	-	65,9	-	67,9	111,5	0,2	245,5	245,5	11 843,4

**TABLEAU 28G.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES
POUR 1980-1981 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME**
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %
		Révaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale			
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%		
1. Bureau du Directeur	463,6	10,8	2,3	-	43,7	9,4	54,5	11,7	518,1	-	
2. Service de calcul de New York	6 932,6	234,7	3,3	232,6	3,3	736,4	10,6	1 203,7	8 136,3	1,3	
3. Bureau interorganisations pour les systèmes d'information (participation de l'ONU)	499,3	-	-	-	-	-	-	-	499,3	-	
4. Centre international de calcul (Genève) (participation de l'ONU)	3 702,4	-	-	(566,0)	(15,2)	-	-	(566,0)	3 136,4	(15,2)	
Total	11 597,9	245,5	2,1	(333,4)	(2,8)	780,1	6,7	692,2	12 290,1	(3,9)	

G. — Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques

28G.1 La Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques a pour fonctions de promouvoir l'utilisation efficace de l'ordinateur et des systèmes informatiques comme instruments de gestion, de direction et de contrôle de l'exécution des programmes, et d'encourager la mise en place de systèmes informatiques

destinés à améliorer l'efficacité du personnel et la productivité du travail dans les services administratifs comme dans les services fonctionnels. Créée par la résolution 2899 (XXVI) adoptée par l'Assemblée générale le 22 décembre 1971 sur recommandation de la Cinquième Commission⁷, la Division a commencé de fonctionner à la fin de 1972.

⁷ *Ibid.*, vingt-sixième session, Annexes, point 76 de l'ordre du jour, document A/8531/Add.1, par. 146 à 150.

1. — BUREAU DU DIRECTEUR

TABLEAU 28G. 4 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	339,0	7,8	-	31,9	39,7	378,7
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	108,4	2,6	-	10,3	12,9	121,3
Frais de voyage du personnel	14,4	0,4	-	1,5	1,9	16,3
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,6	-	-	-	-	0,6
Total	463,6	10,8	-	43,7	54,5	518,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
474,4	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgetaires

-

Total, coûts directs 518,1

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(518,1)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

TABLEAU 28G. 5 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Bureau du Directeur

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Total	4	4	-	-	4	4
<i>Agents des services généraux</i>						
Classes autres que la 1^{ère} classe	2	2	-	-	2	2
Total	2	2	-	-	2	2
TOTAL GENERAL	6	6	-	-	6	6

1. – BUREAU DU DIRECTEUR

28G.2 Les attributions du Bureau du Directeur sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organization, sect. P (VI)].

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Frais de voyage du personnel*

28G.3 Les ressources prévues sous cette rubrique (14 800 dollars, soit l'équivalent du crédit ouvert pour l'exercice en cours) doivent permettre à des fonctionnaires du Bureau : a) d'assister à trois réunions d'une durée de

deux semaines qui seront organisées aux sièges de commissions régionales ou dans d'autres bureaux extérieurs pour aider à définir les principaux systèmes nécessaires dans divers domaines d'application, à déterminer le coût d'exploitation de ces systèmes pour les besoins des études qui seront faites ultérieurement par le Conseil interdépartemental des systèmes informatiques, et pour aider éventuellement à la mise en place desdits systèmes; b) d'assister à deux séries de réunions (d'une semaine chacune) du Bureau interorganisations pour les systèmes d'information, à Genève; et c) d'assister à quatre séries de réunions (d'une semaine chacune) du Comité de gestion du Centre international de calcul de Genève.

2. — SERVICE DE CALCUL DE NEW YORK

TABLEAU 28G. 6 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

A. — COÛTS DIRECTS

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Traitements et salaires :						
Postes permanents	1 999,8	91,4	(40,2)	185,3	236,5	2 236,3
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	62,0	2,0	-	6,5	8,5	70,5
Heures supplémentaires	16,1	0,4	23,5	4,1	28,0	44,1
Dépenses communes de personnel	639,0	32,2	(13,0)	58,0	77,2	716,2
Frais de voyage du personnel	3,8	0,1	-	0,4	0,5	4,3
Travaux et services contractuels	620,9	20,6	(192,1)	45,9	(125,6)	495,3
Location et entretien du matériel	3 251,1	79,7	317,7	380,7	778,1	4 029,2
Fournitures et accessoires	339,9	8,3	-	25,6	43,9	383,8
Amélioration des locaux	-	-	136,7	19,8	156,5	156,5
Total	6 932,6	234,7	232,6	736,4	1 203,7	8 136,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
7 167,3	232,6	136,7	-	95,9	1,3 %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs Appui à la structure administrative extra-budgétaire (traitements et salaires, dépenses communes de personnel et heures supplémentaires)	68,8	117,0
Total a)	68,8	117,0
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	68,8	117,0

Total, coûts directs	8 253,3
----------------------	---------

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(8 253,3)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 28G. 7 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Service de calcul de New York

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	10	10	-	-	10	10
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	8	8	-	-	8	8
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	4	3	-	-	4	3
Total	25	24	-	-	25	24
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	6	6	-	-	6	6
Autres classes	21	21	2	3	23	24
Total	27	27	2	3	29	30
TOTAL GENERAL	52	51 ^{a/}	2	3 ^{b/}	54	54

a/ Non compris huit postes d'agent des services généraux affectés au Groupe d'introduction des données, dont quatre faisant partie de l'effectif prévu au Chapitre 6B (Statistiques) et quatre faisant partie de l'effectif prévu au Chapitre 28B (Division de la comptabilité). N'est pas non plus compris dans ce total un poste d'agent des services généraux affecté au Groupe des entrées/sorties, dont le coût est directement financé par l'Administration postale de l'ONU.

b/ Non compris un poste d'agent des services généraux dont le coût est financé par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

2. - SERVICE DE CALCUL DE NEW YORK

28G.4 Le Service de calcul de New York continuera de fournir des services de traitement électronique des données dans le cadre des programmes approuvés par le Conseil interdépartemental des systèmes informatiques pour lesquels des crédits ont été ouverts par l'Assemblée générale⁸.

28G.5 On n'a pas fait figurer, dans le présent projet de budget, de demandes de crédits pour les deux groupes de systèmes suivants, dont la mise en place et l'exploitation pourraient néanmoins avoir une incidence sur l'utilisation des ressources :

a) Les systèmes approuvés par le Conseil interdépartemental des systèmes informatiques dont on vient d'entreprendre l'élaboration et la mise en place;

⁸ Voir A/C.5/32/37 et Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-deuxième session, Supplément No 8A (A/32/8/Add.1-30), document A/32/8/Add.25.

b) Les systèmes qui, approuvés dans leurs grandes lignes par des organes intergouvernementaux, n'ont pas encore été étudiés par le Conseil interdépartemental.

28G.6 Les ressources prévues pour le Service de calcul de New York doivent lui permettre de fournir des services informatiques au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE) et à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies. Il est à noter que le Service devra consacrer environ 15 p. 100 de ses ressources totales aux travaux exécutés pour le compte de ces trois organismes. On prévoit que les remboursements effectués par ceux-ci s'élèveront à 641 400 dollars. Sur ce montant, 526 000 dollars sont crédités au chapitre 2 des recettes et 115 400 dollars au compte d'appui à la structure administrative extra-budgétaire.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Réduction d'effectif*

28G.7 Au vu de la manière dont les ressources en personnel ont été utilisées pendant l'exercice biennal 1978-1979, on propose de supprimer un poste P-2, cette suppression étant partiellement compensée par une augmentation des ressources prévues pour le paiement d'heures supplémentaires.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28G.8 Les ressources prévues sous cette rubrique (64 000 dollars) doivent permettre de recruter le personnel d'appoint nécessaire pour poursuivre l'élaboration et la mise en place d'un système informatique intégré destiné au Centre sur les sociétés transnationales. Il s'agit, plus précisément, de mettre au point les détails techniques de l'introduction des données provenant de sources extérieures au système des Nations Unies, et notamment de prévoir le contrôle permanent des articles d'information, par catégorie, société et pays, de guider les fonctionnaires du Centre dans l'utilisation de la base de données, et de déterminer dans quels domaines il conviendrait d'élargir la base de données.

Heures supplémentaires

28G.9 Les ressources prévues sous cette rubrique (40 000 dollars) accusent une augmentation de 23 500 dollars, justifiée par l'évolution récente de la demande. L'exploitation normale de l'ordinateur suppose le travail à deux ou trois postes, et donc le paiement d'un sursalaire de nuit, pour l'exécution de travaux importants nécessitant le traitement par lots et pour le maintien des communications avec le Centre international de calcul de Genève. En outre, à certaines époques de l'année, l'échelonnement des travaux de certains usagers importants exige que l'on prévoie des équipes de week-end pour l'introduction des données et l'exploitation de l'ordinateur.

Frais de voyage du personnel

28G.10 Les ressources prévues sous cette rubrique (3 900 dollars, soit l'équivalent du crédit ouvert pour l'exercice en cours) doivent permettre à des fonctionnaires du Service d'effectuer les déplacements nécessaires pour les

échanges de logiciel et de données entre le Siège et Genève et entre les commissions régionales.

Travaux et services contractuels

28G.11. Les ressources prévues sous cette rubrique accusent une diminution de 192 100 dollars, qui s'explique par la réduction des frais de location de logiciel de marque et des dépenses prévues pour les services de bureaux d'études spécialisés dans la conception et la mise au point des systèmes. Les 449 400 dollars prévus doivent permettre de louer du logiciel de marque (200 000 dollars), d'acheter et de louer des fichiers de données (92 900 dollars), de rémunérer les services de bureaux d'études spécialisés dans la conception et la mise au point des systèmes (100 000 dollars) et de financer le coût de service d'introduction de données (56 500 dollars).

Location et entretien du matériel

28G.12 Les ressources prévues sous cette rubrique (3 648 500 dollars) accusent une augmentation de 317 700 dollars; cet accroissement doit permettre, en 1980, d'augmenter la capacité du poste de téléintroduction du bâtiment de l'UNDC (59 000 dollars) et de remplacer en 1981 l'ordinateur IBM 370/158 par un IMB 3033 (258 700 dollars). Le renforcement de la capacité du poste de téléintroduction est rendu nécessaire par l'augmentation du volume des travaux à exécuter pour des services et organismes installés dans le bâtiment de l'UNDC, notamment la Division de la population, le Département des affaires économiques et sociales internationales, le Département de la coopération technique pour le développement et le PNJD. Les nouvelles installations serviront, pour une bonne part, à l'exécution de travaux pour le compte du PNUD, à titre onéreux. Il est prévu notamment d'augmenter la capacité de traitement et le nombre des circuits de communications, d'installer une mémoire à disque pour le stockage temporaire des données d'entrée, d'installer une imprimante plus rapide et de compléter l'équipement des terminaux.

28G.13 Les statistiques de l'utilisation des installations montrent que le remplacement de l'ordinateur IBM 370/158 par un IMB 3033 est justifié. Comme il ressort des chiffres ci-après, la demande à satisfaire s'accroît au rythme d'environ 15 p. 100 par an :

	1976	1977	1978	1979 ^a	1980	1981
Heures-machine	3 603	4 024	5 248	5 937	6 760	7 582
Travaux	85 123	87 599	123 183	136 695	155 725	174 755

^a En attendant l'achèvement des études réalisées par le Conseil interdépartemental des systèmes informatiques, les projections pour les années 1979 à 1981 ont été faites par extrapolation de la demande globale et non pas d'après des prévisions de l'évolution de l'utilisation de chacun des systèmes.

En dépit de l'accroissement prévu de la demande, on compte que le maintien des ressources actuelles permettra de disposer d'une capacité de traitement suffisante jusqu'en janvier 1981. Il faudra alors accroître la capacité de l'unité centrale de traitement.

Amélioration des locaux

28G.14 La location d'un ordinateur IBM 3033 nécessitera l'achat et l'installation de matériel destiné à renforcer les circuits de refroidissement par circulation d'eau de la salle de l'ordinateur; on prévoit pour cela une dépense de 136 700 dollars.

3. - BUREAU INTERORGANISATIONS POUR LES SYSTEMES D'INFORMATION
(PARTICIPATION DE L'ONU)

TABLEAU 28G. 8 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Contribution au financement d'activités gérées en commun	499,3	-	-	-	-	499,3
Total	499,3	-	-	-	-	499,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
499,3	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs **499,3**

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(499,3)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis **-**

3. - BUREAU INTERORGANISATIONS POUR LES SYSTEMES D'INFORMATION (PARTICIPATION DE L'ONU)

28G. 15 Le Bureau interorganisations pour les systèmes d'information (BIO), où sont représentés l'ONU, le PNUD et les institutions spécialisées, a été créé en application de la résolution 2741 (XXV) de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1970, en même temps que le Centre international de calcul de Genève (voir plus loin).

28G. 16 Au moment de l'établissement du présent projet de budget, le Comité administratif de la coordination (CAC) n'avait pas encore examiné le plan de travail et des demandes de crédits du BIO pour l'exercice biennal 1980-1981. On a donc prévu provisoirement des ressources se chiffrant à 499 300 dollars pour la participation de l'ONU aux dépenses du BIO, somme dont le montant équivaut à celui du crédit ouvert pour l'exercice 1978-1979. Des prévisions révisées seront soumises à l'Assemblée générale lors de sa trente-quatrième session.

4. — CENTRE INTERNATIONAL DE CALCUL (GENEVE) [PARTICIPATION DE L'ONU]

TABLEAU 28G.9 — ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Contribution au financement d'activités gérées en commun	3 702,4	-	(566,0)	-	(566,0)	3 136,4
Total	3 702,4	-	(566,0)	-	(566,0)	3 136,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 702,4	(566,0)	-	-	(566,0)	(15,2) %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs

3 136,4

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

(3 136,4)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

4. — CENTRE INTERNATIONAL DE CALCUL (GENEVE) [PARTICIPATION DE L'ONU]

28G.17 Le Centre international de calcul de Genève a été créé en application de la résolution 2741 (XXV) de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1970, sous les auspices de l'ONU, de l'OMS et du PNUD. Depuis la création de ce grand centre de traitement électronique de l'information au service des unités administratives et des organismes établis en Europe, neuf organismes se sont joints aux fondateurs et partagent avec eux les dépenses du Centre : le FISE, l'OIT, l'OMM, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, le PNUE, le GATT, l'OMPI, l'UNESCO (Bureau international d'éducation) et le Centre du commerce international.

28G.18 En attendant que le CAC approuve les plans de travail et les demandes de crédits du Centre, on a prévu une somme de 3 136 400 dollars au titre de la participation de l'ONU à ses dépenses de fonctionnement. Le montant de cette somme correspond au montant révisé du crédit ouvert pour l'exercice 1978-1979, et tient compte d'une réduction prévue de 160 000 dollars du coût des travaux effectués par le Centre international de calcul pour le compte de l'Office des Nations Unies à Genève, celui-ci devant louer à partir de 1980 du matériel qui permettra d'accroître la capacité du poste de travail du Palais des Nations.

28G.19 Voici comment les ressources prévues seraient utilisées :

Unités administratives et organismes utilisant les services du Centre	Dollars
CNUCED	1 007 800
Bureau de statistique des Nations Unies	1 522 700
ONUDI	800
CEE	222 800
Office des Nations Unies à Genève	382 300
Total	3 136 400

28G.20 Les systèmes/services informatisés exploités pour le compte de la CNUCED sont les suivants :

- Système d'information et de projections sur le financement lié au commerce;
- Systèmes à modèles quantitatifs pour les politiques relatives aux produits de base;
- Système central de données économiques de la CNUCED;
- Système d'informatique de gestion pour le Service administratif;
- Système d'information sur les importations et les obstacles au commerce;
- Courants financiers des pays de l'OPEP vers les autres pays en développement.

28G. 21 Le Centre international de calcul continuera de traiter, pour le compte du Bureau de statistique (Genève), les données servant à établir les statistiques du commerce des produits de base. Les services fournis à l'ONUDI consisteront à extraire une partie de ces mêmes données pour traitement à Vienne.

28G. 22 Les systèmes exploités par le CIC pour le compte de l'Office des Nations Unies à Genève seront utilisés pour la comptabilité, l'établissement des états de paie, la gestion du personnel, l'établissement des demandes de crédits et la gestion des fonds, la gestion des services à caractère commercial (vente de timbres-poste, vente de publications) et la tenue à jour de la documentation technique; le Centre gèrera également le système de la Division de la Conférence et celui utilisé par l'unité administrative s'occupant des passeports et des visas. On procède actuellement à deux nouvelles études en vue de perfectionner le système de l'administration postale et de

développer le système d'information bibliographique de l'ONU de manière qu'il desserve l'Office.

28G. 23 C'est pour l'exploitation de son système d'élaboration et de diffusion de statistiques et de projections économiques et sociales que la Commission économique pour l'Europe fera appel au Centre. On étudie actuellement les modifications à apporter à ce système pour réduire les délais de parution et améliorer la qualité des résultats des travaux de recherche et des travaux statistiques effectués par la CEE et permettre aux usagers de se les procurer plus facilement. Pour y parvenir, on compte regrouper les statistiques et données d'entrée ainsi que les bases de données correspondantes, qui sont actuellement distinctes, pour constituer un système d'information unique avec base de données intégrée qui fournira un ensemble cohérent de données macro-économiques à tous les usagers de la CEE.

28G. 24 L'Assemblée générale sera saisie, à sa trente-quatrième session, de prévisions révisées concernant la participation de l'ONU aux dépenses du CIC.

H. — Services administratifs et financiers (Genève)

TABLEAU 28H. 1 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
10 185,5 ^{a/}	287,0	2,8	250,2	2,4	32,0	0,3	569,2	5,5	10 754,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
10 472,5	250,2	-	71,2	321,4	3,0 %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs

10 754,7

(10 754,7)

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

^{a/} Non compris, aux fins du présent projet de budget, un crédit de 301 400 dollars qui avait été ouvert pour le premier semestre de 1978, au chapitre qui correspondait alors au chapitre 28, pour la Section des bourses de perfectionnement, laquelle a ensuite été transférée, dans le cadre de la restructuration des secteurs économique et social de l'ONU, au Département de la coopération technique pour le développement (New York).

TABEAU 28H.2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979					
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)	Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
1. Bureau du Directeur	357,8	-	-	-	6,0	0,6	-	6,6	6,6	364,4
2. Section de l'amélioration de la gestion	1 419,2	12,9	208,6 (120,8)	-	20,5	9,1	-	117,4	104,5	1 523,7
3. Division du budget	962,8	-	-	-	16,0	0,2	(0,2)	16,0	16,0	978,8
4. Division des finances	2 719,9	-	-	-	44,6	4,7	(0,3)	49,0	49,0	2 768,9
5. Division du personnel	4 725,8	-	-	-	59,7	43,4	7,8 ^{a/}	110,9	110,9	4 836,7
Total	10 185,5	12,9	208,6 (120,8)	-	146,8	58,0	7,3	299,9	287,0	10 472,5

^{a/} Ces ajustements concernent les dépenses communes de personnel relatives à un poste temporaire qu'il est proposé de transformer en poste permanent (voir plus loin par. 28H.24), dépenses pour lesquelles un crédit insuffisant avait été prévu pour 1978-1979.

TABLEAU 28H.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES
 POUR 1980-1981 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale			
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%		
1. Bureau du Directeur	237,8	6,6	1,8	-	-	1,1	0,3	7,7	2,1	365,5	-
2. Section de l'amélioration de la gestion	1 419,2	104,5	7,3	131,8	9,2	10,1	0,7	246,4	17,3	1 665,6	8,6
3. Division du budget	962,8	16,0	1,6	"	-	3,2	0,3	19,2	1,9	982,0	-
4. Division des finances	2 719,9	49,0	1,8	(32,2)	(1,1)	4,0	0,1	20,8	0,7	2 740,7	(1,1)
5. Division du personnel	4 725,8	110,9	2,3	150,6	3,1	13,6	0,2	275,1	5,8	5 000,9	4,5
Total	10 185,5	287,0	2,8	250,2	2,4	32,0	0,3	569,2	5,5	10 754,7	3,0

TABLEAU 28H. 4 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : services administratifs et financiers (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	3	3	-	-	3	3
Administrateur hors classe (P-5)	7	7	-	-	7	7
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	4	4	-	-	4	4
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	11	14	-	-	11	14
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	10	8	-	-	10	8
Total	36	37	-	-	36	37
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	7	7	-	-	7	7
Autres classes	60	64 ^{a/}	1 ^{b/}	-	61	64
Total	67	71	1	-	68	71
TOTAL GENERAL	103	108	1	-	104	108

a/ Dont 3 postes temporaires qu'il est proposé de transformer en postes permanents.

b/ Poste financé par l'ONU, par prélèvement sur ses fonds extra-budgétaires (remboursement de dépenses d'appui engagées pour des activités de coopération technique).

H. — Services administratifs et financiers (Genève)

28H.1 Les objectifs et attributions des Services administratifs et financiers (Genève) sont exposés de façon détaillée dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organisation, sect. S).

28H.2 Ces services sont essentiellement chargés de fournir, conformément aux instructions générales du Siège, l'appui nécessaire en matière administrative et financière et pour les questions de personnel à toutes les unités administratives établies à Genève. La portée et la nature des services fournis varient selon le degré de décentralisation dont jouit chaque unité administrative dans ces domaines et selon l'importance de son propre personnel administratif. Les Services administratifs et financiers consultent les institutions spécialisées sises à Genève au sujet des questions d'intérêt commun, en particulier au sujet des traitements et indemnités du personnel. Ils consultent aussi les autorités suisses au sujet de l'application des arrangements régis par la Convention sur les privilèges et immunités et de l'Accord spécial concernant la présence de l'Organisation des Nations

Unies à Genève. Enfin, lesdits services font des études spéciales sur les effectifs et sur les pratiques et procédures administratives des divisions et autres services dont ils sont responsables sur le plan administratif.

28H.3 Au cours de l'exercice biennal 1978-1979, les changements ci-après ont été apportés à l'organisation desdits services :

a) La Section des bourses de perfectionnement a été transférée au Département de la coopération technique pour le développement, à l'occasion de la restructuration des secteurs économique et social de l'Organisation des Nations Unies;

b) La Section des systèmes administratifs est devenue la Section d'amélioration de la gestion, comme suite à une recommandation du Service de gestion administrative.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

28H.4 Lorsque les propositions concernant le programme et le budget pour l'exercice biennal 1978-1979 étaient en cours de préparation, le Service de gestion

administrative n'avait pas terminé son étude de gestion et étude des effectifs des Services administratifs et financiers (Genève). Le Secrétaire général a donc jugé bon alors de proposer, pour l'essentiel, le maintien du *statu quo*. Il avait indiqué cependant qu'après la présentation et l'adoption des recommandations du Service de gestion administrative,

il devrait sans doute demander des ressources supplémentaires. Dans l'ensemble, la croissance proposée dans le présent projet de budget doit permettre d'appliquer les recommandations du Service de gestion administrative plus complètement que cela n'a été possible dans les limites des crédits ouverts pour l'exercice biennal en cours.

1. - BUREAU DU DIRECTEUR

TABLEAU 28H. 5 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	264,0	4,8	-	0,6	5,4	269,4
Consultants	9,1	0,1	-	0,1	0,2	9,3
Dépenses communes de personnel :						
Indemnité de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	68,6	1,2	-	0,2	1,4	70,0
Frais de voyage du personnel	13,5	0,5	-	0,2	0,7	14,2
Dépenses de représentation (réceptions officielles)	1,4	-	-	-	-	1,4
Total	357,8	6,6	-	1,1	7,7	365,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
364,4	-	-	-	-	0 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	365,5
----------------------	-------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(365,5)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 28H. 6 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Bureau du Directeur

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Total	1	1	-	-	1	1
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	1	1	-	-	1	1
Total	2	2	-	-	2	2
TOTAL GENERAL	3	3	-	-	3	3

1. – BUREAU DU DIRECTEUR

28H.5 Les attributions du Bureau du Directeur des Services administratifs et financiers (Genève) sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, sect. S).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Consultants*

28H.6 Les ressources nécessaires (9 200 dollars) doivent permettre d'obtenir au cours de 1980 les services d'experts des applications des techniques informatiques pour aider à mettre au point pendant l'exercice biennal un système d'information budgétaire visant à répondre aux besoins en

ce qui concerne : a) le contrôle du budget, et b) la gestion des programmes à différents échelons. On aura aussi besoin à cette occasion du concours à court terme de personnel du Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques du Siège.

Frais de voyage du personnel

28H.7 Les ressources nécessaires à ce titre (14 000 dollars) doivent permettre de faire face aux besoins particuliers du Bureau du Directeur, notamment au coût de voyages périodiques à New York pour obtenir des avis et conseils au sujet de la politique générale ou de questions particulières comme l'application de certaines recommandations du Service de gestion administrative.

2. - SECTION DE L'AMELIORATION DE LA GESTION

TABEAU 28H. 7 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	817,6	182,6	14,8	3,4	200,8	1 018,4
Personnel temporaire temporaire affecté à des tâches générales	143,0	(133,4)	(9,6)	-	(143,0)	-
Dépenses communes de personnel	212,7	46,5	3,8	1,0	51,3	264,0
Frais de voyage du personnel	9,1	0,4	-	0,1	0,5	9,6
Location et entretien du matériel	185,0	6,4	137,6	5,0	149,0	334,0
Fournitures et accessoires	44,6	1,5	(7,1)	0,6	(5,0)	39,6
Mobilier et matériel	7,2	0,5	(7,7)	-	(7,2)	-
Total	1 419,2	104,5	131,8	10,1	246,4	1 665,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 523,7	131,8	-	-	131,8	8,6 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 1 665,6

(1.665,6)

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

TABLEAU 28H. 8 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Section de l'amélioration de la gestion

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	2	-	-	1	2
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	3	2	-	-	3	2
Total	8	8	-	-	8	8
<i>Agents des services généraux</i>						
Autres classes	6	6	-	-	6	6
Total	6	6	-	-	6	6
TOTAL GÉNÉRAL	14	14	-	-	14	14

2. — SECTION DE L'AMÉLIORATION DE LA GESTION

28H. 8 Les attributions de cette section peuvent être décrites essentiellement dans les mêmes termes que celles qui étaient exposées de façon détaillée pour l'ancienne section des services administratifs dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organisation, sect. S). Ces attributions consistent à fournir des services à l'Office des Nations Unies à Genève dans les domaines de l'analyse de systèmes, de la programmation, de la préparation et du traitement des données à l'intention des utilisateurs des systèmes informatiques, à aider à concevoir et revoir les systèmes et les méthodes en vue d'en améliorer l'efficacité opérationnelle, ainsi qu'à coordonner les textes administratifs.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Reclassement d'un poste*

28H. 9 Le Secrétaire général demande le reclassement d'un poste de programmeur adjoint de 1^{re} classe (P-2) à programmeur-analyste de 2^e classe (P-3), parce qu'il faut du personnel plus compétent pour utiliser le nouveau matériel de traitement électronique de l'information qui est demandé. Comme l'équipe de programmeurs-analystes est petite, le poste demandé permettra de mieux répartir le volume de travail de la section.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28H. 10 La Section de l'amélioration de la gestion ne compte pas avoir besoin de personnel temporaire de ce genre en 1980-1981. Le montant de 133 400 dollars qui a

été déduit lors de la réévaluation de la base de ressources représente l'effet différé qu'aurait eu le maintien du personnel temporaire (3 programmeurs) qui était employé précédemment et qui a été remplacé par du personnel permanent, trois postes permanents ayant été créés en 1979. Le solde du crédit ouvert pour l'exercice en cours (9 600 dollars) apparaît dans le tableau correspondant comme une réduction de ressources (accroissement négatif).

Frais de voyage du personnel

28H. 11 Il est essentiel d'assurer la coordination technique des travaux de la Section avec ceux du Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques (New York) et ceux des autres organisations du système des Nations Unies au sujet de la mise au point des systèmes de traitement électronique de l'information. Une des mesures importantes qui ont été prises récemment concerne l'adaptation des états de paie de Genève au système appliqué à New York. Pour mettre au point et appliquer tout système de ce genre, il faut tenir compte tout particulièrement, de préférence au stade de la planification, des situations particulières qui peuvent exister à Genève. C'est pourquoi un montant de 9 500 dollars est toujours prévu à ce titre pour couvrir des frais de voyage du personnel.

Location et entretien du matériel

28H. 12 Conformément aux recommandations du Service de gestion administrative, il est proposé d'améliorer les moyens de traitement électronique de l'information dont disposent les Services administratifs et financiers de Genève en transformant le terminal de réseau actuel en un organe périphérique de traitement rattaché à l'ordinateur central

du Centre de calcul international. Lesdits services pourraient ainsi faire directement par l'ordinateur du Centre de calcul international, en utilisant la nouvelle machine comme terminal, une grande partie des travaux de traitement nécessaires à l'Office des Nations Unies à Genève, notamment des travaux qui exigent le dialogue avec l'ordinateur, comme l'établissement des états de paie pour le personnel employé pour des périodes de courte durée, le traitement des demandes de remboursement au titre de l'assurance-maladie, le traitement des systèmes de rapport de la Division des conférences, des systèmes de rapport sur les passeports et les visas, et poursuivre la mise au point d'autres applications importantes des techniques informatiques, notamment en ce qui concerne les états de paie des fonctionnaires permanents et les comptes. La

recommandation du Service de gestion administrative qui a donné lieu à la proposition susmentionnée était conforme aux observations faites par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/33/304, par. 43).

28H.13 Sur le total des ressources nécessaires à la présente rubrique (329 000 dollars), un montant de 137 600 dollars représente les ressources supplémentaires qui sont demandées aux fins qui viennent d'être exposées. Ce montant serait plus que compensé par une diminution consécutive de 160 000 dollars de la part du budget du Centre de calcul international qui est à la charge de l'Organisation des Nations Unies et qui est prévue dans la partie G du chapitre 28.

3. — DIVISION DU BUDGET

TABLEAU 28H. 9 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	762,2	13,0	-	2,6	15,6	777,8
Dépenses communes de personnel	198,2	2,8	-	0,6	3,4	201,6
Frais de voyage du personnel	2,4	0,2	-	-	0,2	2,6
Total	962,8	16,0	-	3,2	19,2	982,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
978,8	-	-	-	-	0,0 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 982,0

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(982,0)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

TABLEAU 28H. 10 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division du budget

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	2	2	-	-	2	2
Total	6	6	-	-	6	6
<i>Agents des services généraux</i>						
Autres classes	4	4	-	-	4	4
Total	4	4	-	-	4	4
TOTAL GENERAL	10	10	-	-	10	10

3. — DIVISION DU BUDGET

28H. 14 Les attributions de la Division du budget demeurent essentiellement celles qui sont indiquées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, sect. S). Toutefois, la Division exécute aussi actuellement certaines des tâches qui sont assignées au Siège à la Section des traitements, indemnités et assurances (ST/SGB/Organization, sect. P 1), puisqu'il n'existe pas de service de ce genre à Genève. En outre, du fait qu'à Genève seuls la Commission économique pour l'Europe, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont leurs propres services administratifs, la Division

du budget a des consultations au jour le jour avec les directeurs de programmes dans tous les autres secteurs afin de leur donner des conseils, souvent même dans les domaines de l'administration générale et de la gestion.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

28H. 15 Le Secrétaire général ne demande pas de ressources supplémentaires pour la Division du budget, encore que le maintien des crédits nécessaires pour les frais de voyage à leur montant de 1978-1979 ne permettra à cette division de financer qu'un seul des divers voyages qui devraient être effectués à New York selon les recommandations du Service de gestion administrative.

4. - DIVISION DES FINANCES

TABEAU 28H. 11 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	2 057,3	36,3	67,4	3,1	106,8	2 164,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	94,5	(62,9)	(28,1)	0,1	(90,9)	3,6
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	31,6	1,1	(22,7)	-	(21,6)	10,0
Postes temporaires	-	52,6	(52,6)	-	-	-
Dépenses communes de personnel	534,1	21,7	3,8	0,8	26,3	560,4
Frais de voyage du personnel	2,4	0,2	-	-	0,2	2,6
Total	2 719,9	49,0	(32,2)	4,0	20,8	2 740,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 768,9	(32,2)	-	-	(32,2)	(1,1) %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 2 740,7

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(2 740,7)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

TABLEAU 28H. 12 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division des finances

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)						
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	2	3	-	-	2	3
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	2	1	-	-	2	1
Total	7	7	-	-	7	7
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	23	24 ^{a/}	1 ^{b/}	-	24	24
Total	26	27	1	-	27	27
TOTAL GENERAL	33	34	1	-	34	34

a/ Dont un poste temporaire qu'il est proposé de transformer en poste permanent.

b/ Poste financé par l'ONU/DI, par prélèvement sur ses fonds extra-budgétaires (remboursement de dépenses d'appui engagées pour des activités de coopération technique).

4. - DIVISION DES FINANCES

28H. 16 Les attributions de la Division des finances sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, section S).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Reclassement d'un poste*

28H. 17 Le Secrétaire général demande que le poste de chef du Groupe de la comptabilité générale soit reclassé d'administrateur adjoint de 1^{ère} classe (P-2) à administrateur de 2^{ème} classe (P-3), en raison de l'automatisation prochaine de la comptabilité à Genève et de son adaptation au système de la comptabilité du grand livre qui est appliqué à New York, et du fait qu'il faut exercer de plus en plus de contrôles sur les diverses phases de la comptabilité et de l'établissement des rapports. Il est clair que le titulaire du poste en question doit avoir à la fois des compétences de comptable et des connaissances suffisantes du traitement électronique de l'information.

Transformation d'un poste temporaire en poste permanent

28H. 18 Depuis 1972, le soin d'examiner et de faire régler les demandes de remboursement au titre de l'assurance-maladie était confié à un agent des services généraux employé à titre temporaire. L'expérience des quatre der-

nières années a montré que le personnel qui s'occupe actuellement des questions d'assurance-maladie, y compris l'agent temporaire en question, représente l'effectif minimal dont on a besoin pour pouvoir régler en temps voulu les demandes de remboursement. C'est pourquoi il est proposé de transformer le poste temporaire en question en un poste permanent.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28H. 19 Les ressources nécessaires à ce titre (3 500 dollars) représentent par rapport au crédit ouvert pour l'exercice en cours une diminution totale de 91 000 dollars, dont 62 900 dollars correspondent à un crédit qui est désormais prévu pour un poste d'agent des services généraux au titre du nouvel objet de dépenses "postes temporaires" et qui a donc été déduit de la base de ressources lors de sa réévaluation, et 28 100 dollars représentent une réduction de ressources (accroissement négatif).

Frais de voyage du personnel

28H. 20 Les ressources nécessaires à ce titre (2 600 dollars) permettraient de couvrir le coût du voyage (aller et retour) d'un fonctionnaire qui se rendrait à New York pour consulter le Bureau des services financiers au sujet des aspects de plus en plus techniques des systèmes des états de paie, de comptabilité et d'établissement des rapports financiers, et au sujet de questions concernant le Groupe de la trésorerie.

5. - DIVISION DU PERSONNEL

TABLEAU 28H. 13 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	2 770,1	48,7	182,0	6,0	236,7	3 006,8
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	238,6	(238,6)	-	-	(238,6)	-
Heures supplémentaires et sur-salaire de nuit	3,7	0,1	-	-	0,1	3,8
Postes temporaires	-	202,6	(105,2)	0,5	97,9	97,9
Dépenses communes de personnel	719,7	63,1	20,0	1,6	84,7	804,4
Bien-être du personnel	41,6	1,4	-	0,2	1,6	43,2
Service médical commun (Genève)	946,2	33,4	53,8	5,2	92,4	1 038,6
Frais de voyage du personnel	5,9	0,2	-	0,1	0,3	6,2
Total	4 725,8	110,9	150,6	13,6	275,1	5 000,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 836,7	150,6	-	71,2	221,8	4,5 %

2) Fonds extra-budgetaires

-

Total, coûts directs 5 000,9

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(5 000,9)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

TABLEAU 28H. 14 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division du personnel

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	7	8	-	-	7	8
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	3	3	-	-	3	3
Total	14	15	-	-	14	15
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	26	29 ^{a/}	-	-	26	29 ^{a/}
Total	29	32	-	-	29	32
TOTAL GENERAL	43	47	-	-	43	47

^{a/} Dont deux postes temporaires qu'il est proposé de transformer en postes permanents.

5. — DIVISION DU PERSONNEL

28H. 21 Les principales attributions de cette division demeurent celles qui sont indiquées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organisation, section S), à savoir assurer le recrutement et l'administration du personnel (parfois en partie seulement ou par l'intermédiaire du service administratif du département) dans le cas des unités administratives établies à Genève. Depuis 1977, la Division du personnel fournit des services administratifs et des services d'appui à la Commission des nominations et des promotions et à ses organes subsidiaires. Au cours de l'exercice biennal 1978-1979, elle s'est aussi occupée des projets de classement des emplois et d'organisation des carrières en application des décisions prises par l'Assemblée générale dans ces domaines.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Postes nouveaux*

28H. 22 Jusqu'à présent, les fonctions de secrétaire de la Commission paritaire de recours et du Comité paritaire de discipline de Genève ont été remplies selon les besoins et à temps partiel par divers fonctionnaires de la catégorie des administrateurs qui étaient prêtés par diverses divisions de l'Office des Nations Unies à Genève. Du fait de l'augmen-

tation des recours, le fonctionnaire désigné comme secrétaire doit se faire aider de temps à autre par d'autres administrateurs. Le nombre croissant de recours qui n'ont pas encore été examinés par la Commission paritaire montre bien que l'Office de Genève ne peut plus faire face au volume de travail dans ce domaine. Le retard avec lequel les recours sont examinés est maintenant tel que cette situation risque d'entraîner de nouvelles difficultés pour l'Organisation. Etant donné l'effectif actuel, il n'est plus possible de faire remplir les fonctions de secrétaire de la Commission paritaire de recours et du Comité paritaire de discipline par des administrateurs empruntés à diverses divisions. C'est pourquoi un nouveau poste d'administrateur de 2^e classe (P-3) est demandé.

28H. 23 Le Secrétaire général demande aussi un nouveau poste d'agent des services généraux pour pouvoir mettre un(e) secrétaire à la disposition du Conseil du personnel et du Comité du personnel de l'Office des Nations Unies à Genève. Il est devenu indispensable de mettre fin à un certain nombre d'arrangements *ad hoc* auxquels on a recouru pendant des années pour fournir ce type de services à ces deux organes. Si le poste demandé était créé, la situation à cet égard à l'Office des Nations Unies à Genève serait conforme à celle qui existe à New York et à Vienne notamment.

Poste temporaire

28H. 24 Pour l'exercice biennal en cours, l'Assemblée générale avait ouvert un crédit permettant de rémunérer 24 mois de travail de personnel temporaire affecté à des tâches générales, l'intéressé (P-4) devant s'occuper du classement des postes de la catégorie des services généraux à Genève. Ces travaux étant terminés, il faut maintenant appliquer le système de classement qui a été mis au point et le tenir à jour; c'est pourquoi le Secrétaire général demande à conserver les ressources en personnel susmentionnées sous la forme d'un poste temporaire (P-4).

Transformation de certains postes en postes permanents

28H. 25 Comme suite à la décentralisation des fonctions en ce qui concerne les nominations et les promotions, la Division du personnel s'acquitte de certaines tâches à cet égard pour tout le personnel de Genève. Le tableau d'effectifs de la Division compte déjà un poste d'administrateur de 2ème classe (P-3) dont le titulaire aide la Division à s'acquitter desdites tâches et remplit aussi les fonctions de secrétaire du Comité consultatif mixte de Genève, mais les travaux de secrétariat supplémentaires à faire sont actuellement effectués par du personnel temporaire.

28H. 26 Vers la fin de 1978, la Section de l'amélioration de la gestion a étudié, à la demande du Directeur des services administratifs et financiers, la gestion de la Section d'administration du personnel. Constatant que cette section utilisait constamment beaucoup de crédits ouverts pour du personnel temporaire, la Section de l'amélioration de la gestion a conclu que la Section d'administration du personnel employait trop de personnel temporaire pour assurer des services essentiels et a recommandé de remédier à cette situation.

28H. 27 C'est pourquoi le Secrétaire général demande la transformation en postes permanents de deux postes d'agent des services généraux qui étaient financés jusqu'à présent par des crédits ouverts pour du personnel temporaire affecté à des tâches générales.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28H. 28 Il n'est pas demandé de crédits à ce titre. Le montant de 238 600 dollars qui a été déduit de la base de ressources lors de sa réévaluation correspond à un crédit qui est désormais prévu pour le nouvel objet de dépense "postes temporaires" et pour les dépenses communes de personnel y relatives.

Bien-être du personnel

28H. 29 Les ressources nécessaires à ce titre (43 000 dollars) représentent une subvention du même montant, en termes réels, que celle qui a été prélevée sur le budget de l'ONU en 1978-1979 pour aider à couvrir le coût de la garderie d'enfants à Genève. Pour un certain nombre de raisons, dont le coût élevé des biens et services à Genève et la nécessité de rembourser en plusieurs tranches annuelles le coût de l'investissement initial, on considère que cette garderie d'enfants ne pourra pas encore couvrir ses frais pendant l'exercice biennal 1980-1981.

Service médical commun (Genève)

28H. 30 Les ressources nécessaires à ce titre (1 033 400 dollars) représentent un accroissement de ressources de 53 800 dollars correspondant à l'augmentation de la part des dépenses du Service médical de Genève qui est à la charge de l'ONU. Cette augmentation est imputable à deux facteurs :

a) La réévaluation par l'Organisation mondiale de la santé (qui gère le service médical commun) du coût effectif des services actuellement fournis;

b) Le fait que le pourcentage des dépenses qui sont à la charge de l'ONU a été porté de 35 à 36 p. 100 en raison d'une utilisation accrue du Service médical par le personnel de l'ONU.

Frais de voyage du personnel

28H. 31 Les ressources nécessaires à ce titre (6 100 dollars) permettraient de couvrir le coût de deux voyages par an entre Genève et New York à l'occasion des délibérations du Comité des nominations et des promotions et aux fins de consultations sur des questions de recrutement et d'administration.

I. - Division des services généraux (Genève)

TABLEAU 28I.1 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
45 162,0 ^{a/}	Dollars 1 062,3	% 2,3	Dollars (375,3)	% (0,8)	Dollars 285,0	% 0,6	Dollars 972,0	% 2,1	46 134,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
46 224,3	(375,3)	-	69,6	(305,7)	(0,6)%

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs. 46 134,0

(46 134,0)

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

a/ Dont une somme de 44 100 dollars qui figurait précédemment au chapitre intitulé "Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien" (chap. 32 du présent projet) (voir par. 28I.38). Non compris une somme de 284 000 dollars prise en compte dans la partie D du présent chapitre (Bureau des services généraux, New York) (voir par. 28I.42) et une somme de 57 500 dollars prise en compte au chapitre 27 B (Service d'information, Genève) (voir par. 28I.43, 28I.44 et 28I.45).

TABLEAU 28I. 2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979				Dépenses supplémentaires			Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)
			Postes permanents de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)			
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)					
1. Cabinet du Chef de la Division	606,7	-	-	-	10,2	0,3	0,3	(0,2)	10,3	10,3	617,0
2. Archives, dossiers et courrier	1 880,2 ^{a/}	-	-	-	32,4	0,3	0,3	-	32,7	32,7	1 912,9
3. Service des bâtiments et services techniques	7 168,5	-	-	-	114,9	15,8	15,8	(15,5) ^{b/}	115,2	115,2	7 283,7
4. Section de la sécurité	4 738,5	-	-	-	61,1	39,7	39,7	387,6 ^{c/}	488,4	488,4	5 226,9
5. Service des achats, des transports et des travaux divers	13 257,4	55,7	-	-	192,4	65,7	65,7	(404,8) ^{d/}	(146,7)	(202,4)	13 055,0
6. Services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes	17 510,7 ^{e/}	-	-	-	-	618,5	618,5	(0,4)	618,1	618,1	18 128,8
Total	45 162,0	55,7	-	-	411,0	740,3	740,3	(33,3)	1 118,0	1 062,3	46 224,3

a Le sous-programme "Archives, dossiers et courrier" relevait précédemment du Service des achats, des transports et des travaux divers.

a Le sous-programme "Archives, dossiers et courrier" relevait précédemment du Service des achats, des transports et des travaux divers.

b Soit une diminution des ressources nécessaires pour les traitements et salaires et les dépenses communes de personnel correspondant à la différence entre le coût de trois postes temporaires calculé selon les taux standards (198 600 dollars) et le montant des crédits forfaitaires prévus pour du personnel temporaire (210 400 dollars aux taux de 1979) et à un ajustement négatif d'ordre technique de 3 700 dollars (voir par. 28I.17).

c Soit une augmentation des ressources nécessaires pour les traitements et salaires et les dépenses communes de personnel (397 200 dollars) résultant du transfert du Service des achats, des transports et des travaux divers à la Section de la sécurité des six

postes d'agent des services généraux mentionnés au paragraphe 28I.22, moins la différence (7 600 dollars) entre le coût, calculé aux taux standards, des 12 postes temporaires mentionnés au paragraphe 28I.24 (794 200 dollars) et le montant du crédit forfaitaire ouvert pour du personnel temporaire (801 800 dollars aux taux de 1979) et un ajustement négatif d'ordre technique de 2 000 dollars.

d Soit la diminution des ressources nécessaires pour les traitements, les salaires et les dépenses communes de personnel (397 200 dollars) résultant du transfert des six postes d'agent des services généraux mentionnés au paragraphe 28I.22 et un ajustement négatif d'ordre technique de 7 600 dollars.

e Dont une somme de 44 100 dollars qui figurait précédemment au chapitre intitulé "Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien" (chap. 32 du présent projet). Non compris une somme de 284 000 dollars prise en compte dans la partie D du présent chapitre (Bureau des services généraux, New York) et une somme de 57 500 dollars prise en compte au chapitre 27 B (Service d'information, Genève).

TABLEAU 281.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES
POUR 1980-1981 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %
		Révaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale			
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%		
1. Cabinet du Chef de la Division	606,7	10,3	1,6	-	-	2,1	0,3	12,4	2,0	619,1	-
2. Archives, dossiers et courrier	1 880,2	32,7	1,7	-	-	0,8	-	33,5	1,7	1 913,7	-
3. Service des bâtiments et services techniques	7 168,5	115,2	1,6	80,2	1,1	4,7	-	200,1	2,7	7 368,6	1,4
4. Section de la sécurité	4 738,5	488,4	10,3	18,6	0,3	2,6	-	509,6	10,7	5 248,1	0,3
5. Service des achats, des transports et des travaux divers	13 257,4	(202,4)	(1,5)	107,7	0,8	10,4	-	(84,3)	(0,6)	13 173,1	1,1
6. Services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes	17 510,7 ^{a/}	618,1	3,5	(561,8)	(3,3)	264,4	1,5	300,7	1,7	17 811,4	(3,2)
Total	45 162,0	1 062,3	2,3	(375,3)	(0,8)	285,0	0,6	972,0	2,1	46 134,0	(0,6)

a/ Dont une somme de 44 100 dollars qui figurait précédemment au chapitre intitulé "Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien" (chap. 32 du présent projet). Non compris une somme de 284 000 dollars prise en compte dans la partie D du présent chapitre (Bureau des services généraux, New York) et une somme de 57 500 dollars prise en compte au chapitre 27 B (Service d'information, Genève).

TABLEAU 28I. 4 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Division des services généraux (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	4	4	-	-	4	4
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	3	4	-	-	3	4
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	2	6	-	-	2	6
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	10	5	-	-	10	5
Total	20	20	-	-	20	20
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	11	11	-	-	11	11
Autres classes	213	215	-	-	213	215
Total	224	226	-	-	224	226
<i>Autres catégories</i>						
Travailleurs manuels	109	110	-	-	109	110
Total	109	110	-	-	109	110
TOTAL GENERAL	353	356	-	-	353	356

I. — Division des services généraux (Genève)

28I.1 Les attributions de la Division des services généraux demeurent celles qui étaient indiquées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977⁹. C'est simplement par souci d'une plus grande rigueur dans la présentation que le sous-programme "Archives, dossiers

et courrier", qui relevait précédemment du Service des achats, des transports et des travaux divers, est présenté séparément.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

28I.2 Les ressources nécessaires pour l'ensemble de la Division (compte non tenu de l'inflation) accusent une diminution de 375 300 dollars. On trouvera plus loin des explications détaillées dans les paragraphes consacrés aux différentes unités administratives.

⁹ Documents officiels de l'Assemblée générale, trentième session, Supplément No 6 (A/10006), vol. VI, par. 22.244.

1. - CABINET DU CHEF DE LA DIVISION

TABLEAU 28I. 5 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	475,7	8,3	-	1,6	9,9	485,6
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	3,6	0,1	-	-	0,1	3,7
Dépenses communes de personnel	123,7	1,7	-	0,5	2,2	125,9
Frais de voyage du personnel	3,0	0,2	-	-	0,2	3,2
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,7	-	-	-	-	0,7
Total	606,7	10,3	-	2,1	12,4	619,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
617,0	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	619,1
----------------------	-------

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(619,1)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 28I. 6 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Cabinet du chef de la Division

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Total	3	3	-	-	3	3
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	1	1	-	-	1	1
Total	2	2	-	-	2	2
TOTAL GENERAL	5	5	-	-	5	5

1. — CABINET DU CHEF DE LA DIVISION

28I.3 Les attributions du Cabinet du chef de la Division demeurent celles qui étaient indiquées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977¹⁰.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

28I.4 Les ressources nécessaires pour l'ensemble des objets de dépense équivalent à celles prévues pour l'exercice biennal 1978-1979.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28I.5 Un crédit de 3 700 dollars, montant équivalent à celui du crédit ouvert pour l'exercice en cours, est demandé

pour permettre le remplacement des fonctionnaires en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité; le montant de ce crédit a été calculé d'après celui des dépenses engagées dans le passé.

Frais de voyage du personnel

28I.6 Un crédit de 3 200 dollars, montant équivalent à celui du crédit ouvert pour l'exercice en cours, est demandé pour couvrir les frais de voyage en mission des fonctionnaires de la Division; ce montant a été calculé d'après le coût des voyages que les fonctionnaires ont dû effectuer dans le passé pour contrôler la qualité des services rendus par les principaux distributeurs, chercher des sources d'approvisionnement en fournitures et matériel et se tenir au courant des innovations techniques.

¹⁰ *Ibid.*, par. 22.249.

2. — ARCHIVES, DOSSIERS ET COURRIER^a

TABLEAU 28I.7 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS.

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	1 489,0	26,4	-	0,7	27,1	1 516,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	3,0	0,2	-	-	0,2	3,2
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	2,0	0,1	-	-	0,1	2,1
Dépenses communes de personnel	386,2	6,0	-	0,1	6,1	392,3
Total	1 880,2	32,7	-	0,8	33,5	1 913,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 912,9	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 1 913,7

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(1 913,7)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

^a Le sous-programme "Archives, dossiers et courrier" relevait auparavant du Service des achats, des transports et des travaux divers (voir par. 28I.7).

TABLEAU 28I. 8 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Sous-programme : archives, dossiers et courrier

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	2^{a/}	2	-	-	2	2
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	2	2	-	-	2	2
Autres classes	23	23	-	-	23	23
Total	25^{a/}	25	-	-	25	25
<i>Autres catégories</i>						
Agents locaux						
Travailleurs manuels						
Service de sécurité						
Service mobile						
Total						
TOTAL GENERAL	27^{a/}	27	-	-	27	27

a/ Les postes affectés à ce sous-programme faisaient auparavant partie de l'effectif du Service des achats, des transports et des travaux divers.

2. – ARCHIVES, DOSSIERS ET COURRIER

28I.7 Le sous-programme "Archives, dossiers et courrier", qui relevait auparavant du Service des achats, des transports et des travaux divers, est maintenant présenté séparément, étant donné que les services visés sont suffisamment différenciés pour faire l'objet d'un sous-programme distinct; ce sous-programme est exécuté par les unités administratives chargées de l'enregistrement, des dossiers et du courrier ainsi que du service de la valise diplomatique. Les fonctions correspondantes sont exposées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, sect. S, p. 14, février 1976).

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

28I.8 Les ressources nécessaires pour faire face à l'ensemble des dépenses équivalent à celles prévues pour l'exercice biennal 1978-1979.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28I.9 Un crédit de 3 200 dollars (montant équivalent à celui du crédit ouvert pour l'exercice en cours) est demandé pour permettre le remplacement des fonctionnaires en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité; cette somme a été calculée d'après le montant des dépenses engagées à cette fin dans le passé.

Heures supplémentaires

28I.10 Un crédit de 2 100 dollars (montant équivalent à celui du crédit ouvert pour l'exercice en cours) est demandé pour le paiement d'heures supplémentaires durant les périodes de pointe, en particulier pour ce qui est du courrier et de la valise diplomatique. Ce montant a été calculé d'après celui des dépenses engagées dans le passé.

3. — SERVICE DES BATIMENTS ET SERVICES TECHNIQUES

TABLEAU 28I. 9 — ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépenses	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	5 333,2	93,8	63,8	2,6	160,2	5 493,4
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	56,2	2,0	-	0,3	2,3	58,5
Crédit global pour du personnel temporaire	203,3	(203,3)	-	-	(203,3)	-
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	189,2	6,7	-	1,0	7,7	196,9
Postes temporaires	-	157,8	-	-	157,8	157,8
Dépenses communes de personnel	1 386,6	58,2	16,4	0,8	75,4	1 462,0
Total	7 168,5	115,2	80,2	4,7	200,1	7 368,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
7 383,7	80,2	-	23,2	103,4	1,4%

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 7 368,6

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

(7 368,6)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABLEAU 28I. 10 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service des bâtiments et services techniques

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	2	-	-	-	2
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	3	1	-	-	3	1
Total	6	6	-	-	6	6
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	5	5	-	-	5	5
Autres classes	23	23	-	-	23	23
Total	28	28	-	-	28	28
<i>Autres catégories</i>						
Travailleurs manuels	63	64	-	-	63	64
Total	63	64	-	-	63	64
TOTAL GENERAL	97	98	-	-	97	98

3. — SERVICE DES BATIMENTS ET SERVICES TECHNIQUES

28I. 11 Les attributions du Service des bâtiments et services techniques demeurent celles qui étaient exposées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977¹¹.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Poste nouveau

28I. 12 A l'heure actuelle, trois serruriers s'occupent de la totalité des réparations et des travaux d'entretien à effectuer sur les serrures de porte, châssis de fenêtre et autres éléments métalliques des bâtiments du complexe du Palais des Nations, y compris la nouvelle aile et ses diverses dépendances. L'adjonction au complexe de la nouvelle aile, du bâtiment du Petit-Sacconnex et de la villa Le Bocage, avec ses dépendances, a entraîné au cours des 10 dernières années un surcroît de travail considérable. C'est pour y faire face et permettre de rattraper le retard accumulé dans l'exécution du programme d'entretien qu'un poste supplémentaire de travailleur manuel est demandé.

Reclassement de postes

28I. 13 On se propose de reclasser le poste du chef de la Section des services techniques de P-2 à P-3 compte tenu des responsabilités qu'il comporte (supervision de l'exploitation, de l'entretien, de la modernisation et du renouvellement de la totalité des installations techniques du Palais des Nations et des bâtiments annexes gérés par l'ONU). Le chef de la Section est en outre appelé à participer à l'élaboration des demandes de crédits pour les gros travaux d'entretien et les travaux d'entretien courant, ainsi que pour les transformations et améliorations des installations.

28I. 14 On se propose de reclasser également le poste du chef de la Section des bâtiments, parcs et jardins de P-2 à P-3, compte tenu des responsabilités qu'il comporte (responsabilité technique à tous les travaux de construction et de tous les travaux d'amélioration et d'entretien des bâtiments, parcs et jardins appartenant à l'Office des Nations Unies à Genève, et gestion des crédits correspondants).

28I. 15 Ces deux reclassements sont proposés à la suite de la réévaluation des responsabilités que comportent les postes d'administrateur de la Division, réévaluation qui a été faite par la Section du classement des emplois du Bureau des services du personnel.

¹¹ *Ibid.*, par. 22.259.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28I.16 Les ressources nécessaires pour permettre de remplacer les fonctionnaires en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité et de faire face aux pointes de travail se chiffrent à 58 200 dollars (montant équivalant à celui des ressources prévues pour l'exercice en cours). Cette somme a été calculée d'après le montant des dépenses effectuées dans le passé; l'effectif permanent comptant 92 postes d'agent des services généraux, cette somme représente pour l'exercice biennal l'équivalent d'environ sept jours de travail temporaire par poste permanent.

Crédit global pour du personnel temporaire/postes temporaires

28I.17 Le crédit forfaitaire de 203 300 dollars inscrit au budget de l'exercice en cours devait permettre de couvrir le coût (rémunération et dépenses communes de personnel) des services de trois standardistes dont on a besoin au Centre William Rappard. L'ONU rembourse le coût de ces

services au secrétariat de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT) en vertu d'un accord permanent; 198 600 dollars seront nécessaires à cette fin pour le prochain exercice. Pour des raisons d'ordre administratif, les traitements, calculés aux taux standards, figurent sous la nouvelle rubrique "Postes temporaires" (157 800 dollars); les dépenses communes de personnel (40 800 dollars) figurent sous la rubrique pertinente.

Heures supplémentaires

28I.18 Les ressources nécessaires pour la rémunération des heures supplémentaires proprement dites et le versement de compléments de rémunération aux fonctionnaires affectés aux équipes ordinaires de nuit ou de week-end se chiffrent à 195 000 dollars, montant équivalant à celui du crédit ouvert pour l'exercice en cours. Il est prévu de payer des heures supplémentaires pour la mise en place, la transformation, l'exploitation et l'entretien des installations techniques; les prévisions ont été établies d'après le montant des dépenses effectuées en 1978.

4. — SECTION DE LA SECURITE

TABLEAU 28I.11 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

A. — COÛTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	2 869,9	365,5	14,8	0,7	381,0	3 250,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	21,3	0,8	-	0,1	0,9	22,2
Crédit global pour du personnel temporaire	774,5	(774,5)	-	-	(774,5)	-
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	326,6	11,6	-	1,7	13,3	339,9
Postes temporaires	-	631,2	-	-	631,2	631,2
Dépenses communes de personnel	746,2	253,8	3,8	0,1	257,7	1 003,9
Total	4 738,5	488,4	18,6	2,6	509,6	5 248,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
5 226,9	18,6	-	-	18,6	0,3%

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	5 248,1
	(5 248,1)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

TABLEAU 28I. 12 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Section de la sécurité

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	1	-	-	-	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	2	1	-	-	2	1
Total	2	2	-	-	2	2
<i>Agents des services généraux</i>						
Classes autres que la première classe	53	59	-	-	53	59
Total	53	59 ^{a/}	-	-	53	59
TOTAL GENERAL	55	61	-	-	55	61

a/ Dont six postes de planton/huissier transférés du Service des achats, des transports et des travaux divers.

4. — SECTION DE LA SECURITE

28I. 19 Les attributions de la Section de la sécurité demeurent celles qui étaient indiquées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977¹².

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

28I. 20 L'accroissement des ressources nécessaires pour ce sous-programme (18 600 dollars) s'explique par le reclassement de poste proposé plus loin; pour tous les autres objets de dépense, les ressources nécessaires équivalent à celles prévues pour l'exercice 1978-1979.

Reclassement de poste

28I. 21 Conformément aux recommandations de la Section du classement des emplois du Bureau des services du personnel, il est proposé de reclasser le poste du chef de la Section de la sécurité de P-2 à P-3 compte tenu des attributions et des responsabilités qu'il comporte (responsabilité d'ensemble des services de sécurité, de prévention des incendies et de contrôle fournis pour la protection des délégués, des personnalités en visite, des fonctionnaires et de tous les biens des Nations Unies à Genève).

Transfert de postes

28I. 22 Six postes de messenger/planton du Service des achats, des transports et des travaux divers ont été transférés à la Section de la sécurité à la suite d'une recommandation du Service de gestion administrative, qui a jugé que les attributions que comportent ces postes

s'apparentent davantage à celles des agents des services de sécurité qu'à celles des plantons ou huissiers. La base de ressources réévaluée a été majorée de 315 600 dollars pour ce qui est des traitements et salaires et 81 600 dollars pour ce qui est des dépenses communes de personnel.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28I. 23 Les ressources nécessaires pour recruter du personnel de sécurité supplémentaire durant les périodes de pointe se chiffrent à 22 100 dollars (montant équivalent à celui du crédit ouvert pour l'exercice en cours); cela représente, pour l'exercice biennal, l'équivalent d'environ 12 mois de travail.

Crédit global pour du personnel temporaire/postes temporaires

28I. 24 En attendant l'achèvement d'une étude des services de sécurité assurés au Palais des Nations et dans les autres locaux appartenant à l'ONU ou occupés par des services du Secrétariat, il est proposé de maintenir les ressources qui permettent de financer actuellement deux postes temporaires d'agent de la sécurité. Les titulaires de ces postes assurent la sécurité du Centre William Rappard, du complexe du Petit-Saconnex, de la villa Le Bocage et de ses dépendances. Le coût de ces postes (traitements et salaires et dépenses communes de personnel) était précédemment financé grâce à un crédit forfaitaire ouvert pour du personnel temporaire (774 500 dollars). Pour des raisons d'ordre administratif, les traitements et salaires, calculés aux taux standards, figurent maintenant sous la nouvelle rubrique "Postes temporaires" (631 200 dollars); les dépenses communes de personnel (163 200 dollars) figurent sous la rubrique pertinente.

¹² *Ibid.*, par. 22.254.

Heures supplémentaires

28I.25 Etant donné le caractère spécialisé des tâches accomplies par les agents de la Section de la sécurité, il n'est possible qu'exceptionnellement de recourir à du personnel temporaire plutôt qu'à la rémunération d'heures supplémentaires pour le remplacement des fonctionnaires en congé de maladie de longue durée ou durant les pointes de travail relativement brèves. En attendant l'achèvement de

l'étude d'ensemble mentionnée dans le paragraphe qui précède, on demande pour l'exercice biennal des ressources équivalant à celles prévues pour l'exercice en cours (338 200 dollars aux taux révisés de 1979). Au vu des dépenses effectuées dans le passé et de celles actuellement nécessaires, cette somme représente le minimum indispensable pour la rémunération des heures supplémentaires et le paiement des primes de week-end et du sursalaire de nuit.

5. — SERVICE DES ACHATS, DES TRANSPORTS ET DES TRAVAUX DIVERS

TABEAU 28I. 13 — ANALYSE DES COUTS GLOBAUX
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	9 000,2	(158,4)	114,6	2,9	(40,9)	8 959,3
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	157,7	(52,1)	-	0,5	(51,6)	106,1
Crédit global pour du personnel temporaire	511,3	(511,3)	-	-	(511,3)	-
Nettoyeurs à temps partiel	1 045,9	36,7	(36,3)	5,2	5,6	1 051,5
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	201,3	7,1	-	1,0	8,1	209,4
Postes temporaires	-	420,8	-	-	420,8	420,8
Dépenses communes de personnel	2 341,0	54,8	29,4	0,8	85,0	2 426,0
Total	13 257,4	(202,4)	107,7	10,4	(84,3)	13 173,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
13 055,0	107,7	-	46,4	154,1	1,1 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs	13 173,1
----------------------	----------

(13 173,1)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 28I. 14 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service des achats, des transports et des travaux divers

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	2	-	-	1	2
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	2	-	-	1	2
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	4	2	-	-	4	2
Total	7	7	-	-	7	7
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	113	109 ^{b/}	-	-	113	109
Total	116	112	-	-	116	112
<i>Autres catégories</i>						
Travailleurs manuels	46	46	-	-	46	46
Total	46	46	-	-	46	46
TOTAL GENERAL	169^{a/}	165	-	-	169	165

a/ Non compris 27 postes (un P-3, deux P-2, deux postes d'agent des services généraux de 1^{re} classe et 23 postes d'agent des services généraux d'autres classes) maintenant affectés au sous-programme "Archives, dossiers et courrier".

b/ Non compris six postes de planton/huissier transférés à la Section de la sécurité.

5. — SERVICE DES ACHATS, DES TRANSPORTS ET DES TRAVAUX DIVERS

28I. 26 Comme il est dit plus haut au paragraphe 28I.7, le sous-programme "Archives, dossiers et courrier", qui relevait auparavant du Service des achats, des transports et des travaux divers, est maintenant présenté séparément. A tous autres égards, les attributions du Service des achats, des transports et des travaux divers demeurent celles qui étaient indiquées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977¹³.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Postes nouveaux

28I. 27 Le volume du trafic acheminé par le Centre de relais s'est très fortement accru au cours des dernières

années. De 20 millions de mots en 1972, il est passé à 97 millions de mots en 1978; entre 1977 et 1978, on a enregistré un accroissement de 22 p. 100. Le Centre a aussi été doté récemment d'installations et de circuits supplémentaires, notamment des circuits radio de transmission par télécriteur desservant directement Addis-Abeba et Nairobi. Au cours du présent exercice, on a jugé indispensable, pour que le Centre puisse fonctionner efficacement en dépit de l'insuffisance des crédits ouverts pour du personnel temporaire, d'y transférer provisoirement deux postes que l'on a attribués à des opérateurs de télécriteur. Grâce à la rationalisation de l'exploitation et à l'installation de matériel moderne, l'augmentation du volume de travail n'a pas nécessité un renforcement proportionnel des effectifs du Centre; la complexité de l'exploitation et l'expansion spectaculaire du trafic exigent néanmoins que l'on étoffe l'effectif du personnel spécialisé du Centre si l'on veut que celui-ci continue de s'acquitter convenablement d'une tâche dont les exigences sont peu communes. Deux postes

¹³ *Ibid.*, par. 22.251.

supplémentaires d'agent des services généraux (opérateurs de téléscrip-teur) sont donc demandés.

Reclassement de postes

28I. 28 Les demandes de reclassement présentées ci-après font suite à une réévaluation d'ensemble des attributions et des responsabilités que comportent tous les postes d'administrateur de l'Office des Nations Unies à Genève, à laquelle a procédé la Section du classement des emplois du Bureau des services du personnel.

28I. 29 Il est proposé de reclasser de P-3 à P-4 le poste du chef de la Section des achats et des magasins. Le titulaire de ce poste, outre qu'il dirige la Section, qui dresse les cahiers des charges et établit les normes auxquelles doivent répondre les articles fournis, lance des appels d'offres et procède à l'achat et à la distribution d'accessoires, de mobilier, de matériel et de fournitures, est chargé d'un service commun d'achat qui permet à plusieurs organisations internationales établies à Genève d'effectuer des achats en gros.

28I. 30 La Section des transports, des voyages et du Service commun de logement s'occupe du transport, de l'assurance et du dédouanement de tous les articles achetés par l'Office des Nations Unies à Genève, donne suite aux autorisations de voyage et aux demandes de remboursement de frais de voyage présentées par les fonctionnaires de l'Organisation et des institutions spécialisées et par les membres des délégations et en assure le contrôle, et gère un service commun de logement à l'usage des fonctionnaires de l'ONU et des institutions spécialisées et des membres des missions permanentes. Etant donné les attributions et les responsabilités que comportent la supervision et la direction de ces activités, il est proposé de reclasser de P-2 à P-3 le poste du chef de la Section.

28I. 31 Il est proposé de reclasser également de P-2 à P-3 le poste de chef de la Section de la comptabilité et des inventaires, étant donné les responsabilités que comporte la supervision de cette section, chargée de tenir les livres comptables et autres registres contenant des informations nécessaires pour l'établissement des demandes de crédits, de suivre l'exécution du budget et d'en rendre compte périodiquement, de s'occuper des factures et des paiements effectués par l'Organisation, d'inventorier tous les biens de l'ONU à Genève et d'écouler les biens excédentaires.

Transferts de postes

28I. 32 Comme il est dit plus haut au paragraphe 28I.22, six postes de planton/huissier ont été transférés du Service des achats, des transports et des travaux divers à la Section de la sécurité.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28I. 33 Les ressources prévues sous cette rubrique (105 600 dollars, soit l'équivalent du crédit ouvert pour

l'exercice en cours) doivent permettre de recruter du personnel temporaire pour remplacer les fonctionnaires en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité et d'écouler le travail en période de pointe. Le montant prévu représente, aux taux de rémunération standards, l'équivalent de 90 mois de travail pour l'exercice biennal, alors que le tableau d'effectifs comprend 166 postes d'agents des services généraux. On estime que 40 de ces 90 mois de travail seront utilisés durant les périodes de pointe; les 50 mois de travail restants permettront de remplacer les fonctionnaires en congé de maladie ou de maternité; on a tablé dans ce dernier cas sur l'hypothèse d'une moyenne biennale de 7 jours d'absence par fonctionnaire.

Crédit global pour du personnel temporaire/postes temporaires

28I. 34 Le crédit global de 511 300 dollars ouvert pour l'exercice biennal en cours a permis de financer le coût (traitements et dépenses communes de personnel) de huit postes d'agent des services généraux (plantons et commis) qui permettent au Service des achats, des transports et des travaux divers de desservir le Centre William Rappard ainsi que la villa Le Bocage et ses dépendances. L'expérience montre que ces postes constituent le minimum indispensable pour desservir convenablement les unités administratives installées dans ces locaux. Pour des raisons d'ordre administratif, les traitements, calculés aux taux standards, figurent maintenant sous la nouvelle rubrique "Postes temporaires" (420 800 dollars), tandis que les dépenses communes de personnel (108 800 dollars) sont inscrites sous la rubrique pertinente.

Nettoyeurs à temps partiel

28I. 35 Les ressources prévues sous cette rubrique (1 046 300 dollars) accusent une diminution de 36 300 dollars qui tient à ce que l'on prévoit de recourir de plus en plus aux services contractuels de nettoyage, à mesure que des nettoyeurs à temps partiel prendront leur retraite ou démissionneront; les services contractuels de nettoyage font partie des services dont le coût n'est pas imputé sur les programmes.

Heures supplémentaires

28I. 36 Les ressources prévues sous cette rubrique (208 400 dollars, soit l'équivalent du crédit ouvert pour l'exercice en cours) ont été calculées compte tenu des dépenses engagées durant l'exercice en cours, notamment par suite de la très forte augmentation du trafic téléphonique acheminé par le Centre de relais de Genève. Ces ressources doivent permettre de rémunérer les heures supplémentaires proprement dites et de verser des primes de week-end ou un sursalaire de nuit aux agents faisant partie des équipes normales de week-end ou de nuit.

6. - SERVICES COMMUNS DONT LE COUT N'EST PAS IMPUTE SUR LES PROGRAMMES

TABLEAU 28I. 15 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Location et entretien des locaux	5 482,4 ^{a/}	192,9	(127,2)	83,7	149,4	5 631,8
Eclairage, chauffage, énergie et eau	3 892,8	137,4	(617,8)	51,4	(429,0)	3 463,8
Location et entretien du matériel	832,8	29,4	(62,0)	12,1	(20,5)	812,3
Communications	3 180,9	112,0	762,0	61,1	935,1	4 116,0
Autocommutateur télégraphique	83,1 ^{b/}	3,2	(86,3)	-	(83,1)	-
Services divers	1 127,9 ^{c/}	41,0	(10,0)	17,4	48,4	1 176,3
Fournitures et accessoires	1 455,2 ^{d/}	51,2	(20,5)	22,3	53,0	1 508,2
Achat de mobilier et de matériel	1 455,6 ^{e/}	51,0	(420,0)	16,4	(352,6)	1 103,0
Total	17 510,7	618,1	(581,8)	264,4	300,7	17 811,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
18 128,8	(581,8)	-	-	(581,8)	(3,2) %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 17 811,4

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(17 811,4)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

a/ Dont une somme de 44 100 dollars qui figurait précédemment au chapitre intitulé "Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien" (chapitre 32 du présent projet).

b/ Non compris une somme de 284 000 dollars maintenant prise en compte au chapitre 28D (Bureau des services généraux, New York).

c/ Non compris une somme de 16 500 dollars maintenant prise en compte au chapitre 26B (Service d'information, Genève).

d/ Non compris une somme de 9 700 dollars maintenant prise en compte au chapitre 27B (Service d'information, Genève).

e/ Non compris une somme de 31 300 dollars maintenant prise en compte au chapitre 27B (Service d'information, Genève).

6. — SERVICES COMMUNS DONT LE COUT N'EST PAS IMPUTE SUR LES PROGRAMMES

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

28I.37 Les prévisions ont été faites après une analyse très détaillée des dépenses effectuées dans le passé, analyse menée dans le souci de réaliser des économies sur les postes de dépense qui se prêtent à un contrôle central. Comme il est expliqué sous les rubriques qui suivent, les chiffres positifs et négatifs qui figurent dans la colonne "Accroissement des ressources" du tableau 28I.15 sont, en partie, le résultat de corrections visant à remédier à des surestimations ou à des sous-estimations des dépenses prévues dans le budget de 1978-1979, lequel ne faisait que reprendre les prévisions figurant dans celui de 1976-1977.

Location et entretien des locaux

28I.38 Les ressources prévues sous cette rubrique (5 548 100 dollars) doivent permettre de financer les services contractuels d'entretien des bâtiments, parcs et jardins ainsi que les services contractuels de nettoyage. Comme l'indique la note a du tableau 28I.15, les crédits couverts à cette rubrique comprennent un montant de 44 100 dollars pour la location du terrain sur lequel se trouve le complexe du Petit-Saconnex qui figurait précédemment au chapitre 32. La réduction prévue de 127 200 dollars devrait être rendue possible par des économies systématiques sur les petits travaux de transformation des locaux (88 400 dollars) et les services contractuels de nettoyage (66 800 dollars) en partie contrebalancées par une augmentation des frais d'entretien des bâtiments, parcs et jardins (28 000 dollars).

Electricité, chauffage, énergie et eau

28I.39 Les ressources prévues sous cette rubrique (3 412 400 dollars) ont été calculées d'une part d'après la consommation d'électricité, d'eau et de combustibles enregistrée en 1978 et, d'autre part, compte tenu des tarifs en vigueur en janvier 1979 pour l'électricité et l'eau et des prix moyens payés en 1978 pour les combustibles. Les prix des combustibles ont été en moyenne plus élevés en 1979 qu'en 1978, mais il n'est pas question de demander un relèvement des crédits en prévision d'une hausse des prix par rapport à 1979 sans avoir préalablement étudié de près le mouvement des prix. Encore que la consommation de combustibles soit sujette à des variations saisonnières, il semble que les prévisions pour l'exercice en cours aient été largement calculées. Aussi les ressources prévues sont-elles inférieures de 617 800 dollars à la base des ressources réévaluée de l'exercice en cours.

Location et entretien du matériel

28I.40 Les ressources prévues sous cette rubrique (500 200 dollars) ont été calculées en prévision d'une réduction des dépenses de 62 000 dollars par rapport à l'exercice en cours; le montant de cette réduction a été déterminé d'après les dépenses engagées au cours des années passées, y compris 1978, réévaluées aux prix de 1979. Bien que le mouvement de certains prix semble justifier une augmentation des ressources, on espère pouvoir néanmoins réaliser l'économie indiquée grâce à un effort de rationalisation.

Communications

28I.41 Durant l'exercice biennal en cours et les exercices précédents, on a enregistré un important accroissement du trafic sur tout le réseau de communications des Nations Unies, et en particulier du volume du courrier acheminé par la valise diplomatique. Les ressources prévues pour les communications (4 054 900 dollars) accusent une augmentation de 762 000 dollars, qui tient à la fois à ce que les prévisions pour l'exercice en cours se sont révélées être en deçà de la réalité et à ce qu'on prévoit une nouvelle augmentation des frais de télégraphe, de télex, de téléphone (communications interurbaines), d'affranchissement et d'acheminement de la valise diplomatique. Rien que pour la valise diplomatique, le volume du courrier acheminé s'est accru de 22 p. 100 entre 1976 et 1978. De plus, l'institution récente d'un système de taxation par impulsions périodiques pour les communications téléphoniques urbaines est venue grever considérablement le montant des factures de téléphone. Les dépenses ont continué d'augmenter durant l'exercice en cours en dépit des mesures administratives prises pour les contenir et l'on s'attend que cette tendance se poursuive en 1980-1981. On espère malgré tout que des économies pourront être réalisées, de sorte que les ressources prévues sont inférieures d'environ 11 p. 100 aux estimations des dépenses pour 1978-1979. Les ressources ont également été calculées en tenant compte d'une économie de 80 000 dollars que devrait permettre le transfert à Vienne, en 1979, de la Division des stupéfiants, du secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants et de la Division des affaires sociales.

Autocommutateur télégraphique électronique

28I.42 Un crédit de 367 100 dollars avait été ouvert pour l'exercice 1978-1979 pour la location et l'entretien de l'autocommutateur télégraphique électronique de Genève; pour des raisons d'ordre administratif, une partie de cette somme (284 000 dollars aux prix de 1978-1979) a été prise en compte pour le calcul de la base de ressources du Bureau des services généraux (New York) [chapitre 28D]. Le solde du crédit (86 300 dollars aux taux révisés de 1979) pourra être annulé.

Services divers

28I.43 Un crédit de 16 500 dollars (aux prix de 1978-1979) avait été ouvert pour l'exercice en cours pour la prestation de services aux agences de presse; cette somme est maintenant prise en compte pour le calcul de la base de ressources du Service d'information (Genève). Les ressources prévues sous cette rubrique (1 158 900 dollars compte non tenu de l'inflation) ont été calculées en prévision d'une économie de 10 900 dollars que devrait permettre le transfert à Vienne de la Division des stupéfiants, du secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants et de la Division des affaires sociales.

Fournitures et accessoires

28I.44 Un crédit de 9 700 dollars (aux prix de 1978-1979) avait été ouvert pour l'exercice en cours au titre de l'achat de fournitures pour le Service d'information;

cette somme est maintenant prise en compte pour le calcul de la base de ressources du Service d'information (Genève) [chapitre 27B]. Les ressources nécessaires pour l'exercice 1980-1981 (1 485 900 dollars compte non tenu de l'inflation) ont été calculées en prévoyant que le transfert à Vienne des unités administratives mentionnées dans le paragraphe précédent permettra d'économiser 20 500 dollars.

Achat de mobilier et de matériel

28I.45 Les ressources prévues sous cette rubrique (1 086 600 dollars compte non tenu de l'inflation), dont le montant est inférieur de 420 000 dollars à la base de ressources réévaluée de 1978-1979, doivent permettre d'acheter du mobilier et du matériel supplémentaires ou de remplacement pour l'ensemble des unités administratives relevant de l'Office des Nations Unies à Genève, y compris la Commission économique pour l'Europe (CEE) et le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe. Une somme de 31 300 dollars (aux prix de 1978-1979) avait été prévue sous la présente rubrique pour l'achat, durant l'exercice en cours, de matériel destiné au Service d'information; cette somme est maintenant prise en compte pour le calcul de la base de ressources du Service d'information (Genève) [chapitre 27B].

28I.46 Les ressources prévues pour le mobilier et les équipements comprennent 110 700 dollars pour l'achat d'articles nouveaux et 230 000 dollars pour le remplacement d'articles existants; elles ont été calculées en tenant compte des conséquences du transfert à Vienne des unités administratives mentionnées plus haut. Les ressources prévues pour l'achat de mobilier et d'équipements nouveaux sont destinées à concurrence de 36 400 dollars à compléter l'ameublement de certains locaux, dont le taux d'équipement n'atteint dans certains cas que 60 p. 100 du taux standard; le restant des ressources servira à acheter un fichier Cardex pour la Bibliothèque (22 500 dollars), des tables et des sièges pour le bar de la presse No 2 (37 500 dollars) et à acquérir des étagères et des meubles de classement divers (14 300 dollars). Le programme de renouvellement du mobilier et des équipements prévoit le remplacement de bureaux, de sièges, de tables, d'étagères et de mobilier de salle de conférence.

28I.47 Les ressources prévues pour l'achat du matériel de bureau comprennent 107 300 dollars pour du matériel supplémentaire et 242 000 dollars pour du matériel de remplacement. Le matériel supplémentaire comprendra des unités de composition IBM pour la Division des services généraux, la Bibliothèque et la CEE (61 500 dollars), 30 machines à dicter avec leurs accessoires pour la Division linguistique (24 800 dollars) et trois lecteurs de microfiches à tireuse incorporée destinés à la Division des droits de l'homme, à la CEE et au Service de recrutement pour l'assistance technique (21 000 dollars). Le programme de remplacement porte sur du matériel de bureau irréparable.

28I.48 Une somme de 29 000 dollars est prévue pour remplacer du matériel défectueux dans les cabines d'interprètes.

28I.49 Le programme d'achats de véhicules supplémentaires et de remplacement prévoit l'achat d'un camion de livraison et d'une fourgonnette de livraison (30 500 dollars) ainsi que le remplacement de trois véhicules (36 000 dollars).

28I.50 Les ressources prévues pour l'achat de matériel de télécommunications comprennent 19 500 dollars pour l'acquisition de matériel radio supplémentaire pour la Section de la sécurité, 20 000 dollars pour le remplacement du réseau intérieur d'appel par haut-parleur qui est techniquement dépassé, et 26 000 dollars pour le remplacement de magnétophones à cassettes vétustes.

28I.51 Les ressources prévues pour l'achat de matériel divers (235 600 dollars au total) comprennent 112 600 dollars pour l'acquisition de matériel supplémentaire et 123 000 dollars pour l'acquisition de matériel de remplacement. Le programme d'achat de matériel supplémentaire porte sur du matériel d'entretien des bâtiments (15 600 dollars), du matériel et des équipements de sécurité (18 000 dollars) et des articles divers (79 000 dollars). Le programme de remplacement porte sur de l'outillage d'atelier, des tondeuses à gazon et de l'outillage de jardin, du matériel et des équipements de sécurité et de régulation de la circulation, du matériel pour les cuisines des services de restauration et divers articles nécessaires aux services d'entretien.

J. - Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)

TABLEAU 28J. 1 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
4 663,0	62,7	1,3	(209,4)	(4,4)	326,9	7,0	180,2	3,8	4 843,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 725,7	(209,4)	-	-	(209,4)	(4,4) %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Appui aux structures administratives extra-budgétaires		
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	88,0	120,0
Fonds d'affectation spéciale pour les coordonnateurs de langue française :		
Traitements et dépenses communes de personnel	143,7	150,0
Fonds pour frais généraux provenant des droits d'inscription versés par les organismes et les délégations participant aux cours de langue de l'Organisation des Nations Unies (Genève) :		
Traitements et dépenses communes de personnel	130,3	132,6
Total a)	362,0	402,6
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	362,0	402,6

Total, coûts directs 5 245,8

(5 245,8)

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABLEAU 28J.2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
 (AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
1. New York :										
A. Bureau du Chef du Service	362,0	-	-	-	2,4	0,6	3,1	3,1	365,1	
B. Formation professionnelle	1 091,3	75,0 ^{a/}	-	91,6	6,4	13,5	111,5	36,5	1 127,8	
C. Cours de langues pour les fonctionnaires	1 492,8	-	-	-	19,2	18,5	62,9	62,9	1 555,7	
D. Concours et examens de recrutement	283,2	-	-	14,5	2,7	2,1	19,3	19,3	302,5	
Total partiel	3 229,3	75,0	-	106,1	30,7	34,7	196,8	121,8	3 351,1	
2. Genève	1 155,5	-	57,0	-	10,3	19,5	86,8	86,8	1 242,3	
3. Commissions régionales :										
A. Commission économique pour l'Afrique (CEA)	197,1	152,1 ^{c/}	-	-	-	2,1	2,1	(150,0)	47,1	
B. Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL)	39,9	-	-	-	-	1,8	1,8	1,8	41,7	
C. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)	30,0	-	-	-	-	1,5	1,5	1,5	31,5	
D. Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO)	11,2	-	-	-	-	0,8	0,8	0,8	12,0	
Total partiel	4 663,0	152,1	-	106,1	41,0	60,4	289,8	62,7	4 725,7	
Total	4 663,0	227,1	57,0	106,1	41,0	60,4	289,8	62,7	4 725,7	

a/ Cet ajustement correspond au coût de matériel fourni à l'Institut de langues étrangères de Beijing (Pékin) (dépense non renouvelable) (voir A.C.5/33/50).

b/ Cet ajustement spécial vise à rétablir un crédit correspondant à un poste P-2 prêté temporairement à Genève en 1978, qui avait été omis par inadvertance dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme.

c/ Voir par. 28J.47.

TABLEAU 28J.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES
POUR 1980-1981 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %		
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
1. New York :											
A. Bureau du Chef du Service	362,0	3,1	0,8	(198,0)	(54,6)	16,0	4,4	(178,9)	(49,4)	183,1	(54,2)
B. Formation professionnelle	1 091,3	36,5	3,3	(50,4)	(4,6)	94,3	8,6	80,4	7,3	1 171,7	(4,4)
C. Cours de langues pour les fonctionnaires	1 492,8	62,9	4,2	(34,6)	(2,3)	143,0	9,5	171,3	11,4	1 664,1	(2,2)
D. Concours et examens de recrutement	283,2	19,3	6,8	100,9	35,6	36,2	12,7	156,4	55,2	439,6	33,3
Total partiel	3 229,3	121,8	3,7	(182,1)	(5,6)	289,5	8,9	229,2	7,0	3 458,5	(5,4)
2. Genève	1 155,5	86,8	7,5	(104,1)	(9,0)	4,8	0,4	(12,5)	(1,0)	1 143,0	(8,3)
3. Commissions régionales :											
A. Commission économique pour l'Afrique (CEA)	197,1	(150,0)	(76,1)	19,4	9,8	10,1	5,1	(120,5)	(61,1)	76,6	41,1
B. Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL)	39,9	1,8	4,5	26,3	65,9	10,8	27,0	38,9	97,4	78,8	63,0
C. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)	30,0	1,5	5,0	22,1	73,6	8,4	28,0	32,0	106,6	62,0	70,1
D. Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO)	11,2	0,8	7,1	9,0	80,3	3,3	29,4	13,1	116,9	24,3	75,0
Total partiel	278,2	(145,9)	(52,4)	76,8	27,6	32,6	11,7	(36,5)	(13,1)	241,7	58,0
Total	4 663,0	62,7	1,3	(209,4)	(4,4)	326,9	7,0	180,2	3,8	2 843,2	(4,4)

TABLEAU 28J. 4 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	4	4	-	-	4	4
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	8	8	2	2	10	10
Total	18	18	2 ^{a/}	2 ^{a/}	20	20
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	15	15	2	2	17	17
Total	18	18	2 ^{b/}	2 ^{b/}	20	20
TOTAL GENERAL	36	36	4	4	40	40

a/ Postes financés par prélèvement sur le fonds d'affectation spéciale pour les coordonnateurs de langue française.

b/ Postes financés par les fonds pour frais généraux provenant des droits d'inscription versés par les organismes et les délégations participant aux cours de langue de l'Organisation des Nations Unies.

J. – Formation du personnel (New York, Genève et commissions régionales)

28J.1 Le Service de la formation et des examens s'occupe de toutes les activités de formation du personnel à New York, à Genève et dans les commissions régionales. Ses attributions et responsabilités sont décrites en détail dans le manuel sur l'organisation du Secrétariat [ST/SCB/Organisation, sect. P (II)].

28J.2 Le Service, qui fait partie de la Division de l'administration du personnel (Bureau des services du personnel), a pour objectif général d'accroître l'efficacité des fonctionnaires du Secrétariat.

28J.3 Le Service doit en particulier :

a) Planifier et organiser des cours de formation à la gestion et à l'administration en vue de créer des conditions propres à faciliter et promouvoir l'organisation des carrières;

b) Planifier et organiser des cours de langue;

c) Organiser, coordonner et administrer des concours en vue de la promotion d'agents des services généraux aux classes P-1 et P-2 de la catégorie des administrateurs et aux fins du recrutement de candidats extérieurs, en consultation avec les gouvernements intéressés, à l'échelon national, sous-régional ou régional, en cherchant à assurer une répartition géographique plus équitable des postes au Secrétariat.

1. -- NEW YORK

a) BUREAU DU CHEF DU SERVICE

TABLEAU 28J. 5 -- ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. -- COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	100,9	1,9	-	9,4	11,3	112,2
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	9,8	0,3	-	1,1	1,4	11,2
Formation d'administrateurs auxiliaires	208,0	-	(208,0)	-	(208,0)	-
Dépenses communes de personnel	32,2	0,6	-	3,2	3,8	36,0
Frais de voyage du personnel	11,1	0,3	10,0	2,3	12,6	23,7
Total	362,0	3,1	(198,0)	16,0	(178,9)	183,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
365,1	(198,0)	-	-	(198,0)	(54,2) %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 183,1

B. -- COUTS INDIRECTS REPARTIS

(183,1)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

TABLEAU 28J. 6 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Bureau du chef du Service

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Total	1	1	-	-	1	1
<i>Agents des services généraux</i>						
Agent de 2ème classe (G-4/1)	1	1	-	-	1	1
Total	1	1	-	-	1	1
TOTAL GENERAL	2	2	-	-	2	2

1. — NEW YORK

a) BUREAU DU CHEF DU SERVICE

28J.4 Les attributions et responsabilités de ce bureau sont décrites dans le manuel sur l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organisation, sect. P (II)].

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Heures supplémentaires*

28J.5 Il est proposé de maintenir pour 1980-1981 la base de ressources réévaluée pour 1978-1979, soit 10 100 dollars. Ce crédit, qui représente l'unique source de fonds dont le Service disposerait à ce titre, doit permettre de répondre aux besoins de tous les sous-programmes.

Formation d'administrateurs auxiliaires

28J.6 Il est proposé de retirer du budget du Service de la formation et des examens un montant de 208 000 dollars qui est inclus dans le montant réévalué de la base de ressources du Service pour le programme de formation d'administrateurs auxiliaires géré par l'UNITAR. En effet, ce programme, qui s'adresse à des personnes qui ne font pas partie du personnel de l'Organisation, sort du cadre des activités du Service de la formation et des examens et il

serait plus logique qu'il soit financé par des ressources extra-budgétaires. Cette opération permettrait de libérer des ressources qui pourraient être allouées à d'autres unités du Bureau des services du personnel.

Frais de voyage du personnel

28J.7 Des ressources d'un montant total de 21 400 dollars sont prévues à cette rubrique. Le montant réévalué de la base de ressources (11 400 dollars) doit permettre à des fonctionnaires du Service de se rendre dans les quatre commissions régionales, à l'Office des Nations Unies à Genève et à l'ONUDI, et de maintenir des contacts avec des établissements de formation aux Etats-Unis d'Amérique et ailleurs. L'accroissement des ressources qui est proposé (10 000 dollars) permettrait de poursuivre une activité précédemment financée par les crédits prévus pour le personnel temporaire affecté à des tâches générales dans le cadre du sous-programme relatif à la formation professionnelle; il correspond au coût des indemnités journalières de subsistance à verser à des administrateurs de New York qui organisent des séminaires dans leurs domaines de compétence respectifs aux sièges des commissions régionales lorsqu'ils se trouvent sur place en mission de longue durée pour d'autres raisons. Ce programme s'est avéré être un moyen efficace et peu coûteux d'améliorer les services de formation professionnelle offerts au personnel des commissions régionales.

b) FORMATION PROFESSIONNELLE

TABLEAU 28J. 7 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	240,1	4,5	-	22,2	26,7	266,8
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	101,4	2,5	(70,9)	3,4	(65,0)	36,4
Consultants	65,2	1,6	(36,8)	3,0	(32,2)	33,0
Dépenses communes de personnel	76,7	1,9	-	6,8	8,7	85,4
Frais de voyage du personnel	16,6	16,6	(16,6)	1,7	1,7	18,3
Formation de traducteurs et d'interprètes de langue russe à Moscou	305,1	7,5	-	31,9	39,4	344,5
Perfectionnement d'interprètes à Moscou	29,4	1,4	-	3,2	4,6	34,0
Formation de traducteurs et d'interprètes de langue chinoise à Beijing (Pékin)	75,0	75,0	-	15,4	90,4	165,4
Frais généraux de fonctionnement	-	-	24,0	2,4	26,4	26,4
Fournitures et accessoires	-	-	33,4	3,4	36,8	36,8
Mobilier et matériel	83,3	(74,5)	-	0,9	(73,6)	9,7
Etudes professionnelles et bourses	98,5	-	16,5	-	16,5	115,0
Total	1 091,3	36,5	(50,4)	94,3	80,4	1 171,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 127,8	(50,4)	-	-	(50,4)	(4,4) %

Total, coûts directs	1 171,7
----------------------	---------

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(1 171,7)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 28J. 8 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : formation professionnelle

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	3	3	-	-	3	3
<i>Agents des services généraux</i>						
Agent de 2 ^e me classe (G-4/1)	3	3	-	-	3	3
Total	3	3	-	-	3	3
TOTAL GENERAL	6	6	-	-	6	6

b) FORMATION PROFESSIONNELLE

28J. 8 Les attributions et responsabilités correspondant à ce programme sont décrites dans le manuel sur l'organisation du Secrétariat [ST/SGB/Organization, sect. P (II)].

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Personnel temporaire affecté à des tâches générales*

28J. 9 Les ressources nécessaires à ce titre (33 000 dollars) font apparaître une croissance négative de 70 900 dollars; ce dernier montant comprend une somme de 24 000 dollars désormais inscrite à la rubrique "Frais généraux de fonctionnement" et une somme de 34 400 dollars désormais inscrite à la rubrique "Fournitures et accessoires". Ces deux demandes de crédit sont expliquées respectivement aux paragraphes 28K.12 et 28J.13. Le solde, soit 13 500 dollars, peut être supprimé. Le montant prévu à la présente rubrique (33 000 dollars) permettra au Service d'organiser des activités de formation professionnelle, en particulier dans le domaine de la formation à la gestion.

Consultants

28J. 10 En raison du développement du programme de formation professionnelle au cours des dernières années, en particulier dans le domaine de la formation à la gestion, on pense pouvoir continuer à exécuter ce programme de façon satisfaisante en 1980-1981 tout en ramenant à 30 000 dollars les ressources à prévoir pour l'engagement de consultants, ce qui représente une croissance négative de 36 800 dollars.

Frais de voyage du personnel

28J. 11 Le montant prévu à cette rubrique (16 600 dollars), qui représente une réduction de 16 600 dollars par rapport au montant réévalué de la base de ressources de

1978-1979, est destiné à l'Institut de langues étrangères de Beijing (Pékin).

Frais généraux de fonctionnement

28J. 12 L'accroissement de ressources proposé à cette rubrique (24 000 dollars) qui correspond à un crédit précédemment inclus dans les crédits prévus pour le personnel temporaire affecté à des tâches générales permettra de louer des films et des vidéocassettes destinés à la formation et, si besoin est, de louer des locaux à l'extérieur.

Fournitures et accessoires

28J. 13 L'accroissement de ressources proposé à cette rubrique (33 400 dollars), qui correspond également à un crédit précédemment inclus dans les crédits prévus pour le personnel temporaire affecté à des tâches générales, est destiné à couvrir les frais d'abonnement à des périodiques et à des revues et l'achat de livres et de matériel pédagogique.

Mobilier et matériel

28J. 14 Le montant prévu à cette rubrique (8 800 dollars) doit permettre notamment d'acheter du matériel de laboratoire de langues et des épidiscopes destinés à être utilisés à New York et prêtés aux commissions régionales.

Etudes professionnelles et bourses

28J. 15 Le montant prévu (115 000 dollars) représente un accroissement de ressources de 16 500 dollars qui permettra de répondre, au moins partiellement, aux demandes de plus en plus nombreuses que présentent des fonctionnaires de New York, de Genève et des commissions régionales en vue d'obtenir une aide pour poursuivre à l'extérieur des études en rapport avec leurs fonctions officielles. Les crédits ouverts pour ce programme pour l'exercice en cours avaient été totalement utilisés dès la fin du premier trimestre de 1979.

c) COURS DE LANGUES POUR LES FONCTIONNAIRES

- TABLEAU 28J. 9 -- ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. -- COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	583,8	32,6	-	56,6	89,2	673,0
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	688,3	17,1	(54,4)	66,5	29,2	717,5
Dépenses communes de personnel	186,6	11,8	-	16,3	28,1	214,7
Fournitures et accessoires	-	-	6,0	0,6	6,6	6,6
Mobilier et matériel	34,1	1,4	(6,2)	3,0	(1,8)	32,3
Etudes professionnelles et bourses	-	-	20,0	-	20,0	20,0
Total	1 492,8	62,9	(34,6)	143,0	171,3	1 664,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 555,7	(34,6)	-	-	(34,6)	(2,2) %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Appui aux structures administratives extra-budgétaires		
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	88,0	120,0
Fonds d'affectation spéciale pour les coordonnateurs de langue française :		
Traitements et dépenses communes de personnel	55,6	62,6
Total a)	143,6	182,6
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	143,6	182,6

Total, coûts directs	1 846,7
----------------------	---------

B. -- COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(1 846,7)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	
--	--

TABLEAU 28J. 10 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : cours de langues pour les fonctionnaires

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	3	3	-	-	3	3
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	6 ^{a/}	7	1 ^{b/}	1 ^{b/}	7	8
Total	9	10	1	1	10	11
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	2	2	-	-	2	2
Autres classes	5	5	-	-	5	5
Total	7	7	-	-	7	7
TOTAL GENERAL	16	17	1	1	17	18

a/ Non compris un poste (P-2) prêté jusqu'à la fin de juin 1979 à la Section de la formation et des examens de Genève.

b/ Poste financé par prélèvement sur le fonds d'affectation spéciale pour les coordonnateurs de langue française.

c) COURS DE LANGUES POUR LES FONCTIONNAIRES

28J.16 Le Service de la formation et des examens organise des cours de langues dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe), afin d'assurer au Secrétariat l'équilibre linguistique recommandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 2480 B (XXIII) du 21 décembre 1968 et de donner aux fonctionnaires la possibilité d'apprendre de nouvelles langues officielles et de bénéficier des avantages que procure ce type de connaissances. Le programme comprend des cours ordinaires, des cours accélérés et des cours de conversation. Les cours ordinaires et les cours de conversation ont lieu en dehors des heures de travail et sont ouverts à tous les fonctionnaires, à titre volontaire. Ils sont également ouverts aux membres des missions permanentes et des organisations non gouvernementales, ainsi qu'aux fonctionnaires du PNUD et du FISE, moyennant le versement d'un droit d'inscription. En 1978, 4 600 étudiants ont suivi des cours de langues. Au cours de la même année, 687 étudiants se sont présentés aux examens d'aptitudes linguistiques et 456 les ont passés avec succès.

28J.17 Avant 1978, une contribution symbolique versée par le PNUD pour ceux de ses fonctionnaires inscrits aux cours de langues figurait en tant que recette au chapitre 2 des recettes. Depuis 1978, par suite d'une rationalisation

des procédures, le montant de cette contribution a été ajusté de façon à correspondre aux services effectivement accomplis et crédité au compte d'appui aux structures administratives extra-budgétaires. De cette manière, les fluctuations du volume des services fournis donnent lieu, à mesure qu'elles se produisent, à un ajustement correspondant du montant des ressources allouées au Service de la formation.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

28J.18 Les ressources nécessaires au budget ordinaire (651 000 dollars) font apparaître une réduction de 54 400 dollars, qui est partiellement compensée par une augmentation de 32 000 dollars des ressources qui seront allouées par le PNUD et le FISE au titre des activités de formation du personnel exécutées pour leur compte. Il y a lieu de noter à cet égard que ces sommes sont inscrites au chapitre 2 des recettes au titre des cours de langues ouverts, contre remboursement, aux membres des délégations, des organisations non gouvernementales et de la presse. Les recettes effectives de 1978 se sont élevées à 33 000 dollars sous cette rubrique.

Fournitures et accessoires

28J.19 Un montant de 6 000 dollars est prévu à ce titre pour les fournitures et le matériel pédagogique utilisés dans les classes.

Mobilier et matériel

28J.20 Les ressources nécessaires (29 300 dollars) doivent permettre de remplacer certains matériels, en particulier du matériel de laboratoire de langues, et d'acheter du mobilier et du matériel audio-visuel supplémentaire pour les salles de classes.

Etudes professionnelles et bourses

28J.21 Les ressources nécessaires à cette rubrique (20 000 dollars), qui est une nouvelle rubrique du sous-programme relatif aux cours de langues, permettraient au Directeur de chaque centre d'information des Nations Unies de recommander au Siège une personne au moins par exercice biennal qui serait autorisée à suivre des cours de langues à l'extérieur.

d) *CONCOURS ET EXAMENS DE RECRUTEMENT*

TABLEAU 28J.11 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) *Budget ordinaire*

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	139,0	1,8	-	12,3	14,1	153,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	24,3	14,8	(30,1)	1,0	(14,3)	10,0
Consultants	-	-	6,0	0,6	6,6	6,6
Postes temporaires	-	-	74,2	6,7	80,9	80,9
Dépenses communes de personnel	44,3	0,9	23,8	6,0	30,7	75,0
Frais de voyage du personnel	54,0	1,3	20,0	7,6	28,9	82,9
Imprimerie et reliure	4,3	0,1	(0,3)	0,5	0,3	4,6
Annonces dans la presse, etc.	6,4	0,2	(6,6)	-	(6,4)	-
Honoraires	-	-	10,0	-	10,0	10,0
Location et entretien du matériel	10,9	0,2	-	1,5	5,6	16,5
Total	283,2	19,3	100,9	36,2	156,4	439,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
302,5	100,9	-	-	100,9	33,3 %

2) *Fonds extra-budgetaires*

Total, coûts directs	439,6
----------------------	-------

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(439,6)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 28J. 12 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : concours et examens de recrutement

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Total	1	1	-	-	1	1
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	2	2	-	-	2	2
Total	3	3	-	-	3	3
TOTAL GENERAL	4	4	-	-	4	4

d) CONCOURS ET EXAMENS DE RECRUTEMENT

28J.22 Le Service de la formation et des examens organise et administre des concours de recrutement à des postes exigeant des aptitudes linguistiques spéciales et à des postes non linguistiques, à l'échelle du Secrétariat et à l'échelle mondiale. Il organise également des examens de recrutement à tous les postes de secrétariat du Siège. Peuvent s'y présenter les fonctionnaires de la catégorie des services généraux et toute personne postulant un emploi à l'Organisation. Cette année, conformément à la résolution 33/143 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1978, une responsabilité supplémentaire a été confiée au Service, à savoir organiser et administrer dans tous les lieux d'affectation des concours en vue de la promotion d'agents des services généraux à la catégorie des administrateurs.

28J.23 En 1978, 2 512 candidats se sont présentés à des concours; la même année, 5 537 candidats, qui postulaient des emplois de la catégorie des services généraux, ont passé des examens à cette fin.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Personnel temporaire affecté à des tâches générales*

28J.24 Compte tenu des deux postes temporaires demandés aux fins décrites au paragraphe 28J.26 ci-après, la base de ressources réévaluée peut être réduite de 30 100 dollars à cette rubrique. Le solde des ressources nécessaires (9 000 dollars) doit permettre de recruter du personnel pour des périodes de courte durée pour aider à administrer l'examen de recrutement de traducteurs-rédacteurs de langue arabe qui aura lieu au Caire et auquel devraient se

présenter quelque 800 candidats, ainsi que les concours de recrutement prévus en République fédérale d'Allemagne et au Japon au cours de l'exercice 1980-1981.

Consultants

28J.25 Les ressources nécessaires (6 000 dollars) permettront de recruter des consultants pour aider à préparer l'examen en vue de la promotion d'agents des services généraux à la catégorie des administrateurs, veiller à ce qu'il ne favorise pas un contexte culturel particulier, et à ce que les méthodes utilisées à cette occasion soient comparables à celles des meilleurs établissements d'enseignement.

Postes temporaires

28J.26 A sa trente-troisième session, l'Assemblée générale a approuvé des crédits pour du personnel temporaire en vue du financement de deux postes supplémentaires au Service de la formation et des examens (un poste P-3 et un poste d'agent des services généraux pour neuf mois), pour la préparation du premier concours en vue de la promotion d'agents des services généraux à la catégorie des administrateurs. Il est clair que l'organisation, à l'échelle du Secrétariat, du deuxième de ces concours et de ceux qui suivront entraînera au moins autant de travail. En conséquence, deux postes temporaires (un poste P-3 et un poste d'agent des services généraux) sont demandés pour 1980-1981, de manière que cette activité puisse se poursuivre au cours du prochain exercice biennal avec le personnel requis. Les ressources totales nécessaires à cette fin sont estimées à 74 200 dollars au titre des traitements et à 23 800 dollars au titre des dépenses communes de personnel.

Frais de voyage du personnel

28J. 27 Le montant de 75 300 dollars prévu à ce titre représente un accroissement de 20 000 dollars par rapport à la base de ressources réévaluée. Le gros de cette augmentation est dû à la proposition d'organiser des concours de recrutement en République fédérale d'Allemagne et au Japon et d'organiser deux concours en vue de la promotion d'agents des services généraux à la catégorie des administrateurs. Pour ce qui est de ce dernier concours, les membres du jury d'examen devront vraisemblablement se rendre dans les commissions régionales et dans d'autres bureaux extérieurs. Le solde du montant prévu servirait principalement à administrer les examens (écrits et entrevues) qui auront lieu en 1980 et en 1981 aux fins : a) du recrutement de traducteurs de langue arabe, de traducteurs-rédacteurs de langue anglaise, espagnole et française, de correcteurs d'épreuves, d'éditeurs et de sténographes-rédacteurs de séance; b) du programme de formation et d'examens de traducteurs et d'interprètes organisé à Moscou; et c) du recrutement de personnel linguistique de la catégorie des services généraux, avec les examens qui devront être organisés à cet effet en France, au Chili, au Mexique et dans diverses villes des Etats-Unis.

Imprimerie

28J. 28 Un montant de 4 500 dollars est prévu à ce titre pour couvrir les frais d'impression des épreuves que comprendront les examens en vue de la promotion d'agents des services généraux à la catégorie des administrateurs et les examens de recrutement de correcteurs d'épreuves.

Annonces dans la presse, etc.

28J. 29 Il n'est plus demandé de crédit à ce titre. Les crédits ouverts à cette rubrique n'ayant pas suffi dans le passé pour lancer des campagnes de publicité répondant aux besoins de l'Organisation, et à l'issue de consultations avec le Service de recrutement du Secrétariat (Bureau des services du personnel), il a été décidé que le Service de la formation et des examens serait chargé de préparer les annonces détaillées à insérer dans la presse pour tous les postes linguistiques, mais que tous les crédits demandés pour la publicité seraient inclus dans le projet de budget du Service de recrutement du Secrétariat (voir par. 28C.29).

Honoraires

28J. 30 Suivant la procédure précédemment adoptée, il sera versé des honoraires au Président du jury d'examen lors du deuxième concours de recrutement qui aura lieu en République fédérale d'Allemagne et au Japon. Un montant de 10 000 dollars est prévu à ce titre.

Location de salles d'examen

28J. 31 Le montant prévu pour la location des salles où auront lieu les concours de recrutement organisés en République fédérale d'Allemagne et au Japon et les examens en vue de la promotion d'agents des services généraux à la catégorie des administrateurs (1980-1981), qui s'élève à 15 000 dollars, représente un accroissement de 3 900 dollars par rapport à la base de ressources réévaluée.

2. - GENEVE

A. - COÛTS DIRECTS

TABLEAU 28J. 13 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1980-1981	
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissements des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale
Postes permanents	448,4	53,8	-	1,4	55,2	503,6
Cours de langues	324,0	10,3	-	1,7	12,0	336,0
Dépenses communes de personnel	116,5	13,5	-	0,5	14,0	130,5
Programme de formation d'interprètes et programme de formation de traducteurs	123,0	4,5	(57,5)	0,3	(52,7)	70,3
Formation au titre de l'organisation des carrières	82,4	2,8	(35,2)	0,2	(32,2)	50,2
Frais de voyage du personnel	3,5	-	-	-	-	3,5
Examens	34,5	1,1	-	0,6	1,7	36,2
Mobilier et matériel	23,2	0,8	(11,4)	0,1	(10,5)	12,7
Total	1 155,5	86,8	(104,1)	4,8	(12,5)	1 143,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 242,3	(104,1)	-	-	(104,1)	(8,3) %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fonds d'affectation spéciale pour les coordonnateurs de langue française :		
Traitements et dépenses communes de personnel	88,1	87,4
Fonds pour frais généraux provenant des droits d'inscription versés par les organismes et les délégations participant aux cours de langues de l'ONU :		
Traitements et dépenses communes de personnel	130,3	132,6
Total a)	218,4	220,0
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	218,4	220,0

Total, coûts directs	1 363,0
----------------------	---------

(1 363,0)

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 28J. 14 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : formation du personnel (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1 <u>a/</u>	-	1 <u>b/</u>	1 <u>b/</u>	2	1
Total	4	3	1	1	5	4
<i>Agents des services généraux</i>						
G-4/1	4	4	2 <u>c/</u>	2 <u>c/</u>	6	6
Total	4	4	2	2	6	6
TOTAL GENERAL	8	7	3	3	11	10

a/ Poste prêté par le Service de la formation et des examens de New York jusqu'à la fin de juin 1979.

b/ Poste financé par prélèvement sur le Fonds d'affectation spéciale pour les coordinateurs de langue française.

c/ Poste financé au moyen de fonds pour frais généraux provenant des droits d'inscription versés par les organismes et les délégations participant aux activités de formation de l'ONU.

2. - GENEVE

28J. 32 Les attributions et responsabilités de la Section de la formation et des examens de Genève sont décrites dans le manuel sur l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, sect. S, p. 9).

28J. 33 La Section de la formation et des examens de Genève, qui fait partie de la Division du personnel (Services administratifs et financiers), est chargée de toutes les activités de formation du personnel qui ont lieu à Genève. En coopération avec le Service de la formation et des examens de New York, la Section planifie et exécute des programmes de formation destinés à 3 300 fonctionnaires permanents des Nations Unies en poste à Genève; elle est aidée dans sa tâche par un comité interdépartemental chargé de la formation, qui comprend des représentants de tous les principaux départements et bureaux de Genève, ainsi que des représentants du Comité du personnel. Ce comité se réunit régulièrement, tous les trois mois, et coordonne ses activités avec les autres institutions ayant leur siège à Genève, par l'intermédiaire du groupe de Genève du Sous-Comité du CCQA chargé de la formation du personnel.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Cours de langues*

28J. 34 Les cours de langues pour le personnel sont administrés conjointement, sur la base du partage des

dépenses, pour l'Office de Genève et pour les institutions spécialisées ayant leur siège dans cette ville. Les ressources demandées pour l'exercice biennal correspondent donc à la part des dépenses à la charge de l'Office de Genève, estimée à 50 p. 100 du total. Sur les 334 300 dollars demandés au titre de la part incombant à l'ONU, 275 500 dollars correspondent aux traitements des professeurs et le solde aux dépenses de secrétariat, au coût de la préparation et de la correction des examens, aux frais d'organisation des examens oraux, ainsi qu'à l'achat de fournitures et à l'entretien du matériel d'enseignement.

Programme de formation d'interprètes et programme de formation de traducteurs

28J. 35 Le programme interorganisations de formation d'interprètes est administré par l'ONU en consultation avec les autres organisations du système des Nations Unies ayant leur siège à Genève. Les candidats à ce programme sont sélectionnés par un jury interorganisations composé d'interprètes chevronnés et de représentants des diverses administrations. Il est offert aux candidats retenus un engagement d'une durée d'un an, à la classe P-1, suivi d'un engagement de même durée à la classe P-2, sous réserve qu'ils aient réussi aux examens prévus au milieu et à la fin de la première année. Au terme de deux années, les stagiaires passent un examen final interorganisations qui, en cas de réussite, leur permet d'être engagés, à la classe P-2, comme membres du groupe d'interprètes adjoints commun à toutes les organisations. Après deux années de travail dans ce

groupe, ils sont normalement en mesure de passer l'examen d'entrée dans les services d'interprétation, organisé par le Siège.

28J.36 Le programme de formation de traducteurs, lancé en 1976, a pour but de préparer les candidats qui semblent posséder les qualités requises au concours de recrutement de traducteurs de l'Organisation des Nations Unies. Il leur est offert des engagements de courte durée à l'Office de Genève (trois mois, à la classe P-1).

28J.37 Sur la base des dépenses des dernières années, les ressources nécessaires au maintien du programme inter-organisations de formation d'interprètes et du programme de formation de traducteurs sont estimées à 70 000 dollars pour 1980-1981, soit une réduction de 57 500 dollars par rapport à la base de ressources réévaluée.

Formation au titre de l'organisation des carrières

28J.38 Cet élément de programme concerne la formation de personnel à la gestion, à la supervision et à l'administration. Toutefois, on envisage d'en modifier l'orientation au cours de l'exercice biennal 1980-1981, comme suite aux récentes directives touchant la mise en place d'un système d'organisation des carrières et l'institution de concours annuels visant à permettre le passage d'agents des services généraux à la catégorie des administrateurs.

28J.39 Les séminaires et cours de formation sont ouverts aux fonctionnaires de toutes les organisations du système des Nations Unies, sur la base du partage des dépenses. Pour l'exercice biennal 1980-1981, la part de l'Organisation dans le coût des services du personnel enseignant est estimée à 50 000 dollars, soit une réduction de 35 200 dollars par rapport à la base de ressources réévaluée pour 1978-1979.

Frais de voyage du personnel

28J.40 Le montant de 3 500 dollars prévu à cette rubrique permettrait au chef de la Section :

a) De se rendre deux fois à New York (une fois par an) pour des consultations concernant les quatre principaux éléments du programme : formation professionnelle, cours de langues, formation et concours de recrutement d'interprètes et de traducteurs, comme l'a recommandé le Service de gestion administrative dans son rapport final sur la gestion et l'utilisation des effectifs des Services administratifs et financiers de Genève;

b) D'assister à la session annuelle du Sous-Comité du CCQA chargé de la formation du personnel.

Examens

28J.41 Les ressources nécessaires à ce titre (35 600 dollars) permettraient à la Section de la formation et des examens de s'acquitter de ses responsabilités touchant l'organisation et le déroulement de campagnes de recrutement de traducteurs, d'interprètes, d'éditeurs, de correcteurs d'épreuves, de sténographes-rédacteurs de séance, de

sténographes et de secrétaires bilingues, pour le compte du Siège et de l'Office de Genève.

28J.42 Les examens de recrutement de traducteurs ont normalement lieu une fois par an pour chaque langue. Les examens de sténographes et de dactylographes organisés pour le compte du Siège et de l'Office de Genève se tiennent aussi en principe une fois par an; toutefois, en raison du taux élevé de renouvellement du personnel de secrétariat et du petit nombre de candidats retenus, il est souvent nécessaire d'organiser ces examens à intervalles plus rapprochés. En outre, la Section continuera à organiser et à administrer, selon les besoins et à titre individuel, des examens d'entrée et des examens d'aptitude en cours d'emploi (pour les commis-statisticiens, les assistants statisticiens, les assistants d'édition et les commis-comptables par exemple). Le montant total des ressources prévues pour ces activités, soit 15 000 dollars, se décompose comme suit : annonces dans la presse (6 000 dollars); location de salles d'examen et rémunération des surveillants (4 000 dollars); frais de voyage des fonctionnaires chargés d'interviewer les candidats retenus à Londres, Edimbourg, Dublin, Paris et Madrid (5 000 dollars).

28J.43 Le gros des ressources prévues sera utilisé pour la campagne de recrutement de sténo-dactylographes et de dactylographes pour le compte de l'Office des Nations Unies à Genève. Cette campagne a lieu une fois par an à Londres, Edimbourg, Dublin, Paris et Genève, et une fois tous les deux ans à Madrid. Le montant prévu (19 000 dollars) est destiné à couvrir : i) les dépenses des fonctionnaires se rendant une fois par an à Bruxelles, Paris, Londres et Madrid pour y faire passer les examens; ii) les dépenses du jury d'examen se rendant une fois par an à Paris, Londres et Madrid pour y interviewer les candidats retenus, ou les frais de voyage des candidats retenus qui se rendent à Genève pour y être interviewés à l'Office des Nations Unies, la formule la plus économique étant retenue; iii) les frais de voyage des fonctionnaires de Genève se rendant une fois par an à Moscou pour y interviewer les candidats à des postes de traducteurs et d'interprètes du Siège et de Genève.

28J.44 Enfin, un crédit de 1 600 dollars est demandé pour la préparation, sous contrat et conformément aux normes interorganisations, d'épreuves pour les examens de recrutement des sténo-dactylographes et des dactylographes.

Mobilier et matériel

28J.45 Au cours de l'exercice biennal 1980-1981, quatre nouvelles salles de classe devront être équipées (chaises, magnétophones, projecteurs, microphones, etc.), moyennant un coût estimatif total de 8 800 dollars. En outre, les dépenses d'entretien et de remplacement du matériel en service, ainsi que l'achat de matériel audio-visuel (films et cassettes), se monteront à 3 800 dollars pour l'exercice biennal. Sur la base de ces prévisions, le montant des ressources nécessaires à ce titre a pu être réduit de 11 400 dollars par rapport à la base de ressources réévaluée.

3. - COMMISSIONS REGIONALES

TABLEAU 28J. 15 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
278,2	(145,9)	(52,4)	76,8	27,6	32,6	11,7	(36,5)	(13,1)	241,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
132,3	76,8	-	-	76,8	58,0 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs

241,7

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(241,7)

Total, coûts directs et
coûts indirects répartis

-

a) COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

TABLEAU 28J. 16 — ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	44,1	(9,4)	19,3	8,2	18,1	62,2
Consultants	2,6	0,1	-	0,4	0,5	3,1
Frais de voyage du personnel	30,8	(30,8)	-	-	(30,8)	-
Fournitures et accessoires	5,1	(2,9)	0,1	0,3	(2,5)	2,6
Mobilier et matériel	7,2	0,3	-	1,2	1,5	8,7
Bourses d'études, subventions et contributions	107,3	(107,3)	-	-	(107,3)	-
Total	197,1	(150,0)	19,4	10,1	(120,5)	76,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
47,1	19,4	-	-	19,4	41,1 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	76,6
----------------------	------

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

(76,6)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

b) COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE

TABLEAU 28J. 17 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	30,2	1,4	21,4	8,3	31,1	61,3
Consultants	2,4	-	2,6	0,9	3,5	5,9
Mobilier et matériel	7,3	0,4	2,3	1,6	4,3	11,6
Total	39,9	1,8	26,3	10,8	38,9	78,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
41,7	26,3	-	-	26,3	63,0 %

2) Fonds extra-budgetaires

-

Total, coûts directs 78,8

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(78,8)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

c) COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

A. — COUTS DIRECTS TABLEAU 28J. 18 — ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

1) Budget ordinaire (En milliers de dollars des Etats-Unis)

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	27,6	1,4	16,6	7,1	25,1	52,7
Consultants	2,4	0,1	5,5	1,3	6,9	9,3
Total	30,0	1,5	22,1	8,4	32,0	62,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
31,5	22,1	-	-	22,1	70,1 %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	62,0
	(62,0)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

d) COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE OCCIDENTALE

TABLEAU 28J. 19 — ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. — COUTS DIRECTS
1) Budget ordinaire (En milliers de dollars des Etats-Unis)

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	8,7	0,6	6,7	2,5	9,8	18,5
Consultants	0,4	-	(0,4)	-	(0,4)	-
Fournitures et accessoires	-	-	1,0	0,2	1,2	1,2
Mobilier et matériel	2,1	0,2	1,7	0,6	2,5	4,6
Total	11,2	0,8	9,0	3,3	13,1	24,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
12,0	9,0	-	-	9,0	75,0 %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	24,3
	(24,3)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

3. — COMMISSIONS REGIONALES

28J.46 Les activités des commissions régionales dans le domaine de la formation et des examens sont supervisées par le Service de la formation et des examens du Siège.

28J.47 A sa trente-deuxième session, l'Assemblée générale a approuvé l'ouverture d'un crédit d'un montant de 152 100 dollars pour la réalisation d'un programme de formation de traducteurs à la CEA. Dans un rapport à ce sujet (A/C.5/32/35), le Secrétaire général indiquait que ce programme avait été proposé pour faire face aux difficultés croissantes auxquelles on se heurtait depuis quelques années pour trouver des traducteurs-rédacteurs anglais et français qualifiés pour pourvoir les postes vacants tant au Siège que dans les bureaux extérieurs, les effets de ces difficultés s'étant surtout fait sentir à la Commission économique régionale pour l'Afrique. En conséquence, le Secrétaire général recommandait d'entreprendre un projet de formation à la CEA pendant la période 1978-1979 en vue de pouvoir faire appel à de nouvelles sources de recrutement de traducteurs-rédacteurs anglais et français. Il était prévu que le programme de formation serait réexaminé à la fin de chaque année, et que, d'après l'expérience acquise, des propositions concernant son maintien ou son adoption éventuelle pour d'autres commissions régionales seraient soumises à l'Assemblée générale le moment venu (*ibid.*, par. 1 à 4). Le Secrétaire général a l'intention de présenter un rapport distinct sur cette question à l'Assemblée générale lors de sa trente-quatrième session. En conséquence, les dépenses inscrites au budget de l'exercice biennal 1978-1979 pour ce programme (152 100 dollars) ont été considérées comme non renouvelables et aucun crédit n'est demandé à cette fin dans le présent projet de budget-programme.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

28J.48 Afin que les mêmes possibilités de formation linguistique et de formation professionnelle soient offertes à tous les fonctionnaires des Nations Unies, il est proposé d'accroître sensiblement les ressources dont disposent les commissions régionales à cette fin, car jusqu'ici ces ressources ont été insuffisantes pour répondre aux besoins des fonctionnaires en poste dans les lieux d'affectation considérés.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28J.49 Il est proposé d'inscrire à cette rubrique un montant total de 168 600 dollars pour l'ensemble des quatre commissions régionales.

28J.50 Ce montant se répartirait comme suit :

	<u>CEA</u>	<u>CEPAL</u>	<u>CESAP</u>	<u>CEAO</u>	<u>Total</u>
Base de ressources réévaluée . . .	34 700	31 600	29 000	9 300	104 600
Accroissement proposé . . .	19 300	21 400	16 600	6 700	64 000
<i>Total</i>	<u>54 000</u>	<u>53 000</u>	<u>45 600</u>	<u>16 000</u>	<u>168 600</u>

Consultants

28J.51 Le montant total prévu pour cette rubrique (15 700 dollars) permettrait de faire appel à des experts pour aider les commissions régionales à préparer et organiser des cours de formation professionnelle.

28J.52 Ce montant se répartirait comme suit :

	<u>CEA</u>	<u>CEPAL</u>	<u>CESAP</u>	<u>CEAO</u>	<u>Total</u>
Base de ressources réévaluée . . .	2 700	2 400	2 500	400	8 000
Accroissement proposé . . .	—	2 600	5 500	(400)	7 700
<i>Total</i>	<u>2 700</u>	<u>5 000</u>	<u>8 000</u>	<u>—</u>	<u>15 700</u>

Fournitures et accessoires

28J.53 Le montant total de 3 300 dollars prévu à cette rubrique se répartirait comme suit entre les commissions régionales :

	<u>CEA</u>	<u>CEPAL</u>	<u>CESAP</u>	<u>CEAO</u>	<u>Total</u>
Base de ressources réévaluée . . .	2 200	—	—	—	2 200
Accroissement proposé . . .	100	—	—	1 000	1 100
<i>Total</i>	<u>2 300</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>1 000</u>	<u>3 300</u>

Mobilier et matériel

28J.54 Le montant total des ressources prévues à cette rubrique (21 500 dollars) permettrait d'acheter le matériel audio-visuel et le mobilier de base nécessaires pour équiper des salles de classe.

28J.55 Ce montant se répartirait comme suit :

	<u>CEA</u>	<u>CEPAL</u>	<u>CESAP</u>	<u>CEAO</u>	<u>Total</u>
Base de ressources réévaluée . . .	7 500	7 700	—	2 300	17 500
Accroissement proposé . . .	—	2 300	—	1 700	4 000
<i>Total</i>	<u>7 500</u>	<u>10 000</u>	<u>—</u>	<u>4 000</u>	<u>21 500</u>

K. - Dépenses diverses

TABLEAU 28K. 1 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
2 682,5	Dollars (406,4)	% (15,1)	Dollars 571,0	% 21,2	Dollars 290,6	% 10,8	Dollars 455,2	% 16,9	3 137,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 276,1	571,0	-	-	571,0	25,0 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	3 137,7
----------------------	---------

(3 137,7)

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 28K.2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979					
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)	Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
1. Cotisations de l'Organisation au plan d'assurance-maladie après la cessation de service	1 078,4	-	-	-	-	-	362,2	-	362,2	1 440,6
2. Indemnisation	445,7	-	-	-	-	-	10,8	-	10,8	456,5
3. Assurances générales (Siège)	346,3	-	-	-	-	-	10,4	-	10,4	356,7
4. Frais bancaires	21,8	-	-	-	-	-	0,5	-	0,5	22,3
5. Pertes au change	790,3	790,3	-	-	-	-	-	-	-	(790,3)
Total	2 682,5	790,3	-	-	-	-	383,9	-	383,9	2 276,1

TABLEAU 28K.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale			
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%		
1. Cotisations de l'Organisation au plan d'assurance-maladie après la cessation de service	1 078,4	362,2	33,5	492,9	45,7	197,4	18,3	1 052,5	97,5	2 130,9	34,2
2. Indemnisation	445,7	10,8	2,4	-	-	46,6	10,4	57,4	12,8	503,1	-
3. Assurances générales (Siège)	346,3	10,4	3,0	78,1	22,5	44,3	12,7	132,8	38,3	479,1	21,8
4. Frais bancaires	21,8	0,5	2,2	-	-	2,3	10,5	2,8	12,8	24,6	-
5. Pertes nettes au change	790,3	(790,3)	-	-	-	-	-	(790,3)	-	-	-
Total	2 682,5	(406,4)	(15,1)	571,0	21,2	290,6	10,8	455,2	16,9	3 137,7	25,0

Cotisations de l'Organisation au plan d'assurance maladie après la cessation de service

28K. 1 A sa vingt et unième session, l'Assemblée générale a approuvé la proposition d'étendre le bénéfice de l'assurance maladie aux fonctionnaires retraités et aux personnes à leur charge. Sont habilités à bénéficier du plan d'assurance maladie après la cessation de service les fonctionnaires retraités, ou les personnes à leur charge qui leur survivent, qui reçoivent une prestation périodique de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et qui ont été affiliées à l'un des plans d'assurance maladie de l'Organisation des Nations Unies pendant dix ans au minimum. Sont également assurés après la cessation de service (la période d'affiliation exigée étant plus courte) les fonctionnaires qui quittent l'Organisation parce qu'ils sont frappés d'invalidité. Les cotisations des fonctionnaires retraités ou des personnes à leur charge qui leur survivent sont calculées sur la base du barème applicable aux fonctionnaires en poste, selon lequel le coût total du plan d'assurance maladie est partagé également entre l'Organisation et les bénéficiaires.

28K. 2 On a réévalué la base de ressources de 1978-1979 à la présente rubrique (1 440 600 dollars) parce que l'on prévoit que les dépenses dépasseront de 362 200 dollars le crédit de 1 078 400 dollars ouvert pour l'exercice en cours. Ce dépassement de crédits a deux causes : a) une augmentation de l'ordre de 16 p. 100 en 1978 et de 14 p. 100 en 1979 du nombre des participants au plan d'assurance maladie après la cessation de service; b) l'incidence d'une augmentation approuvée des primes en 1979, jointe à un relèvement des subventions versées par l'Organisation, pour maintenir une répartition égale des dépenses entre l'Organisation et les bénéficiaires du plan.

28K. 3 On prévoit que le nombre des affiliés au plan d'assurance maladie après la cessation de service augmentera de 13 p. 100 en 1980 et de 11,5 p. 100 en 1981. Un accroissement des ressources de 492 900 dollars est proposé pour que l'Organisation puisse remplir ses engagements à ce titre.

Indemnisation

28K. 4 Le montant prévu à la présente rubrique (456 500 dollars aux taux révisés de 1979), qui n'implique aucune croissance, doit permettre de verser une indemnité aux fonctionnaires, membres de commissions et observateurs militaires en cas de maladie, d'accident ou de décès survenus dans l'exercice de fonctions officielles. Les frais d'indemnisation comprennent les pensions annuelles à verser aux survivants, les prestations mensuelles en cas de maladie ou de blessure entraînant une invalidité, des indemnités forfaitaires en cas d'invalidité permanente, ainsi que les frais médicaux, frais d'hospitalisation et frais connexes. Le montant prévu doit également permettre de verser une indemnité en cas de perte ou de détérioration d'effets personnels directement attribuables à l'exercice de fonctions officielles.

Assurances générales (Siège)

28K. 5 Le montant demandé à ce titre (434 800 dollars aux taux révisés de 1979) doit permettre de couvrir le coût de l'assurance contre l'incendie, de l'assurance relative aux voyages par avion, aux véhicules du Siège, de l'assurance-

responsabilité et de diverses autres assurances. La plupart des polices d'assurance sont de trois ans et les primes sont payées chaque année, sauf la prime d'assurance relative aux voyages par avion qui est payée d'avance pour une période de trois ans.

28K. 6 Bien que pour les polices d'assurance de trois ans on ne s'attende pas en 1980-1981 à des augmentations des primes, on prévoit qu'il y aura peut-être lieu d'augmenter la valeur des biens couverts par les polices d'assurance contre l'incendie et d'assurance des chaudières et de l'équipement, pour tenir compte de l'agrandissement en cours du bâtiment du Siège et de la valeur de remplacement plus élevée des bâtiments existants. En outre, la couverture de l'assurance relative aux voyages par avion, qui doit être renouvelée en 1981, devra peut-être être améliorée par suite de l'augmentation du traitement soumis à retenue pour pension des fonctionnaires bénéficiant de cette assurance en vertu de l'appendice D du Règlement du personnel.

28K. 7 Pour les raisons qui précèdent, et compte tenu du fait que les dépenses effectives de l'exercice biennal 1978-1979 sont présumées devoir dépasser de 52 700 dollars le crédit actuellement ouvert, soit 346 300 dollars, des ressources supplémentaires de 78 100 dollars sont demandées à cette rubrique.

Frais bancaires

28K. 8 Le montant demandé à la présente rubrique doit permettre de couvrir les frais (correspondance par avion, télégrammes, commissions) que les diverses banques font payer à l'Organisation à l'occasion des envois de fonds et des virements qu'elles effectuent pour son compte. Un montant de 22 300 dollars (aux taux révisés de 1979) est demandé à cette fin, alors que le montant approuvé pour l'exercice biennal 1978-1979 était de 21 800 dollars.

Pertes nettes au change

28K. 9 Les crédits qui pourront être nécessaires à la présente rubrique et dont le montant ne peut être estimé à l'avance devraient permettre de couvrir les pertes nettes éventuelles auxquelles pourront donner lieu les transactions monétaires du fait de différences entre les taux de change en vigueur pour les opérations de l'ONU à la date des dites transactions et les taux de change effectifs sur le marché monétaire. Tous gains éventuels au change seraient comptabilisés comme recettes au chapitre 2 des recettes.

28K. 10 Les taux de change utilisés pour les opérations de l'ONU sont des taux qui sont fixés par le Contrôleur pour assurer la comptabilisation uniforme et stable des dites opérations et qui sont ajustés périodiquement, dans la mesure où cela devient nécessaire pour rétablir un rapport plus réaliste entre lesdits taux de change et ceux qui sont effectivement en vigueur.

28K. 11 Les crédits qui pourront être nécessaires à la présente rubrique sont distincts des sommes supplémentaires en dollars qui pourront devenir nécessaires à divers autres chapitres du présent projet de budget-programme du fait de différences entre le taux de change utilisé pour la comptabilisation des opérations de l'ONU à la date à laquelle le Secrétaire général présentera des demandes de crédits révisés ou des demandes de crédits additionnels pour ces divers chapitres et les taux de change sur la base desquels les calculs initiaux ont été faits.

L. — Activités administratives financées en commun

TABLEAU 28L. 1 — ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
7 244,0	842,6	11,6	236,9	3,2	318,0	4,3	1 397,5	19,2	8 641,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
8 086,6	236,9	—	182,3	419,2	5,1 %

2) Fonds extra-budgétaires

—

Total, coûts directs	8 641,5
----------------------	---------

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

(8 641,5)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	—
--	---

TABLEAU 28L.2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES IIE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources 1978-1979 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979		Ajustements spéciaux (7)	Total (6)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
L. Activités administratives financées en commun :										
1. Commission de la fonction publique internationale	3 186,5	-	24,4	20,0	40,6	57,9	190,3	333,2	3 519,7	
2. Corps commun d'inspection	3 756,4	-	390,3	-	31,0	16,0	72,1	509,4	4 265,8	
3. Secrétariat du Comité consultatif pour les questions administratives (participation de l'Organisation des Nations Unies)	301,1	-	-	-	-	-	-	-	301,1	
Total	7 244,0	-	414,7	20,0	71,6	73,9	262,4	842,6	8 086,6	

a/ Ce montant correspond à des ajustements de traitements (159 800 dollars) et des dépenses communes de personnel (30 500 dollars) imputables au transfert de cinq postes à Genève.

b/ Ce montant correspond à des ajustements de traitements (57 100 dollars) et des dépenses communes de personnel (15 000 dollars) imputables à l'affinement des méthodes de calcul des barèmes de traitements types.

TABLEAU 28L.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES
 POUR 1980-1981 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %		
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
L. Activités administratives financées en commun :											
1. Commission de la fonction publique internationale	3 186,5	10,4	323,1	10,1	297,2	9,3	953,5	29,9	4 140,0	14,3	
2. Corps commun d'inspection	3 756,4	13,5	(83,0)	(2,2)	20,8	0,5	447,2	11,9	4 203,6	(1,9)	
3. Secrétariat du Comité consultatif pour les questions administratives (participation de l'Organisation des Nations Unies)	301,1	-	(3,2)	(1,0)	-	-	(3,2)	(1,0)	297,9	(1,0)	
Total	7 244,0	11,6	236,9	3,2	318,0	4,3	1 397,5	19,2	8 641,5	5,1	

1. - COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE INTERNATIONALE

TABLEAU 28L. 4 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

A. - COÛTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Commission						
Personnel temporaire pour les réunions	174,9	4,2	(29,1)	15,4	(9,5)	165,4
Frais de voyage du Président et du Vice-Président à l'occasion du congé dans les foyers	12,0	1,1	-	1,4	2,5	14,5
Frais de voyage des représentants	193,7	4,7	31,2	23,4	59,3	253,0
Imprimerie	10,9	0,3	(2,2)	0,9	(1,0)	9,9
Honoraires a/	210,0	20,0	-	-	20,0	230,0
Secrétariat						
Traitements :						
Postes permanents	1 520,7	227,1	139,2	139,5	505,8	2 026,5
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	37,3	(19,6)	-	1,8	(17,8)	19,5
Consultants	234,9	5,7	(36,6)	20,7	(10,2)	224,7
Heures supplémentaires	2,2	-	-	0,2	0,2	2,4
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	478,8	47,1	44,9	42,3	134,3	613,1
Frais de voyage du personnel	50,2	1,2	41,0	9,4	51,6	101,8
Travaux contractuels de traitement des données	10,8	0,2	-	1,1	1,3	12,1
Frais généraux de fonctionnement	220,3	40,4	124,3	37,0	201,7	422,0
Fournitures et accessoires	23,1	0,6	-	2,4	3,0	26,1
Mobilier et matériel	5,5	0,2	10,4	1,7	12,3	17,8
Total	3 186,5	333,2	323,1	297,2	953,5	4 140,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 519,7	323,1	-	182,3	505,4	14,3 %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	4 140,0
	(4 140,0)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

a/ Y compris le versement au Président d'une indemnité spéciale.

TABLEAU 28L. 5 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Commission de la fonction publique internationale

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	9	11	-	-	9	11
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	2	4	-	-	2	4
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	2	1	-	-	2	1
Total	17	20	-	-	17	20
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	19	23	-	-	19	23
Total	22	26	-	-	22	26
TOTAL GENERAL	39 a/	46 b/	-	-	39	46

a/ Dont cinq postes (deux P-4 et trois G-4/1) transférés à Genève.

b/ Dont deux postes (un P-4 et un G-4/1) pour 1981 seulement.

1. - COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE INTERNATIONALE

28L.1 Le paragraphe 2 de l'article 21 du statut de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI), tel qu'il a été adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution 3357 (XXIX) du 18 décembre 1974, prévoit que "le budget de la Commission est inclus dans le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies. Le projet de budget est établi par le Secrétaire général après consultation avec le Comité administratif de coordination, sur la base des propositions de la Commission."

28L.2 Le projet de budget de la CFPI a été examiné et approuvé par le Comité administratif de coordination (CAC), bien que ce dernier se soit déclaré préoccupé par le taux de croissance réelle.

28L.3 La Commission continuera de s'acquitter de l'ensemble des responsabilités qui lui incombent en vertu de son statut, compte tenu également de toutes directives que pourra lui donner l'Assemblée générale à ses trente-quatrième ou trente-cinquième sessions. Elle continuera de passer en revue divers aspects du régime des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur et, en particulier, étudiera la question du rapport entre la rémunération totale des fonctionnaires aux Nations Unies et dans l'administration nationale la mieux rémunérée. Après avoir achevé en 1980 sa première série d'enquêtes sur les conditions applicables à la détermination des traitements des agents des services généraux dans les lieux d'affectation où des organismes des Nations Unies ont leur siège, la Commission définira une méthodologie générale pour ces

enquêtes et continuera ensuite de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en vertu de l'article 12 du statut. D'ici à 1980, la Commission exercera pleinement ses attributions intéressant les questions autres que celles de la rémunération qui lui incombent en vertu des articles 13, 14 et 15 du statut, et consacra une plus grande partie de son temps à l'examen des aspects à long terme de la politique de personnel tels que le recrutement, l'organisation des carrières, l'appréciation du comportement professionnel des fonctionnaires et la formation du personnel.

28L.4 La Commission se réunira normalement deux fois par an en session ordinaire. Des groupes de travail de la Commission chargés d'examiner des questions spécifiques se réuniront entre les sessions, selon que de besoin. L'organe consultatif de la Commission sur les questions relatives aux ajustements (indemnités de poste ou déductions) se réunira une fois par an. Le travail à effectuer en ce qui concerne tant les sessions de la Commission que ses travaux en cours (par exemple classement des lieux d'affectation aux fins des ajustements et détermination des taux de l'indemnité de subsistance) seront accomplis par le secrétariat de la Commission, avec le concours occasionnel de consultants.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Commission

Personnel temporaire pour les réunions

28L.5 Le crédit demandé (179 100 dollars) fait apparaître une réduction de 29 100 dollars qui correspond à une diminution des besoins en personnel supplémentaire pour les services de conférence en 1978-1979, grâce principalement aux mesures prises pour échelonner soigneusement les sessions.

Frais de voyage des représentants

28L.6 Le crédit demandé à cette rubrique (229 600 dollars) comprend un montant supplémentaire de 31 200 dollars qui s'est avéré nécessaire à la lumière de l'expérience acquise pendant l'exercice biennal en cours. Le montant demandé doit permettre de couvrir les frais de voyage des représentants qui participent aux deux sessions de trois semaines de la Commission pendant chacune des deux années de l'exercice biennal (une par an à New York et une par an au siège de l'une des organisations participantes). En outre, le Comité consultatif pour les questions concernant les ajustements tiendra chaque année une session de dix jours.

Imprimerie

28L.7 Le crédit demandé à cette rubrique (9 000 dollars) peut être réduit de 2 200 dollars étant donné qu'il est apparu à l'expérience que certains des documents de la Commission peuvent être reproduits dans les ateliers du Secrétariat.

*Secrétariat**Postes nouveaux*

28L.8 Il est demandé sept postes nouveaux (deux P-4, un P-3 et quatre G-4/1) dont deux (un P-4 et un G-4/1) sont demandés uniquement pour 1981. Ces demandes de personnel supplémentaire reposent sur l'hypothèse de la Commission qu'elle s'acquittera de la totalité des responsabilités qui lui incombent en vertu de son statut. L'un des postes P-4 permettrait d'engager un spécialiste du recrutement qui exercerait des responsabilités touchant l'élaboration et l'exécution de propositions et de projets concernant le recrutement du personnel et l'harmonisation des articles du Statut du personnel. Le deuxième poste P-4 serait destiné à un spécialiste de la planification des ressources humaines qui serait chargé d'élaborer et d'exécuter des propositions et projets intéressant l'organisation des carrières, l'appréciation du comportement professionnel, les prévisions des besoins en personnel et la formation du personnel. Le poste P-3 est demandé pour un analyste du classement des emplois qui exercerait des responsabilités en ce qui concerne les activités qui devront être exécutées au titre du classement des emplois dans les organisations appliquant le régime commun des Nations Unies.

28L.9 Sur les quatre postes d'agent des services généraux demandés, deux postes seraient attribués à la section qui traite des questions autres que celle des rémunérations, un poste serait attribué à la Division des traitements et des indemnités et un poste permettrait de recruter un commis-planton qui s'occuperait de la reproduction et de l'envoi des documents.

Reclassement d'un poste

28L.10 Il est proposé de reclasser un poste P-2 à P-3 de façon que la classe d'un poste de statisticien soit mieux en rapport avec les responsabilités qui s'attachent à ce poste.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28L.11 Le crédit demandé à cette rubrique (17 700 dollars) servirait à remplacer des fonctionnaires en congé de maladie de longue durée et de recruter du personnel supplémentaire au cours des périodes de pointe correspondant à l'élaboration d'études pour la Commission et aux travaux liés aux grandes enquêtes sur le logement et le coût de la vie. La réduction de 19 600 dollars que fait apparaître la réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 correspond au transfert provisoire en 1979 de ressources du compte "Postes permanents", afin de couvrir le coût d'un fonctionnaire détaché de la classe P-3.

Consultants

28L.12 Le crédit demandé à cette rubrique (204 000 dollars) fait apparaître une réduction de 36 600 dollars compte tenu de la révision des estimations de l'emploi effectif de consultants en 1978-1979. Les ressources demandées seront utilisées pour engager des agents chargés d'étudier les prix et pour faire des études portant sur les questions relatives aux ajustements (indemnités de poste ou déductions), les questions de traitement, l'organisation des carrières, le recrutement et l'évaluation du personnel.

Frais de voyage du personnel

28L.13 Il est demandé des ressources supplémentaires de 41 000 dollars, ce qui porte à 92 400 dollars le crédit total demandé à cette rubrique. Ce crédit doit permettre à des fonctionnaires de participer aux sessions de la Commission hors du Siège ainsi qu'aux réunions d'organismes de coordination tels que le Comité consultatif pour les questions administratives et le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies; d'effectuer chaque année une enquête sur les traitements des agents des services généraux; d'organiser deux missions par an, dont chacune se rendra dans quatre ou cinq pays; d'exécuter des enquêtes sur le coût de la vie; de superviser la Section du coût de la vie à Genève; enfin, d'entreprendre des missions supplémentaires portant sur des questions telles que les ajustements (indemnités de poste ou déductions) ou le coût de la vie.

Frais généraux de fonctionnement

28L.14 Le crédit demandé à cette rubrique (385 000 dollars) fait apparaître une augmentation de 124 300 dollars correspondant à la location de locaux dans le bâtiment du BIT à Genève pour y installer les fonctionnaires détachés de la Section du coût de la vie (31 100 dollars), ainsi qu'à la location et à l'entretien des locaux supplémentaires utilisés par les fonctionnaires de la Section du coût de la vie à New York (93 200 dollars).

Mobilier et matériel

28L.15 Le crédit demandé (16 100 dollars) comprend un montant supplémentaire de 10 400 dollars au titre des postes nouveaux demandés plus haut.

2. - CORPS COMMUN D'INSPECTION

TABLEAU 28L. 6 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Inspecteurs						
Traitements :	1 479,5	25,3	-	6,6	31,9	1 511,4
Dépenses communes de personnel :						
Indemnité de représentation	13,2	-	-	-	-	13,2
Autres dépenses communes de personnel	385,0	6,6	-	2,2	8,8	393,8
Frais de voyage des inspecteurs	299,2	10,6	-	4,7	15,3	314,5
Secrétariat						
Traitements :						
Postes permanents	1 115,2	367,0	(76,0)	3,7	317,6	1 409,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	-	-	26,3	0,1	3,5	26,4
Consultants	24,2	0,3	25,5	0,7	26,5	50,7
Dépenses communes de personnel :						
Indemnité de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	289,5	94,5	(12,8)	1,2	82,9	372,4
Frais de voyage du personnel	37,5	1,3	30,0	1,0	32,3	69,8
Travaux contractuels de traduction	97,0	3,3	(100,3)	-	(97,0)	-
Frais généraux de fonctionnement	14,9	0,5	24,3	0,6	25,4	40,3
Total	3 756,4	509,4	(83,0)	20,8	447,2	4 203,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 265,8	(83,0)	-	-	(83,0)	(1,9) %

2) Fonds extra-budgetaires

-

Total, coûts directs 4 203,6

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(4 203,6)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

TABLEAU 28L. 7 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Corps commun d'inspection

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	3	-	-	2	3
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	2	-	-	-	2	-
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	4	-	-	1	4
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	2	-	-	-	2	-
Total	8	8	-	-	8	8
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	12	10	-	-	12	10
Total	13	11	-	-	13	11
TOTAL GENERAL	21	19	-	-	21	19

2. - CORPS COMMUN D'INSPECTION

28L. 16 Le Corps commun d'inspection, qui avait été créé en 1967 à titre expérimental, a été institué, à compter du 1er janvier 1978, en tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée générale et des organes délibérants des autres organisations participantes conformément à son statut, tel qu'il est reproduit dans l'annexe à la résolution 31/192 de l'Assemblée générale, du 22 décembre 1976.

28L. 17 L'article 20 du statut dispose que le budget du Corps commun est inclus dans le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, le projet de budget étant établi par le Secrétaire général, après consultation avec le Comité administratif de coordination, sur la base des propositions faites par le Corps commun. Les dépenses sont réparties entre les organisations participantes, c'est-à-dire l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées et autres organisations internationales du système des Nations Unies qui acceptent le statut du Corps commun.

28L. 18 Le statut adopté par l'Assemblée générale contient des dispositions régissant la composition du Corps commun d'inspection et la nomination des inspecteurs, les fonctions, pouvoirs et responsabilités du Corps commun, les modalités de son fonctionnement, les conditions d'emploi des inspecteurs, ainsi que des dispositions administratives, budgétaires et financières.

28L. 19 Le programme de travail du Corps commun pour l'exercice biennal 1980-1981 comprend deux sous-programmes : l'inspection et l'évaluation. Ces deux sous-programmes sont étroitement liés, et les travaux des inspecteurs comme ceux du personnel du secrétariat porteront souvent sur les deux. En conséquence, si l'on s'est efforcé d'indiquer la répartition théorique des ressources

entre ces deux sous-programmes, il faudra peut-être modifier quelque peu cette répartition pour exécuter le programme de travail.

Sous-programme 1. Inspection

28L. 20 Les principaux objectifs de ce sous-programme sont ceux qui sont énoncés à l'article 5 du statut. Environ 60 p. 100 des ressources totales du programme (2 522 200 dollars) sont théoriquement affectées à ce sous-programme.

Éléments de programme

28L. 21 Les éléments de programme correspondants seront les suivants :

a) Apporter un point de vue indépendant par le moyen d'inspections visant à améliorer la gestion et les méthodes des organisations participantes du système des Nations Unies et à assurer une plus grande coordination entre les organisations;

b) S'assurer que les activités entreprises par les organisations participantes sont exécutées de la façon la plus économique et qu'il est fait le meilleur usage possible des ressources disponibles pour mener à bien ces activités;

c) Proposer les réformes ou faire les recommandations que les inspecteurs jugent nécessaires aux organes compétents des organisations participantes.

Produits

28L. 22 Les produits consisteront en études du Corps commun d'inspection sur les activités des organisations participantes (d'une ou plusieurs organisations ou de l'ensemble du système), les conclusions et recommandations connexes au sujet des réformes proposées étant soumises sous forme de rapports officiels aux organes directeurs ou aux organes délibérants, par l'intermédiaire des chefs de secrétariat, ou dans des notes adressées aux chefs de secrétariat. Etant donné qu'en vertu du para-

graphe 1 de l'article 9 du statut le sujet des études doit être déterminé au début de chaque année par le Corps commun à la suite de sa propre évaluation des priorités ou comme suite aux demandes qu'il aura reçues des organes compétents des organisations participantes ou comme suite aux suggestions que des organismes des Nations Unies ou leur chef de secrétariat lui auront faites, il n'est pas possible de donner par avance de précisions sur les éléments de programme ou sur les divers projets.

Sous-programme 2. Evaluation

28L. 23 Les objectifs de ce sous-programme sont fondés sur les dispositions du paragraphe 4 de l'article 5 du statut et consisteront à encourager l'adoption par les organisations participantes de systèmes d'évaluation intérieure, reposant sur des directives et principes communs, afin de faciliter l'examen par les organes intergouvernementaux de la planification et de l'exécution des programmes, ainsi que la mise au point de normes et de méthodes pour l'évaluation extérieure. Environ 40 p. 100 des ressources totales du programme (1 681 400 dollars) sont théoriquement affectées à ce sous-programme.

Eléments de programme

28L. 24 Les éléments de programme correspondants seront les suivants :

- a) Aider les organes intergouvernementaux à s'acquitter de leurs responsabilités quant à l'évaluation extérieure des programmes et activités;
- b) Conseiller les organisations participantes au sujet de leurs méthodes d'évaluation intérieure et évaluer périodiquement ces méthodes;
- c) Procéder à des évaluations *ad hoc* d'activités.

Produits

28L. 25 On escompte que le Corps commun pourra satisfaire jusqu'à trois demandes d'études sur l'évaluation extérieure ou de conseils sur les méthodes à appliquer dans ce domaine qui lui seraient présentées par des organes intergouvernementaux, en particulier par le Comité du programme et de la coordination (CPC).

28L. 26 On prévoit également que le Corps commun donnera principalement des conseils et prêtera son concours aux organisations participantes dotées de mécanismes d'évaluation intérieure plus ou moins développés, en établissant de nouvelles directives ou une nouvelle série de principes ainsi qu'un glossaire des termes relatifs à l'évaluation.

28L. 27 Une autre série de produits prendra la forme d'évaluations *ad hoc* : le Corps commun prévoit d'en effectuer six, dont deux dans le domaine de la coopération technique, deux dans celui des programmes de fond et deux dans celui de l'administration.

28L. 28 Parallèlement aux études proprement dites, le Corps commun mettra au point des méthodes d'évaluation extérieure pour divers types d'activités.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Inspecteurs

Frais de voyage

28L. 29 Le crédit demandé à cette rubrique (309 800 dollars) correspond au coût des enquêtes sur place effec-

tuées hors de Genève par les inspecteurs conformément à l'article 6 du statut du Corps commun et permettrait d'allouer environ 14 000 dollars par an à chaque inspecteur au titre des enquêtes au siège des organisations participantes et dans les bureaux extérieurs de ces organisations ainsi qu'au titre des frais de voyage liés à l'exécution de projets spécifiques.

Secrétariat

Suppression de postes

28L. 30 Pendant l'exercice biennal en cours, le Corps commun a dû faire face à un volume de travail irrégulier pour les agents des services généraux. Le Corps commun s'est efforcé de faciliter l'exécution de ce travail en faisant l'acquisition de matériel de traitement des mots vers la fin de 1978 et en recrutant en outre du personnel temporaire de secrétariat. En conséquence, on prévoit que deux postes d'agent des services généraux demeureront vacants jusqu'à la fin de 1979. Dans ces circonstances, il est proposé de supprimer deux postes de secrétaire à compter de 1980 et, en contrepartie, d'allouer des ressources supplémentaires aux fins du recrutement de personnel temporaire affecté à des tâches générales et de la location de matériel de traitement des mots, comme il est indiqué plus loin. Il en résulterait une économie de 81 100 dollars (à savoir les dépenses supplémentaires de 26 300 dollars au titre du personnel temporaire affecté à des tâches générales et 18 200 dollars au titre du matériel de traitement des mots, compensées par une réduction de 125 600 dollars du fait de la suppression de postes).

Reclassement de postes

28L. 31 L'expérience a montré que les travaux accomplis par les attachés de recherche du Corps commun se situent à deux niveaux distincts, selon la complexité des études qu'ils doivent exécuter. En conséquence, il est proposé que sur les sept postes d'attaché de recherche, trois soient classés à P-5 et quatre à P-3. Il faudrait à cette fin reclasser un poste P-4 à P-5 et deux postes P-2 à P-3 et déclasser à P-3 un poste P-4. Il en résulterait une augmentation de 36 800 dollars du coût des postes permanents et des dépenses communes de personnel.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

28L. 32 Un crédit de 26 300 dollars est demandé pour couvrir le coût de 12 mois de travail de personnel temporaire de secrétariat pendant les périodes de pointe, afin de faire face au volume de travail irrégulier dont il est question au paragraphe 28L.30 ci-dessus. La réduction que fait apparaître la réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 correspond au transfert temporaire de ressources en 1979 d'un poste bloqué d'agent des services généraux afin de recruter du personnel supplémentaire pendant les périodes de pointe.

Consultants

28L. 33 Le crédit demandé à cette rubrique (50 000 dollars) fait apparaître une augmentation de 25 500 dollars qui doit permettre au Corps commun d'obtenir des avis hautement techniques, en particulier pour les études d'éva-

luation. Les inspecteurs et les attachés de recherche ne sont pas spécialistes de toutes les nombreuses activités techniques des organisations qui font l'objet des études effectuées par le Corps commun. Bien qu'un appui technique soit fourni par les organisations sur lesquelles portent l'inspection ou l'évaluation, il est parfois nécessaire de faire appel à des conseillers impartiaux de l'extérieur, qui sont principalement chargés de donner des avis sur la valeur technique des conclusions et des recommandations et de procéder à une évaluation critique des projets de rapport. Le crédit demandé permettrait de couvrir le coût d'environ dix mois de services de consultants au titre de sept des études devant être élaborées pendant l'exercice biennal 1980-1981.

Frais de voyage du personnel

28L. 34 Il est de plus en plus nécessaire que les attachés de recherche se rendent au siège des organisations ou au lieu d'exécution des projets sur le terrain afin d'y recueillir des données sur place. Cela permettrait d'accroître la productivité des inspecteurs et d'éviter ainsi un surcroît de dépenses au titre des frais de voyage de ces derniers et de donner aux attachés de recherche la possibilité d'accomplir des travaux plus précis. La nécessité pour les attachés de recherche d'entreprendre des déplacements plus nombreux est illustrée notamment par l'évaluation qui doit être faite au cours du présent exercice biennal des travaux des organisations du système des Nations Unies à Sri Lanka, et qui porte sur plus de 100 projets. A l'occasion de cette évaluation, plusieurs attachés de recherche devront passer au moins un mois à Sri Lanka afin de prêter leur concours à cinq inspecteurs. Pour cet ensemble de raisons, le crédit demandé à cette rubrique (68 800 dollars) fait apparaître une augmentation de 30 000 dollars. Le crédit total permettrait de financer les activités ci-après :

a) Deux déplacements du Secrétaire exécutif au siège des organisations ou au titre de réunions interorganisations et un déplacement au titre des projets sur le terrain;

b) Douze déplacements d'attachés de recherche au siège des organisations et quatre déplacements au titre des projets sur le terrain.

Travaux contractuels de traduction

28L. 35 Dans le budget de 1978-1979 et dans les précédents budgets, un crédit avait été inscrit pour couvrir une partie du coût des travaux contractuels de traduction des rapports établis par le Corps commun d'inspection. Dans la pratique, on a rarement recours à cette procédure étant donné que les rapports d'application générale du Corps commun sont normalement traduits et reproduits par l'Office des Nations Unies à Genève. Les rapports du Corps commun destinés uniquement à un organisme déterminé sont traduits par ce dernier. Dans ces conditions, il est proposé de supprimer le montant prévu pour les travaux contractuels de traduction au titre de ce programme, étant entendu que toutes dépenses qu'il y aurait lieu d'engager à cette fin seront couvertes par les crédits ouverts au chapitre 29.

Frais généraux de fonctionnement

28L. 36 Le crédit demandé à cette rubrique (39 700 dollars) fait apparaître une augmentation de 24 300 dollars correspondant à la location de matériel de traitement des mots et aux dépenses supplémentaires prévues pour l'expédition des documents, les frais de télégrammes et de téléphone et le matériel et les fournitures non standardisés. A peu près le quart des travaux du secrétariat du Corps commun consiste à dactylographier les projets de rapport et les modifications qui y sont apportées. La production des rapports définitifs nécessite généralement la dactylographie de plusieurs versions dont chacune comporte des modifications substantielles par rapport au texte précédent. L'utilisation du matériel de traitement des mots facilite cette tâche et le temps consacré à la dactylographie des rapports est réduit d'environ 60 p. 100. Le temps consacré à la correction des épreuves d'imprimerie est également réduit dans des proportions analogues. L'ensemble des crédits demandés à cette rubrique se répartit comme suit : 18 200 dollars pour la location de matériel de traitement des mots, 15 600 dollars pour les communications, y compris l'envoi de télégrammes, les communications téléphoniques, la valise diplomatique et l'expédition en vrac des rapports, et 5 900 dollars pour les livres, le matériel de bureau spécial, les fournitures et le mobilier.

3. — SECRETARIAT DU COMITE CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES (PARTICIPATION DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES)

TABLEAU 28L. 8 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

A. — COÛTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Participation aux dépenses qui entraînent les activités gérées en commun	301,1	-	(3,2)	-	(3,2)	297,9
Total	301,1	-	(3,2)	-	(3,2)	297,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
301,1	(3,2)	-	-	(3,2)	(1,0) %

2) Fonds extra-budgétaires

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs	297,9
	(297,9)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

3. — SECRETARIAT DU COMITE CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES (PARTICIPATION DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES)

Programme de travail

28L. 37 Le programme de travail du secrétariat du Comité consultatif pour les questions administratives (CCQA) reflète les tâches dont le Comité doit s'acquitter pour faire progresser l'objectif d'une coordination efficace entre les organisations appliquant le régime commun des Nations Unies. Il répond au besoin d'améliorer les moyens permettant de passer en revue et d'évaluer l'utilisation des ressources que les Etats Membres mettent à la disposition des organisations aux fins de la coopération internationale, d'en uniformiser l'administration et de mieux comprendre les conditions particulières qui influent sur le fonctionnement des secrétariats des organisations.

28L. 38 Pendant la période 1980-1981, le secrétariat continuera à fournir des services au CCQA pour lui permettre de s'acquitter efficacement des fonctions qui lui sont assignées par le Comité administratif de coordination (CAC) en ce qui concerne les questions financières, budgétaires, de personnel et d'administration. On accordera une importance particulière à l'exécution des tâches découlant de l'application des résolutions adoptées par les organes intergouvernementaux de l'ONU qui s'occupent de la coordination à l'échelle du système ainsi que des demandes des organes subsidiaires chargés des enquêtes, de l'examen, de la coordination, de la réglementation et du contrôle en matière d'administration.

28L. 39 En ce qui concerne la politique relative au personnel, la CCQA répondra aux besoins de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) en formulant collectivement une position commune, au nom des chefs de secrétariat des organisations participantes et des représentants du personnel, sur les diverses questions examinées par la Commission.

28L. 40 Compte tenu des questions dont s'occupe actuellement l'Assemblée générale ou de celles que doit examiner la CFPI, il est probable que les principaux éléments du programme de travail du CCQA sur les questions relatives au personnel et les questions générales d'administration au cours du prochain exercice biennal porteront sur les sujets suivants :

a) Poursuite de l'examen de certains aspects du régime des traitements des Nations Unies, y compris les méthodes d'application des principes de base régissant la détermination des traitements du personnel;

b) Examen des normes et politiques en matière de recrutement et de l'organisation des carrières dans le système des Nations Unies;

c) Etude des conditions d'emploi dans les bureaux extérieurs;

d) Elaboration d'un statut commun du personnel;

e) Examen des procédures de recours.

28L. 41 Les principales tâches en ce qui concerne les questions financières et budgétaires porteront sur les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social qui appellent un examen collectif et l'adoption de

mesures concertées. On poursuivra les activités découlant des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Comité du programme et de la coordination. Parmi les sujets qui seront probablement examinés figurent les techniques de budgétisation par programmes, les incidences de l'instabilité monétaire et de l'inflation sur les budgets, l'établissement et la présentation des renseignements d'ordre financier selon des normes communes, les pratiques concernant les fonds extra-budgétaires, et les contrôles financiers internes.

28L.42 Le Comité consultatif pour les questions administratives formulera des positions communes sur les questions de politique administrative qui lui sont soumises par le CAC, y compris des recommandations adressées collectivement aux organisations par le Corps commun d'inspection. Il examinera également les problèmes administratifs intéressant l'ensemble du système qui sont portés à son attention par les diverses organisations.

28L.43 Le secrétariat fournira un appui au CCQA en réunissant et en analysant les données, en formulant des propositions de politique générale et en rédigeant des documents directifs pour les activités susmentionnées. En outre, il fournira des services consultatifs et d'information aux diverses organisations et aux représentants du personnel

sur les questions concernant le régime commun, établira des rapports annuels sur les dépenses des organismes des Nations Unies consacrées aux programmes, compilera des statistiques relatives au personnel à l'échelle du système, participera aux négociations périodiques avec les représentants du personnel temporaire engagé pour les conférences et coordonnera les activités concernant l'application des accords conclus entre l'Organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'énergie atomique au sujet des arrangements relatifs au personnel, aux questions budgétaires, financières et autres questions administratives.

28L.44 Les tâches requises du CCQA et de son secrétariat ont considérablement augmenté en raison des besoins accrus des organes intergouvernementaux de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines de l'information, de la mise au point de propositions et de la formulation de positions communes sur le vaste nombre de questions retenues pour examen. L'augmentation du volume de travail, qui est liée aux travaux de la CFPI et à l'intérêt grandissant de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social à l'égard de la coordination des politiques et des pratiques des organisations des Nations Unies à l'échelle du système, apparaît dans les statistiques ci-après.

Secrétariat du CCQA : indicateurs du volume de travail

	1974	1975	1976	1977	1978
<i>Nombre de réunions du Comité et de ses groupes de travail</i>					
Questions relatives au personnel et questions générales d'administration	1	4	6	4	4
Sous-Comité du classement des emplois	1	1	1	1	1
Sous-Comité de la formation du personnel	—	1	1	1	1
Groupe de travail chargé d'examiner les principes régissant l'octroi d'indemnités en cas d'accident, de maladie ou de décès imputables au service	—	1	2	1	1
Groupe de négociation avec les associations d'interprètes et de traducteurs indépendants	2	1	1	2	5
Questions financières et budgétaires	2	2	2	2	3
Equipes spéciales et groupes de travail	2	2	3	2	1
<i>Total</i>	<u>8</u>	<u>12</u>	<u>16</u>	<u>13</u>	<u>16</u>
<i>Nombre de pages de documents de travail, rapports et autres documents produits</i>					
Questions relatives au personnel et questions générales d'administration	666	838	969	1 216	1 723
Questions financières et budgétaires	358	338	434	855	1 142 ^a
<i>Total</i>	<u>1 024</u>	<u>1 176</u>	<u>1 403</u>	<u>2 071</u>	<u>2 865^a</u>

^a Compte tenu d'une augmentation exceptionnelle due à la préparation de rapports spéciaux demandés par le Conseil économique et social (220 pages environ).

28L.45 Le secrétariat prévoit que, mis à part les rapports spéciaux dont il est question dans la note figurant au bas du tableau précédent, son volume de travail pour l'exercice biennal 1980-1981 sera le même qu'en 1978.

28L.46 Lors de l'examen du troisième rapport de la Commission de la fonction publique internationale¹⁴, le

Comité administratif de coordination a examiné les incidences du programme de travail de la Commission sur les services compétents des organisations et a été d'avis que :

... le rythme auquel l'étude des divers éléments du régime des traitements est effectué devra être ajusté pour tenir compte de la mesure dans laquelle les organisations, dont certaines subissent des réductions de personnel, peuvent y participer. ...[le CAC] ne pense pas que l'on puisse envisager dans les circonstances présentes de porter les ressources en personnel à un niveau qui permettrait aux organisations d'exécuter le programme de travail à un rythme accéléré [A/32/362, par. 28].

¹⁴ *Ibid.*, trentième session, Supplément No 30 (A/32/30).

Le CAC a proposé qu'en confiant à la Commission toute autre tâche portant sur la réglementation et la coordination des conditions d'emploi dans les organisations appliquant le régime commun des Nations Unies l'Assemblée générale tienne compte de ses incidences administratives pour toutes les organisations.

28L.47 Bien que cette proposition concerne essentiellement la capacité des organisations de satisfaire aux besoins du programme de la Commission, elle doit également être examinée dans la perspective de la question plus vaste des ressources que les organisations peuvent consacrer à tout moment à des projets communs en fonction des ressources dont elles disposent. Vu la situation budgétaire actuelle des organisations membres du CCQA et les directives régissant la croissance du programme, les prévisions budgétaires du secrétariat, telles qu'elles ont été approuvées par le CAC (voir plus loin tableau 28L.9), comprennent plusieurs modifications affectant la structure actuelle des ouvertures de crédits par objet de dépense, compte tenu de l'expérience acquise au cours du présent exercice biennal, des services qui seront requis par le CCQA en 1980-1981 et de l'utilisation souple des dépenses autorisées pour faire face aux besoins du programme qui n'avaient pas été prévus.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Traitements et dépenses communes de personnel

28L.48 Comme en 1978-1979, le tableau d'effectifs pour 1980-1981 comprend un secrétaire (D-2), deux secrétaires adjoints (P-5) et trois agents des services généraux (un agent de 1re classe et deux agents d'autres classes). Au cours de l'examen des questions relatives au personnel et des questions générales d'administration auquel il a procédé à sa quarante-huitième session, en janvier-février 1978, le CCQA a réexaminé l'utilisation de l'un des postes P-5 qui était occupé jusqu'alors par un spécialiste du classement des emplois. Etant donné l'ampleur des tâches imposées au secrétariat, qui font apparaître les statistiques relatives au volume de travail présentées au paragraphe 28L.44 ci-dessus, et le fait que la Commission de la fonction publique internationale assume progressivement toutes les responsabilités qui lui incombent dans le domaine du classement des emplois, il a été convenu d'attribuer le poste en question à un secrétaire adjoint pour les questions relatives au personnel qui aurait notamment pour fonctions d'aider le secrétaire à analyser les renseignements fournis par les organisations et d'établir les documents requis pour les sessions du CCQA ainsi que d'agir en qualité de secrétaire du Sous-Comité du classement des emplois, lequel continuerait à aider la Commission dans ses activités de classement.

Consultants

28L.49 Le crédit demandé à cette rubrique (27 900 dollars), qui fait apparaître une réduction de 16 300 dollars, permettrait de couvrir le coût (rémunération et frais de voyage) d'un consultant juridique de haut niveau engagé pour une période de six mois pour passer en revue les procédures de recours. L'intéressé devrait notamment étudier la compétence, les procédures et la jurisprudence des deux tribunaux administratifs existant dans le cadre du système des Nations Unies.

Frais de voyage du personnel en mission

28L.50 Le crédit demandé à cette rubrique (32 200 dollars), qui fait apparaître une réduction de 8 300 dollars, permettrait à du personnel du secrétariat d'assister aux sessions du CCQA, aux réunions de ses organes subsidiaires tenues ailleurs qu'à Genève et aux réunions ci-après où le secrétariat du CCQA doit être représenté :

a) *Questions relatives au personnel et questions générales d'administration*

1. Frais de voyage correspondant aux deux sessions ordinaires et aux deux reprises de session du CCQA chaque année; trois de ces sessions se tiendront à New York et deux dans des villes européennes autres que Genève, deux d'entre elles devant se tenir en même temps que les sessions de la Commission de la fonction publique internationale;

2. Frais de voyage correspondant à quatre réunions d'organes subsidiaires du CCQA tenues ailleurs qu'à Genève;

3. Participation du secrétaire à deux sessions du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies.

b) *Questions financières et budgétaires*

Frais de voyage correspondant aux quatre sessions ordinaires du CCQA au cours de l'exercice biennal, dont une se tiendra à New York et deux dans des villes d'Europe autres que Genève, en partant de l'hypothèse que les reprises de session et/ou les sessions extraordinaires et les réunions des organes subsidiaires qui s'occupent des questions financières et budgétaires se tiendraient à Genève.

Services contractuels

28L.51 Le crédit demandé à cette rubrique (37 000 dollars), qui accuse une augmentation de 13 200 dollars, permettrait de couvrir le coût du traitement par le Centre international de calcul des statistiques du CCQA relatives au personnel ainsi que le coût de l'établissement du manuel relatif aux lieux d'affectation. Il ressort de l'expérience acquise en 1978 qu'au cours du présent exercice biennal l'utilisation accrue des services d'ordinateur pour des opérations telles que l'introduction de données par nationalité dans les statistiques relatives au personnel et l'inclusion de données correspondant à des organisations supplémentaires entraînera d'importants dépassements de crédits. On prévoit également des demandes concernant l'établissement de nouveaux tableaux et la modification des tableaux existants.

Frais généraux de fonctionnement

28L.52 Le crédit demandé à la présente rubrique (12 000 dollars) accuse une augmentation de 4 100 dollars. Du fait de retards survenus dans la transmission de la documentation et de la correspondance par les voies normales, les organisations membres du CCQA ont prié le secrétariat de se mettre en rapport avec elles pour les questions urgentes par téléphone ou par télégramme et d'envoyer spécialement par les voies les plus rapides les documents de travail destinés aux réunions. On a demandé à la présente rubrique, tout en s'efforçant de minimiser les dépenses additionnelles, des ressources correspondant à une estimation plus réaliste des besoins, sur la base de l'expérience acquise au cours du présent exercice biennal.

Part des dépenses relatives au secrétariat du CCQA à la charge de l'Organisation des Nations Unies

28L. 53 Le montant estimatif de la part des dépenses

relatives au secrétariat du CCQA qui est à la charge de l'Organisation des Nations Unies est de 297 900 dollars, ce qui représente approximativement 37 p. 100 du montant total des dépenses prévues (805 000 dollars).

Montant total des crédits demandés pour le secrétariat du Comité consultatif pour les questions administratives pour 1980-1981

TABLEAU 28L. 9 — ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Traitements :						
Postes permanents	539,1	9,5	-	1,6	11,1	550,2
Consultants	42,7	1,5	(16,3)	0,4	(14,4)	28,3
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	138,8	2,2	-	1,8	4,0	142,8
Frais de voyage du personnel	39,1	1,4	(8,3)	0,5	(6,4)	32,7
Services contractuels	23,0	0,8	13,2	0,6	14,6	37,6
Frais généraux de fonctionnement	7,7	0,2	4,1	0,2	4,5	12,2
Total	791,6	15,6	(7,3)	5,1	13,4	805,0

M. -- Services administratifs (Vienne)

TABLEAU 28M. 1 -- ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. -- COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
11 174,4 ^{a/}	15 448,2	138,2	-	-	2 432,6	21,8	17 880,8	160,0	29 055,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
26 622,6	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgetaires

-

Total, coûts directs	29 055,2
----------------------	----------

(29 055,2)

B. -- COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

a/ Y compris, aux fins de comparaison, un crédit de 5 049 700 dollars ouvert à l'ancien chapitre 12 (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) et un crédit de 308 000 dollars ouvert à l'ancien chapitre 22D [Bureau des services généraux (New York)].

TABLEAU 28M. 2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires				Total (8)	Montant net des dépenses supplémentaires (9) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979				
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)			
1. Administration	293,9	-	-	-	-	659,5	659,5	953,4	
2. Service des bâtiments	1 311,8	-	-	42,1	-	1 257,9	1 300,0	2 611,8	
3. Service de la sécurité et de la sûreté	1 218,6	-	-	39,1	-	1 162,3	1 201,4	2 420,0	
4. Bureau de coordination	296,0	-	-	-	-	48,6	48,6	344,6	
5. Services communs	8 054,1	-	-	-	267,6	11 971,1	12 238,7	20 292,8	
Total	11 174,4 ^{a/}	-	-	81,2 ^{b/}	267,6 ^{b/}	15 099,3 ^{b/}	15 448,2	26 622,6	

a/ Voir le paragraphe 28M.3.

b/ La réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979 consiste uniquement à ajuster en fonction de l'inflation et des fluctuations monétaires les montants des crédits ouverts pour l'ONUDI pour l'année 1978.

c/ Les ajustements spéciaux représentent la différence entre a) les crédits ouverts pour 1978-1979 (c'est-à-dire les crédits alloués à l'ONUDI au titre des objets de dépense pertinents pour 18 mois, soit les trois quarts environ de ces crédits, plus le montant estimatif des dépenses de fonctionnement du Centre international de Vienne pendant six mois - y compris les dépenses d'administration supplémentaires - plus la totalité des crédits ouverts pour 1978-1979 au titre du mobilier et du matériel et le Bureau de coordination) et b) la base réévaluée (qui devrait permettre le financement des objets de dépense indiqués aux paragraphes 28M.4 et 28M.5).

**TABEAU 28M. 3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES
POUR 1980-1981 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME**
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Credits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %		
		Révaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
1. Administration	293,9	659,5	224,4	-	91,2	31,0	750,7	255,4	1 044,6	-	
2. Service des bâtiments	1 311,8	1 300,0	99,1	-	236,3	18,0	1 536,3	117,1	2 848,1	-	
3. Service de la sécurité et de la sûreté	1 218,6	1 201,4	98,6	-	209,9	17,2	1 411,3	115,8	2 629,9	-	
4. Bureau de coordination	296,0	48,6	16,4	-	32,1	10,8	80,7	27,2	376,7	-	
5. Services communs	8 054,1	12 238,7	152,0	-	1 863,1	23,1	14 101,8	175,0	22 155,9	-	
Total	11 174,4	15 448,2	138,2	-	2 432,6	21,8	17 880,8	160,0	29 055,2	-	

M. — Services administratifs (Vienne)

28M.1 L'Assemblée générale, dans ses résolutions 3350 (XXXIX) du 18 décembre 1974 et 3539 (XXX) du 16 décembre 1975, a accueilli favorablement l'invitation du Gouvernement autrichien tendant à ce que l'Organisation des Nations Unies utilise les installations disponibles dans le Centre du Donaupark (Centre international de Vienne). Dans sa résolution 31/194 du 22 décembre 1976, l'Assemblée a notamment approuvé un plan d'action progressif pour le transfert à Vienne d'unités administratives installées à New York et à Genève, et a prié le Secrétaire général de lui présenter, lors de sa trente-troisième session, des propositions concrètes de nature à permettre l'utilisation la plus rationnelle et la plus économique possible du Centre. Dans sa résolution 33/181, l'Assemblée générale a notamment pris acte de la déclaration faite par le Secrétaire général selon laquelle les unités administratives de New York et de Genève dont l'Assemblée générale a déjà approuvé le transfert à Vienne ainsi que les grandes unités administratives qui sont déjà installées dans cette ville auraient besoin de la plupart des locaux mis à la disposition de l'Organisation des Nations Unies au Centre international de Vienne, et a approuvé l'intention du Secrétaire général de porter à nouveau la question à l'attention de l'Assemblée pour qu'elle l'examine s'il apparaissait par la suite qu'il restait encore au Centre des locaux inoccupés. Dans la même résolution, l'Assemblée a approuvé les demandes de crédits additionnels présentées par le Secrétaire général pour 1979 dans son rapport (A/C.5/33/39 et Corr.1), telles qu'elles avaient été modifiées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport pertinent¹⁵, et a prié le Secrétaire général de continuer à examiner la question du renforcement adéquat des services d'appui nécessaires à Vienne et de faire rapport sur la question à l'Assemblée générale lors de sa trente-quatrième session.

¹⁵ *Ibid.*, trente-troisième session, Supplément No 7A (A/33/7/Add.1 à 39), document A/33/7/Add.20.

Ressources nécessaires (aux révisés de 1979)

28M.2 Etant donné le court laps de temps qui s'est écoulé depuis que le Secrétaire général a présenté son rapport à l'Assemblée générale lors de sa trente-troisième session, les prévisions de dépense figurant dans le présent projet de budget-programme sont fondées sur les mêmes hypothèses que celles qui avaient été utilisées dans ce rapport, mais portent sur l'ensemble de l'exercice biennal. Des montants estimatifs révisés fondés sur l'expérience acquise au cours des premiers mois de fonctionnement seront présentés à l'Assemblée générale à sa trente-quatrième session.

28M.3 Le montant total du crédit demandé par le Secrétaire général pour le Centre international de Vienne au chapitre qui correspondait au chapitre 28M pour 1979 s'élevait à 6 488 800 dollars. Le Comité consultatif, dans son rapport sur cette question, a recommandé des réductions s'élevant au total à 833 700 dollars dont 750 000 dollars avaient trait aux dépenses de fonctionnement du Centre. Pour justifier la réduction proposée, le Comité a indiqué qu'il comptait que le Secrétaire général prendrait les mesures voulues pour que les bâtiments soient occupés de la manière la plus économique possible et pour que l'on économise l'énergie et l'eau, et il a noté qu'une bonne partie des bâtiments demeurerait inoccupée en 1979. Le montant réduit recommandé par le Comité consultatif a été, par la suite, porté de 5 655 100 dollars à 5 816 700 dollars, compte tenu du taux de change entre le schilling autrichien et le dollar des Etats-Unis pratiqué pour les opérations de l'ONU en décembre 1978. Aux fins de comparaison avec le crédit demandé pour 1980-1981 dans cette partie du chapitre 28, le montant indiqué pour le crédit ouvert pour 1978-1979 comprend le crédit ouvert pour 1979 à l'ancien chapitre 12 (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel), au titre du Service des bâtiments, du Service de la sécurité et de la sûreté et des services communs, ainsi qu'à l'ancien chapitre 22D [Bureau des services généraux (New York)] au titre du Bureau de coordination :

	Centre international de Vienne (chapitre 28M)	ONUDI (ancien chapitre 12)	Bureau des services généraux (ancien chapitre 22D)	Total
<i>Dollars</i>				
A. Dépenses de personnel				
Administration	293 900	—	—	293 900
Service des bâtiments	661 900	649 900	—	1 311 800
Service de la sécurité et de la sûreté	608 000	610 600	—	1 218 600
Bureau de coordination	—	—	296 000	296 000
Total A	1 563 800	1 260 500	296 000	3 120 300
B. Coût des services communs				
Location et entretien des locaux	795 600	145 700	—	941 300
Services de nettoyage	703 500	582 800	—	1 286 300
Eclairage, chauffage, énergie et eau	1 369 300	455 700	—	1 825 000
Location et entretien du matériel	285 900	390 400	—	676 300
Communications	761 700	1 403 700	10 000	2 175 400
Services divers	27 700	60 600	—	88 300
Fournitures et accessoires	309 200	577 300	2 000	888 500
Mobilier et matériel	—	173 000	—	173 000
Total B	4 252 900	3 789 200	12 000	8 054 100
Total général, A et B	5 816 700	5 049 700	308 000	11 174 400

28M.4 En ce qui concerne les dépenses de personnel, le montant réévalué de la base de ressources de 1978-1979 comprend un crédit ouvert au titre du Service des bâtiments et du Service de la sécurité et de la sûreté pour des postes transférés de l'ONUDI ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). En outre, la base de ressources devrait permettre le maintien des postes suivants qui ont été approuvés par l'Assemblée générale à titre temporaire :

- a) Administration : deux postes P-3 et 11 postes G-4/1;
- b) Services des bâtiments : un poste P-2;
- c) Service de la sécurité et de la sûreté : 13 postes d'agent du service de sécurité;

d) Bureau de coordination : un poste d'administrateur général (D-1), un poste P-4 et deux postes G-4/1.

28M.5 En ce qui concerne le coût des services communs, on a calculé la base réévaluée de ressources de l'exercice biennal en multipliant par deux le montant intégral des dépenses annuelles du Centre, tel qu'il a été évalué dans le rapport que le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée générale à sa trente-troisième session (A/C.5/33/39 et Corr.1) et en y ajoutant le coût réévalué d'objets de dépenses supplémentaires précédemment inscrits aux anciens chapitres 12 et 22D :

	Montant estimatif des dépenses du Centre pour une année entière ^a	Ressources nécessaires pour 1980-1981 aux taux révisés de 1979		
		Dépenses du Centre pendant deux ans	Crédits ouverts aux anciens chapitres 12 et 22D	Total
Dollars				
<i>Coût des services communs</i>				
Location et entretien des locaux	1 868 900	3 737 800	—	3 737 800
Services de nettoyage	1 668 150	3 336 300	—	3 336 300
Eclairage, chauffage, énergie et eau	3 232 400	6 464 800	—	6 464 800
Location et entretien du matériel	680 700	1 361 400	—	1 361 400
Communications	1 801 150	3 602 300	11 900	3 614 200
Services divers	55 350	110 700	—	110 700
Fournitures et accessoires	741 800	1 483 600	2 600	1 486 200
Mobilier et matériel	—	—	181 400	181 400
	10 048 450	20 096 900	195 900	20 292 800

^a Tel qu'il est indiqué dans le document A/C.5/33/39, au paragraphe 24 (non compris le Service des bâtiments et le Service de la sécurité et de la sûreté) et au paragraphe 30, et ajusté compte tenu de la réévaluation du schilling autrichien, dont le taux de change est passé de 14,40 schillings pour 1 dollar à 14 schillings pour 1 dollar.

28M.6 Le tableau ci-après indique la répartition des dépenses de fonctionnement du Centre (montants estimatifs calculés aux taux de 1980-1981) entre l'Organisation des Nations Unies, l'Office de secours et de travaux des

Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Les sommes que devraient rembourser l'UNRWA et l'AIEA sont inscrites au chapitre 2 des recettes :

	Ressources nécessaires pour 1980-1981	Répartition des dépenses		
		ONU	UNRWA	AIEA
Dollars				
<i>Coût des services communs</i>				
Location et entretien des locaux	4 081 000	2 600 200	270 100	1 210 700
Services de nettoyage	3 642 600	2 467 600	302 600	872 400
Eclairage, chauffage, énergie et eau	7 058 300	4 427 900	477 300	2 153 100
Location et entretien du matériel	1 486 500	1 431 300	31 500	23 700
Communications	3 946 100	3 164 300	781 800	—
Services divers	120 800	104 100	16 700	—
Fournitures et accessoires	1 622 600	1 436 400	186 200	—
Mobilier et matériel	198 000	198 000	—	—
	22 155 900	15 829 800	2 066 200	4 259 900
<i>Dépenses de personnel</i>				
Personnel du Service des bâtiments et du Service de la sécurité et de la sûreté	5 478 000	2 259 100	434 400	2 784 500
	27 633 900	18 088 900	2 500 600 ^a	7 044 400 ^a

^a Au paragraphe 33 de l'annexe I du document A/C.5/33/39, il était indiqué que, sur le montant total des dépenses prévues pour les six derniers mois de 1979, qui s'élevaient à 6 124 500 dollars, 2 124 900 dollars devaient être remboursés respectivement par l'AIEA (1 568 200 dollars) et l'UNRWA (556 700 dollars). En recalculant ce montant sur la base de 24 mois (3 499 600 dollars), en l'ajustant compte tenu de la réévaluation du schilling autrichien au taux pratiqué pour les opérations de l'ONU en décembre 1978 (8 742 400 dollars) et en appliquant les coefficients d'inflation prévus pour Vienne, soit 6 p. 100 pour 1980 et 6 p. 100 pour 1981, on obtient un montant estimatif total de 9 545 000 dollars représentant les sommes que devraient rembourser l'AIEA (7 044 400 dollars) et l'UNRWA (2 500 600 dollars) respectivement.

1. — ADMINISTRATION

TABLEAU 28M. 4 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépenses	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes temporaires	-	461,8	-	44,5	506,3	506,3
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	159,6	(159,6)	-	-	(159,6)	-
Dépenses communes de personnel	-	160,6	-	16,3	176,9	176,9
Participation aux dépenses qu'entraînent les activités communes a/	134,3	196,7	-	30,4	227,1	361,4
Total	293,9	659,5	-	91,2	750,7	1 044,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
953,4	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgetaires

-

Total, coûts directs

1 044,6

B. — COÛTS INDIRECTS RÉPARTIS

(1 044,6)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

a/ Services de logement et services médicaux assurés par l'AIEA.

2. - SERVICE DES BATIMENTS

TABLEAU 28M. 5 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Augmentation totale	Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981		
Postes permanents	959,5	925,7	-	167,8	1 093,5	2 053,0
Postes temporaires	-	52,6	-	4,7	57,3	57,3
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	19,0	(19,0)	-	-	(19,0)	-
Dépenses communes de personnel	333,3	340,7	-	63,8	404,5	737,8
Total	1 311,8^{a/}	1 300,0	-	236,3	1 536,3	2 848,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 611,8	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	2 848,1
	(2 848,1)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

a/ Y compris, aux fins de comparaison, un crédit de 649 900 dollars ouvert à l'ancien chapitre 12 (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel).

TABLEAU 28M. 6 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Service des bâtiments

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Total	3	3	-	-	3	3
<i>Agents des services généraux</i>						
Autres classes	16	16	-	-	16	16
Total	16	16	-	-	16	16
<i>Autres catégories</i>						
Travailleurs manuels	52	52	-	-	52	52
Total	52	52	-	-	52	52
TOTAL GENERAL	71^{a/}	71	-	-	71	71

a/ Y compris un poste P-5, un poste P-4, 11 postes G-4/1 et 31 postes de travailleur manuel transférés de l'AIEA.

3. - SERVICE DE LA SECURITE ET DE LA SURETE

TABLEAU 28M. 7 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	826,0	677,8	-	128,9	806,7	1 632,7
Postes temporaires	-	291,2	-	24,7	315,9	315,9
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	98,1	(98,1)	-	-	(98,1)	-
Dépenses communes de personnel	294,5	330,5	-	56,3	386,8	681,3
Total	1 218,6^{a/}	1 201,4	-	209,9	1 411,3	2 629,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 420,0	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	2 629,9
----------------------	---------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(2 629,9)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

a/ Y compris, aux fins de comparaison, un crédit de 610 600 dollars ouvert à l'ancien chapitre 12 (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel).

TABLEAU 28M. 8 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service de la sécurité et de la sûreté

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Total	2	2	-	-	2	2
Agents des services généraux						
Autres classes	1	1	-	-	1	1
Total	1	1	-	-	1	1
Autres catégories						
Service de sécurité	59	59	-	-	59	59
Total	59	59	-	-	59	59
TOTAL GENERAL	62^{a/}	62	-	-	62	62

a/ Y compris un poste P-4 et 36 postes d'agent du service de sécurité transférés de l'AIEA.

4. - BUREAU DE COORDINATION

TABLEAU 28M. 9 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes temporaires	-	248,6	-	23,0	271,6	271,6
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	214,0	(214,0)	-	-	(214,0)	-
Dépenses communes de personnel	74,0	12,4	-	8,2	20,6	94,6
Frais de voyage du personnel	8,0	1,6	-	0,9	2,5	10,5
Total	296,0^{a/}	48,6	-	32,1	80,7	376,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
344,6	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 376,7

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(376,7)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

^{a/} Crédit ouvert à l'ancien chapitre 22.D /Bureau des services généraux (New York)/.

5. — SERVICES COMMUNS

TABLEAU 28M. 10 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Location et entretien des locaux	941,3	2 796,5	-	343,2	3 139,7	4 081,0
Services de nettoyage	1 286,3	2 050,0	-	306,3	2 356,3	3 642,6
Eclairage, chauffage, énergie et eau	1 825,0	4 639,8	-	593,5	5 233,3	7 056,3
Location et entretien du matériel	676,3	685,1	-	125,1	810,2	1 486,5
Communications	2 175,4	1 438,8	-	331,9	1 770,7	3 946,1
Services divers	88,3	22,4	-	10,1	32,5	120,8
Fournitures et accessoires	888,5	597,7	-	136,4	734,1	1 622,6
Mobilier et matériel	173,0	8,4	-	16,6	25,0	198,0
Total	8 054,1^{a/}	12 238,7	-	1 863,1	14 101,8	22 155,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
20 292,8	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs

22 155,9

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(22 155,9)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

a/ Y compris, aux fins de comparaison, un crédit de 3 789 200 dollars ouvert à l'ancien chapitre 12 (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) et un crédit de 12 000 dollars ouvert à l'ancien chapitre 22D [Bureau des services généraux (New York)].

CHAPITRE 29. – SERVICES DE CONFERENCE ET BIBLIOTHEQUES

TABLEAU 29.1 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
167 159,9	7 572,7	4,5	773,4	0,4	8 981,2	5,3	17 327,3	10,3	184 487,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
174 732,6	773,4	262,2	109,4	620,6	0,3 %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Remboursements au titre des activités de coopération technique	192,1	263,8
Fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction	605,0	900,2
Fonds de dotation de la Bibliothèque	38,0	38,0
Total a)	835,1	1 202,0
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	835,1	1 202,0

Total, coûts directs	185 689,2
-----------------------------	-----------

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(185 689,2)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

TABLEAU 29.2 - ANALYSE DU TOTAL REVALUÉ DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISÉS DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Dépenses supplémentaires										Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total révalué de la base de ressources de 1978-1979 (11) + (9)
	Effet différé de l'accroissement de ressources de 1970-1979					Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979						
	Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)	Ajustements spéciaux (7)	Total (8)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses de la base de ressources de 1978-1979 (10)			
A. Département des conférences (New York)	95,7	-	1 477,4	421,9	363,2	2 358,2	-	82 928,9	85 287,1	2 358,2	85 287,1	
B. Service des conférences (Genève)	359,7	-	952,1	670,4	2 863,1	4 845,3	-	71 976,7	76 822,0	4 845,3	76 822,0	
C. Service des conférences (Vienne)	-	-	-	-	96,1	96,1	41,1	41,1	137,2	96,1	137,2	
D. Bibliothèque (New York)	-	-	140,6	20,0	0,2	160,8	-	7 969,8	8 130,6	160,8	8 130,6	
E. Bibliothèque (Genève)	22,8	-	64,9	16,9	7,7	112,3	-	4 243,4	4 355,7	112,3	4 355,7	
Total	478,2	-	2 635,0	1 129,2	3 330,3	7 572,7	-	167 159,9	174 732,6	7 572,7	174 732,6	

TABLEAU 29.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Montant des dépenses supplémentaires prévues										Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %				
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)					Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)							Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale	
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%	Dollars	%
A. Département des conférences (New York)	2 358,2	2,8	825,4	1,0	7 944,5	9,6	11 128,1	13,4	94 057,0	0,7	94 057,0	0,7	11 128,1	13,4		
B. Service des conférences (Genève)	4 845,3	6,7	(136,7)	(0,2)	269,5	0,4	4 978,1	6,9	76 954,8	(0,1)	76 954,8	(0,1)	4 978,1	6,9		
C. Service des conférences (Vienne)	96,1	233,8	154,7	376,4	26,9	65,4	277,7	675,6	318,8	112,7	318,8	112,7	277,7	675,6		
D. Bibliothèque (New York)	160,8	2,0	(58,0)	(0,7)	726,2	9,1	829,0	10,4	8 798,8	(0,7)	8 798,8	(0,7)	829,0	10,4		
E. Bibliothèque (Genève)	112,3	2,7	(12,0)	(0,3)	14,1	0,3	114,4	2,7	4 357,8	0,3	4 357,8	0,3	114,4	2,7		
Total	7 572,7	4,5	773,4	0,4	8 981,2	5,3	17 327,3	10,3	184 487,2	0,3	184 487,2	0,3	17 327,3	10,3		

TABLEAU 29.4 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : services de conférence et bibliothèques

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	6	6	-	-	6	6
Administrateur général (D-1)	16	17	-	-	16	17
Administrateur hors classe (P-5)	65	67	1	1	66	68
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	267	279	2	2	269	281
Administrateur de 2 ^o classe (P-3)	530	561	4	4	534	565
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^o classe (P-2/1)	133	134	3	3	136	137
Total	1 018	1 065	10	10	1 028	1 075
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	142	138	1	1	143	139
Autres classes	1 013	1 081	9	9	1 022	1 090
Total	1 155	1 219	10	10	1 165	1 229
<i>Autres catégories</i>						
Travailleurs manuels	29	22	-	-	29	22
Total	29	22	-	-	29	22
TOTAL GENERAL	2 202	2 306	20	20	2 222	2 326

TABLEAU 29.5 - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Répartition des coûts	Total	Direction exécutive et administrative (1)	Services d'interprétation et des séances (2)	Traduction, édition et dactylographie (3)	Publications et documentation (4)	Bibliothèque (5)
A. Département des conférences (New York)						
1. Direction exécutive et administration	490,4	490,4	-	-	-	-
2. Division de traduction	33 222,1	-	13 243,1	33 222,1	-	-
3. Division d'interprétation et des séances	13 243,1	-	-	-	-	-
4. Division de la rédaction et des documents officiels	15 264,8	-	-	15 264,8	18 822,1	-
5. Division des publications	18 822,1	-	-	-	-	-
6. Service administratif	13 794,9	13 794,9	-	-	-	-
B. Service des conférences (Genève)						
1. Direction exécutive et administration	10 448,9	10 448,9	-	-	-	-
2. Division des conférences	2 779,6	-	2 779,6	-	-	-
3. Division d'interprétation	11 385,0	-	11 385,0	-	-	-
4. Division linguistique	38 310,9	-	-	38 310,9	-	-
5. Division des documents	14 032,4	-	-	-	14 032,4	-
C. Service des conférences (Vienne)	318,8	-	318,8	-	-	-
D. Bibliothèque (New York)	9 172,4	-	-	-	-	9 172,4
E. Bibliothèque (Genève)	4 395,3	-	-	-	-	4 395,3
Total 1/	185 689,2	24 734,2	27 724,5	86 797,8	32 864,5	13 568,2

* Vu le rapport étroit entre les coûts répartis dans les chapitres 28 et 29, on a inclus un tableau récapitulatif des coûts directs pour le chapitre 29 dans un tableau unique combinant les coûts des chapitres 28 et 29 (tableau 28.4). On a considéré que la répartition des coûts directs des services de conférence serait plus équilibrée si ces coûts étaient répartis selon les principaux secteurs fonctionnels des services de conférence (à savoir : interprétation, traduction, édition et dactylographie, publications et documentation, bibliothèque) au lieu d'être ventilés selon les secteurs essentiellement géographiques utilisés dans la présentation du chapitre 29 du projet de budget. Le présent tableau (tableau 29.5) permet d'assurer la concordance entre les rubriques du chapitre 29 et celles qui sont utilisées ici aux fins de la répartition des coûts directs.

1/ Y compris les fonds extra-budgétaires.

A. - Département des conférences (New York)

TABLEAU 29.6 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
82 928,9	2 358,2	2,8	825,4	1,0	7 944,5	9,6	11 128,1	13,4	94 057,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
85 287,1	825,4	262,2	38,2	601,4	0,7 %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction	504,6	790,4
Total a)	504,6	790,4
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	504,6	790,4

Total, coûts directs 94 847,4

B. - COÛTS INDIRECTS RÉPARTIS

(94 847,4)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

TABLEAU 29.7 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)	
			Effet dilué de l'accroissement de ressources de 1978-1979			Inflation des coûts aux taux révisés de 1979					Total (6)
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)	Ajustements spéciaux (7)	Total (8)			
Direction exécutive et administration	438,2	-	-	10,0	1,3	-	11,3	11,3	449,5		
Division de traduction	28 810,1	-	-	836,0	19,4	0,1	855,5	855,5	29 665,6		
Division d'interprétation et des séances	11 553,7	-	65,9	348,5	-	0,1	414,5	414,5	11 968,2		
Division de la rédaction et des documents officiels	13 878,5	-	14,9	131,6	-	(0,2)	146,3	146,3	14 024,8		
Division des publications	16 254,4	-	-	133,1	93,6	0,6	227,3	227,3	16 481,7		
Service administratif	11 994,0	-	14,9	18,2	307,6	362,6 ^{a/}	703,3	703,3	12 697,3		
Total	82 928,9	-	95,7	1 477,4	421,9	363,2	2 358,2	2 358,2	85 287,1		

a/ Sur ce montant 359 200 dollars sont imputables à l'application intégrale des propositions présentées par le Secrétaire général à l'Assemblée générale, à sa trente-troisième session, concernant la location et l'entretien du matériel (voir par. 29.54 et 29.55).

TABLEAU 29.8 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %		
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
Direction exécutive et administration	438,2	11,3	2,6	-	-	40,9	9,3	52,2	11,9	490,4	-
Division de traduction	28 810,1	855,5	3,0	31,2	0,3	2 714,5	9,6	3 661,2	12,7	32 471,3	0,3
Division d'interprétation et des séances	11 553,7	414,5	3,6	142,2	-	1 132,7	9,8	1 689,4	14,6	13 243,1	1,2
Division de la rédaction et des documents officiels	13 878,5	146,3	1,1	61,2	0,4	1 178,8	8,4	1 386,3	9,9	15 264,8	0,4
Division des publications	16 254,4	227,3	1,3	755,2	4,6	1 555,6	9,5	2 538,1	15,6	18 792,5	3,0
Service administratif	11 994,0	703,3	5,9	(164,4)	(1,4)	1 262,0	10,5	1 800,9	15,0	13 794,9	(1,0)
Total	82 928,9	2 358,2	2,8	825,4	1,0	7 944,5	9,6	11 128,1	13,4	94 057,0	0,7

TABLEAU 29.9 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Département des conférences (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	4	4	-	-	4	4
Administrateur général (D-1)	10	10	-	-	10	10
Administrateur hors classe (P-5)	38	38	1	1	39	39
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	168	168	2	2	170	170
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	335	340	2	2	337	342
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	85	87	2	2	87	89
Total	641	648	7	7	648	655
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	117	113	-	-	117	113
Autres classes	555	560	6	6	561	566
Total	672	673	6	6	678	679
<i>Autres catégories</i>						
Travailleurs manuels	21	22	-	-	21	22
Total	21	22	-	-	21	22
TOTAL GENERAL	1 334	1 343	13	13	1 347	1 356

A. – Département des conférences (New York)

29.1 Les attributions et l'organisation du Département des conférences sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, sect. Q).

29.2 Le tableau 29.10 ci-après indique le volume de travail effectif du Département pendant les exercices biennaux 1974-1975 et 1976-1977, ainsi que le volume de travail prévu pour les exercices biennaux 1978-1979 et 1980-1981.

29.3 Comme il ressort de ce tableau, bien que certaines des grandes salles de conférence n'aient pas été disponibles pendant de longues périodes pendant l'exercice biennal en cours, le volume de travail prévu pour l'exercice biennal

1978-1979 est au moins aussi important que pendant l'exercice biennal 1976-1977 et est même nettement supérieur dans certains domaines comme la reproduction et la distribution.

29.4 Les prévisions concernant le volume de travail pour l'exercice biennal 1980-1981 sont provisoires, étant donné que toutes les grandes salles de conférence seront de nouveau utilisables. Lorsque le calendrier des conférences pour l'exercice biennal 1980-1981 aura été définitivement arrêté, il faudra peut-être réviser les montants demandés au stade actuel, en particulier pour ce qui est du personnel temporaire pour les réunions. Les ajustements nécessaires seront proposés lors de la trente-quatrième session de l'Assemblée générale, dans le cadre d'un état récapitulatif du coût des services de conférence qui sera présenté vers la fin de cette session, conformément à la pratique établie.

TABLEAU 29.10

STATISTIQUES SUR LES SEANCES ET LA DOCUMENTATION, DEPARTEMENT DES CONFERENCES

	1974-1975	1976-1977	1978-1979	1980-1981
	(Chiffres effectifs)	(Chiffres effectifs)	(Chiffres estimatifs)	(Chiffres estimatifs)
Interprétation : périodes de travail	45 057	54 079	54 000	58 000
Traduction/révision : milliers de mots	137 583	146 322	149 100	154 600
Dactylographie : milliers de mots	358 141	369 463	368 500	377 000
Edition : milliers de mots	20 155	19 603	20 000	20 000
Reproduction : milliers de pages imprimées	1 103 756	1 152 609	1 253 000	1 261 000
Distribution : milliers de documents	77 952	80 477	86 500	90 000

1. - DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

TABLEAU 29.11 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1980-1981	
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale
Postes permanents	289,1	7,3	-	27,4	34,7	323,8
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	8,0	-	-	-	-	8,0
Autres dépenses communes de personnel	92,5	2,7	-	8,4	11,1	103,6
Frais de voyage du personnel	47,5	1,2	-	5,0	6,2	53,7
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	1,1	0,1	-	0,1	0,2	1,3
Total	438,2	11,3	-	40,9	52,2	490,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
449,5	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs

490,4

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(490,4)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABLEAU 29.12 — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	2	2	-	-	2	2
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	4	4	-	-	4	4
<i>Agents des services généraux</i>						
5 ^{ème} à 2 ^{ème} classe G-4/1	1	1	-	-	1	1
Total	1	1	-	-	1	1
TOTAL GENERAL	5	5	-	-	5	5

1. — DIRECTION EXECUTIVE
ET ADMINISTRATION

29.5 Le Bureau du Secrétaire général adjoint définit la politique à suivre et assure la direction exécutive du Département et celle de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Frais de voyage du personnel*

29.6 Un montant de 48 700 dollars est prévu à cette rubrique. Le Département des conférences étant responsable des questions relatives au service des conférences à l'échelle de tout le Secrétariat, le personnel de direction doit se rendre dans d'autres lieux d'affectation ou sur le lieu des conférences afin d'assurer la coordination. Le chef du Département peut être appelé à voyager en compagnie du Secrétaire général ou au nom de ce dernier, en sa qualité de secrétaire général adjoint aux conférences et chargé de

fonctions spéciales. Le crédit ouvert sera également utilisé dans la mesure du possible pour le programme d'échange de personnel entre le Siège et les bureaux extérieurs aux fins de formation et de coordination. Il n'est pas encore demandé de crédit distinct pour ce programme, mais cela pourrait devenir nécessaire à l'avenir si le programme est appliqué à plus grande échelle.

29.7 Les crédits demandés pour couvrir les autres dépenses qui sont effectuées et contrôlées centralement sont indiqués plus loin au titre d'autres programmes, à savoir : au titre de la Division de traduction, crédits pour les travaux contractuels de traduction, et au titre du Service administratif, crédits pour le personnel temporaire pour les réunions, le personnel temporaire affecté à des tâches générales, les heures supplémentaires, les frais de voyage du personnel envoyé à des sessions, l'imprimerie, la location, l'entretien et l'acquisition d'une partie du matériel nécessaire pour le service des réunions.

2. - DIVISION DE TRADUCTION

TABLEAU 29.13 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	21 211,7	632,7	23,6	2 054,7	2 711,0	23 922,7
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	6 802,2	203,4	7,6	636,7	847,7	7 649,9
Travaux contractuels de traduction	795,0	19,4	-	83,1	102,5	897,5
Total	28 810,1	855,5	31,2	2 774,5	3 661,2	32 471,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
29 665,6	31,2	-	-	31,2	0,1 %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fonds d'affectation spéciale pour la section allemande de traduction :		
Traitements et dépenses communes de personnel	465,6	745,8
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	5,0	5,0
Frais de voyage du personnel	5,0	-
Annonces dans la presse, etc.	1,0	-
Total a)	476,6	750,8
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	476,6	750,8

Total, coûts directs	33 222,1
----------------------	----------

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(33 222,1)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 29.14 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division de traduction

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	6	6	-	-	6	6
Administrateur hors classe (P-5)	20	20	1	1	21	21
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	99	99	2	2	101	101
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	212	212	2	2	214	214
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	37	37	2	2	39	39
Total	375	375	7	7	382	382
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	10	10	-	-	10	10
Autres classes	53	54	6	6	59	60
Total	63	64	6	6	69	70
TOTAL GENERAL	438	439	13	13	451	452

2. - DIVISION DE TRADUCTION

29.8 La Division de traduction comprend le Bureau du Directeur, les Services de traduction (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe et la Section allemande), la Section de documentation et de terminologie et le Groupe des travaux contractuels de traduction. Les attributions de ces différentes unités administratives sont décrites dans le

manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SG/Organization, sect. Q, p. 5).

29.9 Le tableau ci-dessous indique, par exercice biennal, la production de la Division (chiffres effectifs pour les exercices biennaux 1974-1975 et 1976-1977 et chiffres estimatifs pour les exercices biennaux 1978-1979 et 1980-1981).

TRADUCTION

(En milliers de mots)^a

	1974-1975 (chiffres effectifs)	1976-1977 (chiffres effectifs)	1978-1979 (chiffres estimatifs)	1980-1981 (chiffres estimatifs)
Anglais	9 394	8 804	9 300	9 400
Arabe	8 973	18 209	16 700	18 200
Chinois	21 352	24 836	23 700	25 000
Espagnol	32 252	30 859	31 200	32 000
Français	34 618	33 285	36 200	37 000
Russe	30 994	30 329	32 000	33 000
Total (6 langues)	137 583	146 322	149 100	154 600
Allemand	132	671	1 200	1 500
Travaux contractuels	24 406	18 346	22 000	24 000

^a Conformément aux normes statistiques convenues, on compte le nombre total de mots dans le cas des textes traduits et révisés et la moitié du nombre total dans le cas des textes qui sont simplement révisés.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Transformation de certains postes en postes permanents*

29.10 Il est proposé de transformer en poste permanent un poste d'agent des services généraux précédemment financé par des crédits prévus pour du personnel temporaire, afin que le Service russe dispose du même nombre de commis que les autres grands services linguistiques. L'accroissement de ressources proposé à cette fin au titre des postes permanents est compensé par une réduction de 23 600 dollars des crédits demandés par le Service administratif du Département au titre du personnel temporaire.

Travaux contractuels de traduction

29.11 Des ressources d'un montant de 814 400 dollars sont demandées pour couvrir le coût des travaux contractuels de traduction et de dactylographie. En 1978, les travaux contractuels de dactylographie ont représenté une dépense de 10 000 dollars environ. Les travaux contractuels de traduction sont de loin la solution la moins coûteuse et le Département a pour politique d'y recourir de plus en plus pour limiter au minimum les dépenses relatives au personnel temporaire et réduire l'arriéré de travail existant. Toutefois, cette formule ne peut convenir lorsque les délais d'exécution des travaux sont courts. Le tableau ci-dessous indique le volume de travail effectué en 1978 et les coûts correspondants.

TRAVAUX CONTRACTUELS DE TRADUCTION^a (1978)

	Chinois	Anglais	Français	Espagnol	Russe	Total
Milliers de mots	3 522,8	39,6	2 255,6	1 980,3	477,8	8 276,1
Coût (dollars)	77 400	2 900	131 000	127 500	19 900	358 700

^a Conformément aux normes statistiques convenues, on compte le nombre total de mots dans le cas des textes traduits et révisés et la moitié du nombre total dans le cas des textes qui sont simplement révisés.

3. - DIVISION D'INTERPRETATION ET DES SEANCES

TABLEAU 29.15 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflection en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	8 747,8	313,0	108,2	864,0	1 285,2	10 033,0
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	2 804,7	101,5	34,0	268,7	404,2	3 208,9
Total	11 553,7	414,5	142,2	1 132,7	1 689,4	13 243,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
11 968,2	142,2	-	-	142,2	1,2 %

2) Fonds extra-budgetaires

-

Total, coûts directs 13 243,1

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(13 243,1)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABLEAU 29.16 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division d'interprétation et des séances

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	13	13	-	-	13	13
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	52	52	-	-	52	52
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	75	80	-	-	75	80
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	15	10	-	-	15	10
Total	157	157	-	-	157	157
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	3	4	-	-	3	4
Autres classes	12	13	-	-	12	13
Total	15	17	-	-	15	17
TOTAL GENERAL	172	174	-	-	172	174

3. – DIVISION D'INTERPRETATION ET DES SEANCES

29.12 La Division d'interprétation et des séances comprend le Bureau du Directeur, la Section de la planification et du service des séances, le Service d'interprétation et la Section des sténographes-rédacteurs de séance. Les attributions de ces différentes unités administratives sont

décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, sect. Q, p. 4).

29.13 Le tableau ci-dessous indique, par exercice biennal, le volume de travail de la Division (chiffres effectifs pour les exercices biennaux 1974-1975 et 1976-1977 et chiffres estimatifs pour les exercices biennaux 1978-1979 et 1980-1981).

	1974-1975 (chiffres effectifs)	1976-1977 (chiffres effectifs)	1978-1979 (chiffres estimatifs)	1980-1981 (chiffres estimatifs)
Nombre de séances avec services d'interprétation	5 325	6 301	6 100	6 500
Nombre de séances avec compte rendu sténographique	667	694	750	800
Nombre de périodes de travail d'interprète	45 057	54 079	54 000	58 000

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Reclassement de postes*

29.14 Conformément à l'instruction 12/59 concernant le personnel, les interprètes de la classe P-2 peuvent prétendre à une promotion à la classe P-3 après deux années de services satisfaisants. Le Service d'interprétation compte actuellement 10 postes P-2; les programmes de recrutement et de formation ayant donné d'excellents résultats ces dernières années, presque tous ces postes sont occupés par des interprètes qui pourront bientôt prétendre à un poste P-3. La classe normale de début des interprètes continuera d'être la classe P-2, mais le nombre de nouvelles recrues sera relativement peu élevé au cours des prochaines années. Pour permettre d'accorder leur promotion aux interprètes parfaitement qualifiés déjà en poste, il est proposé de reclasser de P-2 à P-3 cinq des dix postes susmentionnés.

29.15 Il est demandé de reclasser de G-4 à G-5 le poste de commis d'administration de la Section des sténographes-rédacteurs de séance. Lorsque ce poste a été créé, l'effectif de la Section des sténographes-rédacteurs de séance était beaucoup moins nombreux qu'il ne l'est actuellement. Il n'y avait aucun sténographe-rédacteur de langue espagnole engagé à titre permanent et le nombre de sténographes-rédacteurs russes était très réduit. En outre, les comptes rendus sténographiques de l'Assemblée générale sont maintenant publiés en arabe et des équipes de sténographes-rédacteurs arabes doivent être engagées pour chaque session

de l'Assemblée. Pour ces diverses raisons, le volume de travail du commis qui s'acquitte des tâches administratives courantes concernant le personnel de la Section — qui, pendant les sessions de l'Assemblée générale, représente plus de 100 personnes — s'est considérablement accru ces dernières années. L'intéressé doit en outre tenir à jour les statistiques de production de la Section, ce qui nécessite une coordination constante avec chacun des groupes linguistiques de la Section, et établir des relevés hebdomadaires. Enfin, il se tient en rapport avec les responsables des équipes de dactylographes, dont il coordonne le travail.

Transformation de certains postes en postes permanents

29.16 Deux postes supplémentaires de préposé aux salles de conférence (catégorie des agents des services généraux) sont demandés pour la Section de la planification et du service des séances. Comme il ressort du tableau ci-dessus, le nombre des séances a fortement augmenté au cours de l'exercice biennal 1976-1977 et s'est maintenu à un niveau élevé en 1978, bien que trois grandes salles de conférence aient été inutilisables. Deux postes de préposé aux salles de conférence ont donc été financés en permanence pendant plus de deux ans par des crédits prévus pour du personnel temporaire. L'accroissement de ressources proposé au titre des postes permanents pour la Division de l'interprétation et des séances serait compensé par une réduction correspondante de 47 200 dollars du crédit global demandé par le Service administratif du Département au titre du personnel temporaire pour les réunions.

4. — DIVISION DE LA REDACTION ET DES DOCUMENTS OFFICIELS

TABLEAU 29.17 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	10 525,6	87,0	45,6	897,5	1 030,1	11 555,7
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	3 351,7	59,3	15,6	281,3	356,2	3 707,9
Total	13 878,5	146,3	61,2	1 178,8	1 386,3	15 264,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
14 024,8	61,2	-	-	61,2	0,4 %

2) Fonds extra-budgetaires

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

	-
Total, coûts directs	15 264,8
	(15 264,8)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 29.18 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division de la rédaction et des documents officiels

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	9	9	-	-	9	9
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	18	18	-	-	18	18
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	10	16	-	-	10	16
Total	42	48	-	-	42	48
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	40	34	-	-	40	34
Autres classes	299	299	-	-	299	299
Total	339	333	-	-	339	333
TOTAL GENERAL	381	381	-	-	381	381

4. - DIVISION DE LA REDACTION ET DES DOCUMENTS OFFICIELS

29.17 La Division de la rédaction et des documents officiels comprend le Bureau du Rédacteur en chef et directeur, le Service de la rédaction (Section du contrôle de la rédaction, Groupe du Journal des Nations Unies et Section d'édition des documents officiels), la Section du contrôle des documents et la Section de sténodactylographie (groupes anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe et groupe de la correspondance). Les attributions de ces différentes unités administratives sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, sect. Q, p. 2).

29.18 Le tableau ci-dessous indique, par exercice biennal, le volume de travail de la Division (chiffres effectifs pour les exercices biennaux 1974-1975 et 1976-1977 et chiffres

estimatifs pour les exercices biennaux 1978-1979 et 1980-1981). Dans le cas de la Section d'édition des documents officiels, les statistiques de production sont établies selon un nouveau système depuis 1977; les séries statistiques pour 1977 et les années suivantes sont de ce fait incompatibles avec les séries précédentes. Le nombre de mots édités était de 41 221 000 en 1977 et de 44 818 000 en 1978. On estime que 90 millions de mots seront édités au cours de l'exercice biennal 1978-1979 et 92 millions au cours de l'exercice biennal 1980-1981.

PREEDITION

(En milliers de mots)

1974-1975 (chiffre effectif)	1976-1977 (chiffre effectif)	1978-1979 (chiffre estimatif)	1980-1981 (chiffre estimatif)
20 155	19 603	20 000	20 000

DACTYLOGRAPHIE

(En milliers de mots)

	1974-1975 (chiffres effectifs)	1976-1977 (chiffres effectifs)	1978-1979 (chiffres estimatifs)	1980-1981 (chiffres estimatifs)
Anglais	62 222	61 184	61 000	62 000
Arabe	17 553	31 927	30 500	32 000
Chinois	27 258	32 578	30 000	32 000
Espagnol	83 610	81 129	82 000	83 000
Français	82 422	82 988	85 000	86 000
Russe	85 076	79 657	80 000	82 000
Total (6 langues)	358 141	369 463	368 500	377 000
Allemand	112	1 051	1 800	2 300
Travaux contractuels	1 207	684	2 700	1 000

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Reclassement de postes*

29.19 Il est proposé de reclasser de G-5 à P-2 les postes de superviseur des six centraux dactylographiques de la Section de sténodactylographie. Cette proposition a déjà été examinée par l'Assemblée générale à sa trente-troisième session sur la base d'un rapport du Secrétaire général (A/C.5/33/55) et d'un rapport connexe du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹. Tout en reconnaissant l'existence du problème, le Comité

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-troisième session, Supplément No 7A (A/33/7/Add.1 à 39), document A/33/7/Add.17.

consultatif a estimé que la solution ne résidait pas dans le reclassement des postes en question de la catégorie des agents des services généraux à celle des administrateurs. Le Comité a estimé qu'il faudrait plutôt envisager à nouveau de restructurer la catégorie des services généraux de manière à tenir compte des responsabilités supplémentaires des superviseurs. La Cinquième Commission a approuvé la position du Comité consultatif concernant les reclassements proposés, à savoir que le Secrétaire général devrait rechercher d'autres possibilités de fournir une compensation adéquate au personnel visé. Tout en explorant ces possibilités, le Secrétaire général demeure convaincu que, dans la situation actuelle et sur la base d'une comparaison équitable avec d'autres postes du Secrétariat, le reclassement des postes en question se justifie.

5. - DIVISION DES PUBLICATIONS

TABLEAU 29.19 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	9 365,8	84,8	121,8	827,7	1 034,3	10 400,1
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	2 984,9	48,9	39,0	259,2	347,1	3 332,0
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	-	-	46,0	4,7	50,7	50,7
Location et entretien du matériel	124,5	3,0	272,9	40,9	316,8	441,3
Fournitures pour les ateliers de reproduction du Secrétariat	3 403,0	83,1	-	355,9	439,0	3 842,0
Matériel pour le service des conférences et la reproduction	375,0	7,5	275,5	67,2	350,2	725,2
Total	16 254,4	227,3	755,2	1 555,6	2 538,1	18 792,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
16 481,7	755,2	262,2	13,0	506,0	3,0 %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction :		
Reproduction des documents	28,0	39,6
Total a)	28,0	39,6
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	28,0	39,6

Total, coûts directs	18 832,1
----------------------	----------

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(18 832,1)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 29.20 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division des publications

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	6	6	-	-	6	6
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	26	26	-	-	26	26
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	21	21	-	-	21	21
Total	56	56	-	-	56	56
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	59	60	-	-	59	60
Autres classes	177	180	-	-	177	180
Total	236	240	-	-	236	240
Autres catégories						
Travailleurs manuels	21	22	-	-	21	22
Total	21	22	-	-	21	22
TOTAL GENERAL	313	318	-	-	313	318

5. - DIVISION DES PUBLICATIONS

29.20 La Division des publications comprend le Bureau du Directeur, la Section de la reproduction, la Section des impressions et la Section de la distribution. Elle comprend également la Section des ventes, qui est traitée au chapitre 3 des recettes du projet de budget-programme. Les attributions de ces différentes unités administratives sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organisation, sect. Q, p. 5).

29.21 Le tableau ci-après indique, par exercice biennal, le volume de travail de la Section de la reproduction et de la Section de la distribution (chiffres effectifs pour les exercices biennaux 1974-1975 et 1976-1977 et chiffres estimatifs pour les exercices biennaux 1978-1979 et 1980-1981).

REPRODUCTION

(En milliers de pages tirées)

1974-1975 (chiffre effectif)	1976-1977 (chiffre effectif)	1978-1979 (chiffre estimatif)	1980-1981 (chiffre estimatif)
1 103 756	1 152 609	1 253 000	1 261 000

DISTRIBUTION

(En milliers de documents)

1974-1975 (chiffre effectif)	1976-1977 (chiffre effectif)	1978-1979 (chiffre estimatif)	1980-1981 (chiffre estimatif)
77 952	80 477	86 500	90 000

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Poste nouveau

29.22 Un poste supplémentaire de travailleur manuel est demandé pour la Section de reproduction pour un mécanicien préposé à l'entretien. Actuellement, il n'y a que deux mécaniciens préposés à l'entretien, qui assurent trois postes de travail.

Reclassement d'un poste

29.23 Le Groupe du contrôle des stocks tient un état détaillé des stocks de tous les documents officiels et de toutes les publications destinées à la vente, à des fins de gestion et à l'intention des départements et des organismes de vente; établit des inventaires pour les opérations de vérification intérieure des comptes et les analyses d'utilisation; donne des conseils au sujet des stocks à prévoir à l'avenir et prépare des listes pour l'élimination des stocks. Afin d'éviter tout gaspillage des ressources de l'Organisation tout en assurant les services nécessaires, il importe de disposer de stocks qui ne soient ni trop importants ni trop réduits. Une erreur de jugement peut coûter cher à l'Organisation. Compte tenu de ces responsabilités et afin d'aligner ce groupe sur des groupes analogues, il est proposé de reclasser le poste de chef du Groupe de G-4 à G-5.

Transformation de certains postes en postes permanents

29.24 Il est proposé de transformer en postes permanents quatre postes d'agent des services généraux de la Section de la distribution précédemment financés par des crédits

prévus pour du personnel temporaire. Le crédit global ouvert pour le Service administratif du Département au titre du personnel temporaire pour les réunions se trouverait réduit de 94 400 dollars du fait de l'accroissement de ressources proposé pour la Division des publications. Ces postes supplémentaires sont nécessaires pour faire face à l'accroissement considérable du volume de travail de la Section de la distribution, qui ressort du tableau figurant au paragraphe 29.21 ci-dessus. Au cours des cinq dernières années, le nombre des missions permanentes à New York est passé de 135 à 151 (en 1977, chaque mission a demandé en moyenne 83 267 documents dans le cadre de la distribution automatique initiale). Au cours de la même période, sept nouveaux observateurs ont été accrédités auprès de l'Organisation. De plus, un certain nombre d'unités administratives nouvelles ont été créées au Secrétariat, notamment le Centre pour les établissements humains, le Centre sur les sociétés transnationales, le Conseil mondial de l'alimentation et les nouveaux départements et bureaux résultant de la restructuration des secteurs économique et social du Secrétariat.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

29.25 Une augmentation de 46 000 dollars (dépense non renouvelable) est prévue pour la Section de la distribution pour couvrir le coût du démontage, des travaux de peinture et du remontage des 2 700 rayonnages actuels qui seront mis en place dans les nouveaux locaux où cette section sera réinstallée lorsque les travaux de construction actuellement en cours au Siège seront achevés. Cette solution est jugée préférable à l'achat de rayonnages neufs, qui coûteraient 500 000 dollars. Des dépenses liées à ce projet, qui sont également des dépenses non renouvelables, sont inscrites respectivement aux rubriques location et entretien du matériel (83 400 dollars) et achat de matériel (65 600 dollars).

Location et entretien du matériel

29.26 Un montant total de 400 400 dollars est prévu à cette rubrique, aux fins ci-après :

	<i>Dollars des Etats-Unis</i>
Entretien du matériel de reproduction	137 700
Location et entretien du matériel de photocomposition .	134 000
Remise à neuf et modernisation du matériel de reproduction	45 300
Démontage et remontage de 2 700 rayonnages (voir par. 29.25 ci-dessus)	83 400
Total	400 400

29.27 Le montant de 137 700 dollars vise à couvrir le coût de l'entretien courant du matériel de reproduction, y compris les réparations et les pièces détachées. En 1978, un montant de 60 000 dollars a été nécessaire à cette fin.

29.28 Le matériel de composition à froid actuellement utilisé pour imprimer le Journal et les comptes rendus de séance, qui a été acheté en 1969 et en 1970, est maintenant vétuste. Le fabricant ne livre plus de pièces détachées et il a donc fallu sacrifier certaines unités sur lesquelles on prélève des pièces de façon que les autres puissent continuer à fonctionner. Ce matériel pourrait être remplacé par des unités de photocomposition dont le degré de complexité est variable. Les caractéristiques du matériel qui sera finalement choisi dépendront dans une large mesure des résultats d'une étude réalisée par un consultant dans le cadre du programme d'innovations techniques, qui devrait être achevée en 1979; le montant de 134 000 dollars actuellement demandé permettrait de louer du matériel capable d'effectuer des opérations plus complexes que les unités de composition à froid.

29.29 Le montant de 45 300 dollars prévu pour les travaux de remise à neuf et de modernisation concerne le matériel suivant :

	<i>Dollars des Etats-Unis</i>
<i>Remise à neuf</i>	
2 presse offset 25" x 36" (1969, 1974)	16 000
1 presse 20" x 23" (1973)	4 000
15 ronéos (1972, 1973, 1974)	2 100
<i>Modernisation</i>	
Rouleaux supplémentaires	9 600
Modification de la caméra (1976)	9 800
Introduction de systèmes de registre	3 800
	45 300

29.30 Le montant de 83 400 dollars prévu pour le démontage et le remontage des rayonnages servira à acheter des fournitures et du matériel pour ce projet (66 400 dollars) ainsi que pour des travaux d'électricité connexes (17 000 dollars).

Fournitures pour les ateliers de reproduction du Secrétariat

29.31 Un montant de 3 486 100 dollars est prévu pour l'achat de fournitures pour la reproduction des documents. Le tableau ci-après indique les quantités de papier et autres fournitures achetées pendant l'exercice biennal 1976-1977, leur coût, et les prévisions pour l'exercice biennal 1978-1979.

TABLEAU 29.21 - FOURNITURES ET MATERIEL POUR LES ATELIERS DE REPRODUCTION
DU SECRETARIAT

Stock de l'ONU	Quantité achetée a/		Coût	
	1976-1977 (Chiffres effectifs)	1978-1979 (Chiffres effectifs)	1976-1977 (Chiffres estimatifs)	1978-1979 (Chiffres estimatifs)
			Dollars	Dollars
Papier				
- Offset Goss	3 529 831	3 555 450	867 489	1 110 461
- Offset Davidson	420 536	-	102 730	-
- Ronéo et offset 25" x 36"	3 037 317	589 100	789 160	183 204
- Offset 25" x 36"	1 708 278	2 237 364	486 903	845 030
Papier de divers types (fiches cartonnées, etc.)	855 313	1 438 470	227 526	415 346
Poids total de papier (livres)	9 551 275	7 820 384	2 473 808	2 554 041
Films	910	600	85 873	76 732
Encres	32 729	23 727	35 139	38 125
Autres fournitures	-	-	190 485	210 131
Plaques	153 025	159 300	258 813	403 578
Total	-	-	3 044 118	3 282 607

a/ Unités de mesure :

Pour le papier : la livre; pour les films : le rouleau; pour l'encre : la livre; pour les plaques : l'unité; les autres fournitures sont composées de divers articles dont les unités de mesure varient.

Acquisition de matériel

29.32 Le montant total de 658 000 dollars prévu pour les trois sections de la Division des publications se répartit comme suit :

	Dollars des Etats-Unis
Section de la reproduction	500 600
Section des impressions	8 600
Section de la distribution	148 800
	658 000

Une large part des ressources nécessaires pour la Section de la reproduction et la Section de la distribution est imputable à la réinstallation de ces deux sections dans de nouveaux locaux en 1980. Une partie du matériel ne pourra pas être déménagée, ou certains dégâts seront inévitables, en particulier dans le cas du matériel fixé aux murs.

29.33 Les articles qui devront être achetés sont énumérés ci-après :

Section de la reproduction

Remplacement

	Dollars des Etats-Unis
2 châssis pneumatiques (1974)	30 000
1 appareil de développement de films (1970)	18 000
5 tables lumineuses (1949, 1955, 1960, 1969)	3 000
1 presse offset légère (1947)	11 500
6 ronéos (acquises entre 1946 et 1961)	6 000
8 duplicateurs ditto (acquis entre 1948 et 1962)	6 000
1 élévateur à palette manuel (1965)	800
1 presse rotative/2 groupes perfecta, avec plieuse, compresseur et empileuse (pour remplacer 2 presses offset 25" x 36" acquises en 1959 et en 1963)	180 000
1 massicot trilatéral avec compteur empileur incorporé (1971)	102 000
	357 300

<i>Acquisition</i>	<i>Dollars des Etats-Unis</i>	
1 dispositif d'élimination des déchets ..	24 000	
1 dispositif de transport	9 000	
1 élévateur à palette électrique	4 000	
1 projecteur	900	
1 mélangeur de produits chimiques pour cuve de développement	2 500	
1 presse-empileuse pour cahiers	29 000	
1 petite presse pour cahiers	6 700	76 100

Conséquences du déménagement

2 cuves pour la préparation des plaques (1950)	2 000	
1 cuve de développement intégrée	7 200	
Mobilier pour l'atelier de reproduction, notamment pour l'entreposage des produits chimiques, des montages, des plaques, du papier en vrac et autre et des fournitures (mobilier fixé au plan- cher), tables de travail, tables, élé- ments ruraux de rangement, etc. (acquis entre 1946 et 1968)	58 000	67 200

Total, Section de la reproduction 500 600

Le matériel énuméré ci-dessus, qui devra être remplacé du fait du déménagement, est incorporé à la structure du bâtiment ou a été spécifiquement conçu en fonction de certaines caractéristiques des locaux actuels et ne pourra donc être utilisé dans les nouveaux locaux. Le montant de 67 200 dollars est considéré comme une dépense non renouvelable.

Section des impressions

Acquisition

*Dollars
des Etats-Unis*

Groupe de présentation graphique

1 massicot	700
1 sècheuse de films	1 300
1 système de transfert d'images	700
3 disques pour composeuse-titreuse ...	2 100
Divers outils et matériel de dessin	500

Groupe de cartographie

1 pantographe	2 600
Microscope de mesure, compas et jeu de courbes	700

Total, Section des impressions 8 600

Section de la distribution

*Dollars
des Etats-Unis*

Remplacement

8 tables à étagère (1951)	2 800	
5 balances Triner, 20 onces à 10 livres (1960)	2 200	
1 cric manuel (1962)	1 500	
2 crics électriques (1969, 1970)	11 400	
9 machines à ficeler modèle MC Strap-tyre (1962, 1966, 1967, 1968)	25 000	
6 distributeurs pour bandes gommées sur chariot (1966)	4 000	
8 chariots, y compris les roues (1953)	3 000	
8 unités 8' x 1' de transporteurs à rouleaux (1962)	1 000	
16 couvercles de chariot en bois (1954, 1958)	1 300	
2 batteries pour cric électrique (1974) ...	1 500	
18 feuilles "masonite" imperméables pour dessus de table (1952)	1 800	
20 boîtes en métal pour les documents (1963)	1 500	
Matériel divers (acquis depuis 1959)	300	57 300

Acquisition

1 chariot électrique, capacité : 5 000 livres, 48 volts	22 500	
1 chariot élévateur manuel, capacité : 3 000 livres	1 500	
8 marchepieds équipés d'un dispositif de sûreté et montés sur roulettes, 4'	1 400	
Cadenas, chafnes et couteaux à lames inter- changeables	500	25 900

Conséquences du déménagement

200 rayonnages, profondeur 18", largeur 3' et hauteur 10'	35 200	
200 rayonnages, profondeur 1', largeur 3' et hauteur 10'	30 400	65 600

Total, Section de la distribution 148 800

Les deux derniers postes de dépense sont liés au démontage et au remontage des 2 700 rayonnages actuels dans les nouveaux locaux; il s'agit de 400 rayonnages supplémentaires à acheter pour ces locaux. Ces dépenses sont considérées comme non renouvelables.

6. - SERVICE ADMINISTRATIF

TABLEAU 29.22 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	839,9	24,3	21,2	77,7	123,2	963,1
Dépenses communes de personnel	268,2	8,8	6,8	24,7	40,3	308,5
Personnel temporaire pour les réunions	8 164,5	236,0	(165,2)	840,8	911,6	9 076,1
Personnel temporaire affecté des tâches générales	402,1	9,9	-	42,0	51,9	454,0
Consultants	39,0	2,0	(16,7)	2,5	(12,2)	26,8
Heures supplémentaires	1 411,0	34,4	-	147,6	182,0	1 593,0
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	428,3	23,6	(50,7)	40,5	13,4	441,7
Imprimerie et reliure	65,3	1,6	(5,0)	6,3	2,9	68,2
Location et entretien du matériel	284,8	359,2	-	65,7	424,9	709,7
Mobilier et matériel	90,9	3,5	45,2	14,2	62,9	153,8
Total	11 994,0	703,3	(164,4)	1 262,0	1 800,9	13 794,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
12 697,3	(164,4)	-	25,2	(139,2)	(1,0) %

2) Fonds extra-budgetaires

-

Total, coûts directs	13 794,9
----------------------	----------

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(13 794,9)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 29.23 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Service administratif

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	4	4	-	-	4	4
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	2	-	-	1	2
Total	7	8	-	-	7	8
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	5	5	-	-	5	5
Autres classes	13	13	-	-	13	13
Total	18	18	-	-	18	18
TOTAL GENERAL	25	26	-	-	25	26

6. – SERVICE ADMINISTRATIF

29.34 Le Service administratif s'acquitte, pour le Département, de fonctions courantes de planification, d'administration du personnel et d'établissement du programme et du budget. Il est chargé de gérer les crédits alloués centralement à diverses fins (personnel temporaire pour les réunions, personnel temporaire affecté à des tâches générales, heures supplémentaires, frais de voyage du personnel envoyé à des sessions, travaux d'imprimerie, etc.), pour le Département des conférences de New York et pour la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, bien que les crédits nécessaires pour celle-ci soient inscrits à la partie D du chapitre 29. Le Service administratif tient également les statistiques relatives aux services de conférence assurés à l'Organisation des Nations Unies et coordonne la présentation des informations budgétaires pour le Département des conférences de New York et le Service des conférences de Genève.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Postes nouveaux*

29.35 Un nouveau poste P-2/1 est demandé pour effectuer des travaux liés à l'introduction d'un système d'informatique de gestion qui seront entrepris au cours de l'exercice biennal 1980-1981 par le Groupe central du programme, en collaboration avec le Centre de calcul de New York. A l'heure actuelle, le Groupe central du programme comprend un poste P-3, un poste G-5 et cinq postes d'agent des services généraux. Le titulaire du nouveau poste sera chargé, sous la direction du chef du Service administratif et du chef du Groupe central du programme, de la mise au point et de l'exploitation d'un système de rapports sur les activités du Département, regroupant toutes les données se rapportant à ses principaux produits. Lors de la mise au point de ce système, le titulaire devra également assurer la liaison et la coordination avec d'autres divisions, sections et groupes du Département et avec le Centre de calcul de New York.

Personnel temporaire pour les réunions

29.36 Les ressources nécessaires à ce titre sont destinées à recruter du personnel temporaire pour les sessions ordinaires de l'Assemblée générale et pour les autres périodes de l'année où le personnel permanent du Département des conférences ne peut satisfaire aux exigences du calendrier des conférences.

29.37 Le montant prévu (8 235 300 dollars) fait apparaître une diminution de 165 200 dollars correspondant à sept postes d'agent des services généraux précédemment financés par des crédits prévus pour du personnel temporaire et qu'il est proposé de transformer en postes permanents [un à la Division de traduction (voir par. 29.10 ci-dessus), deux à la Division d'interprétation et des séances (voir par. 29.16 ci-dessus) et quatre à la Division des publications (voir par. 29.24 ci-dessus)].

29.38 Le tableau 29.24 ci-dessous indique la capacité de production du personnel permanent et les besoins théoriques en personnel temporaire pour les réunions, compte tenu du volume de travail prévu pour chaque année de l'exercice biennal 1980-1981. Sur la base des taux de rémunération standards (y compris les dépenses communes de personnel) du personnel permanent et du personnel temporaire engagé pour des périodes de courte durée, les ressources nécessaires pour l'exercice biennal s'élèvent théoriquement à un total de 53 144 800 dollars, dont 51 164 200 dollars au titre des postes permanents et 1 980 000 dollars au titre du personnel temporaire. Toutefois, le volume de travail des services d'interprétation, de traduction, de dactylographie, de reproduction et de distribution n'étant pas également réparti tout au long de l'année et certaines périodes étant extrêmement chargées, les besoins effectifs en personnel temporaire sont beaucoup plus importants que ne l'indiquent les chiffres théoriques.

TABLEAU 29.24 -- REPARTITION DU VOLUME DE TRAVAIL ENTRE POSTES PERMANENTS ET PERSONNEL TEMPORAIRE POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1982

	Normes de production par personne	Volume de travail estimatif par an (1980-1981)	Besoins en personnel		Postes permanents ^{b/}		Personnel temporaire	
			Journées de travail	Années de travail	Nombre de postes	Coût (en dollars)	Années de travail	Coût (en dollars)
Interprétation	7 périodes de travail par semaine	29 000 périodes de travail	20 714	99	110	4 062 200	-	-
Traduction	1 650 mots par journée de travail	71 millions de mots	43 050	339	348	12 135 500	-	-
Rédaction de comptes rendus analytiques	-	2 900 journées de travail	2 900					
Révision	3 300 mots par journée de travail	83,6 millions de mots	25 333					
Sténo-dactylographie	3 300 mots par journée de travail	188,5 millions de mots	57 121	272	283	4 479 700	-	-
Edition des documents officiels	7 000 mots par journée de travail	46 millions de mots	6 571	31	28	922 900	3	174 900
Préséditation	5 000 mots par journée de travail	10 millions de mots	2 000	10	6	255 600	4	233 300
Références	-	5 350 journées de travail	5 350	25	24	398 000	1	8 800
Reproduction	19 000 pages par journée de travail	630,5 millions de pages	33 184	158	105	1 797 500	53	467 500
Distribution	2 000 documents par journée de travail	45 millions de documents	22 500	107	95	1 550 700	12	105 800
				1 041	999	25 582 100	73	990 300

s/ Ce tableau donne l'impression que le volume de travail qui ne peut être accompli par le personnel permanent est exécuté par du personnel temporaire; en réalité, l'excédent de travail donne souvent lieu à des dépenses additionnelles au titre des heures supplémentaires.

b/ Comprend seulement le personnel contribuant directement à la production.

29.39 Un autre facteur a des incidences sur le personnel temporaire pour les réunions, à savoir le nombre de postes vacants inférieur à la normale au Département des conférences, en particulier dans les services de traduction et de dactylographie qui se traduit par un arriéré de travail chronique dans ces services. Durant les sessions de l'Assemblée générale ou les conférences spéciales, lorsqu'il faut répondre immédiatement aux besoins des organes délibérants, il n'y a pas d'autre solution que de recruter un personnel temporaire nombreux, non seulement pour la raison exposée au paragraphe 29.38 ci-dessus, mais également à cause du nombre élevé de postes vacants.

29.40 Sur le montant total de 8 235 300 dollars demandé à cette fin pour l'exercice biennal 1980-1981, 5 269 600 dollars seraient utilisés pour les sessions de l'Assemblée générale et 2 965 700 dollars pour d'autres réunions.

Personnel temporaire pour les sessions de l'Assemblée générale

29.41 Le tableau suivant indique le personnel nécessaire pour une session ordinaire de l'Assemblée générale et les coûts correspondants, compte tenu des chiffres effectifs de la trente-troisième session.

	<i>En dollars des Etats-Unis</i>	
<i>Division de traduction</i>		
30 administrateurs (traducteurs/réviseurs)	289 100	
2 agents des services généraux (commis aux références)	4 700	293 800
<i>Division d'interprétation et des séances</i>		
83 administrateurs (12 interprètes, 54 sténographes-rédacteurs de séances et 17 réviseurs)	1 080 500	
11 agents des services généraux (9 préposés aux salles de conférence et 2 commis-dactylographes)	27 500	1 108 000
<i>Division de la rédaction et des documents officiels</i>		
107 agents des services généraux (99 dactylographes de conférence, 1 opérateur de ronéo, 2 commis-dactylographes, 1 commis et 1 dactylographe)		541 900
<i>Division des publications</i>		
4 administrateurs (2 préparateurs de copie, 2 correcteurs d'épreuve)	61 500	
40 agents des services généraux (4 teneurs de copie, 7 agents préposés au service des réunions, 2 commis à la distribution, 3 commis à la reproduction, 4 conducteurs auxiliaires de presse offset lourde, 2 commis à la coordination et 18 opérateurs de ronéo)	143 700	
12 travailleurs manuels (Section de la distribution)	33 600	238 800
<i>Bibliothèque Dag Hammarskjöld</i>		
3 agents des services généraux		7 000
	Total	2 189 500
Personnel temporaire supplémentaire à recruter au lieu de personnel permanent détaché de l'Office des Nations Unies à Genève (voir par. 29.45)		148 700
Remplacement du personnel de l'Office des Nations Unies à Genève (voir par. 29.46)		296 600
	Total général	2 634 800

29.42 Pour déterminer le montant total (5 269 600 dollars) des ressources nécessaires pour l'exercice biennal 1980-1981 (2 634 800 dollars pour chaque session), on a tenu compte de deux facteurs, expliqués dans les paragraphes qui suivent.

29.43 Depuis un certain nombre d'années, environ 25 fonctionnaires permanents de l'Office des Nations Unies à Genève sont détachés chaque année à New York pour la durée de l'Assemblée générale; après la création du Service arabe d'interprétation de Genève, 17 interprètes de langue arabe sont venus s'ajouter à ce nombre. Ces dernières années, l'Office des Nations Unies à Genève s'est vu contraint de recruter du personnel de remplacement en raison d'un surcroît d'activités au calendrier des conférences de Genève à l'époque où se réunit l'Assemblée générale.

29.44 Comme il est plus coûteux de remplacer du personnel permanent de l'Office des Nations Unies à Genève que de recruter directement du personnel temporaire pour l'Assemblée générale, le Siège a décidé de faire appel aussi peu que possible à l'Office de Genève, en recrutant du personnel temporaire supplémentaire.

29.45 Il est donc proposé d'accroître de 10 l'effectif temporaire et de réduire de 31 le nombre de fonctionnaires détachés de Genève. La réduction du nombre de fonctionnaires détachés de Genève se traduirait par une réduction correspondante du montant de crédits nécessaires au titre des frais de voyage et de l'indemnité de subsistance, demandés à la rubrique "Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions". Les dix personnes supplémentaires

recrutées à titre temporaire et les coûts y relatifs se répartiraient comme suit :

	<i>En dollars des Etats-Unis</i>
<i>Division d'interprétation et des séances</i>	
4 interprètes (autres que de langue arabe)	70 600
<i>Division de traduction</i>	
6 traducteurs/réviseurs	78 100
	148 700

29.46 Sur les 31 fonctionnaires qui devraient encore être détachés de Genève, 25 seraient des interprètes (17 de langue arabe et 8 autres) et les 6 autres seraient des traducteurs/réviseurs. On ne pense pas que l'Office de Genève ait à remplacer les 6 traducteurs/réviseurs, mais il devrait remplacer 16 des 25 interprètes, moyennant un coût de 296 600 dollars pour chaque session. Bien que cet arrangement soit plus coûteux, les avantages que procure l'emploi d'interprètes permanents compétents et expérimentés justifient les coûts supplémentaires.

29.47 L'attention des Etats Membres est également appelée sur un autre aspect du service de l'Assemblée générale. Les besoins en personnel temporaire pour les sessions ordinaires de l'Assemblée générale sont restés relativement stables au cours des ans (hormis les augmentations liées à l'emploi de nouvelles langues officielles), parce que le nombre de séances de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions a varié, pendant cette période, dans des limites bien définies. Au cours des dernières sessions, la situation en matière de services de conférence s'est sensiblement modifiée, pour diverses raisons : création — et institutionnalisation progressive — par les grandes commissions de groupes de travail *ad hoc* chargés d'étudier des points précis de l'ordre du jour; tendance croissante, en particulier à la Deuxième Commission, à confier la négociation des résolutions, sous la direction des vice-présidents, à des réunions et consultations officieuses; enfin, activité intense des divers groupes régionaux, dont les réunions sont devenues aussi nombreuses que les séances plénières. Si ce schéma se maintient, il faudra bientôt, pendant les périodes de pointe des sessions de l'Assemblée générale, recruter du personnel de conférence supplémentaire, en particulier des interprètes.

Autres réunions

29.48 Le montant de 2 965 700 dollars prévu à ce titre serait utilisé pendant les périodes de pointe autres que les sessions de l'Assemblée générale, en particulier à l'occasion de réunions et conférences spéciales exigeant une documentation, des comptes rendus de séance ou des comptes rendus sténographiques très abondants. En 1978, les dépenses à ce titre se sont élevées à 1 714 700 dollars.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

29.49 Le montant de 412 000 dollars prévu à cette rubrique doit permettre de remplacer du personnel permanent en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité, et de renforcer le personnel de secrétariat en période de pointe.

Consultants

29.50 Les ressources nécessaires à ce titre (24 300 dollars), qui font apparaître une diminution de 16 700 dollars, couvriraient le coût de six à sept mois de travail de consultant. Dans les divers documents présentés à la Cinquième Commission concernant le programme d'innovations techniques, il était question de phases de développement ultérieures. La spécialisation des consultants dépendra de l'évolution des diverses techniques, mais certains projets précis tels que la production de microfiches informatisées et la mise en place d'un système d'informatique de gestion pourraient nécessiter des concours extérieurs.

Heures supplémentaires

29.51 Sur la base de l'expérience passée, un montant de 1 455 400 dollars est prévu au titre des heures supplémentaires et du sursalaire de nuit. Le tableau ci-dessous indique la répartition du crédit de 815 100 dollars demandé pour 1978 :

	<i>En dollars des Etats-Unis</i>	
<i>Division de traduction</i>		
Traduction	43 900	
Références/Terminologie	6 200	50 100
<i>Division d'interprétation et des séances</i>		
Planification et service des séances ..	25 700	
Sténographie/rédaction de séance ...	1 900	27 600
<i>Division de la rédaction et des documents officiels</i>		
Dactylographie	379 900	
Contrôle des documents	45 500	
Divers (édition, etc.)	6 400	431 800
<i>Division des publications</i>		
Reproduction	227 000	
Distribution	75 900	302 900
<i>Service administratif</i>		2 700
	Total	815 100

Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions

29.52 Sur le montant de 401 200 dollars prévu à ce titre, qui enregistre une diminution de 50 700 dollars, 387 600 dollars correspondent aux frais de voyage et à l'indemnité de subsistance de 31 fonctionnaires de l'Office des Nations Unies à Genève (17 interprètes de langue arabe, 8 interprètes d'autres langues et 6 traducteurs/réviseurs) détachés à New York pour la durée de l'Assemblée générale et 13 600 dollars aux frais de voyage et à l'indemnité de subsistance de 8 interprètes détachés du Siège pour assurer le service du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires lorsqu'il se réunira au siège de la CEPAL.

Imprimerie

29.53 Un montant de 61 900 dollars est prévu pour l'impression de formulaires et autres travaux d'imprimerie divers relevant de la responsabilité du Département des conférences.

Location et entretien du matériel

29.54 Des ressources d'un montant de 644 000 dollars sont nécessaires pour la location et l'entretien de matériel

de traitement des mots. La base de ressources réévaluée comprend un ajustement de 19 200 dollars, dû au fait que le crédit révisé de 284 800 dollars ouvert pour l'exercice biennal 1978-1979 ne permettait d'exécuter qu'une partie du programme au cours de cette période, conformément à la recommandation du Comité consultatif dans son rapport sur la question². Les dépenses, qui s'élèvent à 322 000 dollars par an, se décomposent comme suit :

	<i>En dollars des Etats-Unis</i>
7 unités centrales, 56 postes de travail, 20 imprimantes lentes, 6 imprimantes rapides, 7 systèmes de communication (y compris le coût du Service d'entretien pour le deuxième et le troisième poste) ...	268 400
2 unités de disques, 7 modems, connecteurs, etc. ...	49 100
2 systèmes de tri	2 800
2 dispositifs d'alimentation en papier	1 700
	322 000

29.55 Les prévisions de dépenses indiquées au paragraphe précédent ont été présentées en partant de l'hypothèse que les propositions du Secrétaire général touchant la location de ce matériel, qui ont été approuvées en principe par

² *Ibid.*, document A/33/7/Add.16.

l'Assemblée générale, seraient intégralement appliquées. On notera toutefois qu'en attendant la solution de certains problèmes, actuellement en cours d'examen, concernant l'introduction du matériel de traitement des mots, il faudra peut-être remettre à plus tard l'application intégrale des dites propositions.

Achat de matériel

29.56 Le montant de 139 600 dollars prévu à ce titre, qui fait apparaître une augmentation de 45 200 dollars, doit permettre d'acheter le matériel requis pour les machines de traitement des mots et autres innovations techniques. La ventilation en est la suivante :

	<i>En dollars des Etats-Unis</i>
Matériel de fabrication des plaques	71 000
Matériel (tables, supports et housses)	24 400
Fournitures (rubans carbone, rubans tissu, roues d'impression, rubans pour imprimante de brouillons, disques de stockage)	41 000
Câbles, connecteurs, etc.	3 200
	139 600

B. - Service des conférences (Genève)

TABLEAU 29.25 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) *Budget ordinaire*

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
71 976,7	4 845,3	6,7	(136,7)	(0,2)	269,5	0,4	4 978,1	6,9	76 954,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
76 822,0	(136,7)	-	48,0	(88,7)	(0,1) %

2) *Fonds extra-budgetaires*

-

Total, coûts directs	76 954,8
----------------------	----------

(76 954,8)

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 29.26 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DES RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses totales (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)	
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979			Réévaluation des crédits aux taux révisés de 1979					Total (6)
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépenses (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépenses (6)	Ajustements spéciaux (7)				
								Total (8)			
1. Direction exécutive et administration	13 248,3	-	-	-	7,9	591,8	2 999,9 ^{a/}	3 599,6	16 847,9		
2. Division des conférences	2 311,9	-	-	-	39,1	-	(0,2)	38,9	2 350,8		
3. Division d'interprétation	9 801,5	-	-	-	160,0	-	(4,5)	155,5	9 957,0		
4. Division linguistique	33 177,8	-	359,7	-	561,5	-	(70,2) ^{b/}	851,0	34 028,8		
5. Division des documents	13 437,2	-	-	-	185,6	78,6	(61,9) ^{c/}	200,3	13 637,5		
Total	71 976,7	-	359,7	-	922,1	670,4	2 863,1	4 845,3	76 822,0		

^{a/} Voir par. 29.68.^{b/} Ajustement correspondant au transfert de plusieurs postes des services linguistiques arabes de New York à Genève en 1978-1979.^{c/} Rectification d'une erreur résultant d'une surestimation des effets des fluctuations des taux de change en 1978-1979.TABLEAU 29.27 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %		
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
1. Direction exécutive et administration	13 248,3	3 599,6	27,2	(6453,3)	(48,7)	54,3	0,4	(2799,4)	(21,1)	10 448,9	(38,3)
2. Division des conférences	2 311,9	38,9	1,7	426,3	18,4	2,5	0,1	467,7	20,2	2 779,6	18,1
3. Division d'interprétation	9 801,5	155,5	1,6	1366,8	13,9	59,2	0,6	1581,5	16,1	11 383,0	13,7
4. Division linguistique	33 177,8	851,0	2,6	4169,7	12,6	112,4	0,3	5133,1	15,5	38 310,9	12,4
5. Division des documents	13 437,2	200,3	1,5	353,8	2,6	41,1	0,3	595,2	4,4	14 032,4	2,6
Total	71 976,7	4 845,3	6,7	(136,7)	(0,2)	259,5	0,4	4978,1	6,9	76 954,8	(0,1)

TABLEAU 29.28 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service des conférences (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Sous-Secrétaire général						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	3	4	-	-	3	4
Administrateur hors classe (P-5)	23	25	-	-	23	25
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	90	102	-	-	90	102
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	158	184	-	-	158	184
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	18	17	-	-	18	17
Total	293	333	-	-	293	333
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	14	14	-	-	14	14
Autres classes	360	414	-	-	360	414
Total	374	428	-	-	374	428
TOTAL GENERAL	667	761	-	-	667	761

TABLEAU 29.29

STATISTIQUES DES REUNIONS ET DE LA DOCUMENTATION, SERVICE DES CONFERENCES (GENEVE)

	<u>1974-1975</u> (Chiffres effectifs)	<u>1976-1977</u> (Chiffres effectifs)	<u>1978-1979</u> (Chiffres estimatifs)	<u>1980-1981</u> (Chiffres estimatifs)
Interprétation : périodes de travail	47 644	54 063	68 800	68 800
Traduction/révision : milliers de mots	71 929	84 126	101 700	101 700
Dactylographie : milliers de mots	241 782	270 488	328 300	328 300
Edition : milliers de mots	26 616	26 736	24 800	24 800
Reproduction : milliers de pages tirées	441 000	512 300	591 000	591 000
Distribution : milliers de documents	36 210	42 000	48 000	48 000

B. – Service des conférences (Genève)

29.57 Les attributions et l'organisation du Service des conférences (Genève) sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organisation, sect. S, p. 11).

29.58 A l'époque où ont été établies les présentes prévisions de dépenses, l'information disponible touchant le calendrier probable des conférences pour l'exercice biennal 1980-1981 ne permettait pas d'évaluer de façon précise le volume de travail des services de conférence pour cette période. Les montants indiqués au tableau 29.32 ci-dessous

ont été calculés sur la base du volume de travail effectif pour 1978.

29.59 Lorsque le calendrier des conférences pour l'exercice biennal 1980-1981 aura été arrêté de façon plus complète, des demandes de crédit révisées seront présentées, conformément à la procédure établie selon laquelle le coût total des services de conférence est réexaminé vers la fin de chaque session de l'Assemblée générale. Peut-être faudra-t-il également soumettre une demande de crédit révisée au moment où, comme il en a été prié aux termes de la résolution 32/205 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général présentera à celle-ci, lors de sa trente-quatrième session, un rapport sur les services linguistiques ar

1. - DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

TABLEAU 29.30 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

A. - COUTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	359,8	6,4	-	1,1	7,5	367,3
Personnel temporaire pour les réunions	11 973,6	3 565,6	(6 521,7)	45,1	(2 911,0)	9 062,6
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	183,2	6,5	10,3	1,0	17,8	201,0
Heures supplémentaires	192,8	6,8	200,4	2,0	209,2	402,0
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	93,6	1,4	-	0,4	1,8	95,4
Frais de voyage du personnel	20,8	0,8	(7,6)	0,2	(6,6)	14,2
Travaux contractuels de traduction	300,2	10,5	(10,7)	4,5	4,3	304,5
Imprimerie et reliure	122,4	1,6	(124,0)	-	(122,4)	-
Dépenses de représentation	0,7	-	-	-	-	0,7
Total	13 248,3	3 599,6	(6 453,3)	54,3	(2 799,4)	10 448,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
16 847,9	(6 453,3)	-	-	(6 453,3)	(38,3) %

2) Fonds extra-budgetaires

	-
Total, coûts directs	10 448,9

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

	(10 448,9)
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-

TABLEAU 29.31 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Total	2	2	-	-	2	2
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	1	1	-	-	1	1
Total	2	2	-	-	2	2
TOTAL GENERAL	4	4	-	-	4	4

TABLEAU 29.32 - REPARTITION DU VOLUME DE TRAVAIL ENTRE POSTES PERMANENTS ET PERSONNEL TEMPORAIRE POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

	Normes de production par personne	Volume de travail estimatif par an (1980-1981)	Besoins en personnel		Postes permanents a/		Personnel temporaire	
			Journées de travail	Années de travail	Nombre de postes	Coût (en dollars)	Années de travail	Coût (en dollars)
Interprétation	7 périodes de travail par semaine	34 400 périodes de travail	24 571	117	96	5 508 600	21	1 271 800
Traduction	1 650 mots par journée de travail	46,4 millions de mots	28 121	134	114	5 737 500	20	952 600
Rédaction de comptes rendus analytiques	-	1 500 journées de travail	1 500	7	-	-	7	333 400
Révision	3 300 mots par journée de travail	55,3 millions de mots	16 758	80	61	3 779 900	19	1 016 700
Sténo-dactylographie	3 300 mots par journée de travail	164,2 millions de mots	49 758	237	194	6 421 400	43	859 700
Edition	3 960 mots par journée de travail	12,4 millions de mots	3 131	15	13	682 500	2	86 400
Références	-	4 000 journées de travail	4 000	19	18	595 800	1	14 700
Secrétaires, y compris les préposés aux salles de conférence	-	2 200 journées de travail	2 200	10	4	132 400	6	134 100
Reproduction	15 000 pages tirées par journée de travail	295,5 millions de pages tirées	19 700	94	70	2 317 000	24	310 500
Distribution	1 960 documents par journée de travail	24 millions de documents	12 245	58	44	1 456 400	14	181 100
Autre personnel d'appui	-	13 000 journées de travail	13 000	62	6	198 600	56	642 100
			833		620	26 830 100	213	5 803 100

a/ Comprend seulement le personnel contribuant directement à la production.

1. — DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

29.60 Le Bureau du Directeur contrôle à l'échelon central la planification et la fourniture des services de conférence nécessaires aux réunions qui se tiennent à Genève ou ailleurs.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Personnel temporaire pour les réunions

29.61 Le montant de 9 017 500 dollars prévu à ce titre fait apparaître une diminution de 6 521 700 dollars par rapport à la base réévaluée en raison de la proposition, faite au paragraphe 29.66 ci-dessous, tendant à transformer 93 postes en postes permanents. La base réévaluée elle-même accuse une augmentation de 3 millions de dollars, imputable à la raison indiquée au paragraphe 29.68.

29.62 Le tableau 29.32 indique la capacité de production du personnel permanent et les besoins théoriques en personnel temporaire pour les réunions pour l'exercice biennal 1980-1981, compte tenu de la proposition de créer 93 nouveaux postes permanents. D'après le volume de travail indiqué pour chaque catégorie, on estime le total des ressources nécessaires pour l'exercice biennal à 65 266 400 dollars, dont 53 660 200 dollars pour les postes permanents (y compris les dépenses communes de personnel) et 11 606 200 dollars pour le personnel temporaire pour les réunions.

29.63 D'après les chiffres de 1978, on considère que les ressources effectivement nécessaires pour faire face au volume de travail au cours de l'exercice biennal 1980-1981, en présumant qu'il sera identique à celui enregistré en 1978, pourraient être légèrement inférieures au chiffre de 65 266 400 dollars indiqué ci-dessus.

29.64 Comme il ressort du tableau 29.29, le volume de travail enregistré en 1978 a encore dépassé celui enregistré au cours de l'exercice biennal 1976-1977, lequel avait déjà atteint un niveau record dans l'histoire des services de conférence à Genève.

29.65 Lors de l'examen du budget-programme de 1978-1979, l'Assemblée générale a approuvé la transformation en postes permanents de 10 postes précédemment financés par des crédits ouverts au titre du personnel temporaire pour les réunions (huit postes d'interprète et deux postes de traducteur). Cependant, étant donné les besoins accrus en services de conférence, l'Office a continué de faire appel à un personnel temporaire toujours plus nombreux, d'où non seulement un accroissement des ressources financières requises à cette fin, mais aussi un accroissement de la proportion de personnel temporaire par rapport aux effectifs permanents. S'il est difficile de mesurer cet accroissement en termes financiers, il a néanmoins constitué une charge de plus en plus lourde pour les services administratifs d'appui (recrutement, paie, etc.) ainsi que pour les services chargés de la planification et de l'administration des affectations dans le cas des personnes à qui l'Office offre régulièrement des contrats de courte durée.

29.66 Pour toutes ces raisons, il est proposé de renforcer les effectifs permanents des services de conférence en créant 93 postes permanents par transformation de certains postes précédemment financés par des crédits prévus au titre du personnel temporaire pour les réunions.

29.67 Le total des ressources nécessaires pour ces 93 nouveaux postes permanents et des dépenses communes de personnel y afférentes s'élève à 6 614 400 dollars. La réduction correspondante des crédits nécessaires au titre du personnel temporaire pour les réunions est estimée à 6 521 700 dollars. Cette réduction apparaît dans le programme "Direction exécutive et administration", mais les nouvelles ressources demandées au titre des postes permanents apparaissent sous les divers services auxquels seraient affectés les nouveaux postes créés.

29.68 Dans le document A/C.5/33/100, qui présentait les chiffres enregistrés en 1978 et des prévisions révisées pour 1979, il était dit que le volume de travail avait augmenté en 1978 par rapport à 1977 et qu'on prévoyait en 1978, pour les services de conférence à Genève, un dépassement de crédits d'environ 3 millions de dollars. Aucun crédit additionnel n'a été demandé à l'époque pour compenser ce dépassement, compte tenu des économies escomptées du fait des postes permanents vacants au Département des conférences au Siège. Un crédit supplémentaire de 3 481 000 dollars était toutefois demandé pour 1979, qui a été ramené à 2,5 millions de dollars sur recommandation du Comité consultatif³. En fait, le dépassement de crédits enregistré à Genève en 1978 s'est finalement élevé à 2 750 000 dollars environ. Pour calculer la base de ressources pour 1980-1981 à un niveau qui, pour les deux années, corresponde au niveau d'activité enregistré en 1978, on a ajouté à cette base de ressources 3 millions de dollars, représentant le dépassement effectif de 1978 (2 750 000 dollars) et les besoins supplémentaires prévus en 1979 (250 000 dollars).

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

29.69 Les ressources nécessaires à ce titre (200 000 dollars) font apparaître un accroissement de 10 300 dollars; elles permettront de fournir un appui au personnel de supervision et de secrétariat durant les périodes de pointe, et de remplacer le personnel permanent en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité. En 1978, les dépenses effectives se sont élevées à 100 900 dollars.

Heures supplémentaires

29.70 Le montant de 400 000 dollars prévu au titre des heures supplémentaires et de sursalaire de nuit dans tous les domaines d'activité des services de conférence à Genève fait apparaître un accroissement des ressources de 200 400 dollars. Les dépenses dans ce domaine ont augmenté en raison du plus grand nombre de réunions finissant tard et de la tenue de réunions pendant les week-ends, ainsi qu'en raison de calendriers de production très chargés. Le tableau ci-dessous indique la répartition des dépenses effectives de 1978 (224 700 dollars).

³ *Ibid.*, document A/33/7/Add.36.

HEURES SUPPLEMENTAIRES ET SURSALAIRE DE NUIT (1978)

		<i>En dollars des Etats-Unis</i>	
<i>Division des conférences</i>			
Coordination des réunions		12 700	
Contrôle des documents et tâches connexes – Personnel d'appui		<u>11 900</u>	24 600
<i>Division d'interprétation</i>			3 900
<i>Division linguistique</i>			
Traduction		7 900	
Dactylographie		75 100	
Groupe des références		<u>11 900</u>	94 900
<i>Division des documents</i>			
Reproduction		74 200	
Distribution		26 000	
Autres		<u>1 100</u>	101 300
	Total		224 700

Frais de voyage du personnel

29.71 Les ressources nécessaires à ce titre (14 000 dollars), qui font apparaître une réduction de 7 600 dollars, permettraient, à raison de 7 000 dollars par an, de couvrir le coût des voyages que le Directeur et d'autres fonctionnaires des quatre divisions devront entreprendre pour consulter les responsables dans d'autres lieux d'affectation pour ce qui est des questions ayant trait au service des conférences, et

pour coordonner les activités dans ce domaine.

Travaux contractuels de traduction

29.72 Le montant de 300 000 dollars prévu pour les travaux contractuels de traduction, d'édition et de dactylographie fait apparaître une réduction de 10 700 dollars. Le tableau ci-dessous indique le volume de travail effectué en 1978 pour un coût de 143 200 dollars.

TRAVAUX CONTRACTUELS EFFECTUES EN 1978

	<i>Anglais</i>	<i>Espagnol</i>	<i>Français</i>	<i>Russe</i>	<i>Autres</i>	<i>Coût (en francs suisses)</i>
	<i>En milliers de mots</i>					
Traduction/révision. . .	283,6	–	722,3	564,7 ^a	552,2	183 800
Edition	77,0	380,6	81,4	222,2	–	13 300
Dactylographie	239,0	198,7	646,7	2 350,5	1 958,5	54 800
						<u>251 900</u>
						(143 200 dollars)

^a On ne compte que la moitié du nombre total de mots pour les textes qui sont simplement révisés.

Les travaux contractuels de traduction constituent une solution économique, mais on ne peut y recourir que dans le cas de travaux assortis de longs délais d'exécution ou sans aucun délai d'exécution.

Imprimerie

29.73 Les ressources précédemment disponibles à ce titre servaient à imprimer des papiers à en-tête, des formulaires, etc. Cependant, depuis 1978, ces travaux sont rattachés à la catégorie des fournitures de bureau et les ressources nécessaires sont maintenant regroupées au chapitre 28 I.

2. - DIVISION DES CONFÉRENCES

TABLEAU 29.33 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	1 835,4	32,0	338,3	1,9	372,2	2 207,6
Dépenses communes de personnel	476,5	6,9	88,0	0,6	95,5	572,0
Total	2 311,9	38,9	426,3	2,5	467,7	2 779,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 350,8	426,3	-	-	426,3	18,1 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs

2 779,6

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(2 779,6)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABLEAU 29.34 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division des conférences

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	3	3	-	-	3	3
Total	6	6	-	-	6	6
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	23	33	-	-	23	33
Total	24	34	-	-	24	34
TOTAL GENERAL	30	40	-	-	30	40

2. - DIVISION DES CONFERENCES

29.74 La Division des conférences comprend le Bureau du chef de la Division, la Section de la coordination et du service des séances et la Section du contrôle de la rédaction et des documents. Les attributions de ces sections sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, sect. S, p. 11).

29.75 Le nombre total de séances tenues au Palais des Nations ou ailleurs et pour lesquelles la Division des conférences a dû assurer des services de planification, rassembler des statistiques sur le volume de travail ou fournir des services directs n'a cessé d'augmenter, comme le montre le tableau suivant :

NOMBRE DE SEANCES^a

	1975	1976	1977	1978
Office des Nations Unies à Genève	6 800	6 050	7 647	8 124
Ailleurs	375	1 117	747	587
Total	7 175	7 167	8 394	8 711

^a Nombre total de séances, avec ou sans services de conférence (interprétation et autres services, à savoir : traduction, comptes rendus ou enregistrement sonore, reproduction, sonorisation, etc.).

En raison du nombre sans cesse croissant de séances, la Division des conférences a dû recourir aux services d'un personnel temporaire nombreux pour pouvoir s'acquitter correctement de ses fonctions.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Transformation de certains postes en postes permanents

29.76 Il est proposé de renforcer les effectifs permanents

en créant quatre postes de préposé aux salles de conférence (G-5, Genève) et six postes d'assistant aux salles de réunion (G-1). Un montant correspondant de 365 700 dollars a été retranché du crédit global demandé au titre du personnel temporaire pour le programme "Direction exécutive et administration".

3. - DIVISION D'INTERPRETATION

TABLEAU 29.35 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	7 774,2	133,0	1 085,4	44,4	1 262,8	9 037,0
Dépenses communes de personnel	2 027,3	22,5	281,4	14,8	318,7	2 346,0
Total	9 801,5	155,5	1 366,8	59,2	1 581,5	11 383,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
9 957,0	1 366,8	-	-	1 366,8	13,7 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 11 383,0

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(11 383,0)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

TABLEAU 29.36 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division d'interprétation

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	8	9	-	-	8	9
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	37	42	-	-	37	42
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	39	45	-	-	39	45
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	86	98	-	-	86	98
<i>Agents des services généraux</i>						
Autres classes	1	1	-	-	1	1
Total	1	1	-	-	1	1
TOTAL GENERAL	87	99	-	-	87	99

3. – DIVISION D'INTERPRETATION

29.77 Les attributions de la Division d'interprétation sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, sect. S, p. 13).

29.78 Le tableau ci-dessous indique, par exercice biennal, le volume de travail de la Division (chiffres effectifs pour les exercices biennaux 1974-1975 et 1976-1977 et chiffres estimatifs pour les exercices biennaux 1978-1979 et 1980-1981).

	1974-1975 (chiffres effectifs)	1976-1977 (chiffres effectifs)	1978-1979 (chiffres estimatifs)	1980-1981 (chiffres estimatifs)
Nombre de séances avec services d'interprétation	6 914	7 904	10 400	10 400
Nombre de périodes de travail d'interprète	47 644	54 063	68 800	68 800

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Transformation de certains postes en postes permanents*

29.79 Comme on peut le voir d'après le tableau 29.32, le volume de travail estimatif de la Division d'interprétation pour l'exercice biennal 1980-1981 représentera un total de 117 années de travail sur la base de la norme actuelle de rendement, qui est de sept séances par interprète et par semaine. A l'heure actuelle, la Division compte 84 postes permanents d'interprète, 33 années de travail devant donc être assurées par du personnel temporaire. D'après l'expérience acquise au cours des dernières années, la Division a

besoin d'employer en permanence tout au long de l'année un certain nombre d'interprètes supplémentaires, ce qui est incompatible avec la politique visant à ne faire appel à des interprètes temporaires que pendant les périodes de pointe ou en fonction des impératifs dus aux combinaisons linguistiques. Pour ces raisons, il est proposé de transformer en postes permanents 12 postes d'interprète précédemment occupés par du personnel temporaire (1 P-5; 5 P-4 et 6 P-3). Un montant correspondant de 1 595 200 dollars a été déduit du total du crédit global prévu au titre du personnel temporaire pour le programme "Direction exécutive et administration".

4. – DIVISION LINGUISTIQUE

TABLEAU 29.37 – ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	26 233,2	793,2	3 310,2	86,3	4 189,7	30 422,9
Dépenses communes de personnel	6 944,6	57,8	859,5	26,1	943,4	7 888,0
Total	33 177,8	851,0	4 169,7	112,4	5 133,1	38 310,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
34 028,8	4 169,7	-	48,0	4 217,7	12,4 %

2) Fonds extra-budgétaires

--

Total, coûts directs

38 310,9

B. – COUTS INDIRECTS REPARTIS

(38 310,9)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

--

TABLEAU 29.38 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division linguistique

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	13	14	-	-	13	14
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	48	56	-	-	48	56
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	107	126	-	-	107	126
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	8	8	-	-	8	8
Total	177	205	-	-	177	205
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	8	8	-	-	8	8
Autres classes	208	233	-	-	208	233
Total	216	241	-	-	216	241
TOTAL GENERAL	393	446	-	-	393	446

4. — DIVISION LINGUISTIQUE

29.80 La Division linguistique comprend le Bureau du chef de la Division, les Sections de traduction (anglaise, arabe, chinoise, espagnole, française et russe), la Section d'édition des documents officiels, la Section de sténodactylographie, la Section de terminologie et de documentation technique et la Section des références. Les attributions de ces différentes unités administratives sont décrites dans le

manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, sect. S, p. 12 et 13).

29.81 Le tableau ci-dessous indique, par exercice biennal, le volume de travail de la Division (chiffres effectifs pour les exercices biennaux 1974-1975 et 1976-1977 et chiffres estimatifs pour les exercices biennaux 1978-1979 et 1980-1981).

TRADUCTION				
<i>(En milliers de mots)^a</i>				
	1974-1975	1976-1977	1978-1979	1980-1981
	<i>(chiffres effectifs)</i>	<i>(chiffres effectifs)</i>	<i>(chiffres estimatifs)</i>	<i>(chiffres estimatifs)</i>
Anglais	9 491	11 524	12 000	12 000
Arabe	231	873	6 400	6 400
Chinois	2 879	3 033	4 700	4 700
Espagnol	15 696	17 652	20 900	20 900
Français	24 365	28 329	32 000	32 000
Russe	19 267	22 245	25 700	25 700
Total	71 929	84 126	101 700	101 700

^a Conformément aux normes statistiques convenues, on compte le nombre total de mots dans le cas des textes traduits et révisés et la moitié du nombre total dans le cas des textes qui sont simplement révisés.

DACTYLOGRAPHIE				
<i>(En milliers de mots)</i>				
	1974-1975	1976-1977	1978-1979	1980-1981
	<i>(chiffres effectifs)</i>	<i>(chiffres effectifs)</i>	<i>(chiffres estimatifs)</i>	<i>(chiffres estimatifs)</i>
Anglais	60 172	66 626	76 100	76 100
Arabe	325	1 922	10 100	10 100
Chinois	9 812	10 531	15 100	15 100
Espagnol	42 851	47 480	59 000	59 000
Français	77 634	85 699	99 000	99 000
Russe	50 988	58 230	69 000	69 000
Total	241 782	270 488	328 300	328 300

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Poste nouveau*

29.82 Un nouveau poste P-3 est demandé pour un terminologue de langue chinoise, vu le volume croissant de la documentation à produire dans cette langue pour la CNUCED et d'autres services organiques à Genève.

Reclassement de postes

29.83 Il est proposé de reclasser de P-4 à P-5 le poste de chef de la Section chinoise de traduction. C'est, à l'heure actuelle, le seul poste de chef de section de traduction qui ne soit pas rangé dans la classe P-5. Le titulaire est chargé de la planification, de l'organisation et de la supervision des activités du personnel de la Section, qui compte deux P-4, huit P-3 et un agent des services généraux, ainsi que des traducteurs/réviseurs temporaires, dont le nombre s'est accru au cours des dernières années. Il tient également des consultations avec les utilisateurs de la documentation afin de déterminer un ordre de priorité pour les documents à traduire.

Transformation de certains postes en postes permanents

29.84 Pour répondre aux besoins accrus des diverses sections de la Division, résultant d'un accroissement régulier — qui devrait se poursuivre pendant l'exercice biennal 1980-1981 (voir tableau 29.29) — du nombre de réunions et de conférences auxquelles ces sections doivent fournir des services, il est proposé de transformer en postes permanents 52 postes actuellement occupés par du personnel temporaire, se répartissant comme suit :

Traduction/révision	25 postes	(8 P-4 et 17 P-3)
Edition	2 postes	(1 P-4 et 1 P-3)
Dactylographie	23 postes	(G-3)
Commis aux références	2 postes	(G-4)

Après un examen minutieux de la situation, il a été estimé que ces postes sont nécessaires tout au long de l'année pour faire face au volume de travail continu. Un montant correspondant de 4 021 600 dollars a été retranché du crédit global prévu au titre du personnel temporaire pour le programme "Direction exécutive et administration".

5. – DIVISION DES DOCUMENTS

TABLEAU 29.39 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

A. – COÛTS DIRECTS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	8 636,5	88,3	618,3	6,4	713,0	9 349,5
Dépenses communes de personnel	2 225,1	33,3	160,7	1,1	195,1	2 420,2
Location et entretien du matériel	215,2	7,7	102,3	4,9	114,9	330,1
Fournitures pour la reproduction dans les ateliers du Secrétariat	2 012,0	71,0	(333,0)	26,3	(235,7)	1 776,3
Matériel pour le service de conférences et matériel de reproduction	348,4	-	(194,5)	2,4	(192,1)	156,3
Total	13 437,2	200,3	353,8	41,1	595,2	14 032,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
13 637,5	353,8	-	-	353,8	2,6 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 14 032,4

B. – COÛTS INDIRECTS RÉPARTIS

(14 032,4)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

TABLEAU 29.40 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Division des documents

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
Administrateur général (D-1)	-	1	-	-	-	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	3	2	-	-	3	2
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	9	10	-	-	9	10
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	9	8	-	-	9	8
Total	22	22	-	-	22	22
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	4	4	-	-	4	4
Autres classes	127	146	-	-	127	146
Total	131	150	-	-	131	150
TOTAL GENERAL	153	172	-	-	153	172

5. — DIVISION DES DOCUMENTS

29.85 La Division des documents comprend le Bureau du chef de la Division, la Section de la reproduction, la Section des impressions et la Section de la distribution. Ses fonctions comprennent également la vente des publications de l'ONU, traitées au chapitre 3 des recettes.

29.86 Les statistiques concernant le volume de travail de la Section de la reproduction et de la Section de la distribution tirées du tableau 29.29 sont reproduites ci-dessous.

REPRODUCTION DANS LES ATELIERS DU SECRETARIAT

(En milliers de pages tirées)

1974-1975 (chiffre effectif)	1976-1977 (chiffre effectif)	1978-1979 (chiffre estimatif)	1980-1981 (chiffre estimatif)
441 000	512 300	591 000	591 000

DISTRIBUTION

(En milliers de documents)

1974-1975 (chiffre effectif)	1976-1977 (chiffre effectif)	1978-1979 (chiffre estimatif)	1980-1981 (chiffre estimatif)
36 210	42 000	48 000	48 000

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Reclassement de postes

29.87 Il est proposé de reclasser trois postes de la Division : le poste de chef de la Division (de P-5 à D-1), le poste de chef de la Section de la distribution et des ventes (de P-4 à P-5) et le poste de chef du Groupe de la distribution (de P-2 à P-3).

29.88 Ces dernières années, les responsabilités de gestion qui s'attachent au poste du chef de la Division ont considérablement augmenté du fait de l'accroissement des activités liées aux conférences. Les tableaux ci-dessus montrent que, tant du point de vue de la reproduction que de la distribution, la demande à laquelle doit répondre la Division a nettement augmenté. Trois des quatre chefs de division du Service des conférences de Genève ont maintenant rang d'administrateur général (D-1). Vu le niveau élevé des responsabilités du chef de la Division des documents, qui sont tout aussi importantes que celles des autres chefs de division, il est proposé de reclasser son poste de P-5 à D-1.

29.89 Le chef de la Section de la distribution et des ventes est chargé de planifier, d'organiser et de superviser les activités de la Section, qui comprend 61 postes permanents (2 postes P-2/1 et 59 postes d'agent des services généraux) et qui se subdivise en trois groupes (groupe de la distribution, groupe des ventes et groupe des inventaires de stocks et de la coordination). En s'acquittant de ses fonctions, le titulaire du poste doit faire preuve de jugement et de grandes qualités d'initiative, afin de concevoir et d'appliquer de nouveaux systèmes permettant d'améliorer la distribution des documents, d'accroître les ventes et d'améliorer le stockage et la recherche des documents. Etant donné ces responsabilités, il est proposé de reclasser ce poste de P-4 à P-5.

29.90 Le chef du Groupe de la distribution est chargé de l'organisation, du contrôle et de la coordination du travail des différents sous-groupes, à savoir le sous-groupe de distribution (comptoirs et réunions), le sous-groupe de distribution officielle, le sous-groupe des microfiches, le sous-groupe de la valise diplomatique et le sous-groupe de la Division linguistique. Le titulaire de ce poste est également chef adjoint de la Section et, à ce titre, prête son concours au chef selon que de besoin. Il est proposé de reclasser son poste de P-2 à P-3.

Transformation de certains postes en postes permanents

29.91 Compte tenu du volume des travaux de reproduction prévus pour l'exercice biennal 1980-1981 (295,5 millions de pages tirées par an), l'équivalent de 34 années de travail de personnel temporaire sera nécessaire pour compléter l'effectif permanent actuel (60 postes) participant directement à la production. De même, le volume de travail prévu pour la distribution étant de 48 millions de documents par an, l'équivalent de 23 années de travail de personnel temporaire sera nécessaire en plus de l'effectif permanent actuel (35 postes) participant directement à la production. Le travail exigeant le recours à du personnel temporaire est pour l'essentiel échelonné sur toute l'année. Il est donc proposé de transformer en postes permanents un certain nombre de postes précédemment financés par des crédits prévus pour du personnel temporaire (10 postes G-2 de commis à la reproduction et 9 postes G-2 de commis à la distribution) à la Section de la reproduction et à la Section de la distribution. Une réduction correspondante d'un montant de 539 200 dollars a été opérée sur le crédit global demandé pour le programme "Direction exécutive et administration".

Location et entretien du matériel

29.92 Les ressources nécessaires à ce titre (325 200 dollars) font apparaître un accroissement de 102 300 dollars et se répartissent comme suite :

	Dollars des Etats-Unis
Entretien du matériel de reproduction	250 000
Location et entretien du matériel de composition IBM	75 200
Total	325 200

29.93 Le montant annuel de 125 000 dollars prévu pour l'entretien du matériel de reproduction couvrira le coût des travaux d'entretien courant, pour lesquels un montant de 120 200 dollars a été nécessaire en 1978.

29.94 Le montant de 75 200 dollars prévu pour la location de cinq machines Composphere IBM résulte de ce que l'unité de composition IBM achetée en 1968 est usée et doit être remplacée. Etant donné l'évolution rapide des techniques dans le domaine de la composition et l'introduction éventuelle de machines de traitement des mots, on estime prudent de louer ce matériel.

Fournitures pour la reproduction dans les ateliers du Secrétariat

29.95 Un montant total de 1 750 000 dollars est demandé pour l'achat de fournitures destinées à la reproduction, ce qui représente une croissance négative de 333 000 dollars. Le tableau suivant indique les quantités de papier et autres fournitures achetées en 1976-1977, les coûts correspondants, et les prévisions pour 1978-1979.

FOURNITURES ET MATERIEL POUR LA REPRODUCTION DANS LES ATELIERS
DU SECRETARIAT

	Quantités achetées (en tonnes)		Coûts (en dollars des Etats-Unis)	
	1976-1977 (chiffres effectifs)	1978-1979 (chiffres estimatifs)	1976-1977 (chiffres effectifs)	1978-1979 (chiffres estimatifs)
Papier offset	404	328	—	—
Papier pour ronéo	1 546	1 306	—	—
Papiers divers	72	260	—	—
Total partiel	2 022	1 894	1 378 000	1 330 000
Plaques, pellicules, matrices	—	—	173 000	156 000
Autres fournitures	—	—	144 000	239 000
		Total partiel	317 000	395 000
		Total général	1 695 000	1 725 000

Acquisition de matériel

29.96 Les ressources nécessaires à cette rubrique (153 900 dollars) font apparaître une croissance négative de 194 500 dollars. Le programme d'acquisition proposé, décrit ci-dessous, vise à poursuivre la modernisation de l'atelier de reproduction et de l'atelier de distribution grâce

à l'acquisition de machines plus modernes et plus productives et au remplacement de matériel existant. Vu les incertitudes actuelles quant à l'introduction éventuelle de machines de traitement des mots à Genève, les présentes prévisions ne comprennent pas de propositions dans ce domaine.

	En dollars des Etats-Unis	Année d'acquisition
<i>Section de la reproduction</i>		
Massicot trilatéral	92 500	1962
Appareil photographique sur colonne fixe	14 500	1969
Table de montage	2 300	a
Massicot	21 900	b
	131 200	
<i>Section de la distribution</i>		
Machine à adresser de type 5000	15 000	1962
Bascule	2 900	1966
Machine à ficeler les paquets	4 800	c
	22 700	

^a Une table de montage supplémentaire pour la préparation de clichés offset est nécessaire au laboratoire de photographie pour traiter dans de bonnes conditions le volume actuel d'impressions offset.

^b L'atelier de reliure a été équipé au cours de l'exercice biennal 1978-1979 d'une assembleuse-piqueuse qui doit être complétée par ce massicot. Ce dispositif permettra de rogner automatiquement les documents assemblés et brochés, améliorant ainsi la productivité de l'atelier.

^c Etant donné l'opération de tri préalable de la documentation envoyée par la poste, mise en place en 1978 pour réduire les frais d'affranchissement, une nouvelle machine à ficeler les paquets est nécessaire.

C. - Service des conférences (Vienne)

TABLEAU 29.41 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
41,1	96,1	233,8	154,7	376,4	26,9	65,4	277,7	675,6	318,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
137,2	154,7	-	-	154,7	112,7 %

2) Fonds extra-budgetaires

-

Total, coûts directs 318,8

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(318,8)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABEAU 29.42 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979.
(AUX TAUX REVISES DE 1979)
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires					Ajustements spéciaux (7)	Total (8)	Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979						
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)					
Programmes											
Service des conférences (Vienne)	41,1	-	-	-	-	-	96,1 ^{a/}	96,1	96,1	137,2	

^{a/} Voir par. 29.103.

TABLEAU 29.43 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	41,1	96,1	(137,2)	-	(41,1)	-
Postes temporaires	-	-	101,8	9,3	111,1	111,1
Dépenses communes de personnel	-	-	35,4	3,4	38,8	38,8
Participation aux dépenses qu'entraînent les activités gérées en commun	-	-	154,7	14,2	168,9	168,9
Total	41,1	96,1	154,7	26,9	277,7	318,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
137,2	154,7	-	-	154,7	112,7%

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 318,8

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

(318,8)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis -

C. - Service des conférences (Vienne)

29.97 Les ressources nécessaires pour assurer les services de conférence de l'ONUDI sont inscrites au chapitre 17 du budget, mais les crédits correspondant aux services de conférence destinés aux unités administratives transférées à Vienne de Genève ou de New York sont inscrits au chapitre 29.

29.98 Il n'est pas possible au stade actuel d'évaluer avec précision le volume des services de conférence nécessaires à Vienne, ni quels arrangements spécifiques conclus entre le Service des conférences de l'ONUDI, le Service des conférences de Genève ou le Département des conférences de New York permettront de fournir les services nécessaires avec un maximum d'efficacité et d'économie.

29.99 Néanmoins, dans la mesure où les services de conférence nécessaires aux unités administratives transférées à Vienne étaient déjà assurés, soit par le Département

des conférences de New York, soit par le Service des conférences de Genève, le transfert de ces unités ne devrait pas en soi entraîner un accroissement notable du total des crédits nécessaires au chapitre 29.

29.100 Dans ces conditions, il n'est pas proposé à ce stade de transférer au Service des conférences de Vienne des ressources du Département des conférences de New York ou du Service des conférences de Genève, mais plutôt d'utiliser au mieux les ressources (personnel permanent et temporaire) existant sur place à New York et à Genève, et notamment de transmettre fac-similé les documents traduits, pour faire face au volume de travail accru du Service des conférences à Vienne.

29.101 Les arrangements à long terme convenant le mieux pour assurer les services de conférence nécessaires aux unités transférées à Vienne seront pris en temps utile, compte tenu de l'expérience acquise pendant l'exercice biennal 1980-1981.

29.102 De cette façon, les ressources nécessaires ont pu être maintenues à un niveau minimal, comme il est expliqué dans les paragraphes qui suivent.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Postes temporaires

29.103 A sa trente-troisième session, l'Assemblée générale a approuvé un montant de 41 100 dollars au titre du personnel temporaire affecté à des tâches générales, correspondant à sept mois de travail d'administrateur auxiliaire et à sept mois de travail d'agent des services généraux de 1re classe. Il est proposé que ces deux postes temporaires (un poste P-2/1 et un poste G-8) soient maintenus pendant toute la durée de l'exercice biennal 1980-1981 pour s'occuper de la planification et du service des séances en ce qui concerne les unités qui doivent être transférées à Vienne.

Participation aux dépenses qu'entraînent les activités gérées en commun

29.104 En vertu de l'accord conclu entre l'ONU, l'AIEA et l'ONUDI, l'AIEA est censée assumer la responsabilité générale des travaux d'impression et de reproduction. Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure le volume des travaux de reproduction à Vienne augmentera du fait des transferts d'unités, mais il faudra néanmoins prévoir au départ certaines ressources pour financer divers travaux tels que la reproduction des documents de session qui, faute de temps ou pour des raisons d'économie, ne pourront être reproduits ailleurs. Un crédit de 154 700 dollars est demandé à cette fin, au titre des activités gérées en commun. Les ajustements qui pourraient être nécessaires seront apportés compte tenu de l'expérience qui aura été acquise.

D. — Bibliothèque (New York)

TABLEAU 29.44 — ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) *Budget ordinaire*

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
7 969,8	160,8	2,0	(58,0)	(0,7)	726,2	9,1	829,0	10,4	8 798,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
8 130,6	(58,0)	-	-	(58,0)	0,7 %

2) *Fonds extra-budgétaires*

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Remboursements au titre des activités de coopération technique	192,1	263,8
Fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction	100,4	109,8
Total a)	292,5	373,6
b) Projets opérationnels	-	-
Total b)	-	-
Total, a) et b)	292,5	373,6

Total, coûts directs	9 172,4
-----------------------------	----------------

(9 172,4)

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	----------

TABLEAU 29.45 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Dépenses supplémentaires										Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total révisé de la base de ressources de 1978-1979 (10) (11) + (9)
	Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979			Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979				Ajustements spéciaux (7)	Total (8)			
	Postes permanents (3)		Autres objets de dépenses (4)		Postes permanents (5)		Autres objets de dépenses (6)					
	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)		Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)		Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)		Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)					
Direction exécutive et administration												434,3
Services de bibliothèque et de documentation												7 696,3
Total												8 130,6

TABLEAU 29.46 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Montant des dépenses supplémentaires prévues										Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale					
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%				
	1978-1979		1978-1979		1980 et 1981		1980-1981					
Direction exécutive et administration	424,0	2,4	-	-	39,6	9,3	49,9	11,7	473,9	-		
Services de bibliothèque et de documentation	7 545,8	1,9	(58,0)	(0,7)	686,6	9,0	779,1	10,3	8 324,9	(0,7)		
Total	7 969,8	2,0	(58,0)	(0,7)	726,2	9,1	829,0	10,4	8 798,8	(0,7)		

TABLEAU 29.47 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Bibliothèque (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	7	7	-	-	7	7
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	33	33	2	2	35	35
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	21	21	1	1	22	22
Total	66	66	3	3	69	69
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	8	8	1	1	9	9
Autres classes	72	80	3	3	75	83
Total	80	88	4	4	84	92
<i>Autres catégories</i>						
Travailleurs manuels	8	-	-	-	8	-
Total	8	-	-	-	8	-
TOTAL GENERAL	154	154	7^{a/}	7^{a/}	161	161

a/ Remboursements au titre des activités de coopération technique : un poste P-3, un poste P-2, un poste G-5 et deux postes d'agent des services généraux.

Fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction : un poste P-3 et un poste d'agent des services généraux.

D. – Bibliothèque (New York)

29.105 Les fonctions et attributions de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, sect. Q, p. 7).

1. - DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

TABLEAU 29.48 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Augmentation totale	Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981		
Postes permanents	300,8	7,0	-	28,3	35,3	336,1
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Autres dépenses communes de personnel	96,2	2,6	-	8,7	11,3	107,5
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	5,8	0,2	-	0,6	0,8	6,6
Heures supplémentaires	7,8	0,2	-	0,8	1,0	8,8
Frais de voyage du personnel	9,1	0,3	-	0,9	1,2	10,3
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,5	-	-	-	-	0,5
Livres et fournitures de bibliothèque	2,6	-	-	0,3	0,3	2,9
Total	424,0	10,3	-	39,6	49,9	473,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
434,3	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 473,9

B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS

(473,9)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABLEAU 29.49 -- POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	4	4	-	-	4	4
<i>Agents des services généraux</i>						
Classe G-4/1	2	2	-	-	2	2
Total	2	2	-	-	2	2
TOTAL GENERAL	6	6	-	-	6	6

1. -- DIRECTION EXECUTIVE
ET ADMINISTRATION

29.106 Le Bureau du Directeur assure la direction et l'administration générales du programme de travail de la bibliothèque et suit son exécution. Il assure la liaison avec les bibliothèques d'autres organismes des Nations Unies. Il conseille également le Comité des publications sur les questions intéressant les bibliothèques dépositaires des publications des Nations Unies.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Heures supplémentaires*

29.107 Les ressources nécessaires à ce titre sont estimées à 8 000 dollars. Le renouvellement des commandes, tâche dont est chargée la Section des acquisitions, s'effectue en dehors des heures normales de travail, de façon que les vérifications à faire ne soient pas gênées par les travaux courants. Le personnel est également appelé à faire des

heures supplémentaires pour respecter les dates limites d'établissement des publications de la bibliothèque (index, bibliographies, etc.), en vue de rattraper les retards dus à l'échelonnement des opérations automatisées ou à d'autres raisons.

Frais de voyage du personnel

29.108 Le montant prévu (9 400 dollars) doit permettre à des bibliothécaires expérimentés de participer aux réunions du Groupe de travail du CAC sur l'indexage des documents. Il servira aussi à couvrir les frais de participation aux conférences annuelles de l'Association américaine des bibliothèques, de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques, de l'Association des bibliothèques de droit et d'autres associations. Dans la mesure où le crédit demandé le permettra, des fonctionnaires visiteront les bibliothèques dépositaires des publications de l'Organisation des Nations Unies à l'occasion de leur congé dans les foyers.

2. - SERVICES DE BIBLIOTHEQUE ET DE DOCUMENTATION

TABLEAU 29.50 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	5 115,8	93,4	(36,8)	462,8	519,4	5 635,2
Dépenses communes de personnel	1 635,2	37,8	(11,2)	141,7	168,3	1 803,5
Livres et fournitures de bibliothèque	518,9	12,6	(10,0)	53,2	55,8	574,7
Services contractuels	275,9	6,7	-	28,9	35,6	311,5
Total	7 545,8	150,5	(58,0)	686,6	779,1	8 324,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
7 696,3	(58,0)	-	-	(58,0)	(0,7) %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Remboursement du coût des services fournis pour des activités de coopération technique	192,1	263,8
Fonds d'affectation spéciale pour la section allemande de traduction	100,4	109,8
Total a)	292,5	373,6
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	292,5	373,6

Total, coûts directs	8 698,5
----------------------	---------

B. - COÛTS INDIRECTS RÉPARTIS

(8 698,5)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
--	---

TABLEAU 29.51 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : services de bibliothèque et de documentation

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	2	2	-	-	2	2
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	6	6	-	-	6	6
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	33	33	2	2	35	35
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	20	20	1	1	21	21
Total	62	62	3	3	65	65
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	8	8	1	1	9	9
Autres classes	70	78	3	3	73	81
Total	78	86	4	4	82	90
<i>Autres catégories</i>						
Travailleurs manuels	8	-	-	-	8	-
Total	8	-	-	-	8	-
TOTAL GENERAL	148	148	7	7	155	155

2. – SERVICES DE BIBLIOTHEQUE
ET DE DOCUMENTATION

29.109 Ce programme comprend la Section des acquisitions, la Section des catalogues, la Section de références générales, la Section des opérations automatisées, la Section d'indexage classique et la Section des références et des collections (documents). Les attributions de ces différentes unités administratives sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organization, sect. Q, p. 7).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Reclassement de postes*

29.110 Il est proposé de reclasser huit postes de travailleur manuel dans la catégorie des services généraux. Le Service de gestion administrative a effectué une étude en 1975 et a recommandé que les dix postes de travailleur manuel qui existaient alors soient reclassés dans la catégorie des services généraux, étant donné que les tâches exécutées étaient essentiellement des tâches de secrétariat, souvent

partagées avec des agents des services généraux. En conséquence, deux postes ont été reclassés à ce jour, avec l'approbation de l'Assemblée générale. Il est proposé de reclasser les huit postes restants, ce qui entraînerait une réduction de 48 000 dollars au titre des postes permanents et des dépenses communes de personnel.

Livres et fournitures de bibliothèque

29.111 Le montant de 521 500 dollars prévu à cette rubrique doit permettre d'acheter chaque année 3 500 ouvrages et 5 000 périodiques et autres fournitures de bibliothèque. La diminution de 10 000 dollars qui apparaît dans la colonne "Accroissement des ressources" est imputable au transfert à Vienne du Service du droit commercial international et du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires.

Services contractuels

29.112 Un montant de 282 600 dollars est prévu pour divers services contractuels, y compris la production de

15 000 originaux de microfiches et 75 000 copies par an, les échanges d'ouvrages entre bibliothèques et l'utilisation de la banque de données du *New York Times*. On s'est assuré des services contractuels de recherche-développement pour l'automatisation de certains services de bibliothèque. Le programme à mettre au point au cours de l'exercice biennal 1980-1981 pourrait comprendre les éléments suivants :

a) Mise au point d'une stratégie de recherche des bases de données du Système d'information bibliographique de l'ONU en liaison directe avec ordinateur;

b) Mise au point d'un thésaurus du système d'information bibliographique de l'ONU;

c) Analyse conceptuelle des index mécanographiques des débats de l'Assemblée générale et des trois grands conseils;

d) Examen des mesures nécessaires pour permettre aux gouvernements et à d'autres institutions d'avoir accès aux bases de données du Système d'information bibliographique de l'ONU.

E. — Bibliothèque (Genève)

TABLEAU 29.52 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
4 243,4	112,3	2,7	(12,0)	(0,3)	14,1	0,3	114,4	2,7	4 357,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 355,7	(12,0)	-	23,2	11,2	0,3 %

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs		
Fonds de dotation de la Bibliothèque		
Livres et fournitures de bibliothèque	38,0	38,0
Total a)	38,0	38,0
b) Projets opérationnels		
Total b)	-	-
Total, a) et b)	38,0	38,0

Total, coûts directs 4 395,8

(4 395,8)

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABLEAU 29.53 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979					
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)	Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
1. Direction exécutive et administration	368,7	-	-	-	5,9	0,4		6,2	374,9	
2. Services de bibliothèque	3 874,7	-	22,8	-	59,0	16,5		106,1	3 980,8	
Total	4 243,4	-	22,8	-	64,9	16,9		112,3	4 355,7	

**TABEAU 29.54 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE PAR PROGRAMME**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %		
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%				Dollars
1. Direction exécutive et administration	368,7	6,2	1,7	38,3	10,4	1,5	0,4	46,0	12,5	414,7	10,2
2. Services de bibliothèque	3 874,7	106,1	2,8	(50,3)	(1,3)	12,6	0,3	68,4	1,8	3 943,1	(0,7)
Total	4 243,4	112,3	2,7	(12,0)	(0,3)	14,1	0,3	114,4	2,7	4 357,8	0,3

TABLEAU 29.55 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Bibliothèque (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	4	4	-	-	4	4
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	9	9	-	-	9	9
Total	18	18	-	-	18	18
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	26	27	-	-	26	27
Total	29	30	-	-	29	30
TOTAL GENERAL	47	48	-	-	47	48

E. – Bibliothèque (Genève)

29.113 Les attributions et responsabilités de la Bibliothèque de Genève sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Organisation, sect. S, p. 17).

1. - DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

TABLEAU 29.56 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	286,2	4,8	26,8	1,1	32,7	318,9
Dépenses communes de personnel	74,4	1,0	7,0	0,3	8,3	82,7
Frais de voyage du personnel	7,4	0,4	-	0,1	0,5	7,9
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	0,7	-	-	-	-	0,7
Achat de mobilier et matériel	-	-	4,5	-	4,5	4,5
Total	368,7	6,2	38,3	1,5	46,0	414,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
374,9	38,3	-	-	38,3	10,2 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 414,7

(414,7)

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

-

TABLEAU 29.57 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : direction exécutive et administration

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Total	2	2	-	-	2	2
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	-	1	-	-	-	1
Autres classes	1	-	-	-	1	-
Total	1	1	-	-	1	1
TOTAL GENERAL	3	3	-	-	3	3

1. – DIRECTION EXECUTIVE
ET ADMINISTRATION

29.114 Le Bureau du Bibliothécaire en chef assure la direction et l'administration d'ensemble des services de bibliothèque à Genève.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Transfert de postes*

29.115 Au début de 1979, un poste d'agent des services généraux de ce programme a été échangé contre un poste G-7 du programme relatif aux services de bibliothèque.

Frais de voyage du personnel

29.116 Le montant de 7 800 dollars prévu à ce titre permettra de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance du personnel devant participer à quatre réunions d'une semaine sur des questions relatives aux publications des Nations Unies, à la documentation internationale et à la bibliothéconomie. L'une de ces réunions sera vraisemblablement à l'échelon interorganisations.

Achat de mobilier et de matériel

29.117 Un montant de 4 500 dollars est prévu pour l'acquisition de matériel de sécurité (système central d'alarme et systèmes d'alerte avec détecteurs acoustiques et optiques) pour le musée de la Société des Nations où sont conservés des documents précieux.

2. - SERVICES DE BIBLIOTHEQUE

TABLEAU 29.58 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	2 706,4	72,4	7,4	5,8	85,6	2 792,0
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	61,3	2,1	(13,3)	0,2	(11,0)	50,3
Dépenses communes de personnel	703,2	17,2	1,8	1,0	20,0	723,2
Imprimerie et reliure	44,6	1,6	(46,2)	-	(44,6)	-
Fournitures et accessoires	359,2	12,8	-	5,6	18,4	377,6
Total	3 874,7	106,1	(50,3)	12,6	68,4	3 943,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total révisé de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 980,8	(50,3)	-	23,2	(27,1)	(0,7) %

TABLEAU 29.58 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

		1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) Services fonctionnels et administratifs			
Fonds de dotation de la Bibliothèque			
Livres et fournitures de bibliothèque		38,0	38,0
Total a)		38,0	38,0
b) Projets opérationnels			
Total b)		-	-
Total, a) et b)		38,0	38,0

Total, coûts directs	3 981,1
-----------------------------	---------

3. – COUTS INDIRECTS REPARTIS

(3 981,1)

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	-
---	---

TABLEAU 29.59 – POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : services de bibliothèque

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	4	4	-	-	4	4
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	9	9	-	-	9	9
Total	16	16	-	-	16	16
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	3	2	-	-	3	2
Autres classes	25	27	-	-	25	27
Total	28	29	-	-	28	29
TOTAL GENERAL	44	45	-	-	44	45

2. — SERVICES DE BIBLIOTHEQUE

29.118 Ce programme comprend la Section du catalogue et des travaux préparatoires, la Section des services de lecture et de la documentation et la Section des collections historiques.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)**Transfert de postes*

29.119 Comme il a été dit au paragraphe 29.115, un poste G-7 a été transféré au programme "Direction exécutive et administration" en échange d'un poste d'agent des services généraux.

Poste nouveau

29.120 La Bibliothèque publie une *Bibliographie mensuelle*, connue antérieurement sous le nom de *Liste mensuelle d'articles sélectionnés*. A la suite d'une étude faite en 1978, il a été décidé de faire reproduire cette publication dans les ateliers du Secrétariat au lieu de faire faire les travaux à l'extérieur, étant entendu que la Bibliothèque en composerait le texte définitif pour reproduction par offset. Il est proposé de créer à cette fin un poste d'agent des services généraux dont le coût serait en partie compensé par les ressources libérées aux rubriques "Imprimerie" (46 200 dollars) et "Personnel temporaire affecté à des tâches générales" (13 300 dollars). Outre les travaux de composition, le titulaire de ce poste serait chargé d'autres tâches telles que la préparation des entrées bibliographiques pour la *Bibliographie mensuelle*.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

29.121 Les ressources prévues à ce titre (50 100 dollars) correspondent au coût de 30 mois de travail d'agent des

services généraux (G-3/4), nécessaires pour : a) faire face au volume de travail durant les périodes de pointe dans les services de lecture et dans le secteur de la documentation des Nations Unies, notamment répondre à la demande accrue concernant la documentation en arabe et en chinois; et b) remplacer le personnel permanent en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité.

Fournitures et accessoires

29.122 Le montant de 372 000 dollars prévu à cette rubrique doit permettre d'acheter 3 250 ouvrages et 800 périodiques par an ainsi que d'autres fournitures de bibliothèque telles que les accessoires de reliure.

F. — Bibliothèque (Vienne)

29.123 Cette nouvelle partie du présent chapitre concerne les services de bibliothèque à fournir aux unités administratives de Genève ou de New York qui doivent être transférées à Vienne pendant l'exercice biennal 1980-1981 et ultérieurement.

29.124 Au moment de l'établissement du présent projet de budget-programme, l'examen du volume des ressources nécessaires pour fournir ces services — qu'il s'agisse des dépenses de personnel correspondantes ou des dépenses à prévoir pour l'achat de livres et de fournitures de bibliothèque — n'était pas terminé.

29.125 Les estimations de ces dépenses seront présentées à l'Assemblée générale, à sa trente-quatrième session, dont le rapport concernant la question du renforcement adéquat des services d'appui nécessaires à Vienne dont l'établissement est demandé dans la résolution 33/181 du 21 décembre 1978.

TITRE VIII
DEPENSES SPECIALES

CHAPITRE 30. – OBLIGATIONS EMISES PAR L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

TABLEAU 30.1 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
16 817	-	-	239	1,4	-	-	239	1,4	17 056

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
16 817	239	-	-	239	1,4 %

2) Fonds extra-budgetaires

-

Total, coûts directs	17 056
----------------------	--------

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

-

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	17 056,0
--	----------

Obligations émises par l'Organisation des Nations Unies

30.1 Par sa résolution 1739 (XVI) du 20 décembre 1961, modifiée par les résolutions 1878 (S-IV) du 27 juin 1963 et 1989 (XVIII) du 17 septembre 1963, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à émettre des obligations de l'Organisation des Nations Unies jusqu'à concurrence d'un montant total de 200 millions de dollars (le montant total des obligations effectivement vendues était de 169 905 679 dollars) et à inscrire chaque année au budget ordinaire, à compter du budget de l'exercice 1963, une somme suffisante pour couvrir le service des intérêts — au taux de 2 p. 100 par an — afférents aux obligations vendues et le remboursement, conformément au tableau joint en annexe à la résolution 1739 (XVI),

des annuités du principal venant à échéance. Ces paiements sont effectués le 15 janvier de chaque année.

30.2 Les paiements qui devront être effectués à ces fins durant l'exercice biennal 1980-1981 sont estimés à 17 056 000 dollars (2 466 000 dollars pour les intérêts et 14 589 200 dollars pour les annuités du principal). Dans le cas des obligations remboursables dans des monnaies autres que le dollar des Etats-Unis, les estimations sont fondées sur les taux de change en vigueur au moment de l'établissement du présent projet de budget (0,505 livre sterling, 15,65 roupies de Sri Lanka, 217 francs CFA et 0,700 livre égyptienne pour un dollar des Etats-Unis). Ces paiements représenteront le dix-huitième et le dix-neuvième versement au titre du remboursement du principal et du service des intérêts, de sorte qu'il restera à amortir 30 p. 100 des obligations au cours des années 1982 à 1990.

TITRE IX
CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL

CHAPITRE 31. – CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL

TABLEAU 31.1 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
168 092,8	4 140,5	2,4	2 441	1,4	6 585,5	3,9	13 167	7,8	181 259,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
172 233,3	2 441	794,5	485,1	2 131,6	1,2 %

2) Fonds extra-budgetaires

-

Total, coûts directs	181 259,8
----------------------	-----------

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

-

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	181 259,8
--	-----------

TABLEAU 31.2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires					Montant net des dépenses supplémentaires (9) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)		
			Effet afféré des recouvrements de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979					Ajustements spéciaux (7)	Total (8)
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)					
Contributions du personnel	168 092,8	1 674,9	1 725,9	387,5	2 205,9	534,2	962,8 ^{a/}	5 815,4	4 140,5	172 233,3	

^{a/} Représente l'effet net de l'inclusion du montant visé au paragraphe 31.3 ainsi que les incidences, sur les contributions du personnel, de diverses augmentations ou diminutions dans les dépenses au titre des traitements qui sont incluses dans les ajustements spéciaux apportés à la base à divers autres chapitres des dépenses.

Contributions du personnel

31.1 Conformément aux procédures budgétaires de l'Organisation des Nations Unies, le Secrétaire général doit demander des crédits au titre des prévisions de dépenses pour couvrir le montant brut de tous les émoluments des fonctionnaires, à l'exclusion de l'indemnité de poste. Les montants qui seront retenus à la source à titre de contributions du personnel sont portés en recettes, lesquelles, dans la mesure où elles ne sont pas utilisées à d'autres fins aux termes d'une décision expresse de l'Assemblée générale, sont créditées au Fonds de péréquation des impôts pour être utilisées aux fins envisagées par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X), du 15 décembre 1955.

31.2 Pour faciliter les comparaisons avec le projet de programme de travail et de budget des autres organismes des Nations Unies, le Secrétaire général, dans le présent document, indique les dépenses de personnel comme des montants nets dans le cadre des divers programmes. En conséquence, il doit porter le total des crédits demandés au montant requis en inscrivant au présent chapitre un crédit global, qui représente la différence entre le montant brut et le montant net des émoluments. Le montant correspondant continue d'être porté en recettes au chapitre premier des recettes.

31.3 En inscrivant à son budget ordinaire sa part du coût de certaines activités financées en commun — Bureau

interorganisations pour les systèmes informatiques, au chapitre 28 G; Comité consultatif pour les questions administratives, au chapitre 28 L; et Secrétariat de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies —, l'ONU a jusqu'à présent assumé indirectement une partie des dépenses qu'entraîne le remboursement des impôts nationaux sur le revenu versés par le personnel de ces organes, un montant étant inclus, à ce titre, dans l'élément "Dépenses communes de personnel" du budget de ces organes. Pour redresser cette situation, il est proposé que désormais, on ait recours au système appliqué au remboursement des impôts dus par le personnel des Nations Unies financé par le budget ordinaire pour libérer le Bureau interorganisations pour les systèmes informatiques, le Comité consultatif pour les questions administratives et la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies de la nécessité de prévoir, dans leurs propres budgets, un montant pour le remboursement des impôts nationaux. C'est pourquoi 1,5 million de dollars, représentant le montant estimatif des contributions du personnel des trois organes en question, sont compris dans les crédits demandés au présent chapitre du budget, avec, en compensation, l'inscription d'un même montant dans les prévisions de recettes au titre des contributions du personnel, au chapitre 1 des recettes. De même, au chapitre 1 et 28, les prévisions de dépenses représentant la part du coût des activités de ces organes à la charge de l'ONU ont été calculées sur la base des traitements nets du personnel, comme c'est le cas pour toutes les autres activités financées par le budget ordinaire.

TITRE X
DEPENSES D'EQUIPEMENT

**CHAPITRE 32. – TRAVAUX DE CONSTRUCTION, TRANSFORMATION ET
AMELIORATION DES LOCAUX ET GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN**

TABLEAU 32.1 – ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. – COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
48 589,0 ^{a/}	(34 739,4)	(71,4)	29 123,3	59,9	3 935,4	8,0	(1 680,7)	(3,4)	46 908,3

^{a/} Non compris un crédit de 44 100 dollars pour le loyer du terrain du Petit-Saconnex, qui est désormais inscrit au chapitre 281 /Division des services généraux (Genève)/.

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
13 849,6	29 123,3	29 533,3	-	(410,0)	(2,9)%

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	46 908,3
----------------------	----------

B. – COÛTS INDIRECTS REPARTIS

-

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	46 908,3
--	----------

TABLEAU 32.2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9) - (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources 1978-1979 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
A. Travaux de construction										
New York	3 000,0 ^{a/}	-	-	-	-	-	-	-	3 000,0	
Genève	8 100,2	-	-	-	168,4	-	168,4	168,4	8 268,6	
Nairobi	4 024,4	4 024,4	-	-	-	-	-	(4 024,4)	-	
	15 124,6	4 024,4	-	-	-	-	168,4	(3 856,0)	11 268,6	
B. Transformation et amélioration des locaux										
New York :										
a) Travaux d'agrandissement au Siège	20 022,7	20 022,7	-	-	-	-	-	(20 022,7)	-	
b) Autres travaux	1 125,0	1 125,0	-	-	-	-	-	(1 125,0)	-	
Genève	1 136,9	1 136,9	-	-	-	-	-	(1 136,9)	-	
Vienne	8 719,2	8 719,2	-	-	-	-	-	(8 719,2)	-	
CEA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
CESAP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	31 003,8	31 003,8	-	-	-	-	-	(31 003,8)	-	
C. Gros travaux d'entretien										
New York	900,0	-	-	-	-	34,0	34,0	34,0	934,0	
Genève	1 158,7	-	-	-	70,3	70,3	70,3	70,3	1 229,0	
CESAP	68,4	-	-	-	2,9	2,9	2,9	2,9	71,3	
CEPAL	108,5	-	-	-	6,5	6,5	6,5	6,5	115,0	
CEA	225,0	-	-	-	6,7	6,7	6,7	6,7	231,7	
	2 460,6	-	-	-	120,4	120,4	120,4	120,4	2 581,0	
Total	48 589,0 ^{a/}	35 028,2	-	-	288,8	288,8	288,8	(34 739,4)	13 849,6	

^{a/} Non compris un crédit de 44 100 dollars pour le loyer du terrain du Petit-Saconnex, qui est désormais inscrit au chapitre 281 / Division des services généraux (Genève).

TABLEAU 32.3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %
	Révaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale			
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%		
A. Travaux de construction										
New York	3 000,0	-	-	-	-	-	-	-	3 000,0	-
Genève	8 100,2 ^{a/}	2,0	(423,2)	(5,2)	-	-	(254,8)	(3,1)	7 845,4	(5,1)
Nairobi	4 024,4	-	13 165,4	327,1	2 263,2	56,2	11 404,2	283,3	15 428,6	-
	15 124,6	(25,4)	12 742,2	84,2	2 263,2	14,9	11 149,4	73,7	26 274,0	(3,7)
B. Transformation et amélioration des locaux										
New York :										
a) Travaux d'agrandissement au Siège	20 022,7	-	13 683,6	68,3	1 229,0	6,1	(5 110,1)	(25,5)	14 912,6	-
b) Autres travaux	1 125,0	-	1 393,5	123,8	158,0	14,0	426,5	37,9	1 551,5	-
	21 147,7	-	15 077,1	71,2	1 387,0	6,5	(4 683,6)	(22,1)	16 464,1	-
Genève	1 136,9	-	1 036,8	91,1	14,3	1,2	(8 719,4)	-	1 051,1	-
Vienna	8 719,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CEA	-	-	204,0	-	62,8	-	266,8	-	266,8	-
CESAP	-	-	50,0	-	5,0	-	55,0	-	55,0	-
	31 003,8	-	16 367,9	52,7	1 469,1	4,7	(13 166,8)	(42,4)	17 837,0	-
C. Gros travaux d'entretien										
New York	900,0	3,7	64,3	7,1	130,7	14,5	229,0	25,4	1 129,0	6,8
Genève	1 158,7	6,0	(24,0)	(2,0)	18,6	1,6	64,9	5,6	1 223,6	(1,9)
CESAP	68,4	4,2	8,1	11,8	15,6	18,4	23,6	34,5	92,0	11,3
CEPAL	108,5	5,9	(5,5)	(5,0)	21,0	19,3	22,0	20,2	130,5	(4,7)
CEA	225,0	6,7	(29,7)	(13,2)	20,2	8,9	(2,8)	(1,2)	222,2	(12,8)
	2 460,6	4,8	13,2	0,5	203,1	8,2	336,1	13,6	2 797,3	0,5
Total	48 589,0 ^{a/}	(71,4)	29 123,3	59,9	3 935,4	8,0	(1 680,7)	(3,4)	46 908,3	(2,9)

a/ Non compris un crédit de 44 100 dollars pour le loyer du terrain du Petit-Saconnex, qui est désormais inscrit au chapitre 28I / Division des services généraux (Genève).

TABLEAU 32.4 - DEPENSES NON RENOUVELABLES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme : Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien

1978-1979		1980-1981		
			Aux taux de 1979	Aux taux de 1980-1981
A. Travaux de construction :		A. Travaux de construction		
Nairobi	4 024,4	Nairobi	13 165,4	15 428,6
B. Transformation et amélioration des locaux :		B. Transformation et amélioration des locaux :		
New York	21 147,7	New York	15 077,1	16 464,1
Genève	1 136,9	Genève	1 036,8	1 051,1
Vienne	8 719,2	CEA	204,0	266,8
	31 003,8	CESAP	50,0	55,0
			16 367,9	17 837,0
Total	35 028,2		29 533,3	33 265,6

32.1 Le Secrétaire général demande des crédits au présent chapitre pour les travaux de construction ou de transformation et d'amélioration et les gros travaux d'entretien de tous les locaux dont l'ONU est propriétaire, ainsi que pour l'amortissement des emprunts contractés pour aider à financer certains de ces projets.

A. - Travaux de construction

Siège de l'ONU, New York

32.2 Le Secrétaire général demande un crédit de 1,5 million de dollars pour chacune des années 1980 et 1981 pour couvrir les trentième et trente et unième annuités dues au titre de l'amortissement de l'emprunt de 65 millions de dollars contracté pour la construction des bâtiments du Siège, qui a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 242 (III) du 18 novembre 1948.

32.3 Après ces versements, il restera à rembourser un million de dollars en 1982.

Office des Nations Unies à Genève

32.4 Par ses résolutions 2246 (XXI) du 20 décembre 1966, 2488 (XXIII) du 21 décembre 1968, 2744 (XXV) du

17 décembre 1970 et 2831 (XXVI) du 22 décembre 1971, l'Assemblée générale a autorisé un programme de construction concernant l'agrandissement du Palais des Nations. Les travaux ont été achevés en 1975.

32.5 Le crédit de 7 845 400 dollars qui est demandé correspond aux sixième et septième annuités dues au titre de l'amortissement, avec intérêts, d'un prêt de 61 millions de francs suisses consenti par la Fondation des immeubles pour les organisations internationales en vue de faciliter le financement initial du programme. Le remboursement du prêt, avec intérêts, a commencé en 1975 et doit être achevé en 1984. Etant donné que le prêt et les intérêts y afférents doivent être remboursés en francs suisses, l'équivalent en dollars dépend du taux de change applicable au moment du versement de chaque annuité. Pour l'ensemble du présent projet de budget-programme, on a utilisé un taux de change de 1,73 franc suisse pour un dollar des Etats-Unis. Dans cette hypothèse, les crédits à ouvrir se chiffrent respectivement à 3 975 600 dollars pour 1980 et 3 869 800 dollars pour 1981.

32.6 Le crédit nécessaire pour payer le loyer du terrain sur lequel se trouvent les bâtiments du Petit-Saconnex, qui était précédemment inscrit au présent chapitre, est désormais demandé au chapitre 281 [Division des services généraux (Genève)].

*Construction de bâtiments des Nations Unies
à Nairobi (Kenya)*

32.7 Par sa résolution 32/208 du 21 décembre 1977, l'Assemblée générale a autorisé la construction à Nairobi d'un siège permanent pour le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de locaux pour d'autres bureaux des Nations Unies.

32.8 Un calendrier des ouvertures de crédits nécessaires pour ces travaux de construction a été soumis à l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session dans le document A/C.5/32/19, les crédits étant calculés sur la base du taux de change qui était alors pris comme hypothèse, à savoir 8,15 shillings kényens pour un dollar des Etats-Unis. Le crédit qui est maintenant demandé (15 428 600 dollars) correspond au montant indiqué pour 1980-1981 dans le calendrier susmentionné après ajustement compte tenu des variations du taux de change, lequel est tombé de 8,15 à 7,54 shillings kényens pour un dollar des Etats-Unis. Conformément à la résolution susmentionnée, le Secrétaire général présentera un rapport intérimaire à l'Assemblée lors de sa trente-quatrième session.

32.9 Le crédit nécessaire pour le groupe temporaire de planification du siège qui est chargé de superviser le projet de construction est demandé au chapitre 18 (Programme des Nations Unies pour l'environnement).

B. — Transformation et amélioration des locaux

Siège de l'ONU, New York

32.10 Le Secrétaire général propose de faire exécuter au Siège au cours de l'exercice 1980-1981 les travaux indiqués ci-après, dont le coût total est estimé à 16 464 100 dollars.

a) *Travaux d'agrandissement au Siège (14 912 600 dollars)*

32.11 Par ses résolutions 31/195 du 22 décembre 1976, 32/212 I du 21 décembre 1977 et 33/442 du 21 décembre 1978, l'Assemblée générale a approuvé des projets aux fins de l'agrandissement des salles de conférences et de l'amélioration des installations à l'usage des services de conférence et des délégués au Siège de l'Organisation des Nations Unies, le coût total des travaux étant estimé à 37 500 277 dollars pour la période 1977 à 1981. Un rapport intérimaire sur ces projets sera présenté à l'Assemblée générale lors de sa trente-quatrième session.

32.12 Sur le total estimatif des montants nécessaires, un crédit de 2 565 000 dollars a été ouvert pour 1977 et un crédit de 20 022 665 dollars pour l'exercice biennal 1978-1979. Le crédit de 14 912 600 dollars qui est actuellement demandé représente le reste des sommes dont on compte avoir besoin pour terminer les travaux au cours de l'exercice biennal 1980-1981.

32.13 Comme dans le cas de projets semblables approuvés dans le passé qui entraînaient aussi des dépenses importantes et risquaient aussi de subir des retards imprévus que le Secrétariat ne peut guère empêcher, le Secrétaire général propose que les fonds nécessaires pour les travaux susmentionnés soient versés à un compte distinct et que les soldes inutilisés soient au besoin reportés sur l'exercice

biennal suivant jusqu'à ce que les travaux soient terminés et les comptes définitifs vérifiés.

b) *Autres travaux (1 551 500 dollars)*

i) *Amélioration des dispositifs de sécurité et de sûreté au Siège (1 122 600 dollars)*

32.14 Le programme quadriennal de remplacement des dispositifs d'alarme dans tous les bâtiments du Siège qui a été entrepris en 1978 devrait être presque terminé à la fin de l'exercice biennal 1980-1981 (527 600 dollars), de sorte qu'en 1982 il ne resterait plus à faire que les derniers travaux dont le coût est estimé à 250 000 dollars (aux taux de 1979). Les systèmes à remplacer pendant les deux années à venir seraient le dispositif d'alarme qui fonctionne en cas de déclenchement accidentel des *sprinklers*, le système de déclenchement du réseau des *sprinklers*, les détecteurs de fumée et d'incendie et l'alarme à ultrasons de l'Administration postale.

32.15 Un programme quadriennal visant à améliorer le système de protection contre l'incendie dans le bâtiment du Secrétariat a été entrepris en 1977. Pour terminer ce programme, le Secrétaire général propose d'apporter au système pendant l'exercice biennal à venir les modifications suivantes dont le coût est estimé à 595 000 dollars : installation de haut-parleurs dans les étages et dans la cage de l'escalier, installation de détecteurs de fumée dans les gaines de retour d'air et modification du dispositif de réglage et du réseau de gaines du système de chauffage, de ventilation et de climatisation.

ii) *Recommandations de l'étude sur la conservation d'énergie (281 200 dollars)*

32.16 En 1978, une étude des éléments et du fonctionnement de l'équipement actuel a été faite et des recommandations ont été formulées en vue de réduire la consommation d'énergie et de réaliser des économies à ce titre. On estime que l'application de toutes les recommandations qui ont été acceptées coûterait 416 100 dollars. Le Secrétaire général propose d'appliquer uniquement les recommandations suivantes pendant l'exercice 1980-1981 : pose d'une couche isolante sur les vitres des fenêtres (174 300 dollars), modification de l'éclairage dans les escaliers (19 700 dollars) et installation de vannes de réglage dans le circuit de refroidissement du système de climatisation (87 200 dollars).

iii) *Climatisation nécessaire pour l'ordinateur de la salle du télégraphe (147 700 dollars)*

32.17 Pour empêcher la température de monter dans la salle du télégraphe au point d'entraver le fonctionnement du mini-ordinateur utilisé pour la mise en mémoire et la transmission des messages, on demande un crédit de 147 700 dollars pour l'installation de matériel supplémentaire de climatisation.

Office des Nations Unies à Genève

32.18 Le Secrétaire général propose de faire exécuter pendant l'exercice biennal les travaux suivants dont le coût est estimé à 1 051 100 dollars :

a) *Installations techniques (759 400 dollars)*

- i) Amélioration du centre de contrôle : achèvement d'un projet entrepris en 1976 et visant à rattacher au centre de contrôle le reste des installations de climatisation, les groupes électrogènes, les générateurs de vapeur, le système d'alarme des ascenseurs et le dispositif d'alarme en cas d'incendie (117 200 dollars);
- ii) Amélioration de la climatisation dans les salles de conférences XVII et XIX, y compris pour les cabines d'interprètes : installation dans chaque salle d'un bloc de climatisation pour ces cabines, au lieu d'une installation de climatisation commune aux deux salles comme à l'heure actuelle, modification qui non seulement améliorerait les conditions de travail mais permettrait de faire des économies sur les dépenses d'énergie (322 300 dollars);
- iii) Déplacement du laboratoire de photographie pour des raisons de sécurité et de sûreté (129 000 dollars);
- iv) Climatisation de la partie du sous-sol qui est réservée aux opérations du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe et au centre des télécommunications (38 700 dollars);
- v) Extension du réseau de tubes pneumatiques pour permettre l'installation de quatre sous-stations supplémentaires (35 000 dollars);
- vi) Extension du dispositif de détection d'incendie aux aires d'entreposage et aux cages d'escalier de l'ancien bâtiment, travaux qui permettraient de terminer l'installation de ce dispositif qui a été commencée en 1971 (58 600 dollars);
- vii) Eclairage de secours et de sécurité : installation d'un système d'éclairage autonome de sécurité dans les salles de conférences de façon à répondre aux normes de sécurité prévues pour les locaux ouverts au public (58 600 dollars);

b) *Travaux de réfection (236 600 dollars)*

- i) Remplacement aux portes 1, 2 et 23, des portails qui entravent la circulation en des endroits où passent un nombre considérable de délégués, de visiteurs et de fonctionnaires (64 500 dollars);
- ii) Remplacement de grilles d'entrée et de clôtures : poursuite du projet quinquennal qui a été entrepris en 1978 (93 900 dollars);
- iii) Rénovation et réaménagement de l'annexe "La Remise" pour qu'elle puisse servir aux activités du personnel pour lesquelles il n'y a pas de locaux disponibles actuellement (46 800 dollars);
- iv) Construction d'une serre pour cultiver et abriter les plantes qui servent à constituer les massifs floraux qui décorent le parc du Palais des Nations; le coût de cette serre devrait être récupéré en cinq ans (31 400 dollars);

c) *Honoraires des ingénieurs-conseils (55 100 dollars)*

Un crédit est demandé pour les honoraires des ingénieurs-conseils qui donnent des avis techniques avant et pendant l'exécution des travaux, compte tenu de l'âge et de

la complexité des bâtiments et des installations actuellement utilisés, en particulier en ce qui concerne les travaux énumérés aux rubriques ii et iii de l'alinéa a ci-dessus.

Commission économique pour l'Afrique (266 800 dollars)

32.19 Le Secrétaire général propose de faire exécuter pendant l'exercice biennal 1980-1981 les travaux suivants dont le coût total est estimé à 266 800 dollars :

- i) Installation de stores (65 500 dollars) et pose d'une couche antisolaire sur les vitres (101 000 dollars) afin de réduire le rayonnement et la chaleur et de diminuer ainsi les frais de climatisation;
- ii) Changement de toutes les serrures pour des raisons de sécurité, afin de permettre l'utilisation d'un système de passe-partout (65 500 dollars);
- iii) Construction de trois guérites pour les agents du Service de sécurité (18 000 dollars), reconstruction du local desdits agents (6 000 dollars) et remplacement de trois grilles d'entrée qu'on ouvre et ferme à la main par des grilles actionnées par un dispositif électrique (10 800 dollars).

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (55 000 dollars)

32.20 Il faut installer des cloisons supplémentaires afin de pouvoir aménager un nombre de bureaux suffisant pour faire face à l'accroissement prévu des effectifs.

C. — Gros travaux d'entretien

Siège de l'ONU, New York

32.21 Un programme décennal a été mis au point pour assurer l'entretien régulier des locaux et du matériel du Siège. Les travaux suivants seront entrepris ou poursuivis au cours de l'exercice 1980-1981 :

	<i>Dollars</i>
Réparation de toitures	555 700
Remplacement du système d'isolation dans les blocs de chauffage-climatisation situés sous les fenêtres ..	37 000
Remplacement d'éléments des installations de climatisation et de chauffage	158 400
Remplacement d'unités de chauffage	10 100
Remplacement de blocs sanitaires	90 700
Remplacement de cuves à condensation	22 600
Remplacement des résistances ballast des lampes fluorescentes	45 300
Réparation de la marquise au-dessus de l'entrée du bâtiment de l'Assemblée générale	14 200
Remplacement de purgeurs de vapeur et d'échangeurs du circuit de chauffage de l'eau, et rechemisage des réservoirs d'eau froide	63 500
Reconstruction de moteurs électriques	18 100
Remplacement de tapis et tentures et de tissus d'ameublement	113 400
TOTAL	1 129 000

32.22 En se fondant sur une analyse des taux annuels moyens d'augmentation des prix dans l'industrie du bâtiment et des indices des prix à la consommation, on a calculé les montants prévus ci-dessus en tenant compte de taux annuels moyens d'inflation de 9 p. 100 en 1980 et de 8 p. 100 en 1981 au lieu des taux de 7 p. 100 et de 6 p. 100

utilisés respectivement pour 1980 et pour 1981 dans le cas des autres dépenses à faire à New York.

Office des Nations Unies à Genève

32.23 Dans le cadre du programme d'entretien permanent, le Secrétaire général propose de faire exécuter pendant l'exercice biennal 1980-1981 les travaux suivants dont le coût total est estimé à 1 223 600 dollars :

a) *Installations techniques (649 400 dollars)*

i) Chauffage central : remplacement des pompes initialement installées en 1951, y compris le coût de l'installation des circuits d'alimentation électrique et des travaux d'aménagement nécessaires (61 000 dollars);

ii) Electricité :

a. Remplacement des tableaux électriques : les travaux ont commencé en 1976-1977 et devraient être terminés à la fin de 1983 (167 700 dollars);

b. Remplacement des appareils d'éclairage et réfection du plafond au deuxième étage du bâtiment de la Salle des assemblées, travaux qui sont nécessaires parce que les appareils d'éclairage installés en 1965 sont essentiellement des pièces récupérées et que le treillage du plafond est en matière plastique inflammable et doit être remplacé par des éléments métalliques pour des raisons de sécurité (227 000 dollars);

iii) Plomberie :

a. Remplacement de robinets et de vannes; les travaux ont commencé en 1976 et devraient être terminés en 1983 (38 700 dollars);

b. Remplacement des tuyaux de descente; les travaux ont commencé en 1976 et devraient être terminés en 1981 (155 000 dollars);

b) *Travaux de réfection (535 500 dollars)*

Réfection du chemin et du parc de stationnement du Petit-Saconnex qui n'ont pas été réparés depuis que les bâtiments ont été construits en 1964 (32 100 dollars);

Réfection de la couche d'étanchéité des toits, ainsi que des plafonds, des salles de conférences XXI à XXVI (258 300 dollars);

Peinture du chambranle des fenêtres qui donnent sur la Cour d'honneur, peinture et remise en état des fenêtres et des stores qui n'ont pas été repeints ni réparés depuis que le Palais des Nations a été construit [1932-1936] (206 200 dollars);

Réparation de la façade et des menuiseries extérieures du bâtiment de "La Pelouse" (38 900 dollars);

c) *Honoraires d'ingénieurs-conseils (38 700 dollars)*

Réparation de la Sphère armillaire (pour mémoire)

32.24 Le Secrétaire général reconnaît qu'il est important de maintenir cette œuvre d'art en bon état mais il ne pense pas pouvoir demander maintenant un crédit pour la faire réparer, étant donné les difficultés budgétaires actuelles. Il tient toutefois à appeler l'attention de l'Assemblée générale sur une recommandation que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a faite lorsqu'il a examiné le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 et a estimé que "le moment [était] venu pour l'Assemblée d'arrêter des directives générales pour l'entretien des principaux objets qui ont été donnés à l'ONU"¹.

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (92 000 dollars)

32.25 Conformément au programme d'entretien à long terme qui a été arrêté, les principaux travaux qu'il est proposé de faire exécuter pendant le prochain exercice biennal concernent l'entretien des installations électriques (16 500 dollars), la climatisation (16 200 dollars), l'entretien des murs extérieurs et des terrasses du bâtiment (32 600 dollars), du système d'écoulement des eaux (18 800 dollars), des jardins (5 900 dollars) et du matériel (2 000 dollars).

Commission économique pour l'Amérique latine (130 500 dollars)

32.26 Les travaux qu'il est proposé de faire exécuter à Santiago sont conformes au programme d'entretien à long terme qui a été arrêté pour la période 1980 à 1985 et concernent les peintures (23 600 dollars), un central téléphonique supplémentaire (60 500 dollars), les tentures (21 800 dollars) et le remplacement de matériel de climatisation et d'autres matériels (24 600 dollars).

Commission économique pour l'Afrique (222 200 dollars)

32.27 Le Secrétaire général demande un crédit de 77 000 dollars pour faire rénover le premier étage, le rez-de-chaussée et le sous-sol du bâtiment du secrétariat de la Commission pour pouvoir y aménager de nouveaux bureaux et une aire d'entreposage. Le revêtement de la façade du vieux bâtiment du secrétariat et des conférences s'est abîmé. On juge plus économique de recouvrir la façade de carreaux de mosaïque que de la repeindre. Un crédit de 145 200 dollars est demandé à cette fin.

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, trentième session, Supplément No 8 (A/10008), par. 26.18.

B. — PREVISIONS DE RECETTES

CHAPITRE PREMIER DES RECETTES. — RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1978-1979 Montant approuvé	1980-1981 Montant estimatif	Augmentation prévue
172 684,1	184 684,1	12 000,0

1.1 Les traitements et émoluments des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies sont assujettis à une contribution aux taux fixés à l'article 3.3 du Statut du personnel de l'Organisation des Nations Unies tel qu'il a été modifié par l'Assemblée générale dans sa résolution 31/141 B du 17 décembre 1976. Toutes les recettes provenant des contributions du personnel qui ne sont pas utilisées à d'autres fins aux termes d'une décision expresse de l'Assemblée générale sont créditées au Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée générale a constitué par sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les comptes des Etats

Membres à ce fonds sont crédités proportionnellement à leur contribution au budget pour l'année considérée.

1.2 Le montant correspondant aux contributions du personnel et pour lequel un crédit est demandé au chapitre 31 des prévisions de dépenses (181 259 800 dollars) est porté en recettes au présent chapitre des recettes. Sont également inscrites au présent chapitre les recettes provenant des contributions du personnel retenues sur les émoluments des fonctionnaires dont la rémunération est imputée sur le produit des activités productrices de recettes au chapitre 3 des recettes (3 424 300 dollars).

CHAPITRE 2 DES RECETTES. — RECETTES GENERALES

TABLEAU 2.1

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1978-1979 Montant approuvé	1980-1981 Montant estimatif	Augmentation prévue
16 916,9	24 842,7	7 925,8

TABLEAU 2.2 — TABLEAU RECAPITULATIF
SELON L'ORIGINE DES RECETTES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Origine	1978-1979 Montant approuvé	1980-1981 Montant estimatif	Augmentation (diminution)
A. Recettes provenant de loyers	1 962,0	2 309,0	347,0
B. Remboursements au titre des services fournis aux institutions spécialisées et à d'autres organismes	4 361,5	11 419,3	7 057,8
C. Intérêts bancaires	377,0	420,0	43,0
D. Vente de matériel usagé	200,0	225,0	25,0
E. Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	1 224,0	560,0	(664,0)
F. Contributions d'Etats non membres	1 892,0	1 900,0	8,0
G. Services de télévision et services analogues	850,0	1 100,0	250,0
H. Remboursement, à l'occasion du retrait de participants, de la cotisation versée par l'Organisation à la Caisse commune des pensions du personnel	1 210,0	1 330,0	120,0
I. Remboursement, par les institutions spécialisées, de la part des dépenses de la Commission de la fonction publique internationale qui est à leur charge	2 024,9	2 608,2	583,3
J. Remboursement, par les institutions spécialisées, de la part des dépenses du Corps commun d'inspection qui est à leur charge	2 156,4	2 606,2	449,8
K. Recettes accessoires	659,1	365,0	(294,1)
Total	16 916,9	24 842,7	7 925,8

A. — Recettes provenant de loyers

2.1 Les recettes prévues à la présente rubrique proviennent de la location de locaux de l'Organisation à New York, à Genève, à Addis-Abeba et à Bangkok, à

un certain nombre d'institutions spécialisées et d'autres organismes dont les activités se rapportent à celles de l'Organisation. Ces recettes se répartissent comme suit entre New York, Genève, Addis-Abeba et Bangkok :

TABLEAU 2.3
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1978-1979 Montant approuvé	1980-1981 Montant estimatif	Augmentation (diminution)
Siège (New York)	280,0	467,0	187,0
Office des Nations Unies à Genève (y compris le Petit Saconnex)	1 281,0	1 420,0	139,0
Commission économique pour l'Afrique (Addis-Abeba)	225,0	208,0	(17,0)
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (Bangkok)	176,0	214,0	38,0
Total	1 962,0	2 309,0	347,0

B. — Remboursements au titre des services fournis aux institutions spécialisées et à d'autres organismes

2.2 Pour répondre à la préoccupation exprimée par l'Assemblée générale, une plus grande attention a été accordée durant l'exercice biennal 1978-1979 à la question des remboursements au titre des services fournis aux institutions spécialisées et à d'autres organismes. Le Secrétaire général a déjà publié deux rapports sur les services fournis par l'Organisation des Nations Unies pour des activités financées par des fonds extra-budgétaires (A/C.5/31/33 et A/C.5/32/29) et il en présentera un troisième à l'Assemblée générale lors de sa trente-quatrième session. Il faut signaler à ce propos que l'un des types d'appui que l'Organisation fournit consiste en services visant à appuyer la structure administrative d'activités extra-budgétaires. En ce qui concerne ce type particulier d'appui, qui donne lieu à remboursement pour l'Organisation, le Secrétaire général et l'Administrateur du PNUD ont eu des négociations qui ont permis de mieux identifier les services que l'Organisation des Nations Unies fournit pour appuyer la structure administrative du PNUD. Dans le cas d'autres organismes, comme le FISE et la Banque mondiale, par exemple, des consultations ont été menées à bien au sujet des frais de communications avec la plupart des utilisateurs des services de communications de l'ONU, alors que d'autres domaines dans lesquels l'Organisation fournit des services font actuellement l'objet d'un examen minutieux.

2.3 Le volume des services que l'Organisation est appelée à fournir peut augmenter ou diminuer pour des raisons qui échappent à son contrôle. Lorsque les dépenses ainsi engagées par l'Organisation concernent des frais généraux de fonctionnement, la location et l'entretien de matériel, le coût de fournitures et acces-

soires ou l'amortissement de biens d'équipement, les prévisions de dépenses correspondantes sont inscrites au budget ordinaire et les sommes remboursées à ce titre sont portées en recettes au chapitre 2 des recettes. En ce qui concerne les dépenses de personnel et dépenses connexes, toutefois, pour que l'Organisation puisse répondre avec souplesse à des besoins qui évoluent, les sommes remboursées par des structures administratives extra-budgétaires sont créditées à un compte spécial sur lequel sont prélevées les sommes nécessaires pour couvrir les dépenses de personnel directement imputables aux services fournis.

2.4 Comme jusqu'à présent seuls les services fournis par le Siège ont fait l'objet de l'examen qui a été entrepris, les montants prévus dans le cas des services fournis par d'autres bureaux ont été calculés sur la même base qu'auparavant. En ce qui concerne les remboursements au titre des services rendus par l'Office des Nations Unies à Genève, les recettes de 1978 et les prévisions actuellement établies pour 1979 indiquent que les recettes effectives de l'exercice en cours seront inférieures à 600 000 dollars. Les prévisions de recettes pour 1980-1981 ont été calculées sur la base de ces chiffres. En ce qui concerne le Centre international de Vienne, les montants estimatifs des remboursements de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (2 500 600 dollars et 7 044 400 dollars respectivement) sont indiqués au paragraphe 28M.6 du présent projet de budget-programme. Comme l'exécution du projet du PNUD concernant l'Institut latino-américain de planification économique et sociale est désormais confiée à la CEPAL, le remboursement du coût des services communs est inclus dans les sommes qui sont remboursées à la CEPAL au titre de la coopération technique, à raison de 14 p. 100 du coût du projet.

TABLEAU 2.4

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1978-1979 Montant approuvé	1980-1981 Montant estimatif	Augmentation (diminution)
<u>Siège (New York)</u>			
Services de télécommunications	760,0 ^{a/}	590,5	(169,5)
Services de deux opérateurs radio fournis à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	54,0	157,8	103,8
Services fournis par le Service de calcul de New York	680,0 ^{a/}	526,0	(154,0)
<u>Office des Nations Unies à Genève</u>			
Reproduction et distribution de documents et autres services	852,0	600,0	(252,0)
<u>Centre international de Vienne</u>			
Part du coût des services communs qui est remboursée par l'Agence inter- nationale de l'énergie atomique et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	1 925,5	9 545,0	7 619,5
<u>Commission économique pour l'Amérique latine</u>			
Part du coût des services communs qui est remboursée par l'Institut latino-américain de planification économique et sociale	90,0	- ^{b/}	(90,0)
Total	4 361,5	11 419,3	7 057,8

a/ Y compris les chiffres relatifs aux services de télécommunications (10 000 dollars) et aux services fournis par le Service de calcul de New York (40 000 dollars), qui étaient antérieurement présentés sous la rubrique "Services d'ordinateur et de télécommunications fournis à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies".

b/ Voir le paragraphe 2.4.

C. — Intérêts bancaires

2.5 Les recettes (420 000 dollars) prévues à la présente rubrique comprennent les intérêts versés par certaines banques sur le solde des comptes de dépôt et des comptes d'épargne de l'Organisation des Nations Unies: elles ont été calculées en fonction des recettes effectives de 1976-1977 et de 1978. L'augmentation prévue (43 000 dollars) est principalement imputable à l'appréciation du franc suisse par rapport au dollar des Etats-Unis.

D. — Vente de matériel usagé

2.6 Les recettes (225 000 dollars) prévues à la présente rubrique, dont la majeure partie provient de la

vente de véhicules achetés initialement pour des missions spéciales, ont été calculées en fonction des recettes effectives de 1976-1977 et de 1978.

E. — Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs

2.7 Les recettes (560 000 dollars) prévues à la présente rubrique ont été calculées en fonction des recettes effectives obtenues entre 1975 et 1978, non compris le montant de 550 000 dollars qui a été annulé en raison du réaménagement des délais de livraison du matériel destiné aux services de conférence de l'ONUDI (voir A/C.5/33/39, annexe I, par. 7).

F. — Contributions d'Etats non membres

2.8 Conformément à l'article 160 du règlement intérieur de l'Assemblée générale et à l'article 5.9 du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, les Etats qui ne sont pas membres de l'Organisation mais qui participent à certaines de ses activités versent, selon un barème arrêté par l'Assemblée générale, des contributions représentant leur part des dépenses qu'entraînent ces activités. Ainsi, les recettes (1 900 000 dollars) prévues à la présente rubrique correspondent aux contributions qui seront versées par des Etats non membres au titre de leur participation aux activités suivantes: celles de la Cour internationale de Justice, de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, de la Commission économique pour l'Europe, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, du Centre du commerce international et de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer.

G. — Services de télévision et services analogues

2.9 Grâce aux efforts de promotion qui ont été faits et en raison du nombre croissant des réunions de l'Organisation des Nations Unies qui présentent de l'intérêt pour le public, les recettes provenant des ces services ont sensiblement dépassé ces trois dernières années les prévisions initiales. Compte tenu de cette tendance, les recettes prévues à ce titre pour 1980-1981 sont estimées à 1 100 000 dollars.

H. — Remboursement, à l'occasion du retrait de participants, de la cotisation versée par l'Organisation à la Caisse commune des pensions du personnel

2.10 Le montant de 1 330 000 dollars prévu à ce titre a été calculé sur la base des remboursements effectifs de 1976, 1977 et 1978.

I. — Remboursement, par les institutions spécialisées, de la part des dépenses de la Commission de la fonction publique internationale qui est à leur charge

2.11 Le paragraphe 3 de l'article 21 du statut de la Commission de la fonction publique internationale,

que l'Assemblée générale a approuvé par sa résolution 3357 (XXIX) du 18 décembre 1974, prévoit que les dépenses de la Commission sont partagées entre les organisations participantes selon des modalités convenues entre elles. Conformément aux modalités ainsi convenues, lesdites dépenses sont réparties entre les organisations sur la base des statistiques assemblées par le Comité consultatif pour les questions administratives quant au nombre total de fonctionnaires en poste au 31 décembre 1979. Dans ces conditions, il est prévu qu'en l'occurrence les institutions spécialisées rembourseront à l'Organisation des Nations Unies 63 p. 100 environ des dépenses totales de la Commission. Le montant de 2 608 200 dollars qui est prévu résulte de l'application de ce pourcentage aux prévisions de dépenses établies provisoirement pour la Commission au chapitre 28 L des dépenses du présent projet de budget-programme.

J. — Remboursement, par les institutions spécialisées, de la part des dépenses du Corps commun d'inspection qui est à leur charge

2.12 L'article 20 du statut du Corps commun d'inspection, que l'Assemblée générale a approuvé par sa résolution 31/192 du 22 décembre 1976, prévoit que les dépenses du Corps commun sont réparties entre les organisations participantes selon des modalités dont elles conviennent. Conformément aux modalités ainsi convenues, les dépenses du Corps commun seraient réparties, pour chaque année de l'exercice biennal, proportionnellement au montant des dépenses totales de chaque organisation pendant l'année précédente. Dans ces conditions, il est prévu qu'en l'occurrence les organisations participantes rembourseraient à l'Organisation des Nations Unies 62 p. 100 environ des dépenses du Corps commun. Le montant de 2 606 200 dollars qui est prévu résulte de l'application de ce pourcentage aux prévisions de dépenses établies provisoirement pour le Corps commun au chapitre 28 L des dépenses du présent projet de budget-programme.

K. — Recettes accessoires

2.13 Un certain nombre de recettes prévues qu'il est impossible de classer de manière appropriée sous l'une ou l'autre des rubriques précédentes sont inscrites à la présente rubrique. Le montant estimatif (365 000 dollars) de ces recettes a été calculé en fonction des recettes effectives des années précédentes.

CHAPITRE 3 DES RECETTES. — ACTIVITES PRODUCTRICES DE RECETTES

TABLEAU 3.1

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1978-1979 Montant approuvé	1980-1981 Montant estimatif	Augmentation prévue
6 119,5	11 528,4	5 408,9

TABLEAU 3.2. — TABLEAU RECAPITULATIF PAR ACTIVITE : PREVISIONS DE RECETTES (MONTANTS BRUTS ET MONTANTS NETS)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1978-1979 Montants approuvés	1980-1981 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
A. Activités placées sous la direction du Service de gestion commerciale :			
1. Vente de timbres-poste (New York, Genève et Vienne)			
Recettes brutes	14 834,0 ^{a/}	22 141,0 ^{a/}	7 307,0
<u>A déduire</u> : Dépenses imputées sur les recettes	10 129,0	11 947,4	1 818,4
Recettes nettes	4 705,0	10 193,6	5 488,6
2. Magasin de souvenirs (New York)			
Recettes brutes	1 528,0	1 477,0	(51,0)
<u>A déduire</u> : Dépenses imputées sur les recettes	728,0	650,0	(78,0)
Recettes nettes	800,0	827,0	27,0
3. Comptoir d'articles pour cadeaux			
Recettes brutes	1 204,0	1 010,0	(194,0)
<u>A déduire</u> : Dépenses imputées sur les recettes	753,0	650,0	(103,0)
Recettes nettes	451,0	360,0	(91,0)
4. Restaurants et services annexes (New York)			
Recettes brutes	5 310,0	5 892,0	582,0
<u>A déduire</u> : Dépenses imputées sur les recettes	5 310,0	5 892,0	582,0
Recettes nettes	-	-	-

^{a/} Dont 160 000 dollars de recettes provenant des redevances.

TABLEAU 3.2 (suite)

	1978-1979 Montants approuvés	1980-1981 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
5. Redevances : médailles commémoratives	905,0	450,0	(455,0)
6. Redevances : plaquettes d'argent massif représentant les drapeaux des Nations Unies	153,0	-	(153,0)
7. Exploitation du garage (New York)			
Recettes brutes	889,0	880,0	(9,0)
<u>A déduire</u> : Dépenses imputées sur les recettes	193,0	225,3	32,3
Recettes nettes	696,0	654,7	(41,3)
8. Dépenses de personnel (supervision et administration) à imputer sur les recettes	744,0	773,9	29,9
Recettes nettes, A	6 966,0	11 711,4	4 745,4
B. Vente de publications			
Recettes brutes	4 112,0	5 151,0	1 039,0
<u>A déduire</u> : Dépenses imputées sur les recettes	4 221,6	4 500,2	278,6
Recettes nettes, B	(109,6)	650,8	760,4
C. Services destinés aux visiteurs			
Recettes brutes	2 101,5	2 744,2	642,7
<u>A déduire</u> : Dépenses imputées sur les recettes	2 838,4	3 578,0	739,6
Recettes nettes, C	(736,9)	(833,8)	(96,9)
Total, recettes brutes	31 036,5	39 745,2	8 708,7
<u>A déduire</u> : Total des dépenses imputées sur les recettes	24 917,0	28 216,8 ^{b/}	3 299,8
Total, recettes nettes	6 119,5	11 528,4	5 408,9

b/ Non compris les coûts indirects relatifs aux services communs pour lesquels des crédits sont demandés aux chapitres 28 et 29 des prévisions de dépenses, coûts dont un montant de 4 403 200 dollars peut être imputé à l'ensemble des activités productrices de recettes, selon les montants indiqués dans les tableaux 3.6, 3.11, 3.13, 3.15, 3.17, 3.19, 3.22, 3.26, 3.29 et 3.32.

MONTANTS ESTIMATIFS DES DEPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES

TABLEAU 3.3. — ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Montants approuvés pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires					Montant net des dépenses supplémentaires (8) - (2)	Total révisé de la base de ressources de 1978-1979 (10) (1) + (9)	
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979					Total (8)
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépenses (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépenses (6)	Ajustements spéciaux (7)			
A. Activités placées sous la direction du Service de gestion commerciale :										
1. Vente de timbres-poste de l'ONU	10 129,0	63,0	-	-	60,6	99,5	377,6 ^{a/}	537,7	10 603,7	
2. Magasin de souvenirs (New York)	728,0	-	-	-	-	-	-	-	728,0	
3. Comptoir d'articles pour cadeaux	753,0	-	-	-	-	-	-	-	753,0	
4. Restaurants et services annexes (New York)	5 310,0	-	-	-	136,0	-	-	136,0	5 446,0	
5. Exploitation du garage (New York)	193,0	-	-	(0,8)	0,2	-	-	(0,6)	192,4	
6. Dépenses de personnel (supervision et administration)	744,0	-	-	10,8	1,4	-	-	12,2	756,2	
Total partiel	17 857,0	63,0	-	70,6	237,1	377,6	685,3	622,3	18 479,3	
B. Vente de publications	4 221,6	-	-	33,0	41,8	-	-	74,8	4 296,4	
C. Services destinés aux visiteurs	2 838,4	6,0	-	15,4	126,4	188,6 ^{b/}	-	324,4	3 162,8	
TOTAL GENERAL	24 917,0	69,0	-	119,0	405,3	566,2	1 090,5	1 021,5	25 938,5	

a/ Correspond aux dépenses supplémentaires résultant du fonctionnement pendant l'ensemble de l'exercice biennal du bureau de l'Administration postale de l'ONU à Vienne, déduction faite de réductions de dépenses connexes à Genève.

b/ Correspond aux dépenses supplémentaires résultant du fonctionnement pendant l'ensemble de l'exercice biennal du Service des visites guidées à Vienne.

TABLEAU 3.4. — BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) :
TABLEAU RECAPITULATIF DES MONTANTS ESTIMATIFS POUR 1980-1981
DES DEPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Montants approuvés pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Montants estimatifs 1980-1981	Taux de croissance réelle %		
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981				Augmentation totale	
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			Dollars	%
A. Activités placées sous la direction du Service de gestion commerciale :											
1. Vente de timbres-poste de l'ONU	10 129,0	474,7	4,7	556,9	5,4	786,8	7,7	1 818,4	17,9	11 947,4	5,2
2. Magasin de souvenirs (New York)	728,0	-	-	(78,0)	(10,7)	-	-	(78,0)	(10,7)	650,0	(10,7)
3. Comptoir d'articles pour cadeaux	753,0	-	-	(103,0)	(13,6)	-	-	(103,0)	(13,6)	650,0	(13,6)
4. Restaurants et services annexes (New York)	5 310,0	136,0	2,5	-	-	446,0	8,3	582,0	10,9	5 892,0	-
5. Exploitation du garage (New York)	193,0	(0,6)	(3,0)	13,0	6,7	19,9	10,3	32,3	16,7	225,3	6,7
6. Dépenses de personnel (supervision et administration)	744,0	12,2	1,6	(40,0)	(5,3)	57,7	7,7	29,9	4,0	773,9	(5,2)
Total partiel	17 857,0	622,3	3,4	348,9	1,9	1 310,4	7,3	2 281,6	12,7	20 138,6	1,8
B. Vente de publications	4 221,6	74,8	1,7	(42,0)	(1,0)	245,8	5,8	278,6	6,6	4 500,2	(1,0)
C. Services destinés aux visiteurs	2 838,4	324,4	11,4	164,8	5,8	250,4	8,8	739,6	26,0	3 578,0	5,2
TOTAL GENERAL	24 917,0	1 021,5	4,0	471,7	1,8	1 806,6	7,2	3 299,8	13,2	28 216,8	1,8

Activités productrices de recettes

3.1 Les activités inscrites au présent chapitre sont de nature commerciale. Il n'y en a toutefois pas beaucoup parmi elles qui soient considérées comme des activités à but essentiellement lucratif. La vente des publications, par exemple, a principalement pour objet de diffuser les publications de l'ONU le plus largement possible. De même, les visites guidées sont organisées pour faire connaître l'œuvre des Nations Unies aux

visiteurs et au grand public, tandis que l'exploitation des restaurants et services annexes et du garage vise surtout à répondre aux besoins des délégués et du personnel et à leur donner la possibilité de prendre des repas et de garer leur voiture pendant les jours ouvrables à des prix aussi raisonnables que possible. Quant aux activités de l'Administration postale de l'ONU, elles visent aussi bien à faire connaître les réalisations du système des Nations Unies qu'à produire des recettes grâce à la vente de timbres aux philatélistes.

A. — Activités placées sous la direction du Service de gestion commerciale

1. — VENTE DE TIMBRES-POSTE DE L'ONU (NEW YORK, GENEVE ET VIENNE)

TABLEAU 3.5. — PREVISIONS DE RECETTES (MONTANTS BRUTS ET MONTANTS NETS)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1978-1979 Montants approuvés	1980-1981 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
Chiffre d'affaires brut	16 768,0	25 290,0	8 522,0
A déduire			
i) Sommes à payer pour l'acheminement et l'oblitération du courrier	1 784,0	2 800,0	1 016,0
ii) Remboursements, ajustements et commissions	310,0	509,0	199,0
Recettes brutes	14 674,0	21 981,0	7 307,0
A déduire			
Dépenses imputées sur les recettes	10 129,0	11 947,4 ^{a/}	1 818,4
	4 545,0	10 033,6	5 488,6
A ajouter			
Recettes provenant des redevances (médailles et timbres premier jour)	160,0	160,0	-
Recettes nettes	4 705,0	10 193,6	5 488,6

a/ Non compris les coûts indirects relatifs aux services communs pour lesquels des crédits sont demandés aux chapitres 28 et 29 des prévisions de dépenses, coûts dont un montant de 2 175 400 dollars peut être imputé à cette activité productrice de recettes, comme il est indiqué dans le tableau 3.6 ci-après.

TABLEAU 3.6. — ANALYSE DES DEPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Montants approuvés pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Montants estimatifs pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	4 695,8	(480,4)	994,4	348,4	862,4	5 558,2
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	1 410,9	712,9	(755,9)	117,0	74,0	1 484,9
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	199,9	27,0	-	19,0	46,0	245,9
Dépenses communes de personnel	1 056,6	113,0	13,0	79,8	205,8	1 262,4
Frais de voyage du personnel	32,8	8,7	4,6	2,7	16,0	48,8
Voyages pour le compte de l'Administration postale de l'ONU	132,0	17,6	(33,0)	8,5	(6,9)	125,1
Contrats pour services informatiques	186,1	(0,4)	(36,7)	12,3	(24,8)	161,3
Publicité et promotion des ventes	850,7	(59,8)	(39,1)	60,1	(38,8)	811,9
Honoraires	40,0	-	14,0	-	14,0	54,0
Timbres-poste	830,2	96,5	265,6	85,8	447,9	1 278,1
Communications	160,4	14,8	(50,0)	11,2	(24,0)	136,4
Services divers	161,5	19,4	180,0	12,2	211,6	373,1
Papeterie et fournitures de bureau	232,3	30,3	-	20,5	50,8	283,1
Mobilier et machines de bureau	139,8	(24,9)	-	9,3	(15,6)	124,2
Total	10 129,0	474,7	556,9	786,8	1 818,4	11 947,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
10 603,7	556,9	-	-	556,9	5,2%

2) Fonds extra-budgetaires

—

Total, coûts directs	11 947,4
----------------------	----------

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

2 175,4

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	14 122,8
--	----------

TABLEAU 3.7. — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Administration postale de l'ONU (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	3	3	-	-	3	3
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	2	2	-	-	2	2
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	4	5	-	-	4	5
Total	10	11	-	-	10	11
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	15	15	-	-	15	15
Autres classes	44	44	-	-	44	44
Total	59	59	-	-	59	59
TOTAL GENERAL	69	70	-	-	69	70

TABLEAU 3.8. — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Administration postale de l'ONU (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	-	-	-	1	-
Total	3	2	-	-	3	2
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	3	2	-	-	3	2
Autres classes	17	13	-	-	17	13
Total	20	15	-	-	20	15
TOTAL GENERAL	23	17	-	-	23	17

TABLEAU 3.9. — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Administration postale de l'ONU (Vienne)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
Administrateurs						
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	-	1	-	-	-	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	1	-	-	-	1
Total	-	2	-	-	-	2
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	-	4	-	-	-	4
Autres classes	-	12	-	-	-	12
Total	-	16	-	-	-	16
TOTAL GENERAL	-	18	-	-	-	18

A. — Activités placées sous la direction du Service de gestion commerciale

1. — VENTE DE TIMBRES-POSTE (NEW YORK, GENEVE ET VIENNE)

3.2 L'émission de timbres-poste de l'ONU et leur vente aux philatélistes sont régulièrement assurées par l'Administration postale de l'ONU, unité administrative relevant du Bureau des services généraux, qui a été créée en vertu des résolutions 454 (V) et 657 (VII) de l'Assemblée générale, en date respectivement du 16 novembre 1950 et du 6 novembre 1952.

3.3 En application de la résolution 232 (III) de l'Assemblée générale, en date du 8 octobre 1948, des accords pour l'émission de timbres-poste par l'ONU ont été conclus en 1951 avec le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et en 1969 avec le Gouvernement suisse. En 1971, l'Administration postale de l'ONU a commencé à émettre simultanément des timbres-poste commémoratifs de valeur exprimée en monnaie des Etats-Unis et en monnaie suisse, les premiers étant valables pour l'affranchissement au Siège de l'ONU à New York et les seconds pour l'affranchissement au Palais des Nations à Genève. Il est prévu d'émettre une série de six timbres-poste de valeur exprimée en monnaie autrichienne au mois d'août 1979, à l'occasion de l'ouverture du Centre international de Vienne.

3.4 On prévoit que les recettes brutes de l'Administration postale de l'ONU augmenteront sensiblement pendant l'exercice 1980-1981. Le trente-cinquième anniversaire de la fondation des Nations Unies, qui tombe en 1980, sera marqué par l'émission d'une série commémorative. En outre, les timbres de la série des drapeaux des Nations Unies seront progressivement mis en vente en 1980 et en 1981. D'autre part, un ac-

croissement des recettes brutes résultera du fait que, pour la première fois, des timbres de valeur exprimée en monnaie autrichienne seront émis pendant un exercice biennal complet. Enfin, l'augmentation prévue de la valeur nominale des timbres émis (23,50 dollars pendant l'exercice 1980-1981 contre 15,70 dollars pendant l'exercice 1978-1979) aura probablement des incidences favorables sur le chiffre d'affaires total.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Accroissement des ressources et ajustements spéciaux

3.5 Comme le bureau de l'Administration postale de l'ONU à Vienne ne commencera à fonctionner qu'à la fin de 1979, il n'est pas possible, à la date de l'établissement du présent projet de budget, de déterminer une base de ressources aux taux de 1979 par rapport à laquelle les changements prévus pour l'exercice biennal 1980-1981 puissent être présentés comme des accroissements. Par conséquent, tous les changements entre les prévisions de dépenses pour 1980-1981 et les crédits ouverts pour 1978-1979 apparaissent, à titre exceptionnel, dans la colonne des ajustements spéciaux. De même, certaines économies qu'il est prévu de réaliser à Genève pendant l'exercice 1980-1981 du fait de l'ouverture d'un bureau de l'Administration postale de l'ONU à Vienne ont également été présentées comme des ajustements spéciaux.

Postes nouveaux

3.6 Il est proposé de créer au Siège un nouveau poste P-2 pour un assistant spécial qui, sous l'autorité générale du Chef du Service de gestion commerciale, se-

conderait et conseillerait le Chef de l'Administration postale de l'ONU en ce qui concerne les questions d'exploitation, en particulier les politiques et les procédures de contrôle intérieur et de sécurité des biens et des fonds.

3.7 Il ressortait du rapport du Secrétaire général sur le Centre international de Vienne (A/C.5/33/39, annexe II, par. 4) qu'il serait peut-être possible de supprimer certains postes à Genève au cours de l'exercice 1980-1981 du fait du transfert à Vienne de l'exécution de commandes et de la distribution de timbres dans d'autres pays, y compris l'Autriche et la République fédérale d'Allemagne. Il peut maintenant être confirmé qu'il sera possible de supprimer six postes permanents (un poste P-2, un poste G-7 et quatre postes G-6/1) au bureau de l'Administration postale de l'ONU à Genève. D'autre part, pour le bureau de Vienne, il est proposé de transformer en postes permanents 18 postes (un poste P-4, un poste P-3, quatre postes G-8 et 12 postes G-7/1) qui ont été approuvés à titre temporaire par l'Assemblée générale à sa trente-troisième session.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

3.8 Etant donné les fluctuations de la demande de timbres de l'ONU, et en particulier pendant les périodes de pointe qui se produisent à l'occasion de l'émission de nouvelles séries, on est obligé de faire appel, dans une large mesure, à du personnel temporaire à affecter à des tâches générales. Il est prévu que le bureau de New York aura besoin de l'équivalent de 38 années de travail pour chacune des années de l'exercice biennal, et qu'il faudra en outre engager 25 personnes temporaires de plus pour une période de 12 semaines en 1980 et de six semaines en 1981 lors de l'émission de certaines séries nouvelles. En conséquence, les ressources nécessaires pour couvrir les dépenses du bureau de New York se chiffrent à 876 200 dollars, montant qui comprend un accroissement de ressources de 188 500 dollars.

3.9 Pour le bureau de Genève, le montant des ressources nécessaires à cette rubrique (191 700 dollars) traduit une réduction d'environ 60 p. 100 qui résultera : a) de l'augmentation du volume des activités à Vienne; et b) de l'introduction éventuelle d'un système plus puissant de traitement électronique des données conçu pour les besoins du bureau de Genève sur le modèle du système interactif installé à New York.

3.10 En ce qui concerne le bureau de Vienne, le personnel temporaire requis pour l'exercice 1980-1981 ne peut être déterminé avec précision avant l'ouverture du Centre international. On est donc parti de l'hypothèse que le niveau de financement prévu pour les six derniers mois de 1979 (à raison de 12 500 dollars par mois) devra être maintenu, de sorte que le montant total des ressources nécessaires se chiffrera à 300 000 dollars.

3.11 La réduction proposée (accroissement négatif) des ressources à cette rubrique (755 900 dollars) représente la différence entre les dépenses supplémentaires à prévoir au bureau de New York (188 500 dol-

lars) et une réduction de 944 400 dollars résultant de la transformation proposée de 18 postes temporaires en postes permanents au bureau de Vienne.

Heures supplémentaires et sursalaire de nuit

3.12 Les prévisions de dépenses à cette rubrique pour 1980-1981 (226 900 dollars) ont été maintenues au niveau approuvé pour 1978-1979, car on a supposé que la série commémorant le trente-cinquième anniversaire de la fondation de l'ONU, en 1980, et celle des drapeaux des Nations Unies susciteront des commandes nombreuses.

Frais de voyage du personnel

3.13 Les ressources prévues à ce titre (46 100 dollars) doivent permettre de couvrir les frais de voyage entre Genève et Vienne qui seront nécessaires pour assurer une bonne coordination entre les deux bureaux, ce qui sera particulièrement important au cours des premières années suivant l'entrée en service du bureau de l'Administration postale de l'ONU à Vienne.

Voyages pour le compte de l'Administration postale de l'ONU

3.14 Les expositions philatéliques contribuent beaucoup au succès financier de l'Administration postale de l'ONU. Il est prévu que celle-ci sera représentée à une série d'expositions aux Etats-Unis, au Canada et en Europe, notamment à l'exposition qui se tiendra à San Francisco à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de la fondation de l'Organisation. Le montant total des ressources prévues à cette rubrique (116 600 dollars) correspond à une réduction (accroissement négatif) de 39 100 dollars pour le bureau de New York.

Services informatiques

3.15 Les ressources prévues à ce titre (149 000 dollars) doivent permettre de couvrir les dépenses relatives au traitement de l'information engagées pour le compte de l'Administration postale de l'ONU par le Centre de calcul de New York, le Centre international de calcul et le Centre de Vienne.

Publicité et promotion des ventes

3.16 Des activités de publicité et de promotion des ventes sont indispensables pour maintenir le chiffre d'affaires à un niveau satisfaisant. Au cours des précédents exercices biennaux, les frais de publicité représentaient de 3,1 à 3,3 p. 100 du chiffre d'affaires brut. Cette proportion est passée à 5 p. 100 pour l'exercice biennal 1978-1979 pour les raisons indiquées dans le budget de cet exercice biennal, qui prévoyait en particulier la production d'un film en coopération avec le Département de l'information. Pour 1980-1981, le montant total du crédit demandé, au taux de 1980-1981, (811 900 dollars) représente 3,2 p. 100 du chiffre d'affaires prévu. On a réorienté le budget de publicité afin d'étendre les activités de promotion à une aire

géographique plus vaste, de façon à susciter à une échelle internationale plus grande un intérêt accru pour les timbres de l'ONU. Un nouveau guide philatélique sera publié en 1981, afin de présenter les activités du bureau de Vienne et la nouvelle série des drapeaux des Nations Unies. Il est proposé de remplacer la brochure de huit pages qui était publiée jusqu'à présent par un livret de 32 pages. En outre, des avis publicitaires en couleurs seront publiés dans plusieurs langues et diffusés largement. L'expérience a montré que la publicité dans des publications n'appartenant pas à la presse philatélique n'est pas rentable, et aucun crédit n'a donc été prévu pour ce type de publicité pour 1980-1981.

Honoraires des dessinateurs

3.17 Le montant destiné à couvrir les honoraires des dessinateurs (54 000 dollars) comprend un accroissement de 14 000 dollars, qui tient compte de l'augmentation du nombre des émissions prévues pour 1980-1981.

Timbres-poste

3.18 Les ressources prévues à ce titre (1 192 300 dollars) doivent permettre d'imprimer les timbres-poste et les enveloppes premier jour. L'accroissement de ressources proposé (265 600 dollars) résulte de l'augmentation prévue du chiffre d'affaires.

Services divers

3.19 Le total des ressources prévues à ce titre (360 900 dollars) comprend les montants nécessaires

pour couvrir les frais de transport et le coût de services divers relatifs à l'exposition qui se tiendra à San Francisco en 1980. Les autres dépenses qui seront imputées sur cette rubrique comprennent celles relatives à l'entretien du matériel, à la location de photocopieuses et aux primes d'assurance. En ce qui concerne le bureau de Genève, les ressources demandées à cette rubrique permettront de préparer les enveloppes premier jour et les pochettes de timbres destinées à la vente. L'accroissement proposé (180 000 dollars) résulte d'une intensification générale de ces activités, due à l'augmentation prévue du chiffre d'affaires, activités qui sont exécutées sous contrat à Genève.

Amélioration de la gestion

3.20 Un certain nombre de mesures d'amélioration de la gestion ont été introduites dans l'Administration postale de l'ONU. Le système automatique de traitement des commandes par correspondance est maintenant pleinement opérationnel, et il est prévu d'incorporer prochainement au système la gestion des archives et des ventes à l'étranger. Les dossiers sur la clientèle ont été reportés sur microfiches, ce qui améliore le stockage et permet d'économiser de la place. Une analyse des communications adressées à l'Administration postale de l'ONU a montré que celle-ci reçoit constamment des demandes de renseignements émanant de clients potentiels, ce qui est un signe de l'efficacité des efforts de promotion et de relations publiques déployés par l'Administration postale. Il est donné suite aux demandes de renseignements, ce qui amène souvent de nouveaux clients réguliers.

2. — MAGASIN DE SOUVENIRS (NEW YORK)

TABLEAU 3.10. — PREVISIONS DE RECETTES (MONTANTS BRUTS ET MONTANTS NETS)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1978-1979 Montants approuvés	1980-1981 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
Chiffre d'affaires brut	2 995,0	2 850,0	(145,0)
<u>A déduire :</u>			
Coût des articles vendus	1 467,0	1 373,0	(94,0)
RECETTES BRUTES	1 528,0	1 477,0	(51,0)
<u>A déduire :</u>			
Dépenses imputées sur les recettes	728,0	650,0 ^{a/}	(78,0)
RECETTES NETTES	800,0	827,0	27,0

a/ Non compris les coûts indirects relatifs aux services communs pour lesquels des crédits sont demandés aux chapitres 28 et 29 des prévisions de dépenses, coûts dont un montant de 102 400 dollars peut être imputé à cette activité productrice de recettes, comme il est indiqué dans le tableau 3.11 ci-après.

TABLEAU 3.11. — ANALYSE DES DEPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Montants approuvés pour 1978-1979.	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Montants estimatifs pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Traitements	672,0	-	(72,0)	-	(72,0)	600,0
Commission du concessionnaire	18,0	-	2,0	-	2,0	20,0
Frais généraux de fonctionnement	38,0	-	(8,0)	-	(8,0)	30,0
Total	728,0	-	(78,0)	-	(78,0)	650,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
728,0	(78,0)	-	-	(78,0)	(10,7)%

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	650,0
----------------------	-------

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

102,4

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	752,4
--	-------

2. — MAGASIN DE SOUVENIRS (NEW YORK)

3.21 La gestion et l'exploitation du magasin de souvenirs sont assurées par la Lido Shores Corporation. Tout le personnel nécessaire à l'exécution du

contrat est employé par le concessionnaire et non par l'ONU. Le tableau 3.11 ci-dessus indique les prévisions de recettes et de dépenses relatives au magasin de souvenirs.

3. — COMPTOIR D'ARTICLES POUR CADEAUX

TABLEAU 3.12. — PREVISIONS DE RECETTES (MONTANTS BRUTS ET MONTANTS NETS)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1978-1979 Montants approuvés	1980-1981 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
Chiffre d'affaires brut	2 409,0	1 990,0	(419,0)
A déduire :			
Coût des articles vendus	1 205,0	980,0	(225,0)
RECETTES BRUTES	1 204,0	1 010,0	(194,0)
A déduire :			
Dépenses imputées sur les recettes	753,0	650,0 ^{a/}	(103,0)
RECETTES NETTES	451,0	360,0	(91,0)

a/ Non compris les coûts indirects relatifs aux services communs pour lesquels des crédits sont demandés aux chapitres 28 et 29 des prévisions de dépenses, coûts dont un montant de 102 400 dollars peut être imputé à cette activité productrice de recettes, comme il est indiqué dans le tableau 3.13 ci-après.

TABLEAU 3.13. — ANALYSE DES DEPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Montants approuvés pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Montants estimatifs pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Traitements	639,0	-	(74,0)	-	(74,0)	565,0
Commission du concessionnaire	36,0	-	(16,0)	-	(16,0)	20,0
Frais généraux de fonctionnement	78,0	-	(13,0)	-	(13,0)	65,0
Total	753,0	-	(103,0)	-	(103,0)	650,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
753,0	(103,0)	-	-	(103,0)	(13,6) %

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total, coûts directs	650,0

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

	102,4
Total, coûts directs et coûts indirects répartis	752,4

3. — COMPTOIR D'ARTICLES POUR CADEAUX

3.22 Pendant l'exercice biennal 1978-1979, le Service de gestion commerciale a pris en charge l'exploitation du comptoir d'articles pour cadeaux, qui était jusqu'alors confiée à la United Nations Co-operative, Inc. Le comptoir est désormais exploité sous contrat par le concessionnaire qui exploite les restaurants et services

annexes du Siège. Les recettes du comptoir d'articles pour cadeaux en 1978-1979 n'atteignent pas le niveau escompté et, de ce fait, la réduction indiquée pour 1980-1981 reflète une diminution de 91 000 dollars par rapport au montant des recettes approuvé pour 1978-1979 (451 000 dollars). Les prévisions de recettes et de dépenses sont indiquées dans le tableau 3.13 ci-dessus.

4. — RESTAURANTS ET SERVICES ANNEXES (NEW YORK)

TABLEAU 3.14. — PREVISIONS DE RECETTES (MONTANTS BRUTS ET MONTANTS NETS)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1978-1979 Montants approuvés	1980-1981 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
Chiffre d'affaires brut	9 834,0	10 935,0	1 101,0
<u>A déduire :</u>			
Coût des produits vendus	4 524,0	5 043,0	519,0
RECETTES BRUTES	5 310,0	5 892,0	582,0
<u>A déduire :</u>			
Dépenses imputées sur les recettes	5 310,0	5 892,0 ^{a/}	582,0
RECETTES NETTES	-	-	-

a/ Non compris les coûts indirects relatifs aux services communs pour lesquels des crédits sont demandés aux chapitres 28 et 29 des prévisions de dépenses, coûts dont un montant de 48 700 dollars peut être imputé à cette activité productrice de recettes, comme il est indiqué dans le tableau 3.15 ci-après.

TABLEAU 3.15. — ANALYSE DES DEPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Montants approuvés pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Montants estimatifs pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Traitements	3 915,0	102,4	-	307,6	410,0	4 325,0
Commission du concessionnaire	40,0	0,9	-	4,1	5,0	45,0
Frais généraux de fonctionnement	1 355,0	32,7	-	134,3	167,0	1 522,0
Total	5 310,0	136,0	-	446,0	582,0	5 892,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
5 446,0	-	-	-	-	- %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	5 892,0
----------------------	---------

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

48,7

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	5 940,7
--	---------

4. — RESTAURANTS ET SERVICES ANNEXES (NEW YORK)

3.23 La gestion et l'exploitation des restaurants et services annexes sont assurées par un concessionnaire, la Lido Shores Corporation. Tout le personnel nécessaire à l'exécution des obligations du concessionnaire est employé par ce dernier, qui règle toutes les dépenses directes en les imputant sur les recettes. Les recettes nettes, une fois payée la commission du concessionnaire, reviennent à l'ONU. L'Organisation fournit les locaux, les services d'entretien, l'eau, le gaz, l'électricité, etc.

3.24 Les prévisions relatives aux restaurants et services annexes, qui font l'objet du présent chapitre, portent sur :

- a) La cafétéria, les buffets installés aux divers étages, le restaurant du personnel, la cantine de la presse et le buffet du salon nord;
- b) Le restaurant des délégués;
- c) Les ventes de boissons;
- d) Le comptoir de vente de journaux et d'articles divers du quatrième étage;
- e) Le buffet ouvert au public dans le bâtiment de l'Assemblée générale;

f) Les distributeurs automatiques installés en divers endroits.

3.25 Le tableau 3.15 ci-dessus indique les prévisions de recettes et de dépenses relatives aux restaurants et services annexes.

5. — REDEVANCES : MEDAILLES COMMEMORATIVES

3.26 Des recettes de 450 000 dollars seulement sont prévues pour 1980-1981, soit une diminution de 455 000 dollars par rapport au montant des recettes approuvé à ce titre pour 1978-1979, qui était de 905 000 dollars. Cette réduction des prévisions de recettes pour 1980-1981 traduit une chute d'intérêt sensible pour ce type de pièces de collection dans le monde entier.

6. — REDEVANCES : PLAQUETTES D'ARGENT MASSIF REPRESENTANT LES DRAPEAUX DES NATIONS UNIES

3.27 Ce programme, pour lequel des prévisions de recettes d'un montant de 153 000 dollars ont été approuvées pour 1978-1979, a été progressivement supprimé pendant l'exercice biennal en cours, et on ne prévoit pas de recettes à ce titre pour 1980-1981.

7. — EXPLOITATION DU GARAGE (NEW YORK)

TABLEAU 3.16. — PREVISIONS DE RECETTES (MONTANTS BRUTS ET MONTANTS NETS)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1978-1979 Montants approuvés	1980-1981 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
Recettes brutes	889,0	880,0	(9,0)
A déduire :			
Dépenses imputées sur les recettes	193,0	225,3 ^{a/}	32,3
RECETTES NETTES	696,0	654,7	(41,3)

a/ Non compris les coûts indirects relatifs aux services communs pour lesquels des crédits sont demandés aux chapitres 28 et 29 des prévisions de dépenses, coûts dont un montant de 909 100 dollars peut être imputé à cette activité productrice de recettes, comme il est indiqué dans le tableau 3.17 ci-après.

TABLEAU 3.17. — ANALYSE DES DEPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Montants approuvés pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Montants estimatifs pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	151,2	(0,8)		14,8	14,0	165,2
Heures supplémentaires	-	-	10,0	1,1	11,1	11,1
Dépenses communes de personnel	36,0	-		3,1	3,1	39,1
Fournitures et accessoires	5,8	0,2	3,0	0,9	4,1	9,9
Total	193,0	(0,6)	13,0	19,9	32,3	225,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
192,4	13,0	-	-	13,0	6,7 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	225,3
----------------------	-------

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

909,1

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	1 134,4
--	---------

TABLEAU 3.18. — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative: Administration du garage (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	1	1	-	-	1	1
Total	2	2	-	-	2	2
<i>Autres catégories</i>						
Service de sécurité	2	2	-	-	2	2
Total	2	2	-	-	2	2
TOTAL GENERAL	4	4	-	-	4	4

7. — EXPLOITATION DU GARAGE (NEW YORK)

3.28 Le garage est principalement destiné à permettre aux délégués et aux fonctionnaires de garer leur voiture dans le bâtiment du Siège. Les dépenses directes imputées sur les recettes correspondent à la rémunération de deux agents des services généraux (un G-5 et un G-4/1), qui sont chargés des factures, des permis de stationnement et des comptes au Service de gestion commerciale, et de deux agents du Service de sécurité, qui font fonction de caissiers au garage. Comme dans le cas d'autres activités productrices de recettes, les dépenses connexes mais indirectes à engager pour les services communs (entretien, éclairage,

chauffage, énergie et eau) sont comprises dans les prévisions de dépenses inscrites au chapitre 28. Dans ces conditions, on prévoit pour 1980-1981 des recettes nettes de 654 700 dollars, contre un montant de 696 000 dollars approuvé pour 1978-1979. La réduction proposée (41 300 dollars) du montant net des recettes pour 1980-1981 est due: *a*) à la réduction prévue de la place disponible pour garer les voitures en raison des travaux de construction qui sont nécessaires au Siège; et *b*) à la nécessité de prévoir des crédits pour couvrir des dépenses au titre des heures supplémentaires et du sursalaire de nuit qui, jusqu'à présent, n'étaient pas imputées sur le budget d'exploitation du garage.

8. — PERSONNEL DE SUPERVISION ET D'ADMINISTRATION DONT LE COUT EST IMPUTE SUR LES RECETTES

TABLEAU 3.19. — ANALYSE DES DEPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépenses	Montants approuvés pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Montants estimatifs pour 1980-1981
		Réduction de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	553,8	7,8	-	43,6	51,4	605,2
Heures supplémentaires et sur Salaire de nuit	16,3	0,4	3,3	2,0	5,7	22,0
Dépenses communes de personnel	131,6	3,0	-	12,1	15,1	146,7
Imprimerie et reliure	42,3	1,0	(43,3)	-	(42,3)	-
Total	744,0	12,2	(40,0)	57,7	29,9	773,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total révisé de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
756,2	(40,0)	-	-	(40,0)	(5,2)%

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs

773,9

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

97,3

**Total, coûts directs et
coûts indirects répartis**

871,2

TABLEAU 3.20. — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative: Service de gestion commerciale (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	2	2	-	-	2	2
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	5	5	-	-	5	5
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	4	4	-	-	4	4
Total	5	5	-	-	5	5
TOTAL GENERAL	10	10	-	-	10	10

8. — PERSONNEL DE SUPERVISION ET D'ADMINISTRATION DONT LE COUT EST IMPUTE SUR LES RECETTES

3.29 La supervision et l'administration d'ensemble des sept activités présentées ci-dessus relèvent du Service de gestion commerciale qui fait partie du Bureau des services généraux du Siège. Le coût du personnel du Service de gestion commerciale, à savoir 5 administrateurs et 5 agents des services généraux, dont un administrateur de 2^eme classe (P-3) et un

agent des services généraux à la Section des comptes de recettes (Bureau des services financiers), est donc imputé sur le total des recettes provenant de ces activités. Le montant total des dépenses à imputer sur les recettes pour l'exercice 1980-1981 est estimé à 716 000 dollars, aux taux révisés de 1979. La réduction (accroissement négatif) proposée (40 000 dollars) comprend une augmentation de 3 300 dollars au titre des heures supplémentaires et du sursalaire de nuit, calculée compte tenu des besoins enregistrés en 1978-1979.

B. — Vente de publications

TABLEAU 3.21. — PREVISIONS DE RECETTES (MONTANTS BRUTS ET MONTANTS NETS)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1978-1979 Montants approuvés	1980-1981 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
Chiffre d'affaires brut	5 437,0	6 647,0	1 210,0
<u>A déduire</u> :			
Coût des publications vendues	1 325,0	1 496,0	171,0
RECETTES BRUTES	4 112,0	5 151,0	1 039,0
<u>A déduire</u> :			
Dépenses imputées sur les recettes	4 221,6	4 500,2 ^{a/}	278,6
RECETTES NETTES	(109,6)	650,8	760,4

a/ Non compris les coûts indirects relatifs aux services communs pour lesquels des crédits sont demandés aux chapitres 28 et 29 des prévisions de dépenses, coûts dont un montant de 780 400 dollars peut être imputé à cette activité productrice de recettes, comme il est indiqué dans le tableau 3.22 ci-après.

TABLEAU 3.22. — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépenses	Montants approuvés pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Montants estimatifs pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	2 161,8	24,8	-	103,9	128,7	2 290,5
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	139,8	4,5	(45,0)	3,7	(36,8)	103,0
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	9,2	0,2	-	0,9	1,1	10,3
Dépenses communes de personnel	457,6	8,2	-	24,3	32,5	490,1
Frais de voyage du personnel	40,0	1,4	-	2,6	4,0	44,0
Services contractuels	326,4	5,2	-	24,5	29,7	356,1
Publicité et promotion des ventes	278,8	7,2	7,0	26,9	41,1	319,9
Location des locaux	164,9	4,2	36,0	20,8	61,0	225,9
Location et entretien du matériel	12,9	0,5	-	1,1	1,6	14,5
Communications	459,2	13,9	-	26,3	40,2	499,4
Services divers	91,4	2,3	(15,0)	6,1	(6,6)	84,8
Fournitures et accessoires	56,2	1,6	(22,0)	3,1	(17,3)	38,9
Mobilier et matériel	23,4	0,8	(3,0)	1,6	(0,6)	22,8
Total	4 221,6	74,8	(42,0)	245,8	278,6	4 500,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 296,4	(42,0)	-	-	(42,0)	(1,1)%

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 4 500,2

780,4

B. — COÛTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 5 280,6

TABLEAU 3.23. — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative: Section des ventes, Division des publications, Département des conférences (New York)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	2	2	-	-	2	2
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	2	2	-	-	2	2
Total	6	6	-	-	6	6
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	21	21	-	-	21	21
Total	24	24	-	-	24	24
TOTAL GENERAL	30	30	-	-	30	30

TABLEAU 3.24. — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative: Groupe des ventes (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	1	1	-	-	1	1
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	10	10	-	-	10	10
Total	11	11	-	-	11	11
TOTAL GENERAL	12	12	-	-	12	12

B. — Vente de publications

3.30 La vente des publications est une activité ordinaire du Secrétariat, dont l'objet est de diffuser dans le public les publications des Nations Unies ainsi que les brochures et autres éléments d'information concernant l'Organisation. La Division des publications, qui relève du Département des conférences, est chargée de toutes les questions de gestion et de direction tant à New York qu'à Genève. Ses attributions s'étendent également aux librairies de l'ONU à New York et à Genève, dont la première est exploitée sous contrat. Dans l'exercice de ses fonctions, la Division des publications suit les directives du Comité des publications. La Section des ventes (Division des publications) dirige la vente des publications.

3.31 Les recettes proviennent de la vente, dans le monde entier, des publications des Nations Unies et des brochures et autres éléments d'information de l'ONU, ainsi que des publications de la Cour internationale de Justice, des institutions spécialisées et autres publications dont l'ONU est dépositaire ou qui sont vendues dans des conditions analogues. Ces publications sont vendues par le Siège et par l'Office de Genève, qui utilisent à cet effet les voies normales : distributeurs nationaux, librairies et organisations non gouvernementales. Le volume des ventes des librairies de l'ONU dépend directement du nombre des visiteurs.

3.32 La responsabilité et la supervision d'ensemble de l'élaboration et de l'exécution du programme des publications (y compris la production, le calcul des prix et les ventes) relèvent du Comité des publications. Des instructions administratives sont publiées et passées en revue de temps à autre pour énoncer les règles et critères régissant divers aspects du programme des publications de l'Organisation des Nations Unies.

3.33 La politique de production actuelle veut que, pour pouvoir figurer dans une publication des Nations Unies, le matériel d'information proposé présente de l'intérêt pour le grand public et soit d'un niveau intellectuel qui fasse honneur à l'Organisation. Dans une certaine mesure, on doit également pouvoir attendre de ces publications qu'elles fassent mieux connaître les travaux de l'Organisation des Nations Unies ou qu'elles soient utiles, sur le plan pratique, aux membres de l'Organisation, comme dans le cas des manuels techniques. Cette politique s'applique principalement aux études et aux rapports, mais non aux documents officiels que l'Organisation des Nations Unies est chargée d'établir et de conserver dans ses archives. Elle ne s'applique pas aux publications périodiques ni aux documents pour la publication desquels des instructions précises ont été données par un organe intergouvernemental.

3.34 A la suite d'un examen que l'Assemblée générale, à sa vingt-septième session, a consacré aux activités productrices de recettes de l'Organisation, le Secrétaire général a publié en 1973 une déclaration de principe concernant les publications destinées à la

vente (ST/AI/189/Add.15), dans laquelle il a indiqué que les bénéfices n'étaient pas la considération première dans les activités productrices de recettes entreprises à l'Organisation. Il a également reconnu, toutefois, que les opérations de vente devaient dans l'ensemble être une source de bénéfices à condition que cela puisse être fait sans compromettre l'objectif recherché en mettant ces publications à la disposition du public. La politique des prix a été réexaminée en 1978 et approuvée par le Comité des publications.

3.35 Le Comité des publications, soucieux de suivre de près le programme des publications, a récemment prié le Comité consultatif des publications d'entreprendre une étude des concepts qui sous-tendent l'objectif auquel répond la vente de publications à l'Organisation des Nations Unies, compte tenu de la politique d'ensemble établie par le Comité des publications. La question de l'accueil réservé par les utilisateurs aux publications des Nations Unies sera examinée, et l'on étudiera la possibilité de réunir des renseignements dont on pourra s'inspirer pour les opérations de vente. Le Comité consultatif examinera également la question de l'ampleur et des avantages respectifs de la distribution par les soins des départements et de la distribution par les services de vente.

3.36 Les prévisions de recettes pour ce chapitre comprennent le montant brut des ventes prévues sur lequel sont imputés le coût des articles vendus (y compris les coûts marginaux : impression, établissement des microfiches et autres dépenses, notamment le coût des articles achetés pour être mis en vente à la librairie, tels que les cartes postales et les jeux de petits drapeaux), les coûts directs liés au fonctionnement de la Section des ventes et le coût d'un poste P-2 et de cinq postes d'agent des services généraux de la Section des comptes de recettes (Division de la comptabilité).

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Services contractuels

3.37 Les prévisions de dépenses à cette rubrique (331 600 dollars) se rapportent à la librairie, qui est gérée par la United Nations Cooperative; ce montant comprend les salaires et dépenses communes de personnel des employés ainsi que la rémunération des services de gestion.

Publicité et promotion des ventes

3.38 Les prévisions de dépenses à cette rubrique (293 000 dollars) comprennent un accroissement de ressources de 7 000 dollars. Outre les activités classiques de promotion des ventes—publicité dans des publications professionnelles, expositions, foires du livre, envoi de catalogues et autre matériel d'information, etc.—, a production d'un bulletin est proposée pour l'exercice biennal 1980-1981 afin de diffuser des informations sur la nature, l'ampleur, l'objet et les activités du programme des publications de l'Organisation des Nations Unies.

Location de locaux

3.39 Les prévisions de dépenses à cette rubrique (205 100 dollars) se rapportent à la location des bureaux occupés par la Section des ventes dans le bâtiment de l'Alcoa ainsi qu'à la location d'entrepôts à Long Island City. L'accroissement de ressources proposé (36 000 dollars) tient compte des hausses de prix auxquelles il faut s'attendre.

Communications

3.40 Les prévisions de dépenses à cette rubrique (473 100 dollars) se rapportent à des frais d'affranchissement. On prévoit que ce montant sera compensé dans une certaine mesure par un accroissement des recettes dès le début de 1980 étant donné que les principaux agents de vente de l'Organisation des Nations Unies ne bénéficieront plus de l'affranchissement gratuit pour l'expédition de leur première commande.

Services divers (fret)

3.41 Les prévisions de dépenses à cette rubrique (78 700 dollars) se rapportent à l'expédition des publications, principalement entre l'Office des Nations Unies à Genève et le Siège.

Fournitures et accessoires

3.42 Le montant net des ressources prévues à cette rubrique (35 800 dollars), pour laquelle une réduction des ressources (accroissement négatif) de 22 000 dollars est proposée, est nécessaire pour l'achat d'enveloppes, de formules pour le traitement des données, de bons de commande, de fournitures de bureau et fournitures analogues, pour la librairie.

Mobilier et matériel

3.43 Les prévisions de dépenses à cette rubrique (21 200 dollars) se rapportent à l'achat de certains accessoires pour les vitrines ainsi que de mobilier et matériel pour la librairie.

C. — Services destinés aux visiteurs**1. — VISITES GUIDEES (NEW YORK)**

TABLEAU 3.25. — PREVISIONS DE RECETTES (MONTANTS BRUTS ET MONTANTS NETS)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1978-1979 Montants approuvés	1980-1981 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
Montant brut des droits d'admission	1 666,0	2 334,4	668,4
<u>A déduire :</u>			
Ristournes, remboursements et ajustements	16,0	40,0	24,0
Recettes brutes	1 650,0	2 294,4	644,4
<u>A déduire :</u>			
Dépenses imputées sur les recettes	2 000,0	2 501,8 ^{a/}	501,8
Déficit net	(350,0)	(207,4)	142,6

^{a/} Non compris les coûts indirects relatifs aux services communs pour lesquels des crédits sont demandés aux chapitres 28 et 29 des prévisions de dépenses, coûts dont un montant de 134 200 dollars peut être imputé à cette activité productrice de recettes, comme il est indiqué dans le tableau 3.26 ci-après.

TABLEAU 3.26. — ANALYSE DES DÉPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES

(En milliers de dollars des États-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Montants approuvés pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Montants estimatifs pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	693,7	5,1	-	58,8	63,9	757,6
Guides et agents régulateurs	910,3	91,5	132,1	116,2	339,8	1 250,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	12,9	0,3	-	1,4	1,7	14,6
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	2,1	0,1	-	0,2	0,3	2,4
Dépenses communes de personnel	328,6	22,9	27,7	38,8	89,4	418,0
Services contractuels	15,6	0,3	-	1,7	2,0	17,6
Uniformes	21,6	0,5	-	2,3	2,8	24,4
Fournitures diverses	12,9	0,3	-	1,4	1,7	14,6
Mobilier et matériel	2,3	-	-	0,2	0,2	2,5
Total	2 000,0	121,0	159,8	221,0	501,8	2 501,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 121,0	159,8	-	-	159,8	7,5 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs

2 501,8

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

134,2

Total, coûts directs et coûts indirects répartis

2 636,0

TABLEAU 3.27. — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative: Section des visites (Service de l'information)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	2	2	-	-	2	2
Administrateur adjoint de 1 ^{er} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	2	2	-	-	2	2
Total	5	5	-	-	5	5
<i>Agents des services généraux</i>						
Autres classes	12	12	-	-	12	12
Total	12	12	-	-	12	12
TOTAL GENERAL	17	17	-	-	17	17

C. — Services destinés aux visiteurs

1. — VISITES GUIDEES (NEW YORK)

3.44 A New York, des visites guidées visant à faire connaître les buts et les activités de l'ONU sont assurées tous les jours de la semaine et pendant toute l'année par la Section des visites, qui relève du Département de l'information. La Section des visites est également chargée d'organiser des conférences, des projections cinématographiques et des programmes spéciaux d'information à l'intention de groupes de visiteurs. Elle joue essentiellement le rôle d'un service d'information destiné au public et non celui d'une entreprise à but lucratif, mais les visiteurs attirés par les visites guidées sont incités également à faire des achats à la poste, à la librairie, au comptoir d'articles pour cadeaux et au magasin de souvenirs, à consommer au buffet et, à certaines heures, à prendre un repas au restaurant des délégués, ce qui augmente les recettes de ces activités à but lucratif.

3.45 Le nombre des personnes qui visitent le Siège a connu une baisse au début des années 70, mais il y a eu

récemment une augmentation régulière du nombre des visiteurs, ainsi qu'il ressort du tableau suivant:

	Nombre effectif	Nombre estimatif
1976	574 950	
1977	578 940	
1978	613 000 ^a	
1979		610 000 ^a
1980		615 000
1981		630 000

^a Contre un nombre estimatif de 550 000 visiteurs prévu dans le budget-programme de 1978-1979.

3.46 L'expérience récente montre que, sur le nombre total de personnes qui visitent le Siège, 50 p. 100 sont des adultes, 25 p. 100 des élèves d'établissements d'enseignement secondaire et 25 p. 100 des écoliers. Le droit d'admission fixé actuellement à 2 dollars pour les adultes doit être porté à 2,50 dollars. Les autres droits d'admission, fixés respectivement à 1,50 dollar pour les élèves d'établissements d'enseignement secondaire et 1 dollar pour les écoliers, ne seront pas modifiés.

*Ressources nécessaires
(aux taux révisés de 1979)*

3.47 Compte tenu du nombre plus élevé de visiteurs attendus en 1980-1981, on estime que les guides et agents régulateurs devront assurer environ 145 mois de travail supplémentaires. Calculées sur cette base, les dépenses totales à prévoir se chiffrent à 2 280 000 dol-

lars, dont une augmentation de 132 100 dollars proposée au titre des traitements des guides et agents régulateurs et une augmentation connexe de 27 700 dollars au titre des dépenses communes de personnel. Les prévisions actuelles ont été établies sur la base de ce ratio.

2. — SERVICE DES VISITES (GENEVE)

TABLEAU 3.28. — PREVISIONS DE RECETTES (MONTANTS BRUTS ET MONTANTS NETS)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1978-1979 Montants approuvés	1980-1981 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
Droits d'admission aux visites guidées	412,5	281,4	(131,1)
Ventes de cartes postales	-	8,0	8,0
Recettes brutes	412,5	289,4	(123,1)
<u>A déduire :</u>			
Dépenses imputées sur les recettes	769,4	791,5 a/	22,1
Déficit net	(356,9)	(502,1)	(145,2)

a/ Non compris les coûts indirects relatifs aux services communs pour lesquels des crédits sont demandés aux chapitres 28 et 29 des prévisions de dépenses, coûts dont un montant de 41 600 dollars peut être imputé à cette activité productrice de recettes, comme il est indiqué dans le tableau 3.29 ci-après.

TABLEAU 3.29. — ANALYSE DES DEPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Montants approuvés pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Montants estimatifs pour 1980-1981
		Réduction de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	306,7	6,1	-	0,3	6,4	313,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	390,3	13,9	(50,0)	1,7	(34,4)	355,9
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	-	-	50,0	0,3	50,3	50,3
Dépenses communes de personnel	57,5	0,5	-	-	0,5	58,0
Publicité et promotion	11,1	(5,7)	-	-	(5,7)	5,4
Fournitures et accessoires	3,8	-	2,0	-	2,0	5,8
Matériel pour l'information du public	-	-	3,0	-	3,0	3,0
Total	769,4	14,8	5,0	2,3	22,1	791,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total révisé de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
784,2	5,0	-	-	5,0	0,6 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 791,5

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

41,6

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 833,1

TABLEAU 3.30. — POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative: Service des visites (Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	1	1	-	-	1	1
<i>Agents des services généraux</i>						
G-7/1	3	3	-	-	3	3
Total	3	3	-	-	3	3
TOTAL GENERAL	4	4	-	-	4	4

2. — SERVICE DES VISITES (GENEVE)

3.48 Alors que le tourisme a considérablement diminué à Genève au cours de ces dernières années, le nombre des visiteurs au Palais des Nations, tout en étant inférieur à ce qui était initialement prévu, n'a pas diminué dans les mêmes proportions. Le nombre estimatif et le nombre effectif de visiteurs par an s'établissent comme suit:

	Nombre effectif	Nombre estimatif
1976	90 000	
1977	100 000	
1978	99 000 ^a	
1979		100 000 ^b
1980		100 000
1981		100 000

^a Contre un nombre estimatif de 116 000 visiteurs prévu dans le budget-programme de 1978-1979.

^b Contre un nombre estimatif de 133 000 visiteurs prévu dans le budget-programme de 1978-1979.

3.49 Par suite de la cessation de la vente de souvenirs le 1^{er} janvier 1978, les prévisions pour le Service des visites ne concernent que les visites guidées. Des mesures ont été prises en vue d'accroître l'intérêt des visites guidées, et des échanges de vues ont eu lieu avec les offices de tourisme de Genève et des villes voisines, ainsi qu'avec des agences de voyage locales, afin d'examiner un certain nombre de questions d'intérêt mutuel, notamment la possibilité de réduire la durée des visites.

3.50 La diminution prévue de 145 000 dollars des recettes attendues pour 1980-1981, se traduisant par un déficit net de 502 100 dollars, contre un déficit net de 356 900 dollars pour 1978-1979, tient au fait que les prévisions pour 1978-1979 avaient été établies en fonction d'un chiffre estimatif de 249 000 visiteurs pendant l'exercice biennal, alors que l'expérience montre qu'il y aura en fait quelque 50 000 visiteurs de moins que prévu au cours du présent exercice biennal.

*Ressources nécessaires
(aux taux révisés de 1979)*

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

3.51 Les ressources prévues à ce titre (354 200 dollars) doivent permettre d'engager un nombre variable de guides à mi-temps, selon que de besoin, et un caissier à mi-temps pour les périodes de pointe. Les montants prévus tiennent compte d'un transfert proposé de 50 000 dollars de cette rubrique à la rubrique "Heures supplémentaires et sursalaire de nuit".

Heures supplémentaires et sursalaire de nuit

3.52 Les ressources prévues à ce titre (50 000 dollars) doivent permettre de verser une prime pour service de fin de semaine et de rémunérer des heures supplémentaires, indispensables pour continuer à assurer des visites tous les jours de la semaine pendant la plus grande partie de l'année.

Publicité et promotion

3.53 Des dépenses non renouvelables d'un montant de 5 700 dollars ont été engagées à ce titre en 1978-1979 pour de la documentation publicitaire, notamment des panneaux, des affiches et des présentoirs. Les ressources nécessaires en 1980-1981 (5 400 dollars) seront affectées à la réalisation de brochures publicitaires et à l'entretien et l'amélioration des installations d'expositions existantes.

Fournitures et accessoires

3.54 Les ressources prévues à ce titre (5 800 dollars) serviront essentiellement à l'achat d'uniformes, comme l'a recommandé le Service de gestion administrative.

Matériel pour l'information du public

3.55 Les ressources prévues à ce titre (3 000 dollars) serviront à l'achat de matériel permettant de projeter des vidéo-cassettes sur les Nations Unies aux groupes attendant le début des visites guidées.

3. — VISITES GUIDEES (VIENNE)

TABLEAU 3.31. — PREVISIONS DE RECETTES (MONTANTS BRUTS ET MONTANTS NETS)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1978-1979 montants approuvés	1980-1981 montants estimatifs	Augmentation (diminution)
Montant brut des droits d'admission	39,0	160,4	121,4
<u>A déduire :</u>			
Ristournes, remboursements et ajustements	-	-	-
Recettes brutes	39,0	160,4	121,4
<u>A déduire :</u>			
Dépenses imputées sur les recettes	69,0	284,7 a/	215,7
Déficit net	(30,0)	(124,3)	(94,3)

a/ Non compris les coûts indirects relatifs aux services communs pour lesquels des crédits sont demandés aux chapitres 28 et 29 des prévisions de dépenses, coûts dont un montant de 11 700 dollars peut être imputé à cette activité productrice de recettes, comme il est indiqué dans le tableau 3.32 ci-après.

TABLEAU 3.32. — ANALYSE DES DEPENSES IMPUTEES SUR LES RECETTES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Montants approuvés pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Montants estimatifs pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	49,2	169,4	(101,0)	13,8	82,2	131,4
Postes temporaires	-	-	101,0	9,3	110,3	110,3
Dépenses communes de personnel	17,2	11,2	-	3,0	14,2	31,4
Fournitures diverses	2,6	8,0	-	1,0	9,0	11,6
Total	69,0	188,6	-	27,1	215,7	284,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
257,6	-	-	-	-	0 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs 284,7

B. — COUTS INDIRECTS REPARTIS

11,7

Total, coûts directs et coûts indirects répartis 296,4

3. — VISITES GUIDEES (VIENNE)

3.56 A sa trente-troisième session, l'Assemblée générale a ouvert un crédit pour des visites guidées au Centre international de Vienne, permettant la création à titre temporaire d'un poste P-2 et de 4 postes d'agent des services généraux (un caissier/agent régulateur et 3 guides) pour assurer le service des visites guidées. On prévoyait que les recettes pour le deuxième semestre 1979 se chiffraient à 39 000 dollars. Etant donné qu'on n'a encore aucune expérience pratique du fonctionnement d'un service des visites guidées à Vienne,

il est encore trop tôt pour établir des prévisions des recettes que devrait produire cette activité en 1980-1981. Dans ces conditions, il est proposé de maintenir la dotation en personnel au même niveau que précédemment, mais avec des postes temporaires, et non pas avec du personnel temporaire à affecter à des tâches générales, pour le chef de service et le caissier/agent régulateur, et au moyen de personnel temporaire à affecter à des tâches générales, dont le coût, à raison de 72 mois de travail de guides, se chiffrait à 117 600 dollars.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب الى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводяте справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
